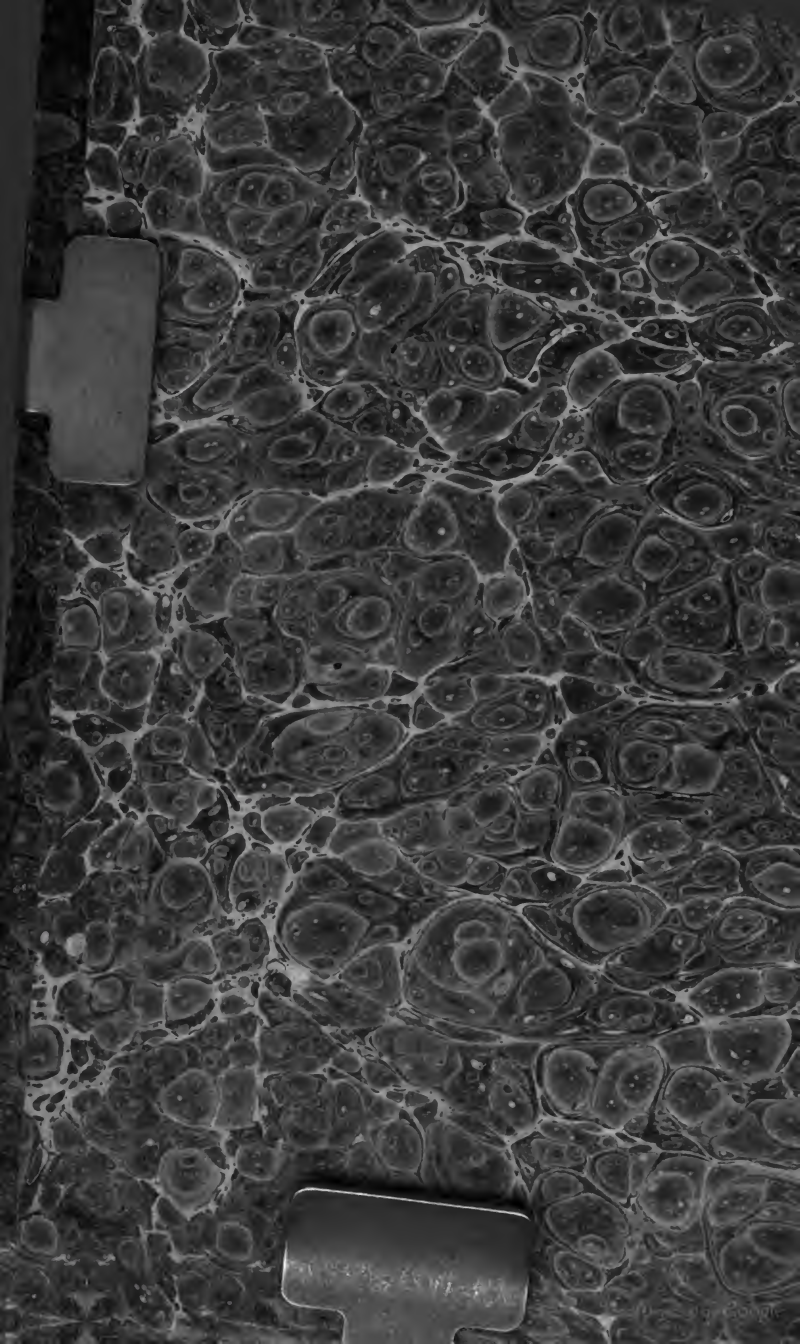
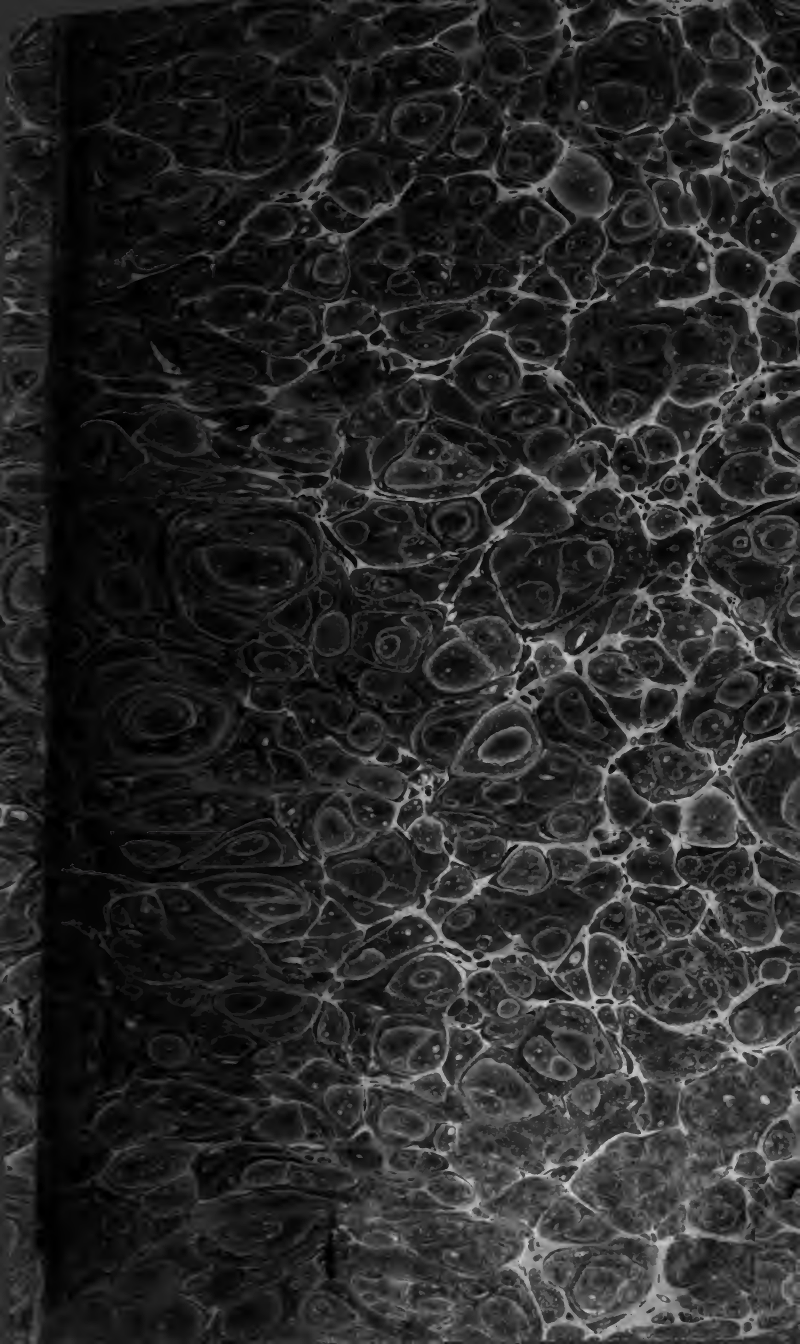






HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE.

TOME VI.



A PARIS,

CHEZ
- FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
- VERDET ET LEQUIEN, Libraires, rue du Battoir, n°
- BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
- VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE,

PAR LEBEAU.

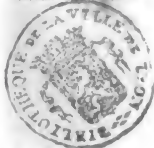
NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ENTIÈREMENT, CORRIGÉE,

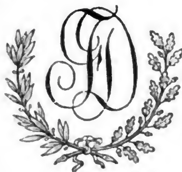
ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES HISTORIENS ORIENTAUX,

PAR M. DE SAINT-MARTIN,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).



TOME VI.





PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M. DCCC. XXVII.

HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE.

LIVRE XXXI.

I. Théodose, empereur d'Orient et d'Occident. II. Jean usurpe l'empire d'Occident. III. Commencements d'Aétius. IV. Théodose se détermine à établir Valentinien dans l'empire d'Occident. V. Guerre contre Jean. VI. Prise et mort de Jean. VII. Valentinien III, empereur. VIII. Premières lois de Valentinien. IX. Lois de Théodose. X. Modération de Théodose. XI. Incursion des Huns. XII. Les Goths assiégent Arles. XIII. Conduite de Boniface en Afrique. XIV. Changement de Boniface. XV. Sa révolte. XVI. Genséric, roi des Vandales. XVII. Il passe en Afrique. XVIII. Les Francs obligés de repasser le Rhin. XIX. Attaques des Barbares. XX. Guerres des Suèves en Espagne. [XXI. Fin du royaume d'Arménie. XXII. Organisation de l'Arménie persanne. XXIII. Déposition du patriarche Sahag. XXIV. Le roi de Perse le laisse retourner en Arménie. XXV. Le Syrien Samuel gouverne l'église d'Arménie. XXVI. Sahag refuse de remonter sur son siége. XXVII. Travaux littéraires de Mesrob et de Sahag. XXVIII. Nouvelle traduction de la Bible en arménien. XXIX. Les disciples de Sahag voyagent dans l'Occident.] XXX. État de l'Afrique. XXXI. Boniface rentre dans son devoir. XXXII. Cruautés des Vandales. XXXIII. Vices des Africains. XXXIV. Siége d'Hippone. XXXV. Succès d'Aétius. XXXVI. Saint Germain d'Auxerre remporte une victoire sur les Saxons et les Pictes. XXXVII. Défaite

---

THÉODOSE II, VALENTINIEN III.

AN 423.

I. Théodose, empereur d'Orient et d'Occident.

[Olymp. ap. Phot. cod. 80, p. 195.] Socr. l. 7, c. 23. Idat. chr.

HONORIUS, mourant sans postérité, laissait à Théodose un droit légitime sur l'empire d'Occident. Le jeune Valentinien ne pouvait y prétendre que du chef de sa mère Placidie. Mais cette princesse, étant née de Galla, seconde femme du grand Théodose, ne venait à la succession impériale qu'après les enfants de Flaccilla, première femme de ce prince. Théodose n'avait voulu reconnaître le titre d'Auguste ni dans Constance, ni dans Placidie, qui, retirée depuis peu à la cour d'Orient avec son fils Valentinien, n'y était considérée que par sa qualité de tante paternelle de l'empereur. Lorsque Théodose eut reçu la nouvelle de la mort de son oncle, il la tint cachée pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût fait les dispositions nécessaires pour s'assurer de l'Occident. Dans ce dessein, il fit secrètement filer des

troupes en Dalmatie du côté de Salone, espérant par ce moyen prévenir les troubles auxquels son éloignement pouvait donner occasion.

II. Jean usurpe l'empire d'Occident. [Olympiod. ap. Phot. cod. 80, p. 195.] Socr. l. 7, c. 23. Prosp. chr. Idat. chr. Marcel. chr. Philost. l. 2, c. 13. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 126. Noris, hist. Pel. l. 1, c. 22. Till. Valent. III, art. 1.

L'ambition d'un homme, qui semblait être peu redoutable, rompit toutes ces mesures. Jean, secrétaire d'état d'Honorius [1], appuyé de Castinus, général des troupes d'Occident, prit le titre d'empereur [2]. Il avait été employé dans les négociations avec Alaric, dont il était estimé; c'était peut-être le même qui avait reçu du tyran Attalus la charge de maître des offices. On le représente comme un homme doux et affable, prudent et aussi vertueux que peut l'être un usurpateur, sourd à la calomnie, modéré, et qui ne se permit aucune action de cruauté ni d'avarice. Dès les premiers jours de son usurpation, il députa vers Théodose pour en obtenir la paix. Ses envoyés furent arrêtés, jetés en prison, et ensuite relégués dans les îles de la Propontide. Selon quelques auteurs, Théodose se contenta de les traiter avec mépris, et les renvoya avec une réponse menaçante [3].

AN 424.

III. Commencements d'Aétius.

Ce procédé annonçait la guerre. Jean s'y prépara, en donnant la liberté aux esclaves, pour en faire des soldats, et en appelant les Huns à son secours [4]. Il leur envoya pour cet effet Aétius, qui s'était déclaré

[1] Cette dignité s'appelait en grec πρωτοστάτης τῶν βασιλικῶν ὑπογραφέων. En latin, on disait *primicerius notariorum*. — S.-M.

[2] Il paraît que Castinus ne favorisa pas ouvertement l'usurpation de Jean; car Prosper dit: *Conveniente, ut putabatur, Castino*. Mais, comme ce général fut nommé consul pour l'année suivante par Jean, il est évident qu'il ne tarda pas long-temps à se ranger parmi les adhérents de l'usurpateur. — S.-M.

[3] *Mandata atrociora portantes*, dit Rénatus Profuturus Frigérid, cité par Grégoire de Tours, l. 2, c. 8. — S.-M.

[4] Les consuls de l'an 424, furent Castinus et Victor. Les Fastes d'Orient ne marquent que ce dernier, sans

Prosp. chr. Sidon. carm. 5, v. 203 et seq. Jorn. de reb. Get. c. 34. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 126. Till. Valent. III, art. 1.

en sa faveur, et qu'il récompensa de la charge de maître du palais [1]. Il est temps de faire connaître ce personnage célèbre, grand capitaine et rusé politique, qui sauva l'empire et fit trembler l'empereur; un de ces génies puissants et dangereux, que leur propre force détruit, et que leur élévation précipite. Il était né à Dorostore [*Durostorum*], en Mésie [2]. Son père Gaudentius, le plus distingué de la province de Scythie [3], ayant servi avec réputation, parvint à la dignité de général de la cavalerie romaine et à celle de comte d'Afrique, après la mort de Gildon [4]. Il exécuta les ordres d'Honorius pour la destruction des idoles de cette province, et quelque temps après il fut tué en Gaule par des soldats mutinés. Son fils Aétius, né d'une mère italienne très-noble et très-riche, fut élevé entre les gardes de l'empereur, et passa trois ans auprès d'Alaric, auquel il avait été donné en otage. Dans cet état d'inaction, son génie ardent et actif fit une profonde étude de la guerre, dont le camp d'Alaric était alors la meilleure école. Le roi des Goths reconnut ses talents : il le redemanda encore pour otage quelque temps après; mais Honorius le refusa, et l'envoya en cette qualité chez les Huns. Aétius, fort semblable à l'ancien Alcibiade, et propre à prendre toute sorte de caractères, se fit aimer de cette

doute parce que la nomination de Castinus, placé par Jean, ne fut pas approuvée en Orient. Voyez ci-après, pag. 6, § 4. On ne sait absolument rien sur Victor. — S.-M.

[1] Il était ce qu'on appela plus tard Curopalate. *Aetium id temporis curam palatii gerentem*, dit Renatus Profuturus Frigérid, dans Grégoire de Tours, l. 2, c. 8. — S.-M.

[2] Cette ville est appelée *Dorostana* par Jornandès; *de bel. Get.* c. 34. — S.-M.

[3] *Gaudentius pater, Scythiæ provinciæ primoris loci.* Ren. Profut. Frigerid. *ap.* Gregor. Tur. l. 2, c. 8. — S.-M.

[4] Il a été déja plusieurs fois question de cet officier, qui se révolta après la mort de Théodose. Voyez

nation, dans le temps même qu'il s'instruisait de ses forces et de sa manière de combattre, pour se mettre en état de la vaincre un jour. Revenu à la cour, il s'acquit une grande considération par ses qualités personnelles. Il était de taille moyenne et bien proportionnée, d'un air mâle, d'un tempérament vigoureux, infatigable, et supportant aisément la faim, la soif, les veilles; adroit aux exercices du corps, et très-instruit des connaissances qui font l'ornement de l'esprit; d'une droiture inflexible lorsque son ambition n'était pas intéressée; libéral; aussi prudent que courageux; son ambition, déguisée avec adresse, ne semblait être que grandeur d'ame. Cette passion fût encore animée par le caractère de sa femme, fille de Carpilion, comte des domestiques. Elle descendait d'une famille royale des Goths, et porta dans la maison d'Aétius la fierté barbare qu'elle tirait de son origine [1]. Brûlant du désir d'élever ses enfants à l'empire, jalouse de tous ceux qui leur faisaient ombrage, elle aurait, par ses conseils sanguinaires, fait périr Majorien, dont le mérite semblait la menacer qu'il serait un jour leur maître, si elle eût trouvé dans son mari une ame aussi cruelle que la sienne. Tel était Aétius, que Jean envoya chez les Huns; il lui était facile d'obtenir des secours de cette nation guerrière. Il avait ordre d'attendre que les troupes de Théodose fussent entrées en Italie, et de venir ensuite leur cou-

tom. 5, p. 43, l. xxv, § 36 et p. 151-162, l. xxvi, § 45-50.—— S.-M.

[1] L'illustre origine et l'ambition de la femme d'Aétius nous sont connues par ces vers de Sidonius Apollinaris, *carm.* 5, v. 203 et seq.

Quid faciam infelix? nato quæ regna parabo,
Exclusa sceptris Geticis, respublica si me
Præterit, et parvus super hoc Gaudentius hujus
Calcatur fatis? — S.-M.

per la retraite et les charger par derrière, tandis que Jean les attaquerait de front.

IV. Théodose se détermine à établir Valentinien dans l'empire d'Occident.

Socr. l. 7, c. 23 et 24. Philost. l. 12, c. 13. Prosp. chr. Idat. chron. Marcel. chr. Chr. Alex. p. 313. Olympiod. ap. Phot. cod. 80, p. 198. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 73. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Sirm. not. apud Sidon. p. 127. Pagi ad Baron. Till. Theod. II, art. 15. Noris, hist. Pel. l. 2, c. 24.

Le nouveau tyran, suivant l'exemple des empereurs, prit le titre de consul, le premier de janvier de l'an 424 [1]. Il se donna Castinus pour collègue. Son consulat ne fut point reconnu dans l'empire d'Orient, où Victor fut revêtu de cette dignité par Théodose. La révolte de Jean fit connaître à ce prince combien il lui était difficile de contenir les deux empires sous son obéissance. Il se détermina donc à céder l'Occident à son cousin. Il consentit enfin à donner à Placidie la qualité d'Auguste, qu'il lui avait refusée jusqu'alors, et il conféra à Valentinien celle de Nobilissime. Il les fit aussitôt partir pour l'Italie avec une armée nombreuse, sous le commandement de trois généraux. C'étaient Ardabure, qui venait de se signaler dans la guerre contre les Perses; Aspar son fils, et Candidianus, attaché depuis long-temps à Placidie. Lorsqu'ils furent arrivés à Thessalonique, Hélion, maître des offices, envoyé par Théodose, revêtit le jeune Valentinien de la pourpre des Césars. Ce prince n'avait encore que cinq ans; ce qui n'empêcha pas Théodose de lui fiancer sa fille Eudoxie, âgée seulement de deux ans. Le mariage s'accomplit treize ans après. Il paraît par la suite de l'histoire, que Théodose, abandonnant l'Occident à Valentinien, se réserva la possession de l'Illyrie occidentale [2]. L'année étant trop avancée pour entrepren-

[1] Le P. Sirmond, dans son savant commentaire sur Sidonius Apollinaris, *ad carm.* 7, p. 127, cite une inscription de Rome, dans laquelle il est fait mention du consulat de Jean. — S.-M.

[2] Plusieurs auteurs modernes ont cherché à révoquer en doute, ce fait énoncé de la manière la plus formelle par Jornandès, *de Regn. succ.* Cette cession fut le prix de l'alliance contractée par Valentinien avec la fille

dre de passer les Alpes, l'armée s'arrêta sur les frontières de Dalmatie, où elle demeura pendant l'hiver. Tout l'Occident reconnaissait Jean pour empereur, à l'exception de l'Afrique, où Boniface commandait. Ce guerrier intrépide et fidèle à Placidie, qu'il n'avait cessé de secourir depuis sa disgrace, maintint la province dans la soumission à ses maîtres légitimes. Le tyran y envoya des troupes; mais cette diversion n'eut d'autre effet que d'affaiblir l'armée, dont il avait besoin en Italie. Il y eut cependant quelques troubles dans la Gaule [1]. Exupérantius, préfet de cette province, et résidant à Arles, fut tué dans une sédition par les soldats; et Jean laissa ce crime impuni.

An 425.

v. Guerre contre Jean.

Socr. l. 7, c. 23. Olympiod. ap.Phot.cod. 80, p. 198. Philost. l. 12, c. 13. Cod.Th.l.10, tit.10,leg.33.

Le tyran, ne croyant pas encore sa puissance affermie, n'osait sortir de Ravenne [2]. Il craignait surtout les principaux de la ville de Rome et les évêques attachés à leur légitime souverain. Au lieu de travailler à les gagner par des bienfaits, il dépouilla le sénat de Rome et les églises de leurs priviléges. Il ôta la jurisdiction aux évêques, et ordonna que les causes ecclésiastiques fussent portées sans distinction par-devant les juges sécu-

de Théodose-le-Jeune. *Valentinianus imperator à Roma Constantinopolim ob suscipiendam in matrimonium Eudoxiam, Theodosii principis filiam venit, dataque pro munere socero suo tota Illyria.* Le témoignage de Cassiodore, ministre d'état de Théodoric, et qui ne pouvait manquer d'être bien informé à ce sujet, ne doit pas laisser la moindre incertitude sur ce point. Il ne s'exprime pas d'une manière moins formelle que Jornandès, quand il dit, *Var.* l. 11, ep. 1, que Placidie, mère et tutrice de Valentinien, acheta une belle-fille par la perte de l'Illyrie. *Nurumque denique sibi amissione Illyrici comparavit.* Les recherches de Dubuat, t. 7, p. 291-300, me paraissent avoir bien éclairci tout ce qui concerne ce point d'histoire. — S.-M.

[1] Les Visigoths profitèrent de ces troubles pour étendre leurs possessions aux dépens des Romains. Voy. l'*Histoire de Languedoc* de Dom-Vaissette, t. 1, p. 179. — S.-M.

[2] En l'an 425, Théodose fut consul pour la onzième fois, et Valentinien III pour la première. — S.-M.

L. 16, tit. 2, leg. 47 et ibi God.

liers. Il se vit bientôt sur les bras toutes les forces de l'Orient. Au retour du printemps, les généraux de Théodose prirent de force la ville de Salone en Dalmatie. S'étant ensuite séparés, Ardabure s'embarqua sur la mer Adriatique pour passer en Italie; Aspar, à la tête de la cavalerie, marcha en diligence vers Aquilée, conduisant avec lui Placidie et Valentinien; Candidianus employa le reste des troupes à réduire les autres places qui s'étaient soumises au tyran. Aspar surprit Aquilée. Mais Ardabure ne fut pas si heureux; une violente tempête l'ayant jeté du côté de Ravenne, il fut pris avec trois de ses galères.

VI. Prise et mort de Jean.

Socr. l. 7, c. 23. Philost. l. 12, c. 13 et 14. Olympiod. ap. Phot. cod. 80, p. 198. Prosp. chr. Marc. Chron. Cassiod. chr. Idat. chron. Cod. Th. l. 4, tit. 14, leg. unic. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 73. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 126. Pagi ad Bar. Noris, hist. Pel. l. 1, c. 14.

Cet accident causa d'abord de mortelles inquiétudes à son fils et à Placidie. La marche des Huns, qui, sous la conduite d'Aétius, approchaient de l'Italie, redoublait leurs alarmes. Mais la prise d'Ardabure fut le salut de Valentinien. Le tyran traita son prisonnier avec honneur, espérant par son moyen engager Théodose à un accommodement. Le général, adroit et insinuant, parut entrer dans ses vues, tandis qu'il travaillait sourdement à gagner les soldats déja mécontents de l'usurpateur. Lorsqu'il se crut assuré du succès, il le fit savoir à son fils, qui marcha aussitôt vers Ravenne. Pour entrer dans cette ville, il fallait traverser un marais qu'on croyait impraticable. Un berger s'offrit à conduire Aspar et sa cavalerie par un gué qui n'était connu que de lui seul [1]. On accepta la proposition, et le berger tint parole. Les habitants étant dans une pleine sécurité, Aspar trouva les portes de la ville ouvertes: les soldats de Jean, après une légère résistance, le livrèrent aux

[1] Socrate, l. 7. c. 23, dit que ce fut un ange sous l'habit d'un berger. Ἄγγελος γὰρ θεοῦ ἐν σχήματι ποιμένος.— S.-M.

ennemis. Il fut envoyé à Aquilée, où Placidie se vengea de ce malheureux par les outrages les plus cruels. On lui coupa la main droite, et, après l'avoir promené sur un âne dans le cirque, où il fut exposé aux insultes d'une populace effrénée, on lui trancha la tête. Il avait régné près de deux ans [1]. Castinus fut exilé en Afrique, et abandonné à la discrétion de Boniface, qu'il avait outragé. Humilié par la disgrace, il se jeta à ses pieds, et trouva un asile auprès de cet ennemi généreux. Selon la date d'une loi du Code Théodosien, Symmaque lui fut substitué dans le consulat. Tout réussissait au gré de Placidie. Candidianus fit en peu de jours la conquête de la Dalmatie, de l'Istrie et de la Pannonie. Il ne restait plus d'ennemis que les Huns, qui arrivèrent au nombre de soixante mille, trois jours après la mort de l'usurpateur. Aspar leur livra bataille; il y eut de part et d'autre un grand carnage, sans événement décisif. Enfin, Aétius fit son traité avec Placidie, reçut le titre de comte, et engagea les Huns à force d'argent à reprendre la route de leur pays.

VII. Valentinien empereur. Socr. l. 7, c. 23 et 24. Phil. l. 12, c. 14.

Théodose apprit la défaite de Jean, lorsqu'il célébrait les jeux du cirque à Constantinople. Il quitta aussitôt le spectacle, invitant le peuple à venir rendre graces à Dieu de la victoire accordée à ses armes. Tous les spectateurs suivirent son exemple, et, chantant des

[1] Il avait exercé le pouvoir, selon Philostorge, l. 12, c. 13, pendant un an et demi. Ἕνα τυραννήσας ἐπὶ τῷ ἡμίσει ἐνιαυτόν. Il est difficile de concevoir comment Procope a pu dire, *de Bell. Vandal.* l. 1, c. 3, que Jean avait régné cinq ans, πέντε ἔτη τὴν τυραννίδα ἔχων. Honorius, comme on l'a déja vu, mourut le 15 ou le 27 août 423, et on a déja des lois qui portent le nom de Valentinien III et la date du 16 juillet 425; d'où il résulte évidemment que Jean n'a pu occuper l'empire pendant deux années révolues. — S.-M.

Prosp. chr. Idat. chr. Marcel. chr. Olympiod. ap. Phot. cod. 80, p. 198 et 199. Chr. Alex. p. 314. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Pagi ad Bar. Grut. inscr. p. 1048, n° 1.

hymnes, ils accompagnèrent l'empereur à l'église, où ils demeurèrent tout le jour. Il partit peu de temps après, dans le dessein d'aller lui-même en Italie, pour y donner au jeune César le titre d'Auguste, et pour affermir l'autorité du nouvel empereur. Mais une maladie l'arrêta à Thessalonique[1]. Il chargea Hélion, devenu patrice, de porter à son cousin les ornements impériaux, et revint à Constantinople. Hélion se rendit à Rome, où Placidie et Valentinien vinrent le trouver de Ravenne. Valentinien, qui était dans sa septième année, fut proclamé empereur le 23 octobre. Ce fut apparemment dans ce même temps, que sa sœur Honoria[2] fut aussi nommée Auguste. Le gouvernement de l'empire, pendant le bas âge du prince, fut confié à Placidie.

VIII. Premières lois de Valentinien.

Cod. Th. l. 4, tit. 11, leg. 3. L. 6, tit. 2, leg. 14. L. 10, tit. 10, leg. 33. L. 16, tit. 2, leg. 46, 47, tit. 5, leg. 62, 63, 64. Tit. 7, leg. 7, tit. 8, leg. 28. Novel. Valent. 2 et 12.

Le premier soin de cette princesse fut d'inspirer à son fils l'horreur de l'hérésie et le respect pour l'Église; qualités très-estimables dans un souverain, mais qui ne purent couvrir le vice d'une éducation molle et efféminée. Sa mère travailla plus à former sa croyance que son esprit ni ses mœurs; aussi fut-il toujours très-catholique, sans être jamais chrétien. Lorsqu'il n'était encore que César, Placidie fit publier en son nom plusieurs lois contre les hérétiques et les schismatiques[3]: ils furent bannis loin des villes, de crainte que leur poison ne s'y répandît. Il restait encore quelques étin-

[1] Il était à Topirus dans la Macédoine, le 22 septembre 425. Il était de retour à Constantinople, peu de jours après l'enterrement du patriarche Atticus, mort le 10 octobre de la même année. — S.-M.

[2] Cette princesse, qui s'appelait Justa Grata Honoria, porte effectivement le titre d'Auguste dans une inscription de Ravenne, insérée dans le recueil de Gruter. — S.-M.

[3] Ces lois furent adressées à Harmatius, préfet des Gaules, à Bassus, préfet d'Italie, à Georges, proconsul d'Afrique, et à Faustus, préfet de Rome. — S.-M.

celles du schisme d'Eulalius, et ses anciens partisans refusaient de reconnaître le pape Célestin, qui avait succédé à Boniface. Vingt ans après, Valentinien renouvela contre les Manichéens en particulier la rigueur de toutes les lois précédentes. Les devins et astrologues furent traités comme les hérétiques. Placidie adressa à Patrocle, évêque d'Arles, une constitution par laquelle les évêques pélagiens étaient invités à revenir de leur erreur dans l'espace de vingt jours; sinon, ils étaient menacés d'être chassés de leur siége. Il y a grande apparence que Patrocle, prélat simoniaque et qui vendait le sacerdoce à prix d'argent, avait sollicité cette loi pour avoir un prétexte de persécuter ses ennemis; car on ne voit par aucun monument historique, qu'il y ait eu en ce temps-là dans la Gaule des évêques pélagiens. Cette même constitution défendait aux Juifs d'exercer la profession d'avocat, qu'Honorius leur avait permise, de servir dans les armées, d'avoir aucun esclave chrétien. Jean avait aboli les priviléges des églises; Placidie les rétablit, et rendit aux évêques la juridiction dont ils avaient joui dans les causes ecclésiastiques. Au commencement de l'an 426, Valentinien ayant le titre d'empereur, on publia encore sous son nom deux lois favorables à la religion : par l'une, les apostats sont privés du droit de tester et de rien recevoir, soit par donation, soit par testament; par l'autre, les testaments des Juifs qui deshéritent leurs enfants convertis au christianisme, sont déclarés de nul effet, et leurs enfants sont rétablis dans leurs droits. Placidie songea dans le même temps à concilier à son gouvernement l'affection des peuples. Le sénat offrait en hommage au nouvel empereur une somme d'argent considérable; elle en re-

Cod. Just. l. 1, tit. 14, leg. 4. Sirmond. Conc. Gall. t. 1, p. 54. et append. Cod. Th. Baronius. Pagi ad Baron.

mit une partie aux sénateurs, et fit présent du reste à la ville de Rome. Elle imposa silence aux délateurs, qui se préparaient à faire retentir les tribunaux d'accusations contre les partisans du tyran. Celui-ci avait donné la liberté aux esclaves pour les enrôler dans son armée; Placidie les fit rentrer sous le pouvoir de leurs maîtres, et interdit aux affranchis le service militaire. Elle remit le sénat en possession de ses anciens priviléges. Sous le règne d'Honorius, les fermiers du domaine avaient usurpé sur les autres sujets une sorte de tyrannie : à la faveur des titres dont ils se faisaient décorer, ils se prétendaient exempts de répondre aux juges ordinaires; ils troublaient même l'exercice de la justice, protégeant leurs créatures, s'ingérant dans les affaires publiques et particulières, abusant en toutes manières de leur crédit. Tout ce manége d'intrigues et de faveur leur fut interdit; ils furent dépouillés de tous les titres qu'ils usurpaient, et obligés à se soumettre à l'ordre judiciaire tel qu'il était réglé par les lois, qui, selon les termes de cette ordonnance, commandent aux princes mêmes. Cette maxime si précieuse au genre humain, et qui fait la principale différence du despotisme et de la monarchie, fut quatre ans après publiée à la face de tout l'empire d'Occident par une loi expresse, qui mérite d'être rapportée en entier : *La majesté souveraine se fait honneur en reconnaissant qu'elle est soumise aux lois. La puissance des lois fait le fondement de la nôtre. Il y a plus de grandeur réelle à leur obéir, qu'à commander seul et sans elles. Par le présent édit, nous sommes bien aises de montrer à nos sujets quelles sont les bornes que nous prétendons mettre à notre autorité.* C'est

la plus grande leçon qu'un souverain ait jamais faite à ses pareils.

Théodose fit aussi dans le même temps plusieurs lois qui méritent d'être connues. La puissance impériale était jalouse au point de ne pas permettre aux particuliers de porter des étoffes de la même teinture que celle des ornements impériaux : c'était une espèce de pourpre, la plus rare et la plus brillante. Il fut défendu à toute personne, de quelque dignité qu'elle fût, d'en faire usage, et même d'en garder chez soi : la contravention à cette ordonnance fut mise entre les crimes de lèse-majesté. On voit que les villes des provinces avaient coutume de donner à leurs frais des spectacles dans la ville de Constantinople; c'étaient des courses de chars, qui obligeaient à de grandes dépenses. Isidore, préfet d'Illyrie, ayant représenté à l'empereur l'état d'indigence où se trouvait la ville de Delphes, comprise alors dans cette province, il dispensa toutes les villes d'Illyrie de ces contributions, défendit de les exiger, et ordonna que chaque ville ne serait obligée qu'aux frais des jeux qui se donneraient dans son enceinte. Théodose-le-Grand avait interdit les spectacles les jours de dimanches; Honorius étendit cette défense aux jours de fêtes; et Théodose-le-Jeune y ajouta le temps depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Les provinces ne pouvaient députer à l'empereur, sans avoir auparavant communiqué aux préfets du prétoire le contenu de leurs requêtes. Ceux-ci, abusant de leur autorité, s'étaient attribué le droit d'y répondre eux-mêmes; ensorte que le prince n'était plus instruit des besoins de ses sujets. Théodose réprima par une loi cette usurpation des préfets; il ordonna que les députés fussent in-

IX. Lois de Théodose.
Cod. Th. l. 4, tit. 14, leg. unic. tit. 22, leg. unic.
L. 10, tit. 21, leg. 3, tit. 20, leg. 18.
L. 11, tit. 20, leg. 5, 6, tit. 28, leg. 15, 16, 17.
L. 12, tit. 12, leg. ult.
L. 14, tit. 12, leg. 3.
L. 15, tit. 5, leg. 5.
Novel. Valent. 8.
Novel. Theod. 33.
Puffendorf, l. 4, c. 12.

troduits à son audience, pour lui présenter leurs plaintes ou leurs demandes. Les terres données par le prince ou déchargées des impositions ordinaires, payaient une taxe dans les besoins de l'état : Théodose régla cette taxe, afin qu'elle ne dépendît pas du caprice des gouverneurs : il ne l'exigea jamais avec rigueur, et fit fréquemment des remises de ce qui restait dû au fisc. Mais la loi la plus célèbre de ce temps-là, est celle qui établit la prescription de trente ans, après lesquels les droits dont on a joui paisiblement et sans réclamation pendant cet intervalle, ne peuvent plus être disputés : loi utile à la société civile, afin que les procès et les querelles ne puissent éternellement se reproduire, et que l'état et les possessions des particuliers ne flottent pas dans une perpétuelle incertitude. Valentinien adopta cette loi, vingt-cinq ans après, pour l'empire d'Occident. Théodose fut le premier qui donna une forme constante à l'académie de Constantinople. Il fonda vingt chaires de grammaire, dix pour la langue latine, autant pour la langue grecque; huit chaires de rhétorique, cinq de rhétorique grecque, trois de latine; une pour la philosophie, et deux pour la jurisprudence [1]. Il assigna des classes séparées sous les portiques du Capitole. Il défendit à tout autre maître de donner des leçons publiques; et à ces professeurs du Capitole, d'enseigner dans aucune maison particulière, sous peine de perdre les priviléges attachés à leur profession. Ces priviléges étaient considérables : après vingt ans d'exercice, ils étaient honorés du titre de comtes du premier ordre, et allaient de pair avec les lieutenants des préfets du

[1] Cet établissement fut ordonné par deux lois du 27 février 425.—S.-M.

prétoire [1]. Pour être admis à ces places distinguées, il fallait subir un examen en présence du sénat: c'était cette auguste compagnie qui jugeait du mérite des prétendants; on exigeait d'eux une probité irréprochable, le fond de la science, la facilité de la produire au dehors, l'intelligence des auteurs, et l'érudition propre de leur art.

La principale vertu de Théodose, et celle qui faisait le fond de son caractère, était une sage et noble modestie. Placé entre Dieu et ses sujets, il apercevait l'espace immense qui le séparait de la divinité, et l'étroit intervalle qui le distinguait des autres hommes. Il ne put souffrir les hommages presque divins qu'une adulation passée en coutume rendait aux statues des empereurs. On les ornait de fleurs, on brûlait devant elles de l'encens et d'autres parfums, on se prosternait à leurs pieds. Il proscrivit ces honneurs idolâtres, et ordonna de réserver à l'Être suprême tous ces signes d'adoration, qui ne peuvent convenir aux hommes, quelque élevés qu'ils soient. On raconte que ce prince, s'étant éloigné de ses gens dans une chasse, arriva fort fatigué à une cabane écartée: c'était la cellule d'un anachorète, qui était venu d'Égypte s'établir dans le voisinage de Constantinople. L'anachorète le prit pour un officier de la cour, et le reçut avec honnêteté. Ils firent la prière, et s'assirent. Théodose entra en conversation, et lui demanda ce que faisaient les moines d'Égypte: *Ils prient pour nous*, répondit le solitaire. L'empe-

x.
Modération de Théodose.
Cod.Th.l.15, tit. 4, leg. unic. et ibid. Paratitlon. Vitæ Patrum part.2, c. 14. Cedr. t. 1, p. 339.

[1] Ces honneurs furent effectivement accordés, en vertu d'une loi du 15 mars 426, à Helladius et à Syrianus, professeurs de grammaire grecque; à Théophile, professeur de grammaire latine, et aux sophistes Martin, Maxime et Léontius.—S.-M.

reur, jetant les yeux de toutes parts, ne vit dans la cellule qu'une corbeille où étaient un morceau de pain et un vase plein d'eau. Son hôte l'invita à manger et à boire; le prince l'accepta; et après ce repas frugal, s'étant fait connaître pour ce qu'il était, comme le solitaire se jetait à ses pieds, il le releva, en lui disant : *Que vous êtes heureux, mon père, de vivre loin des affaires du siècle! Le vrai bonheur n'habite pas sous la pourpre. Je n'ai jamais trouvé de plus grand plaisir qu'à manger votre pain et à boire votre eau.* En même temps, ses gens, qui le cherchaient, étant arrivés, il partit en se recommandant aux prières de l'anachorète. Celui-ci, craignant que cette aventure ne lui attirât quelque considération, quitta sa cellule et s'enfuit en Égypte.

An 426.

XI. Incursion des Huns.

Socr. l. 7, c. 43. Theod. l. 5, c. 37. Theoph. p. 73.

Pendant que Théodose [1] et Placidie s'occupaient à réformer les abus qui s'introduisaient de plus en plus dans les deux empires, les Huns, mécontents du peu de succès de leur expédition précédente, se jetèrent dans la Thrace, et, ravageant tout le pays, marchèrent vers Constantinople, ne menaçant de rien moins que de la ruiner de fond en comble [2]. Théodose, n'ayant point alors de troupes à leur opposer, eut recours aux prières, et le ciel prit sa défense. Plusieurs de ces Barbares furent tués de la foudre avec Rougas [3], leur chef; la

[1] En l'an 426, Théodose fut consul pour la douzième fois, et Valentinien III pour la seconde. — S.-M.

[2] Socrate dit bien positivement l. 7, c. 43, que ces Barbares étaient les mêmes que ceux qui avaient secouru l'usurpateur Jean. — S.-M.

[3] Le nom de ce prince est très-diversement écrit dans les auteurs : dans Socrate, l. 7, c. 43, Ῥούγας, dans Priscus, *excerp. leg.* pag. 47, Ῥούας; dans Jornandès, *de reb. Get.* c. 35, *Roas;* et dans Prosper, *Rugila;* Ῥοῖλος ou Ῥοῖλας dans Théodoret, l. 5, c. 37. Ce dernier historien l'appelle chef des Scythes nomades, Σκυθῶν τῶν νομάδων ἡγούμενος. — S.-M.

peste désola le reste de leur armée, et ils furent contraints de regagner le Danube. Il y eut cette année de grands troubles dans Alexandrie, dont les habitants s'égorgeaient les uns les autres. On ignore les causes et les circonstances de ces massacres trop ordinaires dans cette ville séditieuse [1].

XII. Les Goths assiégent Arles.

Prosp. chr. Sidon. carm. 7, v. 215 et seq. Isid. chr. Got Pagi ad Bar.

Aétius commençait à signaler son courage au service de Valentinien. Théodoric, roi des Goths établis dans l'Aquitaine, méprisant le gouvernement d'une femme, voulut étendre ses états, et vint mettre le siége devant Arles [2]. Les Goths poussaient les attaques avec vigueur, lorsqu'Aétius vint les forcer à lever le siége [3]. On fit avec eux un nouveau traité, et on leur donna plusieurs Gaulois en ôtage. Entre les autres était Théodore, parent de cet Avitus qui fut depuis empereur. Avitus, l'étant allé voir à Toulouse, inspira tant d'estime à Théodoric, que ce prince lui fit les offres les plus avantageuses pour l'attirer à son service. Mais Avitus, fidèle aux engagements de sa naissance, s'excusa de les accepter. A peine la ville d'Arles fut-elle délivrée du péril, qu'elle vit assassiner Patrocle, son évêque : il fut percé de plusieurs coups par un tribun nommé Barnabas. On crut que ce prélat, d'ailleurs indigne de l'épiscopat, qu'il

[1] On voit par les dates des lois, que Théodose passa une partie du mois de mai de cette année, à Nicomédie en Asie. — S.-M.

[2] Il s'agit ici d'une seconde tentative des Goths contre la ville d'Arles : ils poussèrent à cette époque leurs armes assez loin dans la Provence, sous les ordres d'un général nommé Anaoulfus. Voyez l'*histoire de Languedoc* de Dom Vaissette, t. I, p. 180. On trouve dans la chronique d'Idatius que ce général fut ensuite vaincu et fait prisonnier. *Per Aetium comitem non procul de Arelate quædam Gothorum manus exstinguitur, Anaolfo optimate eorum capto.* Idatius place cet événement en l'an 430. Voyez ci-après, § 35, p. 52. — S.-M.

[3] On apprend d'une ancienne vie de saint Hilaire, que les Romains étaient alors commandés par un certain Cassius. — S.-M.

avait usurpé, fut la victime de la haine que lui portait Félix, aussi méchant que lui. Félix était devenu général des troupes d'Occident à la place de Castinus, et avait reçu le titre de patrice. Il fit encore dans ce même temps massacrer à Rome un saint diacre nommé Titus, qui fut tué pendant qu'il remplissait les fonctions de son ministère, en distribuant aux pauvres les aumônes de l'Église.

An 427.

XIII. Conduite de Boniface en Afrique.

Olympiod. ap. Phot. cod. 80, p. 195.

Ce général, aussi jaloux et aussi fourbe qu'il était violent et sanguinaire, s'unit en secret avec Aétius pour perdre Boniface, le seul officier de l'empire dont le mérite et le crédit leur donnaient de l'ombrage [1]. Placidie avait à Boniface les plus grandes obligations : seul, il l'avait généreusement secourue, lorsqu'elle était bannie d'une cour et méprisée dans l'autre. D'ailleurs il se comportait en Afrique avec tant d'équité et de désintéressement, que pour se soutenir il semblait n'avoir besoin que de sa vertu. Sa valeur faisait trembler les Barbares voisins, qui n'osaient plus sortir de leurs montagnes pour venir insulter la province. Tantôt à la tête d'une armée, tantôt avec une petite troupe, il les avait toujours terrassés. Brave de sa personne, il avait même tué plusieurs de leurs chefs en combat singulier. On rapporte de lui un trait de cette vaillance brusque et impétueuse, qui s'assortit mieux au caractère d'un aventurier qu'à celui d'un grand capitaine. Un paysan vint se plaindre à lui d'un officier barbare qui servait dans les troupes romaines, et qui entretenait avec sa femme un commerce adultère : il en demandait justice au gé-

[1] En l'an 427, Hiérius, préfet d'Orient, et le général Ardabure furent consuls. Il paraît que ce dernier fut nommé pour l'Occident, et qu'il dut cette distinction à la reconnaissance de Placidie. — S.-M.

néral. Boniface, après s'être informé du lieu où il faisait sa demeure, lui ordonna de rester dans le camp, et de revenir le trouver le lendemain. Pour lui, dès que la nuit fut venue, il part secrètement, court à toute bride au domicile qui lui avait été indiqué et qui était éloigné de trois lieues, coupe la tête au Barbare, qu'il surprend avec la femme, et se rend au camp avant le jour. Le paysan s'étant présenté devant lui selon ses ordres, Boniface lui montre la tête sanglante, lui demande s'il la reconnaît, et le renvoie tout tremblant d'une si prompte et si sévère justice.

XIV. Changement de Boniface.

Marc. chr. Aug. ep. 220, t. 2, p. 812. Baronius. Till. Valent. III, art. 5.

Ce guerrier si courageux se laissa vaincre par une passion funeste, qui le plongea dans les plus grands malheurs. Placidie l'ayant chargé d'une commission, il devint dans ce voyage éperdument amoureux d'une fille fort riche nommée Pélagia; et, perdant alors de vue toutes les résolutions de retraite et de continence qu'il avait formées après la mort de sa première femme, il l'épousa. Elle était née Arienne; et, quoiqu'elle eût abjuré l'hérésie pour parvenir à cette alliance, son cœur y fut toujours attaché. Les Ariens prirent autorité dans sa maison; ils baptisèrent la fille qui naquit de ce mariage. Boniface lui-même, oubliant toute sa vertu, se livra par la suite à des concubines. Baronius conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que la commission de Boniface était pour l'Espagne; qu'il vit Pélagia à la cour du roi des Vandales, qui étaient Ariens, et que ce fut cette alliance qui forma sa liaison avec ces Barbares. A son retour en Afrique, Placidie récompensa ses services de la charge de comte des domestiques.

Cette nouvelle dignité augmenta la haine de ses ri-

XV. Sa révolte. Aug. ep. 220, t. 2, p. 812. Prosp. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Hist. Miscell. l. 14, ap. Murat. t. 1, p. 94. Till. vie de S. Aug. art. 334 et Valent. III art. 5.

vaux ; ils ne songèrent plus qu'à le pousser à bout ; et voici la ruse qu'ils mirent en œuvre. Aétius, qui n'avait cessé d'entretenir avec lui une feinte amitié, lui manda par une lettre secrète, *que tout était changé pour lui à la cour*; *que l'impératrice avait juré sa perte ; qu'elle était sur le point de le rappeler ; et que, s'il quittait l'Afrique, sa mort était assurée*. Il lui faisait valoir cet avis fidèle, et lui recommandait un secret inviolable. En même temps, il va trouver Placidie; il lui proteste qu'*étant ami de Boniface, ce n'est qu'avec un extrême regret qu'il se voit obligé de dévoiler ses projets pernicieux ; mais qu'il doit tout sacrifier à l'intérêt de son prince : que ce général n'a si bien défendu l'Afrique, que pour s'y rendre indépendant; qu'il s'en regarde déja comme souverain. Si vous voulez*, continua-t-il, *démasquer sa trahison, envoyez-lui ordre de revenir à la cour. Il n'obéira pas, et vous pourrez alors le traiter comme rebelle. Un ennemi déclaré est moins à craindre qu'un sujet perfide*. Il n'en fallut pas davantage pour faire oublier à Placidie tant de services importants. Crédule et toujours prête à recevoir tous les soupçons, elle suivit le conseil d'Aétius. Boniface, prévenu par la fourberie d'Aétius, reçoit fort mal l'envoyé de l'impératrice : il se répand en invectives ; et, sans rien dire de l'avis qu'il a reçu, il déclare qu'il va faire payer bien cher à Placidie sa cruelle ingratitude. Aussitôt il lève des troupes, et devient criminel pour défendre son innocence. Placidie, convaincue de la fidélité et du zèle d'Aétius, l'admet dans tous ses conseils. Félix le seconde, et la guerre est décidée contre Boniface. On fait passer des troupes en Afrique sous la conduite

de trois commandants, Mavortius, Galbion et Sinœcès. Ils assiégent le rebelle dans une place que l'histoire ne nomme pas. Sinœcès trahit les deux autres, qui sont tués; et il éprouve ensuite le même sort, voulant trahir Boniface. On envoie en leur place le comte Sigisvult [1], qui se rend maître de Carthage et d'Hippone. Cependant les Barbares, que Boniface avait contenus jusqu'alors, profitant de la discorde des Romains, se répandent dans la province et y font d'affreux ravages. Ce fut en cette occasion que saint Augustin écrivit à Boniface une lettre touchante, où, sans examiner la justice de la guerre qu'il fait à l'empire, il lui montre l'abîme où son ressentiment l'a plongé, et l'exhorte à la pénitence. Boniface, aveuglé par la colère, n'était plus en état d'écouter ces salutaires avis. Il fut sans doute plus docile à ceux de sa femme, qui lui offrait une ressource puissante dans le secours des Vandales. Dans son désespoir, il prit la funeste résolution de partager l'Afrique avec eux, plutôt que de la remettre à son souverain, qu'il ne regardait plus que comme son meurtrier.

XVI. Genséric, roi des Vandales.

Vict. Vit. l. 2, Sidon. carm. 5, v. 57 et seq. Idat. chr.

Depuis la défaite de Castinus, les Vandales avaient achevé la conquête de la Bétique, en se rendant maîtres de Séville, nommée alors Hispalis [2]. Leur roi Gondéric, après l'avoir saccagée, étant prêt d'entrer dans l'église de Saint Vincent, la plus riche et la plus respectée de cette ville, pour en piller les trésors, tomba

[1] Cet officier, qui était un barbare, ainsi qu'on le reconnait à son nom, fut consul en l'an 437. — S.-M.

[2] Idatius est plus détaillé dans sa chronique. *Wandali*, dit-il, *Balearicas insulas deprædantur : deindè Carthagine Spartariâ et Hispali eversâ, et Hispaniis deprædatis, Mauritaniam invadunt.* Par *Carthagine Spartariâ*, il entend parler de Carthagène, située dans la partie de l'Espagne, qui produisait *la sparterie.* — S.-M.

Isid. chr. Vand. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Jorn. de reb. Get. c. 33. Mariana, hist. Hisp. l. 5, c. 3. Ruinart, hist. persec. Vandalicæ.

mort[1]; et cet événement fut considéré de toute l'Espagne comme une punition divine[2]. Il laissait des enfants; mais Genséric, son frère bâtard, leur fut préféré par les Vandales. Il s'était fait une haute réputation de valeur, quoiqu'il fût d'assez petite taille et devenu boiteux par une chute de cheval. Il tiendrait un rang honorable entre les princes les plus illustres, s'il n'eût pas souillé sa conquête par d'énormes cruautés; guerrier intrépide, habile législateur, profond politique, adroit à former des intrigues et à diviser les nations qu'il voulait subjuguer; parlant peu, mais avec autorité et énergie; méprisant le luxe et les plaisirs[3]. Le sang des orthodoxes, qu'il répandit à grand flots, a rendu sa mémoire exécrable; il les persécuta d'autant plus cruellement, qu'il était, dit-on, apostat. Né d'une mère esclave, par laquelle il fut élevé dans la croyance catholique, il se fit Arien par ambition. On lui reproche encore d'avoir sacrifié à une politique inhumaine la veuve et les enfants de son frère Gondéric. Lorsqu'il se vit maître de la Mauritanie, il les fit noyer dans le fleuve Ampsagas, qui bornait la Numidie[4].

Boniface invita Genséric[5] à passer en Afrique, à

[1] Idatius place cet événement en l'an 428. — S.-M.

[2] Procope, *de bell. Vand.* l. 1, c. 3, nomme ce prince *Gontharis*, Γόνθαρις, et il prétend qu'il fut vaincu et pris dans une bataille contre les Allemans, πρὸς Γερμανῶν, qui le firent pendre. On croit que ces Allemans sont les Suèves établis en Espagne. — S.-M.

[3] Voici le portrait que Jornandès, *de reb. Get.* c. 33, trace de Genséric. *Gizericus staturâ mediocris, et equi casu claudicans, animo profundus, sermone rarus, luxuriæ contemptor, irâ turbidus, habendi cupidus, ad sollicitandas gentes providentissimus, semina contentionum jacere, odia miscere paratus.* — S.-M.

[4] (*Geisericus*) *qui sui fratris uxorem ligato pondere lapidum, in Ampsagam fluvium Cirtensem præcipitavit, et post necem matris, etiam filios interfecit.* Vict. Vit. l. 2, p. 21. — S.-M.

[5] Les consuls de l'an 428, furent

condition qu'ils partageraient entre eux cette vaste contrée, et qu'ils se prêteraient un secours mutuel contre leurs ennemis [1]. Le roi des Vandales ne balança pas d'accepter des propositions si avantageuses. L'établissement qu'on lui offrait était beaucoup plus étendu que ce qu'il occupait en Espagne, partagée entre trois peuples différents et toujours en guerre. Le général romain lui fournit des vaisseaux; et toute la nation reçut ordre de se préparer au départ. Genséric, étant prêt à s'embarquer, apprit que Hermigaire, capitaine suève, ravageait les provinces voisines. Pour ne pas déshonorer ses armes, en donnant à croire que son départ était une fuite, et qu'il cédait à la terreur que les Suèves lui inspiraient, il les va chercher avec une partie de ses troupes, les atteint en Lusitanie et les taille en pièces. Hermigaire, emporté par son cheval, se noie, près de Mérida [*Emerita*], dans le fleuve Anas, aujourd'hui la Guadiana [2]. Le vainqueur va rejoindre sa flotte, et passe le détroit au mois de mai [3]. Arrivé

An. 428.

XVII. Il passe en Afrique.

Vict. Vit. l. 1, p. 3. Prosp. chr. Idat. chr. Chr. Alex. p. 314. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Jorn. de reb. Get. c. 33. Theoph. p. 81.

Félix, général des troupes en Occident, et Taurus qui fut dans la suite préfet du prétoire d'Orient et patrice en 433. Les monuments nous apprennent que les noms du premier de ces consuls étaient Fl. Constantius Félix Victor. — S.-M.

[1] Il paraîtrait, d'après le récit de Procope, *de bel. Vand.* l. 1, c. 3, que les propositions de Boniface furent faites, lorsque Gondéric vivait encore, et qu'on était convenu que lui, Gondéric et Genséric, auraient chacun un tiers de l'Afrique, ἕκαστον τὸ Λιβύης τριτημόριον ἔχοντα. C'est dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre cet arrangement, et le départ des Vandales, que Gondéric mourut; car ils ne passèrent en Afrique, selon le même Procope, que sous le règne de Genséric seul. Γιζέριχον ἤδη αὐτοκράτορα ὄντα Βανδίλοις ἐς Λιβύην ἡγήσασθαι. — S.-M.

[2] Idatius attribue la mort d'Hermigaire à la vengeance divine; il prétend qu'il fut vaincu par Genséric, parce qu'il avait insulté la sainte martyre Eulalia, révérée à Mérida, *sanctæ martyris Eulaliæ injuriâ spreverat.* — S.-M.

[3] *Gaisericus rex de Bæticæ provinciæ litore cum Wandalis omnibus, eorumque familiis, mense maio ad Mauritaniam, et Africam, relictis transit Hispaniis.* Idat. Chron. — S.-M.

en Afrique, il fit le dénombrement de son peuple, qu'il trouva monter à quatre-vingt mille hommes, en y comprenant les vieillards, les enfants et les esclaves [1]. Mais Genséric, pour rendre sa puissance redoutable, faisait courir le bruit que ce nombre était celui de ses soldats [2]. Quoique l'histoire ne spécifie pas quelles provinces d'Afrique furent abandonnées aux Barbares, la suite des événements fait assez connaître que Boniface leur céda les trois Mauritanies, et que le fleuve Ampsagas fut la borne de la domination des Barbares. Les Romains et les Suèves s'emparèrent en Espagne des pays que les Vandales avaient quittés, et qu'ils ne cessèrent de se disputer jusqu'à ce que la puissance romaine fût entièrement abattue en Occident.

XVIII. Les Francs obligés de repasser le Rhin.

Prosp. chr. Cassiod. chr. Sidon. carm. 5, v. 211 et seq. Agath. l. 1, p. 14.

Pendant que la jalousie d'Aétius faisait perdre à l'empire une grande partie de l'Afrique, et mettait en danger tout le reste de cette belle province, sa valeur regagnait le terrain dont les Francs s'étaient emparés en-deçà du Rhin. Il fit un grand carnage de cette nation, et la força d'abandonner la Gaule et de repasser le fleuve [3]. On ne sait si cette défaite termina le règne

[1] *Qui reperti sunt senes, juvenes, parvuli, servi vel domini octoginta millia numero.* Vict. Vit. l. 1, p. 3. On apprend de la chronique d'Idatius, que Genséric passa en Afrique avec toute la nation vandale, *cum Wandalis omnibus, eorumque familiis.* Ceux qui l'accompagnaient cependant n'étaient pas tous Vandales. Possidius dit, dans sa Vie de saint Augustin, qu'il y avait avec eux des Alains, des Goths et des personnes qui appartenaient à d'autres nations. *Manus ingens immanium gentium Vandalorum et Alanorum, commixtam secum habens Gothorum gentem, aliarumque diversarum personas.* Voyez ci-après livre XXXII, § 16. — S.-M.

[2] *Quâ opinione divulgatâ, usque in hodiernum diem à nescientibus, armatorum tantus numerus æstimatur, quum sit nunc exiguus et infirmus.* Vict. Vit. l. 1, p. 3. Procope rapporte la même chose, *de bel. Van.* l. 1, c. 5. Il paraît par ce qu'il dit ensuite, que des Maures se joignirent aux Vandales et secondèrent leurs entreprises. — S.-M.

[3] C'est ce que dit le chroniqueur Prosper, qui met cette victoire sous

de Pharamond, ou commença celui de son successeur [1]. Pharamond mourut cette année 428 [2]. Clodion lui succéda [3] : celui-ci est regardé par plusieurs auteurs comme le premier roi des Français, parce qu'il fut le premier qui les fixa pour toujours dans la Gaule, ainsi que nous le verrons dans la suite [4]. Le nom de Chevelu qu'on lui donne, convenait alors à tous les rois des Francs. Différents en cela des autres Barbares, ils étaient curieux de leur chevelure; ils l'arrangeaient avec soin et y employaient diverses sortes de poudres et d'essences. Partagée par-devant, elle flottait avec grace sur leurs épaules : c'était l'ornement distinctif de la famille royale. Le reste de la nation avait communément les cheveux blonds, mais elle les portait fort courts, ou

Jorn. de reb. Get. c. 34. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 126 et 131. Till. Valent. III, art. 7.

le consulat de Félix et de Taurus. *Pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant, Aetii armis recepta.* Ce fait se retrouve à peu près avec les mêmes termes dans la chronique de Cassiodore. — S.-M.

[1] Les auteurs ne précisent rien; ils ne font qu'indiquer les faits dans leurs maigres chroniques. Jornandès dit, c. 34, qu'Aétius avait défait les Suèves et les Francs, dans de sanglantes batailles, et qu'il les avait contraints de se soumettre à l'empire. *Superbiam Suevorum, Francorumque barbariem immensis cædibus servire romano imperio coegisset.* — S.-M.

[2] Les auteurs anciens ne disent rien de pareil. On lit seulement dans la chronique de Prosper Tiro, que Chlodion régnait sur les Francs en l'an 428. — S.-M.

[3] Une ancienne généalogie, qui paraît remonter à une époque très-reculée et qui fait connaître la postérité de Clodion par Clodebaud, dit positivement que Clodion était fils de Pharamond, et qu'il eut un frère appelé Cleno. *Faramundus genuit Cleno et Cludiono.* — S.-M.

[4] Sidonius Apollinaris est le premier auteur qui ait parlé de Clodion, dont il était contemporain. Il le nomme *Cloio*; et en rappelant les exploits d'Aétius, *carm.* 5, v. 211 et seq. il célèbre ceux du roi des Francs.

..................Post tempore parvo
Pugnastis pariter, Francus quâ Cloio patentes
Atrebatum terras pervaserat.

Grégoire de Tours l'appelle, l. 2, c. 9, *Chlogio;* dans Frédégaire, on lit *Chlodeo,* et ailleurs *Chlochilo,* mais ordinairement *Chlodio.*—S.-M.

noués sur le sommet de la tête, en sorte qu'ils retombaient sur le front et que le cou était découvert. Un auteur achève de nous peindre les Francs de ce temps-là. Ils étaient de grande taille, avaient les yeux bleus, se rasaient la barbe, portaient de larges baudriers, et des habits serrés sur le corps et qui ne descendaient que jusqu'au-dessus du genou. Leurs armes étaient des boucliers légers, des javelots fort courts qu'ils lançaient avec force en courant à l'ennemi, et des haches qui portèrent leur nom et furent appelées *francisques* [1]. La victoire d'Aétius leur enleva leur conquête, mais non pas leur courage, ni même leur ancienne renommée [2].

An 429. XIX. Attaques des Barbares. Till. Valent. III, art. 9.

Jamais tant d'orages ne s'étaient formés à la fois contre la puissance romaine [3]. Les Francs sur les bords du Rhin, les Visigoths dans la Gaule méridionale, les Suèves en Espagne, les Vandales en Afrique, et au septentrion de l'Italie les Juthonges et les peuples des Alpes révoltés, s'efforçaient comme à l'envi de démembrer l'empire et d'en envahir les provinces [4]. Valentinien aurait eu besoin d'autant de généraux qu'il avait de peuples à combattre; et toute sa ressource ne con-

[1] Cette description du costume et de l'armure des Francs se trouve dans Sidonius Apollinaris, *carm.* 5, v. 238-249. Elle est curieuse et présente plusieurs indications importantes. S.-M.

[2] Plusieurs auteurs et l'abbé Dubos entre autres, *hist. crit. de la monarch. franç.* l. 2, c. 7, prétendent avec assez de raison, que les Francs ne perdirent pas alors toutes leurs possessions dans la Gaule, mais qu'ils en conservèrent la plus grande partie. Elles furent seulement restreintes par la victoire d'Aétius; mais comme les autres Barbares possessionnés dans la Gaule, ils continuèrent d'y garder un territoire qu'ils tenaient des Romains. — S.-M.

[3] Les consuls de cette année furent Florentius, préfet de Constantinople en 422, et plusieurs fois préfet du prétoire d'Orient depuis 428 jusqu'en 455, et Dionysius, né en Thrace et général des armées de Syrie en 431. — S.-M.

[4] Sidonius Apollinaris célèbre ces

sistait qu'en deux capitaines, braves et habiles à la vérité : mais Boniface était rebelle, et Aétius songeait bien plus à détruire son rival qu'à sauver l'empire. Les autres commandants, dispersés sur les frontières, avaient si peu de mérite, que l'histoire n'a pas même daigné en recueillir les noms. On sait cependant celui de Cassius, qui commandait dans la Gaule Narbonnaise, pour la défendre contre les Visigoths : mais il n'est connu que par le service qu'il rendit à la ville d'Arles, en contribuant à élever saint Hilaire sur le siége épiscopal.

XX. Guerres des Suèves en Espagne.

Idat. chr. Isid. chr. Suev. Till. Valent. III, art. 32.

Les peuples de Galice, abandonnés par les Romains, se défendaient contre les Suèves avec un courage opiniâtre. Cantonnés dans les forts et dans les châteaux de leurs montagnes, ils ne cessaient de courir sur les Barbares. Ils en enlevaient un si grand nombre, qu'Herméneric se vit obligé de consentir à l'échange des prisonniers, et de leur accorder la paix [1]. Elle fut bientôt rompue par les Suèves, accoutumés au pillage [2]. Idatius, évêque de Chiaves, alors ville épiscopale comprise dans la Galice sous le nom d'*Aquæ Flaviæ*, passa en Gaule pour implorer le secours d'Aétius, qui

victoires d'Aétius, dans son Panégyrique d'Avitus, compagnon de ce général, *carm.* 7, v. 233 et seq.

> Nam post Iuthungos, et Norica bella, subacto
> Victor Vindelico, Belgam, Burgundio quem trux
> Presserat.

Idatius parle de deux expéditions d'Aétius contre les peuples du Noricum. Sous l'an 430, il dit, *Iuthungi per eum debellantur, et Nori*; et sous l'an 431, *Aetius dux utriusque militiæ Noros edomat rebellantes.* — S.-M.

[1] *Suevi sub Hermerico rege medias partes Gallæciæ deprædantes, per plebem, quæ castella tutiora retinebat, actâ suorum partim cæde, partim captivitate, pacem, quam ruperant, familiarum, quæ tenebantur, rehibitione instaurant.* Idat. Chron. — S.-M.

[2] Ces événements ne sont connus

faisait la guerre aux Francs. En même temps, Théodoric, roi des Visigoths, désirant d'étendre sa domination en Espagne, et voulant profiter de ces troubles, députa Vetton aux peuples de Galice, pour leur offrir sa protection. Ils la jugèrent aussi dangereuse que les hostilités des Suèves, et s'excusèrent de l'accepter [1]. Aétius ne crut pas devoir engager l'empire dans une nouvelle guerre; il prit le parti de négocier avec les Suèves, et leur envoya, avec Idatius, le comte Censorius, qui fut bien reçu d'Herméméric. Ce prince consentit à un traité de paix, dont les évêques furent médiateurs [2]. On lui donna des ôtages; et comme les Espagnols se reconnaissaient encore sujets de l'empire, on députa l'évêque Symphosius pour obtenir la ratification de l'empereur. Sur quelque difficulté que fit la cour de Ravenne, Herméméric recommença les ravages : mais Censorius, député de nouveau avec Frétimond, renoua la négociation [3]. Une longue maladie, qui affaiblissait le roi des Suèves, contribua sans doute à la faire réussir, et détermina Herméméric à céder la couronne à son fils, nommé Réchila. J'ai conduit l'histoire des Suèves jusqu'à l'année 438. Herméméric avait régné vingt-huit ans depuis son entrée en Espagne. Il mourut en 441, après sept ans de maladie [4].

que par cette phrase d'Idatius: *Rursùm Suevi initam cum Gallæcis pacem libata sibi occasione conturbant.* — S.-M.

[1] *Vetto, qui de Gothis dolosè ad Gallæciam venerat, sine aliquo effectu redit ad Gothos.* Idat. Chron. — S.-M.

[2] *Sub interventu episcopali.* Idat. Chron. — S.-M.

[3] Ces ambassadeurs furent envoyés, selon Idatius, en l'an 437; il paraît que la paix fut conclue, car il dit, sous l'année suivante : *Suevi cum parte plebis Gallæciæ, cui adversabantur, pacis jura confirmant.* — S.-M.

[4] Tous ces faits racontés ici d'une manière si sommaire, ne sont connus, comme on a pu le voir, que par de courtes indications du chroniqueur Idatius. Il est presque le seul auteur, qui nous fasse connaître l'histoire de l'Espagne à cette époque. — S.-M.

xxi. [Fin du royaume d'Arménie.] [Mos. Chor. l. 3, c. 63 et 64. Laz. de Pharb. c. 13, 14 et 15.]

— [Pendant que de tous les côtés il se formait en Europe de nouveaux royaumes aux dépens de l'empire, l'Orient voyait s'éteindre l'antique monarchie des Arsacides. L'Arménie, ruinée, affaiblie et partagée, allait être effacée de la liste des puissances de l'Asie, et son roi, qui, depuis environ quarante ans, n'était plus qu'un vassal du monarque persan, allait être remplacé par un simple lieutenant du grand roi. Ardaschir, le fils de Bahram-Schahpour, à qui Bahram V avait donné la couronne, en l'an 423, lorsqu'il était à peine âgé de dix-huit ans [1], s'en était montré bientôt indigne. Sa mauvaise conduite ne tarda pas à amener l'entier asservissement de sa nation. On ignore le détail des crimes qui portèrent les seigneurs du pays à se révolter contre lui; il paraît que ses débauches effrénées en furent ou le principal motif, ou le prétexte : quoi qu'il en soit, Ardaschir devint bientôt l'objet de leur haine, et ils résolurent de l'accuser auprès de la cour de Perse. Ce mécontentement et la démarche criminelle qui en fut la suite, étaient peut-être le résultat des manœuvres secrètes des partisans et des agents de l'étranger; un prêtre intrigant, Sormak d'Ardské [2], dans le pays des Peznouniens [3], ennemi du grand pa-

[1] Voyez t. 5, p. 505 et 506, liv. xxx, § 56.— S.-M.

[2] Voyez au sujet de cette ville, mes *Mémoires histor. et géogr. sur l'Arménie*, t. 1, p. 104. L'anonyme grec publié par Combéfis (*Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 274 et 290), et déja plusieurs fois cité dans ces notes, est parfaitement d'accord avec les Arméniens, dans ce qu'il dit du nom et de l'origine de cet usurpateur du trône patriarcal. Il l'appelle *Sormak*, et sa patrie *Artzace*. Σορμάκ ἀπὸ τοῦ Ἀρτζακὲ. Selon le même auteur, il fut le premier des chefs de l'église d'Arménie, qui se séparèrent de l'unité catholique. Ἡ δὲ ἀρχὴ τῆς αὐθαδείας αὐτοῦ, ἀπὸ τῆς τοῦ Σορμάκ ἐξουσίας ἔλαβε τὴν ἀρχὴν τοῦ κακοῦ. —S.-M.

[3] Le pays de Peznounie compris dans la province de Dourouperan, était situé sur les bords du lac de Van, du côté du nord-ouest. Ce lac en rece-

triarche Sahag, dont il ambitionnait la haute dignité, les encourageait surtout dans ce coupable dessein. Les seigneurs n'osèrent cependant pas le mettre à exécution, sans l'assentiment du vénérable patriarche. Celui-ci refusa hautement de prendre part à une accusation, qu'il regardait comme funeste à l'Arménie, en ce qu'elle ne tendait à rien moins qu'à lui faire perdre le reste d'indépendance qu'elle avait conservé jusqu'alors, et à soumettre des chrétiens à l'autorité directe des adorateurs du feu. Il leur représenta qu'*avant de prendre une telle résolution, il serait bon de connaître les avis de l'empereur Théodose; que les reproches que l'on pouvait faire avec justice au roi, et les crimes trop réels dont il était coupable, n'étaient pas des motifs suffisants pour en agir ainsi; que le roi était dissolu, mais qu'il était chrétien, et qu'il ne révérait pas le feu, qu'il n'adorait pas les éléments*[1]. *Enfin*, ajoutait-il, *rien ne pourra jamais me décider à livrer à son ennemi la brebis malade qui m'a été confiée.* Cette réponse, dictée autant par un patriotisme éclairé, que par la charité évangélique seule, irrita tellement les seigneurs arméniens, qu'ils confondirent le roi et le patriarche dans leur aveugle haine. Ils déposèrent ce respectable pontife, et mirent Sormak en sa place. Ils partirent ensuite pour la Perse, avec leur nouveau patriarche, et ils y dénoncèrent Ardaschir et Sahag comme des partisans des Romains; accusation qui ne manquait jamais son effet auprès des

vait même le nom de *mer de Peznounie*. Ce canton formait une puissante principauté. Voyez mes *Mémoires hist. et géog. sur l'Arménie*, t. 1. p. 100, 103 et 252.—S.-M.

1 On sait que les sectateurs de Zoroastre professaient une grande vénération pour le feu, l'eau et toutes les substances élémentaires. —S.-M.

rois de Perse, toujours disposés à douter de la fidélité de leurs sujets chrétiens[1]. Malgré son âge extrêmement avancé[2], Sahag fut mandé en Perse avec le roi, pour y répondre à leurs accusateurs. Le saint évêque résista courageusement à toutes les instances du roi de Perse, qui voulait l'engager à déposer contre son souverain; les caresses et les sollicitations de son parent Suréna[3], intendant général du royaume[4], qui lui offrait, de la part de Bahram[5], le gouvernement de l'Arménie pour son petit-fils Vartan-le-Mamigonien[6], avec tous les droits régaliens, ne purent l'ébranler. Le monarque persan ne prit pas moins la résolution de passer outre: le sort de l'Arménie fut soumis à la décision d'un grand conseil composé des principaux de l'état; on y entendit les accusateurs et les ennemis d'Ardaschir. La destruction du royaume d'Arménie, objet constant des vœux des souverains persans, fut bientôt décidée. Ardaschir, déposé, fut condamné à une prison perpétuelle[7], et ses possessions personnelles fu-

[1] Voyez t. 5, p. 95, liv. XXVI, § 9. — S.-M.

[2] Saint Sahag devait avoir à cette époque, quatre-vingt-quinze ou quatre-vingt-seize ans. Voyez ci-dev. t. 5, p. 30, not. 1, liv. XXV, § 15. — S.-M.

[3] Ce personnage appelé par Moyse de Khoren, l. 3, c. 64, *Souren Balhav*, appartenait à la branche de la race des Arsacides (*Balhavouni*), connue sous le nom de *Souréniane*, qui avait conservé en Perse, sous la domination des Sassanides, le haut rang qu'elle possédait du temps des Arsacides. Voyez t. 3, p. 79, not. 2, liv. XIV, § 15. —S.-M.

[4] *Hazarabied* de la Perse, c'était la première dignité civile du royaume. J'expliquerai un peu plus loin, p. 33, note 2, ce que c'était que cette dignité. — S.-M.

[5] Moyse de Khoren dit, l. 3, c. 64, du *roi des rois*: c'était le titre officiel du roi de Perse. — S.-M.

[6] Ce personnage était fils d'Hamazasp-le-Mamigonien et d'Anouisch, fille du patriarche. Voy. t. 5, p. 30 et 31, liv. XXV, § 15. — S.-M.

[7] Il est probable que le souverain détrôné fut, comme tous les autres prisonniers d'État, envoyé dans la célèbre prison de la Susiane (*Khoujasdan*), connue sous le nom de *château de l'oubli*. Voyez t. 3, p. 296, note 2, liv. XVII, § 12.—S.-M.

rent confisquées au profit du trésor royal. C'est ainsi que la dynastie des Arsacides cessa de régner en Arménie, après une durée de cinq cent quatre-vingts ans [1].]

XXII. [Organisation de l'Arménie persanne.] [Mos. Chor. l. 3, c. 64. Laz. de Pharb. c. 15.]

—[La déposition d'Ardaschir n'apporta pas, pour le moment, de grands changements en Arménie. Les seigneurs et toutes les familles puissantes conservèrent leurs souverainetés héréditaires, leurs droits et leurs prérogatives. Leurs rapports de dépendance à l'égard du roi de Perse furent les mêmes que par le passé, envers les monarques de leur nation. Le roi de Perse n'acquit que les villes, les forts et les territoires qui relevaient directement de la couronne; il en confia le gouvernement et la défense à un officier militaire de premier rang, décoré du titre de *Marzban*, ou *commandant de frontière* [2]. Cette charge fut plusieurs fois dans la suite conférée à des princes arméniens. Le premier gouverneur envoyé par Bahram s'appelait Mihir-Schahpour [3]. L'administration intérieure et la

[1] Le royaume des Arsacides en Arménie avait été fondé en l'an 151 av. J.-C. par le roi des Parthes Mithridate-le-Grand. Ce prince est nommé par les auteurs arméniens, Arsace-le-Grand. Il donna l'Arménie à son frère *Vagharschak* ou Valarsace. Celui-ci fixa sa résidence à Nisibe dans la Mésopotamie, et régna vingt-deux ans. Il eut pour successeur son fils Arsace Ier, grand-père du célèbre Tigrane qui prit le titre de *roi des rois*. Ses descendants se divisèrent en plusieurs branches, qu'il n'est pas toujours facile de bien distinguer. Il en est de même de la succession des rois. Pendant toute la durée de leur puissance, à l'exception du temps de Tigrane et de son père Ardaschès, ils furent plus ou moins et tour à tour dépendants des Parthes ou des Romains. Voyez la succession de ces princes dans mes *Mémoires histor. et géograph. sur l'Arménie*, t. 1, p. 410-414. — S.-M.

[2] L'annaliste grec publié par le P. Combéfis, *in Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 271, dit aussi qu'après la déposition d'Ardaschir qu'il appelle *Artachetzé* Ἀρταχέτζη, l'Arménie fut gouvernée par un *Marzban*, καὶ μετὰ ταῦτα ἐκράτησε τῶν Ἀρμενίων ἡ Μαρσπάνη. J'ai déja plusieurs fois donné l'explication de ce titre, voyez t. 1, p. 408, note 2, liv. VI, § 14 et ailleurs. — S.-M.

[3] Moyse de Khoren, l. 3, c. 64, donne à cet officier, le nom de *Veh-*

rentrée des revenus publics furent confiées à un Arménien, Vahan, prince des Amadouniens [1], avec le titre d'*Hazarabied*, qui équivaut à peu près à celui d'intendant-général [2]. Tous les seigneurs qui avaient contribué à l'accomplissement de cette révolution fatale à l'Arménie, revinrent comblés de présents, avec le lieutenant du roi de Perse.

Mihir-Schabouh. Le mot *Veh* qui précède son nom signifie *pur, excellent*. C'est la qualification de tous les sectateurs de Zoroastre. L'histoire d'Arménie en fournit d'autres exemples. Sur les monuments des Sassanides, la même qualification se trouve, sous la forme *Vohia* en pehlvi. On dit, dans le persan actuel, *beh*. Les Parsis, restés attachés jusqu'à présent à la loi de Zoroastre, s'appellent eux-mêmes *Behdinan*, ce qui dérive de *Beh-din*, c'est-à-dire *l'excellente loi*. — S.-M.

[1] Voyez ce que j'ai dit sur les Amadouniens, t. I, p. 410, note 1, liv. VI, § 14. — S.-M.

[2] Hésychius nous apprend qu'il existait à la cour de Perse des officiers appelés ἀζαραπατεῖς, dont il explique les fonctions par les mots οἱ εἰσαγγελεῖς, c'est-à-dire *les introducteurs*. Il parait aussi qu'ils étaient chargés de présenter les requêtes, car Hérodote les nomme ἀγγελιηφόροι, I, 120; III, 34 et 118; IV, 71. Le nom de cette dignité se retrouve dans Ctésias, sous la forme ἀζαβαρίτης. Les écrivains grecs et latins l'expriment plus souvent par le mot χιλίαρχος, ou *Chiliarchus*, aimant mieux indiquer le sens du mot que les fonctions de la charge. Telle est en effet la signification du mot *Hazarabied* en arménien. On devait dire en persan *Hazarapad*. *Hazar*, dans les deux langues, signifie *mille*, et *bied* en arménien et *pad*, en persan, *chef*. D'après ce sens on devrait croire qu'il s'agit d'une dignité militaire, tandis qu'au contraire, il est facile de voir par les faits que c'était une dignité civile d'un ordre très-relevé. L'*Hazarabied* tenait le second rang en Arménie. Ceci est d'accord avec un passage de Cornélius Népos, *in Conon*. c. 3, où il est dit que le chiliarque tenait en Perse la seconde place dans l'État. *Chiliarchum, qui secundum gradum imperii tenebat*. Les auteurs anciens parlent tous du chiliarque comme d'un très-grand personnage. Voici quelle est, selon moi, la véritable explication de l'emploi d'une telle dénomination : les anciens Persans supposaient, dans leurs idées cosmogoniques et religieuses, que le monde était divisé en mille parties; la terre ou le monde sublunaire, image de l'univers, était supposée partagée de même. L'empire persan, qui était à son tour une autre représentation du monde de Dieu, se partageait de la même façon. De-là l'idée d'appeler *chef de mille* l'administrateur des affaires du royaume. On fait souvent allusion dans le *Zend-avesta* à ces opinions cosmogoniques. — S.-M.

XXIII. Déposition du patriarche Sahag.] [Mos. Chor. l. 3, c. 64 et 65. Laz. Pharb. c. 14 et 15.]

—[Le patriarche partagea la disgrace de son souverain; ses biens furent confisqués et sa place donnée au traître Sormak. Il n'en jouit pas long-temps : les mêmes seigneurs, qui avaient contribué à l'élever à ce haut rang, l'en chassèrent un an après [1], et il fut contraint de se contenter de l'évêché du pays des Peznouniens, qu'il obtint du roi de Perse [2]. Ce prince tenta alors l'exécution d'une mesure qu'il croyait utile à ses intérêts, et qui lui fut suggérée par les grands du pays. Elle consistait à placer à la tête du clergé arménien, un prêtre syrien, parce qu'il comptait plus sur le dévouement des ecclésiastiques de cette nation [3]. Il mit donc sur le trône de saint Grégoire un Syrien nommé Berkischoï [4], pendant qu'il retenait en Perse le légitime patriarche. La conduite scandaleuse, les dépenses excessives, la rapacité du nouveau pontife, l'insolence et la vie débauchée [5] des prêtres ses compatriotes, qui étaient alors en grand nombre en Arménie, et peut-être l'antipathie nationale, rendirent en peu de temps le patriarche in-

[1] C'est Moyse de Khoren seul, l. 3, c. 64, qui fixe, à une année la durée de l'usurpation de Sormak; les autres auteurs arméniens en parlent vaguement. — S.-M.

[2] Il garda long-temps cette dignité, et on le verra dans la suite figurer avec honneur entre les prélats arméniens appelés à confesser la foi de J.-C. — S.-M.

[3] Voyez ci-dev. t. 5, p. 319, note 2, liv. XXVIII, § 31. L'anonyme grec publié par Combéfis (*Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 290) prétend que les Arméniens eux-mêmes, demandèrent au roi de Perse un patriarche étranger. *Donne-nous*, lui dirent-ils, *quelqu'un de ton pays, que nous n'ayons plus un Arménien.* Δὸς ἡμῖν ἐκ τῆς χώρας σου, καὶ μὴ ἔχω ἡμῖν Ἀρμένιος. — S.-M.

[4] C'était un Syrien-Persan, ou sujet du roi de Perse, τὸν Περσικὸν τὸν Σύρον, selon l'anonyme grec, *Auct. Bib. Patr.* t. 2, p. 290. Cet auteur ne donne pas son nom. Ce nom, qui signifie en syriaque *la bénédiction de Jésus*, est commun parmi les prêtres syriens. L'histoire ecclésiastique fait mention de beaucoup d'évêques qui le portèrent. Il est écrit *Brichjesu* par Assémani, dans sa Bibliothèque orientale. — S.-M.

[5] Les auteurs arméniens, et Lazare de Pharbe en particulier, c. 15, rapportent que les prêtres syriens étaient dans l'usage d'avoir des maitresses. — S.-M.

trus l'objet de la haine des Arméniens, qui ne cessèrent de fatiguer la cour de leurs réclamations [1]. Ils se divisèrent en deux partis, qui envoyèrent, chacun de leur côté, une députation au roi. Les uns, à la tête desquels on remarquait Vatché, prince des Ardzrouniens [2], et Hmaïag, prince d'Aschots [3], désiraient un autre pontife, à la volonté du roi; les autres, par l'organe de Manedj, prince des Abahouniens [4], et de Spandarat, prince de Camsar [5], demandaient que Sahag fût réintégré dans sa dignité. L'assemblée des évêques du pays, présidée par Mesrob, l'ami dévoué de saint Sahag, envoya le prêtre Diroug de Zaréschad [6], pour faire la même prière. Des messagers d'Anatolius, qui commandait pour l'empereur les frontières d'Orient, et qui jouissait d'une grande considération à la

1 Moyse de Khoren, l. 3, c. 64, fixe à trois ans la durée du pontificat de Berkischoï; il est d'accord avec l'anonyme grec de Combéfis, qui rapporte que les Arméniens chassèrent Berkischoï, après trois ans, μετὰ τρία ἔτη μισήσαντες καὶ αὐτὸν, κατέβαλον. — S.-M.

2 Voyez ce que j'ai dit ci-dev., t. 2, p. 236, liv. x, § 19, de la race et de la principauté des Ardzrouniens. — S.-M.

3 Le pays d'Aschots, situé dans la partie septentrionale de la province d'Ararat, était limitrophe de la Gogarène, qui fait actuellement partie de la Géorgie sous nom de Somkheth. Il était près du canton de Daschir, où se trouvait la ville de Lorhi, qui subsiste encore actuellement, et qui fut au dixième siècle la résidence d'une branche de la famille royale des Pagratides. — S.-M.

4 Le pays d'Ababouni, appelé par les Grecs du moyen âge Ἀπαχουνῆς, était situé dans la partie centrale de l'Arménie, et il était compris dans la province de Douroupéran. Voyez ce que j'en ai dit dans mes *Mémoires histor. et géogr. sur l'Arménie*, t. 1, p. 100. — S.-M.

5 Il est probable que ce prince était fils de Hrahad, prince de Camsar, fils de Gazavon, qui avait été longtemps captif en Perse avec le roi Chosroès. Voyez ci-dev. t. 5, p. 96, liv. xxvi, § 9 et p. 437, liv. xxx, § 9. — S.-M.

6 Cette ville était dans le pays de Vanand, situé au nord de l'Araxes et compris dans la province d'Ararat. Voyez ci-dev. t. 3, p. 283, not. 1, liv. xvii, § 7. On trouvait une autre ville du même nom dans la province d'Aghiovid. Voyez t. 2, p. 230, note 1, liv. x, § 13. — S.-M.

cour de Perse [1], s'y joignirent aussi. Ce général suppliait Bahram de permettre que le saint patriarche fût libre au moins de venir gouverner les églises de l'Arménie occidentale, si on ne voulait pas le laisser remonter sur son trône et commander au clergé arménien, qui reconnaissait la domination persanne.

XXIV. [Le roi de Perse le laisse retourner en Arménie.] [Mos. Chor. l. 3, c. 64 et 65. Laz. Pharb. c. 15.]

— [Le peu d'accord des princes arméniens dans leurs demandes embarrassa beaucoup le roi de Perse. Il voulait contenter également les deux partis; il accueillit donc leurs plaintes communes : il déposa Berkischoï, et il partagea le gouvernement religieux du pays entre saint Sahag et un autre Syrien, qu'il donna pour successeur à Berkischoï. Celui-ci se nommait Samuel [2]; il fut investi de fort grands pouvoirs, lorsqu'on lui donna le gouvernement de l'église d'Arménie. On y joignit le soin de rendre la justice, et la charge de recueillir les tributs, ce qui le rendit le collègue du gouverneur persan [3], plutôt qu'un supérieur ecclésiastique. Pour Sahag, le roi lui permit bien de retourner en Arménie, mais il lui enjoignit de ne s'occuper que des affaires spirituelles, lui commandant, pour tout autre objet, de prendre les ordres de Samuel. On lui fit don de quelques villages et de quelques terres, pour pouvoir soutenir sa dignité. Bahram prit congé de lui en présence de toute sa cour, et il lui recommanda en le renvoyant de *lui garder fidèlement la foi qu'il lui*

[1] On a déja pu voir cy-dev. t. 5, p. 446, liv. XXX, § 13, qu'il était depuis long-temps comte ou gouverneur de l'Arménie romaine. On verra ci-après, p. 132, liv. XXXII, § 30, comment ce général usa de son influence pour rétablir la paix entre l'empire et les Perses. — S.-M.

[2] L'anonyme grec de Combéfis, *Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 290, lui donne, mais sans doute par une erreur de copiste, le nom inconnu de *Mousoulion*. Πάλιν ἔδωκεν αὐτοῖς, dit-il, τὸν Μουσούλιον τὸν Σύρον. — S.-M.

[3] C'est-à-dire du *Marzban*. — S.-M.

avait jurée, et de ne plus songer à entretenir de criminelles relations avec les Grecs, s'il ne voulait attirer de nouveaux malheurs sur sa patrie, et la rendre l'objet de son courroux. Ces adieux sévères font assez voir quels étaient les craintes et les soupçons du roi, et les préventions que l'on était parvenu à lui inspirer contre le patriarche et contre le clergé arménien. Ces préventions n'étaient pas, après tout, sans fondement; il était assez évident que le patriarche et les évêques, quoique soumis, étaient peu affectionnés aux Persans, qu'ils ne pouvaient regarder que comme des infidèles, oppresseurs et ennemis naturels de la religion chrétienne. Sahag ne fut point intimidé par les reproches du roi, malgré son grand âge, puisqu'il avait alors plus de cent ans: il prit la parole avec hardiesse; et, dans un discours aussi sage qu'éloquent, il sut peindre avec des couleurs, et si vives et si vraies, la malice et la haine de ses ennemis, non moins acharnés contre lui que contre leur patrie, il repoussa avec tant d'habileté leurs accusations, qu'il parvint à se justifier pleinement, et qu'il charma le roi et ses courtisans, en réduisant ses adversaires au silence. Le monarque fut si touché, qu'il ordonna à ses officiers de faire compter au patriarche une somme fort considérable; mais celui-ci la refusa généreusement. Son parent Suréna, l'Arsacide [1], avait été chargé de la lui offrir, de la part du prince. « Remportez, lui dit-il, un « or dont je n'ai pas besoin. Je vous supplie seulement « d'employer le crédit dont vous jouissez auprès de « votre souverain, pour des choses plus utiles. Obtenez

[1] Voyez ci-dev. § 21, pag. 31, not. 3. — S.-M.

« de lui, que les seigneurs arméniens soient réta-« blis dans leurs droits et leurs prérogatives, selon « l'ordre réglé autrefois par Ardeschir, le premier des « Sassanides [1], et que les gouverneurs [2] persans ne « puissent plus y apporter aucun changement. Tâchez « d'obtenir aussi que le jeune Gazavon, fils de Rha-« had [3], votre parent et le mien, soit réintégré dans « ses possessions, ou qu'il obtienne au moins un rang « honorable parmi les seigneurs du royaume, en atten-« dant qu'un autre roi lui rende la dignité de ses « ancêtres. » Le roi consentit non-seulement à tout ce que désirait le patriarche, mais il lui accorda encore une grace qu'il n'avait pas sollicitée, peut-être parce qu'elle regardait sa famille : le petit-fils de Sahag, Var-tan-le-Mamigonien, fut nommé général [4] des troupes de l'Arménie, et rétabli dans sa principauté de Daron. Ce fut ainsi que Sahag obtint la faveur de rentrer dans sa patrie, après un éloignement de quatre années, en l'an 432.

—[Puisque les événements nous ont conduit jus-

[1] Après l'assassinat de Chosroès Ier, père du grand Tiridate, premier roi chrétien de la race des Arsacides, qui arriva vers l'an 233 de J.-C., l'Arménie fut conquise par Ardeschir fils de Babek, fondateur de la dynastie des Sassanides. Ce prince et son fils Schahpour Ier, la possédèrent pendant vingt-six ans; Tiridate fut ensuite rétabli par les Romains. Ardeschir marqua sa domination en Arménie par un grand nombre d'institutions et d'établissements utiles, sur lesquels l'historien Moyse de Khoren a donné quelques renseignements, l. 2, c. 74. Il paraît qu'il avait, en particulier, fixé les droits et déterminé le rang de chacun des petits princes qui partageaient avec les rois la possession de l'Arménie. Les auteurs arabes nous apprennent qu'Ardeschir en avait agi de même à l'égard des petits souverains du Khorasan. — S.-M.

[2] Il s'agit encore ici des *Marzbans*. — S.-M.

[3] Voyez ce que j'ai dit de ce personnage, t. 5, p. 436 et 437; liv. xxx, § 9 — S.-M.

[4] Moyse de Khoren lui donne en arménien le titre de *Sdradelat*, qui est le grec στρατελάτης. — S.-M.

qu'à cette époque, nous allons, pour ne pas interrompre la suite des affaires de l'Arménie, raconter ce qui concerne les dernières actions du patriarche et de son coadjuteur Mesrob, jusqu'à l'époque de leur mort. Le collègue syrien que l'on avait donné à saint Sahag, ne se conduisit pas mieux que son prédécesseur. Il ne songea pas à faire oublier son usurpation, par une vie plus exemplaire. Il joignit aux vices et à la dissolution de Berkischoï, une avarice et une avidité insatiables. Il s'emparait violemment des biens et des revenus des évêques qui mouraient, et il ne respectait pas même les possessions de ceux qui étaient dans l'exercice de leurs fonctions. Il refusait de confirmer les vicaires que nommait Sahag, pendant la vacance des siéges. D'autres évêques l'imitèrent, et en particulier l'usurpateur Sormak, qui avait occupé avant lui le siége patriarcal, et qui était alors évêque de Peznounie [1]. Samuel devint bientôt, par sa rapacité et sa tyrannie, l'objet d'une haine universelle, et il fut plus détesté qu'aucun de ses prédécesseurs. Il mourut enfin en l'an 437, après avoir opprimé pendant cinq ans l'Église d'Arménie [2].

XXV. [Le Syrien Samuel gouverne l'église d'Arménie.] [Mos. Chor. l. 3, c. 66. Laz. Pharb. c. 15.]

—[Aussitôt que les princes arméniens [3] furent délivrés de la dure servitude imposée par Samuel, ils se réunirent et vinrent trouver saint Sahag, pour lui demander le pardon des injures qu'il avait éprouvées, et pour le prier de reprendre la suprême dignité dont on

XXVI. [Sahag refuse de remonter sur son siége.] [Mos. Chor. l. 3, c. 66. Laz. Pharb. c. 15 et 16.]

1 Voyez ci-dev. § 23, p. 34. — S.-M.

2 Selon l'anonyme grec publié par Combéfis, *Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 290, Samuel gouverna l'Église d'Arménie durant deux ans seulement, κἀκεῖνος δύο χρόνους καθίσας. Lazare de Pharbe, c. 15, est assez d'accord avec lui, en disant qu'il gouverna pendant quelque temps. — S.-M.

3 Οἱ Ἀζάτοι τῶν Ἀρμενίων, dit l'anonyme grec de Combéfis, *Auct.*

l'avait injustement dépouillé. Ce vénérable pontife avait quitté sa résidence patriarcale de Vagharschabad [1], alors capitale de l'Arménie, pour se retirer dans une agréable solitude, au milieu des monts de Pagrévant [2], qu'on regardait en Arménie comme le berceau de la foi, parce que c'était là que saint Grégoire avait donné le baptême au roi Tiridate et à tous les chefs de la nation. Sahag se montra insensible aux sollicitations et au repentir des seigneurs arméniens [3]. Arrivé au terme de sa carrière, lassé des hommes et des affaires, fatigué par ses travaux et les persécutions, il voulait consacrer à Dieu les jours qui lui restaient encore, et il refusa de reprendre sa dignité. Vainement les seigneurs lui promirent-ils qu'ils obtiendraient le consentement du roi, et lui jurèrent-ils d'obéir fidèlement à ses descendants, il fut sourd à toutes leurs prières. Il leur disait *qu'après toutes les trahisons dont ils s'étaient rendus coupables, il ne lui était plus possible d'avoir aucune confiance en eux*; *que Dieu lui avait révélé depuis long-temps* [4], *qu'en punition de ce qu'ils avaient livré aux infidèles l'héritage des Arsacides, ils n'auraient plus de chefs de leur nation, et qu'on verrait éteindre en sa personne la*

Bibl. Patr. t. 2, p. 290. Cet auteur se sert ici du mot arménien *Azad*, qui signifie *noble, libre*. — S.-M.

[1] Voyez ci-dev. t. 3, p. 298, not. 3, liv. XVII, § 13. — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. t. 2, p. 224, not. 1, liv. X, § 11. — S.-M.

[3] L'anonyme grec atteste aussi le refus de Sahag, ὁ δὲ, οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν. — S.-M.

[4] Moyse de Khoren, l. 3, c. 66, parle d'une manière très-briève de cette vision, qui est fort célèbre chez les Arméniens. Elle tient au contraire une très-grande place dans le récit de Lazare de Pharbe, c. 15 et 16, qui vivait peu de temps après Moyse de Khoren. Il en est aussi question dans l'anonyme de Combélis, *Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 290: Ὅθεν λοιπὸν διηγήσατο αὐτοῖς τὴν ὀπτασίαν ἣν ἑώρακε περὶ τῆς ἐκπτώσεως αὐτῶν, τῆς γενομένης, καὶ τῆς ἐσομένης. — S.-M.

descendance de saint Grégoire, et qu'enfin il ne lui restait plus qu'à pleurer les maux de sa patrie. Les princes arméniens, affligés et humiliés du refus de saint Sahag se retirèrent sans insister davantage, et laissèrent vacant le trône patriarcal; et, tant qu'il vécut, ils n'osèrent lui donner un successeur[1].

xxvii. [Travaux littéraires de Sahag et de Mesrob.]

[Korioun, Mss. arm. n° 88. Mos. Chor. l. 3, c. 60.]

—[Toutes ces persécutions et l'ingratitude de ses compatriotes n'avaient cependant pas ralenti le zèle de saint Sahag pour les intérêts de sa nation. Pendant qu'un odieux étranger partageait avec lui le trône de saint Grégoire, le légitime successeur de cet apôtre s'occupait de faire germer sur le sol de l'Arménie les heureuses semences d'instruction qu'il y avait déja jetées, et il défendait la pureté de la foi contre les attaques des hérétiques; car le Nestorianisme menaçait alors d'envahir toutes les chrétientés de l'Orient. Peu content d'avoir donné un alphabet et une littérature à sa patrie[2], et de lui avoir facilité l'intelligence de la parole divine en lui donnant une version complète de la Bible, il voulut et perfectionner son ouvrage, et y joindre tous les trésors des sciences profanes et ecclésiastiques possédés dans le monde romain, et dont l'Arménie était privée. Mesrob le seconda encore avec ardeur dans cette nouvelle entreprise. Ils avaient reconnu l'imperfection de la traduction de l'Écriture, qu'ils avaient donnée à leur nation, et ils s'occupèrent sans relâche des moyens de la

[1] Il semblerait cependant par le récit de l'anonyme grec, qu'il permit à saint Mesrob de gouverner en sa place l'église d'Arménie. Δέδωκε δὲ αὐτοῖς ἀνθ' ἑαυτοῦ τὸν μακάριον Μαστήντζην, φύλακα τοῦ θρόνου αὐτοῦ. Le nom de *Mastintzès* que cet auteur donne à saint Mesrob est celui de *Maschtots*, qui se trouve très-fréquemment dans les auteurs arméniens. Quand au titre de φύλαξ τοῦ θρόνου αὐτοῦ, *gardien de son trône*, c'est celui que j'ai rendu constamment par le titre de *coadjuteur*, en arménien *déghabah*. L'assertion de l'auteur grec me paraît au reste assez fondée. S.-M.

[2] Voyez ci-dev. t. 5, p. 317-327, liv. xxviii, § 31-35.—S.-M.

perfectionner. Ils résolurent donc d'envoyer leurs jeunes disciples dans les diverses parties de l'empire romain, pour s'y procurer des manuscrits, et pour y exécuter des traductions de plusieurs ouvrages utiles. Ils avaient fait partir Joseph de Palin [1] et Eznik [2] de Kolb [3] pour la Mésopotamie, en l'an 425. Pendant leur séjour à Édesse, ils s'occupèrent de traduire un grand nombre de livres ecclésiastiques syriens, et ils les rapportèrent dans leur pays.

XXVIII. [Nouvelle traduction de la Bible en arménien.] [Korioun, Mss. arm. de la Bib. du roi, n° 88. Mos. Chor. l. 3, c. 61 et 62.]

—[On les fit partir ensuite pour Constantinople, et ils furent suivis, bientôt après, par Jean de l'Acilisène [4] et par Ardsan l'Ardzrounien, qui emportèrent des lettres du grand pontife pour Sisinnius [5], patriarche de Constantinople. Le prêtre Léonce, et Gorioun, surnommé l'Admirable, à cause de l'élégance de son style [6], les rejoignirent ensuite dans cette capitale, et ils

[1] Le pays de *Baghin*, *Palin*, *Balin* ou *Baghnadoun*, était situé dans la partie méridionale de l'Arménie, et il était compris dans la quatrième Arménie, et se trouvait dans le voisinage de la Sophène. — S.-M.

[2] Eznik ou Eznak était un des plus distingués, entre les disciples de Mesrob et de Sahag. Il fut évêque de Pagrévant et du pays d'Arscharouni. Il a composé un ouvrage de polémique contre les Persans, les Manichéens, les hérétiques et les philosophes, qui contient beaucoup de choses intéressantes sur l'ancienne religion de Zoroastre. Il a été imprimé à Smyrne, en 1762, un vol. in-12. — S.-M.

[3] La ville de *Kolb* ou *Goghp* était dans la province de Daïk, sur les frontières de la Gogarène, dans la partie septentrionale de l'Arménie. Voyez ce que j'en ai dit dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 78 et 81. — S.-M.

[4] Cette province, nommée en arménien *Ekéliats*, était située sur les bords orientaux de l'Euphrate, dans la haute Arménie, et faisait alors partie de l'Arménie romaine. Voyez ce que j'en ai dit ci-dev. t. 4, p. 431 liv. XXIV, § 32. — S.-M.

[5] Sisinnius fut patriarche de Constantinople en l'an 426. Il succéda à Atticus qui avait eu des relations avec saint Sahag. — S.-M.

[6] Il existe en manuscrit un morceau historique de cet auteur. Il se trouve à la Bibliothèque du roi, n° 88, des Mss. Arméniens. Il traite des événements arrivés en Arménie du temps de saint Sahag, et principalement de ce qui concerne l'origine de l'alphabet et de la littérature des Arméniens. — S.-M.

s'y occupèrent de traduire la Bible. Ils s'y procurèrent aussi un grand nombre d'ouvrages grecs. Comme ils y habitèrent long-temps, ils s'y trouvèrent pendant les troubles que produisit l'hérésie nestorienne. Le patriarche Maximien[1] leur donna même une copie des actes du concile d'Éphèse, tenu contre Nestorius[2], et des lettres adressées à Sahag, et destinées à lui faire connaître les motifs de la condamnation de cet hérétique. Sahag et Mesrob les accueillirent à leur retour avec le plus grand empressement, et ils se hatèrent d'indiquer un concile à Aschdischad[3], dans le pays de Daron, où ils se trouvaient alors, pour y adopter les actes du concile d'Éphèse et condamner les erreurs de Nestorius[4]. Cette mesure était d'autant plus nécessaire, que déja quelques partisans de cet hérétique s'étaient introduits dans l'Arménie, et que l'usurpateur Samuel montrait de l'inclination pour eux. La nouvelle traduction de la Bible fut aussi examinée avec soin par Mesrob, et adoptée en plein concile par toute l'Église d'Arménie. Nous la possédons encore: cette version, faite sur celle des Septante, est de la plus scrupuleuse exactitude[5]; c'est le témoignage qu'en rendent tous ceux qui l'ont comparée avec l'original; ils l'appellent *la reine des*

[1] Maximien remplaça Nestorius déposé en l'an 431, au concile d'Éphèse. — S.-M.

[2] Voyez ci-après, § 44, p. 63 et suiv. — S.-M.

[3] Voyez ce que j'ai dit au sujet de cette ville, ci-devant, t. 2, p. 212, liv. x, § 4.—S.-M.

[4] Ce concile fut tenu en l'an 434. — S.-M.

[5] Les traducteurs ont mis une telle réserve dans ce travail, qu'ils n'ont pas même osé intervertir l'ordre relatif des mots; tellement qu'à la place d'une expression grecque, ils se sont bornés à mettre un mot arménien; de sorte que cette traduction est la fidèle image, et presque la reproduction d'un manuscrit grec, qui aurait quatorze cents ans d'antiquité. Le génie de la langue arménienne permettait d'exécuter un travail d'un genre si extraordinaire, et qui a eu une grande influence sur la littérature des Arméniens. — S.-M.

versions [1], et il n'est pas douteux que son étude serait de la plus grande utilité pour l'intelligence d'un grand nombre de passages du texte des Septante, qu'il serait possible, avec son secours, de rétablir dans leur pureté primitive [2]. Saint Ṣahag ne tarda pas à convoquer un nouveau concile dans la même ville [3], pour examiner les livres de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse, partisans de Nestorius. Ces ouvrages, traduits en syriaque, en arménien et en persan, menaçaient de corrompre tout le christianisme d'Orient. Le concile prononça anathème contre eux,

[1] C'est ce qu'en disait La Croze en 1718, dans l'édition du Nouveau Testament qu'il donna en cette année à Amsterdam, de concert avec L'Enfant, t. 2, p. 211. Schrœder et tous ceux qui ont examiné cette version, en portent le même jugement. Il est à regretter que personne n'ait encore songé à en donner une interprétation littérale en latin, ce qui aurait fourni les moyens de faire connaître tout ce qu'elle renferme d'utile, pour la correction du texte des Septante, qui a éprouvé tant d'altérations.—S.-M.

[2] Il existe quatre éditions complètes de la Bible arménienne, et en arménien seulement. La première a paru à Amsterdam en 1666, un vol. in-4°. La seconde fut publiée à Constantinople en 1705, un vol. in 4°, et la troisième à Venise en 1733, en un volume in-f°. Toutes ces éditions, faites sur un petit nombre de manuscrits peu anciens, ont encore été corrompues par des interpolations et des additions faites sur la Vulgate par le premier éditeur, l'évêque Oskan. Les religieux arméniens de Venise ont entrepris, au commencement de ce siècle, une édition complète du texte sacré, faite d'après une quantité très-considérable de manuscrits anciens, recueillis dans toutes les parties de l'Orient, et dont ils ont eu soin de réunir toutes les variantes. M. Zohrab, docteur arménien de Venise, a exécuté l'édition toute entière : elle a paru en 1805, en un fort volume grand in-4°. C'est un excellent ouvrage, auquel on ne peut comparer aucune des éditions des versions de la Bible en d'autres langues qui ont été données jusqu'à présent, soit pour l'exactitude du travail, soit pour l'abondance des matériaux importants qu'il contient. Cette édition a été reproduite d'une manière plus commode, en quatre volumes in-8°. Diverses éditions totales ou partielles de la Bible arménienne, ont été données aux frais de la Société biblique d'Angleterre, à Pétersbourg, à Calcutta et en d'autres lieux ; mais elles ne sont toutes que des reproductions des anciennes éditions. Elles n'ont et ne méritent aucune autorité. — S.-M.

[3] Ce nouveau concile eut lieu en l'an 435. — S.-M.

et se hâta de faire connaître sa décision, en écrivant à Proclus, qui avait remplacé, en l'an 434, Maximien, sur le siége de Constantinople. Celui-ci ne tarda pas à en témoigner sa satisfaction, en répondant presque aussitôt à Sahag[1]. C'est ainsi que l'Arménie fut préservée du Nestorianisme, dont on verra bientôt l'histoire et l'origine[2].

XXIX. [Les disciples de Sahag voyagent dans l'Occident.]

[Korioun, Mss. arm. Bib. du Roi, n° 88. Mos. Chor. l. 3, c. 63.]

—[Sahag et Mesrob avaient à peine achevé les opérations du premier concile d'Aschdischad, qu'ils firent partir plusieurs autres de leurs jeunes disciples, pour aller s'instruire dans l'empire romain, de la langue et des sciences des Grecs, et pour s'y procurer des trésors littéraires, qu'ils devaient rapporter dans leur patrie. Parmi eux on distinguait Moyse de Khoren, le plus célèbre et le plus éloquent des historiens et des auteurs arméniens[3]. Ils partirent en l'an 434, et ils allèrent d'abord à Édesse, puis à Jérusalem, où ils visitèrent les saints lieux. Là, ils se séparèrent; les uns se rendirent à Athènes, et les autres se dirigèrent vers Alexandrie d'Égypte. Moyse de Khoren était de ce nombre. Il habita sept ans en Égypte; il s'embarqua ensuite, et alla rejoindre ses autres condisciples à Athènes, d'où il passa à Rome. Après y avoir séjourné quelque temps, il revint en Grèce, et habita un hiver entier à Athènes, d'où ils se rendirent tous ensemble à Constantinople. Ils ne tardèrent pas à re-

[1] Cette lettre se trouve en grec et en latin dans la grande Collection des conciles de Mansi, t. 5, p. 422-438. — S.-M.

[2] Voyez ci-après, § 39-45, p. 57 et suiv. — S.-M.

[3] J'ai donné dans le *Journal asiatique*, t. 2, p. 322-344, une notice détaillée sur la vie et les écrits de Moyse de Khoren. J'y ai inséré un long et curieux morceau extrait de son histoire et relatif à ses voyages littéraires dans l'Occident. — S.-M.

prendre la route de leur pays, où ils n'arrivèrent, à leur grand regret[1], qu'après la mort de leurs maîtres Mesrob et Sahag[2]. Cet événement, qui eut une grande influence sur les destinées de l'Arménie, sera raconté en son lieu[3]. Il est temps de revenir aux révolutions de l'empire d'Occident.] — S.-M.

XXX. État de l'Afrique. Cod. Th. l. 11, tit. 1, leg. 34 et 35. L. 12, tit. 1, leg. 185, 186, tit. 6, leg. 32.

Quoique les Vandales fussent déja possesseurs de la Mauritanie, et que Boniface, à la tête des troupes dont il était chéri, eût levé l'étendard de la révolte, cependant la Numidie et la Proconsulaire obéissaient encore à l'empereur. Mais tandis que ces provinces étaient attaquées au dehors, elles étaient désolées au dedans par les commis chargés d'y recueillir les impôts. Le comte Bubulcus fut député à la cour, pour obtenir du soulagement. La cour eut égard aux remontrances du comte: elle envoya des édits, dont la sagesse est toujours éludée par l'avidité des exacteurs, beaucoup plus ingénieux à perpétuer les abus, que le gouvernement à les réformer. Comme ces vexations étaient communes dans tout l'empire, Placidie crut les arrêter par une constitution générale, qui menaçait les coupables à l'avenir, sans punir les excès passés. Elle savait que

[1] Moyse de Khoren s'exprime ainsi à ce sujet, l. 3, c. 68 : « Nous nous hâtions de quitter Byzance avec l'espérance de danser aux noces ; nous marchions avec la plus grande célérité, pour venir chanter des hymnes nuptiaux ; mais, au lieu des festins, c'est sur un tombeau que je viens gémir et répéter des élégies; je ne pus pas même arriver assez promptement pour jouir de leur présence, pour fermer leurs yeux, pour entendre leurs dernières paroles et recevoir leur bénédiction. » Voyez *Journal asiatique*, t. 2, p. 332 et 333. — S.-M.

[2] On connaît les noms de trente-un des disciples de Sahag et de Mesrob. Ils occupèrent après eux le patriarchat et les premières dignités de l'Église d'Arménie. Ils sont encore les ornements de la littérature arménienne, par les écrits qu'ils ont laissés. — S.-M.

[3] Voyez ci-après, pag. 133-136, liv. XXXII, § 31. — S.-M.

les sujets ne demandent jamais plus de ménagement que dans les temps de troubles et d'alarmes; mais elle ignorait peut-être que ce sont ces temps-là mêmes où les officiers corrompus, s'ils sont enhardis par l'impunité, profitent des besoins de l'État pour remplir les leurs, qui sont sans bornes.

XXXI. Boniface rentre dans son devoir.

Aug. ep. 229, t. 2, p. 836. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Till. vie de S. Aug. art. 347.

Cette princesse ne pouvait concevoir que Boniface, qui lui avait donné tant de preuves d'attachement dans sa disgrace, eût attendu qu'elle fût maîtresse de l'empire pour se déclarer son ennemi. Elle envoya en Afrique un officier de confiance, afin de s'éclaircir avec lui et de le ramener à l'obéissance. Le comte Darius, choisi pour cette commission délicate, était un homme vertueux, éloquent, et ami de Boniface. Ce général, naturellement franc et ouvert, ne put tenir contre les reproches que lui faisait Darius; et, pour justifier sa conduite, il lui mit sous les yeux la lettre d'Aétius. Darius retourne aussitôt à Ravenne, et instruit Placidie de cette noire imposture. Elle en fut indignée; mais, dans la situation où se trouvaient les affaires, il était d'une extrême conséquence de ne pas alarmer Aétius. Elle tint donc secrète la triste découverte qu'elle venait de faire, et renvoya Darius avec ordre de jurer de sa part à Boniface, qu'elle lui rendait toute sa bienveillance, et qu'elle ne lui demandait que ses bons offices pour réparer les maux qu'il avait attirés sur l'Afrique. Boniface, touché de repentir, employa tout son crédit auprès des Vandales, pour les engager à retourner en Espagne. Il n'en put obtenir qu'une trêve de quelques mois, pour la sûreté de laquelle ils mirent entre les mains de Darius un de leurs officiers nommé Vérimode, qui était allié de Boniface.

An 430.

XXXII. Cruautés des Vandales.

Vict. Vit. præf. et l. 1, art. 1, 2, 3. Aug. serm. de temp. barbar. t. 6, p. 608-613. Salv. de gub. l. 7, pass. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Baronius. Du Pin. hist. Donat.

Le terme de la trêve étant expiré [1], Genséric, qui regardait Boniface comme un perfide [2], depuis qu'il avait cessé de l'être, se déclara hautement son ennemi. Il lui signifia que le traité fait entre eux ne subsistait plus, et se mit en marche à la tête de son armée. Jamais invasion ne fit couler tant de sang et ne couvrit la terre de tant de ruines. La cruauté naturelle aux Vandales était encore animée par le dépit de se croire méprisés et par la haine contre les catholiques. Aussi furieux Ariens, que guerriers barbares, ils étaient tout ensemble conquérants et persécuteurs, les deux plus terribles fléaux qui puissent affliger les hommes, et ils joignaient les tourments aux massacres. Leur fureur aveugle détruisit d'abord ce qu'ils prétendaient posséder ensuite, et ils commencèrent l'établissement de leur empire par faire un vaste désert. La plus riante contrée de l'univers et la plus fertile, peuplée de villes florissantes, enrichie d'une ancienne opulence, fut désolée par le fer, par le feu, par la famine. Au risque de périr eux-mêmes, ils n'épargnaient ni les moissons ni les arbres fruitiers, pour faire mourir de faim les malheureux qui s'étaient refugiés dans les cavernes ou sur les montagnes. Ni le rang, ni la naissance, ni la faiblesse du sexe ou de l'âge, ne trouvaient grace auprès de ces cœurs impitoyables. Ils chargeoient de fardeaux les femmes et les personnes les plus illustres, et les faisaient avancer à coups d'aiguillons. Arrachant les enfants des bras de leurs mères, ils les écrasaient contre les pierres, ou les déchiraient en les écartant par les

[1] En l'an 430, Théodose-le-Jeune fut consul pour la treizième fois, et le jeune Valentinien son collègue pour la troisième fois. — S.-M.

[2] Περιυβρίζεσθαι οἰομένων. Proc. *de bell. Vand.* l. 1, c. 3. — S.-M.

pieds. Lorsque, après avoir attaqué une forteresse, ils la jugeaient imprenable, ils assemblaient alentour une multitude de prisonniers, et les égorgeaient, afin que l'infection de leurs cadavres portât la mort chez les assiégés et les forçât à se rendre. Leur zèle inhumain pour l'Arianisme fit une infinité de martyrs. On ne voyait par toute l'Afrique qu'évêques, prêtres, vierges consacrées à Dieu, familles entières, les uns privés d'une partie de leurs membres, les autres chargés de chaînes et atténués par la faim. Plus de chants dans les églises; les églises mêmes étaient pour la plupart réduites en cendres; plus de fêtes, plus de célébration du saint sacrifice. Les Donatistes espérèrent en vain se mettre à couvert en favorisant les Barbares dans la poursuite des orthodoxes; ils n'en furent pas mieux traités: on les massacrait sans distinction avec ceux qu'ils trahissaient.

XXXIII. Vices des Africains.

Aug. serm. de temp. bar- bar. t. 6, p. 608-613. Salv. de Gub. l. 7, pass. Prosp. prom. l. 4, c. 5.

Les auteurs chrétiens de ce temps-là, s'accordent tous à regarder cette horrible désolation de l'Afrique, comme le châtiment des crimes de ses habitants; et les Vandales disaient eux-mêmes que ce n'était pas de leur propre mouvement qu'ils usaient de tant de rigueur, mais qu'ils sentaient une force intérieure qui les y poussait comme malgré eux. En effet, s'il est permis aux hommes d'interpréter les jugements de Dieu, jamais Barbares ne portèrent plus sensiblement le caractère de ministres de la vengeance divine. L'Afrique était de toute la terre le pays le plus corrompu par l'assemblage de tous les vices. Les Africains avaient été de tout temps décriés pour l'impudicité; ils y joignaient alors l'effronterie la plus outrée. Au milieu de Carthage et des grandes villes, sous les yeux mêmes des magis-

trats, on voyait de jeunes hommes se promener par les rues avec des coiffures et des parures de femmes, pour annoncer qu'ils faisaient profession publique de la plus monstrueuse infamie. Des excès si contraires à la nature, étaient une suite de l'aveuglement produit par tous les autres crimes. Aussi rien n'était si commun parmi les Africains que l'ivrognerie, la mauvaise foi, le meurtre, l'impiété et le blasphème. Endormis profondément dans le sein de la débauche, les plus terribles éclats de la colère divine ne purent qu'à peine les réveiller de cette funeste léthargie. Dans le temps que les Barbares mettaient tout à feu et à sang dans les campagnes, la licence régnait dans les villes, et les spectacles du cirque n'étaient pas même interrompus. Il fallut que les Vandales les réduisissent en esclavage, pour réformer leurs mœurs. Ces Barbares étaient chastes lorsqu'ils arrivèrent en Afrique: c'est un témoignage que leur rendent les écrivains qui leur sont d'ailleurs le moins favorables. Ils avaient horreur des crimes qui attaquent la pudeur. Ils défendirent sous peine de mort les prostitutions; ils fermèrent les lieux de débauche, et proscrivirent les courtisanes, ou les forcèrent à se marier.

XXXIV. Siége d'Hippone.

Aug. sermo de temp. barbar. t. 6, p. 608-613. Possid. vit. Aug. c. 29. Prosp. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Baronius.

Genséric avait abandonné la Mauritanie, pour se jeter dans la Numidie et dans la Proconsulaire, provinces beaucoup plus riches et plus peuplées. Il s'y empara de toutes les villes, excepté de Cirtha, d'Hippone et de Carthage. Boniface, avec des forces trop inférieures, hasarda une bataille : il fut défait, et contraint de se renfermer dans Hippone. Le vainqueur vint l'y assiéger à la fin de mai ou au commencement de juin. C'était une des principales villes de la Numidie, située

au bord de la mer, célèbre depuis plusieurs siècles, et qui l'est devenue beaucoup davantage par l'éclat immortel que saint Augustin, pour lors son évêque, a répandu dans tout le monde chrétien. Ce saint prélat, accablé des infirmités de la vieillesse, mais soutenu par la charité dont il était embrasé, faisait plus pour son peuple, que les guerriers qui défendaient les murailles. Au milieu de ces mortelles alarmes, il fortifiait les cœurs abattus; il leur apprenait à tirer avantage des maux de ce monde; il leur montrait une patrie où le fer des Vandales ne pouvait atteindre. Nous avons encore son dernier sermon, où respire une compassion vraiment paternelle, jointe à une constance évangélique. Pendant les trois premiers mois du siége, il ne cessa de prendre soin des pauvres, de prêcher, de prier, de veiller pour son troupeau. Enfin, succombant à tant de travaux, il tomba malade et mourut le 28 août, âgé de soixante et seize ans : génie pénétrant, fécond, étendu, choisi de Dieu pour terrasser les ennemis de son Église, et pour défendre la toute-puissance de la grace divine, qui triomphe dans ses écrits. Le siège d'Hippone continua jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Quoique les Vandales eussent fermé le port, ils ne purent ni prendre la ville, ni la forcer à se rendre : pressés eux-mêmes par la famine, ils furent obligés de lever le siége, qui avait duré quatorze mois.

Till. vie de S. Aug. art. 347, 349, 351 et 353.

XXXV. Succès d'Aétius.

Prosp. chr. Marc. chron. Idat. chr. Sid. carm. 7. Grut. inscr. p. 1164, n° 5.

Tandis que Boniface était assiégé dans Hippone, son rival Aétius se rendait à la fois redoutable et nécessaire à Placidie. Aussi hardi à se défaire de ses propres ennemis, qu'à repousser ceux de l'empire, il souleva les soldats à Ravenne, et fit massacrer Félix, sa femme Padusia et un diacre nommé Grunnite, qui tra-

Vales. rer. Fr. l. 3. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11.

maient une intrigue pour le perdre. Aétius avait été nommé, l'année précédente, général des armées romaines à la place de Félix; et quoique celui-ci eût reçu en même temps le titre de patrice, il ne put pardonner à son ancien ami la préférence qu'on lui donnait pour le commandement des troupes. C'est ainsi qu'après s'être intimement unis pour détruire Boniface, la même ambition les arma l'un contre l'autre. Félix avait été consul en 428. Il nous reste une inscription [1] au sujet d'un présent qu'il avait fait à l'église de S.-Jean de Latran, de concert avec sa femme Padusia. Aétius effaça bientôt ce forfait par des succès éclatants. Une troupe de Visigoths étant venus ravager les environs de la ville d'Arles, il les tailla en pièces, et fit prisonniers Anaulfe, leur chef [2]; de-là, il se transporta en Rhétie, et défit les Juthonges, qui ravageaient ce pays. Les Noriciens et les Vindéliciens s'étant révoltés pour se joindre aux Juthonges, il les battit, et les fit rentrer dans le devoir [3]. Avitus, qui fut depuis empereur, l'accompagna dans toutes ces expéditions : il y donna des preuves de son courage; et Sidoine, qui le flatte peut-être, dit qu'Aétius ne fit rien sans lui, et qu'il fit beaucoup sans Aétius [4]. Celui-ci fut, pendant une grande partie des deux années suivantes, occupé dans la Gaule à combattre les Francs, qu'il vainquit. Il leur accorda la paix, qui

[1] Voici cette inscription, qui se trouve dans le recueil de Gruter, p. 1164, n° 5 : *Fl. Felix v. c. magister utriusque militiæ, patricius et cons. ord. et Padusia ejus inl. femina voti compotes de proprio fecerunt.* - S.-M.

[2] *Anaolfo optimate eorum capto.* Idat. Chron. Voyez ci-dev. p. 17, § 12. — S.-M.

[3] *Iuthungi per eum similiter debellantur, et Nori.* Idat. Chron. — S.-M.

[4] Nil sine te gessit, cum plurima tu sine illo.
Sid. Apoll. *carm.* 7, v. 232. — S.-M.

ne fut pas de longue durée [1]. Ce fut pendant cette guerre qu'Aétius traita pour la Galice avec les Suèves, ainsi que je l'ai raconté [2].

XXXVI. S. Germain d'Auxerre remporte une victoire sur les Saxons et les Pictes.

Beda, hist. l. 1, c. 20.

On reçut, cette année, la nouvelle d'une victoire beaucoup plus surprenante que toutes celles d'Aétius. Le pélagianisme faisant des progrès dans la Grande-Bretagne, patrie de Pélage et de Célestius, le pape Célestin y avait envoyé Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes. Ces deux prélats, soutenus de cette même grace dont ils défendaient la cause, confondirent l'hérésie. Comme ils se disposaient au retour, les Bretons implorèrent leur secours contre une autre sorte d'ennemis, que ces saints évêques n'avaient pas commission de combattre. Depuis que les Romains avaient renoncé à la défense de la Grande-Bretagne, les Saxons, joints aux Pictes, ne cessaient de désoler le pays. Une nombreuse armée de ces deux nations s'avançait alors pour écraser celle des Bretons, qui n'était pas en état de leur résister. C'était le temps du carême. Les deux évêques se rendirent au camp, baptisèrent un grand nombre de soldats [3], et relevèrent leur courage par la confiance qu'ils leur inspirèrent dans le secours du ciel [4]. On célébra la fête de Pâques en pleine campagne, et l'on marcha aux ennemis. Germain, qui avait dans sa jeunesse pratiqué le métier de

[1] Cette paix fut, à ce qu'il paraît, conclue en l'an 432. Voyez ci-après, liv. XXXII, § 4. Elle n'est connue au reste que par ce passage de la Chronique d'Idatius. *Superatis per Aetium in certamine Francis et in pace susceptis, Censorius comes mittitur ad Suevos.* — S.-M.

[2] Voy. ci-dev. § 20, p. 27. — S.-M.

[3] *Maxima exercitus multitudo undam lavacri salutaris expetit.* Beda, *Hist. Eccles.* l. 1, c. 20. — S.-M.

[4] *Madidus baptismate procedit exercitus, fidus fervet in populo, et conterrito armatorum præsidio, divinitatis expectatur auxilium.* Beda, *Hist. Eccles.* l. 1, c. 20. — S.-M.

la guerre, fit l'office de général; il alla reconnaître le pays à la tête d'une troupe légère; et, ayant remarqué un vallon qui se trouvait sur le passage, il y cacha une embuscade, et attendit les Saxons de pied ferme. A l'approche de l'armée ennemie, il donna le signal; c'était l'*alleluia* dont il était convenu pour cri de guerre. Ce cri, répété par les Bretons, et redoublé par les échos des montagnes, porta l'épouvante dans le cœur des Saxons et des Pictes. Ceux-ci se crurent enveloppés d'une multitude innombrable; en même temps les troupes de l'embuscade fondirent sur eux; ils prirent la fuite, jetèrent leurs armes, et, emportés par une aveugle terreur, la plupart se précipitèrent dans le fleuve voisin. Il n'en coûta pas aux Bretons une goutte de sang. Les deux prélats, vainqueurs des Pélagiens et des Barbares, retournèrent en Gaule, après avoir rétabli la tranquillité dans l'Église et dans la nation.

An 431.

XXXVII. Défaite de Boniface.

Possid. vit. Aug. c. 28. Evagr. l. 2, c. 1. Proc. Vand. l. 1, c. 3 et 4. Theoph. p. 82 et 90. Hist. Miscell. l. 14, ap. Murat. t. 1, p. 94. Baronius.

L'année suivante [1], les Vandales ayant levé le siége d'Hippone, Boniface reçut un secours d'Orient. Théodose, voyant avec douleur les progrès des Barbares en Afrique, y envoya un grand corps de troupes sous la conduite d'Aspar, fils d'Ardabure. Les deux généraux réunis livrèrent bataille à Genséric, qui les défit entièrement. Aspar se rembarqua, et Boniface ne put empêcher le vainqueur de retourner à Hippone, dont les habitants, épouvantés de la défaite de l'armée romaine, avaient abandonné la ville. Les Vandales y mirent le feu, en sorte qu'il ne restait plus à l'empire que Cirtha et Carthage. Genséric, ayant fait dans cette

[1] En cette année, Fl. Antiochus, préfet du prétoire d'Orient, fut consul, il eut pour collègue Bassus, qui était aussi préfet du prétoire dans l'empire d'Occident. —S.-M.

bataille un grand nombre de prisonniers, donna ordre de les assembler devant lui, afin de s'informer par lui-même de la qualité de chacun d'eux. Ils se rendirent à la porte de sa tente; et, comme la chaleur était excessive, la plupart, manquant de forces, s'assirent dans la plaine, attendant leur rang pour comparaître devant le prince. Genséric en remarqua un qui, s'étant étendu sur la terre, dormait tranquillement, tandis qu'un aigle arrêté au-dessus de lui tenait ses ailes éployées, comme pour le défendre des ardeurs du soleil. Ce prince, avec de grandes qualités, n'était pas exempt de superstition; il croyait aux présages. Il fait venir ce prisonnier, et l'ayant interrogé, il apprend qu'il se nomme Marcien, et qu'il est secrétaire d'Aspar et capitaine de ses gardes. Persuadé que cet augure était pour Marcien le pronostic infaillible d'une haute fortune, il lui donne la liberté, et lui permet de retourner à Constantinople, après lui avoir fait jurer que, s'il est un jour le maître de disposer des troupes romaines, il ne les emploira jamais contre les Vandales. L'événement se trouva conforme au présage; et nous verrons que Marcien, devenu empereur, garda fidèlement sa parole. Il est rare qu'une fortune aussi extraordinaire que celle de Marcien ne soit pas annoncée dans l'histoire par quelque événement merveilleux, dont il est toujours permis de douter.

XXXVIII. Troubles à Constantinople.

Socr. l. 7, c. 33.

Cod. Th. l. 9, tit. 45, leg. 4, 5 et ibi God.

L'entreprise glorieuse que Théodose semblait avoir formée de délivrer l'Afrique, n'eut point alors d'autres suites. Ce prince avait trop d'occupation dans ses propres états. Constantinople était affligée de la famine; et l'empereur, étant sorti de son palais pour aller en personne visiter les greniers publics, eut occasion d'ap-

Cod. Just. l. 1, tit. 12, leg. 3. Acta Conc. Ephes. Marc. chron. Till. vie de Pulchérie.

prendre que la faim ne reconnaît plus de lois ni de maître. Il courut risque de la vie; une troupe de désespérés ayant porté l'audace jusqu'à lui jeter des pierres. Il arriva dans le même temps un autre désordre qui mit toute la ville en alarme. Des esclaves barbares, maltraités par un maître dur et impitoyable, prirent les armes, et, s'étant réfugiés dans la grande église, s'emparèrent du sanctuaire. Malgré les remontrances et les prières des prêtres, ils s'y maintinrent pendant plusieurs jours, empêchant le service divin, et menaçant d'ôter la vie à quiconque approcherait d'eux. Ce que deux ecclésiastiques ayant osé faire, ils massacrèrent l'un, blessèrent l'autre, et tentèrent de mettre le feu à l'église. Enfin, pour éviter de mourir de faim, ou d'expirer dans les supplices, ils se tuèrent tous au pied de l'autel. Un événement si tragique donna occasion à un édit au sujet des asiles. L'empereur ordonna que non-seulement l'intérieur des églises, mais aussi toute l'enceinte d'alentour, qui renfermait des logements, des jardins, des bains, des portiques, servirait de refuge, et que les fugitifs y seraient en sûreté. Il leur fut défendu de prendre leur repas ou de passer la nuit dans l'église même, comme aussi de porter des armes. S'ils contrevenaient à cette défense, les clercs, par l'autorité de l'évêque, devaient les désarmer : s'ils résistaient, on devait employer la force du bras séculier pour les arracher de l'asile, après en avoir obtenu la permission de l'évêque et des magistrats chargés de les punir. Le détail de cet édit nous instruit de plusieurs usages, qui font honneur à la religion des empereurs. Lorsqu'ils entraient dans l'église, ils laissaient leurs gardes en dehors et quittaient le diadème. Ils n'ap-

prochaient de l'autel que pour y porter leur offrande, et se retiraient ensuite dans la nef avec le peuple, selon la leçon que saint Ambroise en avait faite au grand Théodose. L'année d'après, Théodose confirma la loi précédente, en ordonnant que, si un esclave se réfugiait sans armes dans une église, on en avertirait son maître dans l'espace d'un jour, et que le maître pardonnerait à l'esclave par respect pour le lieu saint : mais que, si l'esclave était armé, on l'en tirerait par force ; et que, s'il se faisait tuer en résistant, le maître ne serait point responsable de sa mort. Les clercs qui seraient convaincus d'avoir favorisé le coupable, devaient être dégradés par l'évêque, et remis entre les mains des juges séculiers, pour être punis selon la sévérité des lois.

XXXIX. Nestorius, évêque de Constantinople.

Soc. l. 7, c. 29. Epist. ad Sporacium. Marcel. Chr. Suid. voce Νεςόριος. Baronius. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 12, § 1, art. 7.

Mais l'objet qui attirait alors la principale attention de Théodose, et qui consumait toute son activité, était le concile assemblé à Éphèse pour examiner la doctrine de Nestorius. Cette affaire est une de celles dont les suites ont été plus fâcheuses et plus durables ; elles ne sont pas même aujourd'hui entièrement éteintes, et le Nestorianisme respire encore dans plusieurs contrées de la terre. C'est aux annales de l'Église à faire connaître en détail le venin de cette hérésie, et tous les événements de ce combat célèbre, où la vérité et l'erreur luttèrent avec tant de force et de chaleur dans la ville d'Éphèse. L'histoire de l'empire n'en doit parler qu'autant que la puissance séculière prit part à la querelle, et elle n'y en prit que trop : les intrigues de cour favorisèrent l'erreur et retardèrent la victoire de la vérité. Pour faire entendre ce que je dois exposer le plus succinctement qu'il sera possible, il est nécessaire de re-

monter jusqu'au commencement de l'épiscopat de Nestorius, et de tracer une idée de son caractère. Après la mort de Sisinnius, évêque de la ville impériale et successeur d'Atticus, Nestorius fut mis en sa place le 10 avril 428. Il était né à Germanicia, ville située à l'orient du mont Amanus [1], dans la partie de la Syrie nommée alors l'Euphratèse, auparavant la Commagène. Ayant été élevé dans le monastère de saint Euprépius, à deux stades d'Antioche, il fut ordonné prêtre, et se fit une grande réputation de piété et d'éloquence. Mais il n'avait de ces deux qualités que ce qu'il en faut pour éblouir : une voix sonore, un extérieur avantageux, plus de facilité que de bon sens, un discours rapide, fleuri, chargé d'embellissements étrangers, mais qui n'avait rien de solide ni de naturel, lui attirèrent une foule d'auditeurs et des applaudissements aussi frivoles que leur objet. Une extrême présomption lui tenait lieu de savoir, expliquant tout, décidant de tout, sans faire aucun compte de ce qu'on avait pensé avant lui. Sa piété n'était pas moins superficielle; il cherchait beaucoup plus à paraître vertueux, qu'à l'être en effet : des habits simples et grossiers, une contenance aussi étudiée que ses regards et ses discours, un visage mortifié; tout annonçait en lui la pénitence, tandis que, dans le secret, il ne se refusait aucune des commodités de la vie. Cette hypocrisie lui gagna beaucoup de partisans; elle l'éleva sur le siége de Constantinople; de grands prélats s'y laissèrent tromper, et Théodose crut avoir trouvé un second Chrysostôme.

[1] Cette ville porte actuellement le nom de Marasch, en usage depuis long-temps chez les Syriens, qui n'ont pas cependant oublié tout-à-fait le nom de *Germanicia*. Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 200.— S.-M.

XL. Conduite de Nestorius au commencement de son épiscopat.

Socr. l. 7, c. 29-31.

Nestorius voulut en effet en soutenir le personnage par une affectation de zèle, mais qui n'était ni pur dans l'intention, ni conduit par la prudence. Le jour même de son installation, dans un sermon qu'il prononça devant Théodose, adressant la parole à l'empereur: *Prince*, lui dit-il, *donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel; prêtez-moi votre bras pour exterminer l'hérésie, et je vous aiderai à vaincre les Perses* [1]. Ce ton de persécuteur et de dépositaire des graces du ciel, dans un homme encore inconnu, déplut aux catholiques sensés et modérés, qui découvraient dans ses paroles moins d'amour pour la vérité, que de légèreté, d'emportement et de vanité. Ses actions ne furent pas moins téméraires. Cinq jours après, il fit de sa propre autorité abattre un édifice, où les Ariens s'assemblaient secrètement pour faire leurs prières. Cette violence les jeta dans un tel désespoir, qu'ils accoururent eux-mêmes et mirent le feu à leur oratoire. L'incendie, s'étant communiqué aux maisons voisines, répandit l'alarme par toute la ville: ce qui fit donner à Nestorius, même par les orthodoxes, le nom d'*Incendiaire*. Le nouveau prélat ne ménageait rien. Au risque de troubler l'état, il déclara à toutes les sectes une guerre à outrance, et les poursuivit par des décrets fulminants dans l'Asie, dans la Lydie, dans la Carie. Il s'éleva à ce sujet de sanglantes séditions à Milet et à Sardes [2]; et il fallut

[1] Δός μοί, φησιν, ὦ βασιλεῦ, καθαρὰν τὴν γῆν τῶν αἱρετικῶν, κἀγώ σοι τὸν οὐρανὸν ἀντιδώσω. Συγκάθελέ μοι τοὺς αἱρετικοὺς, κἀγὼ συγκαθελῶ σοι τοὺς Πέρσας. Socr. l. 7, c. 29. — S.-M.

[2] Il poursuivit particulièrement, selon Socrate, l. 7, c. 29, les Novatiens, dont l'évêque Paul était très-estimé pour sa piété, et les sectaires qu'on appellait quartodécimans. — S.-M.

toute l'autorité de l'empereur pour arrêter cette dangereuse activité.

XLI. Lois contre la prostitution.

Cod.Th.l.15, tit. 8, leg. 2. Novel. Theod. 18.

Ce n'est pas que ce prélat ne donnât quelquefois de bons avis. On lui fait honneur de quelques lois utiles que publia Théodose. Il se trouvait des pères assez dénaturés, des maîtres assez avares, pour prostituer, ceux-là leurs filles, ceux-ci leurs esclaves. Théodose permit à ces malheureuses victimes d'implorer le secours des évêques et des magistrats pour s'affranchir de ce joug honteux : il déclara les coupables privés de tout pouvoir sur elles, et ordonna qu'ils fussent proscrits et condamnés aux mines. Cette loi, datée du 21 d'avril 428, est adressée à Florentius, préfet du prétoire, qui, onze ans après, donna un exemple éclatant de son zèle pour la pureté des mœurs. Le fisc profitait des désordres publics, et la prostitution était devenue une branche de commerce, qui payait à l'état une redevance annuelle. Florentius, pour engager l'empereur à abolir cet usage, sans que le trésor y perdît rien, fit présent au fisc d'une de ses terres dont le revenu égalait le produit de cette infame contribution. Théodose, dans une de ses lois, relève cette illustre générosité par de justes éloges, qu'il aurait mieux fait sans doute de mériter lui-même : et l'on peut dire qu'en cette rencontre Florentius prit pour lui le rôle de l'empereur, et que l'empereur se contenta de celui de Florentius. En conséquence, ceux qui se déshonoreraient par ce criminel trafic furent condamnés à être fouettés publiquement et bannis du territoire de Constantinople.

XLII. Loi contre les hérétiques.

On peut encore attribuer aux conseils de Nestorius la loi que Théodose fit afficher le 30 de mai suivant contre les hérétiques. Toutes les peines et les notes

d'ignominie qui leur sont imposées par les lois précédentes, se trouvent rappelées dans celle-ci. L'empereur y nomme tous les hérétiques alors connus, et il en distingue plusieurs classes. Il permet aux uns d'avoir des églises même dans les villes, pourvu qu'ils n'en bâtissent pas de nouvelles : il ne permet aux autres d'en avoir que dans les campagnes. Il y en a auxquels tout culte est interdit, en quelque lieu que ce soit. Les Manichéens sont proscrits avec plus d'horreur que les autres; l'habitation des villes leur est défendue. Les Macédoniens étaient du nombre de ceux auxquels il était permis d'avoir des églises dans les campagnes; mais ils furent, peu de temps après, privés de cet effet de tolérance. Antoine, évêque de Germe dans l'Hellespont, les traitait avec une extrême rigueur, pour faire sa cour à Nestorius. Ils formèrent contre lui un complot criminel, et le firent assassiner. En punition de ce forfait, toutes leurs églises furent données aux catholiques. Mais ce ne fut pas sans doute Nestorius qui engagea Théodose à chasser les Pélagiens de Constantinople. Il était favorable à ces hérétiques; et l'empereur suivit en ce point les avis de Marius Mercator, savant ecclésiastique, qui vivait alors à Constantinople, et qui, après avoir combattu Pélagius, exerça son zèle contre Nestorius.

[Socr. l. 7, c. 31.] Cod. Th. l. 16, tit. 5, leg. 65. Marc. chr. Baronius. Nori, hist. Pel. l. 2, c. 7. Till. vie de S. Aug. art. 303.

XLIII. Convocation du concile d'Éphèse.

Socr. l. 7, c. 31. Evag. l. 1, c. 2. Cod. Th. l. 10, tit. 10, leg. 34 et ibi God. Marc. chron.

Ce prélat, le plus terrible fléau des hérétiques, devint bientôt hérétique lui-même. Dès la première année de son épiscopat, à la fête de Noël de l'an 428, il osa publiquement avancer dans son église, que Marie n'était pas mère de Dieu. Il divisait la personne de Jésus-Christ, soutenant que le verbe divin habitait seulement dans l'humanité comme dans son temple, et qu'il n'y avait

Theoph. p. 76. Suid. Πουλχέρια. Baronius. Till. vie de Cyril. art. 32, 42, et vie de Pulchérie, et Théod. II, art. 36. Fleury, hist. l. 25, art. 1 et suiv.

point d'union personnelle entre les deux natures. Ces erreurs, enveloppées des subtilités d'une fausse dialectique, séduisirent un grand nombre de fidèles et même plusieurs prélats, mais révoltèrent la plus saine partie de l'Église. Cyrille, évêque d'Alexandrie, aussi vif, mais plus instruit et plus ami de la vérité que Nestorius, fut l'athlète invincible que la Providence opposa à cet hérésiarque. Le pape Célestin, à la tête de toute l'Église d'Occident, se déclara hautement contre la nouvelle doctrine. L'Orient était partagé, et la cour même divisée en deux factions contraires. Pulchérie, que Cyrille avait eu soin de prévenir contre l'erreur naissante, prit le parti de l'ancienne tradition : elle y engagea ses sœurs; et les Nestoriens s'en vengèrent par les plus noires calomnies. Théodose, gouverné par ses eunuques et séduit par Chrysorète, son grand chambellan, qui était dévoué à Nestorius, fut trop long-temps favorable à ce prélat imposteur : sans approuver l'erreur qu'on lui déguisait, il en protégeait l'auteur, et refusait d'écouter les plaintes qu'on lui portait sur les procédés violents et tyranniques de cet homme superbe. Il fut même irrité de ce que Cyrille avait écrit séparément à lui et à sa sœur Pulchérie. On lui fit entendre que l'évêque d'Alexandrie cherchait à semer la discorde dans la maison impériale; et ces rapports calomnieux attirèrent à Cyrille une lettre pleine de reproches. Enfin, pour terminer cette grande querelle, l'empereur également sollicité par les deux partis, qui tous deux espéraient la victoire, l'un par son crédit, l'autre par la force de la vérité, convoqua un concile général à Éphèse. Cette ville fut choisie, comme très-propre par sa situation et par son grand commerce, à recevoir et à en-

tretenir commodément les prélats qui pourraient y arriver par terre et par mer. L'édit de convocation, daté du 19 novembre 430, porte le nom des deux empereurs, et est adressé à tous les évêques du monde. Les métropolitains, avec ceux de leurs suffragants qu'ils voudraient choisir, eurent ordre de se rendre à Éphèse pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante.

XLIV. Concile d'Éphèse.

Socr. l. 7, c. 34. Evag. l. 1, c. 3, 4, 5. Theoph. p. 77. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Cyril. art. 48 et suiv. Fleury, hist. ecclés. l. 25, art. 34 et suiv.

Le concile commença le 22 de juin. Il s'y trouva environ deux cents évêques de l'Orient, de l'Égypte et de la Macédoine. Le déplorable état où l'Afrique gémissait retint les évêques de cette province: mais Capréolus, évêque de Carthage, écrivit en leur nom une lettre d'excuse, par laquelle il s'unissait à Cyrille. Le pape Célestin y envoya trois légats pour y assister en son nom et au nom des évêques d'Occident. Cyrille y présida, et comme vicaire du saint-siége, et comme évêque d'Alexandrie. Il fut l'ame de cette sainte assemblée, et l'objet principal de la haine de Nestorius et de ses partisans. Candidianus, comte des domestiques, fut chargé d'y maintenir l'ordre et la paix : commission dont il s'acquitta fort mal, en troublant toute la ville d'Éphèse par une partialité déclarée en faveur de Nestorius. Ce prélat hautain et opiniâtre vint à Éphèse avec un nombreux cortége, bien résolu de n'épargner ni fraude ni violence pour triompher de ses adversaires. Sommé juridiquement de comparaître devant les évêques assemblés, il refusa de reconnaître leur autorité. Il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits en son absence; et il fut, dès la première session, condamné, chargé d'anathèmes, excommunié et déclaré déchu de l'épiscopat. En vain les prélats écrivirent à Théodose pour lui rendre compte de leur décision; Candidianus intercep-

tait leurs lettres, et de concert avec l'hérésiarque, il prévint tellement Théodose par de fausses relations, que ce prince manda aux évêques qu'il était fort mécontent de leur procédé, et qu'il n'y aurait aucun égard. Les réponses et les députés du concile ne pouvaient parvenir à l'empereur; on leur fermait toutes les entrées, et la vérité aurait succombé, si ce n'était son privilége de forcer enfin les plus puissants obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Jean, évêque d'Antioche, n'étant arrivé à Éphèse qu'après l'ouverture du concile et la condamnation de Nestorius, refusa de venir à l'assemblée : il en forma lui-même une autre, composée de quarante-trois évêques, les uns partisans de l'hérésie, les autres trompés par Nestorius qu'ils croyaient injustement persécuté. Ils tinrent leurs séances dans une hôtellerie; et, tandis que le vrai concile, attentif à ne jamais s'écarter des formes régulières, lançait les foudres de l'Église contre Jean et ses adhérents, le conciliabule, sans observer ni règles ni formes, prononçait contre Cyrille et contre Memnon, évêque d'Éphèse, la sentence de déposition. D'un côté, l'autorité légitime, de l'autre, l'emportement et la violence détruisaient toutes les décisions du parti contraire. On écrivait de part et d'autre à l'empereur : les lettres des schismatiques arrivaient seules jusqu'à lui; ils étaient appuyés du crédit des eunuques. Le comte Irénée, ami de Nestorius, fit publier dans l'église de Constantinople l'excommunication portée contre Cyrille : mais les députés de l'église d'Alexandrie étant survenus, la cour se divisa en deux partis. L'empereur commençait à craindre que sa religion n'eût été surprise : il prit le parti d'envoyer sur les lieux un officier principal pour

agir en son nom, et rétablir le bon ordre. Dans cette vue, il ordonna que Cyrille, Memnon et Nestorius demeurassent déposés, et que les autres évêques se réunissent en un seul corps. Jean, intendant des finances, fut choisi pour exécuter cette réunion. Il fit arrêter les trois évêques; mais il ne put engager les orthodoxes à communiquer avec Jean d'Antioche. Aussi partial que Candidianus, il continua d'en imposer à Théodose. Enfin, le vrai concile, bien informé que toutes les instructions et toutes les plaintes qu'il envoyait à l'empereur étaient interceptées, dépêcha un homme de confiance déguisé en mendiant, et le chargea de lettres qu'il porta enfermées dans un bâton creux. Elles étaient adressées aux évêques, au clergé, aux abbés, et en particulier à Dalmatius, qui, n'étant sorti de son monastère depuis quarante-huit ans, était cependant très-connu par la sainteté de sa vie. Il avait le titre d'archimandrite, c'est-à-dire, chef de tous les monastères de Constantinople. Ces lettres mirent toute la ville en mouvement. Le clergé fit à l'empereur de respectueuses remontrances. Les moines sortirent de leurs monastères, et, marchant en procession, en chantant des hymnes, à la suite de leurs abbés, Dalmatius à la tête de tous, ils vinrent au palais suivis d'une foule de peuple. L'empereur fit entrer les abbés, qui lui remirent entre les mains la lettre du concile. Il ouvrit alors les yeux, et se rendit aux avis de sa sœur, qui l'aida à démêler la vérité obscurcie par tant d'impostures. Il permit aux évêques des deux partis de lui députer pour plaider leur cause devant lui. En même temps, il envoya ordre à Nestorius de sortir d'Éphèse, lui permettant de se retirer où il voudrait, pourvu qu'il

ne revînt jamais à Constantinople. Chaque parti nomma huit députés, qui reçurent ordre d'attendre l'empereur à Chalcédoine, de crainte que leur arrivée à Constantinople n'allumât le feu de la discorde. Théodose les écouta favorablement dans cinq audiences; mais, ne pouvant réunir des esprits si divisés, il les congédia, laissant subsister la condamnation de Nestorius et tout ce qui avait été décidé dans le concile; sans rien prononcer cependant contre Jean d'Antioche et ses partisans. Il ordonna que Cyrille et Memnon fussent élargis, et que chaque évêque se rendît au plus tôt dans son diocèse. En retournant à Constantinople, il y conduisit les députés du vrai concile, pour y ordonner un évêque : on choisit pour cette place éminente un saint prêtre nommé Maximien. Ce fut ainsi qu'après cinq mois des plus violentes agitations, se termina ce concile, regardé comme le troisième concile œcuménique, parce que tout l'Occident y prit part dans la personne des députés du pape Célestin, et que ses décisions furent reçues de toute l'Église.

XLV. Suite de l'histoire du nestorianisme.

Evag. l. 1, c. 7. Cod.Th.l.16, tit.5, leg.66.

Ce consentement universel de l'Occident ne put ramener Jean d'Antioche, ni les prélats de son parti, dont le plus célèbre était Théodoret, évêque de Cyrrhus[1], renommé par la sainteté de sa vie, par son éloquence, et par ses savants écrits[2]. Ils demeurèrent long-temps persuadés de l'innocence de Nestorius. L'empereur n'é-

[1] La ville de Cyrrhus était située dans la partie septentrionale de la Syrie et capitale d'un petit canton, auquel elle donnait le nom de Cyrrhestique, entre la Commagène et le territoire d'Halep ou la Chalybonitide. — S.-M.

[2] On possède encore de lui une Histoire ecclésiastique, qui est la continuation des histoires de Socrate et de Sozomène, un recueil, intitulé *Histoire religieuse*, qui contient la vie d'un grand nombre de cénobites de l'Orient, et des commentaires sur diverses parties de l'Écriture. — S.-M.

pargna aucun soin pour procurer une union si désirable. Il écrivit au fameux solitaire Siméon Stylite, pour le prier d'obtenir de Dieu la paix de l'Église. Il chargea le secrétaire d'état Aristolaüs et le comte Denys, général des troupes d'Orient, de s'employer avec ardeur à la réconciliation. Enfin, après deux ans de négociations, la concorde fut rétablie. Jean se réunit de bonne foi avec Cyrille; il anathématisa Nestorius, et se déclara contre l'hérésie, qu'il n'avais jamais approuvée, mais qu'il avait refusé d'apercevoir dans ceux qui en étaient infectés. Théodoret revint peu à peu au même parti. Les prélats opiniâtres furent déposés. Pour achever de proscrire le nestorianisme, l'empereur fit publier, le 3 d'août 435, une loi semblable à celle que Constantin avait faite autrefois contre les Ariens; il ordonna qu'on éviterait même de prononcer leur nom, et qu'on leur donnerait celui de *Simoniens*, c'est-à-dire, de sectateurs de Simon-le-Magicien, cet insigne imposteur. Il défendit de copier, de lire, de garder aucun de leurs livres, qui seraient tous recherchés et brûlés publiquement; comme aussi de leur donner retraite pour tenir aucune assemblée, sous peine de confiscation de tous les biens. Quatorze ans après, cette loi fut renouvelée par une autre encore plus rigoureuse, qui prononçait peine de mort contre les réfractaires : celle-ci ordonnait de plus, que les évêques et les clercs attachés aux erreurs de Nestorius, fussent chassés des églises, et les laïcs frappés d'anathème : elle permettait à quelque personne que ce fût de les accuser; elle défendait de rien enseigner, ni même de rien dire qui fût contraire aux décrets de Nicée et d'Éphèse. Le comte Irénée, qui pendant le concile avait servi Nestorius de tout son

Cod. Just. l. 1, tit. 1, leg. 3. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Cyril. art. 100 et suiv. Fleury, hist. ecclés. l. 26, art. 16 et suiv. Assemani, bibl. Orient. t. 4, p. 75, 81, 82, 522, 523. De Guignes, Mém. sur les Chrét. établ. à la Chine. Mém. Acad. Insc. et B. L. t. 30, p. 802 et suiv.

pouvoir, ayant été depuis ce temps-là élu évêque de Tyr, quoiqu'il fût veuf de deux femmes, l'empereur déclara son ordination nulle et illégitime : il lui enjoignit de se retirer dans sa patrie, avec défense d'en sortir et d'y répandre ses erreurs. L'hérésiarque, qui s'était d'abord retiré dans son ancien monastère aux portes d'Antioche, continuant d'y dogmatiser, fut exilé dans l'Oasis [1]. Les Blemmyes, ayant fait une irruption dans ce pays, l'emmenèrent prisonnier, et lui donnèrent ensuite la liberté. Il vint à Panopolis en Thébaïde, d'où le gouverneur de la province le relégua sur la frontière, dans la ville d'Éléphantine. On le ramena quelque temps après à Panopolis, pour le reléguer encore. Ainsi, chassé sans cesse, sans cesse rappelé, changeant à tout moment d'exil, vil rebut de toutes les contrées qui détestaient ses blasphèmes, accablé de maux et de fatigues, mais toujours obstiné, il mourut dans l'impénitence [2]. Son hérésie ne fut pas éteinte par son éloignement, ni même par sa mort. Maximien n'ayant vécu que deux ans et demi sur le siége de Constantinople, les partisans de Nestorius, qui était encore dans son monastère d'Antioche, demandaient avec de grands cris qu'on le rappelât, et menaçaient de mettre le feu à l'église et à la ville. Pour prévenir ces desseins pernicieux, Théodose, par le conseil de Taurus et de ses autres ministres, permit sans différer, aux évêques qui se trouvaient pour lors

[1] Il dit lui-même, dans une lettre conservée par Évagrius, l. 1, c. 7, que l'Oasis où l'empereur l'avait relégué se nommait *Ibis*. Ὄασιν τὴν καὶ Ἶβιν ἐκ θεσπίσματος βασιλικοῦ κατοικοῦμεν. C'est le nom d'un lieu situé dans la grande Oasis. — S.-M.

[2] Évagrius a inséré dans son Histoire ecclésiastique, l. 1, c. 7, deux lettres de Nestorius, dans lesquelles il raconte les persécutions qu'il avait éprouvées, soit de la part des Barbares, soit par les ordres des lieutenants de l'empereur. — S.-M.

à Constantinople, de mettre Proclus sur le trône épiscopal. Dans une conjoncture si pressante, il crut pouvoir se dispenser des règles prescrites par les canons, d'autant plus que Proclus était universellement désiré, à cause de son grand savoir et de sa vertu. Après la mort de Nestorius, ses sectateurs recherchaient ses reliques comme celles d'un martyr. Son apologie a été écrite en syriaque par plusieurs auteurs. Sa doctrine s'est étendue jusqu'aux extrémités de l'Orient. On voit, par le célèbre monument de pierre [1], qui fut déterré en 1625, près de Si-gan-fou dans le Chen-si, province de la Chine, et dont l'autorité est appuyée sur des preuves incontestables, que le nestorianisme fut prêché dans ce royaume dès l'an 636 de Jésus-Christ [2]; et qu'alors plusieurs prêtres nestoriens vinrent de Balkh [3],

[1] Ce monument fameux, dont on a long-temps cherché à révoquer en doute l'authenticité, en haine des missionnaires jésuites qui l'ont fait connaitre, plutôt que par suite d'un examen équitable de ce qu'il contient, est unanimement regardé à présent comme à l'abri de tout soupçon. Le texte chinois et les faits qui y sont relatés sont également de fortes preuves de son authenticité. Ce monument fut érigé dans le but de conserver le souvenir de l'établissement de la religion chrétienne, en Chine. Il est daté de l'an 1092 de l'ère des Grecs ou des Séleucides, 781 de J.-C., du temps du patriarche nestorien Ananjesu. Il fut érigé par Iezdbouzid, prêtre et chorévêque de *Chumdan*, c'est-à-dire de la capitale de l'empire de la Chine, et fils d'un prêtre venu de Balkh dans le Tokharistan. Parmi les divers arguments que l'on pourrait faire valoir en faveur de la légitimité de ce monument, et dont on n'a pas encore fait usage, on doit compter le nom même du prêtre qui le fit ériger. Ce nom est persan, et à l'époque où le monument fut découvert, il aurait été impossible de l'imaginer; car il n'existait aucun ouvrage où l'on pût en prendre connaissance. Je ne crois pas même que depuis cette époque, on ait publié aucun livre, où il se trouve une seconde fois. Il est très-célèbre chez les Arméniens, et il leur vient d'un martyr, persan de naissance, issu de la race royale de Perse, qui périt vers le milieu du septième siècle et rendit son nom illustre chez les nations chrétiennes de l'Orient. — S.-M.

[2] Les missionnaires furent envoyés par Iesuïab Gadali, qui était alors grand patriarche des Nestoriens. — S.-M.

[3] Le texte chinois du monument dit que la religion apportée par les

ville du Khorasan près de l'Oxus, jusque dans la Chine, où le christianisme avait pénétré par les Indes dès le premier siècle de l'Église [1]. Les livres syriens nous apprennent qu'au huitième siècle, il y avait dans la Chine un métropolitain soumis au patriarche que les Nestoriens avaient en Chaldée [2]. Cette secte hérétique est détruite en ce pays : après s'y être altérée de plus en plus, par un mélange d'idolâtrie indienne, elle a entièrement disparu. Mais elle subsiste plus ou moins corrompue dans l'Égypte, l'Arabie, la Chaldée, la Perse, les Indes et la Tartarie [3]. Au seizième siècle, les Nestoriens nommaient encore Nestorius dans le canon de la messe, au nombre de ceux qu'ils révéraient comme les plus saints personnages.

Une erreur subtile et métaphysique telle que celle

chrétiens du Khorasan, était une loi venue du *Ta-thsin*, c'est-à-dire de l'empire romain; car c'est ainsi que les Chinois appelaient cet empire. Le nom de *Ta-thsin* signifie le *grand pays de Thsin*; c'est le nom même de la Chine, et il dérive de celui d'une dynastie puissante qui y régnait au 3e siècle avant notre ère, depuis l'an 249 jusqu'en l'an 206. J'ai donné d'amples détails à ce sujet dans le 2e vol. de mes *Mémoires histor. et géograph. sur l'Arménie*, pag. 49 et suiv. en parlant des diverses colonies chinoises établies dans l'Arménie et dans la Géorgie. — S.-M.

[1] Il n'existe aucune preuve d'une telle assertion.—S.-M.

[2] Il est question en particulier, dans l'Histoire monastique d'Orient, écrite en syriaque au commencement du 9e siècle, par Thomas évêque de Maraga, d'un certain David qui fut ordonné métropolitain des chrétiens de la Chine vers l'an 800, par Timothée, qui était alors patriarche des Nestoriens. Voy. Assem. *Bibl. orient.* t. 3, part. 1, p. 489. — S.-M.

[3] Le seul pays où il se trouve encore des Nestoriens en grand nombre, et où ils jouissent même d'une certaine indépendance, est l'Arménie méridionale, dans les provinces possédées par des princes curdes. Ils y sont gouvernés par des *Maleks*, qui sont des espèces de maires, sous l'autorité des seigneurs curdes. Le nombre des hommes en état de porter les armes parmi eux, est de cent mille environ. Ils passent pour être très-belliqueux. Ils ont deux patriarches et beaucoup d'évêques. Le plus considéré de leurs patriarches réside auprès de Djoulamerk, au milieu des montagnes des Curdes. On trouve encore beaucoup de ces Nestoriens dans la Mésopotamie et dans les districts du Kurdistan, situés au midi de l'Arménie, de l'autre côté du Tigre. — S.-M.

de Nestorius devait s'introduire sans beaucoup de peine. Mais ce qui arriva vers ce temps-là [1] dans l'île de Crète, montre qu'une illusion, quelque grossière qu'elle soit, trouve toujours des têtes préparées à la recevoir, et que le plus insensé fanatisme peut devenir épidémique. Cette île était peuplée de Juifs. Un d'entre eux fut assez impudent pour publier qu'il était Moïse, que c'était lui qui avait autrefois traversé la mer Rouge à la tête des tribus d'Israel, et que Dieu l'envoyait de nouveau pour conduire son peuple au travers de la mer dans la terre de promission. Il parcourut en une année toutes les villes de Crète, semant partout son imposture. Les Juifs, enivrés de ses magnifiques promesses, le suivaient en foule avec leurs femmes et leurs enfants, abandonnant leurs possessions. A mesure qu'il avançait, la troupe de ses sectateurs grossissait toujours, et l'illusion acquérait un plus grand crédit. Le jour fixé pour le départ, il les conduit à la pointe d'un promontoire, et leur ordonne de se précipiter avec une pleine confiance que les abîmes vont s'ouvrir, et leur laisser un chemin sec entre les eaux. On s'empresse; les plus dispos franchissent le saut les premiers, et périssent, les uns brisés par les rochers, les autres engloutis dans les flots. C'en était fait de tout ce peuple, s'il ne se fût trouvé en ce lieu des pêcheurs et des marchands chrétiens, qui retirèrent des eaux quelques-uns de ces misérables, et chassèrent les autres du rivage. Ceux qu'on avait sauvés, étant enfin détrompés, désabusèrent leurs camarades. On chercha l'imposteur, qui ne se trouva point; et par une imagination moins dan-

An 432.

XLVI. Imposture d'un Juif.

Socr. l. 7, c. 38.

[1] Les consuls de l'an 432 furent le célèbre Aëtius et Valérius qu'on croit être le même que le beau-frère de Théodose nommé ainsi. — S.-M.

gereuse que la première, on se persuada que c'était un démon, qui avait emprunté la figure humaine. Un grand nombre de ces Juifs quittèrent avec cette erreur celle de leur religion, et se convertirent au christianisme.

XLVII. Mort de Boniface.

Vict. Vit. l. 1, p. 7. Prosp. Chr. Idat. chron. Marcel. Chr. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 82. Du Cange, diss. de inf. ævi numism. art. 60.

La religion ne courait aucun risque en Occident; mais la rivalité d'Aétius et de Boniface y causa de grands troubles. Boniface était revenu de l'Afrique, ayant laissé en sa place Trigétius, pour s'opposer aux progrès de Genséric. Il fut bien reçu de Placidie, auprès de laquelle il était déja justifié. Aétius était alors occupé en Gaule à reprimer les incursions des Francs. L'impératrice, qui le haïssait, mais qui le craignait encore davantage, n'avait osé lui ôter le commandement des troupes; et, dissimulant son ressentiment, elle l'avait même honoré du consulat de cette année 432. Lorsque Boniface fut arrivé, elle se crut assez forte pour abattre la puissance d'un sujet superbe, qui, outre la perte de l'Afrique, dont était cause sa perfidie, s'était encore rendu criminel en se rendant redoutable à son souverain. Pour le blesser par l'endroit le plus sensible, elle affecta de combler Boniface de faveurs : elle fit frapper des médailles où son nom était gravé au revers de la tête de l'empereur [1] : elle lui conféra le titre de patrice, et le créa grand-maître de la milice, c'est-à-dire, général des armées de l'empire : c'était dépouiller Aétius. Celui-ci n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il revint en Italie avec ses troupes. Boniface, à la

[1] Il n'est pas question de ces médailles dans le savant ouvrage d'Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, on ne les trouve pas davantage dans le recueil des médailles romaines, publié par M. Mionnet; ce qui me fait croire qu'elles sont fausses. Voyez aussi à ce sujet les observations de Gibbon, t. 6, p. 241, note 1. — S.-M.

tête de celles qui se trouvaient dans Ravenne, marcha au-devant de lui. Il se livra un combat, dans lequel Aétius fut vaincu, et Boniface blessé de la main de son rival. Il mourut de cette blessure au bout de trois mois [1].

XLVIII. Aétius rétabli.

Idat. chron. Prosp. Chr. Marc. chron. Vict. Vit. l. 1, p. 7. Suid. voce Θεοδόσιος. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 140. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 10.

Placidie, inconsolable de la perte de ce grand capitaine, fit passer tous ses titres et toutes ses charges sur la tête du comte Sébastien, son gendre. C'était un homme également habile pour le conseil et pour l'exécution, vaillant, laborieux, vigilant [2]. Aétius s'était retiré sur une de ses terres, où il se tenait caché pour se dérober au ressentiment de l'impératrice. Mais, ayant été découvert, et sur le point d'être enlevé par un de ses ennemis, il se sauva d'abord à Rome, où ne trouvant pas de sûreté, il passa en Dalmatie, et de là en Pannonie, pour implorer l'assistance des Huns, ses anciens amis, dont le roi, nommé Roua ou Rugula [3], lui donna quelques troupes. L'approche d'Aétius suivi de ces Barbares jeta l'alarme dans Ravenne. On envoya des députés à Théodoric, roi des Visigoths, pour lui demander du secours. Enfin, la timide Placidie crut que le meilleur parti était de regagner Aétius. Elle traita donc avec lui, le rappela à la cour, lui rendit toutes ses dignités, y ajouta encore celle de patrice; et, dans ce faible gouvernement, un sujet coupable gagna plus

[1] Le comte Marcellin rapporte dans sa Chronique un fait assez extraordinaire et qui mérite de se trouver ici: c'est que Boniface recommanda en mourant à sa femme Pélagia, de ne pas épouser un autre homme qu'Aétius. *Tertio mense Bonifacius vulnere, quo sauciatus fuerat, emoritur: Pelagiam uxorem suam valdè locupletem, nulli alteri nisi Aetio ut nuberet, exhortans.* — S.-M.

[2] Victor Vitensis, l. 1, c. 7, écrivain africain, dit qu'il était *acer consilio et strenuus in bello.* — S.-M.

[3] Ce roi, appelé *Rouas* par Priscus, *exc. de leg.* p. 47, et *Rugula* dans la Chronique de Prosper Tiro, était oncle du fameux Attila. Voyez ci-dev. § 11, p. 16, note 3. — S.-M.

par sa rébellion, qu'il n'avait auparavant obtenu par ses services.

XLIX. Aventures de Sébastien.

Sébastien fut sacrifié; il lui fallut chercher un asile à la cour de Constantinople[1]. N'y trouvant que cette froide et stérile considération que donne une illustre infortune, il s'ennuya de n'être qu'un objet de compassion, et se mit à la tête d'une troupe de pirates qui infestaient l'Hellespont et la Propontide. Bientôt las de cette vie criminelle et misérable tout ensemble, il passa en Aquitaine auprès de Théodoric, roi des Visigoths : il trouva moyen de s'emparer de Barcelone[2]; mais, en ayant été chassé peu de temps après, il se retira en Afrique à dessein d'y servir Genséric, et de se venger de son injuste disgrace. Ce prince venait alors de s'emparer de Carthage : il se souvenait de l'inconstance de Boniface; et craignant qu'à son exemple son gendre ne voulût, par une seconde trahison, racheter la faveur de Placidie en se rendant maître de cette ville, il résolut de s'en défaire, et se servit du prétexte de la religion. Un jour, en présence de toute sa cour : *Je compte*, dit-il à Sébastien, *sur votre fidélité; mais, pour m'en assurer davantage, je souhaite que vous embrassiez notre religion, et que vous receviez le baptême de nos évêques*. Sébastien se fit apporter un pain de la table du roi, et le montrant à Genséric, *Prince*, lui dit-il, *faites rompre ce pain en mor-*

[1] Idatius place son arrivée à la cour d'Orient en l'an 434, et le comte Marcellin en l'an 435. — S.-M.

[2] Le même Idatius met tous ces événements en l'an 444. *Sebastianus illic, quò confugerat, deprehensus sibi adversa moliri, è Constantinopoli fugit admonitus, et ad Theodorem regem Gothorum veniens, conquæsitam sibi qua potuit, Barcinonam hostis ingreditur.* Il place en l'année suivante son expulsion de Barcelone. *Sebastianus de Barcinonâ fugatus fugit ad Wandalos.* — S.-M.

ceaux, faites-le tremper, paitrir de nouveau et remettre au four. S'il en sort meilleur qu'il n'est maintenant, je ferai ce que désire Votre Majesté. Par cette réponse, aussi ferme qu'ingénieuse, le roi, convaincu de sa résolution, prit le parti de le faire mourir en 449. On trouve son nom dans un martyrologe. En effet, il exposa sa vie pour conserver sa foi, et ce sacrifice a pu expier les fautes de sa vie passée. Mais selon la remarque de M. de Tillemont, il est toujours dangereux de se hâter de canoniser les grands.

An 433.

I. Embrasement à Constantinople.

Marcel. Chr. Chr. Alex. p. 314. Socr. l. 7, c. 39.

Les incendies étaient fréquents à Constantinople. L'année 433 [1], il y en eut un, le plus terrible que cette ville eût encore éprouvé depuis Constantin. Il commença le 17 d'août dans l'arsenal de la marine, et, pendant deux jours et deux nuits, il consuma toute la partie septentrionale de la ville. Les greniers publics, les bains d'Achille et tous les environs furent réduits en cendres. L'église des Novatiens fut dans ce quartier le seul édifice qui résista aux flammes. Ces hérétiques en firent un miracle, qu'ils attribuèrent aux mérites et aux prières de leur évêque Paul; et, en mémoire de cet événement, ils instituèrent une fête annuelle qui se célébrait le 17 du mois d'août.

An. 434.

II. Loi sur les biens des ecclésiastiques et des moines.

Une loi du 15 décembre 434 [2], nous apprend qu'en ce temps-là, ceux qui s'engageaient dans la vie monastique, y conservaient l'usage et la propriété de leurs biens. S'ils mouraient sans testament et sans héritiers légitimes, leur succession, selon le droit commun,

[1] Théodose fut cette année consul pour la quatorzième fois; il eut pour collègue en Occident Pétronius Maximus, qui fut encore consul en 434, et qui prit le titre d'empereur, après la mort de Valentinien. — S.-M.

[2] On donna le consulat en l'an 434 au fameux général Aréobinde et à Aspar, fils d'Ardabure, qui était non moins illustre que lui. — S.-M.

Cod. Th. l. 5, tit. 3, leg. unic.

était dévolue au fisc. Théodose renonça à ce droit de déshérence à l'égard des évêques, des autres ecclésiastiques, des religieux et religieuses. Il déclara qu'après leur mort, les églises et les monastères seraient leurs héritiers, s'ils n'en avaient point laissé d'autres, et que leurs biens fussent libres de tout engagement.

LII. Honoria chassée de la cour.

Marc. chr. Prisc. exc. leg. p. 40. Jorn. de reb. Get. c. 42. et de regn. success.

On vit alors un de ces événements scandaleux, que le silence étouffe dans les familles obscures, mais dont le bruit éclate dans les palais et retentit jusqu'à la postérité. Une princesse de seize ans, fille, sœur, nièce et cousine-germaine d'empereurs, chassée de la cour de son frère, qu'elle avait déshonorée, arriva couverte de honte à Constantinople. Placidie, mère d'Honoria, ne croyait pas que sa fille pût prendre un mari sans avilir le nom d'Auguste, dont elle était décorée; et peut-être ne lui avait-elle procuré ce titre, que pour l'obliger à une virginité perpétuelle, de crainte de donner un rival à son fils Valentinien, en lui donnant un beau-frère. Honoria paraissait peu disposée à se prêter à ces arrangements politiques : l'exemple de Pulchérie et de ses sœurs, qu'on lui citait sans cesse, la touchait moins que sa propre inclination. Elle en donna tant de soupçons, qu'on crut qu'il était nécessaire de la garder étroitement. Cette contrainte révolta sa vivacité naturelle; elle chercha tous les moyens de s'affranchir de cet esclavage : et, bien moins sensible au sort de l'empire qu'au sien propre, elle jeta les yeux sur Attila, qui venait de monter sur le trône. Elle entendait dire que c'était un prince qui ne respirait que la guerre et l'agrandissement de son empire. La férocité qu'on lui attribuait effrayait moins Honoria, que la condition à laquelle elle se regardait comme condamnée; et elle

voulut être elle-même une des conquêtes du roi des Huns. Dans cette résolution désespérée, elle trouva moyen de lui dépêcher un eunuque affidé, pour lui déclarer qu'elle le choisissait pour époux, et qu'elle lui transmettait tous les droits que sa naissance lui donnait sur la succession du grand Théodose. En conséquence, elle l'invitait à venir au plus tôt en Italie, et elle lui envoyait un anneau pour gage de la foi conjugale. Mais elle ne se fit pas scrupule de violer cet engagement romanesque[1]. Comme Attila tardait trop à son gré, elle s'abandonna à son intendant, nommé Eugène, et ce commerce secret éclata bientôt par des signes non équivoques. Placidie, irritée, la chassa du palais. Honoria, portant avec elle son ignominie, se réfugia auprès de Théodose; et la cour d'Orient, accoutumée à voir trois princesses chastes et vertueuses, la reçut en rougissant de sa honte. Nous verrons dans la suite quel avantage Attila sut tirer de ces avances.

AN 435.

LIII. Divers événements en Orient.

Cod. Th. l. 14, tit. 26, leg. 2. God. ad leg. 3. tit. 5, leg. 11. cod. Th. Marc. chr.

La paix se maintenait en Orient, et ces années fournissent peu d'événements dans cette partie de l'empire. Nous allons rassembler en peu de mots ceux de l'année 435[2] et de la suivante. Théodose orna la ville de Constantinople d'une nouvelle place, à laquelle il donna son nom. Le théâtre d'Alexandrie s'écroula tout-à-coup pendant que le peuple assistait à un spectacle, et cinq cent soixante et douze personnes furent écra-

[1] *Quum veniente Attilâ votum suum nequiret explere, facinus, quod cum Attilâ non fecerat, cum Eugenio procuratore suo committit.* Jornand. *de Regn. succ.*, ap. Murat. *rer. Ital. script.* t. I, part. I, p. 239. — S.-M.

[2] En l'an 435, Théodose fut consul pour la quinzième fois et Valentinien pour la quatrième. Les consuls de 436 furent Anthémius Isidorus et Sénator, qui étaient tous deux revêtus de hautes dignités dans l'empire d'Orient. — S.-M.

Theoph. p. 80. Cedren. t. I, p. 342. Till. Theod. II, art. 21.

sées sous les ruines. Les païens et les Juifs, irrités des lois sévères dont j'ai déja fait mention, se soulevèrent en Syrie, en Phénicie, en Palestine, en Arabie. A Laodicée de Syrie, les Juifs se saisirent de l'archidiacre, le traînèrent au théâtre, et l'y firent mourir dans les supplices. Ces excès furent arrêtés par le châtiment des plus coupables. L'empereur alla par mer à Cyzique, et, après un séjour de trois semaines, pendant lesquelles il combla cette ville de bienfaits, il revint à Constantinople. Il augmenta de cent dix boisseaux par jour la distribution gratuite de blé qui se faisait au peuple d'Alexandrie. Gigantius, Cappadocien, gouverneur de l'Augustamnique, province d'Égypte, dont Péluse était la capitale, avait cruellement vexé les habitants en les accablant d'impositions excessives. Plusieurs d'entre eux avaient été obligés d'abandonner leurs biens, et de s'exiler de leur patrie. L'empereur ordonna de mettre aux fers cet injuste magistrat; il lui fit faire son procès, et le punit par la confiscation de ses biens. Des moines turbulents voulaient exciter de nouveaux troubles en faisant condamner Théodore, évêque de Mopsueste, mort dans la communion de l'Église. Ce prélat avait été le maître de Nestorius; et l'on prétendait trouver dans ses écrits la source de l'hérésie proscrite à Éphèse. Théodose étouffa pour lors ces nouvelles semences de discorde, qui se ranimèrent dans la suite, et produisirent de longues et fâcheuses contestations.

LIV. Paix avec Genséric. Victor Vit. l. 1, p. 5.

L'Occident ne jouissait pas de la même tranquillité. Les Gaulois révoltés, le Francs, les Bourguignons, les Visigoths, donnaient un continuel exercice aux armes romaines. Ce fut un soulagement pour l'empire de

n'avoir pas en même temps à combattre les Vandales. Trigétius, successeur de Boniface, fit la paix avec Genséric. Ce prince politique, ne se laissant pas éblouir de ses succès passés, crut devoir assurer ses conquêtes avant que d'en ajouter de nouvelles. Il consentit à payer tous les ans un tribut, dont il savait bien qu'il s'affranchirait, dès qu'il le jugerait à propos. A cette condition, l'empire lui cédait en propriété la Proconsulaire, à l'exception de Carthage, la Byzacène, et ce qu'il avait conquis de la Numidie. Genséric s'engagea par serment à ne rien entreprendre sur le reste de l'Afrique, dont les Romains demeureraient paisibles possesseurs[1]. Pour sûreté de sa parole, il donna son fils Hunéric en ôtage. Mais il sut si bien persuader la cour de Ravenne de sa sincérité, qu'on ne tarda pas à lui renvoyer son fils. Ce traité fut conclu le 11 février 435.

Prosp. Chr. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Isid. chron. Vand. Hist. Miscell. l. 14, ap. Mur. t. 1, p. 94.

LV. Révolte des paysans.

La Gaule, désolée par tant de ravages, était encore épuisée par ses magistrats. Leur avarice, plus destructive que l'épée des ennemis, força les habitants les plus distingués d'aller chercher auprès des Barbares l'humanité qu'ils ne trouvaient plus chez les Romains. Les paysans, qui n'avaient de ressource que dans leur désespoir, prirent les armes, s'attroupèrent, et, sous le nom de Bagaudes[2], qui, depuis le règne de Dioclétien,

Prosp. Tiro. Idat. chr. Salv. de gub. l. 5, c. 6. Cod. ad leg. 14, tit. 14, l. 15, Cod. Th. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 11.

[1] Les termes dont Victor Vitensis se sert, en parlant de cet arrangement, l. 1, p. 5, méritent d'être rapportés; ils font mieux connaître ce qu'obtinrent les Vandales et ce qui resta aux Romains. *Disponens* (*Geisericus*) *quoque singulas quasque provincias; sibi Byzacenam, Abaritanam atque Getuliam et partem Numidiæ reservavit: exercitui verò Zeugitanam vel Proconsularem funiculo hæreditatis divisit; Valentiniano adhùc imperatore, reliquas licet jam exterminatas provincias defendente.* Vict. Vit. c. 1, p. 5. — S.-M.

[2] On a fait sur l'origine de ce nom, bien des conjectures, qui ne présentent rien de satisfaisant. — S.-M.

était devenu commun à ces sortes de rebelles, ils se mirent à ravager les terres qu'ils avaient inutilement cultivées pour des maîtres ingrats et cruels [1]. Un certain Tibaton se mit à leur tête; et l'esprit de révolte s'étant répandu dans tout le pays, depuis la Loire jusqu'au fond de la Belgique [2], les esclaves se soulevèrent et se joignirent aux séditieux. Ils s'emparaient des châteaux; ils en construisaient même dans les lieux avantageux pour leur servir de retraite; et l'on rapporte que Saint-Maur, auprès de Paris, fut autrefois appelé *le château des Bagaudes* [3]. Il est aisé d'imaginer les excès auxquels se porta une multitude grossière, que la misère avait rendue sauvage et féroce. Cette guerre dura deux ans. Enfin, Tibaton fut pris et puni du dernier supplice. Les autres chefs de la faction furent, les uns mis à mort, les autres condamnés à une prison perpétuelle [4]. Ce feu mal éteint se ralluma encore neuf ans après dans la Gaule; mais il avait auparavant passé

[1] Selon Salvien, l. 5, c. 6, la tyrannie était si rude, que ceux qui n'avaient pas encore pris le parti de se faire Bagaudes, étaient obligés de le devenir. *Qui adhùc Bagaudæ non sunt, esse cogantur.* — S.-M.

[2] C'est ce que Prosper appelle dans sa Chronique la Gaule Ultérieure. *Gallia Ulterior Tibatonem, principem rebellionis, secuta, à Romanâ societate discessit, à quo tracto initio omnia penè Galliarum servitia in Bagaudiam conspiravêre.* Plusieurs auteurs, et l'abbé Dubos en particulier, croient que par *Bagaudia*, il faut entendre la confédération armoricaine, alors à peu près indépendante de l'empire. C'est un point difficile à résoudre, faute de monuments. — S.-M.

[3] *Castrum Bagaudarum.* On cite une charte de Clovis II de l'an 638, et une autre de Charles-le-Chauve de l'an 866, qui donnent effectivement ce nom à cet endroit. Ces monuments présentent des circonstances qui les rendent douteux à plusieurs savants, et l'abbé Lebœuf a fortement combattu cette opinion dans son *Histoire du diocèse de Paris*, t. 5, p. 97. Voyez aussi à ce sujet les *Nouvelles Annales de Paris*, par D. Toussaint Duplessis, p. 72 et 95. — S.-M.

[4] *Capto Tibatone, et cæteris principibus, partim vinctis, partim necatis, Bagaudarum commotio conquiescit.* Prosp. Chron. — S.-M.

en Espagne, où il fit d'horribles ravages. En 441, Asturius, général des troupes de l'empire, extermina un grand nombre de Bagaudes dans un combat près de Tarragone[1]. Deux ans après, Mérobaude, son gendre et son successeur, les battit encore près d'Aracelli, aujourd'hui Huarte-Araquil, à six lieues de Pampelune, vers l'occident[2]. Ce général fut peu de temps après rappelé à la cour par les intrigues de ses envieux. En 448, Basile, homme hardi et violent, se déclara leur chef, et fit la guerre aux troupes de Théodoric, qui avaient passé les Pyrénées pour détruire ces brigands. Après avoir battu les Visigoths, il les poursuivit jusque dans l'église de Tarazone [*Tyriassone*], où ils s'étaient réfugiés, et les passa tous au fil de l'épée, avec Léon, évêque de cette ville. Il ravagea ensuite les environs de Saragosse. Cette même année, les paysans s'étant de nouveau soulevés dans la Gaule, un médecin nommé Eudoxe fut accusé d'avoir allumé cette sédition; et, pour éviter le châtiment, il se réfugia auprès d'Attila, qui faisait alors trembler les deux empires. Il est encore parlé de ces Bagaudes sous la troisième année du règne de Marcien. Frédéric, frère de Théodoric II, roi des Visigoths, faisant la guerre au nom de l'empire, les défit dans la province tarraconaise[3].

LVI. Soulèvement des Armoriques.

Les Armoriques s'étaient en même temps soulevés, soit de concert avec les Bagaudes, soit qu'ils fissent la

[1] *Asturius dux utriusque militiæ ad Hispanias missus, Tarraconensium cædit multitudinem Bacaudarum.* Idat. Chron. — S.-M.

[2] *Asturio, magistro utriusque militiæ, gener ipsius successor ipsi mittitur Merobaudis, natu nobilis...... Brevi tempore potestatis suæ Aracellitanorum frangit insolentiam Bacaudarum.* Idat. Chron.— S.-M.

[3] *Per Fredericum Theudorici regis fratrem, Bacaudæ Tarraconenses cæduntur ex auctoritate romanâ.* Idat. Chron. — S.-M.

Sidon. carm. 5, v. 206 et seq.; et carm. 7, v. 246 et seq., et ibi not. Sirm. Till. Valent. III, art. 11.

guerre séparément et en leur propre nom. Litorius, un des généraux de l'empire, et le plus puissant après Aétius, auquel il devait sa fortune, marcha contre eux avec une troupe de Huns auxiliaires [1]. Majorien, qui devait être fort jeune dans cette expédition, y fit connaître son courage. La guerre continua pendant l'hiver. Il y eut des combats sur les bords de la Seine, de la Loire, du Clain [*Clanis*] en Poitou, et de l'Allier [*Elaris*]. La ville de Tours fut attaquée, et défendue [2]. Enfin, les rebelles furent soumis, ou du moins réprimés; car il paraît qu'ils ne rentrèrent jamais dans une entière et parfaite obéissance aux lois de l'empire.

LVII. Défaite des Bourguignons. Prosp. chr. Idat. Chr. Sidon. carm. 7, v. 233 et seq.

Nous remettons aux années suivantes à parler des incursions des Francs, qui ne purent encore se procurer un établissement durable. Mais le royaume des Bourguignons, fondé depuis vingt-trois ans, se vit dès ce temps-là près de sa ruine. Leur roi Gondicaire, qui

[1] Cette expédition n'est presque connue, que par quelques vers de Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 246, et seq., dans lesquels il rappelle la soumission des peuples de l'Armorique, en redisant l'expédition de leur vainqueur Litorius Celsus, qui presque aussitôt après se porta, par les ordres d'Aétius, vers Narbonne à la tête d'un corps de Huns.

Litorius Scythicos equites tum fortè, subacto
Celsus Aremorico, Geticum rapiebat in agmen
Per terras, Arverne, tuas.

L'évêque de Clermont s'adresse dans cette pièce à Avitus, dont il fait le panégyrique. — S.-M.

[2] Sidonius Apollinaris célèbre les exploits de Majorien et il énumère les fleuves de la Gaule qui avaient été les témoins de sa valeur, dans le panégyrique qu'il a consacré à la gloire de cet empereur, *carm.* 5, v. 206, et seq.

. . . . Istum jam Gallia laudat,
Quodque per Europam est. Rigidis hunc abluit undis,
Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Sequana, Ledus,
Clitis (Clanis), Elaris, Atax, Vachalis, Ligerimque bipenni
Excisum per frusta bibit. Cum bella timentes
Defendit Turonos, aberas. — S.-M.

portait le titre d'allié des Romains, s'ennuyant d'un trop long repos, porta le ravage dans la Belgique. Aétius accourut au secours de cette province avec une armée d'Hérules, de Huns, de Francs et de Sarmates [1]. Il entretenait des liaisons avec tous ces Barbares: c'étaient des ressources qu'il se ménageait par une artificieuse politique, pour se soutenir en cas de disgrace, et pour être en état de faire la loi à son souverain. En attendant qu'il eût besoin de leur service, il les employait à celui de l'empire, dont ils étaient les ennemis naturels. Avitus servait dans cette armée. Gondicaire fut entièrement défait, et réduit à demander la paix, qui lui fut accordée.

Cassiod. chr. Socr. l. 7, c. 30. Baronius. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 136. Till. Valent. III, art. 12, et vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11. Alsat. illust. t. 1, p. 428.

An 436. LVIII. Guerre des

Aétius ne se mit pas fort en peine d'assurer aux vaincus la jouissance de cette paix [2]. Les Huns, qui

[1] Sidonius Apollinaris retrace dans son Panégyrique d'Avitus, les exploits d'Aétius dans cette guerre contre les Bourguignons, *carm.* 7, v. 233 et seq. C'est seulement aux vers de ce poëte que nous devons le petit nombre de circonstances que nous connaissons sur cet événement, savoir; 1° que cette guerre se fit après la soumission des Iuthonges, la guerre de Norique et la défaite des Vindéliciens; 2° que les Bourguignons, violateurs d'un traité, avaient ravagé la Belgique; 3° qu'Aétius comptait parmi ses alliés des Hérules, des Huns, des Francs, des Sauromates, des Saliens et des Gélons. Le poète de Clermont s'attache à décrire et à faire connaître les habitudes et les diverses manières de combattre, en usage chez ces différents peuples. Voici ces vers curieux :

Nam post Iuthungos, et Norica bella, subacto
Victor Vindelico, Belgam, Burgundio quem trux
Presserat, absolvit junctus tibi. Vincitur illic
Cursu Herulus, Chunus jaculis, Francusque natatu,
Sauromata clypeo, Salius pede, falce Gelonus,
Vulnere vel si quis plangit, cui flesse perisse est,
Ac ferro perarasse genas, vultuque minaci
Rubra cicatricum vestigia defodisse.
Illustri jam tum donatur celsus honore,
Squameus et rutilis etiam num livida cristis
Ora gerens. — S.-M.

[2] Les consuls de cette année furent Fl. Anthémius Isidorus, et Sénator personnage considérable de la cour d'Orient. — S.-M.



Bourguignons et des Huns.

faisaient partie de son armée [1], ayant été congédiés après la guerre, se jetèrent, peut-être à son instigation, dans le pays des Bourguignons, et leur tuèrent dans une bataille vingt mille hommes. Gondicaire fut du nombre des morts, avec presque toute sa famille [2]. Les vainqueurs s'arrêtèrent dans un canton du pays, d'où ils ne cessaient de faire des courses, pillant les campagnes et massacrant les habitants [3]. Contre ces

[1] Les auteurs qui nous restent ne disent pas nettement que les Huns, qui défirent les Bourguignons, fussent les mêmes que ceux qui étaient au service d'Aétius. Ils ne disent pas non plus que leur chef ou leur roi, appelé *Ouptar* par Socrate, l. 7, c. 7, ait été le même qu'Octar, frère de Roua et oncle d'Attila. Pour admettre ce fait, il faudrait supposer que les chefs de la race d'Attila se fussent attachés au service des Romains, et qu'ils fussent dès-lors passés dans les Gaules. Il paraît en effet que des Huns soumis à Attila pénétrèrent alors dans les Gaules. Voyez ci-ap. p. 86, note 3. L'identité de l'*Ouptar* de Socrate avec l'*Octar* de Jornandès, est néanmoins sujette à quelques difficultés. — S.-M.

[2] *Eum Chuni cum populo suo et gente deleverunt*. Prosp. Chron. Les poètes scandinaves, qui seront cités dans la suite de ce commentaire, et l'auteur de la vie d'Attila, que je mentionne ci-après, note 2, pag. 85, ainsi que le poète latin du moyen âge, allégué un peu plus loin, parlent tous de la guerre d'extermination, que les Huns firent aux Bourguignons et à leur roi Gondicarius, Guntharius ou Gunnar; mais ils semblent indiquer que cette guerre arriva plus tard, et qu'elle fut amenée par la révolte du roi des Bourguignons, qui refusait de payer le tribut qu'il devait aux Huns. — S.-M.

[3] Un poëme latin anonyme, sur lequel je donnerai ci-après, pag. 86, note 3, quelques détails, décrit ainsi, v. 42 et seqq. la marche des Huns contre les Bourguignons. Les Huns, selon ce poëme, étaient conduits par Attila.

Attila sed celeres mox illuc flectit habenas,
Nec tardant reliqui satrapæ vestigia adire.
Ibant æquali numero, sed et agmine longo;
Quadrupedum cursu tellus concussa gemebat,
Scutorum sonitu pavidus superintonat æther.
Ferrea silva micat, totos rutilando per agros;
Haud aliter, primo quam pulsans æquora mane
Pulcher in extremis renitet sol partibus orbis.

Selon l'auteur de ce poëme, Attila aurait à cette époque porté ses armes et ses ravages au-delà de la Saône et du Rhône.

Jamque Ararim Rhodanumque amnes transiverat altos,
Atque ad prædandum cuneus dispergitur omnis. — S.-M.

cruels ennemis, les Bourguignons n'implorèrent pas le secours d'Aétius, dont la sincérité devait leur être suspecte; ils eurent recours au Dieu des Romains, dont la protection était plus assurée. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas encore reçu le baptême, allèrent à Trèves; et, après un jeûne de sept jours, ils furent baptisés par saint Sévère, alors évêque de cette ville [1]. Animés d'un nouveau courage, ils marchèrent au nombre de trois mille contre les Huns, dont l'armée était de dix mille hommes. La nuit précédente, Uptar, roi des Huns, était mort d'un excès de table. Les Huns, sans chef, surpris de cette attaque imprévue, furent taillés en pièces. Ceux qui échappèrent de la défaite abandonnèrent la contrée. Quelques auteurs croient que cet Uptar est le même qu'Octar [2], frère de Roua et de Mundiouch [3], dont le dernier fut père d'Attila. Gondicaire eut pour successeurs Gondiac et Chilpéric [4], soit

[1] Ce n'est là qu'une conjecture. L'auteur ecclésiastique qui a écrit la vie de ce saint, dit seulement qu'il baptisa les nations de la première Germanie; ce qu'on ne peut appliquer sans de puissantes raisons aux Bourguignons. Vales. *rer. Franc.* l. 3, p. 138, Bucher. *Belg. Sacr.* p. 483.—S.-M.

[2] Ce prince est nommé *Subthar*, dans une vie latine d'Attila compilée au onzième siècle, d'après d'anciens matériaux et d'antiques traditions, par un Dalmate, nommé Juvencus Cælius Calanus. Cet auteur parle aussi, c. 3, de l'irruption de ce roi des Huns dans les Gaules, ou plutôt dans la Germanie. *Subthar rex cum innumerabili Hunnorum exercitu Germaniam invadens, quacumque iter arripuit omnia ferro flammisque subjecit.* Cet auteur dit positivement que ce Subthar était oncle d'Attila.—S.-M.

[3] On l'appelle aussi *Mundzuch*. Voyez ci-après, p. 138, n. 1, l. XXXII, § 32. — S.-M.

[4] Ces deux princes sont appelés *Gundiac* et *Hilpéric* par Jornandès, c. 44. Quelques auteurs modernes les regardent comme fils de Gondicarius; mais le fait est, qu'on ignore quelle fut leur famille. Grégoire de Tours dit seulement, l. 2, c. 28, que Gundiac qu'il appelle *Gundeuch* descendait, par les femmes sans doute, du roi des Goths Athanaric, persécuteur des chrétiens : *fuit autem Gundeuchus rex Burgundionum, ex genere Athanarici regis persecutoris.* Sidonius Apollinaris, l. 5, ep. 6, et le pape Hilaire, dans une de ses lettres, donnent à Chilpéric ou Hilpéric le titre de maître de la milice.—S.-M.

que ces deux princes aient partagé ses états, soit qu'ils aient régné conjointement et par indivis. Grégoire de Tours dit que Chilpéric établit son séjour à Genève [1]. En effet, ce fut à peu près en ce temps-là qu'Aétius fit donner aux Bourguignons ce que nous nommons la Savoie [*Sapaudia*] [2], qui comprenait alors une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné [3].

[1] Le roi dont il s'agit ici, et qui habitait à Genève, n'est pas le premier Chilpéric, mais un de ses neveux, fils de Gondiac, avec qui il a été souvent confondu. — S.-M.

[2] *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda.* Prosp. Chron. On varie beaucoup pour savoir si cette cession fut faite en 439 ou en 443. — S.-M.

[3] Il existe un ancien poëme latin, qui contient quelques détails sur les rapports que les Huns eurent à cette époque avec les Bourguignons. L'auteur de ce poëme est inconnu, mais il paraît avoir vécu vers le 7e ou le 8e siècle. Cet ouvrage contient des détails curieux et qui paraissent en général conformes à la vérité. Il est relatif à une première expédition, faite par Attila dans les Gaules, long-temps avant la grande invasion, dans laquelle son armée innombrable fut défaite dans les plaines de Châlons en Champagne, par les Romains unis aux Francs et aux Wisigoths. Ce poëme est intitulé *de primâ expeditione Attilæ, regis Hunnorum, in Gallias, ac de rebus gestis Waltharii Aquitanorum principis*. On voit par ce titre qu'indépendamment de ce qui concerne Attila, l'auteur parle encore d'un prince aquitain, nommé Walthar, resté inconnu aux historiens qui nous sont parvenus. Les autres personnages, mentionnés dans cet ouvrage, sont également inconnus; ce qui n'est pas une raison pour en nier l'existence, comme on le verra bientôt après. Ce poëme, long-temps inédit, a été publié pour la première fois à Leipsick en 1780, 1 vol. in-4°, par Fr. Christ. Fischer qui y ajouta un supplément en 1792, à Leipsick. Ce poëme a été traduit en vers allemands par Molter, et publié à Carlsruhe en 1782. L'auteur parle d'abord de la soumission d'une partie de la nation des Francs, circonstance sur laquelle j'aurai occasion de revenir dans la suite de ces notes. Il dit qu'à cette époque les rois des Bourguignons reconnaissaient pour leur chef un certain Herric.

Tempore, quo validis steterat Burgundia sceptris,
Cujus primatum Herricus forte gerebat.

Ce personnage est inconnu, mais on ne doit pas en contester légèrement l'existence; car il serait possible qu'il ait été un des princes des Bourguignons ou des Francs orientaux, dont nous ignorons les noms et qui vécurent à cette époque, et dont il sera question dans la suite de ces notes.

Pendant cette guerre des Bourguignons, les Visigoths attaquaient la province Narbonnaise. La paix conclue dix ans auparavant avec Théodoric n'avait pas fait perdre à ce prince le désir d'étendre ses états jusqu'au Rhône. Il avait déja donné plusieurs atteintes au traité par des actes d'hostilité. Cette année 436, il

LIX. Narbonne assiégée par les Visigoths.

Sidon. carm. 7, v. 245 et seq.; et 475 et seq.

Le même ouvrage nous apprend que ce principal roi des Bourguignons habitait à Châlons sur Saône, *Cabillona.*

Fortè Cavillonis Herricus sedit.....

Ce prince savait que les Francs n'avaient pas osé résister à la puissance d'Attila, et qu'ils s'étaient résignés à lui payer tribut.

.......Quid Franci fecissent, ipse sciebat.

Il consentit également à se soumettre aux Huns, et de plus il leur donna sa fille unique pour garantie de sa fidélité.

Unica nata mihi est, quam tradere pro regione
Non dubito.

Cette princesse se nommait *Hiltgund* ou *Hildegunde*, nom qui ressemble un peu à celui d'*Ildico*, que Jornandès *de reb. Get.* c. 49, et Paul Diacre, *hist. misc.* l. 15, *ap.* Murat. t. 1, p. 98, donnent à une des femmes d'Attila.

Filia huic tantum fuit unica, nomine Hiltgund,
Nobilitate quidem pollens ac stemmate famæ.

Après qu'Attila eut conclu la paix avec les Bourguignons et reçu la fille de leur roi, ses armées s'avancèrent plus loin vers l'occident.

Attila in occiduas promoverat agmina partes.

Il y avait alors, selon le même poète, dans l'Aquitaine un prince nommé Alphere, dont le fils s'appelait Waltharius. Ce prince et le roi des Bourguignons s'étaient promis de marier leurs enfants.

Nam jusjurandum Herricus et Alphere reges
Inter se dederant: pueros quod consociarent,
Cum primum tempus nubendi venerit illis.

Alphere n'osa résister aux armes d'Attila, et il imita l'exemple que lui avaient donné les Francs et les Bourguignons.

Exemplum nobis Burgundia, Francia donant.

Il consentit à payer un tribut et à donner son fils pour otage. Waltharius et la fille du roi des Bourguignons vécurent long-temps à la cour d'At-

Prosp. Chr. Idat. chron. Isid. chr. Got. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 140. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11.

en vint à une rupture ouverte. Après s'être emparé de plusieurs places, il mit le siége devant Narbonne. La ville, dépourvue de munitions, ne souffrait pas moins de la famine et de la peste, que des attaques de l'ennemi. Litorius, qui venait de réduire les Armoriques, reçut ordre de courir au secours de Narbonne. Il y conduisit en diligence la cavalerie des Huns, dont il s'était servi dans son expédition. Ces Barbares, accoutu-

tila, qui leur témoignait beaucoup d'amitié. Ils s'ennuyèrent à la fin de cet exil, et ils abandonnèrent la Pannonie pour revenir dans les Gaules. Ils éprouvèrent alors beaucoup d'aventures qui forment le sujet principal du reste du poëme et qui ne font rien à notre objet. On verra bientôt ci-après, liv. XXXII, § 17 et 18, qu'il y avait alors des Huns dans l'Aquitaine. Ils pouvaient s'être séparés des troupes qui avaient suivi Attila dans cette première expédition. A cette époque, il se trouvait aussi des tribus d'Alains cantonnées dans diverses parties de la Gaule, vers l'Aquitaine, ou peut-être même dans cette province; il serait possible que le prince aquitain, dont le nom d'ailleurs était germain, ait appartenu ou à ces Alains ou à d'autres Barbares qui étaient venus s'établir dans ces régions. Nous connaissons trop mal l'histoire de ce temps pour oser prendre promptement un parti sur les faits contenus dans le poëme anonyme. Je ne vois rien qui puisse empêcher décidement de les combiner avec ce que les auteurs disent des expéditions des Huns dans les Gaules, vers l'an 436. Il y avait alors peu de temps qu'Attila régnait. Il est probable que les chefs nommés par les auteurs anciens n'étaient que des lieutenants ou des princes d'un ordre inférieur. Je remarquerai à cette occasion, que les anciens poëmes scandinaves, réunis dans le deuxième volume de l'*Edda Sæmundina*, publié à Copenhague en 1818, parlent souvent et avec éloge d'Attila, qu'ils appellent *Atel*, et de sa puissance. Ils font également mention des guerres que le roi des Huns eut à soutenir contre les Bourguignons, et les détails qu'ils donnent s'accordent en général avec ceux qu'on trouve dans le poëme latin que je viens de citer; ils peuvent même servir à étendre, à rectifier et à éclaircir ses récits. Cet accord vraiment extraordinaire, semble prouver qu'il existait de fréquentes communications et de très-grands rapports entre tous les peuples barbares qui renversèrent l'empire romain, puisqu'ils ont conservé tant de renseignements sur leurs histoires respectives. Le même accord se remarque avec d'autres chants écrits en langue allemande vers le 11e ou le 12e siècle, et également relatifs aux guerres d'Attila dans la Germanie et dans les régions de la Gaule limitrophes du Rhin. Je veux parler du célèbre poëme des Nibélung (*Der Nibelungen Lied*). Il est remarquable que les Allemands, les Francs et les peuples du Nord, aient conservé tant

més au brigandage, ne faisaient nulle distinction d'amis et d'ennemis. En traversant l'Auvergne, ils la ravagèrent avec la férocité qui leur était naturelle. Avi-

de monuments relatifs à des événements qui tiennent si peu de place dans les récits des latins. Il semblerait aussi résulter de la comparaison de ces divers ouvrages, que les Francs orientaux, établis sur les bords du Rhin et du Necker, et voisins des Bourguignons, furent souvent mêlés avec eux, et qu'ils purent être confondus ensemble. Aussi le poëme allemand que j'ai déja mentionné et qui est relatif à la portion des Francs qui habitait dans l'Alsace, contrée que les auteurs anciens nous apprennent avoir fait partie du pays des Bourguignons, donne-t-il à la région occupée par ces Francs le nom de *Burigundenland*, c'est-à dire *pays des Bourguignons*. Ce rapprochement fait voir que le roi des Bourguignons vaincu par les Huns et appelé Gondicaire, Gundicar, Gunthacar, est le même que *Gunnar* qui, selon les auteurs du Nord, fut vaincu et tué par Attila. Il est aussi le même que le *Guntharius* du poëme latin. L'auteur de cet ouvrage le fait fils d'un roi nommé *Gibicho*.

......Sua castra movens (Attila), mandavit visere Francos,
Quorum rex Gibicho solio pollebat in alto,
Prole recens orta gaudens, quam posteà narro :
Namque marem genuit, quem Guntharium vocitavit.

Les auteurs du Nord donnent à ce *Gibicho* le nom de *Giuke*, qui n'en est évidemment qu'une contraction; ils ont en conséquence donné le nom de *Giukung*, à la partie des Francs orientaux ou des Bourguignons qui lui obéissait. Il est digne de remarque que les lois des Bourguignons mentionnent, parmi les anciens chefs de cette nation, un prince du nom de *Gibicho*, qui est sans doute celui dont il s'agit ici. Les poètes scandinaves prétendent qu'Attila avait épousé *Brynhilda*, sœur de Gunnar et fille de Giuke; mais la trahison d'Attila amena plus tard une guerre sanglante entre les Huns et les Bourguignons, et causa la destruction complète de cette partie de la nation, après la mort du roi Gunnar et d'un autre héros, autrefois otage des Bourguignons ou des Francs chez les Huns. Ce héros, nommé *Hogne* par les Scandinaves, et *Hagen* par les Allemans, est mentionné avec les plus grands éloges dans le poëme latin, qui l'appelle *Hagano*, ce qui est évidemment la même chose. La mort tragique de ces deux princes a donné naissance à plusieurs poëmes scandinaves, et au chant épique des *Nibelung*, qui contient le récit des événements romanesques qui arrivèrent durant la guerre des Francs ou des Bourguignons contre Attila. J'aurai occasion de faire voir dans la suite que *Nibelung* était le nom national de cette partie des Francs orientaux ou des Bourguignons qui étaient soumis à Gibicho et à son fils Gunnar ou Guntharius. Il existe un grand nombre de poésies et de récits scandinaves qui se rapportent à cette tribu; elle y porte le nom de *Niflunga*; c'est de là que vient celui de *Niflunga-Saga*, que l'on donne à son histoire. — S.-M.

tus, déja renommé pour sa valeur, s'était retiré à Clermont, sa patrie, après la victoire d'Aétius sur les Bourguignons, à laquelle il avait eu grande part. Il apprit qu'un de ses esclaves venait d'être tué par un cavalier barbare. Il prend aussitôt ses armes, monte à cheval, et, s'étant fait passage à grands coups d'épée au travers de l'escadron des Huns, il va chercher le meurtrier qu'on lui avait désigné. Il pouvait le tuer sur-le-champ, l'ayant pris au dépourvu; mais, pour faire respecter à ces Barbares la valeur romaine, il lui ordonna de se mettre en défense et de prendre carrière. On s'écarte pour les voir combattre. Dès le premier choc, Avitus perce le Barbare de part en part et le renverse mort par terre. Il se joint ensuite à Litorius, et marche avec lui vers Narbonne. Les cavaliers, portant en croupe chacun deux boisseaux de blé, donnèrent sur les assiégeants avec tant de furie, qu'ils pénétrèrent dans la ville, et y rétablirent l'abondance. Avitus était estimé de Théodoric, qui avait tenté de l'attirer à son service. Après avoir rafraîchi la place, il en sortit pour conférer avec le roi des Visigoths, qu'il engagea à faire retraite, plutôt que de s'obstiner à un siége dont il ne pourrait retirer que du déshonneur.

FIN DU LIVRE TRENTE-UNIÈME.

LIVRE XXXII.

I. Mariage de Valentinien. II. Persécution des Vandales. III. Succès des Suèves en Espagne. IV. Établissement des Francs dans la Gaule. V. Ils se rendent maîtres de Cologne. VI. Pirates en Orient et en Occident. VII. Translation des reliques de saint Jean Chrysostôme. VIII. Publication du code Théodosien. IX. Défauts de ce code. X. Il a été reçu même par les Barbares. XI. Loi de Constantin abrogée. XII. Nouvelles lois de Théodose. XIII. Voyage d'Eudoxie à Jérusalem. XIV. Carthage prise par Genséric. XV. Bannissement des évêques et des personnes distinguées. XVI. Gouvernement de Genséric. XVII. Défaite de Litorius. XVIII. Siége de Bazas. XIX. Royaume des Alains dans la Gaule. XX. Saint Léon réconcilie Albin avec Aétius. XXI. Lois de Valentinien. XXII. Genséric fait une descente en Sicile. XXIII. Mort de Paulin. XXIV. Eudoxie se retire à Jérusalem. XXV. Histoire de Cyrus. XXVI. Puissance de l'eunuque Chrysaphius. XXVII. Assassinat de Jean-le-Vandale. XXVIII. Flotte envoyée contre les Vandales. XXIX. Attaques de tous les Barbares. [XXX. Iezdédjerd II règne en Perse. XXXI. Mort de Sahag et de Mesrob en Arménie.] XXXII. Commencements de discorde entre les Romains et les Huns. XXXIII. Traité honteux entre les Huns et les Romains. XXXIV. Conquêtes d'Attila en Tartarie. XXXV. Commencement des guerres d'Attila en Europe. XXXVI. Négociations inutiles. XXXVII. Ravages des Huns. XXXVIII. Cruautés de Genséric. XXXIX. Consuls. XL. Voyage de Théodose en Asie. XLI. Lois de Théodose. XLII. Crédit de Nomus. XLIII. Mort d'Arcadia. XLIV. Dioscore, évêque d'Alexandrie. XLV. Massacre à Constantinople. XLVI. Chrysaphius abuse de son pouvoir. XLVII. Lois de Valentinien. XLVIII. Les Bretons demandent du secours. XLIX. Loi sur les sépultures. L. Réchiaire succède à Réchila,

roi des Suèves. LI. Horrible tremblement de terre. LII. Murs de Constantinople rebâtis. LIII. Puissance d'Attila. LIV. Son portrait. LV. Son insolence. LVI. Il subjugue les Acatires. LVII. Il ravage la Thrace. LVIII. Défaite des généraux romains. LIX. Paix avec Attila. LX. Résistance des habitants d'Asémonte. LXI. Histoire de Zénon. LXII. Événements à Constantinople. LXIII. Éocaric arrêté par saint Germain. LXIV. Mérovée, roi des Français. LXV. Consulat d'Asturius. LXVI. Famine en Italie et en Gaule. LXVII. Conduite d'Attila à l'égard des Romains. LXVIII. Théodose veut faire assassiner Attila. LXIX. Complot formé pour ce dessein. LXX. Ambassade envoyée par Théodose à Attila. LXXI. Comment cette ambassade est reçue par les Huns. LXXII. Attila donne audience à Maximin. LXXIII. Conduite d'Attila, pour convaincre les Romains de leur perfidie. LXXIV. Sujet de querelle entre Valentinien et Attila. LXXV. Réception d'Attila dans son palais. LXXVI. Festin d'Attila. LXXVII. Départ des ambassadeurs. LXXVIII. Reproches d'Attila à Théodose. LXXIX. Attila se laisse apaiser. LXXX. Chrysaphius soutient l'hérésie d'Eutychès. LXXXI. Théodose favorise l'hérésiarque. LXXXII. Faux concile d'Éphèse. LXXXIII. Suites du conciliabule. LXXXIV. Mort de Théodose II.

THÉODOSE II, VALENTINIEN III.

An 437.

I. Mariage de Valentinien.

VALENTINIEN, ayant atteint sa dix-neuvième année, envoya Volusianus, préfet de Rome, à Théodose, pour demander Eudoxie, qui lui était promise depuis treize ans[1]. Théodose proposa d'abréger le voyage de son

[1] Les consuls de cette année furent le célèbre Aétius et le comte Sigisvult, celui-là même qui avait été envoyé en Afrique en l'an 428, pour y combattre le patrice Boniface. La Chronique d'Alexandrie lui donne le nom de *Sigisbald;* celle de Marcellin l'appelle *Sigisvuld;* il est évident que ce sont les diverses transcriptions d'un même nom, bien certainement d'origine barbare. Voyez ci-dev. p. 21, liv. XXXI, § 15.—S.-M.

cousin en se transportant avec sa fille à Thessalonique. Mais le jeune empereur voulut aller jusqu'à Constantinople, où il arriva le 21 d'octobre. Le mariage fut célébré le 29 de ce mois; et les deux époux, après avoir honoré de leur présence les fêtes ordinaires en ces brillantes occasions, allèrent passer l'hiver à Thessalonique, d'où ils ne revinrent en Italie que l'année suivante. Par le contrat de mariage, la donation que Placidie, au nom de Valentinien, avait déja faite à Théodose de l'Illyrie occidentale, fut de nouveau confirmée[1]; et l'on blâma la cour de Ravenne d'avoir, par cette concession, affaibli l'empire d'Occident, déja entamé par les Barbares sur toutes ses frontières. Sirmium, dans la seconde Pannonie, redevint le siége du préfet du prétoire. Depuis le partage de l'Illyrie, ce magistrat siégeait à Thessalonique : il fut cinq ans après obligé d'y revenir, lorsqu'Attila eut ruiné Sirmium.

Socr. l. 7, c. 44. Prosp. Chr. Marcel. Chr. Chron. Alex. p. 315. Evag. l. 1, c. 20. Cassiod. chr. et Var. l. 11, ep. 1. Justin. novel. 11. Jorn. de regn. success.

Genséric, tranquille possesseur de la plus belle contrée de l'Afrique, y commençait une persécution, qui ne fut interrompue que par de courts intervalles pendant les cent années que les Vandales régnèrent dans ces provinces. L'Arianisme, aussi sanguinaire que l'idolâtrie, se déchaîna avec fureur contre les catholiques. Les évêques étaient chassés, outragés, traînés dans d'affreux déserts, où ils étaient exposés aux bêtes féroces et à toutes les misères de la vie. Genséric n'épargna pas ses officiers les plus fidèles, qui chérissaient sa personne, mais qui détestaient son erreur. Ce fut pour l'Église de ce siècle une nouvelle matière de

II. Persécution des Vandales. Prosp. chr. Baronius. Ruinart ad Vict. Vit. p. 431.

[1] Voyez ci-dev. p. 6, note 2, liv. XXXI, § 4. — S.-M.

triomphes. La constance des martyrs croissait dans la même proportion que la rage des persécuteurs; et l'on vit encore des enfants et des femmes surmonter, par un courage invincible, toute la cruauté des tyrans.

An 438.

III. Succès des Suèves en Espagne.

Idat. chron. Isid. chron. Suev. Mariana, hist. Esp. l. 5, c. 3.

Les Suèves s'emparaient en Espagne des pays que les Vandales avaient abandonnés[1]. Leur roi Réchila[2], prince plein de feu et de bravoure, suivant les traces de son père Herménéric, défit, près de la rivière de Xénil, nommée alors Singilis[3], dans la Bétique, le général Andévotus, que l'empereur avait envoyé avec une armée. Andévotus fut tué dans la bataille, et le vainqueur fit un riche butin, qui lui servit à pousser plus loin ses conquêtes[4]. Après avoir soumis toute la Bétique, il passa en Lusitanie, et se rendit maître de Mérida [*Emerita*], qui en était la capitale[5]. La prise de cette ville acheva de détruire ce qui restait d'Alains en ce pays. Le comte Censorius, que l'empereur avait chargé de traiter avec les Suèves, n'ayant pu se faire écouter, fut assiégé dans Myrtilis, aujourd'hui Mertola sur la Guadiana, et obligé de se rendre. Réchila réduisit sous sa puissance la province de Carthagène[6], et la défaite de Vitus lui en assura la possession[7]. Ce général, ayant passé les Pyrénées avec une armée nom-

[1] L'empereur Théodose fut cette année consul pour la seizième fois; il eut pour collègue un membre de l'ancienne famille Anicienne, Anicius Acilius Glabrio Faustus, qui, à ce qu'on croit, avait été préfet de Rome en 408 et 423. On verra ci-après, § 8, p. 106, not. 2, qu'il le fut une 3e fois. On pense encore qu'il fut préfet d'Italie en 442. — S.-M.

[2] Ou *Riccila*. — S.-M.

[3] Ou *Singilion* et *Singilius*. — S.-M.

[4] *Andevotum cum suâ, quam habebat, manu ad Singilionem, Bœticæ fluvium, aperto marte prostravit, magnis ejus auri et argenti opibus occupatis.* Idat. Chron. — S.-M.

[5] Idatius place la prise de cette ville en l'an 439. — S.-M.

[6] Cette conquête est, selon Idatius, de l'an 440. — S.-M.

[7] Ce général fut défait cinq ans après, en l'an 445, encore selon Idatius. — S.-M.

breuse de Romains et de Visigoths, qui s'étaient joints à lui dans l'espérance de s'enrichir du pillage, commença par dévaster le pays qu'il avait ordre de recouvrer ou de défendre. Le roi des Suèves vint à sa rencontre ; la victoire ne balança pas : Vitus prit l'épouvante dès le commencement du combat ; et, par sa fuite, il laissa les Suèves maîtres de tout le pays, qu'ils ravagèrent. Réchila, après neuf ans de règne et de conquêtes perpétuelles, mourut à Mérida en 447. Il eut pour successeur son fils Réchiaire.

IV. Établissement des Francs dans la Gaule.

Prosp. chr. Idat. chr. Salv. de gub. l. 6, c. 9 et 15. Sidon. carm. 5, v. 212 et seq. Prisc. p. 40. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Sigeb. chr. Ado chron. Sigon. de imp. Occid. l. 12. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 130-132. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 7, 8, 12, 18.

Théodoric, après avoir levé le siége de Narbonne, n'avait pas quitté les armes. Aétius marcha contre ce prince, et lui tua huit mille hommes. Mais un plus redoutable ennemi menaçait d'envahir la partie septentrionale de la Gaule. La paix qu'Aétius avait faite avec les Francs en 432, ne s'accordait avec le caractère ni de la nation, ni du prince qui la commandait alors. Clodion brûlait d'impatience de s'établir dans la Gaule, et d'effacer l'affront fait à ses armes par la victoire d'Aétius. Il paraît même que, par le traité de paix, on avait cédé aux Francs quelque portion des contrées dont ils avaient été chassés en 428 [1]. Clodion faisait alors sa résidence en-deçà du Rhin, dans le château de Disparg [*Dispargus*], qu'on croit être Doesbourg, entre Bruxelles et Louvain [2]. En 438, ce prince, ayant envoyé des coureurs jusqu'à Cambrai [*Camaracum*],

[1] Ce n'est qu'une conjecture moderne, mal appuyée par le témoignage des anciens. — S.-M.

[2] Les savants, qui se sont occupés des origines de l'histoire de France, se sont livrés à beaucoup de discussions contradictoires, pour savoir quelle était réellement la situation de ce château qui, selon Grégoire de Tours, l. 2, c. 9, était sur les frontières des Thoringiens ou des Tungriens. *Chlogio*, dit-il, *apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum* ou *Tungro-*

Mem. Acad. t. 8, p. 465, 507 et suiv.

pour reconnaître le pays, se mit en marche, traversa

rum, selon un autre manuscrit. Par les mots *Thoringorum* ou *Tungrorum*, beaucoup de savants ont pensé qu'il fallait entendre le pays des Thuringiens, situé dans le centre de l'Allemagne; d'où il faudrait conclure qu'à l'époque dont il s'agit, et même long-temps après, les Francs habitaient encore exclusivement au-delà du Rhin, et n'avaient aucun établissement en-deçà de ce fleuve; ce qui est en contradiction avec les faits et même avec tout le passage où Grégoire de Tours parle de la situation du fort de *Disparg*. Car aussitôt après cet écrivain rapporte qu'au midi de ce lieu jusqu'à la Loire, le pays était occupé par les Romains. *In his autem partibus, id est ad meridionalem plagam, habitabant Romani usque Ligerim fluvium*. Pourrait-il employer de telles expressions, s'il s'agissait d'un pays situé au-delà du Rhin? Son récit ne doit d'ailleurs laisser aucun doute sur la position assignée par cet historien au pays qu'il appelle *Thoringia*. Il dit donc que, selon beaucoup d'auteurs, les Francs étaient sortis de la Pannonie, *tradunt multi eosdem de Pannoniâ fuisse digressos*, et qu'ils avaient d'abord occupé les bords du Rhin, *et primùm quidem littora Rheni amnis incoluisse*. Ils passèrent ensuite ce fleuve, pour s'établir dans la Thoringie, *dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse*. Il est évident qu'il ne peut être question en ce passage que du pays des Tungriens, *Tungrorum regio*, c'est-à-dire du pays de Liége, dont les évêques portèrent long-temps le nom d'évêques de la cité de Tongres, ville située à une petite distance au N. O. de Liége, *civitas Tungrorum* ou *Leodium*, c'est-à-dire *Liége*. Le pays était occupé par cinq petits peuples dont il est question dans César, qui les appelle *Segni, Condrusi, Eburones, Cæræsi* et *Pæmani*. Le canton qu'ils occupaient sur les deux rives de la Meuse recevait le nom de *Tungria*, de *Tungri* qui était, à ce qu'il paraît, leur dénomination collective. Elle se trouve pour la première fois dans Pline, l. 4, c. 17, et l. 31, c. 2, qui fait mention de leur ville qu'il appelle *Tungri*, et dans Tacite. Cet auteur, qui en parle en plusieurs endroits, semble dire que c'était eux particulièrement qui s'appelaient Germains, et que c'était une dénomination ancienne qui avait été remplacée par celle des *Tungri*. *Germaniæ vocabulum recens, et nuper additum; quoniam, qui primi Rhenum transgressi Gallos expulèrint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint.* Tacit. *Germ.* c. 2. Ce passage est tout-à-fait en harmonie avec celui de César, *de bell. Gall.* l. 2, c. 4, dans lequel il est dit que les *Condrusi*, les *Eburones*, les *Cæræsi* et les *Pæmani*, étaient les peuples que l'on appelait généralement Germains, *Condrusos, Eburones, Cæræsos, Pæmanos, qui uno nomine Germani adpellantur*. Ces deux textes s'expliquent parfaitement et il n'est pas besoin pour les accorder de recourir à un passage de Procope, *de bell. Goth.* l. 1, c. 12, dans lequel il est dit que les Thoringiens, Θορίγγοι, occupaient une région qui leur avait été concédée par Auguste; tout ce qu'on peut inférer de ce dernier passage, c'est que les Tungriens, établis depuis long-temps dans ce pays, ont pu y conserver une certaine li-

la forêt Carbonnière [*Carbonaria sylva*][1], battit un corps de troupes qui s'opposait à son passage, surprit la garnison, s'empara de la ville[2], et poussa ses conquêtes jusque sur les bords de la Somme [*Sumina*]. Il se rendit maître de Tournai et d'Amiens[3]. Aétius arriva trop tard pour sauver ces villes. Mais, comme les Francs voulaient s'étendre dans l'Artois, il les surprit près de Lens[4], pendant qu'ils ne songeaient qu'à se divertir à l'occasion du mariage d'un de leurs capitaines. Ce fut une déroute, plutôt qu'une défaite. Majorien, qui servait alors sous Aétius, se distingua en cette rencontre[5]. Il resta aux Francs assez de forces

Chifflet. anast. Childer, p. 11.

berté, en vertu de quelques transactions conclues avec Auguste, qui les aurait admis au nombre des alliés de l'empire, et leur aurait laissé une sorte d'indépendance, quoiqu'ils fussent enveloppés dans la circonscription des provinces romaines. L'abbé Dubos a bien fait voir, dans son *Histoire critique de la Monarchie française*, l. 2, c. 7, que la *Thoringia* de Grégoire de Tours était la Tungrie des bords de la Meuse, et que ces deux noms, peu différents, s'étaient primitivement appliqués aux Tungriens et aux Thuringiens de l'Allemagne centrale. — S.-M.

[1] L'auteur des *Gesta Francorum*, c. 5, qui copie presque toujours Grégoire de Tours, ajoute cependant quelque chose à son récit; il rapporte qu'après avoir traversé la forêt Carbonnière, c'est-à-dire la forêt des Ardennes, Clodion se rendit maître de Tournay. *Chlodio Carbonariam sylvam ingressus, Tornacensem urbem obtinuit.* — S.-M.

[2] *Chlogio autem missis exploratoribus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, Romanos proterit, civitatem adprehendit.* Greg. Turon. l. 2, c. 9. — S.-M.

[3] C'est l'auteur des *Gesta Francorum* qui atteste, comme on l'a vu ci-dessus, que Tournay fut conquis par Clodion; mais aucune autorité respectable ne nous apprend qu'Amiens ait éprouvé alors le même sort. C'est une conjecture de Bucher, de Valois, et de plusieurs autres savants, qui ont conclu ce fait, de ce que Grégoire de Tours étendait jusqu'à la Somme les conquêtes de Clodion. — S.-M.

[4] On apprend de Sidonius Apollinaris, *carm.* 5, v. 215, que le lieu où les Francs furent vaincus par Aétius, était un bourg appelé *Helena*, dont on ignore la véritable position. Les uns pensent qu'il répond à la ville de Lens, tandis que d'autres le mettent au Vieux Hesdin. On a trop peu de renseignements sur ce point, pour pouvoir se décider. — S.-M.

[5] Cette victoire d'Aétius est racontée par Sidonius Apollinaris,

pour se maintenir dans les places dont ils s'étaient mis en possession. On conjecture qu'Aétius, las de verser sans cesse le sang des Romains, pour repousser une nation opiniâtre et indomptable, fit la paix avec Clodion, et lui céda la souveraineté des pays qu'il venait d'envahir. C'est de cette année 438, qu'on peut dater avec certitude l'établissement fixe et permanent des Francs dans la Gaule. Clodion choisit pour capitale de son nouveau royaume, ou Cambray [*Camaracum*], ou Amiens [*Ambianum*], ou Tournai [*Tornacum*]. Les sentiments des divers auteurs se partagent entre ces trois villes. Aétius contracta même avec lui une étroite amitié : il adopta le plus jeune de ses fils [1], qu'il combla de riches présents; et il l'envoya à Ravenne pour obtenir de l'empereur la ratification du traité, et pour lui offrir les services de la nation française [2]. Le rhéteur Priscus rapporte qu'il avait vu ce jeune prince à Rome [3]; et l'on croit avec quelque fondement, que

dans son panégyrique de Majorien, *carm.* 5, v. 212 et sep.

> Pugnastis....... Francus quâ Cloio patentes
> Atrebatum terras pervaserat. Hic coeuntes
> Claudebant angusta vias, arcuque subactum
> Vicum Helenam, flumenque simul sub tramite longo
> Artus suppositis trabibus transmiserat agger.
> Illic te posito, pugnabat ponte sub ipso
> Majorianus eques. Fors ripæ colle propinquo,
> Barbaricus resonabat hymen, Scythicisque choreis
> Nubebat flavo similis nova nupta marito.
> Etc., etc. — S.-M.

[1] Θετὸν δὲ αὐτὸν ὁ Ἀέτιος ποιησάμενος παῖδα. Prisc. *exc. leg.* p. 40. Comme Priscus ne nomme pas le roi franc, dont ce prince était fils, on ne peut regarder comme constant, qu'il s'agisse réellement ici d'un fils de Clodion. Il existait alors d'autres chefs Francs indépendants. — S.-M.

[2] Ἅμα τῷ βασιλεύοντι ἐπὶ φιλίᾳ τε καὶ ὁμαιχμίᾳ ἀπέπεμψε. Prisc. *Ibid.* p. 40. — S.-M.

[3] Ὅν κατὰ τὴν Ῥώμην εἴδομεν πρεσβευόμενον. *Ibid.* Le même auteur remarque que ce prince était fort jeune, sans barbe, et il rappelle sa belle chevelure blonde, qui flottait

c'était Mérovée, fils et successeur de Clodion [1].

V. Ils se rendent maitres de Cologne.

Dans ce même temps, un détachement de Francs ravageait le territoire de Trèves et de Cologne. Trèves [*Treveris*], la principale cité de la Gaule depuis le règne de Maximien Hercule, image de la ville de Rome par le luxe et la débauche, autant que par le rang et la célébrité, fut saccagée pour la quatrième fois. Le fer et le feu n'épargnèrent ni les habitants ni les édifices. Il paraît, par la suite de l'histoire, que les vainqueurs l'abandonnèrent après le pillage. Mais ils conservèrent Cologne [*Colonia*], qu'ils surprirent dans un temps de réjouissances, tandis que les principaux de la ville faisaient ensemble un grand festin. Les Francs étaient païens. Aussi les anciennes chroniques ne donnent-elles point d'évêques à Cologne depuis l'an 430 jusqu'à Clovis; non plus qu'à Tournai, ni à Cambray depuis l'invasion des Vandales en 407, jusque vers la fin de ce siècle.

VI. Pirates en Orient et en Occident. Prosp. Chr. Marcel. Chr.

Tandis que le continent de l'Afrique, de l'Espagne et de la Gaule, était ravagé par tant de guerres sanglantes, la mer était couverte de pirates, qui désolaient les côtes des deux empires. Ils firent une descente en Sicile. Une autre troupe de ces brigands courait la Propontide et l'Hellespont. Cotrad, leur chef,

avec grace sur ses épaules. Μήπω ἰούλου ἀρχομένου, ξανθὸν τὴν κόμην, τοῖς αὐτοῦ περικεχυμένην διὰ μέγεθος ὤμοις. — S.-M.

[1] C'est au contraire un fait assez douteux. Aucun auteur ne l'atteste positivement, et les faits desquels on essaye de le déduire sont peu décisifs. Parmi les généalogies des rois francs, il en est peu qui donnent à Mérovée la qualité de fils de Clodion, et ce sont les plus modernes. Grégoire de Tours se contente de dire qu'on assurait que Mérovée était de la race de Clodion, *de hujus stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt*. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Je donnerai ci-après, § 64, p. 174, n. 2, les raisons que j'ai de ne pas regarder comme bien constant que Mérovée ait été réellement fils de Clodion. — S.-M.

7.



fut pris, et exécuté à Constantinople, avec plusieurs de ses camarades[1].

VII. Translation des reliques de saint Jean Chrysostôme à Constantinople.

Socr. l. 7, c. 45. Theod. l. 5, c. 36. Theod. lect. l. 2, c. 64. Marcel. Chr. Theoph. p. 80. Baronius. Till. vie de S. Jean Chrys. art. 134.

Ce fut pour cette ville un spectacle aussi édifiant, que pompeux et magnifique, d'y voir rentrer comme en triomphe un illustre mort, qui, trente-quatre ans auparavant, en était sorti chargé de disgraces et accablé de tout le poids de la colère de son souverain. Proclus, désirant réunir à son église ceux qui s'en étaient séparés depuis l'exil de Jean Chrysostôme, engagea l'empereur à faire transférer à Constantinople les reliques de ce saint évêque. Théodose envoya des sénateurs à Comane, où Chrysostôme avait consommé son sacrifice. Il voulut que la translation fût décorée de la pompe la plus solennelle. Il passa lui-même le détroit avec l'évêque Proclus, les magistrats et une foule de peuple, pour aller au-devant jusqu'à Chalcédoine. Le corps de cet illustre prélat y arriva le 27 de Janvier, et fut placé dans la galère de l'empereur. Dès qu'on eut abordé à Constantinople, on le transporta dans un char à l'église des Saints Apôtres. Pendant cette pieuse cérémonie, Théodose donna toutes les marques du regret le plus sincère, pour réparer l'injustice de sa famille. Il pleurait sur le cercueil, il le couvrait du manteau impérial; et y appliquant le front et les yeux, il implorait auprès de Dieu l'intercession du saint prélat en faveur de son père, et sur-tout de sa mère, dont la haine implacable l'avait si cruellement persécuté. Tout le peuple versait des larmes de joie: on croyait encore voir, encore entendre Chrysostôme : on bénissait l'être suprême, éternel dans sa gloire et immortel dans

[1] *Cotradis prædo cum piratis suisque comitibus captus interfectusque est.* Marc. comes, Chron. — S.-M.

ses saints auxquels il la communique. On comblait de louanges l'humble piété de Théodose, la générosité de Proclus; et dès ce moment, tous les cœurs s'étant réunis, la division cessa dans l'Église de Constantinople.

VIII. Publication du Code Théodosien.

Théodose s'occupait dans ce même temps d'un objet digne de l'attention d'un souverain. Jusqu'au temps de Dioclétien, les lois émanées de l'autorité impériale n'avaient point été recueillies en un corps. Détachées les unes des autres, elles échappaient à la plus laborieuse recherche. Sous Dioclétien, deux savants jurisconsultes Grégoire et Hermogénien, les rassemblèrent, en commençant au règne d'Hadrien, qui avait donné au droit romain une nouvelle forme, en publiant l'édit perpétuel. Ils composèrent chacun un code qui porta leur nom, et dont on retrouve des fragments dans les ouvrages des écrivains postérieurs. Il paraît que ces deux codes furent autorisés par quelque constitution impériale; mais ils étaient sans doute trop imparfaits. Les décisions des divers empereurs, souvent contradictoires, jetaient dans les jugements beaucoup d'incertitude et d'embarras. La science du droit n'en était devenue ni plus claire, ni plus facile. Pour se guider dans ce labyrinthe, il fallait encore consulter une infinité de volumes : et Eunapius, qui vivait sous Gratien, dit que de son temps la bibliothèque d'un jurisconsulte faisait la charge de plusieurs chameaux [1]. D'ailleurs un grand nombre de ces lois, nées dans le sein du paganisme, ne s'accordaient plus avec la religion chrétienne : en sorte que Théodose fondait des chaires de jurisprudence dans l'académie de Constantinople, et que le nombre des juris-

Eunap. vita Ædes. t. 1, p. 42, ed. Boiss. Novel. Theod. 1, 2. Novel. Valent. 13. God. Proleg. ad cod. Theod. Till. Theod. II, art. 22. Rittershus. de Jur. Just. c. 3. Doujat, hist. jur. civ. c. 1. Giannone. Hist. Neap. l. 2, c. 7.

[1] Ἄχθος εἶναι καμήλων πολλῶν. Eunap. *in Ædes.* t. 1, p. 42, ed. Boiss. — S.-M.

consultes diminuait tous les jours. Pour ranimer cette étude, et donner au droit public et privé une forme plus assurée, il résolut de composer un nouveau code. —[Des découvertes toutes récentes nous ont fait connaitre que cette entreprise importante avait été commencée long-temps avant le temps dont il s'agit. Son exécution fut longue et difficile. Il s'écoula plus de neuf années, entre l'époque où elle fut conçue et son entier achèvement. Commencée en l'an 429, retardée et reprise dans la suite, elle ne fut terminée qu'en 438, et à peu d'exception près, par d'autres que ceux qui primitivement avaient été chargés de cette grande compilation [1].]—Théodose avait choisi pour l'exécution de cet ouvrage huit personnes d'une probité reconnue et d'une science consommée. — [Elles furent désignées par un rescrit impérial adressé au sénat, et donné à Constantinople le 26 mars 429, sous le consulat de Florentius et de Dionysius [2].]—Le chef de cette honorable commission était Antiochus, [qui après avoir été questeur, exer-

[1] C'est ce qui résulte des découvertes faites depuis peu dans les manuscrits palimpsestes des bibliothèques de Turin et de Milan par MM. Amédée Peyron et Clossius. Ces découvertes complètent la connaissance que nous avions du code Théodosien, dont les six premiers livres ne nous sont restés que par extraits, et dont la totalité même ne nous était pas connue; car nous les possédions sans le rescrit qui forme le préambule impérial, comme dans le code Justinien, et il y manquait un grand nombre de titres, dont on nous a révélé l'existence. Les découvertes de M. Amédée Peyron ont été communiquées à l'académie de Turin, le 30 janvier 1823, et elles sont publiées dans le 28e volume des Mémoires de cette compagnie. Plusieurs fragments de M. Peyron ont été complétés par les découvertes du même genre faites à Milan, par M. Clossius, et leur résultat a éte consigné dans une publication faite à Tubingue en Wurtemberg, sous le titre *Theodosiani codicis genuini fragmenta*, 1824, un vol. in-8°. L'abbé Maï avait antérieurement trouvé plusieurs autres fragments du même code, qui ont été imprimés à Rome et réimprimés à Paris, mais ils sont d'une très-médiocre importance. — S.-M.

[2] La fin de ce rescrit se trouve dans le travail de M. Peyron; il a été complété par les découvertes de M. Clossius. — S.-M.

çait la charge de préfet du prétoire et qui fut consul en l'an 431 [1]. On lui adjoignit [2] le comte Théodore, secrétaire d'état [3], Eudicius et Eusèbe, maîtres des requêtes [4]. Jean ex-ministre des finances [5], Comazon et Eubulus, maîtres des requêtes à l'extraordinaire [6], et un habile jurisconsulte nommé Appellès [7].]—Ce travail demandait des hommes intègres, judicieux et parfaitement instruits. Il s'agissait de réunir dans un seul volume les ordonnances des divers princes; de rejeter celles qui étaient ou injustes, ou inutiles, ou opposées à d'autres plus recevables; de réduire sous le même titre celles qui avaient rapport au même objet, d'en corriger les fautes et les altérations, de les abréger en ne présentant que le dispositif, la raison et la sanction de la loi, sans en changer l'esprit ni en altérer le sens. Comme la religion doit être l'ame du système politique, il fut décidé qu'on ne ferait entrer dans ce recueil que les lois des princes chrétiens [8], et qu'on ne remonterait pas au-dessus du temps de Constantin. Dans cet espace de cent vingt-

[1] *Antiochum v. i. ex-quæstore et præfecto.* On lisait antérieurement dans Lebeau, *qui avait été préfet du prétoire et consul en 431.* Cette légère modification, causée par l'insertion des nouvelles découvertes faites sur le code Théodosien, est avec les additions indiquées dans ce paragraphe, le seul changement que j'ai cru devoir y faire. — S.-M.

[2] Jusqu'à présent, à l'exception du nom d'Antiochus, chef de la commission, ceux des autres membres étaient restés inconnus. Il en était de même des seize membres de la seconde commission, dont on ignorait même l'existence. —S.-M.

[3] *Theodorum v. s. comitem et magistrum memoriæ.* — S.-M.

[4] *Magistros scriniorum.* — S.-M.

[5] *Johannem v. s. ex-comite nostri sacrarii.* — S.-M.

[6] *Ex-magistris scriniorum.* — S.-M.

[7] *Appellem virum disertissimum scolasticum.* — S.-M.

[8] C'étaient ceux qu'on appelait alors *legitimos principes*, pour les distinguer des empereurs payens. Prosper, en indiquant dans sa Chronique l'époque de la promulgation du code Théodosien, s'exprime ainsi : *Theodosianus liber omnium legum legitimorum principum in unum collectarum editus.* —S.M.

six ans, quinze empereurs avaient travaillé à régler toutes les parties de l'administration civile, militaire et ecclésiastique. Ce projet fut communiqué à Valentinien, qui, pour en procurer une exécution complète, ouvrit les archives de l'empire d'Occident. —[On ignore les causes qui retardèrent l'exécution de cette utile entreprise; il est probable que les querelles suscitées par le concile d'Éphèse et par le nestorianisme furent les plus puissantes; quoi qu'il en soit, il fallut en l'an 435, que Théodose instituât une nouvelle commission pour mettre la dernière main à cet ouvrage [1]. Le nombre des membres fut le double de ceux qui composaient la première; ils étaient seize, parmi lesquels on ne retrouve qu'Antiochus, qualifié alors de consulaire [2] et désigné encore comme chef de la nouvelle commission, et le comte Eubulus, qui était alors questeur [3]. Les autres membres étaient Maximus qui avait rang de questeur [4]; les comtes Spérantius, Martyrius, Alypius, Sébastien, Apollodore, Théodore, et Dion, membres du conseil [5]; les comtes Maximin et Iphigénes; Diodore, et Procope, maîtres des requêtes [6], Erotius questeur, et ex-vicaire des préfets [7], et enfin Nestorius dont la qualité nous est inconnue. Ils furent désignés par un rescrit impérial donné à Constantinople, le 21 décembre de l'an 435. Ces nouveaux commissaires mirent plus

[1] Ce décret se trouve en totalité dans la publication de M. Amédée Peyron; le volume de M. Clossius n'en offre que quelques fragments inintelligibles. — S.-M.

[2] *Antiochus amplissimus atque amplissimus præfecturis et consularis.* — S.-M.

[3] *Eubulus inlustris ac magnificus comes et quæstor noster.* — S.-M.

[4] *Maximus v. i. insignibus quæstoriæ dignitatis ornatus.* — S.-M.

[5] *Spectabiles comites consistoriani.* — S.-M.

[6] *Spectabiles comites et magistri sacrorum seriniorum.* — S.-M.

[7] *Erotius v. s. ex-vicariis et quæstor.* — S.-M.

de célérité dans leur travail que leurs devanciers, et la rédaction du code entier fut achevée en deux années environ.] — On rassembla en seize livres [nombre égal à celui des membres de la commission], les différentes sortes de constitutions publiées dans les deux empires, les édits, les rescrits, les ordres adressés aux magistrats, les discours des empereurs au sénat, les pragmatiques, les actes et les décrets du conseil; enfin, un grand nombre de mandements envoyés aux gouverneurs des provinces et aux autres officiers. Pour laisser à chaque prince la gloire qui lui était due, on eut soin de marquer à la tête des lois le nom de ceux qui en étaient les auteurs, et celui des magistrats à qui elles étaient adressées : la souscription exprime le lieu où elles ont été données et la date par les consulats. Ces attentions ont fait de ce code un monument historique très précieux [1]. Dès que ce grand ouvrage fut achevé, Théodose, par un édit du 15 de février de cette année [2], déclara qu'à commencer au premier de janvier prochain, les lois comprises dans ce recueil auraient seules autorité dans l'empire, et qu'elles serviraient de régle certaine pour la jurisprudence des tribunaux. Il donna ordre de publier ce code dans toutes les provinces. Les ordonnances qui furent dans la suite ajoutées par lui et par les autres empereurs jusqu'à la législation de Justinien, prirent le nom de Novelles. Ce code fut adopté dans l'empire d'Occident. — [Le procès verbal de son adoption par le sénat de Rome a été retrouvé

[1] Une loi de Constantin, rendue à Sabaria le 26 juillet 322, avait déclaré sans autorité, tout édit ou décret qui ne porterait pas une indication de jour ou de consul. — S.-M.

[2] Cet édit fut adressé à Florentius, alors un des préfets du prétoire en Orient. — S.-M.

tout récemment, et il contient des détails très curieux sur la manière dont les actes importants de l'autorité impériale étaient communiqués au sénat [1]. Cette compagnie fut en cette circonstance présidée par Anicius Acilius Glabrio Faustus, alors consul et préfet du prétoire, après avoir été trois fois préfet de la ville [2]. Il était assisté en cette occasion par le préfet Paulus, qualifié de *vir clarissimus* et par son vicaire Junius Pomponius Publianus, qualifié seulement de *vir spectabilis* [3].] Neuf ans après [4], les deux empereurs s'envoyèrent mutuellement les lois qu'ils avaient ajoutées dans cet intervalle; et chacun fit publier celles de son collégue, afin que les deux empires fussent gouvernés selon le même esprit et soumis à une discipline uniforme.

IX. Défauts de ce Code.

Malgré la capacité et les soins des rédacteurs, les critiques les plus clairvoyants reprochent à ce code plusieurs imperfections. En abrégeant les lois, on les a quelquefois obscurcies : il y a des omissions importantes; on y trouve des lois répétées, d'autres placées sous un titre qui ne leur convient pas; quelques-unes coupées en deux et séparées sous différents titres, de manière que chaque partie en est tronquée, et manque même quelquefois de sens et de construction. Il s'y en est glissé qui portent un caractère de superstition, ou qui favorisent l'hérésie : lois faites dans des

[1] Ce procès-verbal accompagné de l'indication de toutes les formalités accessoires, nécessaires pour en assurer la validité, a été retrouvé par M. Clossius dans un manuscrit palimpseste et dans sa pleine intégrité. —S.-M.

[2] On savait déja que Faustus avait été deux fois préfet de Rome sous Honorius, en l'an 408 et en 423 : ce procès-verbal, en nous apprenant qu'il l'avait été trois fois, fait voir que c'est à lui que s'adresse une loi de Valentinien III, datée du 17 juillet 425, et que c'est en l'an 425 qu'il avait exercé ses fonctions, pour la troisième fois. — S.-M.

[3] Ces deux magistrats étaient inconnus antérieurement. — S.-M.

[4] En l'an 447. — S.-M.

temps de ténèbres et de division, mais qui n'auraient pas dû reparaître sous les auspices d'un prince zélé pour la religion et pour la doctrine orthodoxe. Ces défauts n'empêchent pas que ce code ne soit très-estimable; et que pour les lois qu'il contient, il ne soit même préférable au code de Justinien, où le texte de ces lois est souvent infidélement rapporté, et altéré en plusieurs manières.

L'autorité du code Théodosien s'étendit jusques chez les peuples barbares, et se conserva long-temps. Il ne subsista que quatre-vingt-dix ans en Orient, où il avait pris naissance : Justinien l'abrogea pour en établir un nouveau. Mais en Occident, il survécut à l'empire. Théodoric, et ses successeurs en Italie, après avoir soumis les Romains, se soumirent eux-mêmes à la loi romaine. Les Francs, les Bourguignons, les Lombards, qui avaient apporté avec eux leurs propres constitutions, eurent assez d'humanité pour laisser aux peuples subjugués l'usage de leur ancien code. Les Visigoths se l'approprièrent. Leur roi Alaric, la vingtième année de son règne, 506 de Jésus-Christ, après avoir pris conseil des évêques et des nobles de ses états, fit publier un code qui fut nommé le code Alaric. C'était un abrégé de celui de Théodose, où l'on fit entrer quelques extraits des codes Grégorien et Hermogénien, des Sentences de Paul, des instituts de Caïus [1], et des

x. Il a été reçu même par les Barbares.

[1] L'ouvrage de ce célèbre jurisconsulte, dont il n'existait que des fragments cités dans les Institutes de Justinien et dans les écrits de quelques anciens jurisconsultes, a été retrouvé presque en entier dans un manuscrit palimpseste de la bibliothèque du chapitre de Vérone. Il a été publié pour la première fois à Berlin en 1820. M. Fr. L. Goeschen vient d'en publier une seconde édition à Berlin, 1824, un vol. in-8°. sous le titre *Gaïi institutionum commentarii IV*. On y a joint quelques autres fragments de jurisprudence, tirés des manuscrits de la même bibliothèque. — S.-M.

Novelles. Ce recueil est appelé l'abrégé d'Anien, auquel il a été faussement attribué, parce qu'Anien, référendaire d'Alaric, en souscrivit les exemplaires, afin de leur donner le sceau de l'authenticité [1]. Goiaric, comte du palais, en avait été le rédacteur. Les Visigoths dans la Gaule et dans l'Espagne suivirent le code Alaric pendant près de cent cinquante ans, jusqu'à ce que Chindasvinde, qui commença son règne en 642, y substitua d'autres lois. Durant les siècles d'ignorance, le code Théodosien demeura long-temps enseveli dans l'obscurité. Jean Sichard, professeur en droit à Tubinge dans le seizième siècle, le tira de la poussière des bibliothèques, et le donna au public, mais tronqué et mutilé. Jean du Tillet, greffier du parlement de Paris, le fit paraître en meilleur état. Cujas en a donné une édition plus complète. Enfin, Jacques Godefroi l'a enrichi d'un commentaire, où l'on admire deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble; la plus vaste érudition, avec la plus saine et la plus judicieuse critique.

XI. Loi de Constantin abrogée. Novel. Theod. 12.

A peine ce code eut-il été publié, que Théodose lui-même en réforma quelques lois et en ajouta de nouvelles. Constantin, dans le dessein d'augmenter en peu de temps la ville de Constantinople, avait déclaré que ceux qui possédaient des terres dans le Pont et dans l'Asie proprement dite, n'en pourraient disposer par vente, par testament, ni sous quelque titre que ce fût, à moins qu'ils n'eussent une maison à Constantinople. Depuis cet empereur, la ville était devenue assez

[1] Cette souscription était ainsi conçue : *Anianus v. s. hunc codicem legum juris secundum authenticum subscriptum et in thesauris editum, subscripsi et edidi sub die 3 nonas februarii A. 22 regnante domno nostro Alarico rege; ex præceptione domni nostri gloriosissimi regis Alarici, ordinante viro magnifico et illustri Goiarico comite.* — S.-M.

grande et assez peuplée, pour n'avoir plus besoin d'attirer de nouveaux habitants par cette sorte de contrainte. Ainsi, Théodose abrogea la loi de Constantin par une nouvelle ordonnance, dont le préambule est très-remarquable : *Nous sommes disposés à croire*, dit ce prince, *que nous recevons un bienfait, lorsque nous trouvons occasion de faire du bien à nos sujets. Nous regardons un jour comme perdu pour nous, quand nous n'avons pu l'ennoblir par quelque action de bienveillance. Nos libéralités laissent dans notre ame une secrète satisfaction. Rendre les hommes heureux, c'est la plus noble fonction des princes : elle rend l'homme coopérateur de Dieu même.*

La plus grande partie de l'année suivante, fut encore employée à la législation. Depuis Porphyre et Julien, les payens avoient essayé de donner une nouvelle forme à l'idolatrie [1]. Les dieux de l'antiquité n'étaient plus que des êtres secondaires subordonnés au dieu suprême : c'était une religion philosophique enveloppée d'allégories et de mystères. On se flattait d'éviter par ce moyen les absurdités qui résultaient de la pluralité des dieux. Julien avait été le défenseur du nouveau systême, et ses écrits étaient en grand crédit. Saint Cyrille les

An 439.

XII. Nouvelles lois de Théodose.

Nov. Theod. 3, 6, 17. Socr. l. 7, c. 48. Salv. de gub. l. 6, pass. Baronius.

[1] Les explications savantes que l'on donnait alors des fables mythologiques de l'antiquité, n'étaient pas nouvelles, comme un certain nombre de savants modernes paraissent le croire. On les trouve de toute antiquité, chez tous les peuples anciens; seulement il n'en fut pas ouvertement question, tant que la nécessité de se défendre contre les chrétiens ne fit pas sentir le besoin de les produire. L'opinion que je ne fais qu'énoncer, pour faire connaître mon sentiment sur cette matière, ne peut être développée ici. Il serait facile de montrer qu'un grand nombre de passages anciens peuvent la justifier. Je me contenterai de renvoyer à un texte de Varron, cité par saint Augustin, dans sa Cité de Dieu, l.6, c. 5. Il affirme de la manière la plus formelle ce que je viens de dire. — S.-M.

réfuta. Théodoret composa en douze livres un ouvrage très-éloquent, où il poursuivit le paganisme jusques dans ce dernier retranchement. Théodose, attribuant à la vengeance divine le dérangement des saisons, la stérilité de la terre, et tous les maux qui affligeaient l'empire, réprima par une loi plus sévère que les précédentes, l'audace des idolâtres, auxquels il joignit les Juifs et les hérétiques. Les payens furent menacés de mort, s'ils sacrifiaient en quelque lieu que ce fût. Les jugements du préfet du prétoire étaient sans appel : le prince crut que ce droit n'appartenait qu'au souverain, dont on ne peut appeler qu'au tribunal de l'Être suprême. Il permit donc de revenir contre la sentence des préfets, par requête au prince, pourvu qu'elle fût présentée dans l'espace de deux ans, à compter du jour où les préfets seraient sortis de charge. Cette loi est adressée à Thalassius, préfet du prétoire d'Illyrie, qui peu de temps après étant revenu à Constantinople pour y recevoir la préfecture d'Orient, que l'empereur lui destinait, fut, contre son attente, fait évêque de Césarée en Cappadoce. Les lois civiles ne s'accordaient pas encore avec la loi divine sur l'article des mariages. Constantin et Honorius s'étaient contentés de resserrer le lien conjugal, en rendant le divorce plus difficile et plus désavantageux. Théodose porta une nouvelle atteinte à l'indissolubilité de cette union, en déclarant que les lois de ces deux princes étaient trop dures, et que pour la répudiation, il fallait s'en tenir aux anciennes lois romaines et aux décisions des anciens jurisconsultes. C'était perdre le terrein que ses prédécesseurs avaient gagné pour rapprocher les lois civiles de celles de l'évangile, sur un point où les passions s'efforcent toujours de s'en écarter.

Lorsqu'Anthémius avait agrandi l'enceinte de Constantinople, on avait construit un nouveau mur du côté de la terre. Théodose fit border la ville d'une muraille du côté de la mer. Il avait fait vœu d'envoyer à Jérusalem sa femme Eudoxie, pour y offrir de riches présents, s'il voyait sa fille mariée. L'impératrice partit avec de grandes sommes d'argent, qu'elle devait distribuer aux pauvres de la Palestine. Cette princesse, élevée dans l'école de son père, n'avait pas perdu le goût des déclamations. En passant par Antioche, elle prononça un discours à la louange de cette ville, en présence du sénat et du peuple. Elle était assise sur un trône d'or enrichi de pierreries, et termina cet éloge par un vers d'Homère, qui signifiait qu'elle se faisait honneur d'être issue de même sang que le peuple d'Antioche [1]. Cette ville était grecque d'origine. Les habitants, flattés de ces paroles, y répondirent par de grandes acclamations. Ils placèrent dans le sénat une statue d'or d'Eudoxie, et une autre de bronze dans le musée : c'était le nom que portait l'académie d'Antioche, à l'imitation de celle d'Alexandrie. L'impératrice récompensa ces honneurs par des bienfaits éclatants : elle fit présent à la ville d'une somme considérable pour acheter du bled. Théodose, à sa sollicitation, augmenta l'enceinte d'Antioche, et donna deux cents livres d'or pour la réparation des thermes de Valens. Elle répandit d'abondantes largesses dans toutes les villes de son passage, mais surtout à Jérusalem. L'évêque Juvénal, pour reconnaître la pieuse libéralité de cette princesse,

XIII. Voyage d'Eudoxie à Jérusalem.

Socr. l. 7, c. 47. Evag. l. 1, c. 20. Marc. chr. Theod. lect. l. 1, c. 1. Theoph. p. 74.

[1] Ὑμέτερης γενεῆς τε καὶ αἵματος εὔχομαι εἶναι.

C'est avec un léger changement ce vers de l'Iliade, xx, 241.

Ταύτης τοι γενεῆς τε καὶ αἵματος εὔχομαι εἶναι. —S.-M.

lui mit entre les mains plusieurs reliques, qu'elle rapporta cette année même à Constantinople.

XIV. Carthage prise par Genséric.

Prosp. Chr. Idat Chron. Marcel. Chr. Chron. Alex. p. 315. Vict. Vit. l. 1, p. 4, 5. Isid. chron. Vand. Salv. de gub. l. 6, c. 12. Prosp. prom. l. 3, c. 38. Proc. Vand. l. 1, c. 5, et de ædif. l. 6, c. 5. Pagi, ad Baron. Till. vie de S. Eugène, art. 5, 6, 7, 8, 9.

La puissance des Vandales se fortifiait de plus en plus en Afrique. Genséric se voyait avec peine privé de la possession de Carthage, capitale du pays dont il était le maître. Le traité de paix ne put le retenir; il s'en empara par surprise le 19 d'octobre : et cette cité fameuse, dont la conquête avait couté tant de sang aux Romains et qu'ils possédaient depuis cinq cent quatre-vingt-cinq ans, passa au pouvoir des Vandales. En entrant dans la ville, Genséric arrêta par des ordres sévères l'avidité des soldats : il défendit le massacre et le pillage; mais c'était pour se réserver à lui-même toutes les richesses des habitants. Il leur ordonna par un édit, de lui apporter tout ce qu'ils avaient d'or, d'argent, de pierreries, de meubles précieux, et les força par les tourments à déclarer tous leurs trésors. Il conserva les maisons des particuliers : mais aussi ennemi des plaisirs que de la religion catholique, il détruisit également les églises et les théâtres. Il laissa cependant subsister quelques églises après les avoir pillées. Il abandonna les unes aux Ariens, et changea les autres en casernes pour y loger ses soldats. Ce qui restait de monuments du paganisme fut alors renversé : on abattit le temple de Mémoire, et toute la rue qui portait le nom de la déesse Céleste, bordée des plus superbes édifices [1].

XV. Bannissement des évêques et des personnes distinguées.

Le bruit de la ruine de Carthage retentit jusqu'aux extrémités de la terre; et l'on peut dire que ses débris couvrirent une grande partie de l'Occident. Elle avait un sénat célèbre : de tant de personnes illustres, les

[1] *In Carthagine odii causâ, theatra, ædem Memoriæ, et viam quæ Cœlestis vocabatur funditùs deleverunt.* Vict. Vit. l. 1, p. 4. — S.-M.

unes furent réduites en servitude, les autres dépouillées de toute leur fortune furent d'abord reléguées dans des déserts, ensuite bannies de l'Afrique, et contraintes de traverser les mers. La plupart portèrent en Italie le spectacle de leur misère. On fit embarquer dans des vaisseaux brisés et prêts à faire naufrage l'évêque *Quodvultdeus*, avec un grand nombre d'ecclésiastiques, et on les fit sortir du port de Carthage sans vivres et même sans habits. La Providence les sauva contre toute espérance; ils abordèrent heureusement à Naples. Le culte catholique fut proscrit; celui des Ariens fut seul permis dans tous les états de Genséric. Leur discipline ecclésiastique ressemblait assez dans l'extérieur à celle de l'Église. Ils avaient des moines, des diacres, des prêtres, des évêques, un patriarche. Les Vandales eurent ordre de chasser du pays ou de retenir en esclavage tous les évêques catholiques et toutes les personnes distinguées par leur naissance ou par leurs titres. Plusieurs de ces exilés étant venus un jour trouver Genséric, pendant qu'il se promenait au bord de la mer selon sa coutume, se jetèrent à ses pieds, le suppliant de souffrir, qu'après avoir perdu tous leurs biens, ils pussent demeurer dans la contrée sous la domination des Vandales, pour essuyer les larmes de leurs compatriotes. Mais Genséric, lançant sur eux des regards menaçants: *J'ai résolu*, leur répondit-il, *d'exterminer votre nation; et vous êtes assez hardis pour me faire une pareille demande!* Il allait sur l'heure les faire jeter dans la mer, si ses officiers n'eussent à force de prières obtenu qu'il laissât la vie à ces malheureux.

XVI. Gouvernement de Genséric

Genséric, outre ses sujets naturels, avait avec lui des Alains et d'autres Barbares, qui tous étaient com-

pris sous la dénomination de Vandales [1]. Il les divisa en divers corps sous quatre-vingts capitaines, auxquels il donna un nom qui signifiait, *Commandants de mille hommes* [2]. En entrant en Afrique, il avait voulu faire croire qu'il était suivi de quatre-vingt mille hommes, quoiqu'il n'en eût pas alors cinquante mille [3]. Ils se multiplièrent par les mariages et par leur union avec les peuples africains. Le roi avait trois fils, Huméric, Genzon et Théodoric : il leur abandonna les terres et la personne même des plus riches habitants, qui devinrent les esclaves de ces princes. Il fit deux lots des autres terres; les meilleures et les plus fertiles furent distribuées aux Vandales, exemptes de toute redevance : ces terres se trouvaient dans la province proconsulaire, et par ce moyen, il retenait ses soldats près de Carthage, où il fixa sa résidence [4]. Quant aux fonds d'un moindre rapport, il les laissa aux anciens possesseurs, et les chargea de si grosses taxes, qu'à peine les produits pouvaient-ils suffire au paiement. Il soumit la Gétulie, et prit le titre de roi de la terre et de la mer. Les conquérants qui veulent former un établissement

[1] Τὰ δὲ τῶν Ἀλανῶν καὶ τῶν ἄλλων βαρβάρων ὀνόματα, πλὴν Μαυρουσίων, ἐς τὸ τῶν Βανδίλων ἅπαντα ἀπεκρίθη. Proc. *de bell. Vandal.* l. 1, c. 5. — S.-M.

[2] Χιλιάρχους ἐκάλεσε. Proc. *ibid.* — S.-M.

[3] Δόκησιν παρέχων ὀκτώ οἱ μυριάδας συνιέναι τὸν τῶν στρατευομένων λεών. Proc. *ibid.* — S.-M.

[4] Procope remarque, *de bel. Vand.* l. 1, c. 5, que de son temps ces terres portaient encore le nom de *portions des Vandales*. Καὶ ἀπ' αὐτοῦ κλῆροι Βανδίλων οἱ ἀγροὶ οὗτοι, ἐς τόδε καλοῦνται τοῦ χρόνου. On voit par ce que dit Victor Vitensis, que ce fut la Zeugitane, ou l'Afrique proconsulaire, qui fut partagée entre les Vandales, *exercitui Zeugitanam vel Proconsularem funiculo hæreditatis divisit.* Il s'était réservé la Byzacène, l'Abaritène, la Gétulie et une partie de la Numidie; *sibi Byzacenam, Abaritanam, atque Getuliam, et partem Numidiæ reservavit.* On donnait le nom d'Afrique proconsulaire, ou de *proconsulaire* seulement, à la province dont Carthage était la capitale. — S-M.

durable, songent pour l'ordinaire à s'y fortifier et à se mettre hors d'insulte. Genséric, par une politique toute contraire, fit démanteler toutes les villes d'Afrique, de crainte que les Romains, venant à lui faire la guerre, ne trouvassent des places de défense dont ils pourraient se prévaloir, et que les peuples n'en devinssent plus hardis à se soulever et plus difficiles à réduire. Il ne laissa subsister que les murs de Carthage et d'un très-petit nombre d'autres villes : encore ne se mit-il pas en peine de les entretenir, en sorte qu'ils se ruinèrent aussi avec le temps. Cette conduite, qui parut d'abord fort sage, causa dans la suite la ruine prompte et totale de l'empire des Vandales. Aucune place ne se trouva en état d'arrêter Bélisaire, lorsqu'il vint attaquer l'Afrique.

XVII. Défaite de Litorius.

Prosp. Chr. Idat. Chr. Isid. chr. Got. Cassiod. chr. Salv. de gub. l. 7, c. 10. Sid. carm. 7, v. 297 et seq. Jorn. de reb. Get. c. 34. Pagi, ad Baron.

Quoique moins féroces que les Vandales, les Visigoths donnaient des alarmes continuelles. En cette année, l'empire reçut de leur part un sanglant affront. Litorius, occupé depuis trois ans à leur faire la guerre, tenait leur roi Théodoric assiégé dans Toulouse. Ce général comptait beaucoup sur sa propre valeur, sur celle des Huns auxiliaires qu'il commandait, et sur les promesses flatteuses des aruspices et des devins, dans lesquels il mettait une aveugle confiance. Théodoric, moins présomptueux, quoique plus habile, lui députa des évêques pour lui faire des propositions de paix. Elles furent rejetées avec mépris. Le roi des Visigoths eut recours à Dieu; il se couvrit d'un cilice, passa la nuit en prières; et ce prince hérétique, humilié devant l'arbitre souverain des victoires, obtint la grace qu'il demandait. Ayant donné ses ordres, et rangé son armée en bataille dans la ville, il sortit au point du jour. Le

combat fut long-temps douteux; la victoire semblait se décider pour les Huns, lorsque Litorius emporté par une fougue inconsidérée, s'alla jeter au milieu des ennemis: il fut blessé et fait prisonnier. Cet accident mit le désordre dans ses troupes: les Huns prirent la fuite. Le fier général, les mains liées derrière le dos, fut conduit dans la ville, où, après qu'il eut essuyé les insultes de la populace, on le jeta dans un cachot. Il y fut réduit à un si extrême désespoir, qu'il fit compassion aux ennemis mêmes, et l'on crut lui faire grace en lui ôtant la vie [1]. Le vainqueur pouvait avancer jusqu'au Rhône: le ressentiment dont il était animé contre les Romains, qui avaient armé contre lui la férocité des Huns, l'excitait à la vengeance. Mais ce prince, aussi modéré que vaillant, écouta les propositions d'Avitus, alors préfet des Gaules, avec lequel il était lié d'amitié [2]. Il voulut bien même ne tirer aucun avantage

[1] *Bello Gothico, sub Theodore rege apud Tolosam, Litorius romanus dux, inconsultius cum auxiliari manu, cæsis his, ipse vulneratus capitur, et post dies paucos occiditur.* Idat. Chron. — S.-M.

[2] Les vers dans lesquels Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 297 *et seqq.* retrace les difficultés des négociations qui furent terminées par Avitus, méritent de trouver place ici, parce qu'ils font bien connaître la puissance des Goths, la situation des affaires dans les Gaules, et tout le crédit et la considération, dont jouissait Avitus auprès des Barbares.

Et caput hoc sibimet solitis defessa ruinis
Gallia suscipiens, Getica pallebat ab ira.
Nil prece, nil pretio, nil milite fractus agebat
Aëtius. Capto terrarum damna patebant
Litorio. In Rhodanum proprios producere fines
Theudoridæ fixum, nec erat pugnare necesse,
Sed migrare Getis. Rabidam trux asperat iram
Victor, quod sensit Scythicum pro mœnibus hostem
Imputat, et nihil est gravius, si forsitan unquam
Vincere contingat, trepido. Postquam undique nullum
Præsidium, ducibusque tuis nil Roma relictum est,
Fœdus, Avite, novas. Sævum tua pagina regem
Lecta domat. — S.-M.

de sa victoire, et conclut la paix aux mêmes conditions qu'il avait proposées avant le combat.

XVIII. Siége de Bazas.

Prosp. chr. Paulin. Petrocor. vita S. Martini, l. 5. Prisc. exc. leg. p. 64. Greg. Tur. de glor. mart. l. 1, c. 13. Vales. rer. Fr. l. 3, p. 140. Pagi, ad Baron. De Guignes, hist. des Huns, l. 4.

Les Huns qui avaient servi sous Litorius, allèrent assiéger Bazas [*Vasates*] sous la conduite de leur roi Gausérie [1]. Les prières de l'évêque et celles du peuple sauvèrent cette ville; et les Barbares, après d'inutiles efforts, furent contraints de lever le siége. Quelques auteurs ne placent cet évènement que douze ans après. La nation des Huns était partagée en diverses hordes, sous des chefs indépendants les uns des autres. On les voit dispersés dans les deux empires, depuis les frontières de Perse jusqu'aux extrémités de l'Occident. Outre Bléda et Attila, qui régnaient déja sur la plus considérable partie de la nation, on voit Gausérie à la tête d'une autre troupe. On croit devoir rapporter à ce temps-ci, ce que dit un auteur, que Basic et Cursic, princes des Huns [2], après avoir fait la guerre aux Perses, vinrent à Rome offrir leurs services à Valentinien. Il faut peut-être aussi mettre au nombre de ces princes, Vitric, dont on ne sait rien autre chose, sinon que c'était un prince allié de l'empire, et qui se distinguait alors par son courage et par une inviolable fidélité [3].

An 440.

XIX. Royaume des Alains dans la Gaule.

Depuis quelques années, Aétius n'était pas sorti de la Gaule; et tandis que Litorius agissait comme son lieutenant contre les Visigoths, ce général observait les mouvememts des Francs, dont la valeur entrepre-

[1] Ce chef est nommé aussi Gariéric. — S.-M.

[2] Βασὶχ καὶ Κουρσὶχ... ἄνδρας τῶν βασιλείων Σκυθῶν. Prisc. *exc. de leg.* p. 64. Priscus donne à cette occasion beaucoup de détails curieux sur la route que prenaient les Huns, lorsqu'ils dirigeaient leurs expéditions jusque dans la Perse et la Médie, et comment ils passaient le mont Caucase. — S.-M.

[3] *Vitricus reipublicæ nostræ fidelis et multis documentis bellicis clarus.* Prosp. Chron. — S.-M.

Prosp. Tiro. Vales. rerum Fr. l. 4, p. 173. Pagi, ad Baron. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11.

nante lui causait plus d'inquiétude. En 440 [1], il donna aux Alains le pays de Valence [2] à partager avec les habitants. Sambida, successeur de Goar [3], était alors roi des Alains. Deux ans après, ils chassèrent les anciens possesseurs, et demeurèrent seuls maîtres du pays [4]. Mais ce petit royaume, enclavé dans la Viennoise, ne subsista pas long-temps [5]. Aétius avait encore établi vers l'embouchure de la Loire une autre colonie d'Alains [6], qui s'unirent dans la suite aux Bretons de l'Armorique : et c'est pour cette raison que le nom d'Alain est devenu si commun dans la Bretagne.

XX. Saint Léon réconcilie Albinus et Aétius.

Prosp. chr. Pagi, ad Bar. Till. Valent. III, art. 17 et 19 et vie de S. Leon, art. 2.

Aétius était alors en différend avec Albinus, personnage considérable, qui fut dans la suite préfet du prétoire, consul et patrice. Dans la crainte que cette division entre deux hommes puissants n'excitât des troubles dans la Gaule, on y envoya Léon, diacre de l'église de Rome. Léon, aussi respectable par sa sainteté que capable de manier les esprits avec prudence, vint à bout de les réconcilier. Il était encore dans la Gaule, lorsque le pape Sixte III étant mort le 18 août, il fut

[1] En cette année Valentinien fut consul pour la cinquième fois; il eut pour collègue Anatolius, maître de la milice en Orient. — S.-M.

[2] *Deserta urbis Valentinæ rura Alanis quibus Sambida præerat partienda traduntur.* Prosp. Chron. L'abbé Dubos prétend, l. 2, c. 9, qu'au lieu de Valence, il s'agit d'Orléans dans ce passage de Prosper. Ses raisons ne me paraissent pas péremptoires. — S.-M.

[3] Rien ne nous apprend si Sambida fut le successeur de Goar, ou même s'il régnait sur la même tribu d'Alains. Valois le croit, mais sans raison suffisante, le même que Sangibanus, roi Alain, qui livra Orléans à Attila. — S.-M.

[4] Les habitants avaient refusé de consentir au partage ordonné. *Alani quibus terræ Galliæ ulterioris cum incolis dividendæ à patricio Aetio traditæ fuerant, insistentes armis subigunt, et expulsis dominis terræ, possessionem adipiscuntur.* Prosp. Chron. — S.-M.

[5] Il n'en est plus question dans l'histoire. — S.-M.

[6] Ils avaient Eocaric pour roi; il en sera question plus loin, § 63, p. 172. — S.-M.

élu pour lui succéder, et reçut une députation solennelle de la part de la ville de Rome, qui l'appelait à cette place éminente. Il sut la remplir pendant vingt-un ans avec une capacité et une sagesse qui lui ont mérité le surnom de *Grand*.

XXI. Lois de Valentinien.

Novel. 19, 20, 21, 39, 40, 41, inter Theod. et 3 inter Valent.

Valentinien passa toute cette année à Rome [1], et y fit plusieurs lois. Ce prince, quoique peu réglé dans ses mœurs, était zélé pour la justice. Il condamna un homme distingué nommé Apollodore à rendre une maison, dont on disait qu'il s'était emparé par violence [2]. Ce jugement fit honneur au prince; mais il s'en fit encore davantage en le réformant ensuite, et en cassant sa propre sentence, lorsqu'il en eut reconnu l'injustice. Il ordonna que les lettres de grace accordées aux homicides, fussent examinées par les tribunaux; que s'il était reconnu que l'homicide fût volontaire, et la grace obtenue sur un faux exposé, les juges, sans y avoir égard, procédassent à la punition du coupable; et que les officiers de la chancellerie qui les auraient expédiées, fussent privés de leur charge et relégués pour cinq ans. Persuadé que les exemptions et les priviléges accordés aux corps ou aux particuliers, sont pour l'ordinaire le fruit de l'intrigue et toujours une surcharge pour le public, il défendit aux magistrats par des lois réitérées, d'avoir égard aux rescrits qui lui auraient été surpris pour affranchir quelqu'un des obligations générales. A ces lois, nous en joindrons une autre qui fut donnée l'année suivante à Ravenne. Comme les personnes qualifiées étaient dispensées de ce qu'on appelait *fonctions sordides*, l'avarice, toujours subtile et

[1] On voit par ses lois, qu'il était dans cette ville, dès le 18 janvier de l'an 440. — S.-M.

[2] Il avait, disait-on, enlevé une maison à Auxiliarius, qui avait été préfet des Gaules. — S.-M.

féconde en chicanes, avait renfermé sous cette dénomination les fonctions les plus essentielles au salut de l'État; celles de fournir des miliciens et des vivres pour les troupes, de fabriquer des armes, de réparer les murailles des villes et les chemins publics. Valentinien abolit toutes ces fausses subtilités: il déclara que sans distinction d'hommes, de qualités, de priviléges, tous ceux qui recueillaient le revenu des terres quelles qu'elles fussent, tous ceux qui étaient revêtus de dignités soit civiles soit ecclésiastiques, dans toute l'étendue de l'empire, contribueraient aux charges publiques. Genséric faisait de grands préparatifs, il équipait une flotte, et l'on ne savait encore de quel côté il porterait ses armes. L'empereur prit les précautions nécessaires, pour se trouver en état de défense à tout évènement. Il eut soin de faire remplir les magasins de Rome, et d'y appeler un grand nombre d'habitants, en procurant de nouvelles facilités au commerce. Il exempta les citoyens de la milice, à condition qu'ils se chargeraient de la garde des remparts et de la réparation des murailles, des tours et des portes, sans que personne en fût dispensé. Il condamna à de grandes peines ceux qui donneraient retraite aux déserteurs. Le port des armes était défendu; mais dans le péril présent, il exhorta tous ses sujets à les prendre, et à concourir avec ardeur et fidélité à la défense de l'État et de leurs propres fortunes. Il déclara que chaque particulier demeurerait le maître de toutes les prises et de tout le butin qu'il aurait fait sur l'ennemi.

XXII. Genséric fait une des-

Au premier avis de l'armement de Genséric, Sigisvult[1], général des troupes de l'empire, avait donné des

[1] Au sujet de ce personnage, voyez ci-dev. § 1, p. 92, not. 1. — S.-M.

ordres pour la sûreté des côtes et des villes maritimes [1]. Aétius traversait la Gaule pour repasser les Alpes, et un grand corps de troupes envoyé par Théodose marchait vers l'Italie. Cet orage, dont les menaces alarmaient toutes les côtes de l'empire, tomba sur la Sicile. Ce qui fait connaître le génie supérieur de Genséric, c'est qu'il sut en très-peu de temps créer une marine formidable. Lorsqu'il avait passé en Afrique, il n'avait pas un vaisseau. Les Vandales ignoraient absolument l'art de la navigation, et dans leurs entreprises sur mer, ils n'avaient fait usage que de bateaux avec lesquels ils cotoyaient les rivages. Dès que Genséric se vit maître de Carthage, il songea à profiter d'un port si avantageux; il acheta des vaisseaux de pirates, pendant qu'on en construisait d'autres; il enrôla des matelots et des pilotes étrangers pour en former dans sa nation; il fit exercer ses troupes aux opérations de marine, et bientôt il équipa une flotte capable de porter au-delà des mers la terreur de ses armes. Pour premier essai de ses forces maritimes, il fit une descente en Sicile, ravagea le pays, et assiégea Panorme. Cette ville fut vaillamment défendue par Cassiodore, aïeul de cet illustre ministre d'état, qui fut digne dans la suite de partager les soins du grand Théodoric. Genséric resta dans cette île assez long-temps pour y faire des martyrs. Maximin, chef des Ariens en Sicile, ayant été condamné par les évêques catholiques, saisit cette occasion de se venger. Il anima contre eux

cente en Sicile.

Prosp. chr. Idat. chr. Chron. Alex. p. 315. Cassiod. Var. l. 1, ep. 4. Till. vie de S. Eugéne, art. 11.

[1] Ces précautions avaient été prises par un ordre de l'empereur, en forme de loi et daté du 24 juin 440; on ignorait encore à cette époque, vers quel pays devaient se diriger les attaques de Genséric. Il est question dans cette loi de Valentinien, des troupes auxiliaires de Théodose, dont on attendait l'arrivée. —S.-M.

le zèle sanguinaire du roi des Vandales, qui entreprit de les forcer à recevoir l'arianisme. Quelques-uns cédèrent à la violence; d'autres préférèrent la mort à l'apostasie. La vigoureuse résistance des assiégés obligea Genséric à repasser en Afrique.

XXIII. Mort de Paulin.

Marcel. Chr. Evag. l. 1, c. 21 et 22. Chron. Alex. p. 316. Theoph. p. 85, 88, et 94. Theod. Lect. l. 1, c. 1. Prisc. exc. leg. p. 69. Zon. t. 2, p. 37. Cedren. t. 1, p. 337 et 343. Codin. orig. p. 56. Malala, part. 2, p. 57. Manasses, p. 55. Glyc. p. 261.

Théodose, ayant appris la retraite des Vandales, rappela ses troupes, qui étaient déja arrivées au pied des Alpes Juliennes. Ce prince, tranquille jusqu'alors, commença cette année à ressentir des chagrins domestiques, dont l'amertume empoisonna le reste de ses jours. Paulin lui était tendrement attaché dès son enfance; ils avaient passé ensemble cet heureux temps de la vie, où le cœur ignore encore le déguisement ainsi que la défiance, et où l'amitié n'est contrainte ni par le respect ni par la réserve. Emules dans leurs études, et toujours amis, le mariage de Théodose, loin d'affaiblir leur union, en avait resserré les nœuds. Paulin avait contribué à l'élévation d'Athénaïs; en relevant ses qualités brillantes, il avait fixé sur elle les regards du prince. Théodose l'en aimait davantage, il le comblait d'honneurs, il lui avait conféré la charge de maître des offices, et lui destinait les plus hautes dignités de l'empire. L'estime autant que la reconnaissance attachait à Paulin le cœur de l'impératrice : elle se plaisait à le voir, à l'entendre; elle retrouvait en lui le goût qu'elle avait pour les lettres, joint aux qualités les plus essentielles : c'était un confident sûr, un guide éclairé et fidèle au milieu du labyrinthe de la cour inconnu à la princesse; et ce commerce innocent procurait à Eudoxie toutes les douceurs que permet la vertu. On vit alors dans un prince d'un caractère doux et aimable, combien est dangereuse l'intime familiarité avec un

souverain. Une sombre et cruelle jalousie, suscitée sans doute par l'envie maligne et meurtrière de quelques courtisans, embrasa le cœur de Théodose. Il ne vit plus dans Paulin qu'un perfide corrupteur; et l'ayant envoyé sous quelque prétexte à Césarée de Cappadoce, il lui fit ôter la vie. Les historiens les plus authentiques ne disent rien de plus sur un événement si mémorable. Les Grecs postérieurs débitent à ce sujet un conte frivole, qu'ils ont accrédité en se copiant les uns les autres. Évagrius, qui vivait à la fin du sixième siècle, écrivain plus sensé et plus sérieux, fait entendre que cette fable avait déja cours de son temps, mais il ne daigne la rapporter. Nous aimons mieux imiter son silence judicieux, que d'amuser les lecteurs de romans, qui pourraient par hazard jeter les yeux sur cet ouvrage.

XXIV. Eudoxie se retire à Jérusalem.

La mort de Paulin étonna tout l'empire. Mais Eudoxie en ressentit une douleur d'autant plus vive, qu'elle regarda cette injustice comme un coup mortel porté à son honneur. Elle s'éloigna de Théodose, qui, prévenu de noirs soupçons, ne fit rien pour la rappeler. Enfin, détestant le diadême et la cour, et regrettant la vie obscure qu'elle avait quittée avec tant de joie vingt ans auparavant, elle demanda et obtint sans peine la permission de se retirer à Jérusalem, où elle avait déja fait un voyage. La jalousie de l'empereur y suivit cette princesse infortunée. Théodose, ayant appris que le prêtre Sévère et le diacre Jean, qu'elle avait choisis pour compagnons de son exil volontaire, la visitaient souvent, et qu'elle les comblait de présents, envoya Saturninus, comte des domestiques, qui les fit mourir sans aucune forme de procès. Irritée de cette nouvelle

insulté, Eudoxie s'emporta à un tel excès, qu'elle fit tuer Saturninus: forfait plus capable de noircir son innocence, que de la venger. L'empereur se contenta de la punir en lui ôtant tous ses officiers, et la réduisant à une condition privée. Elle vécut encore vingt années dans les larmes et dans la douleur la plus amère, tâchant d'effacer, par ses bonnes œuvres, le crime que son honneur outragé lui avait fait commettre. Elle fit relever les murs de Jérusalem, qui tombaient en ruine. On construisit par ses ordres et à ses dépens des églises et des monastères, où elle passa la plus grande partie de sa vie en des exercices de piété et de pénitence. Depuis Hélène, mère de Constantin, jamais on n'avait rendu tant d'honneur aux saints lieux de la Palestine. Ayant survécu dix ans à son mari, elle choisit pour sa sépulture l'église de Saint-Étienne, qu'elle avait fait bâtir; elle protesta en mourant que sa liaison avec Paulin n'avait jamais rien eu de criminel; et qu'elle n'avait aimé dans sa personne que l'ami de Théodose et un protecteur généreux, qui avait secondé en sa faveur les intentions de Pulchérie. Quelques auteurs veulent qu'Eudoxie ait été rappelée à la cour plusieurs années après, et qu'elle se soit une seconde fois retirée à Jérusalem après la mort de Théodose.

An 441.
xxv. Histoire de Cyrus.
Prosp. chr. Marc. chr. Evag. l. 1, c. 19. Cod. Th. Nov. 10. Anthol. l. 3, c. 12, l. 4.

La disgrace d'Eudoxie n'entraîna pas d'abord celle de Cyrus, que cette princesse avait élevé à une haute fortune par l'estime qu'elle faisait de sa vertu, de son habileté dans les lettres, et de son talent pour la poésie. Cyrus était égyptien, de la ville de Panopolis. Protégé par Eudoxie, il était parvenu au rang de patrice; et dès l'an 439, il réunissait deux des charges les plus éminentes de l'empire, étant en même temps préfet de la

ville de Constantinople et préfet du Prétoire d'Orient. Il conserva pendant quatre ans la première de ces dignités, et ne la perdit que par sa disgrace. Théodose, le croyant même aussi propre pour la guerre que pour les emplois civils, lui donna le commandement de ce corps de troupes qu'il envoyait en Occident, pour secourir Valentinien contre les entreprises de Genséric. Lorsqu'Eudoxie se retira de la cour, Cyrus était déja désigné consul pour l'année suivante, et il exerça cette charge avec honneur. Il fut même seul consul dans les deux empires; Valentinien, sans qu'on en sache la raison, n'ayant nommé personne au consulat pour l'année 441, ce qui n'avait d'exemple que dans le temps où les Goths avaient ravagé l'Italie. La conduite irréprochable de Cyrus le soutenait au milieu de l'orage, auquel sa protectrice avait succombé. C'était un magistrat aussi intègre qu'éclairé, un philosophe vraiment sage, qui, loin d'être ébloui des faveurs de la fortune, se défiait de ses caresses, et s'attendait à son inconstance : c'est une réflexion qui lui était familière, et qu'il répétait souvent à ses amis. Il ne fut pas trompé. Une estime trop marquée de la part du peuple blessa la jalousie du souverain; et ce grand homme ne fut pas le dernier à qui des éloges imprudents aient fait plus de mal que des accusations n'en auraient pu faire. Nous avons dit que Théodose avait entrepris de munir Constantinople d'une muraille le long de la mer: Cyrus fut chargé de ce grand ouvrage. Il l'acheva si promptement et avec tant de succès, que dans les jeux du cirque qui suivirent, le peuple, apercevant Cyrus, le salua par une acclamation générale, en répétant plusieurs fois : *Constantin a fondé la ville, et Cyrus l'a*

c. 18, 23, 27. Chron. Alex. p. 315. Theoph. p. 83. Zon. t. 2, p. 42, 43. Cedren. t. 1, p. 341. Suid. voce Θεοδόσιος et Κύρος. Malala, part. 2, p. 63. Codin. orig. p. 54. Baronius. Till. Theod. II, art. 25.

renouvelée. Théodose, qui assistait au spectacle, fut piqué de cette préférence donnée à un sujet, comme d'une injure faite à sa personne. L'envie, qui veille toujours, ne perdit pas cette occasion d'aigrir le prince: on lui persuada que Cyrus tramait des complots criminels, et qu'il avait un parti déja formé. L'empereur, faussement alarmé, le dépouilla de la préfecture et de tous ses biens. Cyrus quitta la cour sans regret; et s'étant jeté dans le sein de l'Église pour se mettre à couvert des tristes effets de la calomnie, il fut ordonné prêtre, et bientôt après, évêque de Cotyée en Phrygie. La cabale le poursuivit jusque dans cette retraite. On fit entendre aux habitants de Cotyée que c'était un païen déguisé, peut-être parce que, dans ses poésies, il avait fait usage des fictions du paganisme. Le peuple assemblé dans l'église le jour de Noël poussait déja des cris séditieux, et allait le mettre en pièces, si le prélat ne fût monté avec une noble assurance dans la chaire épiscopale, et n'eût donné en peu de mots des preuves de sa foi, qui calmèrent ce zèle furieux. Il remplissait avec sagesse sa nouvelle dignité; mais il ne la garda pas long-temps. Pour se soustraire aux regards de l'envie, qui ne cessait de lui susciter de nouveaux chagrins, il se renferma dans le silence de la vie privée. Là, dans le sein de ses études, il se reposa des agitations de la cour; et bénissant sa disgrace, il vécut jusque sous l'empire de Léon. On cite avec de grands éloges plusieurs de ses poèmes : il ne s'en est conservé que quatre épigrammes, dont le bon goût fait regretter le reste de ses ouvrages. Il avait fait bâtir à Constantinople, en l'honneur de la sainte Vierge, une église,

qui fut célèbre dans la suite sous le nom d'église de Cyrus.

XXVI. Puissance de l'eunuque Chrysaphius.

Theoph. p. 84. Manassès, p. 56. Malala, part. 2, p. 65. Suid. voce Θεοδόσιος.

Théodose perdait peu-à-peu toutes les ressources qu'il pouvait trouver dans sa cour, pour soutenir sa faiblesse. Il lui restait encore un appui assuré dans la prudence de Pulchérie; mais depuis quelque temps il ne la consultait plus : la cabale des eunuques lui avait inspiré de l'éloignement pour une sœur qui lui tenait lieu de mère. Chrysaphius leur chef, après l'avoir détaché de tous ses amis les plus fidèles, s'empara de son esprit, et demeura seul maître absolu des affaires. Outre la charge de grand chambellan, il avait celle de commandant de la garde, et portait devant le prince l'épée impériale. C'était un Barbare, dont le nom propre était Zummas. Une belle figure faisait tout son mérite : d'ailleurs il rassemblait tous les vices, dont un seul suffit dans un ministre pour le rendre le fléau d'un empire. Malfaisant par caractère, avare, ravisseur, impie, sanguinaire, sans foi, sans mœurs, sans honneur, il flétrit toute la gloire dont les conseils d'Anthémius et de Pulchérie avaient couronné Théodose, et rendit la fin du règne de ce prince aussi triste et aussi honteuse, que les commencements en avaient été heureux.

XXVII. Assassinat de Jean le Vandale.

Marcel. Chr. Chron. Alex. p. 315. Theoph. p. 83.

Le premier exploit de Chrysaphius fut le meurtre de Jean surnommé le Vandale, parce qu'il était de cette nation. Il s'était dévoué au service de l'empire, et sa fidélité, jointe à une brillante valeur, lui avait mérité le titre de général. Le perfide eunuque, craignant apparemment son infléxible probité, le fit tuer en Thrace par un officier nommé Arnégiscle, qui voulut bien acheter les bonnes graces du ministre par un in-

digne assassinat. Nous verrons dans la suite comment le sang de ce brave guerrier fut vengé par son fils.

XXVIII. Flotte envoyée contre les Vandales.

Prosp. chr. Isid. chron. Vand. Theoph. p. 87, 88.

Le nouveau ministre, pour occuper l'esprit du prince et se rendre lui-même plus nécessaire, crut qu'il fallait faire la guerre. Il eut bientôt après beaucoup plus d'ennemis qu'il n'en aurait désiré : mais alors, sous prétexte de servir Valentinien, il équipa une flotte pour porter la guerre en Afrique. L'appareil en fut magnifique. Elle était composée de onze cents bâtiments. Le commandement fut partagé entre cinq généraux, Aréobinde, Asylas, Innobinde, Arinthée et Germain. Cette armée navale aborda en Sicile. Genséric résolut de la ruiner avant qu'elle arrivât en Afrique. Feignant d'être effrayé d'un armement si formidable, il entra en négociation avec Théodose, et sut bien la traîner en longueur. Toute l'année se passa en députations mutuelles, les généraux attendant toujours les derniers ordres de l'empereur. L'année suivante, les ravages des Huns obligèrent Théodose à rappeler ces troupes pour la défense de l'Illyrie. La Sicile était ruinée; l'armée presque détruite par la disette et les maladies. Genséric donna la loi, et acquit un nouveau droit sur l'Afrique. Il fallut que Théodose, par un traité, le reconnût souverain des pays qu'il possédait. Tel fut le fruit d'un armement qui avait épuisé les forces et les trésors de l'empire d'Orient.

XXIX. Attaque de tous les Barbares.

Marc. chr. Prisc. exc. leg. p. 37 et 72.

Cette expédition si mal conduite entraîna encore des suites plus fâcheuses. Ce fut pour tous les Barbares comme un signal de guerre. Les Zannes, les Sarrasins, les Isauriens en Asie, les Huns en Europe, dans l'Afrique les Ausuriens [1], et les autres Barbares voisins de

[1] Αὐσοριανοὺς, c'était le nom d'une des tribus libyennes, voisines de la Cyrénaïque. — S.-M.

l'Éthiopie et de l'Égypte, voyant toutes les forces romaines tournées contre les Vandales, attaquèrent l'empire de toutes parts. Les Perses entrèrent en Mésopotamie [1]. Aspar fut envoyé pour repousser les Sarrasins, les Isauriens et les Zannes [2]. Ceux-ci avaient été connus dans l'antiquité sous le nom de *Macrones :* ils habitaient l'extrémité septentrionale de cette branche du mont Taurus qui s'avance entre la Colchide et l'Ibérie [3]. C'était un peuple indompté et presque sauvage, qui, établi depuis long-temps sous un climat rigoureux et dans un pays stérile, ne vivait que de rapines [4]. Ils adoraient les forêts, les oiseaux et les autres animaux. L'empire fut obligé dans la suite de leur envoyer tous les ans une certaine quantité d'or [5], pour racheter ses frontières de leurs brigandages [6]. Armatius, fils de ce Plintha que nous avons vu consul en 419, fut chargé de combattre les Barbares de l'Afrique. Il les défit, et mourut peu après de maladie. Mais les ennemis les plus redou-

Proc. Pers. l. 1, c. 15, et ædif. l. 3, c. 6. Strab, l. 12, p. 548.

[1] Priscus dit seulement, *exc. leg.* p. 37, que les Perses se préparaient à la guerre, Παρθυαίους ἐν παρασκευῇ τυγχάνοντας ἐδεδίασαν. La Chronique de Marcellin dit bien plus, *Persæ, Sarraceni, Zanni, Isauri, Hunni finibus suis egressi Romanorum sola vastarunt.* — S.-M.

[2] Procope et les auteurs grecs du moyen âge les appelaient ordinairement *Tzanni*, Τζάννοι ou Τζάνοι. Plus anciennement on les nommait *Sanni*, comme on peut le voir dans Pline, l. 6, c. 4, et dans Procope, *de bel. Pers.* l. 1, c. 15. — S.-M.

[3] C'était, dit Procope, *de bel. Pers.* l. 1, c. 15, une nation qui depuis long-temps conservait son autonomie au milieu du territoire de l'empire. Τὸ Τζανικὸν ἔθνος, οἳ ἐν γῇ τῇ Ῥωμαίων αὐτόνομοι ἐκ παλαιοῦ ἵδρυντο. — S.-M.

[4] Cette nation barbare, dit encore Procope, *de bel. Pers.* l. 1, c. 15, habitait de toute antiquité ce pays, sans avoir jamais obéi à personne. Ταύτῃ τὸ ἐξ ἀρχῆς βάρβαροι, τὸ Τζανικὸν ἔθνος, οὐδενὸς κατήκοοι, ᾤκηντο. Dans son traité des Édifices, l. 3, c. 6, il répète la même chose, en d'autres termes. Αὐτόνομοι μὲν Τζανοὶ ἐκ παλαιοῦ καὶ ἄναρχοι ᾤκουν. — S.-M.

[5] Διὸ δὴ αὐτοῖς χρυσίον τακτὸν ἀνὰ πᾶν ἔτος ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς ἔπεμπεν. Proc. *de bel. Pers.* l. 1, c. 15. — S.-M.

[6] Ce pays, dont il sera souvent question dans la suite de cette histoire, est encore appelé *Djanik* ou *Djaniv* par les Arméniens. — S.-M.

tables étaient sans comparaison les Perses et les Huns.

XXX. [Iezdédjerd II, règne en Perse.] [Mos. Chor. l. 3, c. 67. Elis. Hist. Vart. c. 1. Marc. Chr. Theod. l. 5, c. 39.]

Bahram V venait de mourir après vingt ans de règne [1]. Son fils Iezdédjerd II lui avait succédé [2]. — [Dix-huit ans étaient à peine écoulés, depuis que les Romains et les Perses avaient juré la paix pour cent ans. Le nouveau roi voulait profiter de la faiblesse trop bien connue de Théodose [3], et satisfaire sa haine contre les

[1] Les auteurs diffèrent beaucoup sur la durée du règne de Bahram V. Moyse de Khoren, le plus ancien de tous, lui donne, l. 3, c. 67, vingt et un ans. Selon Agathias, l. 4, p. 137, son règne fut de vingt ans, εἴκοσι δὲ κρατήσας ἐνιαυτούς. Ces deux autorités ne se contredisent pas absolument; on peut en conclure que Bahram V avait régné vingt ans accomplis, et qu'il mourut dans sa vingt et unième année. Il en faudrait conclure que la première année royale de son fils Iezdédjerd II, datait du 4 juin 440; ce qui veut dire que Bahram V mourut après ce jour. Le règne de ce dernier datait du 9 juin 420. Voyez ci-dev. t. 5, p. 483, not. 1, liv. XXX, § 39. C'est à cette opinion que nous nous arrêtons. Cependant il convient de rapporter ce que les autres écrivains, les Orientaux en particulier, disent du règne de Bahram V. Selon Abou'lfaradj, dans sa chronique syriaque, il fut de vingt-deux ans; presque tous les auteurs orientaux, arabes et persans, lui donnent vingt-trois ans de règne : cependant selon un écrivain cité par l'auteur du *Modjmel-al-tewarikh*, il n'aurait occupé le trône que pendant dix-neuf ans et cinq mois; ce qui semblerait indiquer que cet écrivain ne comptait que la durée réelle de son règne, sans y comprendre le temps de l'usurpateur Chosroès. Voyez ci-dev. t. 5, p. 485, 487 et 488, l. XXX, § 39 et 41. Il est difficile d'indiquer d'où viennent ces discordances; car il est certain que son père mourut en 420, et que son fils régnait déja en 441.-S.-M.

[2] Il se trouvait ici, dans les précédentes éditions, un paragraphe intitulé, *Fin du royaume d'Arménie*. Je l'ai supprimé, parce qu'il ne contenait que des faits, tous ou faux ou très-inexacts, soit sous le rapport de leur énoncé, soit quant à leur position chronologique. J'ai fait usage, l. XXX, § 10, de tout ce qui pouvait en être conservé, en les combinant avec les renseignements les plus propres à les éclaircir. Ce n'est point en l'an 441, comme l'ont pensé Tillemont et Lebeau après lui, mais en l'an 429, que le royaume d'Arménie cessa d'exister; et les faits indiqués dans le paragraphe supprimé, et empruntés en grande partie à Procope, *de ædif.* l. 3, c. 1, ne se rapportent pas à la destruction totale de la monarchie arménienne, mais à un partage qui la précéda de treize ans. Pendant ce temps, comme on a déja pu le voir, l'Arménie orientale continua d'être considérée comme un royaume particulier, sous la haute souveraineté du roi de Perse. Voyez t. 4, p. 432, note 3, l. XXIV, § 32; et t. 5, p. 438, note 1, l. XXX, § 10 et suiv.— S.-M.

[3] Théodoret rapporte, l. 5, c. 37,

chrétiens, qui furent exposés pendant tout son règne à des persécutions plus ou moins violentes. Il s'était donc porté avec toutes ses forces vers la Mésopotamie, où il avait attaqué les troupes romaines, qui campaient non loin de Nisibe, et il ravageait les contrées environnantes [1]. Des troubles éclatèrent à ce qu'il paraît, vers le même temps, dans la Persarménie, et il se hâta d'y faire passer son armée de l'Atropatène [2].]—Dans le temps même, où il dirigeait ses forces vers l'Arménie, ce prince était occupé dans le Khorasan à poursuivre un sujet rebelle [3]. —[Cette guerre promptement terminée, avait donné de si grandes espérances à Iezdédjerd, qu'il avait cru pouvoir sans différer entreprendre une expédition contre les Romains, et s'abandonner à la haine que lui inspirait le christianisme. Les persécutions se renouvelèrent en effet, et ses armées pénétrèrent sur le territoire de l'empire.] —A la nouvelle des préparatifs du roi de Perse, Théodose fit partir une armée sous la conduite d'Anatolius. Ce personnage illustre avait conclu le précédent traité avec Bahram: il sortait

Proc. Pers. l. 1, c. 2, ædif. l. 2, c. 1. Agath. l. 4, p. 173. Suid. voce Ἀνατόλιος. Abou'lfaradj, chron. Syr. p. 72. Till. Theod. II, art. 26. Assem. Bib. or. t. 3, p. 397.]

qu'il voulut profiter de l'embarras de Théodose, occupé par d'autres guerres, et qui, se fiant sur les traités, avait envoyé ses armées et ses généraux dans d'autres contrées. Τῇ γὰρ εἰρήνῃ τεθαῤῥηκὼς ὁ βασιλεὺς, εἰς ἑτέρους πολέμους καὶ τοὺς στρατηγοὺς καὶ τοὺς στρατιώτας ἐξέπεμψεν. —S.-M.

[1] L'historien arménien Élisée, qui était contemporain d'Iezdédjerd II, et qui écrivit l'histoire des événements arrivés vers cette époque en Arménie, donne à ce prince le nom de Sapor. Ce doit être une faute de son éditeur, à moins que cet auteur n'ait entendu se servir de ce nom dans un sens général, comme c'était assez l'usage en ce temps. Voyez t. 5, p. 94, not. 3, l. XXVI, § 9 et p. 182, n. 1, l. XXVI, § 64. — S.-M.

[2] Selon Moyse de Khoren, l. 3, c. 67, les troupes persannes vinrent alors camper dans un bourg de la province d'Ararat en Arménie, appelé *Pagnats-avan* ou *Pagavan*, sur lequel on peut consulter mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 128. — S.-M.

[3] C'est un fait qu'on apprend de l'historien arabe Amrou, dont le témoignage est allégué par Assémani, *Bibl. orient.* t. 3, p. 396. — S.-M.

du consulat et était décoré du titre de Patrice[1]. — [Il avait aussi, à ce qu'il paraît, été chargé de réprimer les courses des Zannes, voisins de l'Arménie, où était son commandement militaire.] — Outre ses autres grandes qualités, il en avait une qui ne sert pas moins un général, que la capacité et le courage : il aimait l'honneur plus que l'argent, et n'épargnait aucune dépense pour se procurer des succès. Lorsqu'il arriva en Mésopotamie, Iezdédjerd avait déja passé le Tigre, et s'avançait en bataille vers les Romains[2]. Les deux armées étant en présence, Anatolius, qui n'avait pas perdu l'espérance d'un accommodement, connaissant le caractère franc et généreux du roi de Perse, descendit de cheval, et marcha seul à sa rencontre pour conférer avec lui. Le roi se sentit honoré de cet excès de confiance : il le reçut avec politesse et cordialité; mais il ne voulut entamer aucun traité dans le lieu même, parce que ce terrain appartenait aux Romains. Il retourna sur ses terres; et ayant écouté favorablement Anatolius, il conclut avec lui une trève d'un an, pendant laquelle on régla les conditions d'une paix durable. Les troubles excités alors dans la Perse[3], et l'argent qu'Anatolius sut répandre à propos, rendi-

[1] Il était en outre, selon Procope, *de bell. Pers.* l. 1, c. 2, maître de la milice, ou lieutenant-général de l'empereur en Orient. — S.-M.

[2] Théodoret parle de miracles en cette occasion, l. 5, c. 37 ; il prétend qu'il survint des pluies et des grêles si fortes, que les chevaux ne purent en vingt jours faire plus de vingt stades, ἐν εἴκοσι ἡμέραις, ἰσαρίθμους ἐξανῦσαι σταδίους οὐκ ἴσχυσαν, de sorte qu'il put arriver des troupes et des généraux, ἕως οἱ στρατηγοί τε ἀφίκοντο καὶ τοὺς στρατιώτας συνήθροισαν. Cet auteur paraît avoir confondu cette guerre avec celle qui arriva en l'an 421, et qui dura trois ans, car il donne au roi de Perse le nom de *Gororanès*, c'est-à-dire Bahram. Selon Mirkhond, historien persan moderne, l'armée persanne était commandée par le ministre du roi, nommé *Mihir Nerseh*. — S.-M.

[3] Il s'agit sans doute ici de la révolte dont j'ai parlé d'après un auteur arabe, p. 131, not. 3. — S.-M.

rent encore le monarque plus facile.—[Un traité remit les choses sur l'ancien pied, en confirmant les conventions antérieures, et de plus on s'engagea des deux parts, à ne fortifier aucune nouvelle place sur les frontières [1].]—Iezdédjerd avait publié de sanglants édits contre les chrétiens : il fit cesser la persécution sur la recommandation de l'empereur [2].

XXXI. [Mort de Sahag et de Mesrob.]

[Korioun, hist. Arm. Mss. Arm. Bibl. du Roi, n° 88. Mos. Chor. l. 3, c. 67. Laz. de Pharb. c. 18. Joan. Cath. hist. Arm. Mss. Arm. Bib. du roi, n° 90.]

—[Dans le temps même où le nouveau roi de Perse se préparait à rompre la paix qui subsistait depuis si long-temps entre les deux empires, et lorsque ses troupes s'avançaient à travers l'Arménie, pour se porter vers la Mésopotamie, du côté de Nisibe, le saint patriarche Sahag, qui était depuis si long-temps la lumière et la consolation de l'Arménie, touchait au terme de sa carrière. L'armée persanne était campée à Pakavan [3], non loin du lieu où il habitait, dans le pays de Pakrévant, lorsqu'il tomba malade. Ses disciples fidèles se hatèrent de l'éloigner du voisinage incommode de ces étrangers, et ils le conduisirent dans le bourg de Blour [4], où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, en la première année [5] du règne d'Iezdédjerd II,

[1] Ἐφ' ᾧ μέντοι μηδέτεροι ἐν χωρίῳ οἰκείῳ ἐν γειτόνων τοῖς τῶν ἑτέρων ὁρίοις ὄντι ὀχύρωμα νεώτερόν τι ἐργάζονται. Proc. *de bel. Pers.* l. 1, c. 2. Cet auteur rappelle encore ce traité, et presque avec les mêmes termes, dans son livre des édifices de Justinien, l. 2, c. 1. — S.-M.

[2] Les raisons indiquées ci-devant, p. 130, not. 2, et qui m'ont fait supprimer le 30e paragraphe des anciennes éditions, ont nécessité quelques changements dans celui-ci et la suppression de quelques phrases qui se rapportaient à un prétendu partage de l'Arménie, qui aurait eu lieu en cette année, tandis qu'il s'agit réellement de faits arrivés en l'an 416. Voyez ci-devant, t. 5, p. 438 et suiv, liv. XXX, § 10.— S.-M.

[3] Ce lieu, nommé encore *Pagovan* et *Pagnats-avan*, c'est-à-dire *le bourg des Idoles*, faisait partie de la province d'Ararat, dans laquelle était compris le canton de Pakrévant. Voyez ci-dev. p. 131, not. 2.—S.-M.

[4] Ce bourg, dont le nom signifie, en arménien, *colline*, était aussi dans le canton de Pakrévant. — S.-M.

[5] Le texte actuel de Moyse de

après un glorieux pontificat de cinquante et un ans [1], et à l'âge de cent dix ans [2], sans avoir jamais éprouvé aucune maladie et sans avoir ressenti les infirmités de la vieillesse. On remarqua qu'il avait cessé de vivre le jour anniversaire de sa naissance [3]. Cet événement produisit un deuil universel en Arménie. Ses disciples, les évêques, tout le clergé et un grand nombre de seigneurs et de dames d'un haut rang, s'empressèrent de rendre les plus grands honneurs à sa mémoire, et le conduisirent avec un magnifique appareil [4] jusqu'au tombeau qu'on lui avait destiné dans le bourg d'Aschdischad, du pays de Daron [5]. Après sa mort saint Mesrob continua de gouverner l'église d'Arménie; mais il ne survécut pas long-temps au grand homme dont il avait constamment partagé les travaux et la gloire. Il mourut cinq mois après lui [6], dans la ville de Vagharschabad. Le

Khoren, l. 3, c. 67, et la traduction latine des frères Whiston, semblent placer cet événement en la deuxième année de Iezdédjerd II; mais le témoignage plus ancien et contemporain de Gorioun, autre historien arménien, (Mss. Arm. Bib. du Roi, n° 88), indique positivement la première année de ce roi de Perse. Lazare de Pharbe, c. 18, est cependant d'accord avec Moyse de Khoren. — S.-M.

[1] Moyse de Khoren, l. 3, c. 67, et tous les auteurs arméniens sont d'accord, sur la durée de ce pontificat. — S.-M.

[2] Les auteurs arméniens parlent tous du grand âge de saint Sahag, mais aucun ne donne la durée précise de sa vie. J'ai tiré cette indication curieuse de l'anonyme grec, publié par Combéfis, *Auct. bibl. patr.* t. 2, p. 274. Voyez ci-devant, t. 5, p. 26—31, liv. xxv, § 25. — S.-M.

[3] Gorioun et Moyse de Khoren, l. 3, c. 67, nous apprennent que ce fut le 30 de Navazardi, qui répondait alors au 9 septembre de l'an 440. *Navazardi* est le premier mois de l'année arménienne, qui est vague et composée de 365 jours seulement. — S.-M.

[4] Destik ou Dekhtik, femme du prince mamigonien Vartan, qui était, par sa mère, petit-fils du patriarche Sahag, accompagna sa pompe funèbre, selon ce que rapporte Moyse de Khoren, l. 3, c. 67. — S.-M.

[5] Voyez t. 2, p. 212, l. x, § 4, et ci-dev. p. 43, l. xxxi, § 28. Lazare de Pharbe remarque, c. 18, que ce bourg faisait partie des domaines possédés en propre par le patriarche. — S.-M.

[6] Le 13 de *Méhégi* qui répondait alors au 19 février 441. *Méhégi* est le septième mois de l'année arménienne. — S.-M.

prince des Amadouniens Vahan, qui était administrateur général [1] de l'Arménie pour le roi de Perse, et qui professait la plus grande vénération pour la mémoire de Mesrob [2], obtint la faveur de le faire déposer dans un superbe sépulcre à Oschakan [3] dans sa principauté. Avant de mourir, Mesrob avait désigné Joseph [4], le plus illustre de ses disciples, pour occuper le trône pontifical de l'Arménie, et l'on s'empressa d'obéir à sa dernière volonté [5]. Celui-ci ne fut cependant qu'un simple coadjuteur comme l'avait été Mesrob; le roi de Perse, exigea que l'on rendit le rang suprême à Sormak, qui l'avait déja occupé pendant un an [6], du vivant de

[1] C'est-à-dire *Hazarabied*. Voyez ci-devant, p. 33, not. 2, liv. XXXI, § 22. — S.-M.

[2] Ce personnage illustre s'appelait encore *Maschdots*. Ce nom, dont on ignore l'origine, se retrouve dans les auteurs grecs sous la forme *Mastoubius*, Μαστούβιος. Photius nous a conservé dans sa bibliothèque, *cod.* 81, p. 115, un court extrait d'un ouvrage, en trois livres, sur la religion des Perses, composé par le célèbre Théodore de Mopsueste, qui l'avait adressé à Mastoubius. Προσφωνεῖ δὲ αὐτοὺς πρὸς Μαστούβιον ἐξ Ἀρμενίας ὁρμώμενον, χωρεπίσκοπον δὲ τυγχάνοντα. On voit qu'il y donnait à Mesrob le titre de *chorévêque*. Comme c'est Mesrob ou Maschdots qui a mis en ordre ou composé le premier, le *Rituel* de l'église d'Arménie, on a donné le nom de *Maschdots* à ces sortes d'ouvrages. Le même nom se retrouve aussi dans l'anonyme grec publié par Combéfis, *Auct. bibl. patr.* t. 2, p. 290, mais d'une manière plus conforme à la prononciation arménienne. Cet auteur désigne Mesrob par le nom de *Mastentzès* Μαστήντζης. — S.-M.

[3] Le bourg d'*Oschakan* était situé dans le voisinage de Vagharschabad, alors capitale de l'Arménie. Il faisait partie de la province d'*Aragadzodn*, comprise dans celle d'Ararat, et dont le nom dérivait de celui du mont *Aragadz*, au pied duquel elle était située. Le canton d'*Aragadzodn* était possédé par les Amadouniens. — S.-M.

[4] Ce patriarche était né à *Hoghotsim* ou *Khoghotsim*, bourg du canton de *Vaiots-dsor*, dans la province de Siounie. — S.-M.

[5] Selon l'anonyme grec publié par Combéfis, *Auct. Bibl. patr.* tom. 2, p. 274, le patriarche Joseph avait été élevé à cette dignité par l'ordre même de Sahag. Διαδέχεται τὸν θρόνον τῆς ἐπισκοπῆς τῇ τούτου προστάξει ὁ Ἰωσήφ. Ceci pourrait donner à penser que Joseph avait rempli quelques fonctions auprès des deux pontifes Sahag et Mesrob. — S.-M.

[6] Voyez ci-dev. p. 34, liv. XXXI, § 23. — S.-M.

Sahag. Ce ne fut qu'au bout de six ans, que l'évêque de Peznounie [1] se démit encore une fois de cette dignité [2], et qu'il laissa jouir Joseph, du haut rang qui lui avait été décerné. Joseph s'efforça de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, mais moins heureux qu'eux, s'il ne put préserver son pays des derniers malheurs, il eut du moins l'avantage de terminer par un glorieux martyre une vie non moins glorieuse. Mais c'est anticiper sur l'ordre des événements; le récit des nouvelles révolutions que l'Arménie éprouva sous le règne d'Iezdédjerd II, trouvera sa place dans la suite de cette histoire. Il est temps d'en revenir au rétablissement de la paix entre les deux empires. La bonne harmonie fut durable cette fois, le caractère pacifique de Théodose et de ses successeurs, ainsi que les craintes que les Huns leur inspiraient du côté de l'Europe, les éloignèrent de toute intervention dans les affaires de l'Arménie. Ce pays fut abandonné à son malheureux destin, les Romains n'osèrent troubler la paix, pour défendre les chrétiens contre les persécutions du roi de Perse, et il s'écoula soixante ans avant que le bruit des armes se fît entendre sur les frontières orientales de l'empire, si souvent ensanglantées par les violents démêlés des deux nations.] — S. M.

XXXII. Commencement de dis-

La dextérité d'Anatolius avait terminé sans combat les différends de l'empire avec la Perse. Mais la guerre

[1] C'est ce qu'assure positivement le patriarche Jean VI, dans son histoire manuscrite d'Arménie, Mss. Arm. de la Bibl. du Roi, n° 90, p. 101. — S.-M.

[2] Il semblerait, d'après ce que dit l'historien cité dans la note précédente, que Sormak mourut après ce nouveau patriarchat; mais il est évident qu'il se trompe: car, peu après, en l'an 451, Sormak souscrivit, en qualité d'évêque de Peznounie, une lettre adressée au roi de Perse par les évêques de l'Arménie. — S.-M.

des Huns, qui commença cette année, inonda de sang la Mésie, la Pannonie et l'Illyrie. Nous verrons bientôt l'Occident entier, depuis le pont-Euxin jusqu'à l'Océan, devenir un théâtre d'horreurs, couvert de ruines, d'embrâsements et de carnage. De tous les chefs des Huns, Roua, lié d'amitié avec Aétius, était le plus puissant. Théodose II ne s'était garanti de ses attaques, qu'en s'obligeant à lui payer tous les ans un tribut de trois cents cinquante livres d'or. Quelques temps après, Roua étant averti que plusieurs nations voisines du Danube et du Pont-Euxin [1] avaient formé une ligue secrète avec l'empire, il fit menacer [2] Théodose de rompre avec lui, s'il n'abandonnait ces peuples. L'empereur résolut de lui envoyer une ambassade pour l'apaiser [3]; mais avant qu'elle fût en état de

corde entre les Romains et les Huns.

Prisc. exc. leg. p. 47 et 48.
Prosp. Tiro.
Jorn. de reb. Get. c. 35.
Till. Attila, c. 2 et 3.

[1] Ces peuples sont appelés par Priscus, *exc. de leg.* p. 47, *Amildzouri, Itimari, Tonosouri* et *Boïsci*. Ῥεύα βασιλεύοντος Οὔννων, Ἀμιλζούροις, καὶ Ἰτιμάροις, καὶ Τονώσουρσι, καὶ Βοΐσκοις, καὶ ἑτέροις ἔθνεσι προσοικοῦσι τὸν Ἴστρον... ἐς μάχην ἐλθεῖν, κ.τ.λ. Le traducteur latin de Priscus appelle *Amaldsuri* et *Tancassi*, le premier et le troisième de ces peuples, d'après un passage de Jornandès, *de reb. Get.*, c. 24, qui rapporte que des peuples de ce nom furent les premiers Huns qui passèrent les Palus Méotides avec les Alcidzures, les Ithamars, etc. *Mox*, dit-il, *ingentem illam paludem transiere, illicò Alipzuros, Alcidzuros* (leg. *Amildzuros*), *Itamaros, Tuncassos et Boiscos, qui ripæ istius Scythiæ insidebant*. Ce traducteur a cru que ces peuples étaient les mêmes que ceux dont parle Priscus, ce qui est très-vraisemblable, mais comme on ignore de quel côté est la vraie leçon, il ne fallait pas faire une pareille substitution. Les *Boïsci* étaient peut-être les anciens Boïens, fixés depuis long-temps vers la Pannonie et le Danube. C'est au moins ce que pensait Gibbon, t. 6, p. 259, qui va beaucoup plus loin et substitue au nom des *Boïsci* celui des Bavarois. Le passage de Jornandès, que j'ai rapporté, ne permet cependant guères de croire que ces *Boïsci* fussent autre chose que des Huns, et par conséquent il serait difficile de croire qu'ils fussent les mêmes que les anciens Boïens. -S.-M.

[2] Son envoyé est nommé *Eislas*, Εἴσλας, par Priscus, p. 47. —S.-M.

[3] Le Scythe, ou plutôt le Goth Plintha, Πλίνθας μὲν τοῦ Σκυθικοῦ, et le thrace Dionysius, Διονύσιος δὲ τοῦ Θρακίου γένους, qui avaient été tous deux consuls, l'un en 419, et l'autre en 429, s'offrirent volontairement pour cette périlleuse ambassade; mais

partir, on apprit la mort de Roua. Il ne laissait que deux frères et deux neveux, fils de Mundiouch [1], qui était mort avant lui [2]. Ses frères, nommés Octar et OEbarsius [3], cédèrent la couronne à leurs neveux, fils de l'aîné. Ceux-ci se nommaient Bléda et Attila. Ils régnèrent ensemble. C'était l'année 433 ou 434.

XXXIII. Traité honteux pour les Romains.

Ce fut à ces deux princes que Théodose députa Plintha et Épigène. Ce dernier était questeur du palais [4], renommé, dit-on, pour son habileté et sa prudence, dont il ne donna pas de grandes preuves dans cette négociation. Ces députés arrivèrent à Margus, ville de Mésie, située à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui se jette dans le Danube [5]. Les principaux

avant leur départ, on renvoya Eslas, et on dépêcha avec lui un certain *Singilachus*, serviteur de Plintha, pour savoir si on pouvait entrer en négociation avec le roi des Huns, qui mourut bientôt après. — S.-M.

[1] Il paraît qu'Attila appartenait à une race très-illustre parmi les Huns, et depuis long-temps en possession de la royauté, car Priscus lui fait dire, p. 39, que la noblesse dont il avait hérité de son père Moundiouch n'était pas dégénérée en lui, τὸν πατέρα Μουνδίουχον διαδεξάμενον διαφυλάξαι τὴν εὐγένειαν. Jornandès *de reb. Get.*, c. 35, donne au père d'Attila le nom de *Mundzuc*. Thwrocz, qui dit que les Hongrois appellent le conquérant Hun, *Ethele*, le fait fils d'un certain *Bendekurz*, et il suppose qu'il était le 31e descendant d'un personnage qu'il appelle *Bor*. Celui-ci était, selon lui, fils de Nembrod. A part cette dernière circonstance, produite sans doute par le christianisme de Thwrocz ou de ceux qu'il copiait, il pourrait se faire que cette généalogie eût effectivement une origine antique et hunnique. — S.-M.

[2] Selon les poésies scandinaves publiées dans le second volume de l'*Edda Sæmundina*, imprimé à Copenhague en 1818, Attila est appelé fils de *Bedl*. Il est probable que ce nom est celui de Bléda, que portait un des frères d'Attila. Il appartenait à un de leurs ancêtres plus illustre que Mundiouch, qui l'avait peut-être communiqué à toute leur race; car les mêmes poëmes le donnent quelquefois à Attila lui-même. — S.-M.

[3] Ὠηβάρσιος. On voit par ce que dit Priscus, *exc. leg.* p. 69, qu'il vivait encore long-temps après cette époque, et qu'il tenait un rang distingué à la cour d'Attila, sans avoir la dignité royale. — S.-M.

[4] Τὴν ἀρχὴν ἔχοντα τοῦ κοιαίστορος. Prisc. *exc. de leg.* p. 47. — S.-M.

[5] Le Margus, dont le nom moderne est *Morawa*, coule du sud au nord dans la partie occidentale de la Bulgarie, et se jette dans le Danube

seigneurs des Huns se rendirent hors de la ville : la conférence se tint à cheval ; les Huns traitant ainsi toutes les affaires, et les députés, pour soutenir l'honneur de l'empire, ne voulant pas conférer à pied avec des cavaliers. Les Romains s'obligèrent à rendre les transfuges, à remettre entre les mains des Huns, les prisonniers romains qui étaient revenus sur les terres de l'empire, sans avoir payé leur rançon, ou à donner pour chacun d'eux huit pièces d'or (environ quarante écus de notre monnaie courante) ; à ne fournir aucun secours aux Barbares qui seraient en guerre avec les Huns ; et à payer tous les ans un tribut double du précédent, c'est-à-dire, sept cents livres d'or [1]. On convint que les foires et les marchés seraient également ouverts aux Huns et aux Romains, et que les deux nations y jouiraient des mêmes franchises. La paix fut conclue à ces conditions. En conséquence, on livra aux Barbares ceux de leurs compatriotes qui s'étaient réfugiés chez les Romains. Ils furent tous attachés en croix dans le château de Carsus [2], et deux princes du sang royal [3] qui se trouvèrent de ce nombre ne furent pas épargnés.

XXXIV. Conquêtes d'Attila en Tartarie.

Après un traité, si honteux pour l'empire, Bléda et Attila portèrent la guerre du côté du septentrion et

un peu au midi de Belgrade. La ville de Margus était vis-à-vis d'une forteresse appelée *Constantias*. Priscus décrit sa situation, *exc. leg.* p. 47, ἡ δὲ πόλις τῶν ἐν Ἰλλυρίᾳ Μυσῶν πρὸς τῷ Ἴστρῳ κειμένη ποταμῷ, ἄντικρυ Κωνσταντίας φρουρίου κατὰ τὴν ἑτέραν ὄχθην διακειμένου. — S.-M.

[1] Διαμένειν τὰς συνθήκας ἑπτακοσίων λιτρῶν χρυσίου, ἔτους ἑκάστου τελουμένων παρὰ Ῥωμαίων, τοῖς βασιλείοις Σκύθαις. Prisc. *exc. de leg.* p. 48. — S.-M.

[2] Ἐν Καρσῷ φρουρίῳ Θρᾳκίῳ. Prisc. *exc. de leg.* p. 48. On ignore dans quelle partie de la Thrace ce château était situé. — S.-M.

[3] Priscus ne dit pas qu'ils fussent deux, mais il rapporte, *exc. leg.* p. 48, que, parmi eux, étaient les enfants de Mama et d'Atacam, issus du sang royal. Ἐν οἷς καὶ παῖδες Μάμα, καὶ Ἀτακὰμ τοῦ βασιλείου γένους. — S.-M.

De Guignes, hist. des Huns, l. 4, p. 295-301.

de l'Orient [1]. Ils s'étendirent au loin dans la Tartarie [2]; et le bruit de leurs armes se fit entendre jusque dans la Chine, où ils envoyèrent des ambassadeurs. Ceux que les Chinois leur envoyaient à leur tour furent arrêtés par les Tartares; ce qui fut le sujet d'une grande guerre au fond de l'Orient septentrional [3]. Ce fut dans ces affreuses contrées qu'Attila fit l'apprentissage de ses conquêtes: il rendit à ses soldats la vigueur féroce de leurs pères; et pour leur apprendre à vaincre les hommes, il les accoutuma sous des climats glacés et stériles à combattre tous les maux de la nature et la rigueur des éléments [4].

XXXV. Commencement des guerres d'Attila en Europe.

Marc. chron. Prisc. exc. leg. p. 33.

Ces expéditions éloignées occupèrent les deux princes pendant les six ou sept premières années de leur règne. Enfin, l'an 441, se regardant comme des athlètes assez exercés pour lutter contre l'empire, ils cherchèrent une occasion de rupture, qu'une ambition injuste trouve toujours aussitôt qu'elle le désire [5]. Les forces de Théo-

[1] Priscus dit vaguement, *exc. leg.* p. 48, qu'après la paix avec les Romains, Attila et Bléda s'occupèrent de la soumission des nations scythiques, διεξήεσαν τὰ ἐν τῇ Σκυθικῇ ἔθνη χειρούμενοι. Il se borne à nommer les Sorosgues, Σορόσγους, qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs, et dont rien ne peut nous indiquer la position et l'origine. — S.-M.

[2] J'ai déja eu plusieurs fois l'occasion de remarquer l'impropriété de cette expression— S.-M.

[3] Ces faits n'ont pas d'autre garantie que quelques assertions bien vagues, placées par Deguignes dans son histoire des Huns, t. 2, p. 298. Il en dit trop peu de chose, pour qu'on puisse croire après cela, que jamais Attila ait pénétré dans ces régions reculées, et qu'il ait pu être connu des Chinois, ce dont on n'a d'ailleurs aucune preuve.— S.-M.

[4] Le poëme latin du moyen âge, sur la première expédition d'Attila dans les Gaules, déja cité ci-dev. p. 86, not. 3, l. XXXI, § 58, contient un passage fort curieux pour l'histoire des Huns. Il y est dit qu'à l'époque de la domination d'Attila, la puissance de ce peuple subsistait depuis plus de mille ans.

Ultra milleuos fertur dominarier annos.
— S.-M.

[5] Sans les extraits de l'historien Priscus, nous ne connaîtrions cette expédition, que par ce passage de la Chronique du comte Marcellin, *Hun-*

dose alors dispersées, laissaient sans défense le passage du Danube; et l'on peut bien soupçonner Genséric d'avoir été assez politique pour détourner l'orage qui le menaçait, en suscitant une guerre à l'autre extrémité de l'empire. Dans une foire où s'était rendu un grand nombre de marchands des deux nations, les Huns [1] se jetèrent sur les Romains, les massacrèrent, et se rendirent maîtres de la place. Les Romains se plaignirent de cette infraction du traité. On leur répondit qu'ils l'avaient rompu les premiers : que l'évêque de Margus était venu dans le pays des Huns, et qu'ayant pénétré dans la sépulture des rois [2], il en avait enlevé les trésors : qu'il fallait leur livrer l'évêque, aussi bien que les transfuges qui ne cessaient de passer dans l'empire, ou se préparer à la guerre. Les Romains niaient ces allégations; mais les Huns, sans autre éclaircissement, passèrent le Danube, ruinèrent plusieurs forts le long du fleuve [3], et s'emparèrent de Viminacium, ville considérable de la haute Mésie. Pour conjurer cet orage, les Romains, saisis d'effroi, parlaient déja d'abandonner aux ennemis l'évêque de Margus. Celui-ci en étant informé, passe secrètement dans le camp des Huns, et s'engage à livrer sa ville, s'ils veulent lui faire grace. Les deux rois [4] lui promettent avec serment le traitement le plus honorable, et lui

norum reges numerosis suorum cum millibus in Illyricum irruerunt; Naissum, Singidunum, aliasque civitates, oppidaque Illyrici plurima exciderunt. — S.-M.

[1] Priscus, ici et en beaucoup d'autres endroits, les appelle Scythes.— S.-M.

[2] Τὰς παρὰ σφίσιν βασιλείους θήκας. Prisc. *exc. de leg.* p. 33.— S.-M.

[3] Περαιωθέντες τὸν Ἴστρον, πόλεις καὶ φρούρια πλεῖστα ἐπὶ τῷ ποταμῷ ἐκάκωσαν. Prisc. *exc. leg.* p. 33. —S.-M.

[4] Οἱ τῶν Σκυθῶν βουλεύσαντο βασιλεῖς. Prisc. *exc. leg.* p. 34.—S.-M.

donnent des troupes, qu'il poste en embuscade, et qu'il introduit dans la ville la nuit suivante.

XXXVI. Négociations inutiles.

Prisc. exc. leg. p. 34.

L'hiver se passa en négociations infructueuses. Les deux princes écrivirent à l'empereur avec arrogance [1], qu'il eût à leur remettre au plutôt les transfuges, à leur payer le tribut dont il s'était dispensé sous le prétexte de la guerre, et à leur envoyer des députés pour convenir des sommes qu'il faudrait payer dans la suite; que pour peu qu'il différât de les satisfaire, ils ne seraient pas les maîtres de retenir l'impatience de leurs soldats, qui ne respiraient que la guerre. Théodose montra cette fois du courage : il répondit qu'il ne consentirait jamais à livrer à des supplices cruels ceux qui étaient venus chercher un asyle dans ses États; qu'il était résolu de les défendre par les armes, ainsi que ses autres sujets : qu'au surplus, il enverrait des députés pour terminer les différends. Les princes des Huns, déja accoutumés à mépriser l'empereur, furent irrités de cette réponse généreuse, et rassemblèrent leurs troupes.

AN 442.

XXXVII. Ravages des Huns.

Prosp. chr. Chron. Alex. p. 315. Marc. chron. Prisc. exc. leg. p. 34-37, 49, 57, et 68.

Ils mirent à feu et à sang toute la haute Mésie [2]. Ratiaria, ville grande et peuplée [3], fut prise d'assaut. Singidunum fut ruinée : ces deux villes étaient sur le Danube. Les Huns passèrent la Save, et prirent Sirmium, ancienne capitale de la Pannonie. Ensuite, revenant vers la Thrace, ils pénétrèrent dans les terres jusqu'à Naïssus, à cinq journées du Danube. Cette ville,

[1] Priscus, *exc. leg.* p. 34, ne parle que du seul Attila. Ἀττήλας ὁ τῶν Οὔννων βασιλεὺς... γράμματα πέμπει παρὰ τὸν βασιλέα. — S.-M.

[2] Les consuls de l'an 442 furent Eudoxius, qui avait été préfet d'Illyrie en l'an 427, et Dioscorus, consul d'Occident, tout-à-fait inconnu d'ailleurs. — S.-M.

[3] Τῇ Ῥατιαρίᾳ προσέβαλλε μεγίστῃ καὶ πολυανθρώπῳ. Prisc. *exc. de leg.* p. 34. — S.-M.

patrie de Constantin, fut entièrement détruite. Ils pillèrent Sardique, et la réduisirent en cendres. Le fer des Barbares n'épargnait ni l'âge ni le sexe : et cinq ans après, toute cette étendue de pays jusqu'au Danube, était encore couverte d'ossements blanchis [1]. Ils se jetèrent ensuite dans la Thrace, où ils ne firent pas moins de ravages [2]. Enfin, Théodose, trop faible ou trop timide pour arrêter par les armes ces fiers ennemis, quoiqu'il eût rappelé l'armée navale destinée à combattre Genséric, prit le parti de traiter avec les Huns. Il leur envoya Sénator, qui avait été consul six ans auparant. Ce député, ne croyant pas que le titre sacré d'ambassadeur pût le faire respecter des Barbares, dont les partis couraient toute la Thrace, fit le voyage par mer, et se rendit à Odessus sur le Pont-Euxin à l'extrémité de la Mésie [3]. La paix fut conclue, on ne sait à quelles conditions ; mais elles furent sans doute aussi onéreuses que déshonorantes pour l'empire. Les Huns conservèrent leurs conquêtes, et pendant les cinq années suivantes, ils se préparèrent à en faire de nouvelles.

Theoph. p. 88. Hist. Miscell. l. 14, ap. Murat. t. 1, p. 96.

Genséric n'était pas moins redoutable, mais il était

[1] Σύμπαντα γὰρ τὰ ἐπὶ τὴν ὄχθην ὀστέων ἦν πλέα τῶν ἐν πολέμῳ ἀναιρεθέντων. Prisc. *exc. de leg.* p. 49 et 50. — S.-M.

[2] Le comte Marcellin indique en ces termes, la campagne que firent cette année les rois Huns. *Bleda et Attila fratres, multarumque gentium reges, Illyricum, Thraciamque depopulati sunt.* Il est dit dans la Chronique de Théophane, p. 88, qu'Attila porta ses ravages jusqu'à la Propontide et à la mer Égée, et qu'il prit toutes les villes et châteaux fortifiés jusqu'à Callipolis et Sestos, à l'exception d'Adrianopolis et d'Héraclée ou Périnthe. Les Huns s'avancèrent jusqu'à la rivière Athyras, qui se jette dans la Propontide, à une petite distance à l'ouest de Constantinople. Il est bon d'observer cependant que ces faits, rapportés d'une manière assez confuse par Théophanes, paraissent plutôt appartenir au récit de la seconde guerre qu'Attila fit à Théodose ; aussi les retrouvera-t-on dans le texte de cette histoire, ci-après § 57, p. 166, note 1. — S.-M.

[3] Cette ville avait pour gouverneur, selon Priscus, *exc. leg.* p. 48, un certain Théodule. — S.-M.

XXXVIII. Cruautés de Genséric.

Vict. Vit. l. 1, pass. Prosp. chr. Marc. chr. Idat. chr. Till. vie de S. Eugène, art. 13.

plus éloigné. Délivré de crainte de la part des Romains, en attendant l'occasion d'en tirer une vengeance éclatante, il prenait des mesures pour affermir sa puissance. Il fit épouser à son fils Hunéric la fille de Théodoric, roi des Visigoths. Mais cette princesse infortunée ne fut pas long-temps à se ressentir de la barbarie de son beau-père. Sur le simple soupçon qu'elle avait voulu l'empoisonner, il lui fit couper le nez, et la renvoya à son père. La cruauté fait naître la rébellion, et trouve ainsi le moyen de se repaître toujours de nouveaux supplices. Genséric, devenu odieux à ses propres sujets, découvrit une conspiration de quelques seigneurs : il les fit expirer dans les plus affreux tourments; et ses soupçons s'étendant sur tous ceux dont il pouvait craindre l'infidélité, il immola à ses inquiétude une infinité d'innocents. Le plus noble sang des Vandales coula sous le glaive des bourreaux; et ces injustes exécutions enlevèrent à Genséric plus de braves capitaines, que ne lui en eût fait perdre la plus funeste bataille. On marque sur cette année une comète, qui commença de paraître au mois de décembre, et se fit voir pendant plusieurs mois de l'année suivante. Elle fut regardée comme le signal d'une grande peste, qui se répandit dans presque tous les pays du monde.

An 443.

XXXIX. Consuls.

Prosp. chr. Marc. chr. Chron. Alex. p. 315. Ennodius, 13, p. 508. Maffei, ant.

Théodose ne nomma point de consuls pour l'année 443. Pétronius Maximus et Patérius étaient tous deux sujets de l'empire d'Occident. Le premier fut consul pour la seconde fois, ayant déja reçu cette dignité en 433 [1]. Quelques critiques prétendent qu'il avait été une seconde fois consul en 441 avec Cyrus, et que son

[1] Il était par sa mère petit-fils du tyran Maxime, mis à mort sous le règne de Théodose-le-Grand. Voyez ci-après, liv. XXXIII, § 84. —S.-M.

consulat de l'an 443 fut le troisième. C'était ce Maxime que la Providence réservait pour punir un jour les excès de Valentinien, en lui ravissant l'empire et la vie. Son collègue Patérius, qui avait été l'année précédente préfet du prétoire, était célèbre par son éloquence. Rome l'honora d'une statue de bronze [1]. Le froid fut excessif cette année et fit périr plusieurs milliers d'hommes et d'animaux. La neige tomba en si grande abondance, que la terre en demeura couverte pendant six mois.

Les bains d'Achille à Constantinople avaient été réduits en cendres par l'incendie de 433. Cyrus avait pris soin de leur rétablissement. Ils furent achevés cette année et dédiés le 11 de janvier. Cette sorte de dédicace était une cérémonie solennelle en usage dès le temps des empereurs payens. Ces bains portaient le nom d'Achille, parce qu'ils avaient été la première fois bâtis par Byzas, près d'un autel érigé en l'honneur de ce héros. L'empereur Sévère les avait rebâtis de nouveau. Au commencement de cet été, Théodose alla faire un voyage dans l'Asie, et n'en revint que le 27 d'août. Ce prince n'avait pas les qualités d'Alexandre; mais il lui ressemblait du moins en constance à supporter la faim, la soif et toutes les incommodités des saisons. On rapporte de lui une action pareille à celle du conquérant de la Perse. Un jour qu'il traversait la Bithynie par une chaleur excessive, un de ses gardes, le voyant couvert de sueur et de poussière, vint lui présenter un vase rempli d'eau fraîche. L'empereur, tourmenté d'une soif ardente, le prit entre ses mains et remercia le garde, lui promettant récompense. Mais comme il remarquait

XL. Voyage de Théodose en Asie.

Marc. chr. Chr. Alex. p. 315. Sozom. prœm. Cod. Th. Nov. 30. Du Cang. Const. l. 1, p. 88. Pagi ad Baron. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 8, §1, art. 23.

[1] *Vivit Paterius in opinione doctorum, et pærenni ære formatus, illum eloquentiæ palmis nobilem inter peritos præsentat effigiem.* — S.-M.

que les soldats de son cortège, aussi altérés que lui, regardaient cette liqueur avec des yeux d'envie, il rendit le vase en disant : *Je ne veux point d'un soulagement que je ne puis partager avec mes soldats.* Étant arrivé à Héraclée dans le Pont, il vit avec regret les murailles, les aqueducs et les autres édifices publics tombés en ruine, parce que la ville manquait de fonds nécessaires pour les entretenir. A la prière des habitants, il se chargea de les rétablir. Cette ville, fameuse par les fables des Grecs et par l'histoire, était une colonie de Mégare, bâtie sur le Pont-Euxin, à une lieue de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle avait un bon port. D'abord libre, ensuite possédée par des tyrans, elle avait recouvré sa liberté. Conquise par Mithridate, après la défaite de ce prince, elle était tombée sous la puissance des Romains, qui en avaient fait une de leurs colonies.

XLI. Lois de Théodose. Nov. Theod. 11, 30, 31.

Le délabrement où il voyait Héraclée, porta son attention sur les autres villes de l'empire, qui pouvaient se trouver dans le même état. Les villes possédaient des terres, dont le revenu fournissait aux dépenses des réparations. Mais par la succession des temps la plupart de ces fonds se trouvaient aliénés, ayant été vendus à des particuliers. Pour remédier à ce désordre, il ordonna par édit que toutes ces ventes faites depuis trente ans seraient cassées, à l'exception de celles qui auraient été autorisées par un ordre du prince, ou qui auraient été faites de son agrément et du consentement de la ville. Par une autre loi, il permit aux pères qui n'avaient point d'enfants légitimes, de laisser tout leur bien à un fils naturel, en l'assujétissant aux obligations du corps municipal, réservant cependant aux

ascendants, s'il y en avait, le quart de l'héritage. Jamais les frontières n'avaient eu plus grand besoin de défense; elles se trouvaient néanmoins dégarnies de troupes, tant par la négligence que par l'avarice des officiers, qui, non contents de s'arroger tous les jours de nouveaux droits sur les soldats, profitaient de la paix et de la ration des absents. Théodose déclara par une loi qu'il ne donnerait le commandement des frontières qu'à ceux qui en d'autres emplois militaires auraient fait preuve d'intégrité, de courage et de vigilance; que toute brigue pour obtenir ce grade serait punie de peine capitale; que ces commandants résideraient sur les lieux, tiendraient leurs compagnies complètes et les exerceraient assiduement; qu'ils veilleraient à l'entretien des forteresses et des vaisseaux destinés à la garde des rivières. Il ne leur permit de retenir que la douzième partie sur la ration du soldat romain, ce qu'il voulait bien accorder à leur avarice; mais il leur défendit de rien retrancher aux troupes étrangères [1], sous peine de confiscation et de mort, sans aucune espérance de grace de la part du prince. Il exhorte dans sa loi les généraux à donner l'exemple du désintéressement, et à veiller sur la conduite de leurs subalternes. On donnait aux soldats des frontières, des terres à cultiver, dont ils avaient la jouissance sans payer aucune imposition; les commandants avaient vendu la plupart de ces terres : l'empereur, en confirmant cet ancien privilège des soldats, ordonne que ces ventes soient annullées, sauf à l'acheteur son recours sur le vendeur. Il enjoint au maître des offices de représenter tous les ans dans le cours du

[1] La loi dit aux Sarrasins et aux autres alliés. — S.-M.

mois de janvier au conseil du prince, un mémoire détaillé du nombre des soldats actuellement employés sur chaque frontière, et de l'état où se trouveront les forteresses et les vaisseaux, *afin*, dit-il, *qu'étant instruits du tout nous puissions récompenser l'exactitude et punir la négligence.* Il finit par ces paroles : *Nous sommes persuadés qu'en observant ces réglements dans notre milice, secondés de la protection du ciel, nous repousserons l'ennemi, de quelque côté qu'il nous attaque.* J'ai rapporté cet édit presque en entier, pour faire voir à quel point de décadence en était venue la discipline, et que pour se rétablir elle aurait eu plus de besoin d'activité et de vigueur dans le prince, que de lois et d'ordonnances.

XLII. Crédit de Nomus. Till. vie de S. Léon, art. 11.

Plusieurs lois de ce temps-là sont adressées à Nomus, maître des offices. C'était dans la cour de Théodose un personnage très-accrédité [1]. Instruit dans toutes les sciences humaines, on le consultait sur les plus grandes affaires de l'empire, et il était capable de les bien conduire, s'il n'eût pas été trop courtisan. Esclave de la faveur, il eut part à la persécution que Chrysaphius suscita contre l'Église à la fin du régne de Théodose. Comme il était prudent et circonspect, il ne fut pas tout-à-fait écrasé par la chute du favori. Il conserva encore quelque considération sous le règne de Marcien.

An 444. XLIII. Mort d'Arcadia. Nov. Theod. 33.

Théodose, voyant que depuis un an les Barbares avaient cessé leurs incursions, soulagea ses sujets du fardeau que la nécessité l'avait contraint de leur imposer. Il diminua les taxes des terres et remit les restes

[1] On voit, par un passage de l'historien Priscus, *exc. leg.* p. 65, que ce magistrat était personnellement estimé d'Attila, qui désirait que Théodose le lui envoyât pour ambassadeur. — S.-M.

de ce qui était dû au fisc depuis quelques années. Sa sœur Arcadia mourut; elle avait fait bâtir à Constantinople, en l'honneur de saint André, une église qui porta dans la suite le nom d'Arcadie. La Bithynie fut ravagée par des pluies continuelles et par des débordements de rivières qui détruisirent plusieurs villes [1].

Marc. chr. Chr. Alex. p. 315.

XLIV. Dioscore, évêque d'Alexandrie.

Till. vie de S. Léon, art. 9.

Saint Cyrille, qui avait soutenu avec tant de courage la foi catholique contre Nestorius, étant mort le 27 de juin, Dioscore lui succéda; et avec Dioscore entrèrent dans l'église d'Alexandrie le trouble et le scandale. Il suscita toute sorte de persécutions et de traverses aux parents de saint Cyrille. Son installation est l'époque du renversement de la religion en Égypte. Sous l'appui de ce prélat frénétique, l'hérésie d'Eutychès y jeta de si profondes racines, que depuis treize cents ans ni les saints évêques qui ont par intervalles occupé ce grand siége, ni les révolutions funestes qui ont plusieurs fois changé la face de l'Égypte, n'ont pu l'en arracher. Ce fut un tyran, plutôt qu'un évêque. Superbe, impérieux, cruel, il annonça d'abord son caractère par une audace très-criminelle. Macaire, sénateur d'Alexandrie, ayant enlevé la femme d'un habitant nommé Sophronius, celui-ci alla porter ses plaintes à l'empereur, et revint avec un officier de la cour, chargé d'un ordre à Macaire de se présenter en justice. L'empereur ne fut pas obéi. Dioscore prit le parti du ravisseur. Il envoya même le diacre Isidore, ministre de ses violences, avec une troupe séditieuse pour tuer Sophronius et chasser l'officier. Ils furent l'un et l'autre obligés

[1] Théodose prit encore cette année le consulat; ce fut pour la dix-huitième fois. Il eut pour collègue en Occident Cæcina Décius Albinus, qui avait été préfet de Rome, en l'an 408. —S.-M.

de prendre la fuite; les biens de Sophronius furent pillés; et sous un si faible gouvernement, la plus extrême misère fut tout le fruit qu'il retira d'une si juste poursuite.

An 445.

XLV. Massacre à Constantinople.

[Idat. chron.] Marc. chr. Festus in voce factio. Tertull. de spect. c. 9. Suet. Calig. c. 55 et Vitell. c. 14. Cassiod. var. l. 3, ep. 51. Cedr. t. 1, p. 147.

L'année 445 [1] ne fournit aucun autre événement que la défaite de Vitus en Espagne, dont nous avons déja parlé [2], et une sanglante sédition qui s'alluma dans le cirque à Constantinople. En voici l'occasion : dès le temps des premiers empereurs, les cochers du cirque étaient distingués par différentes couleurs, le blanc, le rouge, le bleu et le verd. Les uns rapportent ces couleurs à la diversité des saisons, les autres à la différence des éléments. Chaque livrée avait son écurie à part; et quatre cochers, un de chacune, couraient ensemble et se disputaient le prix. Cette diversité faisait naître entre les spectateurs mêmes une ardente émulation; chacun se passionnait pour une couleur : ce qui fit donner à ces différents partis le nom de *factions*. Les empereurs se mêlaient dans ces cabales jusqu'à l'indécence, et souvent jusqu'à la fureur. Caligula prenait fréquemment ses repas dans l'écurie de la faction verte; Vitellius fit mourir des citoyens, pour avoir parlé avec mépris de la faction bleue : et nous verrons dans la suite que ces jalousies, aussi violentes que frivoles, causèrent quelquefois de grands désordres. La sédition qui s'excita cette année à Constantinople, coûta la vie à un grand nombre de spectateurs.

An 446.

XLVI. L'eunuque

Une maladie épidémique avait enlevé beaucoup d'hommes et d'animaux; elle continua l'année d'après, qui

[1] Valentinien fut cette année consul pour la sixième fois; il eut pour collègue en Orient Nomus, le favori de Théodose. — S.-M.

[2] Voyez ci-devant, p. 94, l. xxxii, § 3. — S.-M.

fut encore funeste à Constantinople par une famine suivie de la peste [1]. L'évêque Proclus étant mort, le prêtre Flavien fut mis en sa place. Sa vertu lui attira bientôt la haine de l'eunuque Chrysaphius, qui avait entièrement subjugué Théodose. C'était la coutume, que l'évêque nouvellement ordonné envoyât à l'empereur les *Eulogies*: on nommait ainsi un pain que le prélat avait béni. Flavien les ayant envoyés à l'ordinaire, le ministre avare et peu religieux lui fit dire que l'empereur n'avait pas besoin d'une si chétive bénédiction, et qu'il ferait bien d'envoyer la sienne en or. L'évêque répondit qu'il n'avait d'or entre les mains que les vases sacrés, et que Chrysaphius n'ignorait pas que ces richesses appartenaient à Dieu et aux pauvres. L'eunuque, vivement piqué de ce refus, conçut dès-lors le dessein de faire déposer ce respectable prélat. Les Grecs postérieurs ajoutent que, n'espérant pas pouvoir réussir sans éloigner Pulchérie, il contraignit cette princesse de se retirer à l'Hebdome, où ils prétendent qu'elle demeura jusqu'après le faux concile d'Éphèse. Mais ce récit paraît démenti par les lettres que saint Léon écrivit à Pulchérie dans cet intervalle: ces lettres supposent qu'elle vivait à la cour, quoiqu'elle y eût sans doute peu de crédit.

Chrysaphius abuse de son pouvoir.

Marc. chr. Theoph. p. 84. Evag. l. 2, c. 2. Niceph. Call. l. 14, c. 47. Till. vie de S. Léon, art. 15.

Je n'ai rien dit de ce qui se passa dans l'empire de Valentinien, pendant les six dernières années. L'Histoire ne nous en a conservé que quelques lois, et un petit nombre d'événements que je vais réunir ici en

XLVII. Lois de Valentinien.

Nov. Val. inter Theod.

[1] Le célèbre Aétius fut cette année consul pour la troisième fois; il eut pour collègue Q. Aurélius Symmachus, fils du célèbre orateur du même nom, dont il a été si souvent question précédemment. Les deux consuls furent cette année pris en Occident. — S.-M.

22, 23, 24, 41, 47. Int. Valent. 2. Baronius. Till. vie de saint Hilaire d'Arles, art. 19. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 4, 5.

peu de mots. Valentinien, touché de compassion pour les Africains chassés par les Vandales et dépouillés de tout, songea à leur procurer les soulagements qui pouvaient adoucir leur misère. Il défendit à leurs créanciers de les poursuivre pour dettes, jusqu'à ce que les débiteurs fussent rentrés en possession de leurs biens, à moins qu'ils n'en possédassent dans d'autres provinces. On voit que ce prince se flattait de recouvrer bientôt l'Afrique. Il déclara ces débiteurs quittes de tout intérêt, en sorte qu'on ne pourrait jamais répéter sur eux que le capital. Il permit aux avocats Africains de plaider dans toutes les juridictions; car alors chaque avocat était attaché au service d'un tribunal. Il ordonna que le temps où leurs fonctions avaient été interrompues par l'invasion des Vandales, leur serait compté pour parvenir au rang de clarissimes; au bout d'un certain temps de service, ils acquéraient ce titre, qui était celui des sénateurs dont ils partageaient les priviléges; que les appels interjetés dans les tribunaux de l'Afrique, seraient relevés devant le préfet de Rome; c'était mettre l'Afrique au rang des provinces suburbicaires; qu'on n'accorderait aucun congé aux soldats de la frontière; que chacun profiterait des prises qu'il aurait faites sur l'ennemi; enfin, que les tributs seraient réduits au huitième. Cette réduction faite, la Numidie payait tous les ans quatre mille deux cents sols d'or, fournissait les vivres et les fourrages pour douze cents soldats et pour deux cents chevaux; la Mauritanie Sitifense payait cinq mille sols d'or et nourrissait cinquante chevaux [1]. Le sol d'or est évalué dans

[1] Ces lois en faveur des Africains, sont datées des 20 août et 19 octobre 443, et du 21 juin 445. — S.-M.

cette loi à quarante boisseaux de froment, ou à deux cent soixante et dix livres de viande, ou à deux cents septiers de vin : ce qui peut donner la valeur intrinsèque du sol d'or, et la proportion établie dans ce temps-là entre les principales denrées. Ce prince insiste beaucoup dans une de ses lois sur la primauté du siége apostolique fondé par saint Pierre, chef du corps épiscopal: *La paix ne peut*, dit-il, *subsister entre les Églises, qu'autant qu'elles reconnaîtront toutes un même chef*. Hilaire, évêque d'Arles, fut représenté à Valentinien comme rebelle à l'autorité du saint-siége. Le pape saint Léon, prévenu par les ennemis de ce digne prélat, l'avait condamné dans un synode, et retranché de sa communion, mais sans le déposer. L'empereur entra dans cette contestation : il défendit à Hilaire de faire aucun acte d'autorité hors de son diocèse, ce qu'on l'accusait d'avoir entrepris; il déclara qu'il ne serait permis à aucun évêque de rien innover, s'il n'y était autorisé par le pape; que tous les évêques recevraient comme une loi les ordonnances émanées du siége de Rome, et qu'un prélat cité en jugement par le pontife romain, s'il refusait de comparaître, y serait forcé par le gouverneur de la province. Telle était la jurisprudence canonique de Valentinien. Cette loi, comme le remarque Baronius, est très-propre à faire voir combien les empereurs ont contribué à établir la grandeur et l'autorité des papes. Mais les procédés de saint Léon, à l'égard d'Hilaire d'Arles, n'ont pas empêché l'Église de mettre ce dernier au nombre des saints qu'elle invoque. Saint Léon avait découvert de nouvelles abominations des Manichéens, et les avait fait connaître en plein sénat par l'aveu même des coupables: l'empereur

prononça contre eux toutes les peines établies contre les sacrilèges, et priva cette détestable secte de tous les droits de la société civile. Par un autre loi, attendu les grandes dépenses que les circonstances exigeaient, et l'épuisement du trésor, il ordonne que tous ceux qui sont distingués par leurs titres, fourniront pour la levée des troupes des sommes proportionnées à leurs dignités : chaque militien est estimé trente sols d'or, ce qui revient à quatre cents livres de notre monnaie. C'est apparemment à quoi se montait alors la paie du soldat, et la dépense nécessaire pour son équipement et sa subsistance pendant une année. Mais nous voyons que dans ce temps-là l'estimation du militien varie selon la volonté des princes, sans doute à proportion des besoins de l'épargne.

XLVIII. Les Bretons demandent du secours. Gildas, de excid. Brit. c. 17. Beda, hist. l. 1, c. 13. Hist. miscel. l. 14, ap. Murat. t. 1, p. 98.

Les Bretons, accablés de maux par les ravages continuels des Pictes, implorèrent encore une fois le secours des Romains. Errants dans leurs forêts et réduits à la pâture des animaux, la faim en obligeait un grand nombre à se livrer eux-mêmes à ces brigands inhumains. D'autres défendaient encore leur liberté : cachés dans les cavernes entre les montagnes, ils en sortaient de temps en temps pour fondre sur leurs ennemis. Ils écrivirent en Gaule au général Aétius, consul pour la troisième fois en 446; cette lettre trempée de leurs larmes portait pour titre : *Gémissements des Bretons.* Ils y dépeignaient ainsi leurs désastres: *Les Barbares nous poussent vers la mer; la mer nous repousse vers les Barbares. Toujours entre deux morts, prêts à être égorgés ou submergés, nous n'avons aucun secours* [1], *et nous n'en pouvons attendre que de*

[1] *Repellunt nos Barbari ad mare, repellit mare ad Barbaros : inter hæc*

Dieu, et des Romains, s'ils veulent bien être en notre faveur les ministres de sa miséricorde. De si touchantes supplications furent sans effet. Aétius ne pouvait abandonner la Gaule sans l'exposer toute entière, et sans se mettre lui-même en danger de n'y plus retrouver de passage. On regardait la grande Bretagne comme une province retranchée du corps de l'empire, et perdue sans ressource.

L'idolâtrie étant enfin abattue, les chrétiens, et surtout les ecclésiastiques, comme pour venger le sang de tant de martyrs, s'acharnaient à détruire les idoles [1]. Sans aucun égard à la beauté des ouvrages, ils les rompaient en pièces, et les ensevelissaient sous des fondements de murailles ou dans des fosses profondes, d'où la curiosité s'efforce maintenant de les retirer pour l'avancement des arts et l'embellissement des palais. Les tombeaux éprouvaient aussi ce zèle destructeur; et l'avarice encore plus que le zèle allait chercher dans les cendres des morts, ce qu'on pouvait avoir enterré de précieux avec eux. On enlevait les marbres des sépultures, et sous prétexte de religion, on outrageait l'humanité. Valentinien défendit ces excès dans une loi du 13 mars 447; et par une sévérité qui n'était pas moins excessive, il condamna les eclésiastiques, qui seraient convaincus d'avoir détruit des tombeaux, à la proscription et au bannissement; les personnes qualifiées, à perdre la moitié de leurs biens et à être déclarées infames; et les autres à la mort.

An 447
XLIX.
Loi sur les sépultures.
Nov. 5, Valent.
Baronius.

La puissance des Suèves croissait de plus en plus en Espagne. Leur roi Réchila étant mort au mois d'août

L.
Rechiaire succède à

oriuntur duo genera funerum; aut jugulamur, aut mergimur. Gild. *de excid. Brit.* c. 17. — S.-M.

[1] Les consuls de l'an 447, furent

Réchila, roi des Suèves.

Idat. chron. Isid. Chron. Suev. Jorn. de reb. Get. c. 44. Mariana, hist. Hisp. l. 5, c. 3.

de cette année[1], laissa la couronne à son fils Réchiaire, qui, trouvant des rivaux dans sa famille, eut besoin de ruse et d'adresse pour se mettre en possession de l'héritage de son père[2]. Il fut le premier roi catholique des Suèves : mais il ne fut pas pour cela moins ambitieux. Il forma le dessein de s'emparer de toute l'Espagne, et d'en chasser entièrement les Romains. Cependant, l'histoire ne l'accuse pas d'avoir eu part à la mort du comte Censorius, qui fut assassiné à Séville la première année du règne de Réchiaire[3]. Le soupçon de ce forfait tombe plutôt sur Théodoric, parce que l'assassin nommé Agiulfe était un Barbare de la nation des Varnes[4], attaché au service des Visigoths. Réchiaire épousa une fille de Théodoric ; et dès qu'il se vit possesseur paisible de ses états, il alla attaquer les Gascons sujets de l'empire, qui habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui la Navarre[5]. Après avoir

Alypius et Ardaburius. Ce dernier était fils du général Aspar, et petit-fils d'un autre Ardaburius. Il ne fut pas moins illustre que ses ayeux; il était arien comme eux. — S.-M.

[1] Il mourut à *Emerita* ou Mérida, dans la partie méridionale de l'Estrémadure espagnole.—S.-M.

[2] *Cui filius suus catholicus Rechiarius succedit in regnum, nonnullis quidem sibi de gente suâ æmulis, sed latenter.* Idat. Chron. Le royaume des Suèves comprenait à cette époque toute la Galice, et près de la moitié du Portugal, c'est-à-dire toute la partie de ce royaume au nord du Tage, le royaume de Léon et la Vieille-Castille. *Habentes ab oriente*, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 44, *Austrogoniam* (l'Asturie et la Biscaye), *ab occidente in promontorio sacrum Scipionis Romani ducis monumentum, à septentrione Oceanum, à meridie Lusitaniam, et fluvium Tagum.* — S.-M.

[3] *Per Aïulfum Hispali Censorius jugulatur.* Idat. Chron. — S.-M.

[4] Jornandès, qui nous apprend, *de reb. Get.* c. 44, l'origine de ce chef, remarque que la noblesse de sa nation était bien inférieure à celle des Goths. *Is erat Warnorum stirpe genitus, longè à Gothici sanguinis nobilitate sejunctus.* — S.-M.

[5] Idatius place cette guerre au mois de février de l'an 448, aussitôt après le mariage de Réchiaire avec la fille de Théodoric. *Rechiarius, acceptâ in conjugium Theodoris sic regis filiâ, auspicatur initium regni : Vasconias deprædatur mense februario.* — S.-M.

fait le dégât dans ce pays, il passa dans l'Aquitaine, pour y rendre visite à son beau-père [1]. Étant retourné en Espagne avec des troupes auxiliaires de Visigoths, il s'empara par surprise de la ville de Lérida [*Ilerda*], d'où il enleva un grand nombre d'habitants, et ravagea le pays de Sarragosse [*Cesaraugusta*]. Ensuite, après avoir conclu un traité avec les Romains, il se retira dans ses états, qui comprenaient la Galice, la Lusitanie et la Bétique [2]. Nous le verrons, après la mort de Valentinien, profiter des désordres de l'empire pour étendre ses conquêtes.

LI. Furieux tremblement de terre.

Marcel. Chr. Chr. Alex. p. 317. Evag. l. 1, c. 17, 18. Niceph. Call. l. 14, c. 46. Anthol. l. 4, c. 18. Du Cange, Const. l. 1, p. 39, 51. Till. Theod. art. 32.

Le mauvais état des affaires en Espagne causait peu d'inquiétude. A mesure que l'empire d'Occident s'affaiblissait, il ressentait moins les coups qu'on lui portait dans les provinces éloignées; ainsi qu'un corps paralytique, où l'esprit et la vie concentrée dans le cœur perdent leur communication avec les extrémités. Mais l'Orient, moins affaibli, sentait aussi plus vivement ses pertes. La nature même semblait s'entendre avec Attila pour bouleverser la terre, tandis que ce barbare conquérant la couvrait de sang et de carnage. Un jour de dimanche, vingt-six de janvier, sur les neuf heures du matin, on entendit à Constantinople un de ces bruits souterrains qui annoncent les tremblements de terre. Tous les habitants prirent aussitôt la fuite; en un moment les églises et les maisons restèrent abandonnées. Les plus faibles trouvèrent dans leur effroi

[1] Ce fut au mois de juillet de la même année selon Idatius. — S.-M.

[2] On voit bien par le témoignage d'Idatius qu'en l'an 441, Réchila, père de Réchiarius ou Réchiaire, avait envahi la Bétique et les pays circonvoisins; mais il ne paraît pas qu'il soit resté le maître de ces régions. Il règne au reste la plus grande incertitude sur tout ce qui concerne les divisions territoriales de l'Espagne à cette époque.—S.-M.

des forces pour se sauver ; on emportait les malades dans leurs lits, les enfants dans leur berceau, et tout ce grand peuple saisi d'épouvante se réfugia en confusion dans les campagnes les plus voisines, ensorte que dans le désastre qui suivit, personne ne perdit la vie. Bientôt toute la ville retentit d'un horrible fracas; les murs bâtis trente quatre ans auparavant par Anthémius s'écroulèrent avec cinquante-sept tours; les statues dont les places étaient ornées, et les édifices de pierres dans la place de Taurus furent renversés. Ce tremblement, le plus terrible qu'on eût jamais vu dans un pays où ces accidents étaient fréquents, fut aussi le plus général. Il s'étendit dans tout l'Orient et dans la Thrace. La longue muraille qui fermait la Chersonnèse, tomba toute entière : des bourgs et des villes furent abîmées en Bithynie, dans l'Hellespont, dans les deux Phrygies. Ce fléau détruisit une grande partie d'Antioche, et n'épargna pas Alexandrie. La terre changea de face en plusieurs endroits; on vit des sources tarir; on en vit sortir avec abondance dans des terrains arides; des montagnes s'écroulèrent, il s'en éleva d'autres au milieu des plaines. La mer ne fut pas moins agitée; bouillant avec furie, elle engloutit des îles entières; et quelfois fuyant du rivage pour se perdre dans ses abîmes, elles laissait les vaisseaux à sec au milieu des sables. Les secousses de la terre et de la mer se firent sentir à divers intervalles pendant six mois, en diminuant toujours de violence. En plusieurs lieux l'air parut embrasé, et répandit des vapeurs pestilentielles, qui firent mourir quantité d'hommes et d'animaux. Pour rendre grace à la bonté divine de ce qu'aucun habitant de Constantinople n'avait péri, on institua une

fête qui se célébrait tous les ans le vingt-six de janvier.

LII. Murs de Constantinople rebâtis.

Le tremblement y dura plusieurs jours, pendant lesquels l'empereur, avec tout le peuple, se tint dans les environs, implorant la miséricorde de Dieu par des prières continuelles. Dès que le terrein fut assuré, il fit relever les murs et les tours. Constantin, préfet du prétoire, employa pour cette réparation un si grand nombre d'ouvriers, qu'elle fut achevée en soixante jours. On dit que les deux factions principales, la bleue et la verte, qui partageaient alors Constantinople dans les jeux du cirque, s'étant piquées d'émulation, s'empressèrent à l'envi, et qu'ayant commencé l'une par l'extrémité septentrionale, l'autre par celle du midi, elles avancèrent l'ouvrage avec une ardeur si égale, qu'elles se réunirent au milieu de cet espace, où elles construisirent ensemble une porte qui fut nommée *Polyandre*, à cause de la multitude de travailleurs qui s'y trouvèrent rassemblés. La ville d'Antioche fut rétablie dans son ancienne splendeur par les soins de Memnonius, de Zoïle et de Calliste que Théodose y envoya : ils y ajoutèrent encore de nouveaux embellissements, et Anatolius, commandant des troupes d'Orient, y fit bâtir un superbe portique.

LIII. Puissance d'Attila.

Cassiod. chr. Prosp. chr. Marc. chr. Prisc. exc. leg. p. 64, 65. Chr. Alex. p. 317. Jorn. de reb. Get. c. 35, 49. [Theoph. p. 88.] Baronius.

Depuis le traité fait en 442, entre les Romains et les Huns, Théodose, s'endormant sur la foi d'un prince qui n'en connut jamais, s'abandonnait à une sécurité toujours fatale aux empires. Il ne savait pas profiter de la paix, pour se mettre en état de soutenir avec honneur une nouvelle guerre. Attila au contraire se rendait de plus en plus redoutable. Il fit assassiner son frère Bléda, afin de régner seul et d'être le maître d'exécuter les grands desseins que projetait son am-

bition. Il ne méditait rien moins que la conquête de l'Asie et de l'Europe ; et vu sa grande puissance qui croissait tous les jours, et la faiblesse des deux empereurs, ce projet n'avait rien de chimérique. Outre la nation des Huns, qu'il avait tout entière réunie sous ses ordres, sa domination s'étendait au loin dans ces vastes contrées, qui confinent d'un côté à la mer baltique, et de l'autre à l'océan oriental[1]. Une grande partie des Germains, les Sarmates, les Scythes, les Gépides, les Hérules, les Ruges, et cette multitude de peuples qui habitaient entre le Danube, le Pont-Euxin et la mer Caspienne, obéissaient à ses lois[2].

LIV. Son portrait.

Il avait toutes les qualités qui font les conquérants, aimant la guerre, et ne faisant jamais la paix que pour la rompre avec plus d'avantage ; politique rusé, autant que guerrier intrépide; hardi sans être téméraire; profond dans le conseil, prompt dans l'exécution [3]; infatigable; sans scrupule, sans religion. D'ailleurs, les

[1] C'est ce que dit Jornandès, c. 34, *Attila Hunnorum omnium dominus, et penè totius Scythiæ gentium, solus in mundo regnator.* Sa puissance, dit Priscus, *exc. leg.* p.64, s'étendait sur toute la Scythie et jusqu'aux îles de l'Océan, τῶν ἐν τῷ Ὠκεανῷ νήσων ἄρχειν, καὶ πρὸς πάσῃ τῇ Σκυθικῇ. Il veut désigner sans doute les côtes et les îles de la mer Baltique. Il est bien certain, en effet, que le nom d'Attila était encore connu dans la Scandinavie plusieurs siècles après. Il existe plusieurs poëmes scandinaves où ses actions et son nom sont célébrés; ce qui prouve que sa gloire et sa puissance se sont étendues jusqu'à ces régions reculées. Il en fut de même dans l'Allemagne; les poëmes et les anciennes traditions nationales des Allemands offrent souvent le souvenir d'Attila, qu'ils appellent *Etzel.* Les poëmes scandinaves, qui ne sont peut-être que des traductions des anciens chants allemands, contiennent beaucoup de détails sur la famille de ce roi des Huns. —S.-M.

[2] *Præcipuus Hunnorum rex, Attila, patre genitus Mundzucco, fortissimarum gentium dominus, qui inauditâ antè se potentiâ solus scythica et germanica regna possedit, necnon utraque Romanæ urbis imperia captis civitatibus terruit, et ne præda reliqua subderent, placatus precibus, annuum vectigal accepit.* Jornand. *de reb. Get.* c. 49. — S.-M.

[3] Priscus, p. 64, dit que jamais

vertus et les vices qui composent le fond du caractère des autres princes, se mêlaient dans le sien, et se prêtaient aux circonstances ; franc ou dissimulé, juste ou injuste, tempérant ou dissolu, humain ou cruel selon ses intérêts; né pour effrayer la terre, ébranler les empires, et porter d'une extrémité du monde à l'autre les foudres de la colère divine[1]. Aussi toutes les nations se sont-elles accordées à lui donner le titre funeste de *fléau de Dieu*. Son extérieur n'avait rien de grand; mais tout y était terrible, et retraçait la férocité de son origine[2]. Il était de petite taille, avait la poitrine large, la tête difforme en grosseur, les yeux petits et étincelants; peu de barbe et de cheveux, que les fatigues avaient blanchis de bonne heure ; le nez écrasé, le teint basané, la démarche fière et menaçante[3].

LV. Son insolence.

Quoiqu'il n'eût point de religion, persuadé qu'il en fallait une pour contenir ses sujets, il feignait d'ho-

aucun roi en Scythie ou ailleurs, n'a fait autant de choses en si peu de temps. Οὔπω γὰρ τῶν πώποτε τῆς Σκυθικῆς, ἢ καὶ ἑτέρας ἀρξάντων γῆς, τοσαῦτα ἐν ὀλίγῳ κατεπράχθη. —S.-M.

[1] *Vir in concussionem gentium natus in mundo, terrarum omnium metus, qui nescio qua sorte terrebat cuncta, formidabili de se opinione vulgatâ... Bellorum quidem amator, sed ipse manu temperans, consilio validissimus, supplicantibus exorabilis, propitius in fide semel receptis*. Jornand. *de reb. Get.* c. 35. — S.-M.

[2] Le portrait que Jornandès donne, *de reb. Get.* c. 35, de la constitution physique du roi des Huns, s'appliquerait assez bien à un homme de race mongole ou tartare. *Formâ brevis*, dit-il, *lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barbâ, canis aspersus, simo naso, teter colore, originis suæ signa restituens*. Ces dernières paroles sont assez remarquables, en ce qu'elles sembleraient indiquer que les caractères physiques, mentionnés par Jornandès, étaient communs à toute la race des Huns. Ce portrait est assez conforme à celui que donne Sidonius Apollinaris, *carm.* 2, v. 245 et seq., et qui se trouve rapporté t. 4, p. 68, n. 3, liv. XIX, § 42. — S.-M.

[3] *Erat superbus incessu, huc atque illuc circumferens oculos, ut elati potentia ipso quoque motu corporis appareret*. Jorn. *de reb. Get.* c. 35. — S.-M.

norer cette divinité farouche, qui fait mépriser toutes les autres en inspirant la fureur de la guerre et l'amour du carnage. Les anciens rois des Scythes avaient adoré le dieu Mars sous la forme d'une épée [1] : elle était perdue depuis long-temps. Un pâtre voyant une de ses génisses blessée, suivit la trace du sang, et ayant trouvé une épée dont la pointe sortait de terre, il vint la présenter à Attila. Ce prince fit aussitôt répandre le bruit, qu'il avait retrouvé l'épée de Mars, et que ce dieu lui mettant son glaive entre les mains, lui donnait l'investiture de tous les royaumes, et le droit de faire la guerre à tous les peuples [2]. Il parlait et agissait conformément à cette idée [3]. Les Romains de ces mal-

[1] Le culte que les anciens Scythes rendaient à une épée, symbole du dieu Mars, est trop connu par les mentions fréquentes des auteurs anciens, pour que je m'y arrête. Je ne sais s'il était commun aux Scythes ou Goths et aux Huns, ou si ceux-ci l'avaient emprunté des premiers; toutefois est-il certain qu'Ammien Marcellin le leur attribue formellement, l. 31, c. 2. *Nec templum apud eos visitur, aut delubrum, ne tugurium quidem culmo tectum cerni usquàm potest; sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque, ut Martem regionum quas circumcircant præsulem, verecundiùs colunt.* — S.-M.

[2] *Quo ille munere gratulatus, ut erat magnanimus, arbitratur se totius mundi principem constitutum, et per Martis gladium potestatem sibi concessam esse bellorum.* Jornand. *de reb. Get.* c. 35. — S.-M.

[3] Les récits de Priscus, qui avait fait partie de l'ambassade envoyée vers Attila par Théodose-le-Jeune, et qui avait résidé assez long-temps à sa cour pour pouvoir le juger, n'en donnent pas une idée à beaucoup près aussi désavantageuse. Le poëme latin, sur lequel j'ai donné des détails ci-devant, p. 86, n.3, liv. XXXI, § 58, ne parle jamais de ce conquérant, qu'en louant ses vertus et la noblesse de son caractère; il le représente toujours prêt à accorder la paix, quoique terrible pour ses ennemis :

Fœdera supplicibus donans, sternensque rebelles.

et plus loin,

..................Quos Attila ductor,
Ut solitus fuerat, blande suscepit, et inquit:
Fœdera plus cupio, quam prælia mittere vulgo.
Pace quidem Huni malunt regnare, sed armis
Inviti feriunt, quos cernunt esse rebelles.

De prim. exped. Attilæ in Gallias, v. 66 et seq.— S.-M.

heureux siècles flattaient les Barbares qu'ils ne pouvaient vaincre. Ils avaient honoré Alaric du titre de général des armées romaines ; Théodose en revêtit Attila par un brevet dans les formes. Le roi des Huns l'accepta pour retirer les appointements attachés à cette dignité, mais il dit en même temps aux députés : *Que ce titre, ainsi que tout autre, dont ils croiraient l'honorer, ne l'empêcherait pas de les combattre, s'ils manquaient à le satisfaire ; qu'il saurait bien les contraindre à le reconnaître, non pour leur général, mais pour leur maître ; qu'il avait pour esclaves des rois supérieurs aux généraux romains, et même aux empereurs.* Affectant ainsi de fouler aux pieds la majesté de l'empire, lorsqu'il commença la guerre, il porta l'insolence au point d'envoyer aux deux empereurs un messager, qu'il chargea de leur dire : *Attila mon maître et le vôtre vous ordonne de lui préparer un palais.*

LVI. Il subjugue les Acatires. Prisc. exc. leg. p. 55. Jorn. de reb. Get. c. 5. Suid. voce Ἄβαρις.

Avant que d'attaquer l'empire, il voulut achever de réduire les nations de la Sarmatie et de la Scythie. Il en restait une à dompter ; c'étaient les Acatires [1], peuple belliqueux, qui ne vivait que de chasse et de la chair de ses troupeaux. Situés entre le Tanaïs et le Volga, au nord du Pont-Euxin et de la mer Caspienne [2],

[1] On varie sur le nom de ce peuple. Priscus, ou plutôt ses copistes, le rapportent de diverses façons, Ἀκατιζίροι, Ἀκατζίροι et Ἀκατίροι. Jornandès l'appelle, *de reb. Get.* c. 5, *Agazziri*. —S.-M.

[2] Priscus se contente de dire que les Acatzires étaient une nation scythique, Σκυθικὸν ἔθνος, sans indiquer la position du pays qu'ils occupaient. Jornandès la détermine à peu près, en disant qu'ils habitaient au midi d'une nation inconnue d'ailleurs, et qu'il appelle *Itemesti* : *Quibus*, dit-il, *in austro adsedit gens Agazzirorum fortissima, frugum ignara, quæ pecoribus, et venationibus victitat* ; et en ajoutant, qu'au-delà habitaient les Bulgares, qui s'étendent au-dessus du Pont-Euxin, *ultra quos distenduntur*

M. de Guignes, Hist. des Huns. l. 4, p. 301, 302 et suiv.

ils étaient divisés en plusieurs tribus, dont chacune avait son roi [1]. Théodose leur avait envoyé des présents pour les détourner de l'alliance d'Attila, et les engager dans les intérêts de l'empire. Le plus ancien de ces rois avait sur les autres un degré de prééminence. Le député romain, en distribuant les largesses de l'empereur, avait manqué de suivre cet ordre [2]. Couridach, le plus ancien de ces princes [3], se croyant méprisé, avertit le roi des Huns de la liaison que ses collègues [4] formaient avec les Romains. Attila partit aussitôt à la tête d'une armée; il défit et tua une partie de ces princes, réduisit les autres sous son obéissance, et manda Couridach, pour partager, disait-il, avec lui, les fruits de sa victoire; mais le Barbare évita le piége. Après s'être retiré dans des lieux inaccessibles, il fit répondre au roi des Huns, *que n'étant qu'un simple mortel, et ne pouvant envisager le soleil, il ne se hasarderait pas à regarder en face le plus grand des dieux*. Il fallut qu'Attila se contentât de cette réponse. Il se rendit maître du reste du pays, dont il donna la souveraineté à son fils aîné [5]. Il craignait

supra mare Ponticum Bulgarorum sedes. Comme on sait que les Bulgares habitaient primitivement les rives du Volga, on voit que les Acatzires devaient occuper les plaines situées entre ce fleuve et le Tanaïs. La ressemblance de leur nom avec celui des Khazars ou Khazirs, dont il sera bien souvent question dans la suite de cette histoire, pourrait d'autant mieux faire croire qu'ils étaient le même peuple, qu'ils habitaient le même pays. Il en faudrait cependant encore quelques preuves plus évidentes.—S.-M.

[1] Πολλῶν κατὰ φῦλα καὶ γένη ἀρχόντων τοῦ ἔθνους. Prisc. *exc. leg.* p. 55. —S.-M.

[2] Ὁ δὲ τὰ δῶρα ἀποκομίζων, οὐ κατὰ τάξιν ἑκάστου τῶν βασιλείων τοῦ ἔθνους δίδωσιν. Prisc. *exc. leg.* p. 55. —S.-M.

[3] Πρεσβύτερον ὄντα τῇ ἀρχῇ. Prisc. *exc. leg.* p. 55.— S.-M.

[4] Ἐπικαλέσασθαι τὸν Ἀττήλαν κατὰ τῶν συμβασιλευόντων. Prisc. *exc. leg.* p. 55. — S.-M.

[5] Ce prince ne fut envoyé dans le pays des Acatzires qu'en l'an 449, à l'époque de l'ambassade de Maximin, chargé par Théodose de négocier avec

une irruption des Tartares orientaux [1] : pour les tenir éloignés de ses états pendant l'expédition qu'il méditait contre l'empire, il renouvela le traité de ligue, qu'il avait déja fait avec les empereurs chinois [2].

Après ces préparatifs, Attila, suivi des rois ses vassaux, dont le plus renommé pour la puissance et la bravoure, était Ardaric, roi des Gépides, entra sur les terres de l'empire avec une armée formidable, portant de toute part le ravage et l'épouvante [3]. L'Illyrie, la Thrace, la Dacie, la Mésie éprouvèrent toutes les horreurs d'une guerre barbare. Outre les places que les Huns avaient prises ou ruinées dans leur incursion précédente, ils se rendirent maîtres de soixante-dix villes, entre lesquelles on nomme Philippopolis, Arcadiopolis, Marcianopolis et Constantia [4] qu'ils rasèrent. Suivis d'une infinité de prisonniers et chargés d'un butin immense, ils s'étendirent en Thrace jusqu'au

LVII. Attila ravage la Thrace et la Mésie.

Marc. chron. Chron. Alex. p. 317. Theoph. p. 88. Jorn. de regn. succes. Till. Théod. II, art. 32.

Attila. Le fils du roi des Huns partit alors avec un de ses principaux officiers, appelé Onégése. Il régnait, dit Priscus, *exc. leg.* p. 63, sur les Acatzires et les autres nations qui habitaient la Scythie pontique. Ὁ πρεσβύτερος ἦρχε τῶν Ἀκατήρων, καὶ τῶν λοιπῶν ἐθνῶν, νεμομένων τὴν πρὸς τὸν Πόντον Σκυθικὴν. — S.-M.

[1] J'ai eu déja plusieurs fois occasion de remarquer, combien était impropre l'emploi de cette appellation. — S.-M.

[2] Ce n'est là qu'une assertion de Deguignes assez mal motivée; il dit bien que des nations établies à l'occident du Volga envoyèrent alors des ambassadeurs en Chine, mais il ne nomme aucune de ces nations, et il ne prouve pas davantage qu'elles occupassent réellement ce pays. Il n'explique pas non plus quelle était la nature de leurs relations avec la Chine. Ce qu'il dit à ce sujet est vague et peu digne de confiance. *Hist. des Huns*, t. 2, l. 4, p. 301. — S.-M.

[3] *Hunnorum rex Attila, junctis secum Gepidis cum Ardarico, Gothisque, et Alanis, diversisque aliis nationibus, suis cum regibus, omnem Illyricum, Thraciamque, et utramque Daciam, Mœsiam, et Scythiam, populatus est.* Jornand. *de regn. succ.* ap. Murat. t. 1, part. 1, p. 239. — S.-M.

[4] La Chronique de Théophanes fait encore mention de *Naïssus* et de *Ratiaria*; mais il paraît que ces deux places avaient été prises par les Huns dans leur première invasion. Voyez ci-dev. p. 142, § 35. — S.-M.

Pont-Euxin d'une part, et de l'autre jusqu'au fond de la Chersonèse. Andrinople et Héraclée furent les seules places qui échappèrent à leur fureur. Ils ruinèrent le château d'Athyras entre Sélymbrie et Constantinople[1]. La Macédoine, la Thessalie furent ravagées, et ce torrent ne s'arrêta qu'aux Thermopyles[2].

LVIII. Défaite des généraux Romains.

Marc. chron. Chron. Alex. p. 317. Theoph. p. 88. Jorn. de regn. succes. Prisc. exc. leg. p. 34.

L'empereur, ayant fait marcher à la hâte ce qu'il put rassembler de troupes, les partagea en deux corps. L'un fut commandé par Aspar et Aréobinde, l'autre par Arnégiscle. Celui-ci prit le chemin de la basse-Mésie, et livra bataille à Attila près de la ville d'Utus, située dans l'endroit où un fleuve de même nom se décharge dans le Danube[3]. Ce général, qui s'était déshonoré six ans auparavant par l'assassinat de Jean le Vandale, répara son honneur par une mort glorieuse. Il tua de sa main un grand nombre d'ennemis; et son cheval s'étant abattu, il ne cessa de combattre avec un courage héroïque jusqu'au dernier soupir. Son armée fut taillée en pièces. Les deux autres généraux furent défaits dans la Chersonèse[4], et ne laissèrent à l'empire

[1] Voyez ci-dev. § 37, p. 143, n. 2. Il paraît que les Huns pénétrèrent dans la Chersonèse de Thrace, jusqu'à Callipolis et Sestos sur les bords de l'Hellespont, μέχρι θαλάσσης..... τῆς πρὸς Καλλίπολιν καὶ Σέστον κεχυμένης, dit Théophanes, p. 88. Je dois faire remarquer qu'on ne distingue pas nettement les faits qui se rapportent à cette expédition d'Attila et ceux qui appartiennent à l'invasion qu'il fit en 442.—S.-M.

[2] *Attila rex usque ad Thermopolim infestus advenit.* Marc. *Chron.* — S.-M.

[3] Ce fait ne nous a été conservé que par la Chronique du comte Marcellin. *Arnegisclus*, dit-il, *magister militiæ in Ripense Dacia, juxta Utum amnem, ab Attilâ rege, viriliter pugnans, plurimis hostium interemptis, occisus est.* Le rapport de Jornandès, *de regn. succ.* semblerait faire croire que le général Arnégisclès avait été défait auprès de Marcianopolis. *Arnegiscles*, dit-il, *magister militum, Mœsiæ apud Marcianopolim fortiter dimicavit.* Cette ville était dans la Mésie inférieure près de la mer Noire, et assez loin des rives du Danube. — S.-M.

[4] Ceci résulte d'une mention assez vague faite par Priscus, *exc. leg.* p. 34, d'un combat livré dans la Cher-

d'autre ressource qu'une paix honteuse. Elle fut conclue l'année suivante 448 [1].

Pour l'obtenir, Théodose offrit de grandes sommes d'argent qui furent d'abord rejetées. Mais Anatolius, député par l'empereur, vint à bout d'adoucir le farouche conquérant. Attila consentit enfin à entrer en négociation. Il demanda que les Romains rendissent les transfuges; qu'ils s'engageassent à n'en plus recevoir dans la suite; qu'ils payassent actuellement six mille livres d'or, et tous les ans le tiers de cette somme à titre de tribut [2]; que pour chaque prisonnier romain revenu dans l'empire, sans avoir payé sa rançon, ils donnassent douze pièces d'or, ou qu'ils remissent le prisonnier entre les mains des Huns. Quelque dures que fussent ces conditions, la nécessité les fit accepter: mais il fut plus aisé de s'y soumettre que de les remplir. Les richesses du prince et celles des particuliers étaient épuisées en spectacles, en bâtiments, en dépenses de luxe et de plaisirs, que l'état le plus florissant aurait à peine soutenues. De plus, les Huns n'étaient pas les seuls Barbares auxquels on était obligé de payer tribut: depuis qu'on avait négligé l'étude de la guerre, ce n'était qu'à force d'argent qu'on se garantissait des attaques des peuples voisins. Pour recueillir la somme exigée par les Huns, il fallut contraindre tous les sujets de l'empire, sans aucun égard

AN 448.

LIX. Paix avec Attila.

Marc. chr. Prisc. exc. leg. p. 34-37.

sonèse, τὴν ἐν Χεῤῥονήσῳ μάχην, après lequel Théodose aurait été contraint de faire la paix avec Attila. Mais il ne rappelle ni les noms des chefs, ni aucune circonstance déterminante. —S.-M.

[1] Les consuls de cette année furent l'isaurien Zénon, dont il sera question ci-après, § 61, p. 170, et Rufius Prætextatus Posthumianus, qui avait déja été deux fois préfet du prétoire, et qui était fils de Marinianus consul en 423. —S.-M.

[2] Ou plus exactement deux mille cent livres d'or, δισχιλίας καὶ ἑκατὸν λίτρας χρυσοῦ, dit Priscus, *exc. leg.* p. 34. — S.-M.

aux dignités, ni aux priviléges. Les commis employés au recouvrement de ces taxes en faisaient la répartition selon leur caprice, et n'épargnant aucune sorte d'exaction, ils partageaient avec les Huns les dépouilles de l'état. Les plus riches particuliers étaient les plus exposés à ces vexations, et l'on vit des familles depuis long-temps opulentes, réduites à mettre en vente ce qu'elles avaient de plus précieux. Il y en eut qui se laissèrent mourir de faim, ou qui se pendirent de désespoir. Cependant Scotta, envoyé par Attila, attendait à Constantinople l'exécution du traité. Enfin, après avoir dépouillé le prince et les sujets, on remit entre les mains de ce commissaire l'argent et les transfuges, dont plusieurs se firent tuer plutôt que de retourner chez les Huns. De ce nombre fut un capitaine des gardes d'Attila [1], qui avait déserté avec sa troupe.

LX. Résistance des habitants d'Asémonte.

Asémonte était une place forte sur la frontière de la Thrace et de l'Illyrie [2]. Dans la désolation générale elle osa seule résister, et fit voir qu'il eût été facile de se défendre contre les Huns, si l'empire eût été peuplé d'habitants aussi courageux. Comme elle refusait de rendre les prisonniers et les transfuges, Attila y mit le siége. Les assiégés, loin de s'effrayer, se déterminèrent à s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, et par de fréquentes sorties, ils maltraitèrent tellement les Huns, que ceux-ci furent obligés de s'éloigner de

[1] Priscus dit que c'était un prince de la race des rois scythes, τῶν βασιλικῶν ὕπαρχον Σκυθῶν. — S.-M.

[2] Cette place s'appelait plus exactement *Asémons*, Ἀσημοῦς. On ne connaît sur sa position que ce qu'en dit Priscus, *exc. leg.* p. 35. Ἀσημοῦς δὲ ἐστὶ φρούριον καρτερὸν, οὐ πολὺ μὲν ἀπέχον τῆς Ἰλλυρίδος, τῷ δὲ Θρακίῳ προσκείμενον μέρει. La géographie moderne de ces contrées est si mal connue, et cette indication est si vague, qu'il est tout-à-fait impossible d'indiquer, d'après ce seul passage, la vraie position de cette ville. — S.-M.

la place, résolus de la réduire par famine. Les Asémontiens ne leur en donnèrent pas le temps. Toujours en action, ils harcelaient sans cesse les Barbares, taillaient en pièces leurs détachements, arrachaient de leurs mains les prisonniers, en faisaient sur eux un grand nombre. Une poignée de désespérés désolait une armée nombreuse. Les transfuges répandus dans les provinces d'alentour, se rendaient en foule dans Asémonte, dont les Huns, peu instruits de la manière d'attaquer ou de bloquer les villes, n'avaient pas su fermer tous les passages. La place assiégée se peuplait tous les jours, tandis que les assiégeants faisaient à tout moment de nouvelles pertes. Attila, irrité d'une si opiniâtre résistance, en témoigna sa colère à Anatolius et à Théodule, commandants des troupes de Thrace[1], qui étaient encore auprès de lui; il leur déclara que si les Asémontiens ne se soumettaient, il allait recommencer la guerre. Ces deux commissaires se trouvaient dans un étrange embarras; ils avaient plusieurs fois envoyé des ordres : mais les assiégés refusaient d'obéir. Attila prenait déja les armes, lorsqu'on reçut enfin une réponse des habitants d'Asémonte. On leur avait demandé de relâcher les Huns qu'ils avaient pris, et de rendre les prisonniers romains qui s'étaient réfugiés dans la place, ou de payer pour chacun d'eux la somme convenue; ils répondaient : *qu'ils ne pouvaient faire ni l'un ni l'autre; qu'ils avaient laissé partir les Romains en liberté, et que pour les Huns, ils les avaient égorgés; qu'ils n'en avaient réservé que deux pour les échanger contre deux de leurs bergers, que*

[1] Ὁ τῶν στρατιωτῶν κατὰ τὸ Θράκιον ταγμάτων ἡγούμενος. Prisc. *exc. leg.* p. 36. — S.-M.

les Barbares avaient surpris au pied de leurs murailles; qu'ils étaient prêts à les rendre, pourvû qu'on leur rendît leurs bergers: qu'autrement ils les égorgeraient ainsi que les autres. Cette réponse fière fit sur Attila une impression toute contraire à celle qu'appréhendait Anatolius. Soit qu'il admirât dans ses ennemis cette indomptable valeur dont il se piquait lui-même, soit qu'il aimât mieux sauver deux de ses gens que de se venger d'une ville entière, il fit chercher ces deux bergers. Comme on ne les trouvait point dans son camp, il consentit à jurer qu'il n'avait aucun prisonnier d'Asémonte; et les habitants jurèrent de leur part qu'ils avaient renvoyé tous les transfuges qui s'étaient retirés chez eux. Ce serment était contraire à la vérité; mais les Asémontiens, moins religieux que braves, s'imaginèrent que le parjure n'etait plus un crime, dès qu'il s'agissait de sauver leurs compatriotes.

LXI. Histoire de Zénon.

Prisc. exc. leg. p. 39, 69, 71, 72. Damascius, ap. Phot. cod. 242, p. 1071.

Pendant cette guerre d'Attila, Théodose qui manquait de capitaines, fut obligé d'avoir recours à un chef d'Isauriens nommé Zénon. Il le fit venir à Constantinople avec ses troupes, et lui confia la garde de cette ville, qui craignait d'être attaquée par les Huns. Zénon gagna les bonnes graces de Théodose, et devint en peu de temps un des plus puissants personnages de l'empire. Il fut nommé général des troupes d'Orient, et consul l'année même qu'on fit la paix avec les Huns. Ce Barbare était trop fier pour plier devant l'eunuque Chrysaphius, qui faisait la loi même à son prince. Il osa se déclarer hautement son ennemi, et demander plusieurs fois sa tête à l'empereur. Il ne respectait guères davantage Théodose lui-même, comme il le fit voir en cette occasion. Aétius qui entretenait avec Attila

une correspondance secrète, lui avait envoyé un Gaulois nommé Constance, pour lui servir de secrétaire. Constance, député à Constantinople, offrit ses services à Théodose, pour entretenir son maître dans des dispositions pacifiques, à condition que l'empereur lui procurerait un mariage avantageux. Théodose qui ne craignait rien tant qu'une rupture avec les Huns, lui promit la fille de Saturninus, ce comte des domestiques, qu'Eudoxie avait fait tuer, comme nous l'avons raconté. Elle était gardée dans un château. Zénon l'enleva et la fit épouser à un de ses amis nommé Rufus. Constance s'en étant plaint à son maître, Attila fit dire à Théodose, qu'*il s'en prenait à lui de l'affront fait à son secrétaire; que l'empereur se rendait lui-même coupable de cette violence, en ne la punissant pas; que s'il ne se sentait pas assez de forces pour se faire obéir de ses sujets, Attila lui offrait les siennes.* Théodose fut piqué d'une leçon si hautaine; mais il fallait trouver moyen d'appaiser Attila sans irriter Zénon, qu'il craignait presque autant que le roi des Huns. Il fit confisquer les biens de Saturninus, et, selon la réflexion de M. de Tillemont, il couvrit sa faiblesse par une injustice. Chrysaphius profita sans doute de cette audace de Zénon, pour le rendre odieux à l'empereur: il l'accusa en secret d'aspirer à l'empire. Ce qui fortifiait ce soupçon, c'est que Zénon était payen et zélé pour l'idolâtrie, qu'il paraissait vouloir rétablir. Il ne parait pas cependant que Théodose ait osé prendre aucune mesure pour rabaisser ce Barbare, que l'imprudence du prince avait rendu trop puissant. Zénon ne mourut que la quatrième année du règne de Marcien, s'étant rompu la jambe par la chute de son cheval; et

sa mort fut regardée comme un évênement heureux, qui délivrait l'empereur d'un sujet devenu redoutable.

LXII. Événements à Constantinople. Marc. chr.

On rapporte que cette année, un roi des Indes envoya à Théodose un tigre privé, et qu'il y eut à Constantinople un nouvel incendie, qui consuma deux portiques et deux tours : le dommage fut sur le champ réparé par Antiochus préfet du prétoire d'Orient.

LXIII. Eocaric arrêté par saint Germain. Pagi ad Bar. an 435. Till. Valent. III, art. 20. Fleury, Hist. ecclés. l. 21, art. 7, 8.

En Occident la dureté du gouvernement d'Aétius porta les Armoriques à la révolte[1]. Il fit marcher contre eux Éocaric [2] : c'était un prince payen, roi d'une peuplade d'Alains, établis sur la Loire[3]. Quelques auteurs le font roi des Allemans, et prétendent que ces Allemans étaient des Francs, parce que les Francs, étant originaires de Germanie, sont quelquefois appelés Germains[4]. Mais ce n'est que dans le onzième ou douzième siècle, que le nom d'*Allemans* est devenu commun

[1] On doit se rappeler qu'on donnait alors le nom d'Armoriques ou d'Armoricains, à tous les peuples de la Gaule maritime, compris entre la Loire et la Seine, et qui étaient à peu près indépendants des Romains. C'est même de leur situation géographique, que venait leur nom dérivé de *mor*, mot qui en breton signifie *la mer*.—S.-M.

[2] Quelques savants ont pensé que ce roi des Alains pourrait être le même que le chef allié des Romains appelé *Vitric* ou *Vitricus*, et dont il est question dans la Chronique de Prosper, sous l'an 439. Voyez ci-devant, § 18, p. 117.—S.-M.

[3] Voyez ci-devant, p. 117, § 19.—S.-M.

[4] Cette opinion, tout-à-fait erronée, ne méritait pas d'être rapportée; elle n'a d'autre fondement qu'une mauvaise leçon, depuis long-temps reconnue, et qui se trouve dans les manuscrits de la vie de saint Germain par le prêtre Constantius, l. 2, c. 5. On y lit *Eocaric ferocissimo Alammanorum regi*, au lieu de *Alanorum regi*. La légitimité de la dernière leçon est garantie par la vie de saint Germain, écrite en vers au neuvième siècle par le moine Éric. Cet auteur se borne à suivre et à mettre en vers le récit du prêtre Constantius,

Magna salus patriæ nomen fuit Aetius illi
Pertæsus tumidæ mores et crimina gentis,
Vastandam rigidis tandem permisit Alanis.
Rex erat his Eochar quovis crudelior urso.

La mesure du vers ne permet pas de lire ici autre chose qu'*Alanis*.—S.-M.

à tous les Germains. Eocaric était prêt d'entrer dans le pays, où il portait la désolation et le ravage. Saint Germain d'Auxerre revenait alors de la grande Bretagne, où il avait fait un second voyage avec Sévère évêque de Trèves, pour y confondre encore une fois l'hérésie pélagienne, qui reprenait de nouvelles forces. Ce prélat, dont la charité embrassait tous les peuples et tous les besoins de l'humanité, ne fut pas plutôt averti de la tempête qui menaçait les Armoriques, qu'il alla au-devant d'Éocaric. Il le rencontre à la tête de ses troupes; il le conjure d'épargner la province; il lui représente le repentir des habitants, qui étaient d'eux-mêmes rentrés dans le devoir. Ses paroles ne pouvant rien sur ce prince inflexible et avide de pillage, il saisit la bride de son cheval et arrête avec lui toute son armée. Le roi barbare, étonné de cette hardiesse, et frappé des regards de Germain qui lui impriment le respect, se rend enfin à des instances si pressantes; il consent à retourner sur ses pas et à laisser les Armoriques en paix, pourvu qu'ils obtiennent leur pardon d'Aétius ou de l'empereur. Germain, pour achever son ouvrage, se transporte en Italie; sa vertu se fait respecter d'une cour corrompue. On lui avait déja accordé la grace des Armoriques, lorsqu'on apprit une nouvelle révolte de ces peuples inquiets. Aétius l'appaisa bientôt par le châtiment des coupables. Germain mourut à Ravenne, le dernier jour de juillet; et l'empereur fit transporter son corps à Auxerre avec une pompe digne de la sainteté du prélat et de la majesté de l'empire.

LXIV. Mérovée roi des Français. Prosp. Tiro

Aétius, toujours attentif aux mouvements de la nation française, n'osait s'éloigner de la Gaule. Clodion, qui avait étendu son domaine depuis le Rhin jusqu'à

Till. Valent. III, art. 8 et note 5. la Somme, mourut cette année [1]. Mérovée son fils [2] lui succéda, quoiqu'il ne fût que le cadet. Soutenu de

[1] On n'a pas d'autre autorité pour placer la mort de Clodion et l'avénement de Mérovée en l'an 448, que le témoignage bien concis et peu sûr de la Chronique de Prosper, qui marque en cette année le règne de ce dernier prince. Quand on fait ensuite attention aux difficultés que présente l'histoire de Mérovée, on ne peut se défendre de concevoir beaucoup de doutes sur la certitude de ce point de nos annales. — S.-M.

[2] C'est là un des faits les plus difficiles des origines de l'histoire de France. Quoiqu'on soit généralement d'accord, de regarder Mérovée comme le fils et le successeur de Clodion, il est vrai de dire cependant qu'il n'existe aucun témoignage clair et précis sur lequel on puisse fonder une pareille opinion ; bien plus, il existe diverses autorités assez positives qui semblent assurer le contraire. Ainsi, par exemple, Grégoire de Tours, le père de notre histoire, se borne à dire, l. 2, c. 9, que quelques-uns assuraient que le roi Mérovée était de la race ou de la postérité de Clodion. *De hujus (Chlogionis) stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt.* Frédégaire, abbréviateur et continuateur de l'évêque de Tours, ne balance pas à dire que Mérovée était fils de Clodion ; mais les fables dont il accompagne cette assertion ne sont pas de nature à la faire admettre. Les généalogies des rois francs, qu'on trouve dans plusieurs anciens manuscrits, ne sont pas propres non plus à confirmer cette allégation, adoptée par tous les auteurs plus modernes. Cette circonstance doit porter à faire accorder quelque confiance à ces monuments et discréditer les auteurs qui ne sont que les copistes de Frédégaire. Presque toutes ces généalogies se bornent à commencer la série des rois francs par Mérovée, sans parler de ses prédécesseurs ; une d'entre elles dit cependant qu'il était petit-fils de Clodion, qui avait survécu à ses fils. *Chlodio, quia sine filio fuit, successit ei in regno nepos ejus Meroveus.* Il serait aussi possible que le généalogiste l'ait cru seulement neveu de Clodion. Un autre l'appelle *Mercvius* et le fait fils d'un personnage du même nom. Ce sont là les seules autorités originales qui fassent mention de ce prince ; il ne se trouve rappelé nulle part ailleurs, et ce n'est qu'en se fondant sur des conjectures qu'on a pu lui faire jouer dans l'histoire le rôle brillant qu'on lui attribue. Je vais exposer toutes ces conjectures, et on verra le degré de confiance qu'elles méritent. Priscus raconte, *exc. leg.* p. 40, que le motif qui porta en l'an 450 Attila à fondre sur la Gaule, fut le désir de faire la guerre aux Francs, dont le roi était mort, et dont la succession était disputée entre ses enfants. Τῷ Ἀττήλᾳ ἦν τοῦ πρὸς Φράγγους πολέμου πρόφασις, ἡ τοῦ σφῶν βασιλέως τελευτὴ, καὶ ἡ τῆς ἀρχῆς τῶν ἐκείνου παίδων διαφορά. Priscus ne dit pas quel était ce roi des Francs ; il est probable que c'était Clodion, mais il ne le nomme pas. L'aîné des enfants du roi franc était partisan d'Attila, tandis que le plus jeune s'était allié avec Aétius. Τοῦ πρεσβυτέρου μὲν, Ἀττήλαν· τοῦ δὲ νεωτέρου, Ἀέτιον ἐπὶ συμμαχίᾳ ἐπάγεσθαι ἐγνωκότος. Ces

la puissance d'Aétius, par qui même il avait été adop- Mém. Acad. t. 8, p. 465-509.

deux princes ne sont pas nommés non plus. Priscus se contente d'ajouter qu'il avait connu le plus jeune à Rome, lorsqu'il y était venu en ambassade. Ce prince était alors très-jeune; il avait à peine de la barbe, μήπω ἰούλου ἀρχομένου, et sa chevelure blonde, remarquable par sa longueur et son épaisseur, flottait avec grace sur ses épaules. On n'est pas d'accord sur l'époque de cette ambassade, qu'on place ordinairement en l'an 430, lors de la paix qu'Aétius conclut avec les Francs. D'autres la mettent bien plus tard, vers l'an 447; ce qui est plus vraisemblable. Il paraît bien que ce prince des Francs, dont parle Priscus, est le même que le chef des Francs qui combattait avec Aétius dans les plaines de la Champagne contre Attila; mais, comme ni l'un ni l'autre ne sont nommés, je ne vois pas comment on a pu imaginer qu'il s'agit de Mérovée dans l'une et dans l'autre circonstance. Je ne trouve aucune raison suffisante pour admettre une telle supposition. Il peut en avoir été ainsi, mais la conclusion ne me paraît pas suffisamment justifiée. Tout ce qu'il y a de constant, c'est que le chef des Francs qui était ami d'Aétius et qui combattit avec ce général contre Attila, était le plus jeune fils du roi franc, mort peu de temps avant, selon Priscus, et que son aîné était dans le camp du roi des Huns; mais rien ne prouve que cet ami d'Aétius fût Mérovée; il est même assez vraisemblable que ce ne fut pas lui. Mérovée mourut en l'an 457, après un règne sur la durée duquel on varie beaucoup, laissant la couronne à son fils Childéric, qui fut chassé bientôt après, tant il se rendit odieux à ses sujets par ses débauches. Cette circonstance fait voir qu'il avait alors au moins une vingtaine d'années; ce qui ne pourrait s'accorder avec la jeunesse que l'on attribue à Mérovée, à l'époque où Priscus l'aurait vu à Rome, si tant est qu'il soit le prince franc trouvé par cet auteur dans cette ville. Il est à remarquer que l'auteur d'une vie de saint Génulfe, écrite vers le 8[e] siècle, mais d'après des matériaux plus anciens (Bolland. 17 janv.), fait mention d'un roi des Francs, dont il n'est question dans aucun autre ouvrage, et qu'il place entre Clodion et Mérovée; il donne à ce prince le nom de *Chlodomer*. Il pourrait se faire que ce fût-là le plus jeune des fils du roi franc, adopté par Aétius, et vu à Rome par Priscus. Dans les deux articles *Merobaudès* et *Mérovée*, insérés dans la *Biographie universelle* de Michaud, t. 28, p. 382 et 385, on a essayé d'établir un autre système, et tenté de faire voir que notre roi des Francs est le même que le consul Mérobaudès dont il sera bientôt question, voyez ci-apr. § 65, p. 177, note 3. Ce système, peu vraisemblable en lui-même, n'est appuyé sur aucune autorité solide; l'auteur n'en donne pas d'autre raison que la circonstance bien légère, qu'ils étaient contemporains, et que plusieurs princes barbares ont obtenu le titre de consul. L'auteur a reproduit cette hypothèse ailleurs (*Histoire généal. des Pairs de France* par M. de Courcelles, tom. 1, p. 7 et 25), sans l'appuyer davantage; car les renseignements qu'il a tirés de l'historien Jacques de Guise, quand même ils mériteraient toute la

té [1], il fut préféré à Clodebaud son aîné [2]. Celui-ci se retira à la cour d'Attila, qui peu de temps après le ramena dans la Gaule. Clodebaud se trouva à la fameuse bataille des champs Catalauniques, où Attila fut vaincu, ainsi que nous le raconterons dans la suite, et Mérovée demeura en paisible possession de la couronne, qu'il soutint avec gloire pendant les dix années de son règne [3]. Ce prince est devenu très célèbre; et la première race des rois de France fut désignée dans la suite sous le nom de Mérovingienne [4].

confiance qu'il leur accorde, ne serviraient en rien pour résoudre cette question. Je me résume en disant que, tout bien considéré, nous ne savons rien autre chose sur Mérovée, si ce n'est qu'il fut père de Childéric et ayeul de Clovis, et qu'il appartenait à la race de Clodion, dont rien d'ailleurs ne prouve qu'il ait été le successeur immédiat. — S.-M.

[1] C'est ce qu'atteste Priscus, *exc. de leg.* p. 40, non de Mérovée, mais du plus jeune fils du roi des Francs. Θετὸν δὲ αὐτὸν, dit-il, ὁ Ἀέτιος ποιησάμενος παῖδα. Aétius l'avait envoyé à l'empereur Valentinien III, pour faire amitié et alliance avec lui, ἅμα τῷ βασιλεύοντι ἐπὶ φιλίᾳ τε καὶ ὁμαιχμίᾳ ἀπέπεμψε. —S.-M.

[2] Priscus, le seul auteur qui ait jamais parlé du fils aîné du roi des Francs, contemporain d'Aétius, qu'on croit être le même que Clodion, ne donne pas le nom de ce fils, qui fut partisan d'Attila; c'est par conjecture qu'on a cru qu'il pouvait être le même qu'un certain Chlodebaud, fils de Clodion, dont on trouve la généalogie publiée d'après un ancien manuscrit par Duchesne et insérée depuis dans le t. 2 des Historiens de France, p. 696. Nul autre monument ne fait mention de ce Chlodebaud, dont les descendants sont nommés jusqu'à la sixième génération, et qui sont tous aussi peu connus que lui. Il serait possible cependant que ce Chlodebaud ait été effectivement le fils aîné de Clodion, ou le prince franc qui s'attacha à la fortune d'Attila. — S.-M.

[3] L'époque de l'avénement de Clovis et la durée connue du règne de Childéric son père, placent la mort de Mérovée en l'an 457 environ. Il n'est aucun auteur ancien qui indique la durée du régne de ce dernier; elle se déduit de considérations assez vagues et assez incertaines, comme on peut le voir par les détails dans lesquels je suis entré précédemment, p. 174, n. 2. — S.-M.

[4] Tous les auteurs du moyen âge s'accordent à dériver de Mérovée le nom de la première race de nos rois. On ne le trouve pas, il est vrai, dans Grégoire de Tours; mais, malgré cela, on doit croire que l'usage de cette dénomination remonte au temps même de cette dynastie, car on le rencontre pour la première fois dans l'abrégé de Grégoire de Tours, écrit par Frédégaire vers l'an 641. *Mero-*

Asturius qui fut consul en 449 avec Protogène [1], mérite une place dans l'histoire. Il s'était signalé en Espagne par la défaite des Bagaudes en 441 [2]. Il fallait qu'il eût un penchant bien décidé pour la poésie, puisqu'ainsi que son gendre Mérobaude[3], il l'aima jusque dans

An 449.
LXV. Consulat d'Asturius.
Sidon. l. 8, ep. 6.
Labbe, des-

væus, dit-il, *à quo reges Francorum postea Merovingii vocantur.* Depuis cette époque la mention des Mérovingiens devient fréquente dans les auteurs, et il en résulte clairement qu'au septième siècle, et sans doute longtemps avant, l'usage de désigner les rois francs par cette dénomination était généralement établi. Il paraît même que l'on donnait ce nom au royaume des Francs. Ceci résulte assez clairement d'un corps de lois donné aux Francs, aux Allemans et aux Bavarois par Thierri Ier, fils du grand Clovis, et renouvelé par Dagobert Ier, mort en l'an 638. Le préambule en est conçu ainsi : *Hoc decretum est apud regem et principes ejus, et cunctum populum christianum, qui infrà regnum Merwungorum constitit.* Ces paroles sembleraient indiquer que la dénomination de Mérovingiens s'appliquait alors à la nation des Francs en totalité; on pourrait croire ainsi qu'elle n'était pas particulière à la race royale, ni par conséquent dérivée de Mérovée. Il serait donc possible que ce nom appartînt à une tribu de la nation franque, delaquelle serait sorti Mérovée. Pour justifier une telle opinion, il faudrait trouver à une époque bien plus ancienne, ce nom appliqué à une nation germanique; on rencontre effectivement dans Ptolémée, l. 2, c. 11, les *Marvingi* Μαρουϊγγοὶ, placés auprès des Chattes, et au milieu de diverses petites nations, qui furent plus tard appelées Francs. Le géographe anonyme de Ravenne et Paul-Diacre, *de gest. Lang.* l. 1, c. 11 et 13, placent vers le midi de l'Elbe, à peu près vers les mêmes régions, des peuples *Maurungani* et un pays *Màrvinga.* Il est bien probable qu'il s'agit de la même nation, et qu'elle formait une des divisions de la race des Francs. Quoi qu'il en soit de tous ces rapprochements, il doit paraître assez vraisemblable que le nom des Mérovingiens ne tire pas son origine de celui de Mérovée, mais qu'il se rapporte à une ancienne tribu des Francs, à laquelle appartenait Mérovée, qui lui aura donné la prépondérance sur les autres divisions de la nation. Le nom de *Meroveus* ou *Merevech* paraît avoir été assez commun chez elle. — S.-M.

[1] Ce personnage assista, par ordre de l'empereur Marcien, au concile de Chalcédoine en 451 ; il était alors décoré du titre de patrice et de préfet du prétoire. — S.-M.

[2] Voyez ci-devant, p. 81, liv. XXXI, § 55. — S.-M.

[3] Les talents et la célébrité poétique de Mérobaudès n'avaient été connus jusqu'à présent que par un passage de la Chronique d'Idatius, dans lequel il est dit, qu'issu d'une origine illustre, il était digne d'être comparé aux anciens, soit par son éloquence, soit par sa poésie, comme le prouvaient les statues qui avaient été éri-

cript.Eccles. t. 2, p. 328 et 329.

l'état de caducité où elle était alors réduite. Après la mort du prêtre Sédulius [1], il revit ses poëmes et les

gées en son honneur. *Natu nobilis, et eloquentiæ merito, vel maximè in poematis studio veteribus comparandus, testimonio etiam provehitur statuarum.* Au mois de mars 1813, on découvrit à Rome une des statues qui avaient été élevées en l'honneur de Mérobaudès; sa base portait une longue inscription, conçue en termes très-flatteurs, et dans laquelle on ne loue pas moins sa valeur que son génie. *Fl. Merobaudi, æquè forti et docto viro, tàm facere laudanda quàm aliorum facta laudare præcipuo.* Cette statue fut érigée le 3 des calendes d'août, c'est-à-dire le 30 juillet de l'an 435, sous le quinzième consulat de Théodose et le quatrième de Valentinien. On l'éleva dans le *Forum Ulpianum*, par l'ordre des deux empereurs, *Theodosio et Placido Valentiniano, rerum dominis, in foro Ulpio detulerunt.* Les deux princes voulaient récompenser dans cet homme d'une ancienne noblesse la nouvelle gloire qu'il avait acquise dans les armes et dans les lettres. *Remunerantes in viro antiquæ nobilitatis, novæ gloriæ, vel industriam militarem, vel carmen.* Il est à remarquer que l'inscription relate, comme la Chronique d'Idatius, la noblesse de Mérobaudès; ce qui ferait croire qu'il descendait de ce roi franc du même nom, qui s'était attaché au service de l'empire, sous le règne de Valentinien Ier, et qui avait été consul en l'an 377 pour la première fois, et une seconde fois en 383. Peut-être était-il son petit-fils et fils d'un autre Mérobaudès qui avait été duc d'Égypte en l'an 384. On a déja pu faire l'observation qu'il existait, vers cette époque, d'autres personnages appelés Mellobaudès et Mallobaudès; ce qui est le même nom, avec une légère variation d'orthographe. Ce nom est le même que celui de *Maroboduus*, roi des Suèves, contemporain d'Auguste et de Tibère, mentionné souvent dans Tacite et dans Dion-Cassius, et célèbre par ses aventures et son attachement pour les Romains. Aucune des productions poétiques de Fl. Mérobaudès, principal objet de cette note, n'étaient parvenues jusqu'à nous, et il nous était impossible d'apprécier les éloges de ses contemporains. Il n'en est plus ainsi. En 1823, M. Niebuhr a découvert dans quelques feuillets palimpsestes de la Bibliothèque de saint Gall en Suisse, divers fragments soit en vers, soit en prose, qui paraissent appartenir à ce poète. Parmi eux on remarque quelques passages d'un panégyrique d'Aétius, d'un autre de Valentinien, etc. Tous ces fragments sont trop mutilés, pour qu'on puisse en tirer un sens satisfaisant et pour faire bien apprécier le génie de l'auteur. Ils ont déja été imprimés deux fois; la seconde édition a été publiée en 1824 à Bonn, sous ce titre, *Fl. Merobaudis carminum panegyricique reliquiæ ex membranis Sangallensibus editæ à B. G. Niebuhrio.* — S.-M.

[1] Ce poète, appelé C. Cæcilius Sédulius, vivait à l'époque dont il s'agit : il a composé un grand nombre d'ouvrages en vers, tous sur des sujets pieux. Ils ont été plusieurs fois imprimés. On place la mort de ce poète vers l'an 450. Les détails relatifs à sa vie présentent beaucoup de difficultés historiques. — S.-M.

donna au public [1]. Il en composa lui-même, et on lui attribue un de ceux qui portent le nom de Sédulius. Il prit possession du consulat dans la ville d'Arles, et ce qui se passa dans son installation nous instruit de plusieurs usages de ce temps-là. Le premier de janvier la cérémonie commençait avant le jour. Le nouveau consul, revêtu de la robe nommée *trabea* et assis sur la chaise curule, faisait distribuer de l'argent aux assistants qui se trouvaient en grand nombre. Il donnait ou envoyait à ses amis des tablettes qui portaient son nom et son image; on les nommait diptyques, parce qu'elles étaient composées de deux feuilles d'ivoire. On conserve encore à Liége une de celles du consul Asturius. La solemnité se terminait par un compliment fort long, que prononçait un des plus habiles avocats. Till. Valent. III, art. 21.

LXVI. Famine en Italie et en Gaule.

Pendant cette année l'Italie et la Gaule furent affligées d'une si extrême disette, que les pères vendaient leurs enfants, et plusieurs de ceux qui les achetaient les allaient vendre aux Vandales en Afrique. Deux ans après, Valentinien cassa par une loi ces ventes déplorables, à condition que l'argent serait rendu à l'acheteur avec un cinquième en sus pour les frais des aliments. Il déclara qu'à l'avenir quiconque serait convaincu d'avoir acheté un homme libre pour le revendre aux Barbares payerait au fisc six onces d'or : amende bien légère, et qui montre combien la liberté romaine avait alors baissé de prix. Nov. Valent. II. Till. Valent. III, art. 21.

LXVII. Conduite d'Attila à l'é-

S'ils s'estimaient si peu eux-mêmes, leur lâcheté les rendait encore plus méprisables aux étrangers. Une

[1] D'autres pensent que l'éditeur des poëmes de Sédulius fut Turcius Rufus Astérius, consul en 494, et cette opinion paraît plus vraisemblable. Voyez Tillemont, *Hist. eccl.* t. 12, Sédulius, p. 613. — S.-M.

gard des Romains.

Prisc. exc. leg. p. 36 et 37.

nature encore saine et vigoureuse, quoique féroce et grossière, persuadait aux Barbares qu'ils étaient nés pour faire la loi à une nation abâtardie par le luxe, et que la puissance et les trésors appartenaient à la force et à la valeur. Tels étaient les sentiments d'Attila. Depuis qu'il avait accordé la paix à Théodose, profitant de la faiblesse du prince, il ne cessait de former de nouvelles prétentions. L'empereur de son côté mettait toute son étude à ménager le roi des Huns [1] : il recevait ses envoyés avec honneur, il les comblait de présents; ensorte qu'Attila, lorsqu'il voulait enrichir un de ses sujets, l'envoyait sous quelque prétexte en ambassade à Constantinople, et faisait payer par l'empereur les services qu'on lui rendait contre l'empereur même.

LXVIII. Théodose veut faire assassiner Attila.

Prisc. exc. leg. p. 37, 38.

Théodose sentait le poids de cette honteuse servitude. Mais n'osant s'en affranchir avec courage, il écouta les conseils de Chrysaphius. Ce ministre lâche et perfide fut d'avis de faire assassiner Attila. Valentinien premier et Valens n'avaient que trop accoutumé les Romains à ces horribles forfaits. Sous le règne de ces princes, on avait vu périr trois rois par cette voie criminelle [2]. Il ne s'agissait que de chercher un traitre; on crut l'avoir trouvé. Il venait d'arriver à Constantinople un nouvel ambassadeur, nommé Édécon. C'était un capitaine des gardes d'Attila, renommé par sa valeur. Il était accompagné d'Oreste [3], né en Pannonie,

[1] Οἱ δὲ παντὶ ὑπήκοον ἐπιτάγματι, καὶ δεσπότου ἡγοῦντο τὸ πρόσταγμα ὅπερ ἂν ἐκεῖνος παρεκελεύσατο. Prisc. *exc. leg.* p. 37.—S-M.

[2] Il s'agit du meurtre de Vithicabius roi des Allemans, en 367, et de ceux de Gabinius roi des Quades, et de Para roi d'Arménie en 374.-S.-M.

[3] Il fut père d'Augustule, le dernier empereur d'Occident. Priscus fait connaître, *exc. leg.* p. 57, le père d'Oreste; il se nommait Tatullus et, comme son fils, il se trouvait à la cour d'Attila. — S.-M.

mais devenu sujet et secrétaire d'Attila, depuis que ce prince s'était emparé des bords de la Save [1]. Édécon remit à l'empereur les lettres de son maître. Attila se plaignait qu'on ne lui eût pas rendu les transfuges, et que les Romains s'attribuassent encore la possession des terres qu'il avait conquises : il prétendait que tout le pays qui borde le Danube depuis la Pannonie jusqu'à Noves dans la basse Mésie [2], lui appartenait: c'était une étendue de quinze journées de chemin. Il voulait que le marché commun aux Romains et à la nation des Huns ne se tînt plus comme auparavant sur les bords du Danube, mais à cinq journées de là sur les ruines de Naïssus, qu'il avait détruite, et où il fixait les limites des deux états. Il demandait que, pour régler tous ces articles, on lui députât les plus illustres d'entre les consulaires [3], et promettait de s'avancer jusqu'à Sardique pour conférer avec eux. Si l'on n'avait pas d'égard à ses demandes, il menaçait de se faire justice par les armes. Édécon, au sortir de l'audience, alla rendre visite à Chrysaphius. Un Romain [4] nommé Bigilas lui servait d'interprête. La conversation roula sur la ma-

[1] Priscus remarque, *excerp. leg.* p. 37, que ce pays appartenait à Attila par suite du traité qu'il avait conclu avec Aétius. Τὴν πρὸς τῷ Σάῳ ποταμῷ Παιόνων χώραν, τῷ βαρβάρῳ κατὰ τὰς Ἀετίου στρατηγοῦ τῶν ἑσπερίων Ῥωμαίων συνθήκας ὑπακούουσαν. C'est la seule mention qui existe de cette transaction, dont on ignore l'époque précise. —S.-M.

[2] Κατὰ τὸ ῥεῦμα τοῦ Ἴστρου, ἀπὸ τῆς Παιόνων ἄχρι Νόβων τῶν Θρακίων. Prisc. *exc. leg.* p. 37. On ignore la position précise de cette ville de *Novæ*, Νόβαι, que l'Itinéraire d'Antonin place, p. 218, à 48 milles de Viminacium vers l'Orient. —S.-M.

[3] Οὐ τῶν ἐπιτυχόντων, ἀλλὰ τῶν ὑπατικῶν ἀνδρῶν τοὺς μεγίστους. Prisc. *exc. leg.* p. 37. —S.-M.

[4] Aucun auteur ne le fait Romain; son nom semble indiquer plutôt un Barbare; un Goth sans doute. C'est à tort que Lebeau avait écrit, dans son texte, Vigile; le nom de cet interprête; ce qui aurait pu faire croire qu'on l'appellait en latin *Vigilius*. Priscus, le seul auteur qui le fasse connaître, le nomme Βιγίλας. J'ai rétabli ce nom dans le texte. —S.-M.

gnificence du palais impérial, qui avait frappé les yeux du Barbare : il ne pouvait se lasser d'admirer le bonheur des Romains, qui possédaient tant de richesses.

LXIX. Complot formé pour ce dessein.

Chrysaphius, tout occupé de son projet, profita de cette ouverture. Il le tira à l'écart avec Bigilas, et lui dit qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être aussi heureux, s'il voulait servir l'empire : *Jurez-moi seulement,* ajouta-t-il, *que si vous refusez d'exécuter ce que je vais vous proposer, du moins vous ne le révélerez jamais.* Édécon l'ayant promis avec serment, Chrysaphius lui dit qu'il trouverait dans la reconnaissance de l'empereur des trésors inépuisables, s'il voulait le défaire d'Attila. Après quelques moments de réflexion, Édécon y consentit, et, pour y réussir, il ne demanda que cinquante livres d'or, qu'il distribuerait, disait-il, aux gardes dont il était capitaine, et qui lui prêteraient leurs bras pour l'exécution. L'eunuque offrait de lui mettre sur le champ cette somme entre les mains; mais Édécon lui représenta qu'il serait impossible de la cacher aux yeux de ceux qui l'accompagnaient; qu'il valait mieux le laisser partir avec le député qu'on allait envoyer au roi : que Bigilas partirait avec eux en qualité d'interprête; et que le même Bigilas étant ensuite de retour à Constantinople lui ferait tenir la somme par la voie dont ils seraient convenus. L'empereur approuva toutes ces dispositions; et ne fit part de cette intrigue qu'à Martial, maître des offices. Maximin fut choisi pour l'ambassade; mais on fit assez d'honneur à sa probité, pour n'oser le mettre dans une si honteuse confidence. C'était ce même officier qui, vingt-sept ans auparavant, avait habilement négocié la paix avec le roi de Perse.

L'empereur mandait à Attila, *que Maximin était*

un homme de naissance et de mérite; qu'Attila ne devait pas, contre la foi des traités, empiéter sur les terres des Romains; qu'on lui avait déja remis plusieurs transfuges, qu'on lui en renvoyait encore dix-sept, et qu'il n'en restait plus dans l'empire. Maximin avait ordre de dire de bouche, qu'*Attila n'était pas en droit d'exiger qu'on lui députât des officiers du premier rang*[1]*; que jamais les empereurs n'avaient envoyé aux rois des Huns ses prédécesseurs qu'un soldat ou un messager; que pour terminer tous les différends, il serait bon qu'Attila fît partir Onégèse avec un plein pouvoir; que la proposition qu'il faisait de se rendre à Sardique pour y conférer avec un consulaire, n'était pas recevable, puisque cette ville ruinée par ses armes n'était qu'un monceau de cendres.* Onégèse était frère de Scotta et le plus intime confident d'Attila[2]. L'historien Priscus, qui a laissé par écrit tout le détail de cette ambassade, avait été du voyage avec Maximin, et il parle comme témoin oculaire[3]. Ils partirent de compagnie avec Édécon et Oreste[4]. Sur la route, il survint des

LXX. Ambassade envoyée à Attila.

Prisc. exc. leg. p. 48, 49, 50.

[1] Μὴ χρῆναι αἰτεῖν πρέσβεις μεγίστης ἀξίας παρ' αὐτὸν διαβῆναι. Prisc. *exc. leg.* p. 48. —S.-M.

[2] Priscus dit, *exc. leg.* p. 58, qu'il était le plus puissant des Huns après Attila. Ὀνηγήσιος μετὰ τὸν Ἀττήλαν παρὰ Σκύθαις ἰσχύων μέγα ᾠκοδόμει. Dans les banquets royaux, il prenait place à la droite d'Attila. Ὁ γὰρ Ὀνηγήσιος ἐπὶ δίφρου ἧστο ἐν δεξιᾷ τῆς τοῦ βασιλέως κλίνης. Prisc. *exc. leg.* p. 66. — S.-M.

[3] Le récit qu'il a inséré dans son histoire, et dont la plus grande partie nous a été conservé dans les extraits des ambassades faits par les ordres de l'empereur Constantin Porphyrogénète, est un morceau très-curieux. Il est rempli de détails piquants, qui donnent un vif intérêt aux narrations de cet auteur.—S.-M.

[4] Priscus remarque que l'ambassade n'osa prendre la route de terre, οὐδὲ ἐθάῤῥησε πεζὸς παρὰ τοὺς Οὔννους ἀφικέσθαι, elle s'embarqua et vint descendre à Odessus, ville de la Mésie, limitrophe de la Thrace, sur la mer Noire. De là elle se rendit à Sardique, dans la Dardanie, ville actuellement ruinée. Cette ville était,

contestations entre les Romains et les Huns sur la prééminence de leurs maîtres [1]; et l'on s'aperçut qu'Oreste était jaloux des honneurs qu'Édécon avait reçus à Constantinople. En approchant du Danube, ils rencontrèrent plusieurs troupes de Huns, qu'Attila envoyait déja sur la frontière, à dessein d'entrer incessamment dans l'empire, si on différait de le satisfaire. Édécon fit demeurer les envoyés à une demi-lieue au delà du fleuve [2], et se détacha d'eux pour aller avertir Attila de leur arrivée [3].

LXXI. Comment cette ambassade est reçue par les Huns. Prisc. exc. leg. p. 50, 51, 52, 53.

Le lendemain on les conduisit au camp d'Attila. Comme ils dressaient leur tente sur un tertre un peu élevé, les Barbares les firent descendre de ce lieu pour camper au pied, parce que la tente d'Attila étant dans la plaine, il ne convenait pas qu'ils logeassent plus haut que le roi. Un moment après arrivèrent Édécon, Oreste,

selon Priscus, p.49, à treize journées de Constantinople. On atteignit ensuite Naïssus, alors toute déserte. Ἀφικόμενοι δὲ, dit Priscus, p. 49, ἐς Ναϊσσὸν, ἔρημον μὲν εὕρομεν ἀνθρώπων τὴν πόλιν. Priscus remarque que tous les endroits où l'on passait étaient couverts des ossements de ceux qui avaient été égorgés par les Huns, dans leurs précédentes irruptions. Σύμπαντα γὰρ τὰ ἐπὶ τὴν ὄχθην ὀστέων ἦν πλέα τῶν ἐν πολέμῳ ἀναιρεθέντων. On s'éloigna un peu du fleuve qui coule auprès de Naïssus, pour aller visiter Aginthéus commandant des troupes d'Illyrie, τῶν ἐν Ἰλλυρίοις ταγμάτων ἡγούμενος, qui campoit dans le voisinage. Le récit simple et très-intéressant de Priscus présente plusieurs particularités que Lebeau n'aurait pas dû négliger. — S.-M.

[1] L'interprète Bigilas disait qu'Attila n'était qu'un homme, mais que Théodose était un dieu. Ἄνθρωπον μὲν τὸν Ἀττήλαν, θεὸν δὲ τὸν Θεοδόσιον λέγων. Prisc. *exc. leg.* p. 49. — S.-M.

[2] A une distance de quinze stades, selon Priscus, *exc.leg.* p. 50.—S.-M.

[3] Jornandès rapporte, *de reb.Get.* c. 34, que les envoyés romains traversèrent trois grands fleuves avant d'arriver à la demeure d'Attila. *Ingentia siquidem flumina, id est, Tysiam, Tibisiamque, et Driccam transeuntes.* Ils parvinrent ensuite en un lieu où Vidicula, regardé comme le plus vaillant des Goths, avait été assassiné par les Sarmates. *Venimus in locum illum, ubi dudum Vidicula, Gothorum fortissimus, Sarmatum dolo occubuit.* Ce personnage est tout-à-fait inconnu d'ailleurs. Jornandès avait puisé ces détails, et d'autres encore dans des parties de l'histoire de Priscus, qui n'existent plus en grec. — S.-M.

Scotta, et plusieurs seigneurs [1], qui leur demandèrent par ordre du roi, de quelle commission ils étaient chargés. Maximin répondit, *qu'il en rendrait compte au roi lui-même; que des ambassadeurs ne devaient communiquer leurs instructions qu'au prince auquel ils étaient envoyés; que les Huns ne pouvaient ignorer cet usage général, et qu'il ne demandait d'être traité sur ce point que comme on les traitait à Constantinople.* Les Huns paraissant fort offensés de ce refus, retournèrent vers Attila, et étant revenus peu après [2], ils exposèrent eux-mêmes à Maximin dans le plus grand détail le contenu de ses dépêches, ajoutant que s'il n'avait rien à dire de plus, il eût à s'en retourner au plutôt. Maximin, surpris de les voir si bien informés, se contenta de dire *que soit que ses instructions fussent telles en effet, soit qu'il en eût d'autres, il n'en donnerait communication qu'au roi.* Sur cette réponse, ils lui ordonnèrent de partir sur le champ. Il se disposait à obéir malgré Bigilas qui blamait la franchise de Maximin, et qui étant instruit du complot aurait souhaité qu'on eût amusé les Huns, pour donner à Édécon le temps d'exécuter ce qu'il avait promis. Mais Bigilas ignorait qu'Édécon même, soit qu'il eût trompé l'empereur et Chrysaphius par une fausse promesse, soit que la jalousie d'Oreste qui éclairait de près toutes ses démarches lui eût fait changer d'avis, avait tout révélé à son maître. Maximin allait partir la nuit même, lorsqu'Attila lui fit dire qu'il lui permettait d'attendre le jour; il lui envoyait en même temps

[1] Καὶ ἕτεροι τῶν ἐν αὐτοῖς λογάδων. Prisc. *exc. leg.* p. 50. —S.-M.

[2] Édécon n'était plus alors avec eux, Ἐδέκωνος χωρίς, dit Priscus, *exc. leg.* p. 51. —S.-M.

un bœuf et quelques poissons du Danube, pour son repas et celui de sa suite. Cette attention d'Attila donnait à Maximin quelque espérance; mais au point du jour il reçut un nouvel ordre de sortir du camp. Priscus, le voyant fort affligé, prit avec lui un Romain [1] qui savait la langue des Huns [2], et sans en rien communiquer à Maximin, il alla trouver Scotta, et lui dit, *que Maximin était chargé de propositions secrètes très-avantageuses pour la nation; qu'Onégèse en particulier y gagnerait beaucoup, parce que l'empereur le demandait pour traiter avec lui les points contestés, et qu'il ne sortirait de la cour de Théodose qu'avec de riches présents; que l'absence d'Onégèse, occupé alors dans le pays des Acatires* [3], *était pour eux un fâcheux contre-temps, mais qu'on leur avait dit que Scotta avait aussi quelque crédit auprès d'Attila; que s'il voulait l'employer à leur procurer une audience, il en serait bien récompensé.* Scotta, piqué d'honneur, voulant faire voir qu'il était écouté de son maître, monte à cheval aussitôt pour aller trouver Attila. On sut bon gré à Priscus de cette démarche, et l'on se prépara à l'audience qu'on espérait.

[1] C'était un certain Rusticius, qui s'était joint à l'ambassade, et avait entrepris ce voyage pour une affaire particulière, qu'il avait à traiter avec Constance, secrétaire d'Attila. Voyez ci-apr. § 74, p. 190, not. 1. Priscus parle ailleurs, *exc. leg.* p. 68, d'un autre Rusticius, né dans la haute Mésie, ἀνδρὸς ὁρμωμένου μὲν ἐκ τῆς ἄνω Μυσίας, qui avait été pris à la guerre, ἁλόντος δὲ ἐν τῷ πολέμῳ; il était devenu habile dans la langue des Huns et il était chargé de rédiger les lettres d'Attila, καὶ διὰ λόγων ἀρετὴν τῷ Βαρβάρῳ ἐπὶ τῇ τῶν γραμμάτων διαπονουμένου συντάξει. C'était une espèce de *sécretaire du cabinet.* — S.-M.

[2] Ἐξεπιστάμενος τὴν βαρβάρων φωνήν. Prisc. *exc. leg.* p. 52. — S.-M.

[3] Voyez ci-dev. § 56, p. 164, note 5. — S.-M.

LXXII. Attila donne audience à Maximin.

Prisc. exc. leg. p. 53.

Bientôt après on vit arriver Scotta avec un ordre de conduire Maximin et sa suite à la tente d'Attila. Elle était environnée de gardes. Attila était assis sur un siége de bois. Maximin s'étant avancé le salua, et lui présentant la lettre de Théodose : *Nos empereurs*, lui dit-il, *font des vœux pour votre conservation et pour celle des vôtres : Et moi*, répondit brusquement le Barbare, *je souhaite aux Romains tout ce qu'ils me souhaitent à moi-même*. Jetant alors sur Bigilas des regards de colère, qu'il accompagnait de termes injurieux : *Comment est-tu assez hardi* [1], lui dit-il, *pour te présenter devant moi? Toi, qui ayant servi d'interprête à Anatolius, sais parfaitement de quoi je suis convenu avec lui : avant que de m'envoyer une nouvelle ambassade, les Romains ne devaient-ils pas me rendre tous les transfuges qu'ils ont à moi?* Bigilas ayant répondu qu'il n'en restait aucun dans l'empire, Attila encore plus irrité, *si je ne respectais le droit des gens*, dit-il d'un ton terrible, *je te ferais attacher en croix et dévorer par les vautours, pour te punir de ton impudence ; je sais que vous retenez encore plusieurs de mes déserteurs*. En même temps il fit lire une liste qui en contenait les noms [2], et donna ordre à Bigilas de partir avec un de ses officiers nommé Eslas, pour les redemander à l'empereur, ou lui signifier qu'il lui déclarait la guerre [3], ajoutant avec

[1] *Animal sans pudeur*, lui dit-il, θηρίον ἀναιδὲς ἀποκαλῶν. Prisc. *exc. leg*. p. 53. Il paraît que c'était une manière de parler familière à Attila, car, dans une autre occasion, il emploie des expressions presque semblables, en s'adressant à Bigilas, πονηρὸν θηρίον. Prisc. *exc. leg*. p. 70.—S.-M.

[2] Ὧν ἐκέλευε τὰ ὀνόματα ἐγγεγραμμένα χάρτῃ τοὺς ὑπογραφέας ἀναγινώσκειν. Prisc. p. 53. Ce passage semble indiquer que les Huns connaissaient l'usage de l'écriture. — S.-M.

[3] Priscus remarque qu'ils avaient l'ordre de redemander tous les trans-

fierté: *Je ne souffrirai pas que mes esclaves portent les armes contre moi, quoique je ne craigne pas les services qu'ils peuvent rendre à leurs protecteurs. Est-il dans votre empire une ville, une forteresse qui puisse subsister, quand Attila aura résolu de la détruire?* Il commanda à Maximin d'attendre la réponse qu'il voulait faire à la lettre de l'empereur, et de lui remettre les présents qu'il devait avoir apportés. Maximin les lui mit entre les mains et se retira.

LXXIII. Conduite d'Attila pour convaincre les Romains de leur perfidie. Prisc. exc. leg. p. 54.

L'ambassadeur était étonné d'une réception si dure. Bigilas lui-même, quoiqu'il eût part au complot, ne pouvait croire qu'Édécon eût osé en informer Attila, au risque d'être puni pour avoir écouté des propositions si criminelles. Il aimait mieux se persuader que la mauvaise humeur de ce prince était un effet des rapports d'Oreste. Pendant qu'il s'occupait de ces pensées, Édécon vint à leur tente, et ayant pris Bigilas à part, il l'avertit en secret, d'apporter à son retour l'argent dont on était convenu; *que tout était préparé, et qu'il ne tenait plus qu'à ce seul point pour passer à l'exécution.* A peine Édécon était-il sorti, qu'il arriva d'autres officiers pour défendre aux Romains de la part du prince, de rien acheter dans le camp des Huns, excepté les subsistances nécessaires. C'était une ruse d'Attila; il espérait convaincre plus aisément Bigilas, lorsque celui-ci serait surpris à son retour avec les cinquante livres

fuges qui étaient passés dans l'empire depuis le temps que Carpilion, fils du général Aétius, leur avait été donné en otage, ἀπὸ τῶν Καρπιλέονος χρόνων, on ignore à quelle époque. Ceci paraît indiquer qu'Attila demandait tous les Huns passés au service de l'empire, soit en Orient, soit en Occident, ce qui devait rendre les négociations plus difficiles. Beaucoup de Huns étaient passés dans l'Occident. Ce fut peut-être là un des prétextes qu'Attila mit en avant bientôt après, pour porter ses armes en Occident. — S.-M.

d'or, sans pouvoir alléguer aucun emploi vraisemblable, auquel fût destinée une si grande somme.

Après le depart de Bigilas et d'Eslas, Attila s'éloigna des bords du Danube, pour se retirer plus avant vers le nord [1], dans les vastes plaines de la Scythie [2]. Les Romains furent obligés de le suivre avec beaucoup de fatigues et d'incommodités [3]. Ils rencontrèrent dans ce voyage le comte Romulus [4]; Promotus gouverneur du Norique [5], et un officier de guerre nommé Romanus [6], que Valentinien envoyait à Attila [7]. Voici le sujet de cette ambassade. Sept ans auparavant, lorsque Bléda et Attila assiégeaient Sirmium, l'évêque de cette ville fit passer au secrétaire d'Attila plusieurs vases d'or de son église, le priant de les employer à payer sa rançon et celle de ce qu'il pourrait d'habitants, lorsque la ville serait prise. Ce secrétaire était Romain et ami de l'évêque [8]. Après le saccagement de Sirmium, dans lequel l'évêque avait péri, ce dépositaire infidèle s'appropria

LXXIV. Sujet de querelle entre Valentinien et Attila.

Prisc. exc. leg. p. 56, 57 et 64.

[1] Ἐπὶ τὰ ἀρκτικώτερα τῆς χώρας. Le voyage fut de six jours, pendant lesquels on traversa un grand nombre de rivières navigables, ναυσιπόροις ποταμοῖς, parmi lesquels Priscus en nomme trois, le *Drécon*, Δρήκων, le *Tigas*, Τίγας, et le *Tiphèsas*, Τιφήσας; mais il est difficile d'indiquer les fleuves modernes qui y répondent. L'une d'elles cependant pourraît être la Théïsse. Voy. ci-dev. § 70, p. 184, n. 3. — S.-M.

[2] Les députés romains reçurent en route l'hospitalité dans un bourg appartenant à une femme qui avait été l'une des épouses de Bléda, frère d'Attila. Ἐν τῇ κώμῃ ἀρχούσης γυναικὸς, μία δὲ αὕτη τῶν Βλήδα γυναικῶν ἐγεγόνει. Cette femme les traita fort bien. — S.-M.

[3] Le récit de ce voyage, qui se trouve dans les extraits de Priscus, est fort intéressant. — S.-M.

[4] Priscus rapporte, *exc. leg.* p. 57, que la fille de Romulus, née à *Petobio*, dans le Norique, ἀπὸ Παταβίωνος, τῆς ἐν Νωρίκῳ πόλεως avait épousé Oreste, courtisan d'Attila. — S.-M.

[5] Πριμοῦτος (leg. Πρόμωτος), τῆς Νωρίκων ἄρχων χώρας. Prisc. *exc. leg.* p. 57. — S.-M.

[6] Ῥωμάνος στρατιωτικοῦ τάγματος ἡγεμὼν. Prisc. *Ibid.* — S.-M.

[7] Ils venaient, dit Priscus, *exc. leg.* p. 56, de la part des Romains occidentaux, τῶν ἑσπερίων Ῥομαίων. — S.-M.

[8] Ce secrétaire, appelé Constance, était Gaulois, ἐκ Γαλατῶν μὲν τῶν

le dépôt; et étant allé à Rome pour quelque affaire, il le mit en gage pour une somme d'argent chez un banquier [1] nommé Silvanus. Les rois des Huns ayant été instruits de ce larcin, firent pendre le secrétaire à son retour, et sommèrent Valentinien de leur livrer Silvanus, d'abord receleur, et ensuite détenteur injuste d'un trésor qui leur appartenait par droit de conquête. Attila s'obstinant à cette demande, Valentinien lui envoyait ces trois députés, pour lui faire entendre, *que Silvanus ne méritait aucune punition : qu'il avait prêté sur ces vases une somme d'argent égale à leur valeur; qu'après la mort de son débiteur, il les avait rendus à l'Église, parce que c'étaient des vases sacrés, qui ne pouvaient être convertis à des usages profanes; que si le roi ne se rendait pas à de si justes remontrances, tout ce que Silvanus pouvait faire, était de lui en envoyer le prix : mais que l'empereur ne devait pas livrer au supplice un homme dont il connaissait l'innocence.* Pour achever ce qui regarde cette affaire, l'ambassade n'eut aucun succès. Attila persista à demander Silvanus, et l'empereur à le refuser. Ce fut dans la suite un des prétextes dont se servit le roi des Huns pour porter la guerre en Occident.

LXXV. Réception d'Attila dans son palais.

Après sept jours de marche on arriva au palais d'Attila [2]. C'était un vaste édifice, très-élevé, bâti de

ἐν τῇ ἑσπέρᾳ ὡρμᾶτο. Il avait été remplacé dans les mêmes fonctions, par un individu du même nom, qui fut également envoyé à Attila par Aétius pour lui servir de secrétaire. Ὃν ἀπεστάλκει Ἀέτιος παρὰ τὸν Ἀττήλα, ὑπογραφέως χάριν. Prisc. *exc. leg.* p. 57. — S.-M.

[1] Σιλβανὸν, Ἀρμίου, (leg. ἀργυρίου) τραπέζης κατὰ τὴν Ῥώμην προεστῶτα. Prisc. *exc. leg.* p. 57. Voyez la note de Henri Valois, sur ce passage corrompu, *de histor. Byzant. protrept.* p. 206. — S.-M.

[2] Τὰ τοῦ Ἀττήλα οἰκήματα. Prisc. *exc. leg.* p. 58. — S.-M.

bois, flanqué de tours de même construction, et environné d'une enceinte de planches [1]. Il n'y avait point de pierres en ce pays ; il avait fallu faire venir de Pannonie celles dont on s'était servi pour bâtir des bains à l'usage d'Onégèse et de sa famille [2]. Au-devant du roi vint un grand nombre de jeunes filles, chantant des vers à sa louange [3]. Elles marchaient à la file par bandes de sept; chaque bande était couverte d'un voile de toile blanche, qu'elles tenaient tendu au-dessus de leurs têtes. La femme d'Onégèse suivie d'une multitude d'esclaves vint présenter au prince des rafraîchissements [4]. Les principaux seigneurs soutenaient

Prisc. exc. leg. p. 58 et 63.

[1] Plusieurs auteurs, parmi lesquels on doit distinguer Dubuat, t. 7, p. 461, et Gibbon, t. 6, p. 296, s'accordent à placer la demeure d'Attila dans les environs de Tokay. Les raisons qu'ils en donnent n'ont rien de concluant. Ils n'ont pas eu d'autres renseignements, pour en chercher l'emplacement, que le récit de l'ambassade de Priscus, qui est trop vague et tout-à-fait insuffisant pour cet objet. Tout ce qu'on y voit, c'est qu'on fit six jours de marche, et qu'on passa plusieurs rivières plus ou moins considérables, à travers un pays très-marécageux, où l'on fit très-souvent usage de barques ; ce qui semblerait indiquer qu'on suivit la rive gauche du Danube, où le pays est effectivement d'une nature très-marécageuse, et souvent coupé par des affluents ou par des bras du Danube. Il est à remarquer que, selon les traditions hongroises, recueillies par Thwrocz, l. 2, c. 17, c'est précisément sur la rive gauche de ce fleuve qu'était la résidence d'Attila, à la hauteur du lieu où se trouve actuellement la ville de Bude, en hongrois *Buduvar*. C'est pour cette raison que cette ville a conservé long-temps, chez les Allemans de Hongrie, le nom de *Etzelnburg* ou *Etzeln-burch*, c'est-à-dire *la ville d'Attila*. La distance à laquelle Bude se trouve du lieu où Priscus passa le Danube, en venant de Naïssus, est égale à celle qu'il parcourut, pour arriver à la demeure du roi des Huns. Je ne vois donc aucune bonne raison pour ne pas s'en tenir à ce que disent les historiens de Hongrie. —S.-M.

[2] On avait fait venir, pour construire ce palais, un architecte, qui avait été emmené captif de Sirmium. Prisc. *exc. leg.* p. 58. —S.-M.

[3] Ἄσματα Σκυθικά. —S.-M.

[4] Priscus ajoute, *exc. leg.* p. 58, que c'était un grand honneur chez les Huns. Μεγίστη δὲ αὕτη παρὰ Σκύθαις ἐςὶ τιμή. — S.-M.

devant lui une table d'argent massif [1]. Attila, sans descendre de cheval, prit en main une coupe pleine de vin, en but quelques gouttes et entra dans le palais [2]. Après un jour de repos il sortit, et ayant fait placer son siége à la porte, il passa une partie du jour à entendre et à juger les contestations de ses sujets. Il rentra ensuite pour donner audience aux députés des nations Barbares.

LXXVI. Festin d'Attila. Prisc. exc. leg. p. 62, 63, 65, 66 et 67.

Cependant les Romains, après avoir fait des présents à Cerca[3] la plus honorée des femmes d'Attila [4], et à Onégèse qui était de retour, voulurent engager celui-ci à demander au roi l'ambassade de Constantinople; ils lui promettaient de la part de l'empereur l'accueil le plus honorable et des présents de grande valeur. *Pensez-vous*, leur répondit Onégèse, *pouvoir avec toutes vos richesses corrompre ma fidélité? j'aime mieux être l'esclave d'Attila, que le plus grand seigneur de votre empire. Cessez de vouloir m'attirer à Constantinople. Je vous servirai plus utilement ici, en vous ménageant l'esprit du prince et en lui inspirant*

[1] Ἀργύρεος δὲ ἦν οὗτος. Prisc. *exc. leg.* p. 58. — S.-M.

[2] Il était situé dans un lieu élevé, et plus haut que tous les autres édifices. Ἐς τὰ βασίλεια ἐχώρει, ὄντα τῶν ἄλλων ὑπέρτερα, καὶ ἐν ὑψηλῷ διακείμενα χωρίῳ. Prisc. *exc. leg.* p. 58. — S.-M.

[3] Le nom de cette femme se trouve trois fois dans Priscus, et toujours d'une manière différente, *Cerca*, *Creca* et *Rheca*. Les poètes scandinaves qui en ont aussi conservé le souvenir, la nomment *Herkia*. Il est facile de reconnaître dans ces diverses orthographes combien il était difficile d'exprimer ce nom en des langues différentes. — S.-M.

[4] Attila en avait eu trois enfants. Κρέκα δὲ ὄνομα αὐτῇ, ἐξ ἧς αὐτῷ παῖδες ἐγεγόνεσαν τρεῖς. L'aîné régnait sur les Acatires et sur les autres nations scythes, voisines du Pont-Euxin. Voyez ce que j'ai dit de ces peuples, p. 163, § 56. Priscus donne de longs et curieux détails sur l'habitation de cette femme d'Attila. En général, cette partie de son récit est remplie de détails très-curieux et bien propres à donner une idée tout-à-fait avantageuse du talent d'observation de cet auteur. — S.-M.

des sentiments de douceur. Si j'étais à votre cour, ce que je ferais pour vous, me rendrait suspect à mon maître. Il déclara ensuite à Maximin, qu'Attila exigeait absolument de l'empereur, qu'il lui envoyât en ambassade Anatolius, Nomus ou Sénator, personnages consulaires[1], et qu'il n'en recevrait point d'autres. Sur quoi Maximin ayant répondu, *que de désigner ainsi les ambassadeurs, c'était les rendre suspects à leur prince; eh bien!* repartit Onégèse, *préparez-vous donc à la guerre.* Cette contestation n'empêcha pas que Maximin et Priscus, ainsi que les députés d'Occident, ne fussent invités à un repas solennel qu'Attila donnait à toute sa cour. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que tous les convives étant servis en vaisselle d'or et d'argent, Attila ne fit usage que de vases de bois et ne mangea que d'une seule espèce de viande[2]. Ce prince ne se distinguait que par sa frugalité et par la simplicité de son extérieur. Ses habits, ses armes, sa chaussure, les harnais de ses chevaux n'étaient enrichis d'aucun ornement : il laissait à ses officiers l'usage de l'or et des pierreries. Sur le soir entrèrent dans la salle du festin deux poëtes qui chantèrent les victoires d'Attila[3]. Les Romains observèrent que ce récit embrasait les jeunes gens d'une ardeur guerrière, qui étincelait dans leurs yeux et sur leur

[1] Anatolius avait déja négocié avec Attila, en l'année précédente. Voyez ci-devant, § 59, p. 167. Au sujet de Nomus, voyez ci-devant, § 42, p. 148. Sénator avait été consul en l'an 436, Anatolius en 440 et Nomus en 445. —S. M.

[2] Priscus, qui assista à ce repas, en donne dans sa rélation, *exc. leg.* p. 66, une longue et très-intéressante description. Elle nous apprend beaucoup de détails curieux sur les mœurs et les habitudes des Huns. — S.-M.

[3] Δύο δὲ ἀντικρὺ τοῦ Ἀττήλα παρελθόντες βάρβαροι, ᾄσματα πεποιημένα ἔλεγον, νίκας αὐτοῦ καὶ τὰς κατὰ πόλεμον ᾄδοντες ἀρετάς. Prisc. *exc. leg.* p. 67.—S.-M.

visage, et que les vieillards versaient des larmes de regret de n'être plus en âge de prendre part à ces glorieux exploits. La fête se termina par les postures et les folies de deux bouffons [1], qui excitèrent dans l'assemblée de grands éclats de rire, tandis qu'Attila, sans changer de contenance, sans laisser échapper un seul souris, ne donnait d'autres signes de gaîté que les caresses qu'il faisait à Hernac le plus jeune de ses fils [2]. Il l'aimait de préférence, parce que ses devins lui avaient prédit que ses autres fils périraient sans postérité, et que celui-là seul serait le soutien de sa race [3].

LXXVII. Départ des ambassadeurs. Prisc. exc. leg. p. 68, 69, 70.

Quelques jours après, Attila congédia les Romains. Il les traita avec bonté, les admit à sa table [4], leur fit des présents et obligea tous les seigneurs de sa cour de leur en faire. A la prière de Maximin, il relâcha pour la somme de cinquante pièces d'or une femme distinguée [5], qui avait été prise dans Ratiaria avec ses enfants, et renvoya les enfants sans rançon, disant qu'il en faisait présent à l'empereur. Il fit partir avec eux un de ses

[1] L'un de ces bouffons était un Maure appelé *Zercon*, Ζέρκων ὁ Μαυρούσιος, autrefois attaché au service de Bléda, à qui il avait été donné par Aétius. L'un des moyens qu'il employait pour égayer son auditoire, était de mêler dans ses discours facétieux des mots latins, huns et gothiques. Τῇ γὰρ Αὐσονίων τὴν τῶν Οὔννων καὶ τὴν τῶν Γότθων παραμιγνὺς γλῶτταν πάντας διέχεεν. Prisc. *exc. leg.* p. 67. On voit que le style macaronique n'est pas d'invention moderne.—S.-M.

[2] Τὸν νεώτατον τῶν παίδων. Priscus lui donne, *exc. leg.* p. 68, le nom de *Hernas*, Ἠρνᾶς. Il est vrai qu'il l'appelle ailleurs, p. 44, Ἠρνάχ. —S.-M.

[3] Priscus rapporte qu'il avait appris ces détails d'un Barbare qui savait le latin, et qui lui avait fait jurer de ne pas les révéler. Ὁ παρακαθήμενος βάρβαρος, συνιεὶς τῆς Αὐσονίων φωνῆς, καὶ τῶν παρ' αὐτοῦ μοι ῥηθησομένων μηδὲν ἐκλέγειν προειπών. Prisc. *exc. leg.* p. 68.—S.-M.

[4] Sa femme Rheca ou Cerca les *invita à dîner*, δειπνεῖν παρεκάλει, chez Adamès, son intendant, chargé de l'administration de ses affaires. Παρὰ Ἀδάμει τῶν αὐτῆς πραγμάτων τὴν ἐπιτροπὴν ἔχοντι. Priscus, *exc. leg.* p. 68. Ils dînèrent encore le lendemain avec Attila. — S.-M.

[5] C'était la femme d'un nommé Sylla ou Syllus, τῆς Σύλλου γαμετῆς. Prisc. *exc. leg.* p. 68. —S.-M.

principaux officiers[1], nommé Béric, qui avait déja été en ambassade à Constantinople.

LXXVIII. Reproches d'Attila à Théodose.
Prisc. exc. leg. p. 70, 71, et 39, 40.

En approchant de cette ville, ils rencontrèrent Bigilas qui retournait en Scythie, pour y porter à Édécon le prix du forfait qu'il s'était chargé d'exécuter. Attila avait conduit toute cette affaire avec la plus profonde dissimulation. Il savait que Maximin n'avait aucune connaissance de ce noir complot, et que Théodose, Chrysaphius et Bigilas étaient les seuls coupables. Il avait amené Bigilas au point de fournir lui-même les preuves de son crime. En arrivant au palais d'Attila, il fut arrêté : on le trouva saisi de la somme ; il fut conduit au roi avec son fils, dont il s'était fait accompagner dans ce voyage. Attila l'interrogea lui-même, et voyant que ce fourbe, confondu dans toutes ses réponses, tergiversait encore sur l'emploi qu'il prétendait faire de cet argent, il donna ordre de tuer son fils à ses yeux, s'il n'avouait sur-le-champ la vérité. A ces mots, Bigilas, glacé d'effroi, se jette aux pieds du prince ; il lui demande la mort et le conjure de faire grace à son fils, qui n'a point de part à son crime : il avoue aussi-tôt tout le complot. Attila le fait charger de fers et lui déclare qu'il ne sortira pas de prison, que son fils n'ait apporté de Constantinople encore cent livres d'or pour la rançon de l'un et de l'autre. C'était un sang vil qu'Attila ne daignait répandre. Toute sa colère se tourna contre l'empereur et son ministre. Il envoya

[1] Ἀνὴρ τῶν λογάδων. Prisc. *exc. leg.* p. 69. Il se sert ailleurs, p. 66, pour le désigner, des expressions suivantes : παρὰ Σκύθαις εὖ γεγονότος ἀνδρός. Ce personnage avait assisté au banquet royal d'Attila, et il y avait eu la préséance sur les envoyés romains. C'était un fort grand seigneur, et on remarque qu'il possédait beaucoup de villages, πολλῶν ἐν τῇ Σκυθικῇ κωμῶν ἄρχοντα. Prisc. *exc. leg.* p. 69.—S.-M.

Eslas et Oreste à Constantinople, avec ordre à Oreste de se présenter à l'empereur, portant à son col la bourse dans laquelle Bigilas avait apporté les pièces d'or destinées à Édécon, et de demander à Chrysaphius s'il la reconnaissait. Eslas était chargé de dire ensuite à l'empereur, *que Théodose et Attila étaient tous deux de noble race; mais que Théodose avait dérogé à sa noblesse en devenant esclave d'Attila, auquel il payait tribut*[1]*: qu'il se comportait en esclave lâche et perfide, ayant recours à la trahison pour se défaire de son maître: qu'Attila ne lui pardonnerait que lorsqu'il lui aurait mis son eunuque entre les mains, pour être puni comme le méritaient ses attentats.* Attila recommanda aussi à ses envoyés de faire donner satisfaction à son secrétaire Constance sur le mariage que l'empereur lui avait promis[2].

LXXIX. Attila se laisse apaiser.

Prisc. exc. leg. p. 71 et 72.

Une insulte si bien méritée fit trembler Théodose. Elle effraya encore davantage son indigne ministre, qui avait corrompu l'esprit de ce prince naturellement bon, mais par sa faiblesse aussi dangereux que s'il fût

[1] Priscus fait dire à cet ambassadeur qu'Attila avait conservé dans toute sa pureté la noblesse qu'il avait reçue de son père Moundiouch. Τὸν πατέρα Μουνδίουχον διαδεξάμενον διαφυλάξαι τὴν εὐγένειαν. Prisc. *exc. leg.* p. 39. — S.-M.

[2] Ce Constance avait été envoyé à Attila par Aétius, pour lui servir de secrétaire. Voyez ci-dev. p. 190, § 74. Il était venu antérieurement auprès de Théodose, dans la compagnie des ambassadeurs d'Attila, et il s'était donné beaucoup de peine pour faire accorder à ce prince une longue paix. Il avait demandé qu'on lui procurât un riche mariage, ἂν αὐτῷ γυναῖκα εὔπορον δοίη, pour récompense des services qu'il avait rendus en cette occasion. Prisc. *exc. leg.* p. 69. L'empereur lui avait promis la fille de Saturninus ou Saturnilus, homme noble et riche. L'impératrice fit périr Saturninus, voyez ci-dev. § 24, p. 124, et Théodose oublia sa promesse. Zénon, homme consulaire, tout-puissant alors, donna la fille de Saturninus à un de ses amis. Cette promesse avait été faite avant l'an 440; car c'est en cette année qu'Eudoxie fit périr Saturninus. Il s'agit donc ici des premières négociations d'Attila avec l'empire d'Orient. Voyez ci-dev. § 33, p. 138. — S.-M.

né méchant. Chrysaphius n'avait point d'amis ; mais comme il était le maître des graces, il avait des courtisans; et ceux-ci ne le croyant pas perdu sans ressource, n'avaient garde de l'abandonner. Anatolius [1] et Nomus, qu'Attila avait désiré qu'on lui envoyât, tous deux consulaires et patrices, s'offrirent pour cette négociation. Ils furent chargés d'adoucir le Barbare par des présents, et de lui promettre pour Constance une femme encore plus riche que la fille de Saturnin. Lorsqu'ils eurent passé le Danube[2], Attila, qui les aimait, vint plusieurs journées au-devant d'eux, pour leur épargner un chemin long et pénible. Le prince s'expliqua d'abord avec beaucoup d'aigreur ; mais il se laissa peu-à-peu apaiser par les présents et par les soumissions des députés. Il jura de nouveau d'observer le traité précédent ; il accorda même plus qu'on n'aurait osé espérer, cédant aux Romains tout le pays au midi du Danube[3], et promettant de ne plus inquiéter l'empereur au sujet des transfuges, pourvû qu'il donnât parole de n'en plus recevoir dans ses états. Il mit en liberté Bigilas après avoir reçu les cent livres d'or, que le fils avait tirées de Chrysaphius. Le succès inespéré d'une négociation si épineuse est un miracle d'adresse dans les députés. Pour leur donner des marques sensibles de bienveillance, Attila leur remit sans rançon un grand nombre de prisonniers, et leur fit présent

[1] Anatolius était alors, si l'on peut s'exprimer ainsi, ministre des finances, τῶν ἀμφὶ βασιλέα ἄρχοντα τελῶν. Prisc. *exc. leg.* p. 71.—S.-M.

[2] Ils s'avancèrent jusqu'à un fleuve que Priscus appelle, *exc. leg.* p. 72, *Drencon*, ἄχρις τοῦ Δρέγκωνος λεγομένου ποταμοῦ. On ignore sa position; mais il est bien probable qu'il s'agit d'une des rivières que le Danube reçoit du côté du nord.—S.-M.

[3] Ἀναχωρεῖν δὲ καὶ τῆς τῷ Ἴστρῳ ὁριζομένης Ῥωμαίων γῆς. Prisc. *exc. leg.* p. 72.—S.-M.

de chevaux et de fourrures précieuses [1]. Constance partit avec eux. On lui fit épouser à Constantinople la veuve d'Armatius [2], qui était mort en Afrique huit ans auparavant. C'était une femme distinguée par sa naissance, par sa beauté et par ses richesses. Ce fut ainsi que le juste ressentiment d'Attila fut enfin assoupi à la gloire de ce prince et à la honte de l'empire, qui ne fut pas même assez heureux pour y gagner la disgrace de Chrysaphius.

LXXX. Chrysaphius soutient l'hérésie d'Eutychès.

Theod. Presb. de incarn. Dom. Theoph. p. 84, 85, 86. Zon. l. 13, t. 2, p. 43. Vict. Tun. chron. Baronius. Pagi, ad Baron. Till. vie de S. Léon, art. 35, 42. Fleury, hist. Eccles. l. 27, art. 13 et suiv.

Dans le temps que cet eunuque attirait sur son maître l'indignation d'Attila, il excitait de grands troubles dans l'état et dans l'Église. Eutychès, prêtre hypocrite et abbé d'un nombreux monastère près de Constantinople, avait signalé son zèle contre Nestorius. Il s'était rendu par ce moyen très-agréable à l'empereur, qui poursuivait vivement les Nestoriens, et qui, soupçonnant Théodoret d'être attaché à cette secte, lui avait ordonné de sortir d'Antioche et de se tenir renfermé dans la ville de Cyrrhus, dont il était évêque. Eutychès était parrain de Chrysaphius : celui-ci, plus fidèle à cette liaison qu'à son baptême, appuyait de tout son crédit cet hérésiarque, qui en s'éloignant de la doctrine de Nestorius s'était jeté dans une erreur opposée. Nestorius avait divisé Jésus-Christ en deux personnes; Eutychès confondait les deux natures après l'Incarnation, et soutenait que la Divinité avait réellement souffert. Mais tout le pouvoir de Chrysaphius ne

[1] De ces fourrures, dit Priscus, que portaient les rois scythes. Δωρησάμενος δὲ καὶ ἵππους αὐτοῖς, θηρίων δορὰς, αἷς οἱ βασίλειοι κοσμοῦνται Σκύθαι, ἀπέπεμψε. Prisc. *exc. leg.* p. 72. — S.-M.

[2] Cet Armatius était un général, qui était mort de maladie, après avoir vaincu les Ausuriens en Afrique. Voyez ci-devant, § 29, p. 129. Son père Plintha avait été consul en l'an 419. — S.-M.

put empêcher qu'Eutychès ne fût condamné à Constantinople dans un concile de trente évêques, auquel présida Flavien, dont l'eunuque avait déja juré la perte.

LXXXI. Théodose favorise l'hérésiarque. Theoph. p. 86. Cedr. t. 1, p. 343. Zon. l. 13, t. 2, p. 43. Baronius. Pagi, ad Bar. Till. vie de S. Léon, art. 47, 49, 52. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 31, 34, et suiv.

Théodose était lui-même mécontent de Flavien. Ce prince voulant, à la sollicitation de Chrysaphius, éloigner absolument des affaires sa sœur Pulchérie, avait résolu de l'engager par force dans l'état de diaconesse. Mais l'évêque, loin de se prêter à cette violence, avait averti la princesse, qui s'était garantie du piége qu'on lui tendait. Eutychès trouva donc à la cour toute la faveur qu'il désirait. Il obtint la révision de son jugement, et fut encore condamné. L'empereur écrivit au pape saint Léon, qui étant instruit par Flavien de ce qui se passait à Constantinople, foudroya l'hérésie par une lettre célèbre, où il développe avec une éloquente précision la doctrine de l'Église. L'hérésiarque eut recours à Dioscore évêque d'Alexandrie, ennemi de la mémoire de saint Cyrille et persécuteur de ses parents, dont il partageait les dépouilles avec Chrysaphius. Ce prélat obtint de l'empereur la convocation d'un concile général, où la cause d'Eutychès serait de nouveau discutée. En vain saint Léon s'efforça de détourner l'empereur de ce dessein, lui représentant qu'il était inutile de mettre en mouvement toute l'Église pour examiner une cause déja jugée, et qui par son évidence n'était susceptible d'aucun appel. L'empereur persistant dans sa résolution, saint Léon, pour ne pas abandonner à la cabale les intérêts de la foi, députa trois légats. Théodose envoya ordre à tous les évêques de se rendre au premier d'août dans la même ville d'Éphèse où Nestorius avait été condamné. Le turbulent Dios-

core fut nommé président du concile. Barsumas, archimandrite de Constantinople, aussi violent que Dioscore et le plus vif partisan d'Eutychès, fut admis, contre les régles, entre les évêques avec droit de suffrage. Helpidius, conseiller d'état, et Eulogius, secrétaire du prince, assistèrent à l'assemblée en qualité de commissaires de l'empereur, et Proclus, proconsul d'Asie, reçut ordre de leur prêter main-forte. Les évêques qui avaient condamné Eutychès devaient aussi s'y trouver, en qualité non pas de juges, mais de parties.

LXXXII. Faux Concile d'Éphèse.

Evag. l. 1, c. 9, 10. Vict. Tun. chr. Marc. chr. Zon. l. 13, t. 2, p. 43, 44. Theoph. p. 86, 87. Baronius. Pagi, ad Bar. Fleury, hist. Ecclés. l. 27, art. 38 et suiv.

Le conciliabule s'ouvrit le huitième d'aout. Il s'y trouva cent trente évêques, et dans une si nombreuse assemblée, il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui osassent sacrifier leur intérêt personnel à celui de la vérité. Les soldats tenant des chaînes, les moines qui escortaient Barsumas, les Parabolans d'Alexandrie, satellites de Dioscore, menaçaient des dernières violences. On écouta la profession de foi d'Eutychès; mais on refusa d'entendre Eusèbe, évêque de Dorylée, son accusateur. Eutychès fut absous; on prononça anathême contre la doctrine orthodoxe des deux natures en une seule personne. Flavien et Eusèbe furent condamnés et déposés. Les légats réclamèrent envain, disant que la violence ne pouvait former la décision d'un concile. Un d'entre eux, nommé Hilaire, qui fut pape dans la suite, fut obligé de s'enfuir, et n'échappa qu'avec peine à la fureur des adversaires. Théodoret, quoique absent, fut déposé, ainsi que plusieurs évêques, parce qu'ils paraissaient rejeter la doctrine d'Eutychès. Anatolius, apocrisiaire de Dioscore, fut ordonné évêque de Constantinople à la place de Flavien. Domnus, évêque d'Antioche, quoiqu'il eût eu la faiblesse de sous-

crire, fut déposé, parce qu'il en témoignait du repentir. Flavien, ayant mis entre les mains des légats un acte d'appel au Saint-Siége, Barsumas et ses moines l'accablèrent de coups; Dioscore se joignit à eux; et après l'avoir cruellement maltraité, il l'envoya en exil à Hypèpes en Lydie, où ce saint prélat mourut trois jours après. Ainsi se termina ce conciliabule monstrueux, que toute la postérité a désigné sous le nom de *brigandage d'Éphèse;* où la violence arracha les suffrages; où, au lieu des saintes écritures, on ne vit paraître que des bâtons et des épées; au lieu des louanges de Dieu, on n'entendit que des menaces et des blasphêmes. L'hérésiarque accusé en fut le véritable chef, Chrysaphius en fut l'ame; point d'ordre dans le jugement; point de respect pour les canons. Les orthodoxes y restèrent dans le silence, les hérétiques élevèrent la voix. L'erreur y triompha de la vérité, et Dioscore de Flavien. Toute l'Église en gémit, et la plupart des évêques, qui avaient succombé à la terreur, pleurèrent leur faute, et demeurèrent jusqu'au concile de Chalcédoine plongés dans la douleur et dans la confusion, rougissant de leur lâcheté, et n'osant se montrer à leurs peuples.

LXXXIII. Suites du conciliabule.

Baronius. Till. vie de Pulchérie. Idem, vie de S. Léon, art. 73, 83. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 41 et suiv. Assemani, Bibl. orient. t. 2, p. 4 et 65.

Tant que vécut Théodose, il continua d'être la dupe de l'hypocrisie d'Eutychès. Cet hérésiarque eut assez de crédit pour fatiguer par des exils, et tourmenter par des emprisonnements les prélats orthodoxes. L'empereur fit publier un édit par lequel il ordonnait aux métropolitains de signer et de faire signer à leurs suffragants les décrets du concile d'Éphèse, et de l'en certifier par leurs lettres : il défendait d'ordonner évêque quiconque serait dans les sentiments

de Nestorius et de Flavien, qu'il confondait injustement ensemble ; il enjoignait de déposer ceux qui étaient déja ordonnés, ou qui le seraient dans la suite par cabale ou par surprise ; il faisait défense de lire, de garder, de transcrire les écrits de Nestorius et de Théodoret : il commandait à tous ceux qui en avaient, de les brûler publiquement, sous peine d'exil et de confiscation de tous les biens. Il imposait la même peine à quiconque donnerait retraite en quelque lieu que ce fût aux partisans de la doctrine condamnée. Théodoret appela au Saint-Siége, et supplia le pape de le juger sur ses écrits. Ce prélat, condamné, exilé, déposé, ne perdit rien de sa fermeté : il fut presque le seul en Orient, qui osa élever la voix contre l'hérésie victorieuse. Au milieu de la tyrannie de Chrysaphius, il n'y eut à la cour de Théodose que Pulchérie et Sporacius comte des domestiques, qui se déclarèrent en faveur des orthodoxes persécutés. La princesse fit d'inutiles efforts pour ramener son frère, qui n'écoutait plus que Chrysaphius. Sporacius osa secourir Théodoret; et par cette charité généreuse, il effaça la honte dont il s'était couvert, en favorisant Nestorius dans le temps du premier concile d'Éphèse. Mais personne ne travailla avec plus d'ardeur que saint Léon à reparer l'injure faite à l'Église. Après avoir condamné le conciliabule d'Éphèse dans un synode qu'il tint à Rome, il sollicita vivement Théodose de permettre la convocation d'un concile universel de l'Orient et de l'Occident, qui se tiendrait en Italie. Il employa l'intervention de Valentinien et de Placidie : il prit occasion d'un voyage que Valentinien avait fait à Rome avec sa mère et sa femme, pour visiter le tombeau de saint Pierre. Accompagné

de plusieurs évêques, il représenta à l'empereur et aux deux princesses les injustices et les violences commises à Éphèse. Son discours les toucha sensiblement. Ils en écrivirent à Théodose : mais ils n'en tirèrent que des protestations générales d'attachement à la foi catholique. L'Église demeura divisée : les évêques d'Égypte, de Palestine et de Thrace suivaient Dioscore ; ceux d'Orient, de Pont et d'Asie restèrent attachés à la mémoire et à la doctrine de Flavien. Au commencement du règne de Marcien, le corps de ce prélat fut solennellement rapporté à Constantinople, et inhumé dans l'église des Apôtres, sépulture de ses prédécesseurs. Le légat Hilaire, devenu pape, fit peindre son martyre à la voûte d'une chapelle qui subsista jusqu'au pontificat de Sixte V. On le voyait au milieu de l'assemblée d'Éphèse, environné des satellites de Dioscore, qui le tuaient à coups de pied. Barsumas, le chef de ces meurtriers, fut le patriarche des hérétiques jacobites, qui subsistent encore en grand nombre en Orient. Ils prirent, environ cent ans après, le nom de Jacobites qu'ils portent encore aujourd'hui, de Jacques Baradée, évêque d'Édesse, qui travailla avec ardeur à l'accroissement de leur secte.

An 450.

LXXXIV. Mort de Théodose.

Marc. chr. Vict. Tun. chr.

Marine, sœur de Théodose, mourut cette année, le 3 août. L'empereur son frère ne lui survécut que d'un an [1]. Au retour d'un voyage de dévotion qu'il avait fait au tombeau de saint Jean l'Évangéliste à Éphèse, étant allé à la chasse aux environs de Constantinople, il

[1] Il n'y eut pas en cette année de consul en Orient. Cette dignité fut remplie en Occident par l'empereur Valentinien pour la septième fois; il se donna pour collègue Gennadius Aviénus, un des membres les plus distingués du sénat romain.—S.-M.

Chr. Alex. p. 319. Theod. Lect. l. 1, c. 1. Theoph. p. 88. Zon. l. 13, t. 2, p. 45. Joël, p. 170. Glycas, p. 260. Codin. orig. Const. p. 59. Malala, part. 2, p. 72. Du Cange, Const. l. 4, p. 110. Baronius.

tomba de cheval dans la petite rivière nommée Lycus; et s'étant démis les vertèbres du dos, il expira la nuit suivante, 28 de juillet de l'an 450. Il fut inhumé deux jours après dans un tombeau de porphyre sous le portique de l'église des Apôtres, entre son père Arcadius et sa mère Eudoxie. Il était au milieu de sa cinquantième année, et avait régné quarante-deux ans et près de trois mois depuis la mort de son père : règne fort long, si l'on en compte les années, mais qui paraîtra court, si l'on en mesure la durée sur le nombre des belles actions du prince. Né avec un caractère doux et bienfaisant, mais sans élévation et sans ressort, il savait obéir, mais il ne sut jamais commander. Son enfance, sous le ministère d'Anthémius, fut la partie la plus glorieuse de sa vie. Sa sœur Pulchérie était capable de le conduire : elle régla ses mœurs, mais elle ne put élever son courage. Elle voulut le former à la fois aux pratiques de la religion et aux soins du gouvernement, pour le rendre tel que son aïeul, chrétien et monarque; mais les eunuques écartèrent Pulchérie, et gouvernèrent leur maître au gré de leurs intérêts. La faiblesse du souverain se communiquant aux sujets, un si long règne fut un des plus stériles en grands hommes. Au lieu des surnoms de *juste*, de *sage*, d'*invincible*, que d'autres monarques ont reçus de la postérité, les écrivains grecs donnent à Théodose II celui de *Calligraphe*, c'est-à-dire, qu'il savait bien peindre les caractères en écrivant : titre bien mince et qui décèle à la fois la disette de qualités dans le prince, et la petitesse d'esprit de ses panégyristes. Un auteur lui donne cependant un surnom plus honorable, en le nommant le second fondateur de Constantinople, à

cause des murailles dont il environna cette ville, et des bâtiments dont il prit soin de l'embellir. Mais s'il orna la capitale de l'empire, il laissa avilir l'empire tout entier par son incapacité. La majesté romaine, flétrie par Attila, perdit sous son règne cet éclat, qui l'avait jusqu'alors rendue respectable aux Barbares.

FIN DU LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE XXXIII.

I. Pulchérie, maîtresse des affaires, fait le procès à Chrysaphius. II. Elle jette les yeux sur Marcien. III. Histoire de Marcien. IV. Marcien empereur. V. Choix d'officiers. VI. Idée du gouvernement de Marcien. VII. Ses lois. VIII. Piété de Marcien. IX. Son zèle pour la paix de l'Église. X. Mort de Placidie. XI. Établissement des Anglo-Saxons dans la grande Bretagne. XII. Les Bretons appellent les Saxons à leur secours. XIII. Les Anglo-Saxons s'emparent de la grande Bretagne. XIV. Succès d'Ambrosius Aurélianus. XV. Formation de l'Heptarchie. XVI. Attila se prépare à la guerre. XVII. Marcien envoie à Attila. XVIII. Paix insidieuse d'Attila avec Valentinien. XIX. Attila veut tromper les Romains et les Visigoths. XX. Attila se met en campagne. XXI. Marche d'Attila jusqu'au Rhin. XXII. Ravage de la Gaule. XXIII. Aétius détrompe Théodoric. XXIV. Aétius assemble des troupes. XXV. Siége d'Orléans. XXVI. Attila s'arrête dans les plaines de la Champagne. XXVII. Préparatifs du combat. XXVIII. Attila harangue ses troupes. XXIX. Bataille des champs Catalauniques. XXX. Suites de la bataille. XXXI. Thorismond et Mérovée retournent dans leurs états. XXXII. Retraite d'Attila. XXXIII. Ferréolus préfet des Gaules. [XXXIV. Situation de l'Arménie. XXXV. Intérêts divers des seigneurs Arméniens. XXXVI. Le roi de Perse persécute les chrétiens. XXXVII. Apostasie du Siounien Varazvaghan. XXXVIII. Vasag prince de Siounie gouverne l'Arménie pour les Perses. XXXIX. Le roi de Perse envoie les Arméniens contre les Huns. XL. Vexations en Arménie. XLI. Le roi de Perse veut contraindre les Arméniens de renoncer au christianisme. XLII. Les seigneurs Arméniens se rendent en Perse. XLIII. Leur apostasie. XLIV. Soulèvement des Arméniens. XLV. Vartan se met à la tête des rebelles. XLVI. Les Perses chassés de l'Arménie. XLVII. Révolte des Albaniens contre les Perses. XLVIII. Les Arméniens im-

plorent le secours des Romains. XLIX. Préparatifs des Arméniens contre les Perses. L. Vartan fait la conquête de l'Albanie. LI. Trahison de Vasag prince de Siounie. LII. Le roi de Perse se prépare à punir les Arméniens. LIII. Marcien refuse de soutenir les Arméniens. LIV. L'armée persane entre en Arménie. LV. Vartan se dispose à résister aux Perses. LVI. Défaite et mort de Vartan. LVII. Conquête de l'Arménie par les Perses. LVIII. Résistance des Arméniens. LIX. Modération du général persan. LX. Révolte et mort de Hmaïak frère de Vartan. LXI. Le patriarche et les princes arméniens sont emmenés en Perse. LXII. Punition de Vasag. LXIII. Martyre du patriarche et des prêtres arméniens. LXIV. Longue captivité des princes Arméniens. LXV. Pacification de l'Arménie.] LXVI. Concile général de Chalcédoine. LXVII. L'empereur vient au concile. LXVIII. Suites de ce concile. LXIX. Guerres contre les Sarrasins et les Blemmyes. LXX. Attila vient en Italie. LXXI. Ravages au-delà du Pô. LXXII. Saint Léon va trouver Attila. LXXIII. Guerre d'Attila contre les Visigoths. LXXIV. Mort d'Attila. LXXV. Destruction de l'empire d'Attila. LXXVI. Divers établissements des Barbares. LXXVII. Royaume des Ostrogoths. LXXVIII. Leur établissement en Pannonie. LXXIX. Suite de l'histoire des Ostrogoths jusqu'à la fin du règne de Marcien. LXXX. Loi de Valentinien. LXXXI. Théodoric II succède à Thorismond. LXXXII. Mort de Pulchérie. LXXXIII. Troubles suscités par le moine Théodose. LXXXIV. Brouilleries de Valentinien et d'Aétius. LXXXV. Desseins de Maxime. LXXXVI. Mort d'Aétius. LXXXVII. Suites de la mort d'Aétius. LXXXVIII. Mort de Valentinien. LXXXIX. Maxime empereur. XC. Mort de Maxime. XCI. Pillage de Rome par Genséric. XCII. Marcien députe à Genséric. XCIII. Histoire d'Avitus jusqu'à son élévation à l'empire. XCIV. Avitus empereur. XCV. Sidonius Apollinaris. XCVI. Complots de Marcellin. XCVII. Traité d'Avitus avec les Ostrogoths. XCVIII. Course des Hérules en Espagne. XCIX. Origine des Hérules. C. Leurs mœurs. CI. Guerre de Réchiaire et de Théodoric. CII. État du royaume des Suèves après la mort de Réchiaire. CIII. Défaite de la flotte de Genséric. CIV. Commencements de Ricimer. CV. Avitus déposé. CVI. Guerre de Lazique. CVII. Calamités en Orient. CVIII. Mort de Marcien.

VALENTINIEN III, MARCIEN, MAXIME, AVITUS.

I. Pulchérie, maîtresse des affaires, fait le procès à Chrysaphius.

Theod. Lect. l. 1, c. 1. Theoph. p. 89. Joann. Ant. in exc. virt. et vit. Henr. Val. p. 851. Cedren. t. 1, p. 344. Manasses, p. 57. Anast. p. 42. Malala, part. 2, p. 74.

Pour ruiner l'empire d'Orient, il ne fallait, après le jeune Théodose, qu'un empereur qui lui ressemblât. Attila ne manquait ni d'ambition pour entreprendre une si glorieuse conquête, ni de forces pour y réussir. Sous un chef sans vigueur, qui ne jugeait du mérite que d'après ses eunuques, il ne s'était formé aucun général habile et fidèle; plus d'émulation dans les troupes, plus d'amour de la patrie, ni de respect pour le prince dans le cœur des sujets. Les provinces, accablées d'impôts, livrées aux créatures de Chrysaphius, ne connaissaient point d'ennemis plus barbares que leurs gouverneurs et leurs magistrats. Théodose ne laissait d'enfant qu'Eudoxie, mariée à Valentinien; mais ce prince, déja surchargé du gouvernement de l'Occident, n'avait ni assez de courage, ni assez de forces pour faire valoir ses droits sur l'Orient; et la réponse qu'il fit lui-même à Attila, peu de temps après [1], donne à connaître que, selon la jurisprudence reçue dans l'empire, les filles ne pouvaient prétendre à la succession impériale. Chrysaphius, maître absolu de la cour, allait disposer du diadême, c'est-à-dire, que cet eunuque allait régner sous un nom emprunté; et l'empire était perdu, si Pulchérie, qui depuis vingt-six ans portoit le titre d'Auguste, n'eût fait usage de l'autorité que cette qualité et plus encore la supériorité de son génie lui avait conservée malgré la jalousie des eunuques,

[1] Voyez ci-après, § 16, p. 229. — S.-M.

et la faiblesse de son frère. Elle se mit à la tête des affaires; et pour écarter un indigne rival et venger l'état, elle fit faire le procès à Chrysaphius. Ce scélérat vit aussitôt s'élever contre lui plus d'accusateurs, qu'il n'avait eu de courtisans. Il fut convaincu de tous les crimes, dont la puissance et l'impunité rendent capable un méchant homme. Tout dans cette procédure mérita l'approbation publique, excepté la forme de l'exécution. Pulchérie, apparemment pour mieux faire sentir la justice du châtiment, livra le criminel entre les mains de Jordanès, permettant à celui-ci d'en disposer comme il le jugerait à propos. Jordanès était fils de Jean-le-Vandale, que Chrysaphius neuf ans auparavant avait fait assassiner. Ce coup de vigueur fit trembler tous ceux qui avaient abusé de leur crédit auprès du jeune Théodose. Mais on ne peut louer Pulchérie d'avoir soustrait un coupable à la vindicte publique, pour le livrer à la vengeance et au caprice d'un particulier. Suivant plusieurs historiens, Chrysaphius ne fut condamné et mis à mort qu'après l'élection de Marcien.

II. Elle jette les yeux sur Marcien.

Evag. l. 2, c. 1, 16. Theod. L. l. 1, c. 2. Idat. Chr. Vict. Tun. Marc. chr. Prisc. p. 39. Theoph. p. 89, 90. Niceph. Call. l. 15, c. 1. Zon. l. 13, t. 2, p. 45. Chr. Alex. p. 319.

Il était sans exemple qu'une femme fût seule revêtue de la puissance impériale, et Pulchérie, pour ne la pas laisser passer en d'autres mains, se vit obligée de choisir un époux. Elle avait fait vœu de virginité; parvenue à l'âge de cinquante-deux ans, elle ne fut pas tentée de chercher dans les besoins de l'état une raison de dispense. Elle résolut de prendre un mari, dont l'âge et la vertu pussent lui répondre qu'il se conformerait sans regret à ses intentions, en même temps que par un courage joint à la douceur du caractère, il travaillerait de concert avec elle à rétablir l'honneur de

Manassès, p. 57 et 58. Cedr. t. 1, p. 343 et 344. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Sid. carm. 2, v. 193 et seq. Anastas. p. 42. Joel. p. 171. Glycas, p. 262. Vales. rer. Fr. l. 3. Pagi, ad Bar. Till. Marcien, art. 2.

l'empire. Elle crut trouver toutes ces qualités dans Marcien, dont elle sut démêler le mérite dans la foule des officiers, entre lesquels il était encore confondu. L'obscurité de la naissance de ce guerrier avait retardé ses progrès, et quoiqu'âgé de cinquante-huit ans, il n'avait que le grade de tribun.

III. Histoire de Marcien.

Marcien était né en Thrace d'une famille attachée à la religion catholique et à la profession des armes. Comme il allait à Philippopolis à dessein de s'engager dans le service militaire, il trouva sur sa route le cadavre d'un homme qui venait d'être assassiné. Sa bonté naturelle le porta à s'arrêter pour rendre à cet infortuné les devoirs de la sépulture. Ceux qui le virent occupé de cette pieuse fonction, le prirent pour l'assassin : il fut dénoncé aux magistrats, conduit en prison, et interrogé. Quoiqu'il protestât de son innocence, les présomptions parurent si fortes contre lui, qu'il allait être condamné, si l'on n'eût dans ce moment arrêté le coupable, qui par l'aveu de son crime sauva la vie à Marcien. S'étant présenté pour s'enrôler dans une légion, sa bonne mine et sa contenance guerrière lui méritèrent d'abord une distinction extraordinaire. Suivant l'ordre établi dans la milice, il devait être à la queue de sa compagnie. On l'avança dès son entrée au rang du soldat dont il prenait la place, on lui donna même le surnom militaire de ce soldat, qui s'était appelé *Auguste*; ce qui après l'événement n'a pas manqué d'être regardé comme un présage de ce que Marcien devait être un jour. Sa légion ayant reçu ordre de partir pour la guerre de Perse en 421, il tomba malade en chemin et fut laissé à Sidyma en Lycie. Il était pauvre et y serait mort de misère, sans les secours

généreux de deux frères nommés Tatianus et Jule. Ils le logèrent chez eux, sans le connaître, le traitèrent avec soin ; et après l'avoir rétabli en santé, ils lui donnèrent deux cents pièces d'or pour retourner à Constantinople. Comme, en se séparant de lui, ils lui demandaient par plaisanterie ce qu'il ferait pour eux s'il devenait empereur, Marcien leur répondit sur le même ton : *Je vous ferai patrices.* La guerre de Perse étant terminée, il s'attacha au général Ardabure qui le donna dans la suite à son fils Aspar, en qualité de secrétaire et de capitaine de ses gardes. Il servit dans la malheureuse expédition d'Aspar contre les Vandales ; il y fut pris et honorablement renvoyé par Genséric, comme je l'ai déja raconté [1]. Il continua de se signaler par sa valeur, et par une modestie et une piété rare dans la profession militaire. Il parvint à force de mérite au rang de sénateur et à la dignité de tribun. Il avait épousé une femme qui mourut avant qu'il fût empereur ; elle ne lui laissa qu'une fille nommée Euphémie [2], qu'il maria dans la suite à cet Anthémius qui parvint lui-même à la dignité impériale en Occident [3].

IV. Marcien empereur.

Tel était celui que Pulchérie préféra aux officiers les plus distingués par leur rang et par leur naissance. L'ayant fait venir en particulier quelques jours après la mort de Théodose : *Marcien*, lui dit-elle, *je connais votre vertu, et je puis la couronner. Mais promettez-moi avec serment, que si je vous honore du nom*

[1] Ci-devant, l. XXXI, § 37, p. 55. — S.-M.

[2] Quelques auteurs modernes lui donnent, d'après des médailles fausses, une fille appelée Flavia Marciana. — S.-M.

[3] Il en eut trois fils appelés Marcien, Romulus et Procope, et une fille dont le nom est inconnu. Elle fut mariée au Goth Ricimer, dont il sera très-souvent question dans la suite de cette histoire. — S.-M.

de mon époux, vous ne me troublerez jamais dans la résolution irrévocable que j'ai prise de conserver ma virginité jusqu'à la mort. A cette condition je suis prête de vous donner ma main et l'empire. Marcien ayant prêté le serment qu'elle exigeait, la princesse manda l'évêque, le sénat, les principaux officiers de la cour et de l'armée; elle leur déclara qu'elle prenait Marcien pour époux, et qu'elle le croyait digne d'être leur souverain. Le respect qu'on avait pour cette grande princesse étouffa toute jalousie. Marcien fut couronné le 24 d'août dans la place de l'Hebdome, destinée à ces brillantes cérémonies. Le mariage suivit de près le couronnement. On n'avait pas attendu le consentement de Valentinien; mais il ne fit aucune difficulté d'approuver cette élection. On lui députa pour cet effet Maximin, dont l'habileté s'était déja fait connaître dans ses négociations avec le roi de Perse en 422, et avec Attila en 449. Il venait d'être revêtu de la charge de grand chambellan, possédée depuis longtemps par des eunuques. Mais sous l'empire de Marcien cette espèce maligne et cruelle n'eut aucun crédit à la cour; et s'il ne les chassa pas entièrement du palais, du moins il les tint si bas et tellement éloignés des affaires, que l'histoire n'en nomme aucun pendant le règne de ce prince.

V. Choix des officiers.

Novel. tit. 2, 3, 4. Prisc. exc. leg. p. 41, 43. Theoph. p. 90. Zon. l. 13, t. 2, p. 46.

Il fit choix d'officiers capables, non pas de déshonorer leur maître en le subjuguant, mais de l'aider de leurs lumières et de faire respecter ses ordres. Il conféra la préfecture du prétoire d'Orient à Palladius, que son humanité et son zèle à suggérer au prince les moyens de soulager les peuples et de remédier aux abus du gouvernement précédent, rendaient aussi cher à

l'empereur qu'aux provinces. Ce magistrat si estimable exerça pendant six années cette charge importante. Euphémius maître des offices, éclairé, prudent, éloquent, eut la principale part à la confiance du prince, qui lui fut redevable de plusieurs conseils salutaires [1]. Marcien n'oublia pas Tatianus et Jule; mais il ne croyait pas devoir payer aux dépens de l'état des obligations personnelles. Il connaissait déja la bonté de leur cœur; il s'assura de leur capacité; et les ayant jugés propres aux affaires, il fit Tatianus préfet de Constantinople, et Jule gouverneur de la Libye ou de l'Illyrie [2]. Il n'avait pas à choisir pour le commandement des troupes : Aspar et son fils Ardabure étaient les seuls généraux qui eussent quelque réputation. Cet Aspar, après avoir réussi dans la guerre contre Jean, avait été défait en Afrique par Genséric en 431. Un échec si honteux n'avait cependant rien diminué de sa faveur; il était patrice et fort puissant à la cour par ses intrigues, quoiqu'il fût Arien et très-entêté de ses erreurs. De plus, Marcien avait été attaché à son service, et ne pouvait, sans une ingratitude, du moins apparente, lui ôter

Cedren. t. 1, p. 344. Suid. Ἀρδαβούριος. Till. Marcien, art. 5.

[1] Πλείστων τῶν εὖ βουλευθέντων ἐκείνῳ καθηγητὴς ἐγένετο. Prisc. *exc. leg.* p. 41. L'historien Priscus, qui nous instruit du mérite de cet officier, nous apprend aussi que c'était à sa protection qu'il était redevable d'avoir été attaché au service de l'administration de l'empire.—S.-M.

[2] Cette dernière indication doit être une erreur. Théophanes dit bien, p. 90, que Jules fut gouverneur de Libye; tandis que ce fut de Lycie, selon Cédrénus, t. 1, p. 344. Comme ce dernier pays était la patrie de Jules, il serait possible que cette indication fût la seule vraie. Marcien, par une attention délicate, lui aurait donné le gouvernement du pays où il était né, pour mieux faire éclater sa reconnaissance. On conçoit sans peine comment des copistes auront substitué la Libye à la Lycie. La chose ne serait pas si facile, s'il fallait y mettre Illyrie. Ce nom se trouve cependant dans Zonare, l. 13, t. 2, p. 45, mais il paraît que cet auteur s'est trompé. — S.-M.

le commandement. Il lui en laissa le titre et employa son fils, qui repoussa plusieurs fois avec courage les Huns dans la Thrace et dans l'Illyrie. En récompense de ses succès, Ardabure fut honoré de la charge de général des armées de l'Orient. Il y perdit, dans le sein de la paix, la réputation qu'il avait acquise au milieu des combats. Livré à la mollesse, il passait son temps dans les festins, dans les spectacles et dans toute sorte de débauches, négligeant également le soin de ses troupes et de son honneur. Cette disette de bons généraux était moins fâcheuse pour Marcien, qu'elle n'eût été pour tout autre prince. Persuadé que la paix au-dehors était nécessaire pour remédier aux désordres de l'intérieur, il était bien résolu de l'entretenir autant que la gloire de l'empire pourrait le permettre; et s'il était contraint de prendre les armes, sa valeur et son expérience dans la guerre, où il avait passé par tous les grades, le mettaient en état de commander ses armées et de suppléer à l'incapacité de ses généraux.

VI. Idée du gouvernement de Marcien. Evag. l. 2, c. 1. Manassès, p. 58. Theoph. p. 90. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Zon. l. 13, t. 2, p. 46. Cedren. t. 1, p. 344. Malala, part. 2, p. 74.

Pour faire espérer à l'empire une longue suite de jours tranquilles et heureux, il ne manquait à ce prince que d'être moins avancé en âge. Les fatigues de sa vie passée lui faisaient déja ressentir les infirmités de la vieillesse. Il était tourmenté des douleurs de la goutte; mais son ame avait conservé tout son ressort; et quoiqu'il fût sans lettres, un esprit droit, éclairé des lumières de l'Évangile, guidait ses démarches plus sûrement que les leçons de la philosophie. Sa douceur et sa compassion pour les malheurs et même pour les fautes des hommes, firent la ressource de ses sujets; sa prudence et son courage en furent la défense. La dignité de ses mœurs ennoblissait sa personne plus que

n'aurait fait une longue suite d'ancêtres. Frugal, il vivait encore comme il avait vécu sous le casque et la cuirasse. Hors d'atteinte à l'avarice, il comptait pour richesses non pas celles qu'il aurait pu recueillir des impositions et entasser dans ses trésors, mais celles qu'il versait dans le sein des provinces épuisées, ou qu'il répandait en récompense des services rendus à l'état. Attentif à faire observer une exacte justice, il aimait mieux intimider que punir : la vigilance du prince et l'assurance du châtiment prévenait le crime. Quoiqu'il eût un cœur élevé et vraiment viril, il ne manqua jamais au respect qu'il devait à Pulchérie ; et tant qu'elle vécut, il ne crut pas se dégrader en déférant aux conseils de cette sage princesse. Dans les acclamations du concile de Chalcédoine, il fut nommé le nouveau Constantin ; et il me semble qu'on peut dire que depuis l'établissement des empereurs, si son règne ne fut pas le plus éclatant, il fut le plus irréprochable.

VII. Ses lois.

Novell. 1, 2, 3, 4, 5. Cod. Th. l. 16, leg. 20, 27, 28 et ibi God. Theod. L. l. 1, c. 2.

Occupé sans cesse du soulagement de ses sujets, comme il le déclare au commencement de ses ordonnances, il ne publia cependant qu'un petit nombre de lois ; mais elles respirent une tendresse paternelle : nulle n'est faite pour le prince, elles tendent toutes au bien des peuples ; et pour n'être pas obligé de les multiplier, il tint la main à l'exécution. Nous allons en rendre compte en peu de mots. La brigue s'était introduite dans les emplois de judicature ; on achetait la recommandation des hommes puissants et accrédités. Ce fut le premier objet sur lequel Marcien porta la réforme : il mit ce commerce honteux au nombre des crimes d'état ; déclarant qu'il ne choisirait pour remplir les char-

ges, que des gens qui, loin de les briguer, auraient besoin d'être forcés de les accepter : *L'état*, dit-il, *ne sera jamais mieux servi que par ceux qui redoutent les emplois publics, parce qu'ils en connaissent tout le poids*. Les appels à la cour se multipliaient au grand dommage des habitants des provinces ; Marcien fut sensiblement touché de leur misère ; pour leur épargner ces dépenses plus ruineuses que les procès mêmes, il exigea des juges inférieurs une équité incorruptible ; il ordonna de suivre sans interruption la gradation des tribunaux ; il menaça des plus sévères châtiments les hommes puissants qui se moquaient des sentences, et les juges timides ou corrompus qui refusaient justice à la partie la plus faible. Il défendit expressément ces détours de procédures qui changent l'état primordial d'une cause, et la retirent des mains du juge naturel, pour la faire passer à un tribunal où l'injustice espère plus de faveur. En un mot, il ne permit d'appeler au préfet du prétoire, que lorsque l'adversaire serait assez élevé pour s'affranchir de l'obéissance, ou la cause assez épineuse pour embarrasser les juges subalternes ; ou que ceux-ci seraient corrompus ; ou qu'il s'agirait d'une dette publique de grande considération. Les provinces devaient au fisc une partie des taxes des années précédentes, qu'elles étaient hors d'état de payer. Palladius implora la compassion du prince, et le prince en remerciant Palladius dans sa loi, fait l'éloge de son humanité : il donne en même temps une preuve de la sienne, en accordant aux reliquataires une décharge générale de dix années. Dans les besoins publics, les villes en aliénant leurs fonds, s'étaient obligées à payer les redevances du fisc, quoique les fonds ne fussent plus

en leur main : ce qui réduisait ces communautés à une extrême indigence : il cassa ces contrats onéreux, laissa aux acquéreurs la possession de ces terres, mais les obligea d'en payer les taxes à la décharge de la ville dont ils les avaient acquises. Il interpréta favorablement une loi de Constantin sur les mariages des sénateurs. Ce prince leur avait interdit les alliances des personnes viles et abjectes ; Marcien voulut qu'on entendît par ces termes une naissance ou une profession déshonorante, et non pas le défaut de fortune : *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que nous regardions la pauvreté comme un déshonneur ; elle a plus d'une fois été une source de gloire ; elle est souvent une preuve de vertu et d'intégrité*. Son respect pour les ecclésiastiques lui ferma les yeux sur des abus que ses prédécesseurs avaient aperçus. Valentinien Ier avait déclaré nulles les donations qu'une femme ferait aux ecclésiastiques et aux moines. Théodose-le-Grand, après avoir renouvelé cette loi à l'égard des diaconesses, leur avait ensuite permis de disposer de leurs biens meubles par donation entre-vifs. Marcien, s'arrêtant à cette dernière ordonnance, lui donne toute l'étendue qu'elle n'avait pas et que les ecclésiastiques pouvaient désirer : il déclare que toute veuve, diaconesse, fille ou femme consacrée à Dieu, pourra donner par testament, par fidéi-commis, ou en telle forme qu'elle jugera à propos, le total ou une partie de ses biens aux ecclésiastiques, aux moines, aux pauvres ; et il veut que ces donations sortissent leur plein et entier effet sans aucune contradiction. Il s'efforça d'achever la destruction de l'idolâtrie, défendant sous peine de mort toute pratique extérieure du paganisme, et condamnant à une

amende de cinquante livres d'or les juges et leurs officiers, qui, après la conviction juridique de ce crime, négligeraient de le punir.

VIII. Piété de Marcien. Evag. l. 2, c. 1. Theod. L. l. 1, c. 3 et 6; et l. 2, c. 42. Theoph. p. 89, 94. Cedr. t. 1, p. 344. Anast. p. 42. Codin. orig. p. 35. Baronius. Till. Marcien art. 3.

La piété de cet empereur se signala également dans sa vie privée et dans l'exercice de la puissance souveraine. Il assistait à pied aux processions solennelles; et son exemple corrigea le faste des évêques de Constantinople, qui avaient coutume de se faire porter dans ces cérémonies. Il voulut engager Anatolius à suivre l'ancien usage; mais l'évêque refusa de paraître moins modeste que l'empereur. On peut difficilement croire ce que rapporte Théodore-le-Lecteur, que ce prince fit le voyage de Syrie sous un habit déguisé, pour aller visiter saint Siméon Stylite, qui habitait sur une colonne près d'Antioche. Il répandait d'abondantes aumônes; et en rabattant beaucoup de la grandeur de la statue, on peut ajouter foi à ce que dit Codin, qu'il fit fondre un colosse d'argent haut de quinze coudées, qui représentait le devin Ménandre, et qu'il en distribua l'argent aux pauvres. Ce Ménandre était, selon toutes les apparences, le fameux imposteur, disciple de Simon le magicien, maître de Basilide et de Saturnin, qui avait semé ses erreurs dans une grande partie de l'Orient.

IX. Son zèle pour la paix de l'Église.

Dès que Marcien fut sur le trône, il consacra l'usage de son autorité, en l'employant sans violence en faveur de la doctrine orthodoxe. Il n'avait rien plus à cœur que de ramener tous ses sujets à la profession d'une même foi. Il fit transporter à Constantinople le corps de Flavien, et s'empressa de réparer les maux qu'avait produits le faux concile d'Éphèse. Les évêques bannis furent rappelés, et Théodoret vit enfin cesser la per-

sécution qu'il avait éprouvée pendant les cinq dernières années du règne de Théodose. L'empereur écrivit au pape Léon pour lui demander les secours de ses prières : il le conjurait de s'unir à lui pour procurer la paix à l'église, et lui proposait la convocation d'un concile général, où l'hérésie qui avait triomphé à Éphèse serait soumise à un nouveau jugement. Le pape avait déja envoyé à Théodose des légats, qui n'étant arrivés qu'après la mort de ce prince, furent bien reçus de Marcien. On tint en leur présence à Constantinople un synode, dans lequel Eutychès fut condamné. Marcien écrivit au pape une seconde lettre, par laquelle il l'invitait à se transporter en Orient pour présider au concile. Pulchérie, qui avait toujours conservé un grand respect pour saint Léon, agissait de concert avec Marcien; elle rendait compte à ce saint pape de l'état de l'église et des bonnes intentions de l'empereur.

x. Mort de Placidie.

Novel. Valent. 7. Prosp. chr. Idat. chr. Cass. var. l. 11, ep. 1. Soz. l. 9, c. 16. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 93. Baronius. Pagi, ad Bar. Mabill. it. Ital. p. 39, 40.

L'Orient goûtait dans une paix tranquille les douceurs d'un sage gouvernement : mais l'empire d'Occident dépérissait de jour en jour. Il perdit même alors la faible ressource qui lui restait dans les conseils de Placidie. On doit encore faire honneur à cette princesse d'une loi qui fut publiée cette année. L'empereur avait promis de soulager les provinces. Dans cette loi il exprime d'abord son repentir d'avoir trop tardé; et il ne rougit pas de s'avouer coupable en quelque sorte : *Aux yeux de la probité*, dit-il, *c'est déja manquer de parole que de différer l'accomplissement d'une promesse.* Il expose ensuite la misère des provinces, vexées par ceux mêmes qu'on y envoyait pour empêcher les vexations. Ces impitoyables commissaires, au

lieu de guérir les maux des peuples, leur tiraient le reste du sang qu'ils avaient dans les veines. L'empereur accorde une remise générale de tout ce qui était dû au fisc, jusqu'au commencement du cycle courant de l'indiction; c'est-à-dire, jusqu'au premier de septembre 448. On lit dans cette loi cette précieuse maxime, beaucoup plus digne d'être présentée aux yeux des princes, que tous ces emblêmes fastueux dont la flatterie couvre les murailles de leurs palais : *Tout ce que perd le laboureur, est perdu pour le prince; la prospérité du prince dépend de celle du laboureur.* On voit par cet exemple et par mille autres semblables, que ce serait un livre bien capable de former un bon prince, que celui qui aurait pour titre : *Belles maximes débitées par les mauvais princes.* Placidie mourut à Rome le 27 de novembre. Son corps fut porté à Ravenne et déposé dans une chapelle qu'elle avait fait bâtir pour la sépulture de son frère Honorius. Son fils Valentinien y fut aussi enterré dans la suite. Cette chapelle subsiste encore dans le jardin du monastère de saint Vital; et jusqu'à la fin du dernier siècle le corps de Placidie s'y conserva assis sur une chaise de bois de cyprès. On a loué, on a blamé cette princesse, et ce partage d'opinions est déja un reproche pour sa mémoire. Elle aimait la justice; elle fit ou inspira de bonnes lois; elle avait l'art de se plier aux circonstances; mais elle n'eut pas celui de prévoir, ni de réparer les malheurs. Elle gouverna l'empire de son fils, mais elle ne sut pas gouverner son fils même; elle le laissa corrompre par une éducation molle et efféminée. Pieuse, de cette piété de cour qui peut s'assortir avec les vices, elle fut avare, jalouse, soupçonneuse, et sa réputation

ne fut pas hors d'atteinte. Sa vie fut aussi contrastée que son caractère. Peu considérée à la cour de son frère, où elle servit de jouet à l'ambition de Stilichon: prisonnière, épouse d'un roi barbare, mariée de nouveau contre son gré, impératrice, bannie de la cour, enfin souveraine sous le nom de son fils, elle abandonna l'Illyrie, laissa les troupes languir dans l'oisiveté; et Valentinien perdit sous sa tutelle tout ce qu'il aurait pu perdre s'il fût demeuré orphelin. Elle vit les Barbares abattre à coups redoublés les fondements de l'empire, et sentit en mourant les dernières secousses de ce vaste édifice qui tombait en ruine.

XI. Établissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne.

Les Francs, les Visigoths, les Bourguignons partageaient la Gaule avec un reste de Romains. Les Suèves s'étendaient en Espagne, les Vandales possédaient la plus belle portion de l'Afrique. Mais la Grande-Bretagne était perdue sans retour. Ce fut cette année que les Saxons entrèrent dans cette île, pour y jeter les fondements d'une puissance qui subsiste encore aujourd'hui. Comme, dans cette histoire de l'empire, nous nous proposons de montrer comment les membres de ce grand corps s'en sont successivement détachés, nous allons tracer en peu de mots la révolution qui changea la face de la Grande-Bretagne, et qui en fit un état séparé et indépendant.

XII. Les Bretons appellent les Saxons à leur secours.

Les Bretons abandonnés par Aétius, comme nous l'avons raconté sur l'an 446, tirèrent des forces de leur désespoir. Ils repoussèrent les Barbares. Mais enivrés de leur victoire, ils se livrèrent à la dissolution [1].

[1] Depuis le moment où les Romains avaient retiré leurs troupes de la Grande-Bretagne, ce pays, rendu à l'indépendance, et obligé de se défendre au nord contre les invasions des Pictes et des Scots, et sur toutes

Beda, hist. l. 1, c. 14, 15, l. 6, l. 2, c. 5. Malmesbury, de reg. Angl. l. 1, c. 2.

Ils élurent pour roi Vortigerne, prince orgueilleux, imbécile, énervé par la débauche [1]. Les Pictes et les Scots [2] revinrent bientôt, et firent de nouveau trembler les Bretons. Le roi plus effrayé que son peuple

les côtes contre les Saxons, était en outre déchiré à l'intérieur par les discordes civiles les plus violentes. Cette terre, antérieurement si agitée et si fertile en tyrans, selon les expressions de ses propres historiens, n'était pas moins ravagée par les guerres intestines. Une multitude de chefs, dont les noms ne nous ont pas été transmis par l'histoire, s'y disputaient l'empire. On voit par le témoignage de Gildas, c. 19, qu'ils prenaient tous le titre de rois; mais ceux qui en étaient revêtus, ne se distinguaient parmi les leurs, que par plus de cruauté et d'audace dans leurs brigandages. On détestait et on regardait comme des ennemis de la nation ceux qui montraient quelque douceur. *Si quis vero eorum mitior et veritate aliquatenus propior videretur; in hunc Britanniæ quasi subversorem omnium odia telaque sine respectu torquebantur.* Le même auteur parle, c. 27, d'une famille romaine, ou peut-être d'une famille bretonne qui avait adopté des noms romains, et dont la plupart avaient été tués. Il pourrait bien se faire que ce fût la race d'Ambrosius Aurélianus. Il paraît que les Bretons reconnaissaient un monarque suprême, dont le pouvoir, très-souvent contesté, devait représenter l'autorité impériale. Les auteurs Bretons font remonter la suite de ces monarques jusqu'à des époques très-reculées et bien antérieures à la domination romaine; selon eux, elle se perpétua sous cette domination; ce qu'il est assez difficile de croire, à moins qu'on ne suppose, ce qui est possible au reste, qu'il ne se fût conservé dans quelques portions de l'île, des chefs indigènes sous la dépendance des Romains. Quoi qu'il en soit, il paraît constant que la liste des souverains bretons qui a été conservée par les historiens latins et gallois de l'Angleterre remonte à cette époque; il est bien probable qu'elle fut rédigée alors. Vortigerne, qui ouvrit l'entrée de l'Angleterre aux Saxons, est compté comme le 82[e] de ces rois. — S.-M.

[1] Ce prince, appelé encore *Gurthégirnus* par Nennius et par d'autres historiens latins de l'Angleterre, est nommé en gallois *Gwrtheryn*. Il était fils d'un prince breton, appelé *Gwrthenau*, possesseur de deux cantons, Erging et Eras, situés dans la partie septentrionale du pays de Galles. L'historien Marc l'Hermite, qui a écrit une histoire des Bretons au neuvième siècle, fait connaître ses ancêtres jusqu'à la sixième génération, et il dénombre la série de ses descendants qui s'étaient perpétués jusqu'à son temps dans leur pays héréditaire, qui, à cause de Vortigern ou *Gwrtheryn*, avait reçu le nom de *Guorthegirnaim*. Le chef qui y régnait du temps de Nennius ou de son continuateur, était *Fernmail*, onzième descendant de Vortigern. Voy. *Hist. Britonum*, ed. Gunn. p. 61 et 78. — S.-M.

[2] Le nom de Scots désignait alors les hommes de race irlandaise, qui s'étaient établis dans les îles et dans les montagnes situées dans la partie occidentale de l'Écosse. — S.-M.

prit le parti le plus dangereux; c'était d'implorer le secours de ces mêmes Saxons, qui étaient venus tant de fois ravager les côtes de la Grande-Bretagne [1]. On leur envoya offrir un établissement dans cette île, dont le pillage les avait souvent enrichis. C'était la coutume de ces nations guerrières de décharger de temps en temps leur pays par des colonies. Les Saxons n'équipèrent d'abord que trois vaisseaux [2]. Hengist renommé pour sa bravoure se mit à leur tête; il descendait de Woden, ancien héros de la Germanie, que ces peuples idolâtres adoraient comme un dieu [3]. A leur arrivée Vortigerne leur donna l'île de Tanet sur les côtes de Kent. Ranimé par leur secours, il alla combattre les ennemis au-delà du fleuve Humber, les défit et combla de récompenses Hengist et ses soldats.

Gild. c. 22, 23, 24, 25 et 26. Ethelwed. l. 1. Huntingdon, hist. l. 1, 2. Greg. Tur. l. 2, c. 18. Fredeg. append. c. 15. Sid. Apol. l. 1, ep. 7. Vales. rer. Franc. l. 5, p. 212. Usser. de Britan. Eccles. Bucher. Belg. l. 15, c. 7. Bagi, ad Bar. Till. hist. des Bretons.

[1] *Placuit omnibus cum suo rege Vortigerno, ut Saxonum gentem de transmarinis partibus in auxilium vocarent.* Beda, l. 1, c. 14. On pourrait croire cependant, d'après le passage de Nennius cité dans la note suivante, que les premiers chefs saxons qui vinrent en Angleterre, étaient des exilés; ce que leur petit nombre rend assez vraisemblable. Selon le même Nennius, c. 36, Hengist était venu d'une île qu'il appelle *Oghgul*. — S.-M.

[2] *Interea tres chiulæ à Germaniâ in exsilio pulsæ, in quibus erant Hors et Hengist, qui ipsi fratres erant.* Nenn. *Hist. Briton.* c. 28. Les *chiul* ou *ceol* étaient de petites barques de cuir, dont se servaient les nations des mers septentrionales. J'en ai déja parlé, t. 3, p. 313, n. 1, liv. XVII, § 20. — S.-M.

[3] Ce personnage historique et mythologique est le fameux Odin des Scandinaves. Il semblerait résulter de la généalogie d'Hengist, rapportée par Béde (*Eccles. hist. gent. Angl.* l. 1, c. 15), qu'il faudrait rapporter à un temps assez moderne l'époque historique de ce héros; car selon lui, Hengist en descendait à la troisième génération. *Duces fuisse perhibentur eorum primi duo fratres Hengistus et Horsus. Erant autem*, dit-il, *filii Wetgissi, cujus pater Wecta, cujus pater Woden, de cujus stirpe multarum provinciarum regium genus originem duxit.* Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le principal des écrivains du nord, le célèbre Snorro Sturléson, qui parle aussi de Hengist qu'il appelle *Heingestz*, est presque d'accord avec Béde; il ne compte qu'un degré de plus entre Odin et ce chef saxon, mais il transpose les noms de ses ayeux. Se-

XIII. Les Anglo-Saxons s'emparent de la Grande-Bretagne.

Cet heureux succès, la fertilité de l'île [1], la faiblesse des habitants, attirèrent une plus nombreuse colonie. Les Saxons étaient alors établis à l'embouchure de l'Elbe dans ce qu'on nomme aujourd'hui le Holstein. Ils entraînèrent avec eux les Anglais [2], leurs voisins, et les Jutes, habitants de la Chersonèse cimbrique [3]. Ces trois peuples armèrent une flotte de dix-huit vaisseaux, et s'étant réunis avec les premiers, ils formèrent une armée redoutable. On leur donna des terres

lon lui, Hengist était fils de *Pitta* (le *Wecta* de Bède), fils de Witrgils (*Wetgiss* de Bède), fils de Vegdegg, fils d'Odin. Nennius et son continuateur Marc l'Hermite rapportent aussi une généalogie de ce personnage, conforme à celle de Bède; mais ils y ajoutent les noms de plusieurs des ancêtres de Woden ou Odin; ce qui pourrait faire croire que ce dernier fut effectivement un personnage illustre et historique. Voici cette généalogie. *Fratres erant* (*Hors et Hengist*) *filii Guictglis, Guictglis filius Guictæ; Guicta, filius Guechtæ; Guechta, filius Woden; Woden, filius Frealof; Frealof, filius Fredulf; Fredulf, filius Finn; Finn, filius Foleguald; Foleguald, filius Getu, qui, ut aiunt, filius fuit dei.* Il est à remarquer que ces auteurs s'accordent avec Snorro Sturléson sur les degrés qui séparent Hengist, d'Odin. Toutes les généalogies des rois de l'heptarchie, qui nous ont été conservées par les annalistes saxons, sont d'accord avec les auteurs bretons qui ont écrit en latin. —S.-M.

[1] Cette île, fort étendue et formée par les bras de la Stour, qui arrose le comté de Kent, était nommée par les Bretons *Roihin* ou *Ruithina; et tradidit eis*, dit Nennius, c. 28, *insulam, quæ linguâ eorum vocatur* Taneth, *britannico sermone* Ruithina (al. *Roihin*.) —S.-M.

[2] Les Angles, *Angli*, sont mentionnés pour la première fois dans Tacite, *Germ.* c. 40, qui les place vaguement dans la Germanie septentrionale. Ptolémée, qui en parle aussi, l. 2, c. 11, les place sur l'Elbe, entre ce fleuve et les Lombards. Béda les fait venir, l. 1, c. 15, de la partie méridionale du Jutland, du pays d'Angeln, et il dit même que ce pays resta désert par leur émigration. *Angli de illâ patriâ, quæ Angulus dicitur, et ab eo tempore usque manere deserta, inter provincias Jutarum et Saxonum perhibetur.* Ethelwerd le saxon rapporte que leur capitale était Sleswick. *Anglia vetus sita est inter Saxones et Giotos, habens oppidum capitale, quo sermone Saxonico Sleswic, secundum vero Danos Haithby.* Le pays des Angles était donc, lors de leur émigration, le duché de Sleswick ou le Jutland méridional. — S.-M.

[3] C'est eux qui ont donné à ce pays le nom de *Jutland*. Il est probable que ces Jutes étaient une division de la grande nation des Gètes ou Goths. —S.-M.

à condition qu'ils combattraient pour le salut du pays, et que les Bretons leur fourniraient la solde et les subsistances. Hengist avait une fille parfaitement belle; il la fit venir pour seconder ses desseins politiques [1]. Dès qu'elle parut aux yeux de Vortigerne, ce prince, voluptueux jusqu'à la brutalité, qui avait des enfants de sa propre sœur, répudia son épouse légitime, et devint le gendre et l'esclave d'Hengist [2]. Bientôt les Anglo-Saxons, sur des prétextes frivoles, tournèrent leurs armes contre les Bretons. On vit commencer une guerre sanglante qui dura vingt années. Vortimer [3], fils de Vortigerne, aussi vaillant et aussi vertueux que le père était lâche et dissolu, gagna une grande bataille, dans laquelle Horsa, frère d'Hengist, perdit la vie [4]. Le vainqueur ne survécut pas long-temps; et l'espérance des Bretons périt avec lui. Hengist ayant reçu de nouveaux renforts de Germanie, remporta trois victoires, et réduisit la Grande-Bretagne à l'état le plus déplorable. Vortigerne chargé de fers acheta sa liberté par la cession des places les plus importantes. Les Anglo-Saxons

[1] Les historiens de l'Angleterre donnent à cette princesse le nom de *Rowena*. — S.-M.

[2] En devenant le gendre de Hengist, le roi breton lui céda le pays de Kent, appelé dans la langue des Saxons *Cantuaraland*, au rapport de Nennius, *Hist. Briton.* c. 36, *quæ in linguâ eorum vocatur* Canthguaraland, *in nostrâ autem linguâ* Chent. Ce pays était alors gouverné par un chef particulier nommé Gnairangon, *Gnairangono rege regnante in Cantiâ*, qui ignorait la cession faite par son chef. Marc l'hermite, *ed. Gunn.* p. 66, rapporte les mêmes choses, avec quelques légères différences. — S.-M.

[3] Ce prince, que les auteurs gallois regardent comme le 83e de leurs monarques, devint roi lorsque son père fut déposé en l'an 464. Il ne porta la couronne que quatre ans; il périt en l'an 468 en combattant les Saxons, et son père redevint roi. Les Gallois l'appellent *Gwrthevyr*. Nennius et les historiens latins de l'Angleterre écrivent ce nom *Guorthemer*. — S.-M.

[4] La chronique saxonne, publiée par Whéloc, place en l'an 455 la mort de Horsa, qui fut tué dans un lieu nommé *Ægelesford*. — S.-M.

s'emparèrent de Londres, de Lincoln, d'York; ils ravagèrent les campagnes, ruinèrent les églises, égorgèrent les prêtres et les moines, couvrirent tout le pays de carnage et d'incendie. Les Bretons qui purent échapper au fer ennemi, se sauvèrent dans les montagnes du pays de Galles, et dans les rochers de Cornouaille sur le bord de la mer.

XIV. Succès d'Ambrosius Aurélianus.

Un Breton de race romaine, nommé Ambrosius Aurélianus[1], s'était retiré dans l'Armorique, après avoir perdu son père dans un combat contre les Saxons[2]. Touché de compassion pour les maux de sa patrie, il repasse dans la Grande-Bretagne, rassemble ses malheureux compatriotes, leur inspire le courage dont il est animé, étonne également les Bretons et leurs ennemis par des succès éclatants, et recouvre leurs pro-

[1] Les légendes écrites en langue galloise donnent à ce personnage le nom d'*Emrys Wledig*, c'est-à-dire *Ambrosius l'illustre*, et elles font de longs récits des démêlés que lui et son frère *Uthyr* eurent avec Vortigern, qui, dit-on, avait fait périr leur père. Selon ces mêmes récits, Ambrosius, qui fut le 84e des souverains de race bretonne, était fils d'un certain *Cystennyn* ou Constantin, qui s'était déclaré empereur dans la Grande-Bretagne et les Gaules sous le règne d'Honorius, en l'an 407, et qui avait porté ce titre pendant environ trois ans, comme on a déja pu le voir dans cette histoire. Ambrosius Aurélianus régna après Vortigern, depuis l'an 487 jusqu'en 500. Le fameux enchanteur Merlin, ou plus exactement *Merddin*, si célèbre dans les récits gallois et dans les romans de la table ronde, tous d'origine galloise, était le principal barde de ce monarque. — S.-M.

[2] *Utebantur eo tempore duce Ambrosio Aureliano, viro modesto, qui solus fortè Romanæ gentis præfatæ tempestati superfuerat, occisis in eadem parentibus regium nomen et insigne ferentibus*. Bed. l. 1, c. 16. Ce passage, qui atteste l'origine royale d'Ambrosius Aurélianus, est d'accord avec les récits des Gallois, qui ne lui donnent pas une source moins illustre; cependant, selon eux, il ne paraîtrait pas que les aïeux de ce prince eussent péri dans la guerre contre les Saxons, mais au contraire par la perfidie et la haine de Vortigern. Dans un discours que lui prête Nennius, *hist. Briton*. c. 44, Ambrosius dit lui-même que son père était de la race des empereurs, ou plutôt des consuls romains, *unus de Consulibus gentis romanicæ est pater meus*, ce qui est assez difficile à expliquer maintenant. — S.-M.

vinces perdues. Les deux nations, fatiguées d'une guerre furieuse et opiniâtre, demeurent en repos pendant quatorze ans. Dans cet intervalle, Vortigerne, qui vivait en captivité à la cour de son beau-père, ayant vu égorger dans un festin trois cents seigneurs bretons, se sauve des mains d'Hengist, et se renferme dans une tour où il meurt frappé du tonnerre [1]. Aurélianus reprend les armes avec le titre de roi, défait Hengist et le tue l'année suivante dans une seconde bataille [2]. Il remporta encore près d'York une grande victoire sur Esca, fils et successeur d'Hengist; mais il y fut blessé et mourut peu de temps après. Il laissait deux fils, Arthur et Cador. Arthur l'aîné lui succéda [3]. C'est ce prince dont la valeur héroïque a donné lieu à tant de fictions romanesques. La mort d'Arthur, qui fut tué dans une bataille vers le milieu du seizième siècle, éteignit entièrement la monarchie des Bretons [4].

xv. Formation de l'Heptarchie.

Les Saxons, les Anglais et les Jutes, devenus maîtres de l'île jusqu'aux frontières de l'Écosse, formèrent sept petits royaumes : c'est ce qu'on appelle l'Heptarchie [5]. Ils avaient apporté l'idolâtrie; ils y demeurèrent

[1] Vortigerne, échappé des mains de Hengist, s'était retiré, selon Nennius, *hist. Brit.* c. 49, dans le pays des Démètes, qui fait actuellement partie de la principauté de Galles. Il s'y renferma dans un château, qu'il avait fait bâtir, et que de son nom on appelait *Din Gurtigirn*, c'est-à-dire *la forteresse de Vortigern*.—S.-M.

[2] Les annalistes saxons placent en l'an 488, la mort de Hengist.—S.-M.

[3] Ce prince, dont le nom se trouve dans tous les récits historiques et mythologiques des Gallois, ne fût élu monarque des Bretons qu'en l'an 517. Il succéda à Uthyr, frère d'Ambrosius. — S.-M.

[4] Les annalistes gallois nomment plusieurs monarques successeurs d'Arthur, mais leur puissance était considérablement déchue; ils pouvaient à peine défendre contre les Saxons, les débris de l'indépendance nationale. Les princes gallois, qui se sont conservés jusqu'à la fin du treizième siècle, étaient leurs successeurs. — S.-M.

[5] On est généralement d'accord

jusqu'à l'an 597, que le moine Augustin, envoyé par le pape Grégoire-le-grand, vint par une plus heureuse conquête les soumettre à l'empire de la religion chrétienne. Enfin Egbert, contemporain de Charlemagne, réduisit sous sa seule domination tous ces petits états; et comme les Anglais possédaient la plus belle et la plus grande partie du pays, ils donnèrent leur nom à l'île entière jusqu'aux frontières de l'Écosse. Selon quelques auteurs, le nom d'Angleterre était connu dès la fin du sixième siècle [1]. Les Bretons naturels se maintinrent en possession du pays de Galles; d'autres passèrent dans la partie de l'Armorique qui fut depuis nommée Bretagne [2]. L'ancienne langue des Bretons, qui s'est jusqu'à ce jour conservée dans ces deux contrées, est une preuve de la commune origine des habitants [3].

XVI. Attila se prépare à la guerre.

Tandis que l'empire d'Occident perdait pour jamais une de ses plus riches provinces, Attila s'occupait du

de compter sept royaumes anglo-saxons; cependant il y en eut réellement huit : car, ce qu'on appelle le Northumberland, le plus grand des états de l'heptarchie, fut presque toujours divisé en deux royaumes, connus sous les noms de Déïre et de Bernicie. —S.-M.

[1] Comme la nation anglaise émigra presque toute entière, pour passer dans la Grande-Bretagne, et qu'elle en occupa la plus grande et la plus belle partie, savoir tous les comtés du nord et ceux de l'intérieur, ainsi que toute la côte orientale jusqu'à la Tamise, il n'est pas étonnant que son nom ait prévalu. Les Saxons n'occupèrent que la côte méridionale de l'île, qu'ils partagèrent avec les Jutes. —S,-M.

[2] Sidonius Apollinaris fait mention, l. I, ep. 7, des Bretons établis de son temps sur les bords de la Loire, *Britanni suprà Ligerim siti.* Il en sera question dans la suite de cette histoire, ainsi que de leur roi Riotham. Je parlerai aussi de ses guerres avec les Visigoths dans le Berri. — S.-M.

[3] J'ai déja eu occasion de remarquer, t. 4, p. 240, not. 1, liv. XXII, § 3, qu'il fallait rapporter aux émigrations bretonnes, causées par les invasions des Scots, des Pictes et des Saxons, l'origine de la grande ressemblance qui existe entre les langues que parlent les Bretons de France et les Gallois de l'Angleterre. Tous les princes de la Bretagne gauloise descendaient de ces émigrés. — S.-M.

dessein de ruiner les deux empires. La mort de Théodose et de Placidie, la faiblesse des Romains, ses succès passés, son inclination naturelle pour le massacre et le ravage, le portaient à recommencer la guerre; et l'engagement que la princesse Honoria avait prétendu contracter avec lui, servait de prétexte. Dès qu'il eut appris l'élection de Marcien, il envoya une double ambassade; l'une à ce prince, pour lui demander le paiement du tribut dont Théodose le jeune était convenu; l'autre à Valentinien, pour lui déclarer qu'Honoria étant son épouse, il prétendait qu'on lui remît entre les mains la princesse, et avec elle la moitié de l'empire dont elle était légitime héritière. Ces deux ambassades n'eurent aucun succès. Marcien répondit fièrement, qu'il ne reconnaissait point la convention de Théodose; que si le roi des Huns se tenait en repos, on lui ferait comme à un prince allié, les présents qu'on jugerait convenables: *S'il aime mieux la guerre*, ajouta Marcien, *j'ai des armées et des soldats à lui présenter*[1]. La réponse de Valentinien fut, *qu'Honoria ne pouvait être l'épouse d'Attila*, *puisqu'elle avait déja un mari; que cette princesse n'avait aucun droit à la succession impériale*, *parce que chez les Romains l'empire appartenait aux hommes à l'exclusion des femmes.* L'histoire ne nous donne aucun éclaircissement sur ce mariage d'Honoria. Il y avait dix-sept ans qu'ayant été chassée de la cour d'Occident, elle s'était retirée à Constantinople. Il paraît qu'elle était revenue à Ravenne, et que pour enlever au prince barbare l'avantage qu'il pouvait tirer de l'imprudence

Prisc. exc. leg. p. 39, 40. Theoph. p. 92. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 157. Buch. Belg. l. 17, c. 2.

[1] Πόλεμον δὲ ἀπειλοῦντι ὅπλα καὶ ἄνδρας ἐπάξειν, τῆς αὐτοῦ μὴ λειπομένης δυνάμεως. Prisc. *exc. leg.* p. 39. — S.-M.

de cette princesse, on lui avait donné un mari que l'histoire ne fait pas connaître.

XVII. Marcien envoie à Attila. Prisc. exc. leg. p. 72, 73.

Quoique Marcien ne craignît pas la guerre, cependant, pour prévenir les maux qui en sont une suite inévitable, il envoya une ambassade au roi des Huns. Il choisit pour cette commission Apollonius, dont le courage intrépide mettait en sûreté l'honneur de l'empire; cet Apollonius était frère de Rufus à qui Zénon avait fait épouser la fille de Saturninus [1]. Pour lui donner plus de considération, Marcien l'honora du titre de duc. L'ambassadeur s'étant rendu à la cour d'Attila [2], ne put obtenir audience. Le Barbare, irrité du refus de Marcien, qu'il méprisait comme un soldat de fortune, fit dire à Apollonius, qu'*il n'avait pas le loisir de l'entendre; mais qu'il lui ordonnait de lui envoyer les présents*, *qu'il était chargé de lui remettre de la part de son maître.* Apollonius répondit avec fermeté, *que si les richesses qu'il apportait tentaient le roi des Huns*, *il n'avait que deux moyens de se satisfaire : c'était ou de les recevoir comme des présents*, *en lui donnant audience*, *ou de les enlever comme des dépouilles*, *en lui ôtant la vie.* Cette noble hardiesse étonna tellement Attila, qu'il laissa partir l'ambassadeur, sans lui susciter d'autre inquiétude.

XVIII. Paix insidieuse d'Attila avec Valentinien.

Également irrité contre les deux empereurs, Attila balança long-temps avant que de décider lequel des deux il devait d'abord attaquer. Plusieurs raisons le déterminèrent à porter ses premiers efforts du côté

[1] Priscus remarque, *exc. leg.* p. 72, que Rufus mourut vers cette époque. — S.-M.

[2] Au-delà du Danube, τὸν μὲν Ἴστρον ἐπεραιοῦτο. Prisc. *Excerp. leg.* p. 72. — S.-M.

de l'Occident. Cette partie de l'empire, déja entamée par d'autres Barbares, était moins en état de résister à ses armes. Eudoxe qui s'était refugié à sa cour, après la guerre des Bagaudes, ainsi que je l'ai raconté [1], lui faisait entendre qu'il conservait dans la Gaule de secrètes intelligences. Clodebaud [2], fils aîné de Clodion, le conjurait avec instance d'employer son bras invincible à l'établir sur le trône usurpé par son cadet Mérovée [3], et l'assurait qu'il trouverait entre les Francs un parti prêt à se ranger sous ses étendards. Mais nulle sollicitation n'était plus puissante que celle de Genséric. Ce prince, aussi habile politique que brave guerrier, craignant le ressentiment de Théodoric, cruellement irrité de l'horrible traitement fait à sa fille[4], voulait tenir les Visigoths occupés dans leur propre pays. Il n'épargnait point l'argent pour engager le roi des Huns à se jeter dans la Gaule. Attila étant donc enfin résolu d'attaquer Valentinien, voulut couvrir son invasion de quelque prétexte. Il lui envoya une seconde ambassade, pour demander encore une fois Honoria, et lui fit représenter l'anneau de cette princesse, comme une preuve de l'engagement qu'elle avait contracté. L'empereur lui fit la même réponse que la première fois; mais pour désarmer, s'il était possible, un si formidable ennemi, il lui envoya Cassiodore, père de celui que ses grands emplois auprès de Théodoric, roi d'Italie, ont rendu célèbre. Ce député était

Prisc. exc. leg. p. 40. Prosp. chr. Jorn. de reb. Get. c. 36. Cassiod. var. l. 1, ep. 4.

[1] Voyez ci-dev. p. 81, l. XXXI, § 55. — S.-M.

[2] Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce personnage, ci-dev. p. 176, not. 2, liv. XXXII, § 64. — S.-M.

[3] Rien ne prouve, ainsi que je l'ai dit avec tous les détails nécessaires, p. 174, not. 2, liv. XXXII, § 64, que ce prince fût réellement Mérovée; le fait ne me paraît pas même vraisemblable. — S.-M.

[4] Voyez ci-dev. p. 144, l. XXXII, § 38. — S.-M.

secrétaire d'État, et lié d'une étroite amitié avec Aétius[1], dont un fils nommé *Carpilion* l'accompagna dans cette ambassade. Attila reçut Cassiodore mieux qu'il n'avait reçu Apollonius[2]. Il conclut avec lui un nouveau traité, et le renvoya fort satisfait du succès de son ambassade.

XIX. Attila veut tromper les Romains et les Visigoths.

Jorn. de reb. Get. c. 36. Hist. Miscell. l. 15, ap. Murat. t. 1, p. 100.

Ce traité n'était qu'un piége. Le roi des Huns voulait amuser l'empereur par une fausse apparence de paix[3]. Il travaillait à mettre en mouvement tous les peuples soumis à sa puissance, et tous les rois ses vassaux. Son dessein était d'écraser en même temps les Romains et les Visigoths. Mais pour empêcher que ses préparatifs n'alarmassent l'un et l'autre peuple, il écrivit à Valentinien qu'il était bien eloigné de rompre avec les Romains; qu'il n'en voulait qu'à Théodoric leur commun ennemi; il prodiguait à l'empereur, dans les termes les plus énergiques, toutes les assurances d'un attachement inviolable. Il mandait dans le même temps à Théodoric, qu'il allait lui prêter la main, pour le rendre vraiment roi ; il lui rappelait les maux qu'il avait soufferts en combattant contre l'empire ; il l'exhortait à se détacher d'une nation ty-

[1] Théodoric, dans une lettre adressée au sénat de Rome, fait à Cassiodore un titre de gloire, de l'amitié dont l'honorait Aétius. *Sed ut se pares animi solent semper eligere, patricio Aetio pro juvandâ republicâ, magnâ fuit charitate sociatus; quem tunc rerum dominus propter sapientiam sui, et gloriosos in republicâ labores, in omni consilii parte sequebatur.* Cassiod. *Var.* l. 1, ep. 4. — S. M.

[2] Théodoric rappelle cette ambassade dans la lettre déja citée, et il y dit de Cassiodore, qu'il avait vu sans frémir celui qui alors faisait trembler le monde. *Ad Attilam igitur armorum potentem cum Aetii filio Carpilione legationis est officio non irritè destinatus. Vidit intrepidus, quem timebat imperium : facies illas terribiles et minaces, fretus veritate, despexit: nec dubitavit ejus altercationibus obviare, qui furore nescio quo raptatus, mundi dominatum videbatur expetere.* Cassiod. *Var.* l. 1, ep. 4. — S.-M.

[3] *Homo subtilis*, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 36, *antequam bella gereret, arte pugnabat.* — S.-M.

rannique, dont l'alliance était un véritable esclavage, et à se joindre à lui pour mériter ensemble le titre glorieux de libérateurs de l'univers.

XX. Attila se met en campagne. Sid. Apol. carm. 7. v. 319 et seq. Jorn. de reb. Get. c. 35 et 38. Hist. Miscell. l. 15, ap. Murat. t. 1, p. 97.

A la faveur de ce double déguisement, ce prince destructeur espérait empêcher la réunion des deux nations, traverser la Gaule entière, piller les villes, et chargé de dépouilles, se jeter ensuite en Italie, où il lui serait aisé de renverser le trône des empereurs. Il se mit en marche à la tête d'une de ces armées, que la colère divine appelle quelquefois des diverses contrées du monde, et rassemble sous un chef pour punir la terre. Celle d'Attila était de cinq cent mille hommes, quelques auteurs disent de sept cent mille. Il traînait à sa suite tous les Barbares du nord[1] : c'étaient, avec les Huns, les Ruges[2], les Gépides, les Hérules, les Turcilinges, les Bellonotes[3], les Gélons,

[1] Procope dit, *de bel. Vand.* l. 1, c. 4, qu'il fondit sur l'empire avec une grande armée, formée par les Massagètes et les autres Scythes. Ἀττίλαν στρατῷ μεγάλῳ Μασσαγετῶν τε καὶ τῶν ἄλλων Σκυθῶν ἐς τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν ἐσβαλόντων. Sidonius Apollinaris fait, dans son panégyrique d'Avitus, *carm.* 7, v. 319 et seq. le dénombrement des peuples qui marchèrent sous les ordres d'Attila, pour envahir la Gaule.

...............Subito cum rupta tumultu
Barbaries totas in te transfuderat arctos,
Gallia. Pugnacem Rugum comitante Gelono,
Gepida trux sequitur, Scyrum Burgundio cogit :
Chunus, Bellonotus, Neurus, Basterna, Toringus,
Bructerus, ulvosa quem vel Nicer abluit unda,
Prorumpit Francus. — S.-M.

[2] Je parlerai plus amplement des Ruges, lorsqu'il sera question de l'expédition faite par Odoacre en Italie. — S.-M.

[3] Les Bellonotes ne sont connus que par le vers de Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 323, rapporté dans le passage de cet auteur que j'ai cité dans la note précédente, et par un autre du même poëte, *carm.* 5, v. 476, qui se trouve cité ci-après, l. XXXIV, § 17, p. 406, not. 3. Ils sont mentionnés aussi dans Valérius Flaccus, qui les appelle *Ballonoti* dans ses Ar-

les Neures, les Burgundes [1] et les Ostrogoths [2]. Dans la marche, se joignirent à lui les Suèves, les Marcomans, les Quades, les Thuringiens [3]. Chacun de ces

gonautiques, l. 6, v. 161. On conçoit sans peine que ce n'est pas avec ces notions imparfaites, que l'on peut indiquer la situation du pays qu'ils occupaient. — S.-M.

[1] Ces Burgundes doivent être la partie des Bourguignons qui était restée au-delà du Rhin. De même que tous les peuples qui habitaient dans le voisinage de ce fleuve, ils furent obligés de suivre les étendards d'Attila. Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 322, appelle cette nation *Burgundio*. Les Bourguignons nommés parmi les peuples qui marchèrent contre les Gaules sous les drapeaux d'Attila, étaient cette partie de la nation des Francs ou des Bourguignons dont j'ai parlé ci-dev. p. 86, not. 3, liv. XXXI, § 58. Ils habitaient l'Alsace et les deux rives du Rhin jusqu'à Mayence, de manière à se confondre avec les Francs des bords du Necker dont parle Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 342 et seq. Voyez ci-devant, p. 233, n. 1. Leur véritable nom était celui de *Nibelungen*, rendu dans les poésies des Scandinaves par le nom de *Niflunga;* on l'exprimait en latin barbare sous la forme *Nebulo*, ainsi qu'on le voit dans le poème latin sur la première expédition d'Attila dans les Gaules, v. 553,

Non assunt Avares, hic, sed Franci Nebulones
Cultores regionis.

L'éditeur a eu tort d'imprimer ce nom sans capitale et de le prendre pour le mot latin *nebulo;* il est évident que c'est la dénomination nationale et latinisée d'une partie du peuple franc. J'ai indiqué dans la note déja citée les événements qui sont racontés dans le poème des *Nibelung,* écrit en ancien allemand et publié pour la première fois en 1782. Il a été réimprimé plusieurs fois depuis. M. Fr. H. Von der Hagen en a donné une édition critique, dont il n'a encore publié que le premier volume à Breslau, 1820, in-8°. Ce poëme original et fort intéressant a été traduit ou imité par les bardes scandinaves, qui ont composé le *Niflunga saga*, publié par Péringskiold en 1715. On trouve dans le deuxième volume de l'*Edda Sæmundina* publié à Copenhague en 1818, diverses pièces qui se rapportent au même sujet. J'ai déja remarqué que, dans le poëme allemand, les Nibélung donnaient à leur pays le nom de *Burigundenland*, c'est-à-dire *terre des Bourguignons.* Je dois remarquer encore que le nom de *Nibelung* a été porté par plusieurs personnages mentionnés dans les historiens et dans les actes publics des septième, huitième et neuvième siècles. — S.-M.

[2] Sidonius Apollinaris joint à ces peuples, *carm.* 7, v. 322 et 323, la tribu gothique des Scyres, dont j'ai parlé t. 4, p. 213, not. 3, liv. XXI, § 36. Il fait aussi mention des Bastarnes. Cette dénomination antique servait à désigner les peuples scythiques, qui erraient autrefois sur des chariots, depuis les bords du Danube jusqu'à la mer Baltique. — S.-M.

[3] *Erant siquidem ejus subjecti do-*

peuples avait son roi ; mais tous ces princes tremblaient devant Attila, dont ils étaient les vassaux ou plutôt les esclaves [1]. Un signe de tête, un coup d'œil était pour eux un ordre absolu, auquel ils obéissaient sans murmure. Il y en avait deux qu'Attila distinguait dans cette foule de rois. Ardaric, roi des Gépides, était en grande considération auprès du monarque des Huns, par le nombre de ses soldats, et plus encore par sa valeur, par sa fidélité, par sa prudence : il assistait à tous les conseils [2]. L'autre était Valamir, roi des Ostrogoths, accompagné de ses deux frères, Théodémir et Vidémir. Ces trois princes, plus nobles que celui qu'ils reconnaissaient pour maître [3], étaient de la race des Amales, la plus illustre de la nation gothique. Valamir se rendait recommandable par sa discrétion, par sa douceur et par une franchise qui, jointe à la bravoure, forme le vrai caractère du héros [4].

Les anciens auteurs ne nous apprennent rien de clair ni de précis, sur la route que tint Attila jusqu'à son entrée dans la Gaule. Les sentiments des modernes

XXI. Marche d'Attila jusqu'au Rhin.

minio . . . . . fortissimæ gentes, Marcomanni, Suevi, Quadi: præterea Heruli, Turcilingi, sive Rugi cum propriis regulis, aliæque præter hos barbaræ nationes in finibus aquilonis commanentes. Hist. Miscell. l. 15, *ap.* Murat. *rer. Ital. script.* t. 1, part. 1, p. 97.—S.-M.

[1] *Turba regum, diversarumque nationum ductores ac si satellites, nutibus Attilæ attendebant, et ubi oculo annuisset, absque aliquâ murmuratione cum timore, et tremore unusquisque adstabat, aut certè quod jussus fuerat exsequebatur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 38. —S.-M.

[2] *Erat et Gepidarum agmine innumerabili rex ille fortissimus et famosissimus Ardaricus, qui ob nimiam suam fidelitatem ergà Attilam, ejus consiliis intererat.* Jorn. *de reb. Get.* c. 38. —S.-M.

[3] *Ipso etiam rege, cui tunc serviebant, nobilioribus; quia Amalorum generis eos potentia illustrabat.* Jorn. *de reb. Get.* c. 38. — S.-M.

[4] *Perpendens Attila sagacitatem suam (Ardarici), eum, et Walamirem Ostrogotharum regem super cæteros regulos diligebat. Erat namque Walamir secreti tenax, blandus alloquio, doli ignarus, Ardaricus fide, et consilio, ut diximus, clarus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 38. — S.-M.

Sid. Apol. carm. 7, v. 325 et seq. Proc. ædif. l. 4, c. 5. Paul. Diac. gest. episc. Met. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 158. Buch. Belg. l. 17, c. 3. Alsat. illustr. t. 1, p. 178.

sont partagés sur ce sujet. Les uns lui font traverser la Germanie, par le centre, pour arriver à Cologne. Les autres le conduisent le long du Danube, pour lui faire passer le Rhin, auprès du lac de Constance. Ce dernier sentiment, qui est le plus nouveau, me paraît aussi le plus vraisemblable[1]. Le voisinage du fleuve, la commodité de la voie romaine, la facilité des convois qu'il pouvait tirer de la Mésie et de la Pannonie, et qui remontaient le Danube à la suite de son armée, devaient lui faire préférer cette route à celle de l'intérieur de la Germanie encore couverte de vastes forêts, et presque impraticable à une innombrable cavalerie. De plus, Procope rapporte qu'Attila détruisit en passant les forts que les empereurs avaient élevés sur les bords du Danube; et Paul Diacre nous représente les Bourguignons disputant au roi des Huns le passage du Rhin. Je croirais même que l'armée, divisée en deux corps, cotoyait le Danube, le fleuve entre deux. L'un de ces corps entraînait sur son passage les nations germaniques, attirées par l'espérance du pillage, tandis que l'autre, ravageant la Mésie et la Pannonie, détruisait les forts, qui ne consistaient pour la plupart qu'en une tour garnie de quelques soldats. Toute l'armée dut se réunir aux sources du Danube, et passer le Rhin près de Bâle, où le voisinage de la forêt Hercynie facilitait la construction des barques et des canots[2].

[1] Cette opinion est celle qui a été émise par Schœpflin, dans son *Alsatia illustrata*, t. 1, p. 178. Je crois qu'il serait plus exact de dire, que les Huns et leurs alliés occupaient tous les pays situés sur les bords du Rhin depuis Mayence jusqu'à Bâle, lorsqu'ils franchirent ce fleuve pour pénétrer dans les Gaules. — S.-M.

[2] ....Cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alno.
Sidon. Apollin. *carm.* 7, v. 325 et seq. — S.-M.

Les Francs qui habitaient au-delà du Rhin vers les bords du Necker, se joignirent à l'armée d'Attila[1], et ceux qui tenaient dans la Gaule le parti de Clodebaud[2], vinrent bientôt se rendre auprès de ce prince, qu'ils voulaient placer sur le trône. Mais les Bourguignons entreprirent d'arrêter le torrent, qui venait inonder l'Occident, et de défendre le passage du Rhin. Leur hardiesse ne fut pas heureuse : ils furent repoussés et taillés en pièces. Les Huns achevèrent de détruire dans ces contrées ce qui avait échappé aux ravages des Vandales, des Suèves et des Alains. Ce fut alors que la ville des Rauraques [*Augusta Raurica*], celle de Vindonissa et d'Argentovaria furent entièrement renversées. Leurs ruines ont donné naissance à Bâle, à Windisch et à Colmar, bâties dans leur voisinage. Attila cotoyant les bords du Rhin traversa la Germanie supérieure, aujourd'hui l'Alsace: Strasbourg [*Argentoratum*], Spire [*Nemetes*], Worms [*Vangiones*], ne s'étaient point encore relevées depuis les invasions précédentes. Il pilla et saccagea Mayence [*Mogontiacum*]; il vint assiéger Metz [*Divodurum* ou *Metæ*]; la force des remparts qui résistaient à toutes les attaques, ayant rebuté ses troupes, il se retira à Scarpona, forteresse à quatorze milles de Metz[3], et envoya de là des détachements qui prirent et brûlèrent Toul [*Tullum*] et Dieuse [*Decem Pagi*]. Cependant les murs de Metz, qui avaient

XXII. Ravage de la Gaule.

Idat. chr. Greg. Tur. l. 2, c. 5, 6. [Fredeg. epit. c. 11.] Buch. Belg. l. 17, c. 3. Till. Attila, c. 7. Alsat. illustr. t. 1, p. 179, 429.

[1] Ces Francs étaient ceux qui portaient particulièrement le nom de Bructères. C'est au moins ce qui résulte de ces vers déjà cités de Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v. 324 et seq.

Bructerus, ulvosa quem vel Nicer abluit unda,
Prorumpit Francus. — S.-M.

[2] Voyez mes observations, p. 176, note 2, liv. XXXII, § 64. — S.-M.

[3] Voyez t. 3, p. 257, note 1, liv. XVI, § 55. — S.-M.

été ébranlés par les machines, étant tombés d'eux-mêmes, les Huns accoururent, y entrèrent le 7 d'avril veille de Pâques, égorgèrent un grand nombre d'habitants de tout âge et de tout sexe, emmenèrent les autres avec l'évêque, et mirent le feu à la ville, qui fut réduite en cendres à l'exception d'une chapelle de Saint-Etienne. Il n'est pas possible de suivre par ordre les courses des Huns. On sait seulement que ces vastes contrées comprises entre le Rhin, la Seine, la Marne et la Moselle ressentirent toute la fureur de ces peuples féroces [1]. Comme Attila s'annonçait pour l'ami et l'allié des Romains, et qu'il publiait que son dessein était d'établir Clodebaud [2] roi légitime des Francs, et d'aller ensuite combattre les Visigoths au delà de la Loire, plusieurs villes romaines lui ouvrirent d'abord leurs portes. Les violences qu'elles éprouvèrent ayant répandu la terreur, les autres essayèrent de se défendre. Mais nul rempart ne pouvait tenir contre ce déluge de Barbares. Tongres [*Aduatuca* ou *Tungri*], Rheims [*Durocortorum* ou *Remi*], Arras [*Atrebates*], et la capitale du Vermandois [*Augusta Veromanduorum*], furent emportés de force. Trèves, autrefois la plus florissante ville des Gaules, mais la plus malheureuse dans ce siècle d'invasions et de ravages, fut saccagée pour la cinquième fois. Les partis ennemis, dont chacun formait une armée, dispersés

[1] C'est ce que dit Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, v.327 et seq. qui désigne par le nom de Belgique, tous les pays compris dans l'espace indiqué:

.....Terrificis diffuderat Attila turmis
In campos se Belga tuos. — S.-M.

[2] J'ai déja eu plusieurs fois l'occasion de remarquer que rien n'était moins certain que l'existence et la qualité de ce personnage, voyez ci-dessus, p. 176, note 2, liv. XXXII, § 64.—S.-M.

dans les campagnes, portaient de toutes parts le fer et le feu. Ce fut dans une de ces courses que Childéric, fils de Mérovée, fut enlevé avec la reine sa mère, et délivré aussitôt par la valeur d'un seigneur français, nommé Viomade, qui donna dès-lors à ce prince, âgé de seize ans, une preuve éclatante de son zèle et de sa fidélité[1]. Attila s'avançait vers la Loire. Les habitants de Paris prirent l'alarme et allaient abandonner leur ville, si sainte Geneviève, qui vivait alors, ne les eût rassurés en leur promettant, de la part de Dieu, que les Barbares n'approcheraient pas de leur territoire. Cette prophétie fut vérifiée par l'événement. Attila, ayant passé la Seine dans un autre endroit, alla mettre le siége devant Orléans.

XXIII. Aétius détrompe Théodoric.

Sid. Apol. carm. 7, v. 328 et seq. Jorn. de reb. Get. c. 36. Greg. Tur. l. 2, c. 7. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 161. Pagi, ad Bar. Buch. Belg. l. 17, c. 2, 3. Till. Attila, art. 9.

Sur la nouvelle de la marche d'Attila vers la Gaule, Aétius avait passé les Alpes, et s'était rendu à Arles avec peu de troupes. Il comptait sur celles qu'il trouverait dans la province, et principalement sur le secours des Visigoths, que l'intérêt commun devait réunir avec les Romains. Mais, lorsqu'il apprit que Théodoric, trompé par les fausses protestations d'Attila, ne faisait aucun mouvement pour s'opposer aux progrès du prince barbare, il lui dépêcha Avitus, afin de le tirer de cet assoupissement. Avitus, accoutumé à traiter avec Théodoric, dont il avait gagné l'estime, lui représenta que son inaction lui serait funeste : qu'Attila ne cherchait qu'à diviser les Romains et les Visigoths, pour les accabler plus facilement. Il lui mit sous les yeux la lettre d'Attila à Valentinien : *Vous voyez*, ajouta-t-il, *quelle confiance vous devez prendre aux*

[1] Ce fait, qui ne se trouve pas dans Grégoire de Tours, est rapporté par Frédégaire dans son abrégé de cet historien, c. 11. — S.-M.

paroles d'Attila. N'est-ce pas courir à votre perte, que de vous reposer sur la foi d'un Barbare aussi perfide que cruel? Les Goths doivent-ils donc rien espérer des Huns? N'ont-ils pas été les premières victimes de leur fureur? Cette nation farouche ne s'est-elle pas d'abord montrée en Europe, teinte du sang des Goths? Prince, ne vous abusez pas; vous êtes l'ennemi naturel des Huns: ils vous ont fait trop de mal, pour vous pardonner jamais. Après avoir chassé vos pères des bords du Danube, ils viennent vous poursuivre aux extrémités de la Gaule, pour achever d'exterminer votre nation. Théodoric était plein de courage. Convaincu de la mauvaise foi d'Attila, il répondit *que les victoires de ce conquérant sanguinaire ne l'effrayaient pas; que la Providence divine avait fixé un terme à tous les succès criminels; et qu'Attila le trouverait dans la valeur des Visigoths*[1].

XXIV. Aétius assemble ses troupes.

Aussitôt il donne ses ordres. La crainte d'une invasion prochaine rassemble en peu de temps une nombreuse armée. Il laisse dans ses états quatre de ses fils, Frédéric, Euric, Rotemer et Himmeric; et, se mettant à la tête de ses troupes avec ses deux aînés, Thorismond et Théodoric, qui voulurent partager le péril avec leur père, il marche vers Arles pour se joindre aux Romains. Aétius avait déja dépêché des courriers dans toute la Gaule et chez les peuples alliés, les invitant à s'unir à lui pour écarter l'horrible tempête qui désolait l'Occident. Toute la Gaule prit les armes. Mérovée accourut avec ses Francs[2]; les Bourguignons,

[1] *Quamvis infletur de diversis superbarum gentium victoriis, norunt tamen Gothi confligere cum superbis.* Jorn. *de reb. Get.* c. 36. — S.-M.

[2] Il me paraît fort douteux que

les Armoriques, les Létiens [1], les Ibrions, peuples de la Vindélicie [2], les Ripuaires [3] (on nommait ainsi ceux qui habitaient entre la Meuse et la Moselle), des Saxons même établis vers les bouches du Rhin [4], et des Sarmates, dont plusieurs cohortes avaient été transférées en Gaule [5], se rendirent avec une incroyable diligence auprès d'Aétius [6]. Il se vit bientôt environné de tant de troupes, que l'armée d'Attila, déja beaucoup moins nombreuse qu'elle n'avait été d'abord, n'était guère supérieure à la sienne.

xxv. Siége d'Orléans. Sid. l. 8, ep. 15, l. 7, ep. 12.

Dans ces désastres publics, la charité épiscopale suppléait à la timidité ou remédiait à la perfidie des commandants; et l'église, destinée à combattre les ennemis invisibles, s'occupait des périls temporels de ses

Merovée se soit trouvé à cette bataille, ou du moins qu'il s'y soit trouvé comme roi des Francs. Voyez ci-devant, p. 174, not. 2, l. xxxii, § 64. — S.-M.

[1] *Letiani*. Je crois que ces *Letiani* mentionnés par Jornandès, *de reb. Get.* c. 36, sont les mêmes que les *Læti*, c'est-à-dire les Barbares à qui les empereurs avaient donné dans la Gaule des bénéfices ou des concessions de terre. Voy. ci-devant, t. 2, p. 183, not. 2, liv. ix, § 34. — S.-M.

[2] Il y a beaucoup d'incertitude sur ce qui concerne ce peuple, appelé *Briones* par Cassiodore, *Var.* l. 1, ep. 11. On croit qu'on l'appelait antérieurement *Brenni*, et on dit qu'il occupait la partie de la Vindélicie qui s'étend vers la portion du Tyrol où se trouve le mont Brenner. — S.-M.

[3] *Riparioli*. Ces Ripuaires formaient une partie considérable de la nation des Francs, et ils tiraient leur nom, à ce qu'on croit, de leur séjour sur les bords, *ripæ*, de la Meuse et de la Moselle. Ils furent long-temps distingués par ce nom des autres Francs. — S.-M.

[4] Il est bien plus probable que ces Saxons étaient les Barbares de ce nom qui occupaient alors les environs de Caen et de Bayeux dans la Basse-Normandie, où ils formèrent une population distincte jusqu'au neuvième siècle. — S.-M.

[5] La notice de l'empire fait connaître plusieurs corps de Sarmates, qui avaient été cantonnés dans diverses parties de la Gaule par les Romains. — S.-M.

[6] Ce dénombrement des alliés d'Aétius est donné par Jornandès, *de reb. Get.* c. 36. *His enim adfuere auxiliares Franci, Sarmatæ, Armoricani, Letiani, Burgundiones, Saxones, Riparioli, Ibriones, quondàm milites Romani, tunc verò jam in numero auxiliariorum exquisiti, aliæque*

Jorn. de reb. Get. c. 37, 38. Theoph. p. 90. Greg. Tur. l. 2, c. 7. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 162 et 163. Baronius. Pagi ad Bar. Till. Attila, art. 8, 9, 10.

enfants. Sangiban, à la tête d'une troupe d'Alains, commandait dans Orléans. Mais on le soupçonnait d'entretenir avec Attila de secrètes intelligences, et son inaction aux approches de l'ennemi confirmait ces soupçons [1]. Ce Sangiban était, selon quelques auteurs, le même [2] que Sambida, roi des Alains établis dans le Valentinois, dont nous avons déja parlé [3]; selon d'autres, c'était le successeur d'Éocaric, chef d'une autre colonie d'Alains, qu'Aétius avait placée vers l'embouchure de la Loire. Anianus, qu'on nomme vulgairement saint Agnan, alors évêque d'Orléans, prélat respectable par ses vertus [4], et rempli de ce courage qu'inspire le mépris de la vie présente, prit sur lui tous les soins d'un commandant. Avant qu'Attila eût passé la Seine, l'évêque se hâta de relever les murs de la ville; il fit des amas de vivres, et, par la ferveur de ses prières et de celles de son peuple, il s'efforça d'armer le ciel contre les Barbares. Pour presser le secours d'Aétius, il se rendit en diligence à Arles, et revint se renfermer dans Orléans, résolu d'y périr avec son troupeau, si la ville n'était pas secourue [5]. Bientôt

nonnullæ Celticæ, vel Germanicæ nationes. — S.-M.

[1] *Sangibanus rex Alanorum, metu futurorum perterritus, Attilæ se tradere pollicetur, et Aurelianam civitatem Galliæ, ubi tunc consistebat, in ejus jura transducere.* Jornand. *de reb. Get.* c. 37. — S.-M.

[2] C'est l'opinion de Valois, *de rer. Franc.* l. 4, p. 172. Elle ne paraît guère plus fondée que l'autre système qui appartient à Buchérius, l. 17, c. 3. Rien n'empêche de croire qu'il n'ait effectivement existé un roi des Alains nommé *Sangibanus*, différent de *Sambida*, et du successeur d'Éocaric, quel que soit son nom. — S.-M.

[3] Voyez ci-devant, p. 117 et 118, l. XXXII, § 19. — S.-M.

[4] Sidonius dit, l. 8, ep. 15, qu'il était égal à saint Loup de Troyes, et qu'il n'était pas inférieur à saint Germain d'Auxerre. *Anianum maximum consummatissimumque pontificem, Lupo parem, Germanoque non imparem.* — S.-M.

[5] Il paraît que Sangibanus et ses Alains n'étaient plus dans Orléans, lorsque Attila vint l'assiéger : ils en avaient été sans doute retirés par Aétius qui doutait de leur fidélité; aussi Jornandès observe-t-il qu'aussitôt

après son retour, les Huns arrivèrent : ils attaquèrent avec fureur la partie de la ville qui était sur la rive droite de la Loire ; ils mirent en œuvre toutes les machines alors en usage dans les siéges, et livrèrent plusieurs assauts. Pendant que les hommes combattaient sur les murailles, les femmes et les enfants, prosternés avec leur évêque aux pieds des autels, élevaient leurs cris vers Dieu et imploraient son assistance. Une pluie orageuse qui dura trois jours, fit cesser les attaques; et le prélat, profitant de cet intervalle, alla trouver Attila dans son camp, pour en obtenir quelque composition. Il fut rebuté avec insolence. L'orage ayant cessé, les Huns donnèrent un nouvel assaut, et, redoublant leurs efforts, ils enfoncèrent les portes et entrèrent en foule. Les habitants, fuyant de toutes parts, n'attendaient que le pillage et la mort, lorsqu'ils entendirent sonner les trompettes romaines, et virent une nouvelle armée, qui, comme si elle fût descendue du ciel, fondait avec rapidité sur les Huns. C'étaient Aétius et Théodoric à la tête de toutes leurs troupes. Ils étaient entrés dans la ville de l'autre côté de la Loire, en même temps qu'Attila y entrait par la porte opposée. Ce Barbare, qui passait pour invincible dans les batailles, faisait si mal la guerre ; il était si peu instruit des mouvements de l'ennemi, qu'Aétius traversa toute la Gaule méridionale, et vint d'Arles à Orléans, sans que les Huns en eussent aucune connaissance. Les Ro-

que le général romain et Théodoric furent informés de la trahison que méditait Sangibanus, ils détruisirent les chemins, et s'assurèrent du chef alain et des siens. *Quod ubi Theodericus, et Aetius agnovere, magnis aggeribus eamdem urbem antè adventum Attilæ destruunt, suspectumque custodiunt Sangibanum, et inter suos auxiliares medium statuunt cum propriâ gente.* Jorn. *de reb. Get.* c. 37. — S.-M.

mains et les Visigoths, trouvant les Huns en désordre, en font un horrible carnage. Orléans est inondé du sang de ses vainqueurs: les uns se jettent en foule hors des portes; les autres, aveuglés par la terreur, se précipitent dans le fleuve. Le saint évêque, aux yeux duquel les Barbares étaient des hommes, courait de toutes parts pour arrêter le massacre : il sauva un grand nombre de ces malheureux, qui demeurèrent prisonniers. Attila, hors de la ville, ralliait les fuyards : frémissant de fureur, il reprit la route de la Belgique; et Orléans fut alors pour la première fois le rempart de la Gaule, et le terme fatal des conquêtes de ses ennemis.

XXVI. Attila s'arrête dans les plaines de la Champagne.

Jorn. de reb. Get. c. 36. [Greg. Tur. l. 2, c. 7.] Vales. rer. Fr. l. 4, p. 162. Bucher. Belg. l. 17, c. 3. Till. Attila, art. 7, 11 et not. 2.

Aétius et Théodoric suivaient Attila, sans harceler son armée, se croyant fort heureux s'ils pouvaient sans coup férir le conduire hors des terres de l'empire. Il passa près de Troyes, qui n'avait alors ni garnison, ni même de murailles. Cette ville attribua son salut aux ferventes prières de saint Loup, son évêque. On dit que ce saint vint avec son clergé au-devant du roi des Huns; et que comme Attila se vantait d'être *le fléau de Dieu*, le saint répondit, *qu'il ne fallait donc pas lui résister*, et l'invita même à venir dans sa ville. On ajoute que le Barbare adouci par cette soumission passa outre; mais qu'il obligea l'évêque de l'accompagner jusqu'au passage du Rhin, promettant de le renvoyer alors, et qu'il lui tint parole. Tout ce récit pourrait bien n'être qu'un tissu de fables. La proximité d'Aétius et de Théodoric pouvait empêcher Attila de s'arrêter au pillage de Troyes. Les deux armées, qui marchaient à peu de distance l'une de l'autre, étant arrivées dans les vastes plaines qui, un siècle après, ont donné le

nom à la province de Champagne [1], le roi des Huns, honteux de se retirer en fugitif, voulut se venger par une bataille, de l'affront qu'il avait reçu à Orléans. Le terrain ne pouvait être plus favorable pour déployer la cavalerie des Huns. Ces plaines, au rapport de Jornandès, s'étendaient en longueur à cinquante lieues sur trente-cinq de largeur [2]. Il les nomme champs Catalauniques ou plaines de Mauriac, déja signalées par la victoire d'Aurélien sur Tétricus. Les modernes ne s'accordent pas sur la position précise de ce lieu: les uns croient que cette fameuse bataille se livra près de Meri au diocèse de Troyes, entre la Marne et la Seine; les autres au-delà de la Marne, près d'un village encore appellé Mauru dans le diocèse de Châlons [3].

XXVII. Préparatifs du combat. Jorn. de reb. Get. c. 37, 38 et 41.

Attila, inquiet du succès d'une si importante journée, consulta ses devins [4]. Ils lui répondirent que les entrailles des victimes ne lui promettaient pas la victoire, mais que le chef des ennemis y perdrait la vie [5].

[1] Ce pays fut appelé *Campania* sous les rois francs; il était alors gouverné par un duc. — S.-M.

[2] *Convenitur itaque in campos Catalaunicos, qui et Mauricii nominantur, C. leugas, ut Galli vocant, in longum tenentes, et LXX in latum.* Jornand. *de reb. Get.* c. 36. Jornandès a soin de remarquer que les lieues dont il parle, sont de 1500 pas (*Leuga autem gallica mille et quingentorum passuum quantitate metitur*). Par conséquent elles sont équivalentes, à peu près, à la moitié de nos lieues rdinaires. — S.-M.

[3] Que la bataille se soit livrée dans l'un ou dans l'autre endroit, le théâtre en fut toujours dans les champs catalauniques. Grégoire de Tours, l. 2, c. 7, donne à cette plaine le nom de *campum Mauriacum.* — S.-M.

[4] La divination des Huns consistait à consulter les entrailles des victimes et à racler des os, pour chercher des pronostics dans la direction diverse des différentes veines ou rayes produites par cette opération. Cette même superstition se retrouve encore actuellement chez les tribus mongoles de l'Asie centrale. *Qui more solito nunc pecorum fibras, nunc quasdam venas in abrasis ossibus intuentes, Hunnis infausta denuntiant.* Jorn. *de reb. Get.* c. 37. — S.-M.

[5] *Quòd summus hostium ductor de parte adversâ occumberet, relictâque victoriâ, suâ morte triumphum fœdaret.* Jorn. *de reb. Get.* c. 37. - S.-M.

Freculf. t. 2, l. 5, c. 14. Bucher. Belg l. 17, c. 3. Pagi ad Bar.

Il se persuada que cette prédiction tombait sur le général romain; et comme Aétius était le principal obstacle à ses desseins, il ne balança pas d'acheter la mort de ce grand capitaine, par la perte d'une partie de son armée. D'ailleurs, plus impie que superstitieux, il ne comptait pas assez sur l'infaillibilité de ses devins pour perdre l'espérance de la victoire. Cependant, afin d'abréger le temps du combat et de se préparer une ressource dans l'obscurité de la nuit en cas de mauvais succès, il résolut de ne livrer bataille que quand le jour serait fort avancé. Les deux armées étant campées en présence l'une de l'autre, la nuit qui précéda la bataille, deux partis très-nombreux, l'un de Francs, l'autre de Gépides, s'étant rencontrés, se battirent avec tant d'acharnement, qu'il en resta quinze mille sur la place. Entre les deux camps, sur la gauche des Romains, s'élevait un tertre, dont il était avantageux de se saisir [1]. Attila y envoya un détachement de ses troupes; mais Aétius et Thorismond, fils de Théodoric, les prévinrent et les obligèrent de se retirer avec perte.

XXVIII. Attila harangue ses troupes.

Jorn. de reb. Get. c. 39.

Le roi des Huns, voyant ses troupes étonnées de ce premier échec, fit assembler ses principaux officiers, et leur parla en ces termes: « Braves et invincibles « guerriers, ce serait vous faire une injure que d'en« treprendre de vous inspirer du courage et de la con« fiance en votre général. Après avoir conquis sous mes « ordres une grande partie de l'univers, vous devez sa-

[1] *Erat autem positio loci declivi tumore, in modum collis excrescens, quem uterque cupiens exercitus obtinere, quia loci opportunitas non parvum beneficium conferret, dextram partem Hunni cum suis, sinistram Romani, et Vesegothæ cum auxiliaris occuparunt.* Jornand. *de reb. Get.* c. 38. — S.-M.

« voir qui je suis, et je ne puis oublier qui vous êtes [1].
« Laissons les encouragements vulgaires à ces généraux « mal assurés, qui traînent après eux des ames timides, « accoutumées à dormir dans le sein de la paix. Votre « état naturel, c'est la guerre; votre plus douce pas- « sion, c'est la vengeance. Une bataille est pour vous « un jour de fête : célébrons celle-ci avec joie. Voilà « vos victimes : immolez-les à votre gloire, aux mânes « de vos compagnons qu'ils ont égorgés par surprise. « Ici la bravoure n'a rien à craindre de la ruse et de « l'artifice : ces vastes campagnes ne peuvent recéler « aucune embuscade; tout est ouvert, tout est assuré à « la valeur. Qu'est-ce que cette troupe que vous allez « combattre? Un amas confus de nations faibles, effé- « minées, qui se craignent, qui se détestent les unes « les autres, qui souhaitent mutuellement leur perte, « et qui se déchiraient par la guerre avant que la « crainte de vos armes les eût réunies et comme resser- « rées ensemble. Ils tremblent déja avant la bataille. « C'est la terreur qui leur a prêté des ailes pour courir « à cette éminence; ils se repentent de s'être engagés « dans ces plaines; ils cherchent des lieux élevés pour « être hors de la portée de vos traits, et voudraient « pouvoir se cacher dans les nues. Nous connaissons « déja les Romains; je ne crains que la promptitude « de leur fuite; sans attendre les premiers coups, ils « ont coutume de fuir devant la poussière que font le- « ver les pieds de nos chevaux [2]; ne leur laissez pas le

[1] *Quærat hoc aut novus ductor, aut inexpertus exercitus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 39.—S.-M.

[2] *Nota vobis sunt, quàm sint levia Romanorum arma; primo etiam non dico vulnere, sed ipso pulvere gravantur.* Jorn. *de reb. Get. c.* 39. —S.-M.

« temps de se mettre en bataille; jetez-vous sur leurs « bataillons, sur leurs escadrons flottants, et, sans vous « arrêter à poursuivre sur eux votre victoire, chargez « les Alains, les Francs, les Visigoths [1]; ce sont ceux-« là seuls qu'il est besoin de vaincre; ce sont là les nerfs « de cette armée : tout le reste tombera avec eux. Son-« gez que votre destin ne dépend pas de l'ennemi ; nuls « traits ne pourront atteindre celui que Mars réserve « pour chanter l'hymne de la victoire : celui qui doit « mourir, trouvera la mort hors du péril. C'est dans « cette carrière que la fortune a suspendu la couronne « due à vos exploits passés; elle ne vous a sauvés de « tant de batailles, que pour vous récompenser ici par « un triomphe glorieux [2]. C'était pour vous conduire « en ces lieux, qu'elle ouvrait à vos ancêtres la route « des Palus Méotides, fermée, inconnue pendant tant « de siècles. Ce champ de bataille était le théâtre de « gloire que nous promettaient tant de succès inouïs. « Armez-vous d'une noble fureur; abreuvez-vous de sang, « rassasiez-vous de carnage. Que celui qui se sentira « atteint d'une blessure mortelle n'expire qu'après « avoir immolé son ennemi. J'irai le premier à la charge : « meure quiconque refusera de suivre Attila [3]. »

Après ces paroles, il rangea son armée. Il se réserva

[1] Jornandès ne nomme pas les Francs; il se contente de mentionner les Alains et les Visigoths, *Alanos invadite, in Vesegothas incumbite*. Jorn. *de reb.Get.* c.39.—S.-M.

[2] *Postremò cur fortuna Hunnos tot gentium victores adsereret, nisi ad certaminis hujus gaudia præparasset*. Jornand. *de reb.Get.* c. 39. — S.-M.

Si quis potuerit Attila pugnante ocium ferre, sepultus est. Le discours d'Attila, composé ou rapporté par Jornandès, *de reb. Get.* c. 39, est fier et concis: il respire la féroce et sauvage éloquence qui convient au fléau de tant de peuples, et je le trouve bien supérieur à la froide et pompeuse amplification du professeur de rhétorique.—S.-M.

le centre avec ses Huns, et plaça les autres nations sur les ailes. Ardaric, à la tête des Gépides, commandait l'aile droite, Valamir était à l'aile gauche avec ses Ostrogoths. Aétius et Théodoric, animés d'une émulation mutuelle, se disposaient aussi à signaler leur valeur. Aétius prit le commandement de l'aile gauche, où il plaça les Romains; Théodoric, suivi des Visigoths, se mit à la tête de l'aile droite. Sangiban, dont ils se défiaient, fut placé au centre avec les Alains et les autres auxiliaires, afin qu'étant ainsi enfermé, il fût forcé à faire son devoir [1]. Jamais l'Europe n'avait vu deux armées si nombreuses en présence l'une de l'autre. C'était le nord et le midi, qui venaient s'entrechoquer avec fureur : l'ambition d'un seul homme allait faire périr des nations entières, et détruire en peu d'heures ce que la nature s'était efforcée de produire et de former pendant une longue suite d'années [2]. Attila, à la tête de tant de rois, s'annonçait comme le maître du monde [3] : Aétius, le défenseur de l'occident, le fléau des Barbares, nourri dans les combats et toujours vainqueur, brûlait d'impatience de couronner tant d'exploits par une illustre victoire; et Théodoric, qui avait vu fonder dans la Gaule le royaume des Visigoths, voulait le cimenter du sang des Huns dans cette mémorable journée. Les plaines hérissées de fer

XXIX. Bataille des champs Catalauniques.

[Idat. chron. Prosp. chr.] Jorn. de reb. Get. c. 36, 37, 38, 40. [Greg. Tur. l. 2, c. 7.] Theoph. p. 90. Cassiod. Chr. et Var. l. 3, ep. 1. Vict. Tun. Freculf. t. 2, l. 5, c. 14. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 162. Till. Attila, art. 12.

[1] *Collocantes in medio Sangibanum, quem superius retulimus præfuisse Alanis, providentes cautione militari, ut eum, de cujus animo minùs præsumebant, fidelium turbâ concluderent.* Jornand. *de reb. Get.* c. 38. — S.-M.

[2] *Probatum est humanum genus regibus vivere, quando unius mentis insano impetu strages sit facta populorum, et arbitrio superbi regis momento dejicitur, quod tot sæculis natura progenuit.* Jornand. *de reb. Get.* c. 36.—S.-M.

[3] *Sed solus Attila rex omnium regum, super omnes, et pro omnibus sollicitus erat.* Jorn. *de reb. Get.* c. 38. — S.-M.

plus loin que la vue ne pouvait s'étendre, présentaient un spectacle terrible, qui devint bientôt affreux par la rage des combattants. L'histoire n'a pas entrepris de transmettre à la postérité le détail d'une bataille, dont les circonstances particulières confondues et ensevelies dans une foule si prodigieuse, ont dû échapper même à la connaissance des généraux. Elle se contente de dire que jamais en si peu de temps on ne vit tant d'exemples divers d'une impétueuse et opiniâtre fureur [1]. Un ruisseau qui traversait la plaine fut bientôt gonflé de sang; et les blessés qui, mourant de soif, se traînaient sur ses rives, y expiraient en buvant ses eaux corrompues. Les Romains et les Visigoths se disputèrent par des efforts incroyables l'honneur de la victoire, et chaque historien en attribue la plus grande part à sa nation. Les Romains même conviennent que Théodoric contribua puissamment au succès de la bataille, dans laquelle il termina glorieusement sa vie. Ce prince avancé en âge, mais plein de feu et de vigueur, courant de rang en rang pour animer ses soldats, fut abattu de cheval et foulé aux pieds de ses cavaliers. Ce fut un officier Ostrogoth, nommé Andage [2], de la race des Amales, qui le perça d'un dard. Les Visigoths dans le tumulte de l'action ne s'aperçurent pas de la chûte de leur roi, et continuèrent à combattre avec

[1] *Bellum atrox, multiplex, immane, pertinax, cui simile nulla usquàm narrat antiquitas.* Jorn. *de reb. Get.* c. 40.—S.-M.

[2] *Andages de parte Ostrogotharum, qui tunc Attilanum sequebantur regimen.* Jorn. *de reb. Get.* c. 40. Le même auteur nous apprend ailleurs, c. 50, que cet Andagès était de la race royale des Amales, et qu'il était fils d'un certain Andalas. Son fils Gunthigis, nommé aussi Baza, fut général d'un roi alain, établi au cinquième siècle dans la Mœsie inférieure. *Gunthigis, qui et Baza dicebatur, magister militum, filius Andagis, filii Andalæ, de prosapia Amalorum descendens.* — S.-M.

courage. Après avoir enfoncé les Ostrogoths qu'ils avaient en face, ils chargèrent les Huns en flanc avec tant de vigueur, qu'Attila lui-même courut un grand risque. Effrayé pour la première fois de sa vie, il fit sonner la retraite à la fin du jour.

XXX. Suites de la bataille.

Le camp des Huns était environné de leurs chariots, qui formaient une palissade impénétrable. Attila les remplit de tireurs d'arc; il en garnit encore toutes les avenues du camp, pour en défendre les approches. Cependant Thorismond, fils de Théodoric, qu'une bouillante valeur avait emporté au milieu des escadrons ennemis, revenant du combat au commencement de la nuit, prit le camp d'Attila pour celui des Visigoths, et ne s'aperçut de son erreur que lorsqu'il se vit attaqué. Comme il se défendait avec courage, il reçut à la tête une blessure qui l'abattit de son cheval : mais il fut sauvé par ses gens. Aétius courut la même fortune; il se trouva enveloppé d'ennemis, et ne dut son salut qu'à la même obscurité qui l'avait séparé de ses troupes : il revint à son camp sans savoir qui de lui ou d'Attila était vainqueur, et fit passer la nuit à ses soldats sous les armes. Le lendemain, les premiers rayons du jour découvrirent aux yeux des deux armées le spectacle le plus horrible et le plus affligeant pour l'humanité. Dans toute cette vaste étendue qu'avaient occupée les deux armées, la terre était jonchée de cadavres. Trois cent mille hommes, selon les uns, et selon ceux qui réduisent au moindre nombre la perte des deux armées, cent soixante et deux mille hommes [1], couchés sans vie, et la plupart défigurés par de cruelles

[1] Sans compter, ajoute Jornandès, *de reb. Get.* c. 41, quatre-vingt-dix mille Francs et Gépides, qui s'entretuèrent dans la nuit qui avait précédé la bataille. *Exceptis* xc *millibus Gepidarum et Francorum, qui ante*

blessures, condamnaient par un sanglant et affreux exemple cette rage inhumaine, qui anime les mortels à à s'entre-détruire. Les Romains et les Visigoths ne se reconnurent vainqueurs que lorsqu'ils virent Attila se tenir enfermé dans son camp [1]. Cependant ce prince, tel qu'un lion qui du fond de sa tanière effraie encore de ses rugissements les chasseurs qui l'ont poursuivi, faisait retentir ses retranchements du son des trompettes et des autres instruments de guerre, comme s'il eût été prêt à sortir à chaque instant [2]. De dessus ses chariots partait sans cesse une grêle de flèches, qui écartait les ennemis. On prit le parti de le tenir assiégé, dans l'espérance de le réduire par la famine. Ce fut alors que, pour ne pas tomber dans un indigne esclavage après avoir été le maître de tant de rois, il fit dresser au milieu de son camp un bucher des selles de ses chevaux, à dessein de s'y brûler lui-même, dès qu'il se verrait réduit à la nécessité de périr ou de se rendre [3].

XXXI. Thorismond et Mérovée retournent dans leurs états.

L'absence de Théodoric, dont la mort était encore ignorée, causait à ses deux fils de mortelles inquiétudes. Après l'avoir long-temps attendu, ils le firent chercher sur le champ de bataille, où il fut enfin trouvé

congressionem publicam noctu sibi occurrentes, mutuis concidere vulneribus, Francis pro Romanorum, Gepidis pro Hunnorum parte pugnantibus. Lebeau a réduit ce nombre à quinze mille morts. Voyez ci-dev. p. 246. J'en ignore la raison.—S.-M.

[1] *Bellicosissimus rex victores suos turbabat inclusus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 40.— S.-M.

[2] *Strepens armis tubis canebat, incussionemque minabatur; velut leo venabulis pressus, speluncæ aditus obambulans, nec audet insurgere, nec desinit fremitibus vicina terrere.* Jorn. *de reb. Get.* c. 40. — S.-M.

[3] *Fertur desperatis in rebus prædictum regem adhuc et in supremo magnanimem, equinis sellis construxisse pyram, seseque, si adversarii irrumperent, flammis injicere voluisse, ne aut aliquis ejus vulnere lætaretur, aut in potestatem tantorum hostium gentium dominus perveniret.* Jorn. *de reb. Get.* c. 40. — S.-M.

sous un monceau de cadavres [1]. On célébra ses funérailles à la vue des ennemis avec tous les honneurs militaires, et les Visigoths mêlèrent leurs larmes [2] au sang des Huns dont ils étaient couverts. Ce prince méritait leurs regrets. Il avait régné avec gloire pendant trente-deux ans [3], et s'était rendu aussi cher à ses sujets que redoutable aux Romains. Au milieu de cette pompe funèbre, Thorismond, l'aîné de ses fils, fut proclamé roi. Ce prince aussi brave que son père, embrasé du désir de le venger, voulait de sa sépulture courir à l'attaque du camp d'Attila; mais il crut ne devoir rien entreprendre sans consulter Aétius, dont il respectait les talents et l'expérience. Ce général politique, après s'être servi des Visigoths et des Francs pour arrêter Attila, ne songeait plus qu'à les éloigner. Il craignait que deux princes tels que Thorismond et Mérovée [4] ne voulussent recueillir tout le fruit du succès, et qu'ils ne s'unissent pour achever de détruire en Gaule la puissance romaine. Dans cette pensée, il conseilla au nouveau roi de retourner promptement dans ses états, lui représentant qu'il y avait laissé quatre frères, très-capables de s'emparer de la couronne en son absence, s'il leur laissait le temps de sentir leurs forces et de former leur complot. En même temps, pour flatter la vanité de ce jeune prince, il honora sa valeur d'une

Jorn. de reb. Get. c. 41. [Greg. Tur. l. 2, c. 7.] Vales. rerum Fr. l. 4, p. 164.

[1] *Ut viris fortibus mos est*, ajoute Jornandès, *de reb. Get.* c. 41. — S.-M.

[2] Ils fondaient en larmes, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 41, mais leur douleur était celle des héros. *Fundebantur lacrymæ, sed quæ viris fortibus impendi solent.* — S.-M.

[3] Il était monté sur le trône en l'an 419. Voyez t. 5, p. 454, l. XXX, § 19. J'ai déjà fait la remarque que Théodoric était probablement fils du célèbre Alaric. — S.-M.

[4] J'ai déja remarqué qu'il était fort douteux, que Mérovée se fût trouvé à cette bataille, au moins comme roi des Francs. Voyez ci-devant, p. 174, not. 2, liv. XXXII, § 64. — S.-M.

récompense militaire, digne par son prix d'être offerte à un roi. C'était un bassin d'or pesant cinq cents livres. Thorismond prit aisément les sentiments de défiance que lui inspirait Aétius : il partit aussitôt avec ses Visigoths pour retourner à Toulouse, où les témoignages de joie et de tendresse qu'il reçut de ses frères étouffèrent ses soupçons aussi promptement qu'il les avait conçus. La même ruse réussit auprès de Mérovée [1]. Aétius lui fit craindre les intrigues de Clodebaud [2]; et, par ce double artifice, il se défit de ces secours, qui pouvaient devenir dangereux.

XXXII. Retraite d'Attila.

Jorn. de reb. Get. c. 41. [Greg. Tur. l. 2, c. 7.] Vales. rer. Fr. l. 4, p. 164. Till. Attila, art. 13, et Marcien, art. 7. Alsat. illustr. t. 1, p. 179 et 429.

L'éloignement des deux nations étrangères, les plus puissantes de celles qui s'étaient jointes à Aétius, diminuait considérablement ses forces. Mais dans l'état où se trouvait le roi des Huns, il en restait assez aux Romains pour mettre ce prince hors d'état de rien entreprendre. Des cinq cent mille hommes qui avaient suivi Attila au sortir de son pays, il en avait sans doute perdu un grand nombre dans les diverses attaques des forts le long du Danube. Ce prince barbare estimait le temps plus que les hommes, et dans la rapidité de ses conquêtes, il prodiguait le sang de ses soldats. Les marches forcées, la disette, les maladies en avaient encore fait périr un grand nombre avant que d'entrer dans la Gaule. Il en était resté un corps nombreux dans l'Il-

[1] *Similiter Francorum regem dolo fugavit.* Greg. Tur. l. 2, c. 7. Ces paroles sembleraient indiquer qu'un roi franc avait aussi péri dans la bataille, et qu'Aétius avait engagé son héritier présomptif à quitter promptement le camp, pour prévenir les entreprises de ses parents. Si on possédait plus de détails sur cette époque de l'histoire des Francs, on pourrait expliquer ce passage, et savoir s'il se rapporte réellement à Mérovée, ou à quelque autre prince de la même nation et de la même race. —S.-M.

[2] Voyez au sujet de ce prince, ce que j'ai dit ci-dev. p. 176, not. 2 liv. XXXII, § 64. —S.-M.

lyrie, où ils furent défaits cette année même par Ardabure. Qu'on y ajoute les pertes inévitables dans la prise et le saccagement de tant de places, dans le siége d'Orléans, dans la surprise qui obligea les Huns d'abandonner cette ville, et le carnage qu'ils essuyèrent dans la plus sanglante bataille qui fût jamais, on ne sera pas étonné qu'Aétius ait congédié plus de la moitié de ses troupes, et que Grégoire de Tours ait dit qu'Attila se retira peu accompagné [1]. Ce prince, ayant appris la retraite des Visigoths et des Francs, pensa d'abord que ce n'était qu'une feinte pour l'attirer hors de son camp; mais lorsqu'il en fut assuré, il se mit en campagne, et marchant en bon ordre [2], parce qu'il était suivi d'Aétius [3], il regagna le Rhin en diligence, et retourna dans ses états par la Pannonie, en cotoyant encore le Danube. Quelques auteurs ont écrit que dans ce retour il saccagea Langres [*Lingones*], et Besançon [*Vesontio*], et qu'Aétius aussitôt après la bataille s'était retiré dans la province Lugdunaise [*Lugdunensis* ou plutôt Lyonnaise] ou même en Italie. L'un et l'autre de ces faits sont également dépourvus de vraisemblance. Il est beaucoup plus probable qu'Aétius ne fut pas assez mal-habile pour s'exposer à perdre le fruit de sa victoire; qu'il ne revint à Arles qu'après avoir vu Attila au-delà du Rhin, et que si Langres et Besançon ont été saccagées par Attila, ce n'a pu être que lorsque ce prince entra dans la Gaule, et qu'il ruina tant d'autres villes. Tel fut le succès de cette

[1] *Attila verò cum paucis reversus est.* Greg. Tur. l. 2, c. 7. — S.-M.

[2] *Erigitur mens ad victoriam, gaudia præsumuntur, atque potentis regis animus in antiqua fata revertitur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 41. — S.-M.

[3] Rien ne prouve cette marche d'Aétius. — S.-M.

expédition, qui laissa dans tout l'Occident une impression d'horreur et d'épouvante, que le nom d'Attila renouvelle encore après tant de siècles.

XXXIII. Ferréolus préfet des Gaules.

Sid. l. 1, ep. 7, l. 7, ep. 12 et carm. 24 v. 37. Novell. Valent. inter Theod. 37. Idat. chron. Till. Valent. art. 24. Mém. Acad. t. 3, Hist. p. 259.

Les ravages d'Attila et le séjour de l'armée même d'Aétius, qui subsistait aux dépens de la Gaule, avaient réduit cette province à un état déplorable. Pour la ruiner à jamais, il ne fallait plus qu'un intendant avare, qui à la faveur de ces troubles aurait achevé de tirer le sang des peuples, et se serait enrichi du reste de leurs dépouilles. Ce fut le seul fléau que n'éprouva pas cette malheureuse contrée : elle trouva au contraire dans l'équité et dans la sagesse de Tonantius Ferréolus, un soulagement qu'elle pouvait à peine espérer. Ce magistrat, digne de toute la reconnaissance de la postérité, étant alors préfet de la Gaule, sut y établir un si bon ordre, que loin d'être obligé d'imposer de nouvelles taxes, il diminua les anciennes. Actif et fécond en expédients pour le bien des peuples, il réparait les maux que causait la guerre. Aussitôt après le passage des armées, les campagnes reprirent une face riante; et la terre qui recèle ses trésors, et dont les plus cruels ennemis ne peuvent détruire que la surface, se vit dès l'année suivante couronnée de fruits et d'abondantes moissons. Sidoine Apollinaire rapporte qu'après la retraite d'Attila, les Gaulois firent à Ferréolus une sorte de triomphe plus flatteur que la magnificence des anciennes pompes romaines; et qu'ils le portèrent sur leurs épaules dans un brancard avec de grands applaudissements. Il était, par sa mère, petit-fils de Syagrius, consul en 382, et préfet d'Italie pendant trois ans [1]. Sa femme Papianilla

[1] *Afranii Syagrii consulis è filiâ nepos.* Sidon. Apollin. l. 1, ep. 7. —S.-M.

était, selon quelques auteurs, fille d'Avitus qui fut empereur. Ce qui a pu le faire croire, c'est qu'elle portait le même nom que la femme de Sidoine, qui était en effet fille d'Avitus. Ce grand homme doit à sa renommée, plus qu'à toute autre raison, l'honneur que lui a fait un de nos historiens, de le prendre pour la tige de la troisième race de nos rois [1]. Après avoir si bien servi l'état, il passa une heureuse vieillesse dans la retraite et dans la pratique des vertus chrétiennes. Un passage de Sidoine mal entendu a fait penser à quelques-uns qu'il était mort évêque d'Arles. Ses vertus, en lui procurant une gloire véritable, lui ont encore après sa mort fait prêter des titres, qui n'ont d'autre fondement que le respect dû à sa mémoire. Il eut trois fils, Tonantius, Roricius et Firmin, dont le mérite fut enseveli dans les désordres et les ténèbres des temps où ils vécurent. Il parut cette année une comète qui commença de se faire voir le 18 de juin, et qu'on apercevait encore le premier d'août. Il y eut en Galice de fréquents tremblements de terre. Valentinien soulagea l'Afrique opprimée par les Vandales, et fit des libéralités considérables à ceux que les ravages de ces Barbares avaient réduits à l'indigence.

[1] Ce système est celui de Du Bouchet, qui l'a exposé dans un ouvrage intitulé, *Véritable origine de la seconde et troisième lignées de la Maison de France*, Paris, 1646, in-f°. Cette opinion n'est appuyée sur aucune raison plausible. Il paraît bien constant que nos rois sont d'origine franque, et que leur généalogie, que quelques auteurs rattachent à celle de la première race, remonte sans difficulté jusqu'à saint Arnoul, qui était évêque de Metz, au commencement du septième siècle, et qui était un homme très-illustre parmi les Francs. *Prosapia genitus Francorum, altus satis et nobilis parentibus, atque opulentissimus in rebus sæculi fuit*, est-il dit dans une vie contemporaine de saint Arnoul. *Coll. des Historiens de France*, t. 3, p. 507. — S.-M.

XXXIV. [Situation de l'Arménie.] [Mos. Chor. l. 3, c. 64, 65 et 67. Laz. de Pharb. c. 14, 15 et 18. Elisée, c. 1.]

— [Pendant que l'armée d'Attila ravageait l'Occident, et que les menaces de ce terrible conquérant épouvantaient l'Orient, le roi de Perse, Iezdédjerd II, soutenait une guerre opiniâtre contre les Arméniens. Cette guerre, entreprise en haine de la religion chrétienne, fut poussée de part et d'autre avec le plus grand acharnement; mais les Arméniens, réduits à leurs seules forces, abandonnés par l'empereur, trahis par une partie des leurs, succombèrent et scellèrent de leur sang une honorable résistance. Leur vaillant chef, Vartan le mamigonien, et son frère obtinrent sur le champ de bataille la couronne du martyre, à peu près vers le temps ou Théodose-le-Jeune cessait de vivre. Avant de retracer les circonstances de cette lutte glorieuse, il convient de donner un tableau rapide de la situation de l'Arménie, depuis qu'elle n'avait plus de souverain national. Sous le rapport politique, le changement qui s'était opéré n'avait pas été considérable. Les seigneurs conservaient leurs possessions et leurs prérogatives héréditaires; ils devaient au monarque étranger les mêmes tributs et les mêmes services qu'à leur ancien roi, seulement leur indépendance était moins grande, depuis qu'ils obéissaient à un souverain plus puissant. Un officier-général ou *marzban*, c'est-à-dire *gardien de frontière* [1], représentait la personne du roi, et dirigeait le gouvernement. A l'époque de la mort de saint Sahag et de saint Mesrob il y avait douze ans que le persan Veh-Mihir-Schahpouhr occupait cette place. Depuis huit ans Vahan, prince des Amadouniens, exerçait les fonctions de *hazarabied* ou *intendant-géné-*

[1] J'ai déja parlé de cette dignité ci-devant, t. 1, p. 408, note 2, l. VI, § 14, et ailleurs. — S.-M.

ral [1], et Vartan le mamigonien, petit-fils de saint Sahag, était *sparabied* ou *connétable* [2], et chargé en cette qualité de commander toutes les troupes du pays. La direction des affaires ecclésiastiques, était également partagée entre deux chefs. Le clergé reconnaissait pour patriarche Joseph, que saint Sahag et saint Mesrob avaient désigné pour leur successeur[3], mais le roi avait donné sa confiance à Sormag, évêque de Peznounie, qui gouvernait en son nom l'église d'Arménie[4].

xxxv. [Intérêts divers des princes arméniens.] [Mos. Chor. l. 3, c. 51 et seq. Laz. de Pharb. c. 14 et seq. Elisée, c. 1.]

— [Le connétable Vartan tenait le premier rang entre les princes arméniens, soit à cause de la charge militaire qu'il occupait, soit à cause de ses vastes possessions territoriales [5]. Il avait hérité de la puissance que sa maison possédait depuis près de deux siècles. Le titre de connétable était devenu presque héréditaire chez les Mamigoniens, et les Arméniens s'étaient accoutumés depuis long-temps à les suivre au combat. L'honneur d'appartenir à la famille du dernier rejeton de saint Grégoire, du patriarche qui avait été si long-temps le défenseur de sa patrie, ajoutait encore à la vénération des Arméniens, pour la personne de Vartan et des princes de son sang. Lui et ses frères étaient les seuls restes de la race du grand saint Sahag, dont ils avaient joint les domaines à leurs états héréditaires.

[1] Voyez ci-devant, p. 33, n. 2, liv. XXXI, § 22. — S.-M.

[2] Voyez t. 2, p. 211, note 1, liv. X, § 3. — S.-M.

[3] Voyez ci-devant, p. 135 et 136, l. XXXII, § 3. — S.-M.

[4] Voyez ci-devant, p. 34, l. XXXI, § 23 et p. 135, l. XXXII, § 31. — S.-M.

[5] Le pays de Daron, situé dans le centre de l'Arménie, et qui était fort étendu, formait la partie la plus considérable de leurs domaines. Ils y avaient réuni les possessions de saint Sahag qui étaient à l'orient du pays de Daron, et ils possédaient encore un territoire considérable dans la province de Daik, située dans la partie septentrionale de l'Arménie. Voyez t. 2, p. 211 et 212, liv. X, § 4. — S.-M.

Hamazasp, leur père [1], avait épousé Anouisch ou Sahaganouisch [2], fille unique du patriarche. Elle lui avait donné trois fils, Vartan, Hmaïak et Hamazaspian. Ces trois frères joignaient à tant d'illustration les plus belles qualités, les plus éclatantes vertus, un courage à toute épreuve et le plus fort attachement pour la religion chrétienne. Tous les seigneurs, et toutes les familles qui s'intéressaient vivement à la gloire de leur pays et au maintien de leur religion, étaient unis avec les princes mamigoniens. Parmi eux, on distinguait les Arsacides de la maison de Camsar [3], qui possédaient les plus belles provinces de l'Arménie centrale [4]. Ils étaient renommés par leur courage. Les Amadouniens [5], les Andsévatsiens [6] dans le midi de l'Arménie, la famille Dimaksian [7],

[1] Ce prince était mort en l'an 414. — S.-M.

[2] *Anouisch* signifie en arménien *douceur*, comme *nousch* ou *anousch* en persan; ainsi le sens de *Sahaganouisch* est *douceur de Sahag*. Le premier nom est le seul que l'on trouve dans l'histoire arménienne de Moyse de Khoren. —S.-M.

[3] J'ai déja parlé de l'origine de cette branche des Arsacides de Perse, t. 1, p. 408, note 1, liv. VI, § 14, et t. 2, p. 240, liv. X, § 22. —S.-M.

[4] Ils étaient maîtres des provinces d'Arscharouni et de Schirag, situées au milieu de l'Arménie, l'une au sud, l'autre au nord de l'Araxes. Voyez t. 1, p. 408, note 1, liv. VI, § 14. Voyez aussi t. 5, p. 21, note 4, liv. XXV, § 19.—S.-M.

[5] Ils possédaient le canton d'Aragadzodn, situé dans la province d'Ararad, au nord de l'Araxes, au midi et au pied du mont Aragadz. Voyez ci-devant, p. 135, not. 3, liv. XXXII, § 32. Les Amadouniens étaient Mèdes d'origine, voyez t. 1, p. 410, n. 1, liv. VI, § 14. —S.-M.

[6] Ils se trouvaient au milieu des peuplades Curdes, qui occupaient le midi de l'Arménie. — S.-M.

[7] Cette famille, dont il est souvent question dans les auteurs arméniens de cette époque, descendait d'un certain Gisak, fils de la nourrice du roi Ardaschès II, qui dans une bataille s'était dévoué pour le salut de son souverain. Comme dans la mêlée il avait eu le visage coupé en deux, on donna à sa race un nom qui faisait allusion à ce genre de mort. *Dem* ou *dim* signifie en arménien *visage*, et *kes*, *portion*. On accorda un rang distingué à Nersès, fils de Gisak, et sa famille prit le nom de *Dimaksian*. Ardaschès II vivait vers l'an 80 de J.-C.—S.-M.

les seigneurs de la Gogarène[1] et d'Aschots[2], qu'on appelait les seigneurs de l'Ibérie[3], parce que leurs domaines étaient voisins de ce pays et peuplés d'Ibériens, suivaient le même parti. Les liens d'une étroite parenté resserraient encore l'union de tous ces princes. Vartan avait donné sa fille aînée Vartanouhi au prince d'Ibérie Vazden[4], et Vartanouisch la plus jeune avait épousé Arschavir de la race de Camsar. Hmaïak, frère de Vartan, s'était marié avec Dsovik, fille d'un seigneur puissant, appelé Vram ou Bahram, et Anouisch-Vram, sœur de cette princesse, était la femme d'Aschouscha, dynaste de la Gogarène sur les frontières de l'Ibérie. Bahram appartenait à la famille des Ardzrouniens[5]. Des alliés nombreux et puissants étaient nécessaires à Vartan, car il comptait aussi des adversaires et des rivaux parmi ses compatriotes. Les princes de la Siounie[6], long-temps jaloux de l'amour que les Arméniens portaient aux Mamigoniens, étaient puissants dans l'Arménie orientale, et ils intriguaient auprès de la cour de Perse, pour en obtenir le gouvernement du royaume. Les Ardzrouniens, dont l'origine remontait jusqu'aux anciens souverains de l'Assyrie et dont la puissance était si grande dans le midi de l'Arménie[7],

[1] La Gogarène était située à l'extrémité septentrionale de l'Arménie. Voyez t. 3, p. 287, not. 3, l. XVII, § 8. — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. p. 35, not. 3, l. XXXI, § 23. — S.-M.

[3] On les appelait ordinairement *Pétéaschkh*, ou commandant de la frontière d'Ibérie. Voyez t.3, p.287, not. 4, liv. XVII, § 8. —S.-M.

[4] On ignore quels étaient précisément les pays que ce prince possédait, mais il paraît qu'il commandait à plusieurs cantons de l'Ibérie, qu'on appelle actuellement Géorgie. — S.-M.

[5] C'est ce qu'on apprend de l'historien arménien Lazare de Pharbe, c. 27. — S.-M.

[6] Voyez t. I, p. 409, note 2, liv. VI, § 14. —S.-M.

[7] Voyez t. 2, p. 236, liv. X § 19. — S.-M.

contents de gouverner leurs domaines, montraient beaucoup d'indifférence pour la religion et pour l'indépendance nationale. Les Pagratides, dont la race était si ancienne[1], et qui devait jouer plus tard un rôle si éclatant dans les révolutions de l'Arménie, témoignaient la même indifférence, tandis que d'autres comme les Khorkhorouniens[2] en particulier, étaient tout dévoués au roi de Perse, et professaient ouvertement la religion de Zoroastre. Les seigneurs de la Sophène, de l'Anzitène, de l'Arzanène et d'autres encore[3] vassaux de l'empereur, étaient devenus tout-à-fait étrangers au reste du royaume. Un tel état de choses affaiblissait considérablement l'Arménie, et donnait les moyens aux étrangers d'y faire des usurpations. Les rois de l'Ibérie ne manquèrent pas d'en profiter, ils s'emparèrent des provinces du Nord qui étaient à leur convenance[4]. Cet exemple fut imité par le roi des Albaniens; il se rendit maître des cantons compris entre l'Araxes et le Cyrus, et même il ne tarda pas à fixer sa résidence dans les pays envahis[5].

[1] Les établissements des Pagratides étaient dans le nord de l'Arménie, où ils possédaient la ville et le canton de *Sbir*, l'Hyspiratide des Anciens. Voyez ci-dev. t. 3, p. 380, liv. XVII, § 66, et t. 4, p. 273, not. 5, liv. XXII, § 23. — S.-M.

[2] La souveraineté des Khorkhorouniens était située sur les bords septentrionaux du lac de Van, dans la province de Douroupéran. Voyez t. 4, p. 163, not. 1, liv. XX, § 48. — S.-M.

[3] Voyez t. 5, p. 442-445, l. XXX, § 12. — S.-M.

[4] Toute la province de *Koukar*, ou la Gogarène, fut envahie par les Ibériens ou Géorgiens. Les rois d'Arménie de la race des Pagratides la recouvrèrent à la fin du neuvième siècle; elle forma pendant le dixième et le onzième siècles, avec quelques cantons limitrophes, le domaine des rois arméniens de la race Kourikiane, branche de celle des Pagratides. Ce pays retourna ensuite au pouvoir des Géorgiens qui l'enlevèrent aux Musulmans, et ils en formèrent une province appelée *Somkheth*. Cet ordre de choses a duré jusqu'à présent. Ces pays sont soumis à l'empire de Russie, comme annexes de la Géorgie. — S.-M.

[5] Les Albaniens s'emparèrent des provinces d'Oudi, d'Artsakh et de

—[Tous les rois de Perse de la race des Sassanides ont été de zélés propagateurs de la loi de Zoroastre. Ils n'avaient point oublié que le fondateur de leur dynastie tenait de ses ancêtres la garde héréditaire du Grand Pyrée d'Istakhar ou de Persépolis [1]. Ils furent, par conséquent, d'ardents ennemis de la religion chrétienne; mais Iezdédjerd II la persécuta plus qu'aucun autre. Ce fut là son occupation constante pendant tout son règne, et, aussitôt après son avénement au trône, il donna de sanglantes preuves de son fanatisme cruel. La nombreuse population syrienne disséminée dans toutes les provinces de son empire ne tarda pas à éprouver ses rigueurs. Plusieurs évêques se signalèrent par une mort glorieuse, et obtinrent la couronne du martyre [2]. Les fidèles de toutes les classes imitèrent cet exemple, et leur courage lassa les bourreaux. La paix que Iezdédjerd conclut en l'an 441 interrompit cette persécution ouverte [3]; mais elle n'en continua pas moins

XXXVI. [Le roi de Perse persécute les chrétiens.] [Elisée, c. 1. Laz. Pharb. c. 19. Tab. chron. en persan. Mss. nº 62. Assem. Bib. or. t. 3, p. 396.]

Païdakaran, qu'ils conservèrent pendant plusieurs siècles. Les rois et les patriarches de la nation, y transportèrent leur séjour. Gandsak, actuellement Gandjah, appelée par les Russes Élisabethpol, et Barda ou Bardaah, deux grandes villes de ces contrées, devinrent alors leurs résidences royales et patriarchales. S.-M.

[1] L'historien Tabary nous apprend que Babek, père d'Ardeschir, fondateur de la dynastie des Sassanides, était un petit chef cantonné dans le territoire d'Istakhar ou Persépolis, dépendant de la province de Farsistan, et qui pouvait commander à soixante ou quatre-vingts cavaliers. Il reconnaissait la suzeraineté d'une dynastie particulière, maîtresse du Farsistan et nommée par les auteurs orientaux *Bazarendjan*. Le même écrivain atteste encore que Babek était gardien héréditaire du grand pyrée de Persépolis. Cette charge devait avoir beaucoup d'affinité avec celle d'*advocatus* ou *avoué*, exercée parmi nous dans le moyen âge, par les seigneurs chargés de défendre les intérêts temporels des monastères et des églises. — S.-M.

[2] On distingue parmi eux un certain Phétion, né à Holwan, dans l'Irak. Il était mage et, en embrassant le christianisme, il se fit moine. Il convertit le gouverneur d'Holwan et sa fille. Ce fut ce qui attira sur lui la colère du roi, et lui procura le martyre. — S.-M.

[3] Voyez ci-dev. p. 130, 131 et 133, liv. XXXII, § 30. — S.-M.

sourdement. Les chrétiens n'eurent plus à appréhender les supplices; mais ils furent en butte à toute sorte de vexations. Ils trouvèrent dans la personne du premier ministre [1] du roi, un ennemi non moins acharné. Il se nommait Veh Mihir-Nerseh, et passait pour être issu de la race des Arsacides [2]. Cette origine illustre, sa capacité dans l'administration des affaires, et son dévouement pour son souverain, lui donnaient une grande considération et une grande puissance dans la Perse. Il avait déja possédé toute la confiance de Bahram V, et, sous le règne de ce prince, c'était sur lui que reposait tout le fardeau du gouvernement [3]. Son fils ne lui témoigna pas moins d'estime : sa faveur même sembla s'accroître sous le nouveau règne [4]. Il en était peut-être redevable à son aversion pour les chrétiens. Il ne cessait de remontrer à Iezdédjerd, combien il était honteux pour lui que la Perse contînt encore tant d'infidèles; que la religion d'accord avec la politique lui

[1] C'est-à-dire du grand *Hazarabied* de la Perse. Voyez au sujet de cette dignité, ci-devant p.33, not.2, liv. XXXI, § 22. — S.-M.

[2] Mirkhond et les auteurs persans donnent à ce ministre le nom de Mihir-Nersy. Le même Mirkhond le donne pour l'homme le plus instruit de son siècle et pour un descendant du héros Isfendiar, fils de Goustasp. Tabary, plus détaillé, plus précis et sans doute plus exact, rapporte, dans l'histoire du règne de Bahram V, une généalogie qui le fait descendre d'*Aschak* ou Arsace, fils de Darius. Mihir-Nerseh serait donc alors un descendant des Arsacides. Selon cet auteur, Mihir-Nerseh était fils de Nodar, fils de Wedjzad, fils de Kouhiar, fils de Sisar, fils de Dehky, fils (ou plutôt descendant) d'Aschak, fils de Darius. — S.-M.

[3] Déja sous le règne de ce prince, il avait, selon Mirkhond, commandé contre les Romains une armée de quarante mille cavaliers. — S.-M.

[4] Selon Mirkhond, sous le règne de Bahram V, Mihir-Nerseh avait quitté volontairement le ministère et s'était retiré auprès d'un pyrée, pour y vaquer à des occupations religieuses. Il fut tiré de sa solitude par Iezdédjerd et remis à la tête des affaires. Le même auteur ajoute qu'Iezdédjerd lui confia le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Romains dans le commencement de son règne. — S.-M.

faisaient une loi expresse d'expulser les chrétiens de ses états, ou de les contraindre à embrasser le culte du feu et des éléments; que les chrétiens ne pouvaient jamais être des sujets fidèles, et que la conformité des mœurs et de la religion les portait toujours à favoriser le parti des Romains. Les Syriens de la Perse n'étaient pas ceux des chrétiens, qui inspiraient le plus de défiance au roi et à son ministre. Comme beaucoup d'entre eux avaient adopté les erreurs de Nestorius, et que leur clergé entretenait peu de relations avec l'Église catholique, ils ne persécutèrent presque que ceux d'entre eux, qui se distinguaient par leur zèle pour la pureté de la foi, ou qui restaient unis de communion avec les chrétiens de l'empire. C'était surtout ceux d'Arménie qu'ils redoutaient. La gloire de soumettre à sa loi un grand royaume tout chrétien touchait vivement Iezdédjerd, mais l'entreprise était difficile: une population nombreuse, attachée à son culte, dirigée par un clergé respecté et puissant, lui inspirait de la crainte; les seigneurs étaient guerriers, et mécontents d'obéir à un souverain étranger. Une persécution ouverte était impossible[1], elle aurait soulevé tout le pays, et l'Arménie eût été perdue sans ressource. Il fallait recourir à la ruse, semer la division entre les princes, en gagner quelques-uns, épouvanter les autres, et enfin perdre ceux qui résisteraient. La réussite d'un pareil projet demandait du temps et de la persévérance:

[1] L'annaliste grec publié par le P. Combéfis, *in Auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 274, place en la 37e année du règne de Théodose-le-Jeune, ce qui répond à l'an 446, le commencement de la persécution d'Iezdédjerd II, qu'il appelle *Ezennert*, sans doute par une erreur de copiste. Ἐξητήθη ἡ πυρσολατρεία (*leg.* πυρολατρεία) παρὰ τοῦ Ἐζεννὲρτ, εἰς τὴν Ἀρμενίαν τῷ λζ' ἔτει τοῦ μικροῦ Θεοδοσίου τοῦ Καίσαρος.—S.-M.

il présentait bien des incertitudes; peut-être même le roi n'aurait-il pas osé l'entreprendre, si un perfide apostat n'était venu l'encourager dans ses sinistres desseins, et lui offrir même les moyens de les mettre à exécution.

XXXVII. [Apostasie du Siounien Varazvaghan.] [Elisée, c. 7. Laz. de Pharb. c. 19.]

— [Le prince de Siounie Vasag jouissait alors d'une très-grande considération en Arménie, par ses richesses, ses talents et ses bonnes manières. L'assassinat de Valinak l'avait autrefois, dit-on, élevé au pouvoir. Ce crime commis dans sa jeunesse était oublié depuis long-temps; peut-être même n'était-ce qu'une calomnie, produite par la haine que ses trahisons excitèrent contre lui dans la suite, car il avait joui de l'amitié de saint Mesrob et de saint Sahag. Sa fille avait été mariée à un seigneur siounien, nommé Varazvaghan. Celui-ci détestait sa femme, et bientôt il détesta son beau-père, qui n'avait pu s'empêcher de lui témoigner son mécontentement. Il fut obligé de quitter la Siounie, et il se retira à la cour de Perse, où il gagna l'amitié de Mihir-Nerseh qu'il ne cessait d'animer contre Vasag. Le ministre qui l'avait accueilli promit d'enlever la principauté de Siounie à Vasag et de la lui donner, mais, pour rendre cette usurpation plus facile, il lui conseilla d'abandonner la religion chrétienne, et d'embrasser la loi de Zoroastre. Varazvaghan sentit tous les avantages qu'il pouvait retirer d'une telle conduite, et il ne balança pas à joindre l'apostasie à ses autres crimes.

XXXVIII. [Vasag, prince de Siounie, gouverneur de l'Arménie pour les Perses.] [Elisée, c. 1. Laz. de Pharb. c. 19.]

— [Le roi continuellement obsédé par son ministre et par le perfide Siounien, n'abandonnait pas ses projets hostiles contre les chrétiens de l'Arménie. Par le conseil des principaux mages, il prit le parti de faire sortir du pays tous les princes et les guerriers en état de porter les armes, et de les emmener pour combattre les

Huns dans l'orient de la Perse[1] ou au-delà du mont Caucase; il résolut, de plus, de faire construire une forteresse, pour défendre les passages de cette montagne, et pour mettre ses états à l'abri des continuelles invasions des Barbares. Son dessein était d'en confier la garde aux Arméniens: il pensait qu'en les tenant ainsi éloignés de leur pays et en les séparant de leur famille et de leurs enfants qu'ils désireraient revoir, il viendrait plus facilement à bout de leur résistance; il comptait que l'ennui de l'exil lui réussirait mieux que la force. Pour parvenir plus facilement à son but et mieux tromper les seigneurs arméniens, il commença par les combler de graces. Il ôta le gouvernement de l'Arménie à Mihir-Schahpour, et le donna au prince de Siounie[2]. Ce n'était pas l'avis de Mihir-Nerseh qui s'intéressait à Varazvaghan, mais le roi comptait attirer Vasag à sa religion. Vartan fut confirmé dans la dignité de connétable, et on lui enjoignit de réunir toutes les troupes de l'Arménie, et de les diriger vers la Perse Orientale, car l'intention du roi était de faire la guerre aux Huns[3]. Des ordres pareils furent envoyés en Ibérie, en Al-

[1] Il existait à cette époque des Huns sur les deux côtes, orientale et occidentale, de la mer Caspienne. Les Hephthalites étaient à l'Orient, les Cidarites à l'Occident. Voyez ci-dev. t. 4, p. 252, note 3, et p. 254, note 4, liv. XXII, § 11. Les auteurs arméniens n'indiquent pas d'une manière bien nette contre laquelle de ces deux nations le roi de Perse employa les troupes arméniennes. Il paraît qu'elles servirent successivement contre les deux peuples, qui étaient alors en guerre avec les Persans. — S.-M.

[2] Il paraît que Vasag fut nommé *marzban* d'Arménie en l'an 442. Son gouvernement fut d'environ dix années. Il fut destitué en l'an 452. Voy. ci-après, § 61, p. 308.—S.-M.

[3] Il s'agit ici des Huns Hephthalites, qui étaient établis à l'orient de la mer Caspienne, et dont j'ai souvent parlé dans ces notes. La plupart des auteurs orientaux, et Mirkhond en particulier, ont confondu ces adversaires de Bahram V, avec les Turcs qui vinrent se fixer, à une époque bien plus moderne, sur les frontières de la Perse. — S.-M.

banie [1], dans le pays des Lépens [2], dans celui des Dzodes [3], et dans toutes les régions où il se trouvait des chrétiens sujets du grand roi.

XXXIX. [Le roi de Perse envoie les Arméniens contre les Huns.] [Élisée, c. 1. Laz. de Pharb. c. 19.]

Cet ordre fut donné en l'an 444. Les Arméniens partirent sous la conduite d'Adom, prince gnounien, et de Manadjihr le reschdounien; ils se joignirent aux autres chrétiens [4], et tous ensemble ils combattirent pendant deux ans contre les Huns, s'emparèrent d'une partie de leur pays, sans toutefois pouvoir les soumet-

[1] L'Ibérie, appelée actuellement Géorgie, et l'Albanie avaient conservé des rois particuliers, qui depuis long-temps reconnaissaient la suprématie des souverains de la Perse, mais qui depuis la destruction de la monarchie arsacide en Arménie, se trouvaient dans une plus grande dépendance de l'empire persan. — S.-M.

[2] Les auteurs arméniens du 5[e] siècle parlent assez souvent des *Léphen* ou *Lépen*, et ils indiquent qu'ils habitaient dans le mont Caucase, mais sans donner aucune désignation précise. On apprend seulement qu'ils étaient chrétiens, et on parle du frère de leur prince, qui fut tué en l'an 450, en combattant avec Vartan et les Arméniens révoltés contre la Perse. Les historiens chinois font mention vers cette époque d'une nation de l'Occident, nommée *Liu-fen* et qui doit être la même. On voit, par ce qu'ils en disent, qu'elle était voisine de la Perse. Il est probable que les *Lephen* faisaient partie de la nation des Lesghis, appelée *Gelæ* ou *Legæ* par les anciens, *Ghek* ou *Lek* par les Arméniens, et *Leki* par les Géorgiens. Je pense qu'ils occupaient les pays situés au nord du Caucase, sur la partie inférieure du Térek, près des bords de la mer Caspienne, dans le pays actuel de Tarkou, compris dans le Daghistan septentrional. Ils se trouvent indiqués sur la carte antique connue sous le nom de Peutinger. Ils s'y voient avec le nom de *Lepones*, sur les bords occidentaux de la mer Caspienne. Pline en avait fait mention long-temps auparavant et les avait appelé *Lubieni*. Il les place dans le voisinage de l'Albanie, au pied des montagnes occupées par la nation sauvage des *Sylvi*, auprès des *Diduri* et des *Sodii*. *Rursus ab Albaniæ confinio, totâ montium fronte, gentes Sylvorum feræ, et infra Lubienorum, mox Diduri et Sodii.* Plin. l. 6, c. 10. Comme les peuplades mentionnées par Pline sont inconnues d'ailleurs, on n'en sait pas davantage sur la situation exacte du pays occupé par le peuple dont il s'agit. — S.-M.

[3] Le pays de *Dzodé*, dont j'ignore la véritable situation, se trouvait, à ce qu'il paraît, sur les bords du Kour, dans le voisinage de la province arménienne de l'Otène; elle devait répondre alors au pays de Kakhéti qui forme la partie orientale de la Géorgie. — S.-M.

[4] L'historien arménien Élisée remarque que les Arméniens et tous les

tre. Iezdédjerd fit alors construire une grande forteresse nommée le *rempart des Huns*[1] dans le lieu où sont maintenant la ville de Derbend et les ruines du mur

chrétiens venus du Caucase se réunirent dans un pays nommé *Abar*, voisin de Nischapour, dans le Khorasan, voyez ci-après, § 63, p. 312, note 2. — S.-M.

[1] Le père Tchamtchian, dans son histoire d'Arménie, publiée en arménien, t. 2, p. 13 *et pass.* et ceux qui l'ont suivi, ont commis beaucoup d'erreurs, en parlant des défilés qui conduisaient de la Perse chez les Huns, à travers l'un et l'autre Caucase. Ils se sont de même trompés en parlant des forteresses qui défendaient l'entrée de ces défilés. On ne trouve pas cette confusion dans les écrivains originaux. Les modernes ont tous cru que par *le rempart* et *la porte des Huns*, il fallait toujours entendre le fort et le passage de Derbend, situé sur les bords occidentaux de la mer Caspienne : ils n'ont pas fait réflexion qu'il se trouvait des Huns sur les deux côtes de cette mer; et, comme ces deux divisions de la nation étaient ennemies des Perses, ceux-ci devaient également se défendre contre elles sur des points très-éloignés. Les auteurs arméniens font mention de trois défilés bien distincts, et qui ont été pris les uns pour les autres; il est cependant facile d'indiquer leur situation respective. On les nommait *la porte des Alains*, *la porte de Balh* (ou Balkh) et *la porte de Djor*, nommée aussi *la porte* ou *le rempart des Huns*. Je vais indiquer la position de chacun de ces lieux : 1° *La porte des Alains* est le grand défilé qui traversait par le milieu la grande chaîne du Caucase, conduisant de l'Ibérie dans le pays des Alains. C'est le passage très-célèbre dans les auteurs anciens, sous les noms de *Pyles Caspiennes* de l'Ibérie et de *Portes Caucasiennes*. Les Arméniens et les Ibériens le nomment quelquefois *Porte de Dariel*, à cause de la forteresse de Dariel, qui en défendait l'entrée. Les Arabes l'appelèrent aussi *Bab-allan*, c'est-à-dire *porte des Alains*. 2° *La porte de Balh* ou *Balkh*; il est manifeste qu'on ne peut désigner par ce nom, Derbend, ni tout autre passage caucasien, et qu'il s'agit évidemment d'un défilé situé dans la Perse orientale conduisant des environs de Balkh vers le pays des Huns, et que c'est à cette circonstance géographique qu'il devait sa dénomination. On sait que c'était du côté de Balkh que se trouvait le siége de la puissance des Hephthalites. 3° *La porte de Djor*: il s'agit ici du célèbre défilé connu sous le nom de *Porte de Fer* (*Demir-Kapou*), le défilé de Derbend, les portes albaniennes, *pylæ albanicæ* des anciens. Procope parle, *de bell. Got.* l. 4, c. 3, de ce défilé qu'il appelle Τζοὺρ; et par ce qu'il en dit et par la manière dont il le distingue de la porte des Alains qu'il nomme *Caspia*, il ne peut y avoir aucun doute, sur son identité avec le passage de Derbend, sur le bord occidental de la mer Caspienne. Selon lui, les nations hunniques communiquaient par ces deux portes avec les Perses et Romains, αἳ τὰ τῇδε ᾠκημένα Οὐννικὰ ἔθνη ἐς γῆν τὴν τῶν Περσῶν καὶ Ῥωμαίων

Caucasien [1]; il y mit une garnison qui faisait de continuelles incursions sur le territoire des Huns [2]. Le roi revenait tous les hyvers à Ctésiphon. La guerre continua ainsi pendant plusieurs années; à la fin, il triompha de ses ennemis en l'an 450, et pour en témoi-

ἄγουσιν. Par les Huns, Procope entend parler ici des Tétraxites et non des Hephthalites. L'une de ces portes s'appellait *Tzour*, ὥνπερ ἀτέρα μὲν, Τζοὺρ ἐπικέκληται. L'autre se nommait depuis long-temps *Caspia*, ἡ δὲ δὴ ἑτέρα, πύλη ἐκ παλαιοῦ Κασπία ἐκλήθη. Il ajoute que le pays qui s'étend depuis le Caucase jusqu'aux portes Caspiennes, appartenait aux Alains, nation indépendante et presque toujours alliée des Perses. Ταύτην δὲ τὴν χώραν, ἡ ἐξ ὅρους τοῦ Καυκασίου ἄχρι ἐς τὰς Κασπίας κατατείνει πύλας, Ἀλανοὶ ἔχουσιν· αὐτόνομον ἔθνος, οἳ δὴ καὶ Πέρσαις τὰ πολλὰ ξυμμαχοῦσιν. Ces Alains sont les mêmes que les *Ossi* ou *Osséti*, qui occupent encore les mêmes régions. Comme les auteurs arméniens donnent à la porte des Huns, les noms de *Pahak-Honats* et de *Pahak-Djoraï*, c'est-à-dire *rempart des Huns* et *rempart de Djor*, il est évident que le nom de *rempart des Huns*, désignait les fortifications élevées en avant de Derbend, pour défendre de ce côté la Perse contre les incursions des Huns Tétraxites. On verra bientôt effectivement (ci-après, § 50 p. 291), que les Arméniens s'emparèrent de ces fortifications, lorsqu'ils portèrent leurs armes dans l'Albanie. Il est question, dans le traité *de magistratibus*, l. 3, c. 52, de Lydus, publié pour la première fois en 1812, d'un autre château élevé par les Perses contre les Barbares, et situé dans le Caucase; on l'appelait *Biraparach*, Βιραπάραχ. Rien n'indique sa situation, mais je suis fort porté à croire qu'il était dans l'Ibérie, appelée en arménien *Vir* ou *Ver*, auprès du passage Caspien, et qu'il se nommait en arménien *Virapahak*, ce qui signifie *rempart ibérien*, parce qu'il était sans doute destiné à couvrir l'Ibérie contre les invasions des Barbares. L'historien Priscus, *exc. leg.* p. 43, parle d'un château auquel il donne le nom de Ἰουροειπαάχ, *Iouroïpaach*, qui ressemble beaucoup à un nom arménien; le mot arménien *pahak* rempart) est très-reconnaissable dans la terminaison. Il dit aussi que ce château était situé près des portes Caspiennes, ἐπὶ τῶν Κασπίων πυλῶν, ce qui fait voir clairement qu'il veut parler de la porte des Alains. Il est probable qu'il s'agit du château de Dariel ou d'un fort dans le voisinage, et les deux noms que j'ai rapportés, paraissent être, ainsi que je l'ai dit, une transcription plus ou moins exacte de *Virapahak*, qui signifierait en arménien *rempart d'Ibérie*. — S.-M.

[1] Il existe encore dans toutes les montagnes, qui s'étendent à l'occident de Derbend, des ruines considérables. Elles appartiennent à une muraille antique qui parcourait ces montagnes, et se prolongeait fort loin dans l'intérieur. — S.-M.

[2] L'historien arménien Élisée, c. 1, rapporte que le roi de Perse avait fait construire en ce lieu un grand nombre de maisons, ce qui en formait

gner au ciel sa reconnaissance, il ordonna de solennelles actions de graces et de grands sacrifices de taureaux et de boucs dans tout son empire.

xl. [Vexations en Arménie.] [Elisée, c. 2. Laz. de Pharb. c. 19.]

— [Pendant toute la durée de cette expédition, le roi n'avait point perdu de vue le projet de contraindre les Arméniens à renoncer à leur religion. Il n'avait épargné ni les caresses, ni les flatteries, ni les affronts même pour gagner les seigneurs qui l'avaient suivi à la guerre, mais tout avait été inutile, et ils résistèrent avec une égale fermeté aux ordres absolus du monarque, préférant la captivité et la mort même à une lâche apostasie. Il n'en vint point à cette extrémité, il se contenta de retenir prisonniers quelques-uns des princes, tandis que quelques autres se retiraient dans leurs souverainetés[1]. Cependant Iezdédjerd, delivré de tous ses ennemis, sans inquiétudes sur les intentions pacifiques du faible et timide Théodose, résolut de profiter de la profonde tranquillité dont jouissaient ses états, pour accomplir ses desseins. Il envoya en Arménie un de ses officiers, nommé Ten-Schahpour[2], en apparence pour faire la description du pays et le dénombrement des habitants[3], pour répartir les impôts et les

une espèce de ville; qu'il avait fait bâtir plusieurs villages dans les environs, et qu'il y avait fait élever un palais, où il venait souvent habiter. — S.-M.

[1] Ces princes étaient Adom le Gnounien, Manadjihr le Rheschdounien, Vars, seigneur du pays d'Osdan, auprès de Dovin, Nersch Erovandouni et Varsavor de la famille des Ardzrouniens. Le roi de Perse envoya plus tard quelques troupes en Arménie, pour les punir de leur désertion. Personne n'osa les soutenir: ils périrent, et on les considéra comme des martyrs. — S.-M.

[2] On l'appellait aussi *Veh-Ten-Schahpour*, c'est-à-dire, *l'excellent Ten-Schahpour*. J'ai déja dit que tous les sectateurs de Zoroastre ajoutaient à leur nom l'épithète de *veh* (pur ou excellent). Ils se donnent encore actuellement le nom de *Behdin*, c'est-à-dire *sectateurs de la pure loi*. Voyez ci-dev. p. 32, note 3, l. xxxi, § 22. — S.-M.

[3] On ne s'occupa pas seulement du dénombrement des habitants, on fit

tributs avec plus d'équité, mais en réalité, pour employer tous les moyens de réduire les habitants à la nécessité de quitter leur religion, pour se délivrer des véxations et des charges exorbitantes, qu'on devait leur imposer. Le roi destitua en même temps l'intendant-général, Vahan l'Amadounien et le remplaça par le Persan Meschkan, en lui adjoignant un mage[1] pour rendre la justice. Les impôts furent doublés; les églises et les monastères qui avaient été jusqu'alors exemptés de tributs, furent taxés aussi; les peuples furent exaspérés, et l'Arménie tomba dans la plus complète confusion; mais cependant les peuples n'osèrent se révolter, ils acquittèrent les exactions que l'on exigeait d'eux, et ils lassèrent la patience du lieutenant du roi, qui ne les croyait pas capables de souffrir si long-temps et avec tant de résignation pour leur religion [2].

XLI. [Le roi de Perse veut contraindre les Arméniens de renoncer au christianisme.]

— [La soumission et la docilité des Arméniens inspirèrent d'autres pensées au roi de Perse, il crut toucher au comble de ses vœux, il crut que la nation effrayée de sa puissance, n'oserait plus résister à ses ordres, et qu'il lui suffisait de manifester sa dernière volonté pour lui faire abandonner sa religion, et lui faire adopter la loi de Zoroastre. Les principaux mages et son ministre, Mihir Nerseh l'encourageaient à prendre cette

la description générale du pays, en mentionnant tous les lieux habités, les églises, les monastères, les plaines, les montagnes, les terres cultivées, les arbres, etc.; en un mot on fit un vrai cadastre. — S.-M.

[1] En arménien *mogbed* et en persan *mobed*. Ce nom désigne les personnages qui forment le rang supérieur de l'état ecclésiastique dans la religion de Zoroastre. Ce nom est formé de *mog*, c'est-à-dire *mage*, et *bed* qui signifie *chef*. — S.-M.

[2] On apprend de l'historien Élisée, ch. 2, que les opérations nécessaires pour rédiger le cadastre de l'Arménie, qui se firent sous la direction de *Ten-Schahpour*, demandèrent dix-huit mois. — S.-M.

résolution importante. Un décret royal fut bientôt envoyé en Arménie, pour enjoindre à tous les habitants d'adopter la religion et les usages des Perses. Le ministre y ajouta un rescrit [1], dans lequel on exposait les points essentiels de la loi de Zoroastre [2], et il fut adressé au clergé du pays. Cette pièce se terminait par de violentes invectives contre la religion chrétienne [3]. Les évêques étaient invités à y répondre; on leur offrait une discussion solennelle. On sent combien était dérisoire une telle invitation, en présence des forces considérables que le roi se préparait à envoyer en Arménie, pour y presser l'exécution de ses ordres suprêmes. Le clergé arménien ne fut point intimidé par une injonction aussi menaçante. A peine le patriarche Joseph eut-il reçu les lettres du roi et de son ministre, qu'il

[1] Mihir-Nerseh prend dans cette pièce le titre de *vezourg-hramandar des Ariens et des Anariens.* La première partie de ce titre s'exprimerait en persan par les mots *Bouzourg-fermandar,* c'est-à-dire *grand donneur d'ordres* ou *premier ministre.* Quant aux noms d'*Ariens* et d'*Anariens,* ils désignent les Persans dont le nom est encore *Iranian* ou *Aïranian,* c'est-à-dire selon son sens primitif *les héros*, et les Barbares, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas Ariens, ou en d'autres termes les sectateurs de la vraie loi et les infidèles. C'est une manière d'indiquer que le roi de Perse commandait à tout l'univers. J'ai donné l'explication de ce titre dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 274. Dans leur réponse, les évêques arméniens donnèrent seulement à Mihir-Nerseh le titre de *grand-hazarabied* ou de *grand intendant* des Ariens et des Anariens. —S.-M.

[2] On lit dans le texte du rescrit *de la loi des Mazdézants.* J'ai déja remarqué ci-dev. t. 3, p. 363, not. 5, liv. XVII, § 59, que c'était ainsi que les Arméniens avaient altéré le nom de *mazdëiesnan* que se donnent les sectateurs de Zoroastre. — S.-M.

[3] J'ai publié une traduction française de cette pièce, non moins importante que curieuse; c'est, après les écrits originaux de Zoroastre, le plus ancien document qui se rapporte à l'antique religion des Perses. Il nous a été conservé par l'historien arménien Élisée, qui l'a inséré dans le 2e chapitre de son histoire des Vartaniens. Ma traduction française se trouve à la fin du deuxième volume de mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, p. 472 et suiv. — S.-M.

s'empressa d'en faire part aux autres évêques, en les engageant à se réunir à Artaxate, capitale du royaume, pour y répondre de concert aux demandes et aux arguments du grand roi. Les membres les plus illustres de l'église, presque tous disciples des saints patriarches Sahag et Mesrob, et animés de leur esprit, ne manquèrent pas de déférer aux désirs de leur chef, et ils se préparèrent à confesser généreusement leur religion. Dix-sept évêques, parmi lesquels on remarquait Sormak, celui qui avait autrefois usurpé le trône patriarchal, et qu'on s'étonne de rencontrer parmi les défenseurs de la foi, furent bientôt réunis [1]; un grand nombre de prêtres et d'ecclésiastiques d'un rang distingué se joignirent à eux [2]. Le marzban Vasag de Siounie, Ner-Schahpour, prince des Ardzrouniens, Vartan le mamigonien, et une multitude d'autres seigneurs [3] assistèrent à leurs saintes conférences, et s'empressèrent d'accéder à toutes les décisions qu'ils prirent, pour défendre la religion et les usages de leur patrie. D'un consentement

[1] Ces évêques étaient Sahag de Daron, Mélité ou Mélétius de Manazkert, Eznik de Pagrévand, Sormak de Peznounie, Dadjad de la Daïk, Thathik de Pasen, Kasou du Douroupéran, Jérémie de Margastan, Eughagh ou Eulalius de Mardaghi, Ananias de Siounie, Mouschê du pays des Ardzrouniens, Barsegh ou Basile de la Moxoène, Sahag du pays des Rheschdouniens, Gad de Vanand, Élisée du pays des Amadouniens, Eghpaïr du pays des Andsévatsiens et Jérémie du pays d'Abahouni. Je crois que l'évêque des Amadouniens, dont il est question ici, est le même que l'historien Élisée, fort souvent cité dans ces notes. — S. M.

[2] On remarquait parmi eux Leonce ou Ghévond du pays de Vanand, qui fut martyr; Khoren de la ville de Vren, et David de la famille des Mamigoniens. — S.-M.

[3] Vriv Malkhazouni, Gound Vahévouni, Ardak de la Moxoène, Schmavon ou Siméon du pays des Andsévatsiens, Manedj d'Abahouni, Arhavan de Vanand, Arschavir de la famille de Camsar, Vahan l'amadounien, Adom le gnounien, parent de celui dont j'ai parlé ci-dev. § 39, pag. 268, Varaz-Schahpour Balouni, Hrahad, prince d'Aschots, Hmaïak dimaksian, Gazrik de la race des Abéliens, Phabag de la famille des Aravéliens et Vren dsiounakan. — S.-M.

unanime, ils adressèrent au roi et à Mihir-Nerseh, une lettre qui contenait une longue exposition des préceptes de la religion chrétienne, la démonstration de son excellence, et une réponse catégorique à tous les arguments spécieux allégués par les mages. En se défendant avec énergie, les évêques arméniens n'oublièrent point qu'ils répondaient à un monarque puissant et à leur souverain légitime: ils mirent dans leur écrit une grande modération et une extrême réserve, évitant avec le plus grand soin, tout ce qui aurait pu blesser le roi, ou exciter son zèle en faveur de sa religion, protestant qu'ils n'avaient pas moins d'attachement pour leur culte national, que de fidélité pour le souverain que Dieu leur avait donné; fidélité dont ils ne pouvaient s'éloigner, sans désobéir aux divines instructions de l'évangile [1].

— [Le roi fut irrité au dernier point par la réponse du clergé arménien, et il résolut de mettre tout en œuvre pour triompher de sa résistance. Il envoya de nouveaux ordres en Arménie, il commanda à tous les princes de se rendre sans délai à sa cour, menaçant de mettre tout à feu et à sang dans leur pays, s'ils différaient un instant d'obéir à sa volonté. Le marzban Vasag, le connétable Vartan, les princes de la race de Camsar, surpris et épouvantés par ces menaces foudroyantes, n'osent entreprendre de résister à la colère du monarque, et ils se disposent à lui obéir. Ils pensè-

XLII. [Les seigneurs arméniens se rendent en Perse.] [Elis. c. 2. Laz. Pharb. c. 23-26.]

[1] Je me propose de donner une édition du texte arménien de ces deux pièces importantes pour l'histoire de l'ancienne religion des Perses. Elles seront accompagnées d'une traduction et d'un ample commentaire. J'y joindrai divers autres monuments anciens, relatifs aux mêmes matières, et plusieurs mémoires ou dissertations destinés à en rendre l'intelligence plus complète et plus facile. — S.-M.

rent qu'une prompte déférence serait plus utile à leur pays et à leur religion, qu'une résistance insensée qui pourrait attirer les derniers malheurs sur l'Arménie. Ils jurèrent en partant, entre les mains du patriarche, de résister aux menaces et aux séductions du roi, et de persister dans la foi chrétienne, quoi qu'il pût en arriver, et ils prirent tristement le chemin de la Perse [1]. Ils furent accompagnés par les princes de l'Ibérie et par Vatché, roi d'Albanie, car de pareils ordres et les mêmes menaces leur avaient été adressés. Lorsque les seigneurs feudataires se rendaient à la cour du grand roi, on suivait à leur égard un cérémonial établi depuis long-temps : certains officiers et des corps de troupes nombreux étaient chargés d'aller à leur rencontre, pour leur faire honneur et les conduire avec plus de pompe en la présence du souverain. On n'observa rien de pareil en cette circonstance : les procédés d'étiquette furent remplacés par des insultes, et c'est dans les termes les plus durs et les plus offensants que Iezdédjerd répondit à leurs protestations de fidélité. Il leur reprocha une désobéissance et une obstination, qui allait amener la destruction de leur pays. « Séparés de « vos femmes et de vos enfants, disait-il, vous serez tous « déportés dans le Sakastan [2]; je ferai égorger vos prê- « tres, brûler vos églises et les tombeaux de vos martyrs; « j'écraserai l'Arménie sous les pieds de mes éléphants,

[1] Les seigneurs arméniens qui se rendirent en Perse étaient le marzban Vasag, Ner-Schahpour, prince des Ardzrouniens, le connétable Vartan, Ardak rheschdounien, Gadischoï le khorkhorounien, Ardak de la Moxoène, Manedj, prince d'Abahouni, Vahan amadounien, Gound Vahévouni et Schmavon ou Siméon Andsévatsi. Ils trouvèrent à la cour de Perse Arschavir de la race de Camsar. — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. t. 2, p. 295, n. 3, l. x, § 62 et t. 5, p. 437, n. 3, liv. xxx, § 9. — S.-M.

« j'enverrai dans le Khoujasdan [1] le reste de votre « nation, si vous refusez plus long-temps d'adorer le « grand Dieu créateur du soleil, si vous ne voulez « point révérer le soleil, le feu, l'eau et tous les élé-« ments, et si vous continuez d'enterrer les morts [2]. » Les seigneurs arméniens ne furent point effrayés de toutes ces menaces : ils rappelèrent leur fidélité, invoquèrent les promesses et les garanties données par les rois ses prédécesseurs et renouvelées par lui-même, et protestèrent que rien ne pourrait les décider à renoncer à leur religion, et qu'ils étaient préparés à subir les plus cruels supplices. Le roi renouvela plusieurs fois ses instances et ses menaces, tout fut inutile; alors, après les avoir accablé d'insultes et d'outrages, il les fit charger de fers, et les remit au bourreau, qui les conduisit en prison.

XLIII. [Leur apostasie.] [Elis. c. 2. Laz. Pharb. c. 27 et 28]

— [Pendant que les princes attendaient dans les angoisses du désespoir que les ordres cruels du roi s'effectuassent, un eunuque attaché au service de la cour et qui était secrètement chrétien, leur fit entendre qu'ils pourraient se préserver du sort affreux qui les menaçait, eux, leur famille et leurs compatriotes, en feignant d'obéir aux commandements du roi, et qu'en sauvant leur personne, il leur serait possible de sauver leur pays. Plusieurs d'entre eux prêtèrent l'oreille à ce conseil, mais ils n'osèrent en parler à Vartan, dont ils respectaient le noble caractère. Ils résolurent donc

[1] C'est le nom que les Arméniens donnent au Khouzistan, province méridionale de la Perse, qui est la Susiane des anciens. — S.-M.

[2] Les sectateurs de Zoroastre, qui rendaient un culte à toutes les substances élémentaires, n'enterraient point et n'enterrent point encore leurs morts, parce qu'ils pensent qu'en agissant ainsi, on souille la terre, ce qu'ils regardent comme une très-grande impiété. — S.-M.

d'envoyer secrètement au roi pour lui faire connaître leur dessein; mais, réfléchissant qu'une résolution qui ne serait pas approuvée par Vartan, n'aurait aucune suite, ils se décidèrent à lui en faire part. Celui-ci repoussa avec indignation une telle proposition, préférant les plus cruels supplices à un subterfuge aussi lâche et aussi infâme que l'apostasie elle-même. Les princes ne renoncèrent cependant pas à leur projet : rebutés une première fois, ils revinrent à la charge, et ils employèrent pour triompher de Vartan, les séductions de l'amitié. Il résista cependant aux instantes prières d'Artak, prince de la Moxoène [1], homme doux et conciliant pour lequel il avait beaucoup d'attachement. Le prince mamigonien ne chérissait pas moins Aschouscha, seigneur de la Gogarène [2] qui partageait sa captivité; les liens du sang étaient venus resserrer les nœuds de leur amitié [3], et lui donnaient beaucoup d'empire sur Vartan. Il fut chargé de le convaincre et de lui faire sentir combien il importait d'employer la ruse, que le salut de leur pays, celui même de la religion l'exigeaient, puisque, sans leur assistance, il était évident que l'Arménie ne pourrait résister aux ordres du roi de Perse. Les princes jurèrent sur les évangiles de faire ensuite tout ce que

[1] La Moxoène était une des quinze grandes provinces qui partageaient l'Arménie du temps des Arsacides. Elle se trouvait dans la partie méridionale du royaume, non loin des bords du Tigre, sur les frontières de l'Assyrie. On l'appelait *Mog* en arménien. Elle avait été cédée aux Persans par Jovien. Voyez t. 3, p. 161, l. xv, § 10.— S.-M.

[2] Il portait le titre de grand *pétéaschkh* qui était, chez les Arméniens, l'équivalent de celui de *marzban* chez les Perses, quoiqu'il eût une étymologie et un sens différents. On donnait à Aschouscha le titre de *pétéaschkh* de la Gougarie ou de la Gogarène, et celui de *pétéaschkh* de l'Ibérie, parce que sa souveraineté, voisine de l'Ibérie, contenait beaucoup d'Ibériens parmi ses habitants. Voyez t. 2, p. 210, l. x, § 3 et t. 3, p. 41, n. 2, l. XIII, § 32, et ci-dev. p. 261, § 35. — S.-M.

[3] Voyez ci-devant § 35, p. 261. — S.-M.

Vartan exigerait d'eux pour le salut des chrétiens de l'Arménie, de l'Ibérie et de l'Albanie, ne lui demandant pas autre chose, que de les aider à se tirer du péril imminent où ils se trouvaient. Vartan ne put résister à tant d'instances, et il se résigna en pleurant à feindre l'apostasie pour sauver les siens. Dans le même temps, les Huns [1] venaient de faire une irruption sur le territoire persan, et ils avaient pénétré bien avant dans le Khorasan. Iezdédjerd, qui se préparait à marcher contre eux, voulait, avant de partir, tenter encore une fois la constance des Arméniens et les exiler dans le Sakastan s'ils continuaient de résister. Il fut aussi étonné que satisfait de leur soumission subite, et il ne lui vint pas dans l'esprit de concevoir des doutes sur un changement si rapide : sa vanité fut flattée d'avoir attiré tant d'illustres seigneurs à la religion de Zoroastre; il s'empressa d'en témoigner sa satisfaction, par les présents magnifiques dont il combla Vartan, Vasag le siounien et tous les autres princes. Vartan fut confirmé dans sa dignité de connétable, Vasag dans celle de *marzban*, les seigneurs captifs furent remis en liberté, et on ne tarda pas à les renvoyer en Arménie, avec une suite de sept cents mages ou prêtres persans chargés d'achever la conversion du pays. Ces mages avaient pour chef un *mobed* ou pontife, qui devait changer en temples toutes les églises, et faire des prêtres chrétiens autant de *mobeds* [2]. Il prit, cependant, la précaution de garder pour

[1] C'étaient les Huns orientaux ou Hephthalites, car Élisée leur donne, c. 2, l'ancien nom de *Kouschan*. Voyez sur ce nom et ce peuple t. 3, p. 386 et 387, l. XVII, § 67 et t. 4, p. 254, not. 4, l. XXII, § 11. — S.-M.

[2] Il doit paraître assez extraordinaire de voir le roi de Perse, transformer des prêtres chrétiens en pontifes d'une autre religion. Cependant, comme l'exercice des fonctions sacerdotales était accompagné par de grands

ôtages les enfants de Vasag, Babik et Amirnerseh[1]. Il en agit de même avec les principaux seigneurs de l'Ibérie et de l'Albanie, parce qu'il voulait opérer des changements semblables dans ces deux pays. Il retint donc en Perse Vazden, roi d'Ibérie, Aschouscha, seigneur de la Gogarène, et Vatché, roi des Albaniens. Il partit ensuite pour aller faire la guerre aux Huns.

XLIV. [Soulèvement des Arméniens.] [Elisée, c. 3. Laz. Pharb. c. 28. Jean Cath. hist. Arm. Mss. Arm. de la B.R. n° 90.]

— [Cependant un prêtre syrien s'était empressé de quitter Ctésiphon [2], pour aller instruire le clergé arménien de l'apostasie de Vartan et des autres seigneurs [3]. Cette triste nouvelle frappa de stupeur tous les évêques, qui ne s'étaient pas encore séparés; néanmoins ils ne perdirent pas courage, et ils résolurent sans hésiter de se dévouer au martyre, plutôt que d'obéir aux

avantages temporels, et que des possessions considérables y étaient attachées, le roi de Perse pensait que, pour conserver des droits utiles, le clergé arménien ne se montrerait pas trop difficile. On avait un exemple d'une pareille conduite, et il n'était pas assez ancien pour que la mémoire s'en fût perdue en Arménie. Lorsque le christianisme s'établit dans ce royaume, saint Grégoire l'Illuminateur avait conféré le sacerdoce à tous les pontifes idolâtres, qui embrassèrent la religion du Christ, et il avait fait entrer dans les ordres les enfants de tous ceux qu'il avait fait périr à cause de leur attachement pour l'ancienne religion. Ils héritèrent ainsi des biens et des prérogatives que leurs pères devaient à la pratique d'un autre culte. Ce fut peut-être ce qui contribua le plus puissamment à la prompte et entière conversion de l'Arménie au christianisme. — S.-M.

[1] Je suppose qu'il y a une erreur dans le texte arménien de Lazare de Pharbe, qui donne, c. 28, le nom de ce dernier prince: au lieu d'*Amirnerseh*, il faut lire *Adernerseh*, nom connu et fréquent dans la partie orientale de l'Arménie et dans la Sionnie en particulier, tandis que l'autre nom est tout-à-fait inconnu et composé d'une façon qui n'est pas conforme à la composition ordinaire des noms persans et arméniens. Voyez t. 1, p. 225, n. 2, l. IV, § 3. — S.-M.

[2] On sait que tel était le nom grec de la capitale de l'empire persan. Les Orientaux l'appellaient *Madaïn*, c'est-à-dire *les deux villes*, parce qu'elle se composait de la ville grecque de Séleucie et de Ctésiphon. Le Tigre séparait ces deux villes, la première était à l'occident et l'autre à l'orient. Voy. t. 2, p. 220, not. 1, liv. X, § 8 et t. 3, p. 104, n. 1 et 2, p. 106, n. 1, l. XIV, § 28. Les Persans l'appelaient quelquefois *Tisfoun* et les Arméniens *Dizpon*. — S.-M.

[3] Les auteurs arméniens remar-

ordres tyranniques du roi, et que d'imiter la lâche défection des princes, dont ils ignoraient les véritables desseins. Ils se répandirent dans le pays, pour inspirer à tous les habitants leur généreuse résolution; leurs exhortations ne furent pas vaines; tous, hommes et femmes, nobles et paysans, prêtres et moines, répondirent à leur appel, et on se prépara à repousser par la force, les étrangers et les apostats. Les mages ne tardèrent pas à arriver avec les princes; ils entrèrent dans la partie orientale du royaume, ils s'avancèrent jusque dans les belles et riantes vallées du canton de Dzaghkoudn [1] dans le centre de l'Arménie, et ils campèrent durant vingt-cinq jours devant une place assez forte appelée Angel [2]. Le prêtre Léonce [3], disciple de saint Mesrob, qui jouissait alors d'une grande considération parmi les siens, y vint pour encourager les habitants, et soutenir leur zèle contre les attaques des Perses. Son arrivée fut le signal de l'insurrection; les mages, qui voulaient s'emparer de la principale église, furent chassés par le peuple et contraints de se réfugier dans le camp. Le soulèvement fut bientôt général: les prêtres et les femmes elles-mêmes prirent les armes. Le patriarche Joseph se mit à la tête de cette multi-

quent qu'il fut dépêché par les chrétiens syriens de cette ville. —S.-M.

[1] Ce canton, compris dans la province d'Ararat, était situé au midi de l'Araxes, au milieu des montagnes qui donnent naissance à l'Euphrate méridional. On lui donne actuellement le nom d'*Alaschkerd*.—S.-M.

[2] Cette ville se nommait en arménien *Angegh*, *Angel* ou *Angeln*. Il en est question dans Procope, *de bel. Pers.* l. 2, c. 25; il la nomme Ἀγγλὼν, *Anglon*, et rapporte qu'elle était située au milieu de gorges très-dangereuses, κώμη τις ἐν δυσχωρίᾳ στενωτάτῃ κεῖται, Ἀγγλὼν ὄνομα. Il la place à 120 stades de *Doubios*, qui est la capitale de l'Arménie, appelée *Dovin* par les naturels du pays. Δούβιος δὲ ἄπεθεν ὅσον εἴκοσι καὶ ἑκατὸν σταδίων. A la droite, ajoute-t-il, de ceux qui viennent de l'empire romain, ἐν δεξιᾷ ἰόντι ἐκ Ῥωμαίων τῆς γῆς. —S.-M.

[3] Son nom se prononce *Ghévont* ou *Lévont* en arménien. — S.-M.

tude, et se prépara à repousser les étrangers. La plupart des Arméniens qui se trouvaient dans le camp persan allèrent les rejoindre. Vartan expédia un messager secret au patriarche pour l'instruire de ses vrais sentiments, et lui donner l'espérance qu'il ne tarderait pas à le rejoindre aussi. Cependant, ni lui ni aucun des princes n'osaient se séparer des Perses, dont ils redoutaient la puissance. Le principal mage était effrayé de l'orage qui le menaçait; et, s'apercevant du peu de confiance que devaient inspirer les seigneurs arméniens, il voulait abandonner l'entreprise, mais il fut réconforté par le *marzban* Vasag, attaché au fond du cœur à la nouvelle religion, qu'il avait d'abord feint d'embrasser. Ils écrivirent de concert au grand mobed de la Perse[1] et à Mihir-Nerseh pour les informer de l'état des affaires. Ils résolurent de renoncer à la force ouverte, et ils se décidèrent à employer des moyens détournés pour en venir à leurs fins. Vasag parvint à apaiser le peuple, en affectant de ne pas vouloir le contraindre d'adopter la loi persane. Mais il dispersa dans tout le pays des mages et des prêtres, pour y semer leur doctrine, qu'ils s'efforçaient de propager par la corruption, les caresses et les présents. Ces artifices eurent un plein succès : les mages parvinrent à séduire un grand nombre de personnes; plusieurs princes, beaucoup de paysans, quelques prêtres mêmes, embrassèrent le culte étranger, et le répandirent dans

[1] L'historien Élisée donne à ce pontife suprême la qualification de *Movbedan-movbed*, ce qui est le persan *Mobedan-mobed*, c'est-à-dire *Mobed des mobeds*. Les Grecs l'appelaient *Archimage*. Après la destruction de l'empire des Sassanides, les Perses, restés attachés à la religion de Zoroastre, continuèrent à avoir un grand pontife qui portait les mêmes titres. Il résidait dans ces derniers temps à Yezd dans le Kirman. — S.-M.

tout le pays. Deux seigneurs d'un haut rang, Schavasp l'adzrounien, Vend de Dovin, firent profession publique de la religion persane à Dovin, qui était alors la capitale du pays; ils y élevèrent un pyrée, et Schéroï, fils de Vend, en fut le pontife. Dans le même temps, Vasag écrivait en Perse pour y demander l'appui d'une nombreuse cavalerie, tandis que de son côté il se chargeait de lever des troupes dans sa principauté, et de jeter la désunion parmi les Arméniens restés fidèles à la religion chrétienne.

XLV. [Vartan se met à la tête des rebelles.] [Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 28.]

— [Vartan, qui était rentré dans ses possessions où il déplorait le triste état de sa patrie, n'avait pas balancé à instruire ses proches et en particulier son frère Hmaïak des véritables motifs de sa conduite, et il ne tarda pas à remplir ouvertement les devoirs prescrits par la religion chrétienne. Son éclatant et sincère repentir lui avait obtenu le pardon du patriarche. Il n'osait cependant pas encore se déclarer hautement contre les Perses : la disproportion des forces était trop grande, il ne croyait pas que les Arméniens, réduits à leurs seules ressources, pussent lutter avec avantage contre eux. Il résolut de se retirer avec les siens sur le territoire de l'empire; il se rendit dans ce dessein au bourg d'Aramana, dans la Bagravandène [1], situé sur l'extrême frontière. Tous les seigneurs qui étaient restés fidèles à la foi se préparèrent à l'imiter. Quand Vasag fut informé de leur projet, il mit tout en œuvre pour en em-

[1] Lazare de Pharbe, le seul auteur qui parle de cet endroit, rapporte qu'il était situé sur les frontières des cantons de Pasen et de Dovaradzadaph. Le pays de Pasen, limitrophe de l'empire, situé au nord de l'Araxes, était dans la province d'Ararad. Pour le canton de Dovaradzadaph, on ignore sa véritable position. On sait seulement qu'il faisait partie de la province de Dourouhéran.—S.-M.

pêcher l'exécution; enfin il parvint à leur persuader, qu'il avait le dessein de les aider à chasser les mages, et qu'il ferait ensuite alliance avec l'empereur, pour pouvoir résister tous ensemble aux attaques du roi de Perse. Les protestations fallacieuses de Vasag arrêtèrent et changèrent la résolution des princes : trompés par les assurances réitérées qu'il leur donna, ils consentirent à rester et ils envoyèrent un message vers Vartan et ses frères, pour les engager à ne pas quitter l'Arménie. Le prêtre Léonce, les princes Arschavir de Camsar et Hmaïak Dimaksian s'en chargèrent, et ils convainquirent Vartan de la sincérité des promesses que faisait le *marzban*. Le désir d'être utile à sa patrie et à la religion fit consentir Vartan à revenir. Tous les princes se réunirent à Vagharschabad[1] : on y fit de nouveaux serments de combattre les Perses jusqu'à la mort, mais Vasag trouva encore moyen de les éluder et d'échapper aux instantes prières de ses compatriotes. Il prétendait qu'en se déclarant trop tôt, on compromettait le salut des chrétiens répandus dans la Perse, et des ôtages ibériens, albaniens et arméniens parmi lesquels étaient ses fils. Tous ces délais perfides secondaient les projets du roi de Perse. La religion éprouvait tous les jours de nouvelles pertes : les mages faisaient sans cesse des progrès dans le pays; ils se répandaient et s'introduisaient partout. La grande église de Vagharschabad avait été transformée en pyrée, et on entretenait un feu perpétuel, au lieu même où naguère on révérait le Christ; il était évident que si

[1] Vagharschabad, qui avait été long-temps capitale de l'Arménie, était alors la résidence des patriarches. Edchmiadsin, où habitent à présent les mêmes pontifes, a été bâtie sur les ruines de cette ville. — S.-M.

on tardait plus long-temps, c'en était fait de la religion chrétienne. Soupçonnant enfin la perfidie de Vasag, Vartan résolut de se déclarer et d'attaquer ouvertement les Perses [1]. Il rassembla tous les seigneurs à Schahabivan[2]. Le patriarche Joseph leur donna solennellement l'absolution de leurs péchés, et en sa présence ils se lièrent par les plus terribles serments, et jurèrent de vaincre ou de mourir pour la foi de leurs pères [3]. Ils choisirent Vartan pour leur général[4]. Les Perses, informés de tous ces mouvements, s'étaient hâtés de se montrer dans la contrée de Bagrévand[5], et Vasag qui avait jeté le masque, était allé les rejoindre. Vartan sans perdre de temps [6] vient les y chercher, et aussitôt il les attaque avec impétuosité, les met dans une déroute complète, en tue un grand nombre, disperse ou fait prisonnier le reste, et revient avec un immense butin. Vasag fut fait prisonnier dans cette affaire, et l'Arménie se trouva délivrée des Perses.

— [Vasag fut assez adroit pour tromper encore une fois les seigneurs arméniens, qui voulaient l'enfermer dans une forteresse : il leur persuada que la crainte XLVI. [Les Perses chassés de l'Arménie.]

1 Lazare de Pharbe remarque, c. 28, que Vartan fut décidé à prendre cette résolution par Vahan, prince des Amadouniens, qui était ennemi personnel de Vasag.—S.-M.

2 Cet endroit, dont j'ai déja parlé ci-dev. t. 2, p. 229, note 1, l. x, § 13, était situé dans le canton de Dzaghkodn dépendant de la province d'Ararat sur les frontières du Douronpéran. — S.-M.

3 Il se trouva un traître parmi eux : c'était un certain Antaghan qui les quitta peu après, pour aller avertir Vasag. Il fut arrêté dans le bourg d'Ardzak et lapidé —S.-M.

4 Les auteurs arméniens remarquent que ceci arriva au mois de Maréri, qui répondait au mois de juin de l'an 450. — S.-M.

5 Ou Bagravandène. Pour la situation de ce canton, voyez t. 2, p. 224, not. 1, l. x, § 11. — S.-M.

6 Il avait, d'après ce que dit Lazare de Pharbe, c. 28, réuni toutes ses forces dans le bourg d'*Angeln* ou *Anglon*, qui dépendait aussi du canton de Dzaghkodn. Voyez ci-devant, § 44, p. 281, note 2. —S.-M.

[Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 28. Jean Cath. Hist. Arm. Mss. Arm. Bib. R. n° 90.]

seule des Perses l'avait empêché de s'unir à eux, il promit de les seconder loyalement de tous ses moyens, et il se lia par les mêmes serments. On ne tarda pas à ordonner un armement général; bientôt plus de cent mille hommes se trouvèrent sous les armes; on se répandit dans tout le pays pour détruire les pyrées et les autels qui avaient été consacrés au culte des Perses [1]. Tous les déserteurs de la foi chrétienne furent passés au fil de l'épée; on prit la ville deDovin, et on en chassa le gouverneur persan appelé Meschkan. Schavasp l'ardzrounien tomba entre les mains de Vartan ainsi que Vend et son fils Schéroï: celui-ci fut brûlé sur l'autel même qu'il avait consacré au culte du feu, et son père Vend fut pendu [2]. On éleva une église consacrée à saint Grégoire l'Illuminateur, à la place du grand pyrée de Dovin. Artaxate, Ani, Karni, Artagers [3] et une multitude d'autres villes et châteaux tombèrent successivement au pouvoir de Vartan [4], qui chassait ou faisait égorger partout les prêtres des Perses, et rétablissait les églises qui avaient été détruites.

[1] Les Arméniens disaient, selon Lazare de Pharbe, c. 28, en éteignant le feu avec de l'eau, *qu'ils l'étouffaient dans les bras de son frère.* Cette mauvaise plaisanterie venait de ce que, selon les théologiens persans, ces deux éléments étaient frères. —S.-M.

[2] Lazare de Pharbe rapporte, c. 28, que l'on massacra un grand nombre de mages dans la ville de Zaréhavan dont j'ai parlé ci-devant, t. 3, p. 299, not. 4, liv. XVII, § 13. — S.-M.

[3] Cette ville appelée par les Grecs et les Latins, *Artageras*, *Artagigarta* et *Artogerassa*, était une place très-forte, située dans la province d'Arscharouni ou Eraskhadsor. J'en ai parlé t. 2, p. 241, liv. X, § 22, —S.-M.

[4] Tous ces détails se trouvent dans l'histoire d'Élisée, le seul auteur qui nomme les places que les Arméniens enlevèrent alors aux Persans. En voici les noms: Ardaschad ou Artaxate, le fort château de Karni auprès d'Artaxate, Ani, Artagers, Erkaïnord, Arghni, Bardsrabough, Khoranisd, Olakan, Grial, Kaboid, Orodn, Arphanial, Vanavan et Vasakaschad avec tous les bourgs qui en dépendaient. On ignore la situation de la plupart de ces endroits. —S.-M.

— [Dans le temps où les Arméniens s'affranchissaient de la domination et de la religion des Perses, les Albaniens, menacés des mêmes dangers, se préparaient à imiter leur exemple. Un grand nombre de mages[1], soutenus par Sébokht[2], gouverneur-général du pays pour le roi de Perse, s'efforçaient d'y répandre les dogmes de la loi de Zoroastre, pendant que Vatché, roi d'Albanie, contraint d'embrasser cette religion, était retenu loin de son pays. Les Albaniens ne perdirent cependant pas courage, ils résolurent de résister aux Perses. Leur patriarche et les principaux seigneurs[3] envoyèrent demander du secours aux Arméniens. XLVII. [Révolte des Albaniens contre les Perses.] [Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 30.]

— [Vartan essaya d'engager les Romains dans la guerre qu'il venait d'entreprendre : il résolut en conséquence d'envoyer une ambassade solennelle pour demander les secours de l'empereur Théodose-le-Jeune[4], offrant de se soumettre à sa puissance et rappelant l'alliance que le roi Tiridate avait contractée autrefois avec Constantin[5]. Le chef de cette ambassade était Adom, prince des Gnouniens; il fut accompagné par XLVIII. [Les Arméniens implorent le secours des Romains.] [Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 29.]

[1] On apprend d'Élisée, c. 3, qu'ils étaient au nombre de trois cents, et qu'ils étaient chargés de faire élever dans tout le pays des pyrées et des feux consacrés au dieu Bahram. On peut, au sujet de ces lieux révérés, consulter le *Zend-avesta* d'Anquetil Duperron, t. 2, p. 531 et *pass.*—S.-M.

[2] Lazare de Pharbe, c. 30, donne encore à ce général le nom de *Nikhoragan*. J'ignore s'il entend désigner par ce nom sa dignité ou sa famille. Sébokht était chargé de défendre la forteresse élevée à Derbend pour contenir les Huns. — S.-M.

[3] Lazare de Pharbe désigne même, c. 30, l'*hazarabied* ou l'intendant-général du pays.— S.-M.

[4] Comme ce prince mourut le 28 juillet de l'an 450, il est évident que cette ambassade fut envoyée à Constantinople au commencement de cette année, ce qui place la révolte des Arméniens en l'an 449.—S.-M.

[5] Il est dit dans cette lettre rapportée par Élisée, c. 3, que l'empire de Théodose s'étendait depuis le pays des Sères, c'est-à-dire la Chine, jusqu'à Cadix ou Gadès que l'auteur arménien appelle *Gadéron*. Les Grecs nommaient Cadix, *Gadira*, Γαδεῖρα. —S.-M.

Hmaïak, frère de Vartan, par Vartan l'amadounien [1] et par Méroujan l'ardzrounien [2]. La lettre qu'ils portaient avait été écrite au nom du patriarche, des évêques et de tous les princes et dynastes, et nommément de Vasag qu'en sa qualité de *marzban* on regardait comme le premier des seigneurs arméniens, de Ner-Schahpouhr [3], et du connétable Vartan. Ils avaient aussi des lettres pour les principaux dignitaires de la cour de Constantinople, et en particulier, pour le comte d'Orient [4]. Cet officier qui résidait à Antioche pouvait leur être plus utile qu'aucun autre par sa position. Celui qui occupait alors cette charge était Florentius, personnage très-considéré à la cour. On envoya aussi dans le même temps des messages au grand *pétéaschkh* de l'Arzanène, au dynaste de l'Ingilène, aux princes de la Sophène, de l'Astyanène, de l'Acilisène [5] et à tous les autres seigneurs arméniens qui reconnaissaient la suprématie de l'empire, pour les engager à venir avec leurs compatriotes, combattre les ennemis de la foi.

XLIX. [Préparatifs des Arméniens contre les Perses.] — [Les Arméniens se disposèrent à soutenir vigoureusement la lutte dans laquelle ils se trouvaient engagés. Ils divisèrent leurs forces en trois corps. Le plus

[1] Celui qui avait été *hazarabied* ou administrateur-général de l'Arménie pour le roi de Perse, et qui était destitué depuis plusieurs années. — S.-M.

[2] Ce prince était frère d'un certain Alan ou *Aghan*, fils de Vasag Ardzrounien, célèbre à cette époque par sa science et sa piété, et qui avait été le maître de Lazare de Pharbe, qui nous a conservé le récit de tous ces événements. L'histoire de Lazare, écrite en arménien, a été imprimée pour la première fois à Venise en l'an 1793, en un volume in-8°. Alan était lui-même disciple de saint Sahag et de saint Mesrob. — S.-M.

[3] Élisée donne en plusieurs endroits à ce seigneur le nom ou le surnom de *Remposian* : j'en ignore la raison. — S.-M.

[4] Les Arméniens l'appellent le *grand sparabied* ou *connétable d'Antioche*. — S.-M.

[5] J'ai déjà indiqué ailleurs la situation de tous ces cantons. Voyez t. 4, p. 430 et 431, liv. XXIV, § 32 et en plusieurs autres endroits. — S.-M.

nombreux de tous, chargé de défendre l'intérieur du pays, fut confié à Vasag qui, malgré ses serments, continuait de correspondre secrètement avec les Perses[1]. Cette armée était formée des troupes fournies par Dirots, prince des Pagratides[2], par Gadisch, prince des Khorkhorouniens[3], par Manedj, prince des Abahouniens, et par plusieurs autres seigneurs[4], qui n'étaient pas attachés plus que lui à la religion chrétienne. Ner-Schahpour, prince des Ardzrouniens[5], commandait une autre armée avec laquelle il était chargé de défendre l'Arménie du côté du midi, sur les frontières de l'Atropatène[6], où il prit position dans les provinces de Her et de Zaravand[7]. La dernière armée, sous les ordres de Vartan, devait se porter vers l'Ibérie et de là dans [Elis. c. 3 et 4. Laz. Pharb. c. 28 et 30.]

[1] On apprend de Lazare de Pharbe, c. 30, qu'il était en correspondance suivie avec tous les officiers persans que Mihir-Nerseh avait envoyés en Arménie, et en particulier avec Veh-Schahpour, qui portait le titre de chambellan (*senekaban*) du roi, et qui fut ensuite secrétaire d'état (*debrabied*) en Perse.—S.-M.

[2] Voyez ce que j'ai dit au sujet des Pagratides, t. 3, p. 380, l. XVII, § 66 et t. 4, p. 273, not. 3, l. XXII, § 23.—S.-M.

[3] Tous les princes des Khorkhorouniens et tous les individus de la même race portaient le nom de *Malkhaz*, ce qui fit donner à cette famille le nom de *Malkhazouni*. Voy. ce que j'ai dit du pays possédé par cette famille, ci-dev. t. 4, p. 163, not. 1, l. XX, § 48. — S.-M.

[4] Gound, prince des Vahévouniens, Manadjihr, prince des Rheschdouniens, Varaz-Schapouh, prince des Balouniens, Arden, prince des Gabéliens, Ardak, prince Rheschdounien, Endjough, prince d'Aké, Nerseh, prince d'Ourdza, un seigneur de la race des Amadouniens, nommé Manen, et plusieurs nobles de la famille Osdanik. —S.-M.

[5] Il existait beaucoup de princes de la famille des Ardzrouniens, qui était fort nombreuse. Celui-ci était le chef de la race, ce que les Arméniens appellent *Medz-nakharar*, c'est-à-dire *grand prince*. Il portait en outre le titre de *Martbied*. — S.-M.

[6] En arménien et en persan *Aderbadagan*. Voyez t. 1, p. 408, not. 3, liv. VI, § 14. — S.-M.

[7] Ces deux cantons, nommés toujours ensemble par les auteurs arméniens, étaient compris dans l'Arménie persane (*Parskahaïk*), l'une des quinze grandes provinces du royaume d'Arménie. Ils devaient se trouver dans les environs du lac d'Ourmi, dans l'Aderbaïdjan; mais on ignore leur véritable situation. — S.-M.

l'Albanie pour combattre Sébokht, qui y commandait pour le roi de Perse. On comptait dans cette troisième armée plusieurs guerriers fameux, parmi lesquels on distinguait Khoren le khorkhorounien, Arschavir de la race de Camsar [1], Hmaïak et Thathoul tous les deux de la famille Dimaksian, Ardak le balounien [2] et Mousch dimaksian.

L. [Vartan fait la conquête de l'Albanie.] [Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 30.]

—[Cependant Vartan se préparait à aller délivrer les Albaniens du joug des Perses, mais le général Sébokht, prévenu par le perfide Vasag des forces et des desseins du connétable d'Arménie, avait pris des mesures pour s'y opposer. Il réunit toutes ses troupes, et se hâta d'aller à la rencontre de Vartan, avec une armée supérieure en nombre. Il passa le Cyrus, se dirigeant vers l'Ibérie. Les deux adversaires se trouvèrent en présence l'un de l'autre, sur les frontières de l'Albanie et de l'Otène, non loin de la ville de Khalkhal [3], auprès d'une rivière appelée Lobnas [4]. Vartan ne fut point effrayé de la supériorité des forces persanes: il se prépara à leur résister vaillamment. Il ranime et encourage les siens, et les mène incontinent à l'ennemi,

1 Gendre de Vartan. — S.-M.

2 Le pays des Balouniens était un petit canton de la province de Vaspourakan, limitrophe du pays de Daron. —S.-M.

3 L'historien arménien Agathangélus, p. 7, éd. de Const. rapporte que cette ville était, au commencement du 4e siècle, une résidence d'hyver des rois d'Arménie. Élisée le dit aussi, c. 3, p. 75, édit. de Const. Elle était dans la province d'Otène, et à ce qu'il paraît, dans le canton qui portait plus particulièrement ce nom. Lazare de Pharbe dit, c. 30, p. 110, qu'elle était dans le pays des Albaniens, sans doute parce que ce peuple s'était emparé de ce pays depuis la chûte de la monarchie arménienne. Voyez ci-dev. § 35, p. 262, n. 5. Cette ville est indiquée sur la carte de Géorgie, publiée au commencement du 18e siècle par Delisle d'après des autorités georgiennes, ce qui donne lieu de croire qu'elle subsistait encore à cette époque. — S.-M.

4 C'est Élisée qui donne le nom de cette rivière, c. 3, p. 75; il est le seul auteur arménien qui en fasse mention.—S.-M.

partagés en trois corps. Il donne le commandement de la droite à Arschavir, prince de Camsar, et il le fait soutenir par des lanciers que conduisait Mousch, le dimaksian; la gauche était sous les ordres de Khoren le khorkhorounien, appuyé par Hmaïak le dimaksian; il s'était réservé le commandement du centre. Les Arméniens combattirent avec valeur, le succès couronna leurs efforts : ils mirent les Perses dans une déroute complète, leur tuèrent beaucoup de monde, passèrent le Cyrus à la suite des fuyards, et firent un immense butin. Leur perte fut peu considérable; le seul personnage de marque qui succomba dans cette journée fut Mousch le dimaksian, qui fut englouti dans un marais. Vourk, guerrier distingué par son courage, et frère du roi des Léphens [1], périt dans cette affaire en combattant pour les Perses. L'armée de Vartan ne tarda pas à se répandre dans l'Albanie; ses forces s'y accrurent considérablement. Les habitants qui s'étaient réfugiés dans les montagnes, vinrent le joindre de tous les côtés; il s'avança jusqu'au défilé de Derbend, se rendit maître de la forteresse que Iezdédjerd avait fondée, et il brûla tous les édifices que ce monarque y avait fait construire à grands frais [2]. A peine maître de cette place importante qui lui ouvrait tous les passages du Caucase, il s'occupa de se mettre en relation avec les Barbares du Nord, pour en tirer des troupes auxiliaires. Vahan, parent des rois d'Albanie, à qui Vartan remit la garde du grand défilé, fut chargé d'aller trouver de sa part les rois des Alains et des Huns, et de conclure une alliance avec eux.

[1] Voyez ci-dev. § 38, p. 268, n. 2, — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. § 39, p. 269, note 1. — S.-M.

LI. [Trahison de Vasag prince de Siounie.] [Elis. c. 3. Laz. Pharb. c. 31 et 32.] —[Pendant que Vartan se couvrait de gloire dans l'Albanie et sur les sommets du Caucase, le perfide Vasag levait encore une fois le masque. Il ne tarda pas à se déclarer ouvertement pour les infidèles et à employer contre son pays les troupes qu'on lui avait confiées pour le défendre. Secondé par ses partisans, il porta le fer et le feu dans tous les cantons renommés par leur attachement à la religion chrétienne. Il ravagea ainsi tout le pays d'Ararat[1], qui était le plus animé contre les Perses, s'empara de tous les châteaux forts, et y mit des garnisons qui lui étaient dévouées[2]. Les enfants des princes mamigoniens et ceux de la famille de Camsar tombèrent entre ses mains: il les envoya, sous sûre garde, dans ses châteaux de la Siounie. Il livra aussi au roi de Perse deux de ses propres neveux, pour qu'ils fussent déportés dans le Sakastan[3]. Il informa en même temps Mihir-Nerseh et les généraux persans de ses opérations, les pressant de lui envoyer promptement des secours suffisants, pour assurer au roi la possession de l'Arménie et le triomphe de la loi de Zoroastre. Vasag fit relever les pyrées et détruire les églises dans tous les lieux dont il s'empara. Il fut imité et puissamment secondé par d'autres prin-

[1] J'ai déja eu plusieurs fois l'occasion de remarquer que le pays d'Ararat, situé au centre de l'Arménie, sur les deux rives de l'Araxes, était la principale des provinces de ce royaume.— S.-M.

[2] Élisée fait connaitre en détail, c. 3, p. 78, les places qui furent surprises par Vasag. Elles se nommaient *Garni*, située non loin de Dovin, *Eramon* dont la position est inconnue, *Draskhanakert* où étaient les sépultures des rois, également inconnue, *Vardanaschad* aussi inconnue, *Pharakhod*, au pied du mont Masis' *Ardéans* qui s'appelait aussi *Endchin*, inconnue, *Dsoghker*, le château d'*Armavir*, ancienne capitale de l'Arménie, sur les bords de l'Araxes, le fort d'*Oschakan*, dans la province d'Arakadzodn, *Aroudj* dans le même canton, *Aschnak* et *Kovaschavan*. Il ravagea tous les cantons situés au pied du mont Arakadz, ainsi que les environs d'Artaxate et cette ville elle-même.— S.-M.

[3] Voyez ci-dev. t. 5, p. 437, n. 3, l. XXX, § 9. — S.-M.

ces [1]. Cette trahison contraignit Vartan d'abandonner l'Albanie, pour revenir défendre sa patrie menacée encore une fois des derniers malheurs. Le désir de la vengeance doubla les forces de son armée, et, malgré l'hyver qui se faisait déja sentir, il revint dans le pays d'Ararat pour y châtier les traîtres. Vasag et les apostats qui le secondaient n'osèrent opposer aucune résistance aux vaillants compagnons de Vartan, qui eurent bientôt reconquis les villes de la province d'Ararat, dont ils relevèrent les églises. Vasag et les siens furent réduits à s'enfermer dans les châteaux de la Siounie, où ils ne tardèrent pas à être assiégés et serrés de fort près. Mais la rigueur de l'hyver vint suspendre la violence de la guerre.

LII. [Le roi de Perse se prépare à puuir les Arméniens.] [Elisée, c. 3. Laz. Pharb. c. 31.]

— [Le roi de Perse, qui avait remporté de grands avantages sur les Huns, rentrait à la même époque dans ses états, lorsqu'il fut informé des désastres que ses armes avaient éprouvés en Arménie : il en fut transporté de fureur, il jura d'en tirer une vengeance éclatante, et d'y détruire à jamais le christianisme. Il commanda en conséquence de tout préparer pour fondre sur l'Arménie au retour du printemps, avec toutes les forces de son empire. Lorsque le patriarche et les évêques furent informés du courroux du roi et de ses préparatifs de guerre, ils ordonnèrent des jeûnes et des prières solennelles dans toute l'Arménie. Ils s'efforcèrent de soutenir et d'encourager, par leurs prédications et leurs exhortations, le zèle et la constance des habitants, à qui il ne restait plus d'autre perspective que les honneurs de la victoire ou les palmes du martyre.

[1] J'ai donné ci-dev. § 49, p. 289, not. 4, les noms des seigneurs arméniens qui suivirent dans cette guerre le parti de Vasag. — S.-M.

LIII. [Marcien refuse de soutenir les Arméniens.] [Elisée, c. 3. Laz. Pharb. c. 32 et 36]

— [Les princes arméniens décidés à se dévouer pour le salut de la patrie et la défense de leur religion étaient trop peu nombreux, et il n'y avait pas entre eux une assez grande union, pour que Vartan et le patriarche pussent se flatter de faire triompher la sainte cause qu'ils avaient embrassée. Pour comble de malheur, ils apprirent, dans le même temps, qu'ils ne devaient pas compter sur l'assistance des Romains. Théodose-le-Jeune avait bien reçu Hmaïak frère de Vartan et les autres députés arméniens; il leur avait même promis de les assister dans la lutte qu'ils allaient soutenir contre les Perses. Une mort imprévue [1] l'empêcha de mettre à exécution ces promesses, et son successeur Marcien adopta une politique toute différente. Il ne voulut pas, au commencement de son règne et au milieu des troubles que l'hérésie d'Eutychès causait dans l'empire, rompre la paix avec la Perse et s'engager dans une guerre dont il était impossible de prévoir les conséquences. Il craignait aussi, en soutenant les seigneurs arméniens révoltés contre leur souverain légitime, de donner un mauvais exemple aux dynastes de l'Arménie romaine, qui pouvaient être tentés de profiter du renouvellement de la guerre, pour se joindre aux autres Arméniens, et s'affranchir de la dépendance de l'empire, en rétablissant de concert l'ancien royaume des Arsacides. Marcien congédia donc les députés arméniens, et il enjoignit expressément à Anatolius, maître de la milice en Orient, qui avait conclu le dernier traité de paix avec les Perses, de veiller à ce qu'on ne commît aucun acte d'hostilité sur la frontière, pour ne

[1] L'empereur Théodose-le-Jeune mourut le 28 juillet 450, et Marcien fut couronné le 24 août de la même année. — S.-M.

point donner des sujets de plainte au roi Iezdédjerd; il renouvela même l'ancien traité [1]. Les ambassadeurs se séparèrent à leur retour. Adom le gnounien revint promptement en Arménie, pour y rendre compte du résultat de sa mission à Vartan, qui se trouvait alors dans l'Albanie. Les autres envoyés parcoururent l'Arménie romaine, pour tâcher d'engager le prince de l'Arzanène [2] et les autres seigneurs à leur fournir quelque secours. Les intrigues de Vasag rendirent leurs efforts infructueux : il répandait partout que le roi de Perse permettait en Arménie la libre pratique de la religion chrétienne, et que Vartan était un rebelle qui s'opposait au rétablissement de la paix, et voulait prolonger les malheurs de son pays; ces bruits mensongers furent accueillis et les députés revinrent sans avoir obtenu aucun succès. Les Arméniens, réduits à leurs seules forces, virent bien qu'il ne leur resterait plus d'autre assistance que celle de Dieu et d'autre espoir de salut que dans leurs armes. Ils résolurent d'opposer la plus vigoureuse résistance aux entreprises des Perses. Ils firent cependant encore une tentative pour désarmer la colère du roi, lui promettant une entière fidélité et le tribut qu'il voudrait exiger, pourvu qu'on leur laissât le plein exercice de leur religion. Cette démarche n'ayant eu aucune suite, ils se préparèrent à la guerre.

— [Cependant, au commencement du printemps de l'an 451, le ministre du roi de Perse, Mihir-Nerseh, se mit en campagne avec une puissante armée et un LIV. [L'armée persane entre en Arménie.]

[1] Selon Lazare de Pharbe, c. 36, ce fut le comte d'Orient Florentius, qui dissuada Marcien de se mêler de la querelle des Arméniens. Cet auteur nous apprend aussi que Florentius était syrien de naissance, ce qu'on ignorait. Il avait été consul en l'an 421. — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. § 48, p. 288. — S.-M.

[Elis. c. 3 et 4. Laz. Pharb. c. 32.] grand nombre d'éléphants, dans le dessein de mettre tout à feu et à sang en Arménie. Il partit à la fin du mois de mars[1], et en mai[2] il passa l'Araxes, entra dans la province de Phaïdakaran[3] dont il occupa la capitale, et il répandit ses troupes dans tout le pays environnant. Le perfide Vasag vint en secret se concerter avec le ministre persan qui le fit appeler. Les distinctions qu'on lui accorda, les promesses qu'on lui prodigua, l'espérance de la couronne que l'on fit briller à ses yeux, achevèrent de l'attacher à la cause des étrangers; et il promit de tout faire pour jeter la division parmi les Arméniens ligués et pour rendre vains tous leurs efforts. De retour dans sa principauté de Siounie, il répandit le bruit que le roi de Perse ne voulait pas contraindre les Arméniens d'abandonner leur religion, comme le prétendaient Vartan et ses adhérents, pour exciter les peuples à la guerre. Quelques prêtres qui étaient entrés dans ses vues criminelles, le secondèrent efficacement pour jeter le trouble et l'incertitude dans l'esprit du peuple et des princes ligués. Vasag écrivit à tous les dynastes du Midi, au prince de l'Arzanène, à Vasag de la famille des Mamigoniens qui commandait dans l'Arménie romaine[4], et aux chefs des Lazes et des

[1] Dans le mois de *méhéki*, le 7[e] de l'année vague des Arméniens, qui correspondait alors au mois de mars julien. — S.-M.

[2] Dans le mois d'*ahéki*, le 9[e] de l'année arménienne. — S.-M.

[3] Cette province très peu considérable et la plus orientale de l'Arménie était comprise entre le Cyrus et l'Araxes. Les Albaniens en étaient alors les maîtres. Voyez ci-dev. § 35, p. 262, note 5 et t. 3, p. 438, not. 6, liv. XVIII, § 36. Sa capitale s'appelait aussi *Phaïdakaran*, les Arabes la nommèrent plus tard *Baïlakan*. Elle est ruinée maintenant. — S.-M.

[4] Élisée l'appelle, c. 4, p. 92, *connétable de l'Arménie profonde:* c'est le nom que l'on donnait à la partie septentrionale de l'Arménie romaine, ce qui forme actuellement le territoire d'Arzroum. Il ajoute qu'il commandait les troupes romaines chargées de défendre la

Tzannes [1] dans la Chaldée pontique, de n'envoyer aucun secours à Vartan qui, par son opiniâtreté et ses artifices, voulait causer la perte de l'Arménie. Il rompit l'alliance que les Arméniens avaient contractée avec les Ibériens et les Albaniens, empêcha l'arrivée des troupes qui avaient été rassemblées par les seigneurs de l'Arménie septentrionale [2], et de celles que devaient fournir les princes arméniens et Curdes établis dans le Midi [3]. Il fit partir quelques-uns de ses affidés pour garder les passages du Caucase, et arrêter les renforts que les Huns devaient envoyer. Il y fit poster un corps de cavalerie persane. Les Ibériens et toutes les tribus des montagnes y étaient déja réunis [4]. Le royaume fut bientôt dans la plus étrange confusion. On ne sut plus qui croire et à qui obéir : au lieu de

frontière contre les Perses. Il était donc ce qu'on appelait alors, *un comte des limites.* — S.-M.

[1] Toutes les régions montagneuses voisines de Trébizonde, comprises entre la mer Noire, l'empire romain et l'Arménie, portaient le nom de Chaldée ou de pays des Chaldéens, *Khaghdik* ou *Khaldik* en arménien. Elles étaient occupées par une multitude de tribus sauvages et indépendantes, parmi lesquelles on distinguait les Tzannes. Ces peuplades étaient toujours en état de guerre, soit en ravageant les provinces limitrophes de leur pays, soit en se mettant à la solde des puissances qui voulaient payer leurs services. — S.-M.

[2] C'est-à-dire, selon Élisée, c.4, p. 93, dans la province d'Artsakh et dans les parties du nord de l'Arménie qui reconnaissaient la suprématie des Ibériens et des Albaniens. — S.-M.

[3] Dans le pays inaccessible de Tmoris, et dans celui de *Kordrik* ou *Kordouk*, c'est le nom que les Arméniens donnent, aux parties méridionales de leur pays, occupées par les Curdes. Voyez t. 2, p. 284, n. 2, l. x, § 55, et t. 3, p. 437, n. 6, l. xviii, § 36. — S.-M.

[4] Élisée donne les noms de toutes ces tribus, parmi lesquelles on distingue les *Léphens* dont j'ai déja parlé ci-dev. § 38, p. 268, n. 2; pour les autres ils me paraissent donnés dans l'imprimé d'après un manuscrit fautif; et pour les rétablir dans leur pureté, il faudrait entrer dans des détails plus longs, que ces notes ne le comportent. Il est probable que ces noms, qui se retrouvent dans d'autres écrivains arméniens, sont les appellations antiques des tribus Lesghiennes, qui occupent actuellement le Daghistan et le Schirwan septentrional. — S.-M.

marcher contre l'ennemi, on se partagea entre Vasag et Vartan, et chacun se fortifia dans ses châteaux, laissant la campagne aux Perses. Mihir-Nerseh, satisfait des succès que la trahison lui avait ménagés, et bien persuadé que les Arméniens ne pourraient faire une longue résistance, s'en retourna en Perse. Il laissa l'armée sous les ordres de Mouschkan Niousalavourd, en lui recommandant ainsi qu'aux autres généraux de se diriger d'après les conseils de Vasag.

LV. [Vartan se dispose à résister aux Perses.] [Élis. c. 4 et 5. Laz. Pharb. c. 33 et 34.]

—[Après la défection du prince de Siounie et le désordre qui s'ensuivit dans toute l'Arménie, il ne resta plus à Vartan aucun espoir de pouvoir défendre son pays avec quelque avantage; il prit la résolution de se dévouer au martyre avec tous les siens. Il convoqua dans la ville d'Artaxate, quelques jours avant la fête de l'Ascension, tous ceux des princes qui étaient demeurés fidèles à leurs serments. Un grand nombre répondirent à cet appel[1], et les troupes qu'ils amenèrent ne montaient pas à moins de soixante-six mille combattants, tant infanterie que cavalerie, lanciers, archers et hommes armés de toutes pièces. Le patriarche Joseph, l'évêque des Rheschdouniens Sahag, le prêtre Léonce et quelques autres ecclésiastiques d'un rang inférieur,

[1] Les historiens arméniens ont conservé les noms des princes qui se trouvèrent dans cette glorieuse réunion; ils les considèrent comme des héros et des martyrs. Les plus célèbres étaient Ner-Schahpour, prince des Ardzrounieus et son parent Vahan, Khoren khorkhorounien, Ardak Balouni, prince de la Moxoène, Vahan amadounien, Gound Vahévouni, Hmaïak, prince de Dimaksian, Thathoul Dimaksian, seigneur de Vanand, Gazrik Dimaksian, seigneur d'Abélian, Arschavir arsacide de la race de Camsar, Schmavon ou Siméon Andsévatsi, Dadjad Genthouni, Adom Kénouni, Chosroès gapélian, Karen saharounien, Nerseh kadchpérouni, Arsan Endsaïetsi, Airouk le Selkounien, Pharasmane Mandakouni, Abersam ardzrounien, Schah qui portait le titre d'*akhorabied* ou écuyer, Vren de Daschir, Khours et Garégin srovandsdian. — S.-M.

se trouvèrent à cette réunion pour exhorter, encourager, soutenir les guerriers qui se dévouaient au martyre et leur distribuer les secours spirituels. Lorsque le général persan fut informé que Vartan avait rassemblé ses troupes, et qu'il avait pris une attitude menaçante, il fit sa jonction avec Vasag et ses partisans; il quitta Phaïdakaran en se dirigeant vers les provinces de Her et de Zaravand [1]. Il y prit position dans un lieu avantageusement situé et en se retranchant fortement il défendit son camp par un fossé et des palissades. Il détacha ensuite un corps assez considérable pour aller battre le pays et reconnaître la situation de Vartan. Quand celui-ci fut instruit de ce mouvement, il donna deux mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux à Arandsar de la famille des Amadouniens, pour repousser les coureurs persans. Cet officier s'acquitta glorieusement de sa commission: il mit les ennemis dans une déroute complète et les mena battant jusqu'à leur camp, après leur avoir fait éprouver une grande perte.

LVI. [Défaite et mort de Vartan.]

[Elis. c. 5 et 6. Laz. Pharb. c. 34, 35 et 36.]

— [Ce succès rendit l'espérance aux Arméniens: Vartan résolut d'en profiter sans perdre de temps; aussi, après avoir rejeté avec mépris de nouvelles propositions insidieuses faites par Vasag, il donna l'ordre à l'armée de se porter en avant, à la rencontre des ennemis. On vint camper le vendredi avant la pentecôte, dans la grande plaine d'Avarair [2], au pied du mont Masis ou Ararat, dans le canton d'Ardaz, qui dépend de la grande province de Vaspourakan [3]. Le fleuve Degh-

[1] Voyez ci-dev. § 49, p. 289, n. 7. — S.-M.

[2] Elle devait cette dénomination à un village du même nom qui était dans le voisinage. — S.-M.

[3] La province d'*Ardaz* ou *Arda-*



moud[1] qui se jette à une petite distance de là dans l'Araxes, coulait au milieu de cette plaine, et séparait les Arméniens des Perses, qui occupaient la rive orientale. Après avoir donné du repos à ses soldats, Vartan les fit le lendemain ranger en bataille, et il les harangua pour faire passer dans leur cœur le courage et l'espérance qui étaient dans le sien. Il leur peignit si vivement la gloire immortelle et les récompenses éternelles qui les attendaient vainqueurs ou vaincus, morts ou triomphants, qu'il porta au comble l'impatience où ils étaient d'en venir aux mains. Tels que d'autres Machabées, ils appelaient à grands cris l'ennemi, et leurs chefs purent à peine les empêcher d'engager le combat avant l'instant marqué. Au lever du soleil, les prêtres parcoururent les rangs, et administrèrent le baptême à tous ceux qui le demandèrent[2]. On célébra ensuite les saints mystères en rase campagne en présence, pour ainsi dire, de l'Arménie toute entière, et bientôt on donna l'ordre de marcher aux ennemis. Vartan avait partagé ses troupes en quatre corps. Le prince des Ardzrouniens Ner-Schahpour commandait le premier, appuyé par les lanciers d'Arschavir et du prince de la Moxoène; le second corps était conduit par Khoren, prince des Khorkho-

zagan avait porté d'abord le nom de *Schavarschan;* elle devait son nouveau nom à une colonie d'Alains, qui était venue s'y établir au commencement du deuxième siècle de notre ère, sous le règne du roi d'Arménie Ardaschès II. Elle était située sur les flancs du mont Masis, que nous appelons Ararat du côté du sud-est, et elle était voisine de la province d'Ararat, et à une petite distance de l'Araxes. — S.-M.

[1] Le nom de ce fleuve, dérivé du mot arménien *dighmen* qui signifie *boue,* semble indiquer qu'il traversait un terrain fangeux et marécageux. Il communiquait son nom à la plaine qu'il parcourait. Voyez ce que j'en ai dit dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie,* t. 1, p. 41 et 42. — S.-M.

[2] On sait qu'à cette époque il était d'usage de ne recevoir le baptême que dans un âge assez avancé. L'histoire de ces temps en a déja fourni plus d'un exemple. — S.-M.

rouniens, soutenu par les lanciers de Nerseh, seigneur de Kadchpérouni [1], et couvert sur son front par de nombreux détachements de troupes légères; la troisième division était sous les ordres de Thathoul de Vanand. Les lanciers de Dadjad Genthouni et une multitude d'autres étaient sur ses flancs. Vartan s'était réservé la quatrième avec les lanciers de Vahan l'ardzrounien et de Phabak, prince des Arhavéliens [2]. Il avait placé en réserve une arrière-garde, commandée par son frère Hamazaspian, chargée de surveiller et de contenir ceux qui pourraient être tentés de trahir leur devoir. Le général persan prit également ses dispositions en habile capitaine, et il rangea en bataille son armée, qui était plus nombreuse que celle des Arméniens, et qui était appuyée par un grand nombre d'éléphants. Ces animaux terribles formèrent le front de son armée; chacun d'eux était soutenu par un corps de trois mille combattants, en tête desquels étaient placés des guerriers d'élite armés de toutes pièces. Le célèbre corps des Immortels couverts de cuirasses brillantes, et semblables à des tours inexpugnables, occupait le centre. Les guerriers du Ghilan [3], les Cadusiens [4], les Huns [5] et les autres

[1] Le pays de Kadchpérouni avait pour capitale la ville d'Ardjisch qui existe encore, et est une ville puissante, sur les bords septentrionaux du lac de Van. — S.-M.

[2] Les Arhavéliens étaient Alains d'origine; ils étaient venus s'établir en Arménie, sous le règne d'Ardaschès II, avec la reine Sathinik, femme de ce prince qui appartenait à la même nation. — S.-M.

[3] Les peuples de ce pays se sont perpétués jusqu'à nos jours, ils ont presque toujours été indépendants des empires qui se sont succédés en Asie; ils étaient connus des anciens sous le nom de *Gelæ*. — S.-M.

[4] Les Arméniens les nomment *Kadesch*. Ils étaient nomades, et ils habitaient dans la Médie. Il est probable qu'ils étaient Scythes d'origine, comme presque tous les peuples pasteurs de l'Asie. Il est souvent question, dans les auteurs anciens, des secours d'hommes, qu'ils fournissaient aux rois de Perse dans leurs guerres. — S.-M.

[5] Il est probable qu'il s'agit ici des

auxiliaires formaient la droite; Vasag et les traîtres qui l'avaient suivi étaient placés à la gauche. Les trompettes sonnent, on s'attaque avec une fureur incroyable, et le combat se soutient avec un égal acharnement des deux côtés; bientôt le petit fleuve qui coulait au milieu des combattants fut comblé de morts, de mourants, de chevaux, d'armes et de blessés. Ce carnage horrible dura long-temps, car des deux côtés on montrait une égale valeur. Vartan, et Vahan l'ardzrounien, s'étaient attachés à la droite des Perses; ils y tuèrent beaucoup de monde. La bataille durait depuis long-temps, sans que la victoire parût devoir se décider pour les uns ou pour les autres, quand les traîtres ou les hommes timides, qui étaient en grand nombre dans les rangs des Arméniens, effrayés par la résistance opiniâtre des Perses, lachèrent le pied et répandirent le désordre et la terreur dans l'armée chrétienne. Le général ennemi s'en aperçoit; il redouble d'efforts et fait marcher toutes ses réserves pour obtenir la victoire. Vartan, qui ignorait que la trahison jetait le désordre dans son armée, poursuivait ses succès: il s'était jeté sur l'aile gauche des Perses, où se trouvaient les apostats, et Vasag avait été obligé de se mettre à couvert derrière la ligne des éléphants. La confusion allait se mettre alors dans les rangs des Perses, quand le général, qui ne s'épargnait pas de sa personne, donna l'ordre à Ardeschir, commandant des éléphants, de faire une charge décisive, et il la fit soutenir par les Immortels. Vartan fut forcé de s'arrêter devant ce formidable rempart de fer. Malgré ses efforts et sa vaillance, il ne put s'ouvrir un passage à

Hephthalites de l'orient de la Perse, car les Cidarites et les Tétraxites, c'est-à-dire les Huns du Caucase, étaient du parti des Arméniens. — S.-M.

travers ces soldats invulnérables. Il succomba ainsi que tous les guerriers qui l'avaient suivi, après des prodiges de valeur. La mort de Vartan fut le signal de la défaite des Arméniens : ils lâchèrent alors le pied et prirent la fuite dans toutes les directions, et ils abandonnèrent le champ de bataille aux vainqueurs. La nuit qui survint bientôt après couvrit et facilita leur retraite. Les Perses trop affaiblis eux-mêmes ne purent profiter de leur avantage et les poursuivre vivement, de sorte que la plupart des fuyards eurent le temps de se retirer dans les châteaux forts du voisinage. Neuf personnages de marque[1], sans compter Vartan, restèrent sur le champ de bataille. Les Arméniens ne portent le nombre de leurs morts qu'à mille vingt-six hommes, mais ils prétendent que les Perses et les traîtres perdirent trois mille cinq cent quarante-quatre guerriers, parmi lesquels il se trouvait neuf officiers de premier rang. Le général Mouschkan Niousalavourd fut du nombre des blessés. Cette bataille fatale à l'Arménie fut livrée un samedi, le 26 de maréri[2] qui répond au 2 juin de l'an 451, veille de la pentecôte, la vingt-troisième année après la destruction de la monarchie des Arsacides en Arménie[3].

LVII. [Conquête de l'Arménie par les Perses.]

La mort de Vartan et la dispersion de son armée donna au roi de Perse l'empire de l'Arménie : les troupes persanes pénétrèrent dans l'intérieur du pays, sans éprouver de résistance ; partout la population s'en-

[1] Vahan, prince des Ardzrouniens, Khoren khorkhorounien, Ardak Balouni, Dadjad Genthouni, Hmaïak Dimaksian, Nerseh Kadchpérouni, Vahan Gnouni, Arsen Endsaïetsi, Garégin Srovandsdian. — S.-M.

[2] C'est le 10[e] mois de l'année vague des Arméniens : on voit qu'en l'an 451, il avait commencé le 8 mai julien. — S.-M.

[3] On a vu ci-dev. pag. 29-32, l. XXXI, § 21, qu'Ardeschir, dernier roi Arsacide d'Arménie, avait été détrôné par le roi de Perse Bahram V en l'an 429. — S.-M.

[Élis. c. 7. Laz. Pharb. c. 36 et 38.] fuyait à leur approche, pour se réfugier dans les châteaux ou parmi les rochers les plus sauvages et les plus inaccessibles. Les montagnes de la Gordyène [1], de la Chaldée Pontique sur les frontières de l'empire [2] et de la province d'Ardsakh [3], fournirent des asyles à une multitude de malheureux, tandis que le massacre et l'incendie ravageaient tout le plat pays. Les places fortifiées tombèrent successivement entre les mains des Perses, soit par la puissance de leurs armes, soit par les ruses et les perfidies de Vasag, qui s'empressait toujours d'offrir sa dangereuse médiation. Le patriarche, le prêtre Léonce et la plupart des ecclésiastiques échappés au désastre de la bataille, où Vartan avait succombé, s'étaient sauvés dans un château voisin. Le défaut de vivres les força de se rendre à discrétion peu de jours après; et malgré les belles promesses que Vasag avait faites, on égorgea de sang-froid deux cents treize prisonniers. Le patriarche lui reprocha vivement cette lâche cruauté, et il supplia le général persan de l'envoyer à la cour, pour que le roi connût la vérité. On n'osa pas faire périr le vénérable pontife, parce que chez les Perses la loi défendait de mettre à mort ceux qui avaient invoqué la justice du roi. On l'enferma dans le fort d'Aven [4], en attendant qu'on le fît partir pour la Perse, et on l'y accabla de mauvais traitements, ainsi que le prêtre Léonce.

Tant de dévastations et de cruautés ranimèrent un

[1] Particulièrement dans le pays de Tmoris. Voyez ci-dev. § 54, p. 297, not. 4 et t. 2, p. 284, note 2, liv. x, § 55 et t. 3, p. 437, n. 6, l. xviii, § 36. — S.-M.

[2] Voyez ci-dev. § 54, p. 297, n. 1, et t. 3, p. 366, not. 3, liv. xvii, § 59. — S.-M.

[3] Voyez ci-dev. § 35, p. 262, n. 5 et t. 3, p. 287, not. 6, l. xvii, § 8. — S.-M.

[4] On ignore dans quelle province ce fort était situé : il est probable qu'il était voisin de la frontière persane. — S.-M.

instant le courage des Arméniens; plusieurs seigneurs se réunirent pour repousser les Perses et le perfide Vasag; ceux qui étaient enfermés dans le fort château d'Artagers [1], résistèrent long-temps aux attaques d'un corps persan, que Vasag commandait en personne. Après lui avoir fait perdre beaucoup de monde, ils parvinrent à lui échapper en abandonnant la forteresse, pendant la nuit. Les dynastes, cantonnés dans le mont Tmoris [2] et dans les montagnes des Curdes, rassemblèrent leurs soldats et firent une irruption sur le territoire persan, où ils brûlèrent des bourgs et des villages, tuèrent beaucoup d'hommes, et revinrent chez eux avec un butin considérable et un grand nombre de captifs. Les guerriers réfugiés dans les gorges et dans les forêts de l'Ardsakh [3], demandèrent aux Huns les secours qu'ils avaient promis à Vartan; et avec leur assistance, ils firent encore beaucoup de mal aux Persans. Ils ravagèrent l'Albanie et les cantons du Caucase, occupés par les tribus [4] qui avaient été chargées par le roi de défendre le grand défilé de Derbend.

LVIII. [Résistance des Arméniens.] [Elis. c. 7.]

Vasag et ses partisans montraient dans cette guerre bien plus d'acharnement contre les Arméniens, que les généraux et les soldats persans: ceux-ci n'avaient pas eu de peine à reconnaître combien il était difficile, et même injuste, de vouloir contraindre un peuple tout entier à renoncer à sa religion et à ses usages

LIX. [Douceur du général persan.] [Elis. c. 7. Laz. Pharb. c. 36.]

[1] Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce château situé dans la province d'Arscharouni, t. 2, p. 241, not. 2, liv. x, § 22 et ci-dev. § 46, p. 286, note 3. — S.-M.

[2] Voyez ci-devant, § 54, p. 297, note 3.— S.-M.

[3] Voyez ci-dev. § 35, p. 262, note 5 et § 57, p. 304 et t. 3, p. 287, n. 6, liv. XVII, § 8.—S.-M.

[4] Élisée donne leurs noms, c. 7, p. 129. Ce sont les *Lephen*, les *Djelb*, les *Hedjmadak*, les *Thavasbar*, les *Khibiovan*. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet ci-dev. § 38, p. 268, not. 2 et 4. — S.-M.

nationaux. Ils reconnaissaient que les intrigues, la perfidie et l'ambition de Vasag, étaient les seules causes d'une guerre aussi désastreuse pour la Perse que pour l'Arménie, puisque le roi était obligé de sacrifier beaucoup de soldats, pour dompter des sujets braves et fidèles, que le désespoir seul avait réduits à la nécessité de prendre les armes. Mouschkan, qui était un homme aussi sage que vaillant, fut indigné des horreurs que commettait Vasag. Il écrivit à la cour pour faire connaître la véritable situation des affaires, et pour accuser le perfide Siounien. La guerre cependant se continuait avec le même acharnement de la part de celui-ci, et il poursuivait partout les restes des partisans de Vartan, qui cherchaient à se réunir sous les ordres d'un nouveau chef, digne successeur de ce grand capitaine.

IX. [Révolte et mort de Hmaïak, frère de Vartan.] [Elis. c. 7. Laz. Pharb. c. 36 et 37.]

— [Plusieurs guerriers arméniens s'étaient réfugiés sur les frontières de l'empire, dans les montagnes de la froide et sauvage province de Daïk[1], ou dans les défilés du mont Barkhar[2]. Ils profitèrent de la situation avantageuse des lieux pour se défendre, et pour repousser leurs ennemis. Ils commençaient à devenir inquiétants. Hmaïak, frère de Vartan, se trouvait dans l'Arménie romaine, lorsque son frère succombait en combattant vaillamment les Persans. Il était de retour de son voyage à Constantinople, et il s'efforçait d'engager les Arméniens occidentaux à marcher au secours de

[1] C'était une des quinze grandes divisions de l'Arménie. Elle était située à l'extrémité septentrionale du royaume, sur les bords du fleuve Djorokh, l'Acampsis des anciens, entre la Colchide et l'Ibérie. Voyez ce que j'ai dit de cette province, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. I, p. 74-78. — S.-M.

[2] Cette chaîne de montagnes qui pouvait répondre aux monts Paryadres des anciens, séparait au sud la Daïk de la haute Arménie. — S.-M.

Vartan. Aussitôt qu'il apprit le glorieux trépas de son frère, il partit pour se mettre à la tête des guerriers échappés au fer des Persans et des traîtres, et qui avaient trouvés un asile dans le mont Barkhar. Le château d'*Ordchenhal* [1] devient sa place d'armes, et de cette forte situation, il menace le reste de l'Arménie. Vasag, informé de cette résistance inattendue, résolut sans perdre de temps d'y mettre un terme : il joint à ses troupes un fort détachement persan, et il se porte en toute hâte vers les montagnes de la Daïk. Il avait partagé son armée en deux corps, commandés par Arden, prince des Gapéliens, et par Varaz-Schahpour, dynaste des Balouniens. Leur marche fut si rapide, que Hmaïak et les siens furent surpris à l'improviste; ils opposèrent cependant une vigoureuse défense. Vasag perdit en les combattant un grand nombre de ses soldats, et la victoire resta aux Arméniens fidèles. Ils ne purent en profiter; Hmaïak blessé à mort dans le fort de l'action, resta sur le champ de bataille, et les siens découragés ne résistèrent pas plus long-temps aux ennemis. Le mont Barkhar fut encore une fois leur réfuge : ils en descendaient souvent pour faire des incursions dans le plat pays, prolongeant ainsi les malheurs de leur patrie, qu'ils ne pouvaient délivrer du joug des étrangers.

—[Les observations de Mouschkan avaient fait impression sur l'esprit du roi : il regrettait Vartan, dont il estimait la valeur; il gémissait sur les ravages et les LXI. [Le patriarche et les princes arméniens

[1] On croit que cette ville est celle qui fut appellée *Ardanoutzé* par les Grecs du moyen-âge, et qui se nomme actuellement *Ardanoudj*, dans le Pachalik d'Akhaltsikhé, c'est-à-dire la Georgie turque. Voyez ce que j'ai dit à son sujet, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, pag. 77 et 78. — S.-M.

sont emmenés en Perse.]

[Elis. c. 7. Laz. Pharb. c. 36, 38 et 43.]

dévastations qui avaient été commis dans une province de son empire. Il résolut de tout faire pour les réparer, en traitant les Arméniens avec plus de douceur. Les accusations qui avaient été portées contre Vasag n'avaient pas non plus été sans résultat, et Iezdédjerd ressentait contre lui un vif ressentiment. Mihir-Nerseh lui conseilla de mander à sa cour tous les princes du pays, et Vasag avec eux, pour être informé du véritable état des choses. Iezdédjerd adopta cet avis, et aussitôt il écrivit à Mouschkan Niousalavourd, de rentrer en Perse avec son armée, en lui prescrivant d'inviter tous les seigneurs à le suivre, et d'emmener le patriarche, les prêtres pris sur le champ de bataille et les autres captifs. Mouschkan d'après les instructions du roi nomma *Marzban* Adrourmizd [1] à qui il laissa un corps de troupes, et retourna en Perse avec le reste de son armée[2]. Le voyage se fit en hiver et il dura deux mois et vingt jours. Vasag, croyant aller chercher la récompense des services qu'il pensait avoir rendus au roi, ne fit pas de difficulté de les suivre. Il se fit accompagner par la plupart de ses partisans. Il envoya devant les enfants des princes rebelles, qui étaient restés en son pouvoir, comme un présent agréable au roi. Peu après les seigneurs arméniens se mirent en route pour obéir à l'invitation du roi. On remarquait parmi eux Ner-Schahpour, prince des Ardzrouniens,

[1] Lazare de Pharbe, c. 36, donne en outre à ce gouverneur le nom d'*Arschakan*, ce qui pourrait donner lieu de croire, qu'il appartenait à la race des Arsacides, encore puissante en Perse à cette époque. — S.-M.

[2] Lazare de Pharbe, c. 38, place le retour de l'armée et l'arrivée des captifs en la 13[e] année du règne d'Iezdédjerd II, ce qui répond à l'an 452; car, comme on l'a vu ci-dev. p. 130, not. 1, liv. XXXII, § 30, les années de ce prince comptaient à partir du 4 juin 440. Voyez aussi ci-après liv. XXXIV, § 38. — S.-M.

compagnon des travaux et des dangers de Vartan, avec ses parents Schavasp, Schendin, Méroujan, Bargev et Dadjad; Hamazaspian, frère de Vartan, ses parents Mouschegh, Hamazasp et Artavazd; tous les princes de la noble maison de Camsar, Arschavir, Vards, Thath, Nerseh et Aschod, le brave Arandsar Amadounien avec ses parents, Vahan et Arnak, et une multitude d'autres seigneurs et de nobles, l'élite de l'Arménie. Mihir-Nerseh les reçut avec de feintes démonstrations de bienveillance; mais peu de jours après, il les fit charger de fers, et on les enferma dans la prison où le patriarche et ses nobles compagnons d'esclavage attendaient le martyre.

LXII. [Punition de Vasag.]

[Elis. c. 7. Laz. Pharb. c, 40, 41 et 42.]

—[Le premier ministre ne tarda pas, d'après les ordres de son souverain, de convoquer un conseil général des grands de l'empire, pour y prendre connaissance des crimes que l'on imputait aux princes arméniens, et pour les juger. Avant de les faire comparaître, Mihir-Nerseh prit toutes les informations nécessaires auprès de Vasag et de ses partisans, et il n'eut pas de peine à reconnaître que celui-ci était l'unique cause des malheurs qui étaient arrivés. Son gendre Varazvaghan qui convoitait toujours la Siounie, lui rendit en cette occasion toute sorte de mauvais services; le général Mouschkan qui avait commandé en Arménie, les mages qui en étaient revenus, le patriarche et les prêtres captifs qui furent aussi interrogés, firent tous des dépositions conformes les unes aux autres, et qui mirent hors de doute la perfidie de Vasag. Mihir-Nerseh fit à ce sujet un rapport au roi, dans lequel il montra que tous les maux éprouvés par les Perses et les Arméniens avaient été susci-

tés par cet ambitieux. Iezdédjerd en conçut un violent courroux contre lui, mais cependant il résolut de dissimuler encore durant quelque temps, pour en faire un exemple plus éclatant. Treize jours après, il ordonna la réunion d'un conseil extraordinaire, et Vasag y fut appelé [1]. Celui-ci y parut dans le costume le plus somptueux : il était brillant d'or et de pierreries, et une multitude de serviteurs le suivaient. Il prit place parmi les grands de la Perse. Le roi présidait en personne cette assemblée solennelle. Les captifs furent amenés en sa présence chargés de fers. Iezdédjerd leur reprocha vivement leur rebellion et les maux qu'elle avait attirés sur l'Arménie, et il les somma de produire les raisons qu'ils pouvaient faire valoir pour se justifier. Arschavir de Camsar prit alors la parole : il représenta au roi, que quand il avait voulu dans l'origine les contraindre d'abandonner la religion de leurs pères, ordre plus cruel pour eux que la mort, aucun n'avait songé à se révolter ou à résister, les armes à la main, aux volontés du roi, mais qu'ils avaient préféré abandonner leurs femmes et leurs enfants, pour fuir sur une terre étrangère. Il appela en témoignage de la vérité de ses paroles, les plus illustres seigneurs de la Perse qui étaient présents; prenant ensuite la défense de la mémoire de Vartan, il attesta que jamais ce généreux guerrier n'avait eu d'autre dessein; qu'il voulait s'enfuir chez les Romains, pour y pratiquer librement sa religion; que Vasag seul l'avait empêché d'accomplir cette résolution; que c'était lui qui par ses lettres et ses envoyés avait arrêté et Vartan, et les principaux sei-

[1] Elisée remarque, c. 7, que c'était le jour de la célébration d'une très-grande fête chez les Perses. —S.-M.

gneurs, que lui-même Arschavir avait déféré aux pressantes invitations de Vasag, en décidant Vartan à rester en Arménie [1]; que Vasag lui avait écrit pour l'assurer qu'il serait soutenu par l'empereur, que c'était lui qui avait contracté alliance avec les Ibériens, les Albaniens et les Huns, pour faire de concert la guerre au roi; que les lettres, adressées à l'empereur, aux grands de sa cour, au comte d'Orient, étaient écrites en son nom et revêtues de son sceau [2]; que c'était lui qui avait ordonné le massacre des mages à Zaréhavan; et qu'après avoir entraîné les princes dans la rebellion, il les avait indignement trahis. Tous les princes captifs confirmèrent par leurs serments, les paroles d'Arschavir. Adom le gnounien, qui avait fait partie de l'ambassade de Constantinople [3], se porta hautement pour garant de la double trahison de Vasag, dont on produisit les preuves authentiques, munies de son sceau. Vasag ne put y résister; le roi et tous les membres du conseil furent pleinement convaincus de sa perfidie. Il ne sut rien répondre aux vives interpellations de son souverain irrité. On le fit alors dépouiller ignominieusement de ses ornements magnifiques, on le chargea de fers et on le chassa de la salle, d'où il fut conduit dans la même prison, où on détenait les malheureuses victimes de sa trahison. Tous ses biens furent confisqués, et on le priva de sa souveraineté, que l'on donna à Varazvaghan. Pour lui, condamné à une prison perpétuelle, où il fut laissé dans le plus complet abandon, attaqué d'une maladie horrible, il mourut

[1] Voyez ci-dev. § 45, p. 283 et 284.—S.-M.

[2] Voyez ci-dev. § 48, p. 287 et 288,—S.-M.

[3] Avec Hmaïak frère de Vartan et Vartan l'amadounien. Voyez ci-dev. § 48, p. 288.—S.-M.

quelques années après dans les plus cruelles souffrances, tourmenté de remords et de désespoir.

LXIII. [Martyre du patriarche et des prêtres arméniens.]

[Elis. c. 7 et 8. Laz. Pharb. c. 39 et 43-50.]

—[La punition de Vasag n'apporta aucun changement au sort des princes arméniens et des prêtres qui étaient prisonniers; on continua de les garder captifs, exposés à toutes sortes de mauvais traitements, pour les contraindre de renoncer à leur religion. Les rigueurs d'une prison cruelle, les privations, la faim, la soif, la misère, les tourments, ne purent triompher de leur constance. Au bout d'un an, le roi étant prêt à entreprendre une expédition contre les Huns[1], les fit transporter dans la forteresse de Nischapour dans le Khorasan[2]. Ils y furent en butte aux mêmes persécutions; elles n'y eurent pas plus de succès. Les princes continuèrent d'y languir dans une captivité dont il était impossible de prévoir le terme; pour le patriarche, l'évêque des Rheschdouniens Sahag[3], le prêtre Léonce et leurs compagnons[4], leur caractère sacré les exposa

[1] Selon Élisée, c. 8, pag. 141, ce fut contre les Kouschans. Ce nom désigne à cette époque les Huns Hephthalites. Cet auteur ajoute que ce fut en la 16e année du règne d'Iezdédjerd II, par conséquent en l'an 455. Voyez ce que j'ai dit au sujet des peuples de Kouschan, liv. XVII, § 67, t. 3, p. 386, n. 2 et 4. — S.-M.

[2] Cette ville qui existe encore et qui est une des principales du Khorasan, dans la partie occidentale de cette province, est appelée *Niouschabouh* en arménien. On prétend qu'elle fut bâtie, dans le 3e siècle de notre ère, par le roi Schahpour Ier. Les auteurs arméniens donnent le nom d'*Abar* au territoire où se trouve Nischapour, et ils ajoutent qu'il dépendait du pays de *Verkan*, qui est l'Hyrcanie des anciens. Cette ville était, selon Lazare de Pharbe, c. 43, p. 148, une résidence royale, ce que les Arméniens appellent *schahastan*. — S.-M.

[3] Cet évêque était fort instruit dans la langue persane, et il servait d'interprète à ses compagnons d'infortune. — S.-M.

[4] Mousché, archiprêtre ou prêtre attaché à la cour de Ner-Schahpour, grand prince des Ardzrouniens; Samuel, prêtre d'Aradz, dans la province d'Ararat; Abraham, diacre du même endroit; Arschen, prêtre d'Elégéak, dans le pays de Pakrévant; Kadchadch, du pays des Rheschdouniens; Khoren, du bourg d'Orkavi, dans le pays d'Ararat; et Abraham, prêtre du bourg de Zenak,

à de plus grandes cruautés; on pensait que, si l'on pouvait triompher de leur constance, on viendrait plus facilement à bout des autres prisonniers. Tout fut inutile, prières, promesses, séductions, menaces et supplices; enfin, après trois ans de misères, le patriarche et ses généreux compagnons consommèrent leur sacrifice [1], le 31 juillet de l'an 454 [2], après avoir tellement excité l'admiration et la compassion de leurs bourreaux, que l'un des principaux mages, chargé de les persécuter, se convertit à la foi chrétienne et s'associa à leur martyre [3].

LXIV. [Longue captivité des princes arméniens.] [Elis. c. 8. Laz. Pharb. c. 43, 49 et 51.]

— [La constance et la glorieuse mort de ces saints pontifes inspira la plus généreuse résignation à tous les captifs: ils préférèrent un esclavage sans terme à la honte d'abandonner leur religion; leurs femmes et leurs enfants qui les avaient accompagnés, ou qui avaient été livrés au roi par Vasag, subirent sans se plaindre les horreurs de leur destinée. Leur courage qui excitait une admiration universelle désarma enfin la cruauté de leurs persécuteurs. Le gouverneur de Rey [4] Schélom Schahpour, qui était chargé de l'administration du pays où on les détenait, les traita avec beaucoup de douceur et avec tous les égards qu'ils méritaient; leur

dans la Daïk. Thathik, évêque de Pasen avait été exilé dans le Khouzistan ou Khoujasdan, où il obtint la couronne du martyre. — S.-M.

[1] Le lieu où ils furent mis à mort, était hors de la ville de Nischapour; c'était un bourg nommé *Révan* que Lazare de Pharbe, c. 48, pag. 175, appelle le *bourg des mages*. — S.-M.

[2] C'était le 25 de Hrodits, le 12e mois de l'année arménienne. — S.-M.

[3] C'était un mobed, très-savant dans la théologie persane qui était *tenbied* ou *chef de la religion*, dans le pays d'Abar et dans la ville de Nischapour. Celui qui le remplaça dans le soin de tourmenter les prêtres arméniens se nommait *Ten-Schahpour* ou *Veh Ten-Schahpour*. — S.-M.

[4] Cette ville, située dans l'Irak persan, sur les frontières du Mazandéran, est appelée par les auteurs arméniens *Hrhev*. Son gouverneur administrait aussi le pays d'Abar, dont Nischapour faisait partie. — S.-M.

sort devint supportable. La haine que Mihir-Nerseh avait toujours nourrie contre les chrétiens s'adoucit enfin, et lui-même il intercéda en leur faveur auprès du roi. Leur captivité devint moins rigoureuse. Le prince de la Gogarène Aschouscha, qui avait conservé quelque crédit à la cour, parvint à obtenir, en l'an 455[1], la liberté des neveux de Vartan, Vasag, Vahan et Ardaschès qui étaient les fils de Hmaïak, dont il était beau-frère[2]. Cette grace enhardit Schélom-Schahpour, qui continuait de s'intéresser aux captifs qui lui avaient été confiés, à demander leur entière liberté. Iezdédjerd leur accorda des pensions alimentaires, et il promit de leur laisser la faculté de retourner dans leur patrie. La mort vint empêcher l'exécution de cette promesse; les guerres civiles qui agitèrent ensuite la Perse, ne permirent plus de songer aux prisonniers arméniens. Leur délivrance fut différée jusqu'à ce que Firouz, que les Grecs nomment Pérosès et qui était fils d'Iezdédjerd, fût devenu tranquille possesseur du trône de Perse, après la défaite et la mort de son frère Ormizdas, qui lui en avait contesté la possession pendant plusieurs années[3]. Le premier ministre de Firouz, qui se nommait Aschdad, et son fils Iézadveschnasp, qui s'intéressaient aussi beaucoup au sort des Arméniens captifs, les tirèrent enfin de prison. Quoique libres, ils restèrent encore deux ou trois ans en Perse; ce ne fut qu'en l'an

[1] Ceci arriva, selon Lazare de Pharbe, c. 51, en la 17e année du règne d'Iezdédjerd II, par conséquent en l'an 456. Voyez ci-dev. § 61, p. 308, not. 2. — S. M.

[2] Sa femme Anouisch-Vahram était sœur de Dsovik, mère de ces jeunes princes. Ils avaient un frère moins âgé nommé Vart, qu'on élevait dans la province de Daïk. Voyez ci-dev. § 35, p. 261. — S.-M.

[3] Les deux fils d'Iezdédjerd II, Ormisdas ou Ormezdat et Firouz, Péroz ou Pérosès, se disputèrent l'empire pendant environ deux ans, selon ce que rapporte l'historien Élisée, c. 8, p. 200 et 201. Voyez ci-après liv. xxxiv, § 38. — S.-M.

464, après une captivité de douze ans, qu'il leur fut permis de venir achever en paix leurs jours au sein de leur patrie. Il est temps maintenant de rapporter en peu de mots les événements arrivés dans l'Arménie après sa soumission, et la retraite des armées persanes.

— [Le marzban Adrourmizd, homme doux et modéré, s'était occupé de réparer les maux que la guerre, la perfidie de Vasag et les persécutions du roi avaient causés. Aussitôt après le départ des princes, il avait écrit dans toutes les parties du pays pour rappeler les fugitifs. La tranquillité fut bientôt rétablie, et le pays se trouva dans la plus grande prospérité. Il laissa aux habitants le plein exercice de la religion chrétienne, et il traita les prêtres avec toute la considération que leur rang méritait; et même, pour réparer le mal que produisait l'absence et la captivité du patriarche Joseph, il permit au clergé arménien de s'assembler à Dovin pour faire choix d'un autre pontife. Mélité ou Mélétius, évêque de Manazkerd [1], l'un de ceux qui avaient défendu la foi par leurs écrits, fut élu d'un consentement unanime, et on envoya demander en Perse l'adhésion du légitime patriarche, qui ne la refusa pas[2]. Le roi lui-même s'était relâché de sa rigueur contre les chrétiens, car il avait permis à Vatché, roi d'Albanie, et à Vazden, roi d'Ibérie, gendre de Vartan le mamigonien, de revenir dans leurs états. Ces deux prin-

LXV. [Pacification de l'Arménie.]

[Elis. c. 8. Laz. Pharb. c. 36, 37, 51-54.]

[1] Le patriarche Mélité ou Mélétius fut nommé en l'an 452; il gouverna l'église d'Arménie pendant cinq ans, et mourut en 457. *Manazkerd*, ou *Manavazakerd*, à présent *Melazkerd*, était dans le Douroupéran. Voyez mes *Mémoir. hist. et géogr. sur l'Arménie*, t. 1, p. 105 et 249. — S.-M.

[2] On apprend de l'annaliste grec, publié par le P. Combéfis, *in Auct. Bib. Patr.* t., 2 p. 274, que j'ai souvent cité dans ces notes, que Joseph avait occupé pendant douze ans, le siége patriarchal d'Arménie. Il s'était écoulé effectivement ce temps, de la mort de saint Mesrob jusqu'à l'exil de Joseph en Perse. — S.-M.

ces avaient été obligés en Perse d'embrasser la loi de Zoroastre. Vatché, de retour en Albanie, ne tarda pas à y faire, mais secrétement, profession de la religion chrétienne. Il n'en fut pas de même du roi d'Ibérie[1], non seulement il persista dans son apostasie, mais encore il voulut contraindre sa femme Vartanouhi à la partager[2]. La modération du nouveau gouverneur était plus nuisible au christianisme, que les persécutions du roi; il permettait, il est vrai, le libre exercice de la religion chrétienne, mais il autorisait de même la pratique et la propagation de la loi persane. L'arrivée de Varazvaghan, successeur de Vasag qui avait apostasié, et le retour de tous les traîtres qui avaient accompagné Vasag en Perse[3], et qui revinrent avec des mages, contribuèrent beaucoup à répandre la doctrine étrangère. On éleva presque partout des pyrées et des autels consacrés au feu, et le pays fut bientôt rempli de sectateurs de la religion persane; ainsi peu à peu les rois de Perse parvinrent à l'accomplissement de leur plus ardent désir, qui était de séparer les Arméniens des Romains, et de les unir plus étroitement à leur empire. La paix de l'Arménie ne fut pas troublée pendant

[1] Il se nommait Vazden. Voyez ci-dev. § 35, p. 261. Il est quelquefois qualifié par les auteurs arméniens du titre de *pétéaschkh* de Metskhitha: c'est ainsi que se nommait alors la capitale de l'Ibérie. (Voyez au sujet du titre de *pétéaschkh*, t. 3, p. 287, note 4, liv. XVII, § 8.) Cette ville située à une petite distance au nord de la moderne Téflis, était placée sur la rive gauche du Kour ou Cyrus, au confluent de ce fleuve avec l'Aragvi, l'*Aragus* des anciens. Voyez t. 1, p. 292, not. 4, liv. IV, § 65. — S.-M.

[2] Cette princesse nommée aussi *Schouschan* ou Susanne était la fille aînée de Vartan. Voyez ci-dev. § 35, p. 261. Elle mourut des mauvais traitements que son mari lui fit souffrir, pour la contraindre d'abandonner sa religion. — S.-M.

[3] Tous les princes de la famille de Siounie n'avaient pas imité l'apostasie de Vasag et de Varazvaghan, car il s'en trouvait deux, nommés Babken et Pakour, parmi les seigneurs restés captifs en Perse. — S.-M.

la suite du règne de Iezdédjerd: les troubles qui agitèrent la Perse après sa mort, n'y apportèrent aucun changement[1]. La tranquillité fut quelque temps interrompue dans l'Albanie, au commencement du règne de Firouz son fils; Vatché profita de l'affaiblissement de la Perse pour se révolter, et faire ouvertement profession du christianisme[2]. Il ouvrit la porte de Djor[3], et fit alliance avec le roi des Massagètes[4] et onze autres souverains du Caucase. Il battit ensuite une armée envoyée par Firouz contre lui; dans une seconde campagne les Perses furent plus heureux. Le roi fit venir par les portes Caspiennes[5], un corps auxiliaire de Barbares du Nord[6]. Vatché fut battu, mais Firouz lui accorda généreusement la paix. Cette guerre de peu de durée ne s'étendit point en Arménie; la tolérance de Firouz acheva de rétablir ce malheureux pays. Lorsqu'il y renvoya les seigneurs qui avaient été si long-temps captifs en Perse, il rappela le marzban Adrourmizd, et il donna sa place à Ader-Veschnasp[7], qui suivit dans son gouvernement la conduite de son prédécesseur. Il

[1] Voyez ci-dev. § 64, p.314, n.3, et ci-apr. liv. XXXIV, § 38. — S.-M.

[2] L'historien contemporain Élisée nous apprend, c. 8, p. 200, que le roi d'Albanie était fils d'une sœur des deux princes rivaux, par conséquent sa mère était fille d'Iezdédjerd II. —S.-M.

[3] Le défilé de Derbend. Les Grecs de cette époque le nommaient *Tzour*. Voy. ci-dev. § 39, p.269, n. 1.—S.-M.

[4] En arménien *Mazkouth*. Il est difficile, ou plutôt même, il est impossible d'indiquer d'une manière positive, à quel peuple on devrait rapporter à cette époque la dénomination de Massagètes. Je pense cependant qu'il s'agit ici des Alains, car selon Ammien Marcellin, l. 23, c. 5 et l. 31, c. 2, auteur bien instruit en ces matières, ils étaient les mêmes que les Massagètes. Voy. t.4, p. 78, n. 2, liv. XIX, § 44. — S.-M.

[5] C'est-à-dire *la porte des Alains* ou le grand défilé qui coupe par le milieu la chaîne du Caucase.—S.-M.

[6] Ces Barbares sont nommés *Khalandres* dans le texte d'Élisée, c. 8, p. 201. J'ignore quelle était la situation du pays qu'ils occupaient. Voyez ce que j'ai dit de ces peuples dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 2, p. 192.— S.-M.

[7] Il portait aussi le nom d'*Ozmandian*. — S.-M.

y avait un an qu'il régissait l'Arménie, quand le patriarche Moyse Ier [1], qui avait succédé à Mélétius, mourut: on lui donna pour successeur Gioud, autre disciple de saint Sahag et de saint Mesrob [2]. C'était un homme plein de science et de vertu et généralement respecté. Il était âgé de soixante-dix ans. Sous son pontificat, l'église d'Arménie conserva la paix profonde dont elle jouissait depuis long-temps, et elle sut se préserver des agitations et des querelles qui avaient été suscitées dans l'empire par l'hérésie d'Eutychès et par la convocation du concile de Chalcédoine, qui s'était rassemblé en l'an 451, vers l'époque où nous avons commencé le récit des affaires d'Arménie.] — S.-M.

LXVI. Concile général de Chalcédoine.

Dès le mois d'avril [3], Marcien avait envoyé Tatianus, préfet de Constantinople, offrir à Valentinien toutes les forces de l'Orient, et l'assurer d'une parfaite

[1] Ce patriarche était comme son prédécesseur de la ville de Manazkerd, située dans la province de Douroupéran. Voyez ci-dev. p. 315, note 1. Il gouverna huit ans l'église d'Arménie. — S.-M.

[2] Gioud, nommé patriarche en l'an 465, était du bourg d'Arahez, dans la province de Daïk. Il fut déposé dix ans après en l'an 475, par l'ordre du roi de Perse Firouz, qui le fit remplacer par *Christaphor* ou Christophe. Celui-ci était issu de la puissante famille des Ardzrouniens. Gioud mourut dans la seconde année du pontificat de son successeur. L'annaliste grec anonyme, publié par le P. Combéfis, *in auct. Bibl. Patr.* t. 2, p. 290, se trompe en lui assignant un sacerdoce de dix-sept ans, et en disant qu'il succéda immédiatement à saint Sahag et à saint Mesrob. Μετὰ τὴν τελευτὴν τοῦ Ἰσαὰκ, καὶ τοῦ Μαστήντζη, ἐκάθισαν ἐπὶ τοῦ θρόνου ἱερατικοῦ τὸν Κιτὸν. Il ajoute qu'il était né dans le bourg d'*Atmes*, τὸν ὄντα ἀπὸ τῆς κώμης Ἀτμησοῦ, tandis qu'on sait par le témoignage irrécusable de Lazare de Pharbe, c. 54, p. 191, qu'il était de celui d'*Arahez*. Ceci fait voir que l'auteur grec l'a confondu avec Babken, qui fut patriarche peu de temps après, et qui était effectivement d'un endroit nommé *Othmouz*. Tout ce que cet auteur rapporte de la succession des patriarches arméniens pour cette époque, est rempli de confusion et d'erreurs; ce qu'on doit peut-être attribuer au mauvais état de l'unique manuscrit que possédait le P. Combéfis. — S.-M

[3] Les consuls de l'année 451 furent l'empereur Marcien et Fl. Adelphius, qui obtint cette dignité en Occident. — S.-M.

correspondance. On en vit les effets l'année suivante. Mais Marcien employa celle-ci à terminer une affaire importante, qui intéressait toute l'Église. Depuis le conciliabule d'Éphèse, l'hérésie d'Eutychès triomphait; Théodose l'avait appuyée jusqu'à la fin de sa vie, et l'impétueux Dioscore employait tout ce qu'il avait de pouvoir à persécuter les évêques catholiques. Pulchérie n'eut pas plutôt placé Marcien sur le trône, qu'elle lui conseilla de sanctifier les commencements de son règne, en réparant les maux qu'avait causés l'aveugle prévention de son prédécesseur. Marcien, par des lettres circulaires datées du 17 de mai, convoqua un nouveau concile général à Nicée, en Bithynie, pour le premier de septembre. Cette convocation mit en mouvement à Constantinople les partisans d'Eutychès; ils formaient des conventicules en divers lieux pour se concerter; ils portaient jusqu'au pied des autels l'esprit de division et de cabale, applaudissant par des acclamations à leurs prédicateurs, interrompant les autres par leur tumulte. L'empereur fut obligé de défendre ces factions scandaleuses sous peine du dernier supplice. Cependant les évêques se rendaient à Nicée; et comme une infinité de clercs, de moines et de laïcs attachés à la doctrine d'Eutychès y accouraient de toutes parts pour troubler le concile, Pulchérie donna ordre à Stratégius, consulaire de Bithynie, de chasser de la ville cette foule turbulente et séditieuse. Marcien, à la prière des légats du pape, qui craignant l'audace de Dioscore déclaraient qu'ils n'assisteraient pas au concile si l'empereur n'assurait par sa présence la liberté des suffrages, transféra le concile à Chalcédoine, parce que les courses des Huns dans l'Illyrie l'empêchaient de s'éloi-

Theod. Lect. l. 1, c. 3 et 4. Evagr. l. 2, c. 2, 4, 18. Cod. Just. l. 1, tit. 2, l. 12, tit. 7, l. 6, tit. 11, l. 7, tit. 12, l. 5. Theoph. p. 90, 91. Cedr. t. 1, p. 345. Anast. in Marciano. Baronius. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 24. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 51. l. 28, art. 1 et suiv. Le Quien, Oriens christ. t. 1, c. 6 et seqq.

gner de Constantinople. On s'assembla dans l'église de Sainte-Euphémie, située dans un lieu très-agréable, à deux stades du Bosphore. Le concile s'ouvrit le huitième d'octobre. Dix-neuf des premiers officiers de l'empire y assistèrent pour maintenir le bon ordre. Il s'y trouva six cent trente évêques, d'autres disent cinq cent vingt : dans les actes on ne lit les noms que de trois cent soixante. Tous ces prélats étaient sujets de l'empire d'Orient, excepté deux évêques d'Afrique, et les quatre légats du pape qui présidèrent. Anatolius, évêque de Constantinople, n'eut séance qu'après les légats. La désolation de l'Occident ne permit pas aux évêques de quitter leurs églises. Ce concile répara le scandale du conciliabule d'Éphèse. La doctrine d'Eutychès fut condamnée; on renouvela en même temps la condamnation déja portée contre Nestorius : Dioscore fut frappé d'anathême et déposé. Les autres évêques qui s'étaient unis à lui contre Flavien, protestèrent qu'ils avaient cédé à la violence, demandèrent pardon de leur faiblesse, et ayant prononcé anathême contre Eutychès furent réconciliés à l'Église. On déclara que la lettre de saint Leon à Flavien contenait la foi la plus pure sur le mystère de l'Incarnation, et cette lettre forma la définition du concile contre l'erreur d'Eutychès.

LXVII. L'empereur vient au concile.

L'empereur assista en personne à la sixième session, qui fut tenue le 25 d'octobre. Il s'en était absenté jusque-là, pour laisser aux évêques une entière liberté sur ce qui regardait la décision du point de foi. Il harangua en langue latine ; c'était encore celle de l'empire, et son discours fut interprété en grec, en faveur des évêques orientaux, dont le concile était composé. Ce qui marque l'attention de l'Église romaine à soutenir

son rang de primauté, c'est que Julien, évêque de Cos, légat du Saint-Siége, quoiqu'il fût grec, qu'il sût parfaitement cette langue, et qu'il parlât à des Grecs, ne s'exprima qu'en latin, et un autre évêque lui servait d'interprète, parce qu'il était de la majesté de l'Église romaine de ne point emprunter une langue qui lui était étrangère. L'empereur protesta qu'à l'exemple de Constantin, il n'avait voulu entrer dans cette sainte assemblée, que pour appuyer de l'autorité impériale les suffrages des évêques, et nullement pour les contraindre : il exhorta les prélats à ne considérer que la vérité et la tradition de l'église; il fit lire la définition de foi arrêtée par le concile: elle fut souscrite par tous les évêques, qui protestèrent ensuite à haute voix que leur souscription était libre et volontaire. Entre autres louanges qu'ils donnèrent à l'empereur et à l'impératrice dans leurs acclamations, ils nommèrent Marcien le nouveau Constantin, et Pulchérie la nouvelle Hélène. Ensuite, pour faire disparaître toute semence de division, l'empereur déclara que ceux qui oseraient contredire la doctrine confirmée par le concile, seraient chassés de Constantinople, privés de leurs emplois et soumis aux peines canoniques. Il proposa ensuite au concile un projet de réglements, dont il fit faire la lecture; priant les évêques de les confirmer par le sceau de leur autorité, s'ils les jugeaient utiles à l'église. C'étaient des articles de police ecclésiastique, qui se réduisaient à trois. Par le premier, l'empereur déclarait qu'il honorait sincèrement la sainteté de la vie monastique; mais que quelques moines abusant du respect que méritait leur institut, pour troubler l'église et l'état, il était à propos d'ordonner que les moines fussent soumis à la jurisdic-

tion de l'ordinaire, et qu'ils vécussent en repos, uniquement appliqués au jeûne et à la prière, sans se mêler d'affaires ni ecclésiastiques ni séculières, à moins qu'ils n'en fussent chargés expressément par l'évêque dans des cas de nécessité. Le second article défendait également aux clercs et aux moines de s'engager dans des affaires pécuniaires, comme de faire valoir des fermes, soit par eux-mêmes, soit par les mains d'autrui, ou de se charger d'une intendance, si ce n'était celle des terres de l'église, dont l'évêque leur aurait confié le soin. L'empereur proposait par le troisième article de défendre aux clercs qui servaient une église de passer au service d'une autre église, à moins qu'ils ne fussent chassés de leur pays par les Barbares, sous peine d'excommunication, tant contre le clerc qui abandonnerait son église, que contre l'évêque qui le recevrait. Ces trois articles furent approuvés par acclamation, et insérés dans les canons du concile. Marcien demanda ensuite que, par honneur pour cette sainte assemblée, la dignité de métropole fût conférée à la ville de Chalcédoine, mais de manière que ce titre fût purement honorifique, et ne préjudiciât en rien aux droits de Nicomédie, ancienne métropole de Bithynie. Les évêques y consentirent unanimement, et demandèrent la permission de retourner dans leurs diocèses. L'empereur les pria de demeurer encore quelques jours pour régler plusieurs affaires qui, sans intéresser la foi, causaient cependant des divisions entre les prélats. Elles furent terminées dans les sept jours suivants, et l'assemblée se sépara le premier de novembre.

LXVIII. Suites de ce concile.

Tel fut le concile de Chalcédoine, le quatrième des conciles généraux. Les décisions qu'il prononça sur la

foi furent reçues de toute l'église. On voit dans ce concile l'origine des pensions sur les bénéfices : on assigne à quelques évêques déposés une somme d'argent pour leur subsistance sur le revenu des églises qu'ils ont gouvernées. Depuis le concile d'Éphèse, l'évêque de Jérusalem prétendait la primatie de la Palestine ; l'évêque d'Antioche la lui céda dans le concile de Chalcédoine, et se réserva seulement les deux Phénicies et l'Arabie : ce concordat fut confirmé par l'autorité des évêques et des magistrats. Mais le canon le plus célèbre, et qui fit naître dès-lors et plus encore dans la suite de vives contestations, fut celui qui, confirmant le décret du second concile général, donnait à l'église de Constantinople le premier rang après celle de Rome, et lui attribuait jurisdiction sur les trois diocèses de Thrace, d'Asie et de Pont. Les légats du pape réclamèrent contre ce décret fait en leur absence ; le pape saint Léon, en qualité de conservateur de l'ancienne discipline, refusa constamment de reconnaître ce canon, malgré les instances de Marcien, et soutint les prééminences des deux siéges d'Alexandrie et d'Antioche sur celui de Constantinople. L'ambition de la nouvelle Rome donnait de l'ombrage à l'ancienne ; et, pour éloigner l'évêque de Constantinople de l'égalité à laquelle il paraissait aspirer, l'église romaine devait l'empêcher de franchir les deux degrés qu'occupaient les deux siéges intermédiaires. D'ailleurs, cette prétention s'appuyait sur un principe faux, et qui affaiblissait le fondement de la primauté de l'église de Rome. Au lieu de reconnaître dans cette prééminence l'institution apostolique, on supposait que Rome n'était le premier siége, que parce que cette ville était la première de

l'empire; d'où l'on concluait que, Constantinople étant devenue ville impériale, son évêque devait avoir le premier rang après celui de Rome. On voit que ce raisonnement conduisait à prétendre enfin l'égalité, puisqu'elle était établie entre les deux empires. Mais la fermeté invincible de saint Léon fit enfin plier Anatolius; et Marcien, qui avait d'abord secondé avec complaisance l'ambition de son évêque, se désista de ses sollicitatious. On croit même, mais sans beaucoup de fondement, que ce prince avait en vue d'anéantir cette semence de discorde par la loi qu'il publia l'an 454: il y confirme les priviléges que les princes précédents ont accordés aux églises, et casse toutes les concessions obtenues par brigue et par faveur contre la teneur des anciens canons. Si cette loi regarde les prétentions des patriarches de Constantinople, il est certain qu'elle ne les détruisit pas: ils surent bien dans la suite tirer avantage du canon de Chalcédoine. On voit, par la lettre synodale adressée à saint Léon, que le concile, en favorisant le projet d'Anatolius, ne retranche rien du respect dû à l'église romaine: il reconnaît le pape pour chef de l'église universelle. C'est depuis ce concile que le titre de patriarche est devenu commun aux cinq grands siéges, Rome, Alexandrie, Antioche, Constantinople et Jérusalem. Ce titre s'est même communiqué dans la suite à quelques métropoles de moindre considération, comme à celle d'Aquilée. L'empereur appuya par plusieurs lois les décrets du concile; il défendit les disputes de religion, traitant d'impiété et de sacrilége l'audace qui se permet l'examen après la décision de tant d'évêques. Il révoqua la loi de son prédécesseur donnée contre Flavien en fa-

veur d'Eutychès et du conciliabule d'Éphèse; il soumit les sectateurs opiniâtres de l'hérésiarque à toutes les peines déja décernées contre les hérétiques. Malgré ces édits, les Eutychiens conservèrent leur crédit en Égypte et en Palestine: et le zèle de Marcien, qui mérita les éloges de saint Léon, ne s'alluma pas au point de lui faire oublier que les hérétiques, quoique hors de l'Église, étaient cependant ses sujets. Il n'employa aucune violence pour faire signer les décrets du concile; il se contenta d'éloigner Dioscore, qui fut relégué à Gangra en Paphlagonie. Protérius fut établi avec beaucoup de difficulté sur le siége d'Alexandrie; et cette élection suscita bientôt de nouveaux troubles, dont nous parlerons dans la suite.

An 452.

LXIX. Guerres contre les Sarrasins et les Blemmyes.

Marc. chron. Prisc. exc. leg. p. 40. Proc. Pers. l. 1, c. 19. Niceph. Call. l. 15, c. 9. Jorn. de regn. succes.

Les affaires de l'Église occupèrent Marcien une partie de l'année suivante [1], mais ne l'empêchèrent point d'étendre ses soins et sa vigilance sur les autres parties de l'État. Ceux qui entraient dans le consulat avaient coutume de faire des largesses au peuple: l'empereur ordonna que cet argent, qui se perdait en distributions frivoles, fût appliqué plus utilement à la réparation du grand aqueduc de Constantinople. On vit cette année tomber trois pierres fort grosses au milieu d'une campagne de Thrace; et, comme on ignorait la cause naturelle de ce phénomène, on les supposa tombées du ciel. Les Sarrasins, faisant des courses, furent défaits près de Damas par Ardabure, général des troupes d'Orient. Dorothée, gouverneur de Palestine, les pour-

[1] Herculanus fut pour cette année consul en Occident, tandis que Sporacès l'était en Orient. Le nom de ce dernier, que l'on trouve écrit quelquefois Asporacès, semble indiquer qu'il était arménien de naissance ou d'origine. Voyez t. 3, p. 358, not. 4, liv. XVII, § 57 et t. 5, p. 28 et 29, n. 1, liv. XXV, § 15. —S.-M.

suivit jusques dans le pays de Moab. Maximin, grand chambellan, aussi habile dans la guerre que propre aux emplois de la cour, avait été envoyé par l'empereur, pour arrêter les ravages des Barbares qui désolaient la Thébaïde : en passant à Damas, il y trouva les députés des Sarrasins qui venaient demander la paix. Elle fut conclue aux conditions que voulut leur imposer Ardabure. Maximin étant arrivé dans la Thébaïde défit les Blemmyes, dont les courses continuelles infestaient la frontière de l'Égypte [1]. La valeur de ce général, jointe à son humanité, lui gagna les cœurs de ces peuples féroces ; et plus par estime que par crainte, ils demandèrent à traiter avec lui, promettant

[1] Priscus, *exc. leg.* p. 40, et Jornandès, *de regn. succ.* associent les Nubiens à cette guerre. Βλέμμυες καὶ Νοβάδες, dit le premier. J'ai déja plusieurs fois parlé des Blemmyes, t. 2, p. 151, n. 3, l. IX, § 9 et t. 3, p. 446, not. 3 et 4 et p. 447, note. 1. Le nom de *Nobades* dont se sert Procope, se donnait alors aux habitants de la vallée qui se prolonge en remontant le Nil au midi de l'Égypte, c'est-à-dire de la région à laquelle nous avons conservé le nom de Nubie. On le retrouve sur les inscriptions découvertes dans le même pays, et en particulier dans une belle et grande inscription trouvée à Talmis en Nubie par M. Gau et publiée pour la première fois en 1820, par M. Niébuhr. Elle est destinée à conserver le souvenir des victoires remportées par un prince nubien sur les Blemmyes et sur d'autres nations barbares ; elle offre le nom et les titres de ce roi : ils sont ainsi conçus: Σιλκὼ βασιλίσκος Νουβάδων καὶ ὅλων τῶν Αἰθιόπων. *Silco, roitelet des Noubades et de tous les Éthiopiens*. Voyez aussi un mémoire de M. Letronne, relatif à cette inscription et inséré dans le *journal des Savants*, 1825, p. 97-113 et 221-234. Il y montre que ce roi Silco était chrétien, et qu'il a dû vivre dans le 6[e] siècle de notre ère. Ce fait paraît bien établi ; il n'en est pas de même des conjectures de l'auteur sur les Blemmyes ; elles sont moins évidentes et ne reposent pour la plupart que sur des assertions vagues et un peu systématiques. Procope, *de bel. Pers.* l. 1, c. 19, donne aux Nubiens le nom de Nobates, Νοβάται. Il remarque que les Blemmyes et les Nubiens sont deux nations nombreuses, Βλέμυες καὶ Νοβάται, πολυανθρωπότατα γένη, et que les Blemmyes occupaient l'intérieur des terres, tandis que les Nubiens habitaient sur les bords du Nil. Βλέμυες μὲν ταύτης δὴ τῆς χώρας, ἐς τὰ μέσα ᾤκηνται· Νοβάται δὲ τὰ ἀμφὶ Νεῖλον ποταμὸν ἔχουσι. Procop. *de bell. Pers.* l. 1, c. 19. —S.-M.

de rester en paix tant qu'il demeurerait dans la Thébaïde. Maximin n'acceptant pas cette condition, ils offrirent de ne point prendre les armes tant qu'il vivrait. Cette proposition étant encore rejetée, ils convinrent enfin d'une trève de cent ans : les conditions furent, qu'ils relâcheraient sans rançon les prisonniers qu'ils avaient faits, tant dans la dernière incursion que dans les précédentes; qu'ils rendraient le bétail qu'ils avaient enlevé, ou qu'ils paieraient ce qu'ils ne pourraient rendre; qu'ils donneraient en ôtage les enfants des premiers de la nation. On leur accorda la permission de passer dans l'île de Philes [1], pour aller au temple d'Isis [2] : c'était une ancienne superstition. Dans l'île de Philes, située au milieu du Nil, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Syène, sur la frontière d'Éthiopie [3], était un fameux temple d'Isis. Dioclétien y avait établi des autels communs aux Romains et aux Barbares [4]. Le temple était desservi par des prêtres des deux nations, et ce culte sacrilége n'était pas encore aboli [5].

[1] C'est l'île située à l'extrémité méridionale de l'Égypte, que les savants appellent à présent *Philé* ou *Philæ*.— S.-M.

[2] On trouve dans la grande description de l'Égypte, les planches qui représentent les ruines de cet édifice. — S.-M.

[3] *Non loin* de l'île et *de la ville d'Éléphantine*, ἄγχιστα τῆς Ἐλεφαντίνης πόλεως. Selon Procope, *de bell. Pers.* l. 1, c. 19, Éléphantine était plus au sud en Nubie.— S.-M.

[4] Κοινούς τινας ἐνταῦθα νεώς τε καὶ βωμοὺς Ῥωμαίοις τε καὶ τούτοις δὴ κατεστήσατο τοῖς βαρβάροις. Proc. *de bell. Pers.* l. 1, c. 19, Procope prétend aussi que c'est à cette circonstance que l'île devait le nom de *Philæ*, διὸ δὴ καὶ Φίλας ἐπωνόμασε τὸ χωρίον. Cette mauvaise étymologie est fausse. Elle montre toute l'ignorance de Procope sur ce point; car le nom de *Philæ* se rencontre dans Hérodote, dans Plutarque et dans une multitude d'auteurs grecs antérieurs à Dioclétien. Il paraît constant que le nom de cette île lui venait de ce qu'elle était située sur l'extrême frontière de l'Égypte. Voyez l'*Égypte sous les Pharaons*, par M. Champollion jeune, t. 1, p. 158 et 159.—S.-M.

[5] Selon Procope, *de bel. Pers.* l. 1, c. 19, les Barbares y révéraient Isis, Osiris, Priape et le Soleil, auquel ils

Les Blemmyes s'y rendaient dans un certain temps de l'année, emportaient la déesse dans leur pays, et, après l'avoir consultée à leur manière, ils la rapportaient dans son temple. Maximin, apparemment plus politique que délicat en fait de religion, consentit à cette pratique idolâtre. Pour rendre même le traité plus inviolable à ces Barbares, il en fit attacher l'original aux murailles du temple d'Isis en présence de leurs députés[1]. Les ôtages furent livrés, et ce fut la première fois que les Romains en reçurent des Blemmyes[2]. Mais peu de jours après, Maximin étant mort de maladie, les Barbares enlevèrent de force leurs ôtages, et recommencèrent la guerre. A cette nouvelle, Florus, préfet d'Égypte, partit d'Alexandrie, et, ayant fait une extrême diligence, il rassembla les troupes romaines, fondit sur les Blemmyes, et les força d'abandonner le pays.

LXX. Attila vient en Italie. Prosp. Chr. Idat. chr. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 166.

Mais la principale attention de Marcien se portait à observer les mouvements d'Attila. Il savait que cet irréconciliable ennemi se préparait à une nouvelle irruption. Il découvrit que le dessein du roi des Huns était d'envahir l'Italie, et détacha aussitôt une partie de ses troupes pour courir au secours de Valentinien. Sa prévoyance ne fut pas inutile. Attila se mit en marche, traversa la Pannonie et le Norique, portant partout la désolation. On eût dit que c'étaient les Romains qui avaient été vaincus, tant ils étaient consternés, tandis que les Huns brûlaient d'ardeur et ne respiraient que les combats. Aétius, qui aurait dû fermer les pas-

offraient des victimes humaines. Οἱ μέντοι Βλέμυες καὶ ἀνθρώπους τῷ ἡλίῳ θύειν εἰώθασι.—S.-M.

1 Τῶν Βλεμμύων καὶ Νουβάδων οἱ τὰς σπονδὰς ἐν τῇ νήσῳ τιθέμενοι. Prisc. *exc. leg.* p. 41. —S.-M.

2 Οὔ ποτε γὰρ Νουβάδων καὶ Βλεμμύων παρὰ Ῥωμαίοις ὡμήρευσαν παῖδες. Prisc. *exc. leg.* p. 41.—S.-M.

sage des Alpes, effrayé lui-même de cette invasion soudaine, songeait à quitter l'Italie pour se sauver en Gaule ; il conseillait à Valentinien de fuir avec lui. Cependant la honte l'emporta sur la terreur : Valentinien se renferma dans Rome, et abandonna tout le pays au-delà du Pô, se persuadant que le pillage de ces riches provinces pourrait assouvir l'avarice et la cruauté de l'ennemi.

LXXI. Ravages au-delà du Pô. Jorn. de reb. Get. c. 42. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Theoph. p. 92. Constant. Porphyr. de adm. imp. c. 28. Cassiod. var. l. 12, ep. 24. Suid. voce Μεδιόλανον. Paul. Diac. hist. Misc. ap. Murat. t. 1, part. 1, p. 100. Baronius. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 169.

Les Huns ayant pris et pillé sur leur passage la capitale des Vindéliciens, nommée aujourd'hui Augsbourg [*Augusta Vindelicorum*], traversèrent les Alpes Juliennes et vinrent mettre le siége devant Aquilée[1], ville grande, commerçante, bien située, environnée de fortes murailles, et défendue par une nombreuse garnison. Le fleuve Natison, qui la baignait à l'Orient[2], formait à son embouchure un port éloigné de la ville de près de trois lieues, où était assemblée la flotte que l'empire entretenait dans la Vénétie. Cinquante-deux ans auparavant, Aquilée avait résisté aux efforts réunis d'Alaric et de Rhadagaise[3], et elle tint encore longtemps contre les furieux assauts d'Attila. Les Huns étaient rebutés, et le roi se préparait à lever le siége, lorsqu'il apérçut une cigogne, qui, abandonnant le nid qu'elle avait dans une des tours, transportait quelques-uns de ses petits sur son dos, les autres volant à peine devant elle, et les allait déposer dans la campagne loin de la ville. Ce prince conjectura par la retraite de cet oiseau que la tour était proche de sa ruine, et se tour-

[1] *Metropolis Venetiarum, in mucrone, vel lingua Adriatici posita sinus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 42.—S.-M.

[2] Jornandès donne à cette rivière le nom de *Natissa*. *Cujus ab oriente*, dit-il, *muros Natissa amnis fluens, à monte Picis elambit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 42.—S.-M.

[3] Voyez t. 5, p. 197, l. XXVII, § 6. — S.-M.

nant vers ses soldats : *Voyez-vous*, leur dit-il, *cet habitant d'Aquilée qui déloge avec sa famille ; il est mieux instruit que nous de l'état des murs, et nous avertit qu'ils sont prêts de tomber.* Il n'en fallut pas davantage pour les animer : ils retournent à l'attaque et font jouer toutes leurs machines : un pan de muraille s'écroule et ouvre une large brêche. Les habitants et la garnison sont faits prisonniers ou passés au fil de l'épée. La ville est saccagée et réduite en cendres[1]. On rapporte qu'une femme, nommée *Dugna*, des plus nobles d'Aquilée, parfaitement belle et aussi vertueuse, qui habitait dans une des tours dont le pied était baigné par le fleuve, apprenant que les Huns étaient maîtres de la ville, se précipita pour se soustraire à la brutalité des soldats barbares. Les Huns, altérés du sang des Romains, courent toute la Vénétie[2] ; ils détruisent Concordia, Altinum, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia et Bergame. Ils se jettent ensuite dans la Ligurie, pillent Milan et Pavie, mais sans y mettre le feu. Attila, étant entré dans Milan, aperçut sous un portique un grand tableau, où l'empereur était représenté assis sur un trône d'or, et une multitude de Huns étendus morts sur la terre, comme après une sanglante défaite. Il ordonna d'effacer le tableau, et s'y fit peindre lui-même assis sur le trône, et devant lui l'empereur chargé d'un sac rempli d'or, qu'il répandait à ses pieds. Ce fut dans ce ravage, que les habitants de la

[1] Aquilée fut complètement détruite, et du temps de Jornandès, c'est-à-dire, au milieu du sixième siècle, on n'en voyait plus aucun vestige. *Ita ut vix ejus vestigia, ut appareant, reliquerint*, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 42. — S.-M.

[2] *Necdum Romanorum sanguine satiati, per reliquas Venetum civitates Hunni bacchabantur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 42. — S.-M.

Vénétie et de l'Émilie se sauvèrent dans les îles du golfe Adriatique[1], et y bâtirent des cabanes, qui ont donné l'origine à la ville de Venise. Cassiodore, qui écrivait cinquante ans après, en parle comme d'une ville déja fameuse et remplie de noblesse[2]. Plus de trente ans avant l'arrivée d'Attila, les Padouans, maîtres des Lagunes, avaient attiré des habitants dans l'île de Rialte[3], dont ils avaient fait un asile, où l'on se réfugiait sous leur protection[4]. Mais les soixante et douze îles, dont la réunion forme la ville de Venise, ne se peuplèrent que dans l'invasion des Huns[5].

Attila s'avança jusqu'à l'endroit où le fleuve Mincius

[1] On rapporte que les habitants d'Aquilée s'enfuirent dans l'île de Grado, ceux de *Concordia* à *Caprula*, ceux d'*Altinum* dans les îles *Torcellus* et *Maurianus*, ceux de Padoue à *Rivoaltus* (Rialto), ceux d'*Opitergium* (Conégliano) à *Equilium*, ceux d'*Ateste* et de *Mons-Silice* à *Philistina*, à *Metamaucus* et à *Clodia*.—S.-M.

[2] *Venetiæ predicabiles quondam plenæ nobilibus*. Cassiod. *var*. l. 12, ep. 24. Ce passage est sujet cependant à beaucoup de difficultés: pour moi je crois qu'il ne désigne pas la ville de Venise en particulier, dont l'existence sous ce nom et à cette époque est plus que douteuse, mais qu'il s'applique à toute la province de Vénétie.—S.-M.

[3] On place en l'an 421 cette première fondation de Venise, mais les autorités sur lesquelles on s'appuie pour établir ce fait sont loin de présenter un caractère de vérité suffisant pour qu'on les admette sans difficulté. On cite un décret de Padoue, qui, dit-on, aurait donné naissance à la nouvelle cité, mais les noms italiens des magistrats suffisent pour montrer que cette pièce, supposée dans le moyen âge, ne mérite aucune confiance. Telle est au moins mon opinion sur ce decret rapporté dans l'*Histoire de Venise* par M. Daru, t. 1, p. 27. — S.-M.

[4] Les historiens vénitiens donnent les noms de plusieurs consuls, qu'on dit avoir été envoyés à Rialto vers les années 400 et 424; mais il suffit de les voir pour être convaincu qu'ils sont tous supposés. On les trouve dans l'Histoire de Venise de M. Daru, t. 6, p. 524. A qui persuadera-t-on jamais qu'il ait existé vers l'an 400 à Rialto un consul nommé Albert Falério? les autres ne sont pas plus vraisemblables.—S.-M.

[5] Cette opinion, adoptée par tous les chroniqueurs et les historiens de la république de Venise, se trouve pour la première fois dans Constantin Porphyrogénète, *de administ. imp.* c. 28. — S.-M.

LXXII. Saint Léon va trouver Attila.

Jorn. de reb. Get. c. 42. Paul. Diac. Hist. Miscell. l. 15, ap. Murat. t. 1, part. 1, p. 100. Cassiod. chr. Idat. chr. Prisc. exc. leg. p. 40. Sidon. Apoll. l. 1, ep. 9. Sigon. imp. Occid. l. 13, p. 353-356. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 169.

se jette dans le Pô près de Mantoue, au milieu d'une plaine nommée alors la campagne d'Ambulée[1]. Il s'arrêta en ce lieu pour délibérer s'il marcherait à Rome. Son armée était fort diminuée par les maladies et par la disette de vivres. Les partis qu'il envoyait au-delà du Pô pour faire le dégât, ne revenaient point : ils étaient tous taillés en pièces par Aétius. Ce général ayant reçu le secours de Marcien, courait toute la contrée à la tête d'un camp volant, et surprenait les détachements des Huns qui, sans connaître le pays, se laissaient emporter à l'avidité du pillage. Cependant, il restait encore au roi des Huns assez de troupes pour achever la conquête de l'Italie, si ses principaux officiers, frappés d'une crainte superstitieuse, ne l'eussent fait balancer. La mort d'Alaric, qui avait suivi de près le saccagement de Rome, leur faisait appréhender le même sort pour Attila[2]. Mais Valentinien redoutait avec beaucoup plus de raison l'approche de l'ennemi. Le conseil de ce prince et le sénat plusieurs fois consultés ne trouvèrent point d'autre ressource, que de lui envoyer des députés pour essayer de le porter à la paix. Le pape saint Léon, qui savait que Dieu dispose à son gré des cœurs les plus inflexibles, se chargea de cette périlleuse négociation : on le fit accompagner de Gennadius Aviénus et de Trigétius. Aviénus était un personnage illustre, consul deux ans auparavant, et qui prétendait descendre de Valérius Corvinus[3]. Trigétius

[1] *In agro dicto Ambuleio, ubi Mincius amnis commeantium frequentatione transitur.* Jornand. *de reb. Get.* c. 42. —S.-M.

[2] *Alarici quondam Vesegotharum regis objicientes exemplum, veriti regis sui fortunam, quia ille post fractam Romam diu non supervixerat, sed protinus rebus excessit humanis.* Jorn. *de reb. Get.* c. 42.— S.-M.

[3] Ces détails sur Aviénus et sur son origine sont fournis par Sido-

avait été commandant en Afrique, et préfet du prétoire d'Italie. Ces députés furent mieux reçus, qu'ils ne l'espéraient eux-mêmes. Saint Léon, armé d'une puissance invisible, mais supérieure à toutes les forces humaines, parut devant le roi des Huns avec cette sainte intrépidité, dont Raphaël a si bien fait revivre le divin caractère dans l'admirable tableau qui représente cette grande entrevue. La fermeté du prélat étonna le conquérant barbare, que les plus plus puissants rois ses vassaux n'envisageaient qu'en tremblant. Attila consentit à écouter les propositions de Valentinien, et fit cesser les hostilités. On convint de lui payer un tribut annuel. A cette condition il accorda une trève, et reprit au commencement de juillet le chemin du Danube, menaçant cependant de revenir avec de plus grandes forces, si l'empereur ne lui envoyait Honoria sa femme, avec la part qui était due à cette princesse, dans les trésors de son père. On rapporte que les Huns, qui s'étaient attendus à s'enrichir du pillage de Rome, mécontents d'une si prompte retraite, disaient que leur roi, qui ne pouvait être vaincu par les hommes, s'était laissé vaincre par deux animaux féroces, un lion et un loup. C'était une allusion grossière au nom de saint Loup, qui l'année précédente avait sauvé la ville de Troyes, et à celui de saint Léon qui venait de sauver Rome.

LXXIII. Guerre d'Attila contre les Visigoths. Jorn. de reb. Get. c. 43. Idat. chr.

Pendant l'expédition d'Attila, Marcien avait battu une autre troupe de Huns dans la Pannonie. Attila de retour l'envoya menacer de punir son audace, et d'aller à main armée se faire payer le tribut qui lui était dû selon la convention de son prédécesseur [1]. Il ne pa-

nius Apollinaris, l. 1, ep. 9.—S.-M.

[1] *Quod sibi promissa à Theodosio quondam imperatore minimè persolveret.* Jorn. *de reb. Get.* c. 43.—S.-M.

Prisc. exc. leg. p. 40. Greg. Tur. l. 2, c. 7. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 171. Buch. Belg. l. 17, c. 6. [Till. Attila, art. 17.]

raît pas que Marcien se soit effrayé de ces bravades. Le ravage de l'Italie fut, selon toute apparence, le dernier exploit d'Attila. Cependant nous n'osons passer sous silence une autre guerre, que Jornandès prétend qu'il fit encore cette année. Cet écrivain, dont l'autorité n'est que médiocre, mais qui a été suivi par beaucoup d'autres, rapporte que ce prince, résolu de châtier les Visigoths [1], après s'être vengé des Romains, prit la route de la Gaule [2]; qu'il attaqua d'abord les Alains établis dans le Valentinois [3]; que Thorismond, persuadé qu'Attila tomberait ensuite sur ses états, courut à leur secours, et qu'ayant défait les Huns dans une sanglante bataille [4], il les força de sortir de la Gaule avec honte. Les meilleurs critiques rejettent absolument ce récit, et Grégoire de Tours semble le contredire, lorsqu'il attribue à Thorismond la gloire d'avoir dompté les Alains [5]. M. de Tillemont conjecture que les Alains étant en guerre avec les Visigoths, appelèrent à leur secours quelques troupes de Huns, et que Thorismond défit les uns et les autres [6].

[1] *Faciem in Vesegothas retorsit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 43.—S.-M.

[2] *Ab Dacia et Pannonia, provinciis, in quibus tunc Hunni cum diversis subditis nationibus insidebant, egrediens Attila, in Alanos movit procinctum.* Jorn. *de reb. Get.* c. 43. — S.-M.

[3] Il ne peut être question ici des Alains établis dans le Dauphiné, puisque Jornandès dit positivement qu'ils étaient au-delà de la Loire. *Alanorum partem trans flumen Ligeris considentem statuit suæ redigere ditioni.* Jorn. *de reb. Get.* c. 43. — S.-M.

[4] Il y éprouva, selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 43, une défaite aussi terrible que celle des champs Catalauniques, *penè simili tenore, ut priùs in campis Catalaunicis.* —S.-M.

[5] *Thorismundus Alanos bello edomuit.* Greg. Tur. l. 7, c. 2. — S.-M.

[6] Quoiqu'on puisse avec raison taxer le récit de Jornandès d'exagération et d'erreur, il est impossible qu'il n'y ait pas au fond quelque chose de vrai : il est tout naturel en effet que les Alains de la Gaule, déja partisans secrets des Huns, aient eu à soutenir vers cette époque, contre les Goths, une guerre dans laquelle les Huns prirent part. — S.-M.

Quoique Attila ne soit mort que l'année suivante [1], cependant, pour achever l'histoire de ce prince, nous allons dire de quelle manière il termina sa vie, et comment fut détruite après lui la formidable puissance qu'il avait établie. Attila, selon la coutume de son pays, avait un grand nombre de femmes [2], entre lesquelles était même une de ses filles, nommée *Escam ;* les lois de ce peuple barbare ne s'opposant pas à ces alliances incestueuses. A son retour d'Italie, il voulut encore épouser une jeune fille, d'une beauté rare, nommée Ildico [3]. Il s'abandonna à la joie dans le festin des noces, et s'étant rempli de vin, comme il dormait couché sur le dos, il fut suffoqué par une hémorrhagie à laquelle il était sujet [4]. Le jour était déja avancé, lorsque ses officiers, surpris de ne le point voir paraître, après avoir inutilement tenté de le réveiller par leurs cris, forcèrent les portes de sa tente. Ils le trouvèrent sans vie, noyé dans son sang, et à ses pieds la jeune épouse enveloppée de son voile, et fondant en larmes [5]. Alors, selon leur usage, ils s'arrachent les cheveux et se balafrent le visage par des incisions cruelles : *C'était*, di-

LXXIV. Mort d'Attila.

Jorn. de reb. Get. c. 49. Prisc. exc. leg. p. 55. Marcel. Chr. Idat. Chron. Cassiod. chr. Vict. Tun. Theoph. p. 93. Paul. Diac. Hist. Misc. ap. Murat. t. 1, part. 1. p. 100. Malala, part. 2, p. 59 et 60.

[1] Procope, *de bel. Vand.* l. 1, c. 4, semble placer encore plus tard la mort d'Attila, et la reculer jusqu'après l'assassinat d'Aétius, arrivé à la fin de l'an 454, car il dit qu'Attila, débarrassé d'un tel adversaire, ravagea sans peine toute l'Europe, et rendit les deux empires tributaires. Ἀετίου γοῦν τελευτήσαντος Ἀττίλας, οὐδενός οἱ ἀντιπάλου ὄντος, Εὐρώπην τε ξύμπασαν πόνῳ οὐδενὶ ἐληΐζετο, καὶ βασιλείαν ἑκατέραν ἐπακούουσαν ἐς φόρου ἀπαγωγὴν ἔσχε. — S.-M.

[2] *Innumerabiles uxores, ut mos erat gentis illius.* Jorn. *de reb. Get.* c. 49. Πλείστας μὲν ἔχων γαμετὰς, ἀγόμενος δὲ καὶ ταύτην κατὰ νόμον τὸν Σκυθικόν. Prisc. *exc. leg.* p. 55. — S.-M.

[3] L'historien de Hongrie Thwrocz prétend, l. 1, c. 22, que cette femme était fille d'un roi des Bactriens qu'il appelle *Mykolth*.—S.-M.

[4] *Redundans sanguis, qui ei solitè de naribus effluebat.* Jorn. *de reb. Get.* c. 49.—S.-M.

[5] *Inveniunt Attilæ sine vulnere*

saient-ils, *avec des larmes de sang qu'il fallait pleurer un guerrier si redoutable*[1]. On dresse au milieu d'une vaste plaine une tente de soie : on y place sur un lit superbe le corps d'Attila. Les cavaliers les plus nobles de la nation, faisant à l'entour des évolutions usitées dans les funérailles militaires, chantaient sur un ton lugubre des vers qui contenaient cet éloge : *Attila le plus grand roi des Huns*[2], *fils de Mundiuque, souverain des plus vaillantes nations de l'univers, qui, ayant étendu sa puissance plus loin qu'aucun autre prince avant lui, a seul possédé les royaumes de la Scythie et de la Germanie, qui a fait trembler les deux empires romains, et s'est laissé fléchir par leurs prières pour ne pas achever de les détruire, et pour se contenter d'un tribut annuel, toujours heureux, toujours invincible, est mort sans douleur, sans blessure, au milieu de la prospérité de ses peuples et de sa propre joie. Qui peut appeler mort une fin qui n'est digne que d'envie?* Toute l'armée rangée en cercle autour de la tente poussait des hurle-

necem sanguinis effusione peractam, puellamque demisso vultu sub velamine lacrymantem. Jorn. *de reb. Get.* c. 49. —S.-M.

[1] *Tunc, ut illius gentis mos est, crinium parte truncata, informes facies cavis turpavere vulneribus, ut prœliator eximiùs non fœmineis lamentationibus, et lacrymis, sed sanguine lugeretur virili.* Jorn. *de reb. Get.* c. 49. — S.-M.

[2] Les paroles de Jornandès, *de reb. Get.* c. 49, semblent vouloir dire qu'il était *le principal roi des Huns*, et non *le plus grand roi* de cette nation, comme on dit en français. *Præcipuus Hunnorum rex Attila, patre genitus Mundzucco, fortissimarum gentium dominus, qui inauditâ ante se potentiâ solus Scythica, et Germanica regna possedit, nec non utraque Romanæ urbis imperia captis civitatibus terruit, et ne præda reliqua subderent, placatus precibus, annuum vectigal accepit.* Un passage de Priscus, *exc. de leg.* p. 55, fait bien voir dans quel sens il faut entendre le *præcipuus rex* de Jornandès, car il y est parlé des rois qui partageaient le pouvoir avec Attila, ἐπικαλέσασθαι τὸν Ἀττήλαν κατὰ τῶν συμβασιλευόντων.—S.-M.

ments lamentables. A ces marques de douleur succéda un festin, où l'on but et l'on mangea avec excès : c'était encore la coutume des Huns de mêler la débauche à la tristesse des funérailles. Le corps fut enfermé dans trois cercueils l'un dans l'autre, le premier de fer, le second d'argent; et le troisième, qui contenait les deux autres, était d'or : ce qui signifiait des moralités qui ne méritent pas d'être expliquées[1]. On enterra avec lui des armes prises sur les ennemis, des harnais ornés de pierreries et quantité d'autres richesses. Pour en dérober la connaissance à ceux qui seraient tentés de les enlever, le corps fut secrètement mis en terre pendant la nuit: et on égorgea ceux qui avaient servi à creuser la fosse. Ce récit de la mort d'Attila est mieux fondé[2] que celui de quelques auteurs, dont les uns disent qu'il fut poignardé par sa nouvelle épouse, les autres par un de ses gardes qu'Aétius avait corrompu[3].

[1] *Significantes tali argumento potentissimo regi omnia convenisse: ferrum quo gentes edomuit: aurum et argentum, quod ornatum reipublicæ utriusque acceperit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 49.—S.-M.

[2] Ce récit a été puisé selon ce que dit Jornandès dans l'histoire de Priscus, si exacte et si intéressante, pour tout ce qui concerne les Huns. L'original grec de ce morceau n'existe plus; il n'est pas au nombre des fragments de cet auteur qui ont été conservés dans les extraits de Constantin Porphyrogénète. C'est sans doute par pure inadvertance que Gibbon a dit, t. 6, p. 368, que Priscus avait puisé dans Jornandès les circonstances de la mort et des funérailles d'Attila, puisque les paroles de ce dernier historien affirment positivement le contraire. — S.-M.

[3] Le récit de la mort d'Attila, tel qu'on vient de le lire dans le texte de Lebeau, et tel qu'il se trouve dans tous nos historiens modernes, quoique le plus vraisemblable en apparence, pourrait cependant bien n'être pas le plus vrai. Il pourrait se faire qu'il ne soit de cette façon qu'une fable convenue, et imaginée peut-être pour prévenir les troubles qui pouvaient éclater, et qui éclatèrent, malgré cela, après la mort du roi des Huns. Il est remarquable en effet que les chants scandinaves qui se rapportent à Attila, et qui sont en assez grand nombre, font tous mention de la fin tragique de ce conquérant célèbre, immolé par une nou-

LXXV. Destruction de l'empire d'Attila.

Ce prince laissait un grand nombre d'enfants, qui, nés de diverses femmes et séparés les uns des autres depuis leur naissance, se reconnaissaient à peine pour

velle épouse. J'ai déja eu l'occasion de remarquer combien les traditions conservées sur Attila chez les Scandinaves étaient exactes, voyez ci-dev. liv. XXXI, § 58, p. 86, note 3. Je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ici de même. Ces chants antiques nous apprennent que ce souverain périt des mains d'une jeune héroïne, dont il avait immolé les parents. Cette fille se nommait *Gudrunna*. Son père, nommé *Giuke*, était roi ou chef d'une tribu de Francs ou de Bourguignons, établis sur les bords du Rhin, dans l'Alsace et la Franconie. Cette tribu est nommée par les écrivains du Nord *Niflunga ;* ce sont les *Nibelungs* des Allemands. *Gudrunna* voulut venger sur Attila la mort de ses frères *Gunnar* et *Haugn* que ce conquérant avait fait périr. Les mêmes personnages se retrouvent dans les chants des *Nibelung : Giuke* y est appelé *Giebich*, *Gunnar* est nommé *Gunthar*, et *Haugn*, *Hagène;* pour *Gudrunna*, elle paraît dans le poëme allemand sous le nom de *Crimhild*, qui est celui de sa mère. Le poëme latin sur Attila, que j'ai déja cité plusieurs fois et notamment ci-dev. p. 86, note 3, l. XXXI, § 58, et qui est plus ancien que les chants des Nibelungs, nous offre les mêmes personnages sous les noms de *Gibicho, Guntharius* et *Hagano*; quant à notre héroïne, il la nomme *Hiltgund*. On doit remarquer que les événements qui font le sujet des chants scandinaves, allemands et latins, sont tout-à-fait différents, et qu'il s'agit seulement des mêmes individus. Il est bon de faire attention aussi que le sens du nom d'*Hiltgund* est le même dans les idiômes germaniques que celui de *Gudrunna* dans les dialectes scandinaves. Tout étant semblable d'ailleurs, on en doit naturellement conclure que les deux noms de *Gudrunna* et d'*Hiltgund* désignent une même femme. Je n'ai pas besoin, je crois, de faire observer combien ce dernier nom ressemble à celui d'*Ildico*, que Jornandès a emprunté au récit de l'historien grec Priscus, qui ne l'a pas, sans aucun doute, transcrit d'une manière exactement conforme à la prononciation nationale. Ces rapprochements sont de nature à donner un haut dégré de vraisemblance à la tradition selon laquelle Attila serait mort par la main d'une héroïne vengeresse de ses parents. Cette tradition, au reste, ne manque pas elle-même d'autres garants. Elle se trouve mentionnée dans la chronique du comte Marcellin, qui écrivit son ouvrage vers l'an 534, avant la composition de l'histoire des Goths de Jornandès. Cet historien s'exprime ainsi : *Attila rex noctu mulieris manu cultroque confoditur. Quidam verò sanguinis rejectione necatum perhibent.* Les mêmes soupçons se retrouvent dans la chronique paschale, où il est dit qu'Attila mourut d'une hémorragie nasale qui lui survint durant la nuit, dormant avec une jeune fille de la nation des Huns qui fut soupçonnée de sa mort. Μετὰ Οὔννας παλλακίδος αὐτοῦ καθεύδων, ἥτις κόρη, καὶ ὑπενοήθη ὅτι αὐτὴ ἀνεῖλεν αὐτόν. La même chose se retrouve

frères [1]. Tous voulant régner, déchirèrent le royaume de leur père par des guerres civiles, et, rompant les liens qui tenaient ensemble toutes les parties de cette vaste puissance, ils la réduisirent à rien [2]. Ellac, le plus agé d'entre eux et le plus semblable à son père par sa valeur, avait été destiné par Attila pour être le maître de ses frères aussi bien que des peuples soumis à l'empire des Huns. Mais les autres demandaient un partage [3]. Dans ces troubles, Ardaric, roi des Gépides, indigné de voir traiter tant de braves nations comme de vils troupeaux, et d'être lui-même considéré comme une portion de l'héritage d'Attila, leva l'étendard de la révolte [4]. Ce fut un signal pour tous les autres rois [5].

Jorn. de reb. Get c. 50. Vict. Tun. Theoph. p.

et dans les mêmes termes dans la chronique de Malala, *part.* 2, p. 59. Il pourrait donc bien se faire que le récit de Priscus, qui nous a été transmis par Jornandès, *de reb. Get. c.*49, n'ait été réellement dans l'origine que la relation officielle d'un événement, dont on était intéressé par des motifs politiques à cacher la nature tragique. Un passage même des chants funèbres rapportés par Jornandès semble déceler un caractère d'affectation assez remarquable, dans l'endroit où il est dit que le roi des Huns n'avait point succombé par le fer des ennemis, ou par *la trahison des siens*, etc. *Non vulnere hostium, non fraude suorum, sed gente incolumi, inter gaudia lætus, sine sensu doloris occubuit.* Tout doit donc porter à croire que les traditions rejetées par nos historiens, mais conservées par tous les auteurs du Nord, qui ne sont sans doute que les échos des chants composés par les anciens peuples de la Germanie, heureux d'être délivrés du joug d'Attila, méritent une sérieuse attention.—S.-M.

[1] *Filii Attilæ, quorum per licentiam libidinis penè populus fuit.* Jornand. *de reb. Get.* c. 50.— S.-M.

[2] *Dum inconsultè imperare cupiunt cuncti, omnes simul imperium perdidere. Sic frequenter regna gravat plus copia, quam inopia successorum.* Jorn. *de reb. Get. c.* 50. —S.-M.

[3] *Filius Attilæ major natu, nomine Ellac...., quem tantum pater super cæteros amasse perhibebatur, ut eum cunctis, diversisque filiis suis in regno præferret: sed non fuit voto patris fortuna consentiens.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

[4] *Gepidarum rex Ardaricus, de tot gentibus indignatus, velut vilissimorum mancipiorum conditione, tractari, contra filios Attilæ primus insurgit.* Jorn. *de reb. Get. c.* 50.—S.-M.

[5] *Nec solùm suam gentem, sed et cæteras, quæ pariter premebantur, suâ discessione absolvit.* Jorn. *de reb. Get. c.* 50. —S.-M.

Les uns se liguent ensemble, les autres se joignent aux fils de leur défunt souverain. Tous ces barbares divisés, comme autant de corps qui avaient perdu leur tête commune [1], Huns, Goths, Gépides, Ruges, Hérules, Sarmates, se heurtent, se brisent, se détruisent par des chocs terribles et réitérés. La Pannonie fut le théâtre où ces peuples féroces s'entre-déchirèrent, et donnèrent aux Romains le spectacle effrayant d'une rage barbare [2]. Après plusieurs combats, les Gépides vainquirent [3] les Huns dans une sanglante bataille [4] : trente mille Huns et auxiliaires des Huns restèrent sur la place [5]. Ellac y perdit la vie, après avoir fait des prodiges de valeur : ceux de ses frères qui s'étaient unis à lui contre Ardaric se réfugièrent sur les bords du Pont-Euxin, d'où les Huns avaient autrefois chassé les Goths [6]. Les Gépides s'emparèrent de la Dacie ancienne

[1] *Dividuntur regna cum populis, fiuntque ex uno corpore membra diversa, nec quæ unius passioni compaterentur, sed quæ exciso capite invicem insanirent.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

[2] *Nam ibi admirandum reor fuisse spectaculum, ubi cernere erat cunctis, pugnantem Gothum ense furentem, Gepidam in vulnere suorum cuncta tela frangentem, Suevum pede, Hunnum sagittâ præsumere, Alanum gravi, Herulum levi armaturâ aciem instruere.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

[3] *Post multos ergò gravesque conflictus fuit Gepidis inopinata victoria.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

[4] Cette bataille fut livrée selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 50, dans la Pannonie, sur les bords d'un fleuve qu'il appelle *Netad*, dont la situation est inconnue. *Bellumque committitur in Pannoniâ, juxtà flumen cui nomen est Netad.* S.-M.

[5] *Triginta ferè millia tam Hunnorum, quàm aliarum gentium, quæ Hunnis ferebant auxilium, Ardarici gladius conspiratorumque peremit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. Cette victoire d'Ardaric rendit la liberté aux peuples qui gémissaient depuis longtemps sous le joug des Huns. Jornandès exprime d'une manière aussi noble qu'énergique les effets de cette heureuse révolution. *Hæc causa Ardarici regis Gepidarum felix adfuit diversis nationibus, qui Hunnorum regimini inviti famulabantur, eorumque diù mæstissimos animos ad hilaritatem libertatis votivæ erexit.* — S.-M.

[6] *Juxtà littus Pontici maris, ubi priùs Gothos sedisse.* Jornand. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

au-delà du Danube, et demandèrent à Marcien la paix et une solde annuelle, s'obligeant à porter les armes au service de l'empire : ce qui leur fut accordé [1], et ce traité subsistait encore du temps de Justinien.

LXXVI Divers établissements des Barbares.

Les autres Barbares s'établirent en divers cantons en-deçà du Danube; les Sarmates mêlés de Huns, dans l'Illyrie [2]; les Scyres et les Alains, dans la Mésie [3]; les Ruges, sur la frontière du Norique. Hernac [4], le plus

[1] *Gepidæ... totius Daciæ fines, velut victores potiti,nihil aliud à Romano imperio, nisi pacem, et annua solemnia,ut strenui viri, amicâ pactione postulavere.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. — S.-M.

[2] Jornandès leur associe un autre peuple,qu'il appelle *Cemandri* et qui est tout-à-fait inconnu. Ils habitaient tous la partie de l'Illyrie qui est limitrophe du Danube et voisine de la ville connue sous le nom de *Champ-de-Mars*,dont j'ai déja plusieurs fois parlé dans ces notes. *Sauromatæ quos Sarmatas diximus, et Cemandri, et quidam ex Hunnis in parte Illyrici ad castrum Martenam sedes sibi datas coluere.* Jorn. *de reb. Get. c.* 50. Le même auteur rapporte que Blivilas, qui était de son temps duc de la Pentapole, son frère Froïlas et le patrice Bessa, appartenaient à cette colonie de Barbares. — S.-M.

[3] Indépendamment des Scyres et des Alains, Jornandès place encore dans la petite Scythie et dans la Mésie Inférieure un peuple qu'il appelle *Satagarii.* La manière dont il parle des uns et des autres semblerait faire croire qu'ils appartenaient tous à la race des Alains. *Sciri verò, et Satagarii, et cæteri Alanorum cum duce suo, nomine Candax, Scythiam minorem inferioremque Mœsiam accepere.* Jornandès rapporte encore qu'Alanowamuthis, père de son père Paria, c'est-à-dire son grand-père, avait été secrétaire du roi Candax, qui régnait sur tous ces peuples, *cujus Candacis Alanouvamuthis patris mei genitor, Peria, id est, meus avus, notarius, quousque Candax ipse viveret, fuit.* Il occupa cette charge tant que ce prince vécut, et il exerça ensuite les mêmes fonctions auprès du fils de sa sœur, Gunthigis de la race des Amales dont j'ai parlé ci-dev. § 29, p. 250, n. 2. Jornandès remarque qu'avant sa conversion, c'est-à-dire avant d'adopter l'état religieux, quoiqu'il fût illettré, il avait rempli auprès de lui les mêmes charges. *Ego item, quamvis agrammatus, Jornandes, ante conversionem meam notarius fui.* Ces détails font voir que Jornandès a pu être bien informé des changements qui s'opérèrent après la mort d'Attila, et en montrant qu'il était en position de connaître une foule de faits intéressants, ils sont propres à inspirer une grande confiance pour ce qu'il a consigné dans ses ouvrages. —S.-M.

[4] Ce n'est que par conjecture que l'on place les Ruges sur les frontières du Norique, et parce qu'ils

Jorn. de reb. Get. c. 50. Mém. Acad. t. 30, p. 259.

jeune des enfants d'Attila, choisit sa demeure à l'extrémité de la petite Scythie vers les bouches du Danube [1] : quatre autres de ses frères, dans la nouvelle Dacie en-deçà du fleuve [2]. Tous ces Barbares se soumirent à l'empire, et prirent avec les Gépides le nom de Confédérés [3]. On ne doit pas croire que Marcien leur cédât la possession entière des provinces dans lesquelles il leur permettait d'habiter. On leur assignait des campagnes : ils s'y logeaient sous des tentes ou dans des cabanes. On leur abandonnait quelques villages et quelques villes désertes : les autres places demeuraient en la puissance des Romains. La terre, cultivée par ces mêmes bras qui auparavant l'avaient ravagée, fournissait abondamment à la subsistance des nouveaux colons et de ce qui restait d'anciens habitants. Dans les montagnes de Transylvanie, sur la frontière de la Mol-

sortaient de cette région, quand ils envahirent l'Italie à la suite d'Odoacre. Jornandès indique bien les lieux où ils étaient établis avec quelques autres peuplades ; mais ces lieux sont inconnus. *Rugi aliæque nationes nonnullæ Biozimetas, Scandiopolim, ut incolerent, petivere.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50.—S.-M.

[1] *Hernac, junior Attilæ filius, cum suis in extremo minoris Scythiæ sedes delegit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. Il est probable que ce fils d'Attila occupait les contrées comprises entre le Danube et le Dniester, c'est-à-dire la Bessarabie des modernes. — S.-M.

[2] Ces quatre princes se nommaient *Emnedzar, Uzindur, Uto* et *Iscalmus*. Les deux premiers étaient nés de la même mère qu'Hernac. Les Huns qui leur avaient obéi étaient appelés par les Romains, au milieu du 6e siècle, *Sacromontisii* et *Fosatisii*. Ces noms leur venaient sans doute de quelques-uns des lieux où ils habitaient. *Emnedzar et Uzindur consanguinei ejus (Hernaci) in Daciâ Ripensi. Uto et Iscalmus, qui eâ potiti sunt, multique Hunnorum passim proruentes tunc se in Romaniam dederunt. E quibus nunc usque Sacromontisii et Fosatisii dicuntur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 50. L'histoire fait mention de quelques autres fils d'Attila. Il est probable que ceux-ci restèrent indépendants au nord du Danube, à la tête de quelques tribus de Huns. — S.-M.

[3] Ils faisaient partie du corps des *fœderati*, φοιδήρατοι, dont j'ai déja parlé, t. 1, p. 325, note 2, liv. v, § 16 et t. 3, p. 328, n. 1, liv. XVII, § 30.—S.-M.

davie, se trouve encore aujourd'hui une nation, qui ne se confond avec aucune autre. Elle porte le nom de Sek-hel[1]. On rapporte que sa manière d'écrire était autrefois de haut en bas, selon l'usage des Chinois et des Tartares voisins de la Chine, d'où les Huns sont originaires[2]. Une autre trace de cette origine, c'est l'égalité des conditions, établie anciennement chez les Huns. Sur ces traits de ressemblance, on regarde communément ce peuple comme un reste des Huns d'Attila, que leur position, dans un terrein impraticable, a mis à couvert des révolutions qui ont tant de fois changé la face de ces contrées.

LXXVII. Royaume des Ostrogoths. Jorn. de reb Get. c. 14, 33, 48 et 50.

Mais la puissance la plus considérable qui se forma des débris de celle d'Attila, fut le royaume des Ostrogoths. Depuis l'irruption des Huns en Europe, une grande partie de la nation gothique était demeurée sou-

[1] Ce peuple, appelé en hongrois *Zekel*, et *Siculi* par les écrivains latins de la Hongrie, appartient effectivement à la race des Madjars, dont il parle la langue. Les Zekels ne s'élèvent pas actuellement à plus de cent mille individus. Ils vivent séparés des autres peuples qui occupent la Transylvanie. L'opinion qui les dit descendants des Huns d'Attila est ancienne en Hongrie; on la retrouve dans l'auteur anonyme qui a écrit, au milieu du treizième siècle, l'histoire des premiers ducs de Hongrie; il s'exprime ainsi, c. 50 : *omnes Siculi, qui primò erant populi Athilæ regis.* C'est effectivement vers le pays qu'ils habitent, que durent se retirer ceux des Huns qui, après la mort d'Attila, refusèrent de se soumettre à l'empire. —S.-M.

[2] Ce n'est pas là ce que dit le plus ancien et le seul auteur original qui ait parlé de l'écriture de ce peuple. Thwrocz s'exprimait ainsi au milieu du 15e siècle, l. 1, c. 24, *Hi, nondum Scythicis litteris obliti, eisdem non encausti et papyri ministerio, sed in baculorum excisionis artificio, dicarum ad instar, utuntur.* C'est bien là, selon moi, une marque d'antiquité, mais non pas une preuve d'origine chinoise, comme le pense d'Anville, dont Lebeau ne fait ici que rapporter l'opinion, d'ailleurs assez peu fondée. Rien dans le texte que j'ai cité ne rappelle la manière chinoise, mais bien celle dont on se servait pour écrire les lettres runiques, et qui a dû être en usage dans ces régions, avant l'introduction du christianisme, comme je l'ai fait voir ci-dev. t. 4, p. 98, note 1, liv. XX, § 4. — S.-M.

mise à ces Barbares[1]; et tandis que la race des Balthes, dans la personne d'Alaric et de ses successeurs, établissait avec gloire le royaume des Visigoths dans les provinces occidentales, la postérité des Amales, qui régnait sur les Ostrogoths, gémissait sous la tyrannie des Huns, dont ils étaient vassaux. Après la mort du fameux Hermanaric, dont nous avons parlé, les Ostrogoths formèrent deux royaumes séparés. Vithimir et Hunimond, tous deux fils de ce prince, se mirent chacun à la tête d'une partie de la nation. Vithimir ayant été tué dans une bataille contre les Huns, et son fils Vidéric encore enfant ne lui ayant pas long-temps survécu[2], Vinithaire, qui était aussi de la race des Amales[3], fut choisi pour chef par ses compatriotes, alors subjugués par les Huns. Ce prince aussi brave, mais moins heureux qu'Hermanaric[4], supportant ce joug avec impatience[5], et songeant à s'en affranchir, entreprit d'abord d'accroître sa puissance. Il alla faire la guerre aux Antes, qui habitaient entre le Niester et le Danube[6], et fut vaincu dans la première bataille. Mais bientôt il prit sa revanche avec avantage; et pour ré-

[1] *Ostrogothæ... Hunnorum subditi ditioni, in eâdem patriâ remorati sunt.* Jornand. *de reb. Get. c.* 48. —S.-M.

[2] On peut voir t. 4, p. 86 et 87, l. XIX, § 47, ce qui concerne ces deux princes, et ce qu'en rapporte Ammien Marcellin. — S.-M.

[3] On apprend de Jornandès, *de reb. Get. c.* 14, que Vinithaire ou Winitharius était fils de Valeravans, fils de Wuldulf, qui était frère d'Hermanaric ou Herméric. Ils descendaient tous les deux à la sixième génération d'Amala, fils d'Augis souche de la race des Amales. Voyez ci-dev. t. 4, p. 87, note 4, liv. XIX, § 47. —S.-M.

[4] *Hermanarici felicitate inferior.* Jorn. *de reb. Get. c.* 48. — S.-M.

[5] *Molestè ferens Hunnorum imperio.* Jorn. *de reb. Get.* c. 48.—S.-M.

[6] Jornandès détermine, *de reb. Get.* c. 5, la situation du pays occupé par les Antes. Voyez ce que j'ai dit sur cette nation, t. 5, p. 263, note 1, liv. XXVII, § 47. — S.-M.

pandre la terreur de ses armes, il fit mettre en croix le roi vaincu [1] avec ses fils et soixante-dix des principaux de la nation. Balamber, roi des Huns, jaloux des succès de Vinithaire, marcha contre lui [2] avec Hunimond, fils d'Hermanaric [3], qui régnait sur l'autre partie des Ostrogoths [4]. Vinithaire remporta sur eux deux grandes victoires; mais dans une troisième bataille [5] il fut tué d'un coup de flèche, et Balamber mit entre les mains de Hunimond le commandement général de toute la nation [6]. Ce prince fit la guerre aux Suèves [7] avec succès. Après sa mort régna son fils Thorismond, qui, la seconde année de son règne, ayant gagné une grande bataille sur les Gépides, mourut d'une chûte de cheval au milieu de sa victoire. Bérimond son fils devait lui succéder; mais dédaignant une couronne jointe à l'esclavage [8], il se déroba secrètement de son pays avec son fils Vidéric, et se retira auprès d'Alaric [9]. Il vécut à la cour des rois visigoths, sans se faire con-

[1] Ce roi est nommé Box par Jornandès, *de reb. Get.* c. 48, *regemque eorum Box nomine, cum filiis suis et septuaginta primatibus in exemplo terroris, cruci adfixit.* — S.-M.

[2] Ce fut environ un an après, selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 48, *cum tali libertate vix anni spatio imperasset, non est passus Balamber rex Hunnorum...... super Winitharium duxit exercitum.* — S.-M.

[3] Jornandès dit, *de reb. Get.* c. 48, que le prince goth qui accompagnait Hermanaric, était Sigismund, fils de Hunnimund. — S.-M.

[4] *Cum amplâ parte Gothorum Hunnorum imperio subjacebat.* Jornand. *de reb. Get.* c. 48. — S.-M.

[5] Cette bataille fut livrée sur les bords d'un fleuve nommé Évac, dont la situation est inconnue. — S.-M.

[6] Balember épousa la nièce de Winithar, qui se nommait Walandamarca. — S.-M.

[7] *Contra Suevorum gentem feliciter dimicavit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 48. Les Suèves habitaient alors les frontières de la Pannonie, au bord du Danube. — S.-M.

[8] *Contemptâ Ostrogotharum gente propter Hunnorum dominium.* Jorn. *de reb. Get.* c. 48. — S.-M.

[9] *Berimundus Thorismundo patre genitus, cum filio Witiricho ab Ostrogothis, qui adhuc in Scythiæ terrâ Hunnorum oppressionibus subjacebant, ad Vesegotharum regnum migravit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 33. — S.-M.

naître, pour ne pas donner d'ombrage à ces princes[1]. Il n'eut pas besoin de sa naissance pour parvenir à une haute considération. Sa vertu et son grand génie lui procurèrent la confiance de Théodoric[2], dont il ne fut reconnu qu'après sa mort. Dans la suite, son petit-fils épousa Amalasonte, fille du grand Théodoric, roi d'Italie : et ce mariage réunit les deux branches des Amales. La retraite de Bérimond produisit, chez les Ostrogoths, une anarchie qui dura quarante ans[3]. Enfin Valamir[4] fut placé sur le trône par le vœu unanime de la nation. Il était fils de Vandalaire[5], et petit-fils de Vinithaire : il avait deux frères Théodémir et Vidémir. Quoique la royauté appartînt à Valamir, il la partagea avec ses cadets ; et la couronne, qui sépare souvent par de mortelles jalousies les frères les mieux unis, fut pour ceux-ci le lien d'une concorde inaltérable[6].

LXXVIII. Leur établissement en Pannonie. Jorn. de reb. Get. c. 50 et 51.

Vassaux d'Attila, ils le suivirent dans toutes ses guerres. Mais après sa mort, voyant les Gépides établis dans la Dacie et les Huns retirés dans leurs anciennes demeures, ils aimèrent mieux demander des terres aux

[1] *Eximiam generis suis amplitudinem commodâ taciturnitate suppressit : sciens regnantibus semper de regali stirpe genitos esse suspectos.* Jorn. *de reb. Get.* c. 33. — S.-M.

[2] *Non tantum pro generis nobilitate, quam ignorabat, sed pro animi fortitudine, et robore gentis, quam non poterat occultare.* Jorn. *de reb. Get.* c. 33. — S.-M.

[3] *Quo defuncto (Thorismundo), sic luxere Ostrogothæ, ut quadraginta per annos in ejus loco rex alius non succederet, quatenus et illius memoriam semper haberent in ore.* Jorn. *de reb. Get. c.* 48. — S.-M.

[4] Ce prince accompagna Attila dans son expédition contre la Gaule, et il se trouva à la bataille des Champs Catalauniques. Voyez ci-dev. § 20, pag. 235. — S.-M.

[5] *Wandalarius fratruelis Hermanarici, et Thorismundi consobrinus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 48. — S.-M.

[6] *Erat in tribus his germanis contemplatio grata, quando mirabilis Theodemir pro fratris Walamir militabat imperio. Walamir verò pro altero jubet ornando, Widemir servire pro fratribus æstimabat.* Jorn. *de reb. Get.* c. 48. — S.-M.

Romains, que d'affaiblir par des guerres et des conquêtes souvent ruineuses leur nation qui, sortant de l'esclavage, avait besoin de repos pour se rétablir. Marcien leur donna pour habitation la Pannonie dans toute son étendue, depuis la Mésie supérieure jusqu'au Norique, et depuis la Dalmatie jusqu'au Danube[1]. Ces princes étaient regardés comme vassaux de l'empire, qui leur payait tous les ans une certaine somme d'argent, pour la défense de ses frontières. Une autre peuplade d'Ostrogoths très-nombreuse et indépendante de Valamir, fut placée dans la Mésie au pied des montagnes[2]. Elle y vivait encore sous le règne de Justinien. C'était un peuple pauvre, qui n'était nullement guerrier : il n'avait d'autres richesses que ses troupeaux, ses pâturages et ses forêts. La terre n'y produisait que peu de froment, et point du tout de vin, dont ils ne connaissaient pas même l'usage, ne se nourrissant que de lait.

Les trois frères partagèrent entre eux la Pannonie[3]. Valamir occupait la partie orientale[4]. Théodémir ha- LXXIX. Suite de l'histoire des

[1] Le pays cédé aux Ostrogoths contenait, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 50, un grand nombre de villes, et s'étendait le long du Danube, depuis Sirmium jusqu'à *Vindomina*, qu'on croit être celle qu'on appelait auparavant *Vindobona*, actuellement Vienne en Autriche. *Ornata patria civitatibus plurimis, quarum prima Sirmis, extrema Vindomina.* Jornandès indique les limites de ce royaume, *ab oriente Mœsiam superiorem, à meridie Dalmatiam, ab occasu Noricum, à septentrione Danubium.* — S.-M.

[2] Ces peuples sont ceux que Jornandès, *de reb. Get.* c. 51, appelle les Petits Goths, *Gothi, qui dicuntur Minores.* C'était un peuple considérable, *populus immensus.* Le célèbre évêque Ulfilas avait été son apôtre, son pontife et son instituteur, *Wlfila, qui eos dicitur et litteris instituisse.* On voit qu'il s'agit ici des descendants des Goths qui passèrent le Danube sous le règne de Valens, et s'établirent dans la Thrace et la Mésie. — S-M.

[3] Quoique divisés, ils furent toujours unis, comme le dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 52, *quamvis divisa loca, consilia tamen habuere unita.*—S.-M.

[4] Le territoire qu'il possédait était compris, selon Jornandès, *de reb.*

Ostrogoths jusqu'à la fin du règne de Marcien.

Jorn. de reb. Get. c. 52.

bitait les environs du lac Pelso [1]: Vidémir était placé entre les deux. A peine étaient-ils établis, que les fils d'Attila vinrent les chercher comme des esclaves fugitifs [2]. Ils attaquèrent Valamir séparé de ses frères. Quoiqu'il n'eût que peu de troupes à leur opposer, il les battit, et les harcelant sans cesse, il n'en laissa échapper qu'un petit nombre qui repassèrent le Danube [3]. Le courrier qu'il envoya à son frère Théodémir, pour lui porter cette heureuse nouvelle, en rapporta une autre qui ne causait pas moins de joie à toute la nation. Elle en aurait causé bien davantage, si les Goths eussent pu prévoir que l'enfant, qui venait de naître, serait un jour un des plus sages et des plus vaillants princes, qui eussent jamais porté la couronne. Le jour même que les Huns avaient été défaits, il était né un fils à Théodémir [4] et, quoique la mère, nommée

Get. c. 52, entre la rivière Noire et le fleuve Scarniunga, *Walamir contra Scarniungam, et Aquam Nigram fluvios manebat.* — S.-M.

[1] *Theodemir juxtà lacum Pelsodis.* Le lac de Neusiedel sur les frontières de l'Autriche. Jornand. *de reb. Get. c.* 52. —S.-M.

[2] *Attilæ filii contrà Gothos, quasi desertores dominationis suæ, velut fugacia mancipia requirentes, venirent.* Jorn. *de reb. Get.* c. 52.—S.-M.

[3] Ils furent repoussés, selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 52, vers cette partie de la Scythie qui était appelée en leur langue *Hunnivar* et qui était arrosée par le Danube; *eas partes Scythiæ peteret quas Danubii amnis fluenta prætermeant, quæ lingua sua Hunnivar appellant.* Je crois que ce nom, dont l'explication a tant occupé les antiquaires allemands et hongrois, signifie simplement *le pays des Huns.*—S.-M.

[4] Un auteur anonyme, publié par Henri Valois à la suite d'Ammien Marcellin, et en général fort bien informé, dit que Théodoric était fils de Valamir. Cependant la manière dont sa phrase est conçue semble indiquer que Valamir était un père d'adoption, et que la nature avait donné à Théodoric un autre père, dont le nom ne se retrouve plus dans le texte de cet auteur, mais il ne peut être autre que Théodémir. (*Theoderic*), *vir fortissimus, fortis, cujus pater Walamir dictus rex Gothorum, naturalis tamen ejus fuit......* Les auteurs grecs, et Malchus en particulier, qui ont donné de grands détails sur Théodoric, disent tous qu'il était fils de Valamir. Voyez ci-après, l. xxxiv, § 25, p. 422, note 2. — S.-M.

Éréliéva [1], ne fût qu'une concubine, les lois de la nation le destinaient à être l'héritier de son père.

Ces violentes secousses, qui ébranlaient tout l'empire, ne réveillaient pas Valentinien endormi au sein des plaisirs. Deux lois qu'il fit cette année, toutes deux datées de Rome, l'une du 15 d'avril, l'autre du 29 de juin, prouvent qu'il demeura renfermé dans cette ville, tandis qu'Attila mettait à feu et à sang les contrées de l'Italie au-delà du Pô. La première de ces lois est remarquable. On se plaignait fréquemment des jugements rendus par les évêques; l'empereur déclare dans sa loi, que les évêques n'ont le pouvoir de juger ni les laïcs, ni même les clercs en matière civile qu'en vertu d'un compromis; et que, selon les constitutions des empereurs, l'autorité des évêques et des prêtres ne s'étend que sur les causes qui concernent la religion. Il permet aux évêques de se défendre par procureur dans les affaires criminelles, quoique les lois obligent les accusés de comparaître en personne. Il ne veut point qu'on admette à la cléricature, ni qu'on reçoive dans les monastères ceux qui ne sont pas maîtres de disposer de leur personne. Il interdit aux clercs tout commerce. Il défend aux ecclésiastiques de se faire

LXXX. Loi de Valentinien. Novel. 12.

[1] On apprend du même auteur que cette femme, de naissance gothique, était catholique, et qu'elle avait reçu au baptême le nom d'Eusébia: pour son nom national, il l'écrit *Ererilira*. Cet historien, qui parait bien informé, s'exprime ainsi : *mater Ererilira dicta gothica, catholica quidem erat, quæ in baptismo Eusebia dicta*. Peringskiold prétend dans ses notes sur l'histoire de Théodoric par Cochlæus, p. 272, que la mère de ce prince, femme de Théodémir, se nommait *Odilia*, et qu'elle était fille d'un *iarl* ou seigneur lombard, appelé *Elsung*. Il n'indique pas d'après quelles autorités il rapporte ce fait, mais ce qui pourrait donner lieu de croire qu'il y aurait quelque chose de fondé dans ce qu'il dit, c'est que le nom d'*Odilia*, comme femme du père de Théodoric, se retrouve dans le *Vilkina-Saga*. — S.-M.

adjuger les lieux publics, sous prétexte de les convertir à des usages religieux; et il impose une amende aux magistrats qui admettront ces requêtes. Cette loi renferme encore un grand nombre de dispositions sur les défenseurs des églises, sur les successions, sur la prescription de trente ans, sur la prompte expédition des jugements, sur les appels, sur la vente des terres qui dépendaient du domaine. Il casse une loi du jeune Théodose favorable au divorce, et rappelle sur ce point l'ordonnance de son père Constance. Valentinien ne ressemblait pas mal à un propriétaire qui s'occuperait à embellir et à arranger l'intérieur de sa maison, tandis qu'on travaillerait à en saper les fondements.

An 453. LXXXI. Théodoric II, succède à Thorismond.

Jorn. de reb. Get. c. 43. Sid. l. 1, ep. 2, l. 7, ep. 12, et carm. 7, v. 496 et seq. Isid. chr. Got. Prosp. chr. Idat. Chr. Greg. Tur. l. 2, c. 7. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 172.

Thorismond, roi des Visigoths, prince remuant et belliqueux [1], brûlait d'ardeur d'éprouver contre les Romains mêmes le courage qu'il avait employé à combattre l'ennemi commun dans les plaines de Mauriac [2]. Il s'avança jusqu'aux portes d'Arles à la tête de son armée. La ville, hors d'état de se défendre, allait tomber au pouvoir des Visigoths, si Ferréolus, préfet des Gaules, ne fût accouru au secours. Il venait sans troupes, mais il valait seul une grande armée. Le respect que lui avait mérité sa vertu lui servant de sauvegarde, il alla trouver Thorismond dans sa tente; et par son éloquence douce et insinuante, il sut manier

[1] Sidonius Apollinaris l'appelle, l. 7, ep. 12, *regem Gothiæ ferocissimum*. Le même auteur dans la même lettre désigne poétiquement Attila, Thorismond et Aétius par les qualifications d'ennemi du Rhin, d'hôte du Rhône et de libérateur de la Loire. *Attilam Rheni hostem, Thorismondum Rhodani hospitem, Aetium Ligeris liberatorem* — S.-M.

[2] Les consuls de l'an 453 furent Opilio pour l'Occident, et Vincomalus pour l'Orient. Opilio était maître des offices pour l'Occident en 445. Vincomalus avait eu la même charge en Orient. — S.-M.

si adroitement cet esprit fier et intraitable, qu'il lui fit abandonner son entreprise, et l'engagea même à venir dîner avec lui dans la ville d'Arles[1]. Thorismond, de retour à Toulouse, honteux de s'être laissé si facilement désarmer, se préparait à recommencer la guerre, lorsque ses frères qui croyaient la paix nécessaire aux Visigoths, ne pouvant retenir cet esprit impétueux, formèrent l'horrible complot de s'en défaire[2]. Un jour, pendant qu'il se faisait tirer du sang pour une légère indisposition, son chambellan[3], qu'ils avaient corrompu, vint brusquement lui annoncer qu'on en voulait à sa vie; et s'étant jeté sur les armes du roi, comme pour le défendre, il se joignit aux assassins qui entrèrent en même temps. Ce prince vaillant et robuste s'étant saisi d'une escabelle avec le bras qui lui restait libre, se défendit long-temps, et en abbatit plusieurs à ses pieds : mais enfin il fut accablé par le nombre[4]. Il était dans la troisième année de son règne. Théodoric, l'aîné de ses cinq frères, lui succéda. Celui-ci réunissait en sa personne toutes les grandes qualités de son père. Son extérieur était noble et majestueux; il dormait peu, et assistait avant le jour aux offices de l'Église; mais, de l'aveu même de Sidonius Apollinaris son panégyriste, c'était plutôt habitude que véritable

[1] C'est pour cette raison que Sidonius Apollinaris dit à Ferréolus, l. 7, ep. 12, qu'avec un dîner il avait chassé le roi des Goths, ce qu'Aétius n'avait pu faire avec une armée. *Ab Arelatensium portis, quem Aetius non potuisset prælio, te prandio removisse.* — S.-M.

[2] Il paraît, d'après ce que dit Idatius, que Théodoric et Frédéric furent les principaux auteurs du crime, *à Theoderico et Frederico fratribus jugulatur.* Ceci est d'accord avec ce que rapporte Isidore de Séville. — S.-M.

[3] Jornandès lui donne, *de reb. Get.* c. 43, le nom d'Ascalus. — S.-M.

[4] *Unâ tamen manu, quam liberam habebat, scabellam tenens, sanguinis sui existit ultor, aliquantos insidiantes sibi extinguens.* Jorn. *de reb. Get.* c. 43. — S.-M.

dévotion [1]. Il donnait la plus grande partie du jour aux affaires de son royaume. Sa table était bien servie, mais sans luxe ; il aimait à y plaisanter avec ses amis; car il en avait, quoiqu'il fût leur maître, et qu'il sût garder sa dignité ; ce qui n'ôtait rien à la douceur de son commerce. Il avait dès sa jeunesse cultivé son esprit par l'étude des lettres [2]. Moins bouillant, mais aussi brave que son frère, il savait préparer et laisser mûrir ses entreprises. Jamais prince n'aurait paru plus digne de la couronne, s'il ne l'eût pas acquise par un crime [3].

LXXXII. Mort de Pulchérie. Idat. chr. Theod. Lect. l. 1, c. 5. Marc. chron. Theoph. p. 90, 91. Zon. l. 13, t. 2, p. 48. Cedren. t. 1, p. 345. Anastas. p. 43. Baronius. Pagi, ad Baron.

Ce n'était pas un malheur pour les peuples de perdre des princes ambitieux et sanguinaires, tels qu'Attila et Thorismond, nés pour la destruction des hommes. Mais cette même année, tout l'Orient pleura amèrement la mort de l'impératrice Pulchérie. Elle avait seule soutenu la dignité impériale sous le règne de son frère ; et après sa mort, elle avait placé le diadême sur une tête digne de le porter. Tant que ses conseils furent écoutés, l'état fut heureux et l'Église triompha des erreurs. Pulchérie mourut comblée de

[1] *Sacerdotum suorum cœtus minimo comitatis expetit, grandi sedulitate veneratur : quanquam, si sermo secretus, possis animadvertere, quod servet istam pro consuetudine potius quam pro religione reverentiam.* Sid. Apoll. l. 1, ep. 2. — S.-M.

[2] ....Parvumque ediscere jussit
Ad tua verba pater, docili quo prisca Maronis
Carmine molliret Scythicos mihi pagina mores.
Sidon. Apol. *carm.* 7, v. 496 et seq.—S.-M.

[3] Sidonius Apollinaris lui donne les plus grands éloges; il l'appelle l'ornement des Goths, la colonne et le salut des Romains.

.............Decus Getarum,
Romanæ columen salusque gentis,
Theodoricus.
Sid. Apoll. *carm.* 23, v. 70 et seq.— S.-M.

gloire le 18 de février, après avoir vécu cinquante-quatre ans et un mois. Cette princesse avait pendant toute sa vie secouru les pauvres avec une bonté maternelle; elle les laissa en mourant héritiers de tout ce qui lui restait de richesses, et Marcien exécuta fidèlement ces pieuses dispositions. Léon, successeur de Marcien, fit ériger la statue de Pulchérie sur son tombeau, et l'Église institua une fête en l'honneur de cette vertueuse impératrice, dont la mémoire est encore en vénération.

LXXXIII. Troubles suscités par le moine Théodose. Evag. l. 2, c. 5. Theoph. p. 92. Niceph. Call. l. 15, c. 9. Anastas. p. 43. Baronius. Pagi ad Baron. Fleury, Hist. Ecclés. l. 28, art. 36, 41, 42, 44.

Pulchérie n'eut pas la consolation de voir la paix entièrement rétablie dans l'Église. Un moine impie, nommé Théodose, chassé d'Alexandrie pour ses crimes, profita des contestations théologiques pour s'élever à une haute fortune. Sans religion ainsi que sans mœurs, mais affectant un grand zèle pour la conservation de la foi, il vint en Palestine pendant que le concile de Chalcédoine était encore assemblé; et publiant à haute voix que c'était une conspiration formée contre la doctrine orthodoxe et que Nestorius triomphait, il attira quantité de moines ignorants, et séduisit même Eudocie qui vivait à Jérusalem, et dont la dévotion tendre était facile à s'alarmer. Juvénal, évêque de Jérusalem, étant revenu de Chalcédoine, Théodose, et ses partisans firent tous leurs efforts pour l'obliger à se rétracter; et comme il demeurait ferme, ce moine furieux voulut l'assassiner. L'évêque prit la la fuite et se retira auprès de l'empereur. Aussitôt Théodose, s'étant fait sacrer par ses partisans, s'empare de l'église de Jérusalem, ordonne des diacres, des prêtres, des évêques, fait massacrer ceux qui lui résistaient, exerce les plus horribles violences pour for-

cer les catholiques à prononcer anathème contre le concile. Dorothée, gouverneur de Palestine, occupé alors à faire la guerre aux Sarrasins dans le pays des Moabites, ainsi que nous l'avons raconté[1], accourt à Jérusalem avec ses troupes. Les partisans de Théodose et les gens d'Eudocie lui ferment les portes, et ne lui en permettent l'entrée qu'à condition qu'il se rangera de leur parti. Les moines séditieux écrivent à Pulchérie pour la surprendre ; cette princesse, au-dessus de la séduction, leur répond avec une fermeté mêlée de douceur ; et sa réponse est accompagnée d'une lettre de Marcien qui, après leur avoir reproché leurs excès, leur promet le pardon s'ils reviennent de leur égarement. Mais Théodose était plus redouté dans la Palestine que l'empereur, et sa tyrannie subsista pendant près de deux ans, jusqu'à ce qu'enfin Dorothée ayant reçu ordre de l'arrêter, il s'enfuit au mont Sinaï pour échapper au supplice qu'il avait mérité. Les plus coupables de ses sectateurs furent punis : Juvénal rentra dans son siége, et Eudocie reconnut enfin son erreur. Marcien témoigna dans cette occasion un zèle tempéré par la douceur de son caractère. Il écrivit aux évêques pour les exhorter à ramener les peuples, aux abbés et aux moines pour les désabuser, à saint Léon pour le prier d'exposer ses sentiments avec tant de clarté, que la calomnie ne pût y donner une maligne interprétation ; et ce grand pape, quoiqu'il se fût déja nettement expliqué dans sa lettre à Flavien, ne crut pas qu'il fût de la dignité pontificale de s'en tenir à ce qu'il avait prononcé, et de refuser de nouveaux éclaircissements.

[1] Voyez ci-dev. § 69, p. 325. — S.-M.

L'Occident perdit l'année suivante son plus puissant appui [1]. Aétius avait soutenu l'empire par de grands exploits, qui, dans une cour corrompue et jalouse, tiennent souvent lieu de grands crimes. S'il eût été aussi désintéressé et aussi sage, qu'il était habile et vaillant guerrier, il se serait tenu heureux qu'on lui pardonnât ses victoires, et qu'il pût impunément continuer de servir l'état; mais son ambition, et plus encore celle de sa femme, voulait vendre ses services au plus haut prix. Valentinien n'ayant point d'enfant mâle, Aétius n'aspirait à rien moins qu'à faire son fils Gaudentius héritier de l'empire. Cette prétention révolta d'abord l'empereur : il en témoigna son indignation. Mais peu de temps après, craignant un général si puissant et si hardi, il lui rendit ses bonnes graces; le maître et le sujet se jurèrent une amitié mutuelle; Eudocie, fille de Valentinien, fut promise à Gaudentius; et cette réconciliation produisit son effet naturel : elle laissa dans le cœur du prince un profond ressentiment.

An 454.
LXXXIV. Brouilleries de Valentinien et d'Aétius.
Prosp. chr. Sid. carm. 5, v. 203 et seq. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 174.

Cependant la faiblesse et les distractions du prince, qui ne s'occupait sérieusement que de ses plaisirs, auraient peut-être effacé cette impression funeste, si elle n'eût été entretenue par l'esprit le plus dangereux qui fût alors à la cour. Pétronius Maximus, petit-fils du tyran Maxime par sa mère, comblé de richesses, puissant par le nombre de ses amis et de ses créatures, avait passé par toutes les dignités de l'empire. Il était

LXXXV. Desseins de Maxime.
Sid. l. 2, ep. 13. Sirm. not. ad Sid. p. 37. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Theoph. p. 93. Novel. inter. Theodos. 45. Grut. inscr.

[1] Les consuls de l'an 454 furent Aétius et Studius. Le premier n'est pas le célèbre général de ce nom, mais à ce qu'il paraît un comte des domestiques en Orient, qui accompagna Marcien au concile de Chalcédoine. Studius fut aussi nommé par l'empereur d'Orient. L'Occident n'eut ainsi aucun consul en cette année. — S.-M.

p. 449, n° 7. Vales. rer. Fr l. 4, p. 180. Buch. Belg. l. 17, c. 7.

né l'année même de la mort du grand Théodose, en 395. Admis dès l'âge de dix-neuf ans au conseil d'Honorius, il avait été intendant des finances, et préfet de Rome avant l'âge de vingt-cinq ans. Un an après, lorsque Constance portait le titre d'Auguste, le sénat et le peuple romain, dont Maxime était aimé, avaient obtenu de ce prince et d'Honorius la permission de lui ériger dans la place de Trajan une statue, dont la base et l'inscription subsistent encore [1]. Deux fois préfet d'Italie, et deux fois consul, il avait reçu dans son second consulat deux honneurs singuliers; l'empereur avait fait frapper des médaillons qui portaient au revers le nom et l'image de Maxime, représenté en habit consulaire [2]: c'était en quelque sorte l'associer aux honneurs de la souveraineté. De plus, Valentinien avait déclaré par une loi, que désormais ceux qui auraient été deux fois consuls, auraient le pas, même sur les patrices. Cette dignité fut encore conférée à Maxime, deux ans après, en 445. Afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui paraît contribuer à la félicité humaine, il avait une femme dont la vertu égalait la beauté : mais cette beauté fit le malheur de l'un

[1] Voici cette inscription: *ddd.nnn. invictissimi principes Honorius, Theodosius et Constantius, censores remuneratoresque virtutum, Petronio Maximo v.c. præf. urb. ob petition. senatus amplissimi populiq. romani, statuam meritorum perenne monumentum, in foro Ulpio, constitui jusserunt cum à proavis atabisq. nobilitas paribus titulorum insignibus ornatur, qui primævus in consistorio sacro tribunus et notarius meruit, nono decim. ætatis anno. sacrarum remunerationem, per triennium comes post præf. urbis æt. sex mensib. hasque omnes dignitates intrà vicesimum quintum adsecutus ætatis annum publicum in se testimonium et æternorum principum judicium provocavit.* Gruter, p. 449, n° 7.—S.-M.

[2] Il n'est parvenu jusqu'à nous, aucun monument de ce genre. Les médailles de Maxime qui sont assez rares, portent pour légendes, les noms de cet usurpateur. D. N. PETRONIVS MAXIMVS P. F. AVG. et au revers VICTORIA AVGGG.—S.-M.

et de l'autre. Quoiqu'Eudocie, épouse de Valentinien, fût pourvue de toutes les graces, ce prince tellement livré à la débauche, qu'il mettait en œuvre les ressorts impuissants de la magie pour parvenir au terme de ses désirs, conçut une violente passion pour la femme de Maxime, que sa vertu tenait éloignée de la cour. Un jour qu'il jouait avec Maxime, il lui gagna jusqu'à son anneau. Aussitôt retenant ce courtisan auprès de lui sous quelque prétexte, il envoie secrètement un exprès muni de cet anneau, dire à la femme de Maxime de la part de son mari, qu'elle se rendît sur-le-champ au palais pour saluer l'impératrice. A la vue de l'anneau, elle ne douta pas que le message ne vînt de Maxime: elle se fit porter en litière au palais, où ayant été conduite dans un appartement écarté, elle fut la victime de la violence effrénée de Valentinien. Étant retournée dans sa maison, le désespoir dans le cœur, elle accabla son mari des plus sanglants reproches, l'accusant d'avoir consenti à cette infamie. Maxime, aussi irrité qu'elle et dévoré du désir de la vengeance, résolut de laver cet outrage dans le sang de l'empereur. L'ambition se joignit au ressentiment, et le rendit plus actif; mais, pour ne rencontrer aucun obstacle, il fallait écarter Aétius.

LXXXVI. Mort d'Aétius.

Marcel. Chr. Prosp. Chr. Sid. carm. 5, v. 106 et seq. Idat. chron. Theoph. p. 92. Vict. Tun. Cassiod. chr.

Maxime avait appris à la cour, par un long usage, l'art de dissimuler. Il mit d'abord dans sa confidence l'eunuque Héraclius, ministre secret des plaisirs du prince, et par cette raison maître de son esprit. On travailla sourdement à détacher d'Aétius tout ce qu'il avait d'officiers. Il s'en trouva peu de fidèles. Son questeur devait être le plus facile à gagner. Il avait un fils déja connu par sa bravoure et par ses talents

Evag. l. 2, c. 7. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Jorn. regn. success. Hist. Miscell. l. 15, ap. Murat. t. 1, part. 1. p. 100. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 175 et 176.

militaires : c'était Majorien, que la femme d'Aétius avait voulu perdre, le regardant comme un rival dangereux pour ses enfants. Aétius, moins méchant que sa femme, s'était contenté de l'éloigner et de l'envoyer dans ses terres. Cependant le questeur fut incorruptible : il fallut lui cacher le complot formé contre son général. Enfin, Héraclius fit entendre nettement à l'empereur, qu'il n'y avait pas un moment à perdre; qu'il allait périr, s'il ne prévenait Aétius. Valentinien alarmé manda aussitôt le général : celui-ci sans défiance vient au palais, accompagné de quelques amis, et entre autres de Boéthius, préfet du prétoire. On fait entrer Aétius seul; et comme il n'apercevait aucun changement sur le visage ni dans les manières de l'empereur, il commence à le presser d'acquitter enfin sa promesse, et de terminer le mariage de son fils avec Eudocie. Alors Valentinien entrant dans une violente colère, tire son épée, et la plonge dans le sein d'Aétius : Héraclius et les gardes du prince se jettent sur lui et l'achèvent. Boéthius et les autres, dont tout le crime était d'être attachés au général, sont introduits séparément et massacrés sans miséricorde. Après cette cruelle exécution, l'empereur qui, sans le savoir, préparait lui-même sa mort, ayant demandé à un de ses officiers, s'il n'avait pas bien fait de se délivrer d'Aétius : *Prince*, lui répondit l'officier, *ce n'est pas à moi à juger des actions de votre majesté; tout ce que je sais, c'est que vous vous êtes coupé la main droite avec la main gauche* [1]. Aétius fut tué vers la fin de cette année.

[1] Οὐκ ἔχειν μὲν εἰδέναι τοῦτο εἴ τε εὖ, εἴ τέ πη ἄλλῃ αὐτῷ εἴργασται· ἐκεῖνο μέντοι ὡς ἄριςα ἐξεπίστασθαι, ὅτι αὐτοῦ τὴν δεξιὰν τῇ ἑτέρᾳ χειρὶ ἀποτεμὼν εἴη. Proc. *de bel. Vand.* l. 1, c. 4. — S.-M.

LXXXVII. Suites de la mort d'Aétius.

Idat. chron. Marc. chron. Sid. carm. l. 7, v. 369 et seq. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 174. Buch. Belg. l. 17, c. 5 et 8.

Ce guerrier n'était pas sans doute irréprochable. La noire calomnie qu'il inventa contre Boniface, la perte de l'Afrique, l'assassinat de Félix, la mort de Boniface, la disgrace injuste de Sébastien, les Alpes laissées ouvertes à Attila, sont autant de crimes, dont plusieurs méritaient la mort. Mais tous ces crimes étaient pardonnés, du moins par les hommes; et une fausse imputation le fit périr, lorsque son grand courage était plus nécessaire que jamais au salut de l'empire. Son juge, devenu son exécuteur, a fait oublier tous les forfaits du coupable, pour noircir à jamais sa propre mémoire. C'est ainsi que la providence divine, qui avait marqué le terme fatal de l'empire, abattait le bras seul capable de le soutenir, et que par cette chaîne invisible qui lie ensemble tous les événements humains, elle se servit de Valentinien pour punir Aétius, et de la mort d'Aétius pour attirer ensuite la punition de Valentinien. Il semblait qu'avec ce grand capitaine tombaient toutes les défenses de l'empire. Au bruit de sa chûte, les Barbares se mirent en mouvement de toutes parts. Les pirates Saxons menaçaient les Armoriques [1]; les Francs, sous la conduite de Mérovée, s'étendirent dans la Belgique, et ravagèrent les contrées de Mayence, de Metz et de Rheims : ils s'emparèrent de la ville de Bar [2]. Les Allemans de la

[1] Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
Sidon. Apoll. *carm.* 7, v. 369 et seq.. — S.-M.

[2] Cette conquête ne se trouve mentionnée dans aucun auteur digne de foi. C'est une conjecture de Buchérius, l. 17, c. 8. qui n'est appuyée que sur des écrivains du moyen âge d'une autorité fort suspecte. Il est fort difficile de se faire une idée juste de l'étendue des territoires que les Francs possédaient alors dans la Gaule.—S.-M.

Souabe passèrent le Rhin [1]. Valentinien, craignant que cette mort n'entraînât la rupture des traités dont Aétius était l'auteur, envoya des députés aux nations alliées [2], pour justifier sa conduite et renouveler les engagements précédents. Il manda Majorien, comme seul capable de remplacer Aétius à la tête des armées : il ne se trompait pas; mais Majorien n'arriva qu'après la mort de Valentinien, et trouva Maxime maître de l'empire.

An. 455.
LXXXVIII. Mort de Valentinien.
Idat. Chr. Prosp. chr. Marc. chron. Cassiod. chr. Chron. Alex, p. 320. Evag. l. 2, c. 7. Vict. Tun. Sidon. carm. 5, v. 305 et seq.; et carm. 7, v. 359 et seq, l. 2, ep. 13. Theoph. p. 93. Cedren. t. 1, p. 345. Jorn. regn. success. Proc. Vand. l. 1, c. 4 et 5.

Valentinien, après s'être privé de l'unique défenseur qu'il pût opposer à ses ennemis, semblait encore s'entendre avec eux pour se perdre lui-même [3]. Il donnait aveuglément sa confiance aux anciens officiers d'Aétius qui, après avoir trahi leur maître, ne sentaient plus que les remords de leur perfidie. Victor de Tunes dit même que l'infame Héraclius entra dans le complot ; ce qui n'a rien que de vraisemblable, celui qui trahit l'honneur de son prince en servant ses criminels désirs, étant l'homme du monde le plus capable d'attenter à sa vie. Maxime avait eu plus de peine à préparer la mort du général, qu'il n'en eut à se défaire de l'empereur. Le 16 de mars, trois ou quatre mois après l'assassinat d'Aétius, Valentinien étant à Rome, se faisait porter en litière au champ de Mars, apparemment pour faire la revue de ses troupes qu'il y avait

1 Francus Germanum primum Belgamque secundum
Sternebat, Rhenumque ferox Alemanne bibebas
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis vel victor eras.

Sidon. Apoll. *carm.* 7, v. 372 et seq. — S.-M.

2 Particulièrement aux Suèves établis en Espagne; il leur députa Justinianus. *His gestis Valentinianus legatos mittit ad gentes, e quibus ad Suevos venit Justinianus.* Idat. *chron.* - S.-M.

3 Les consuls de cette année furent Valentinien pour la 7e fois et Anthémius gendre de Marcien qui fut ensuite empereur d'Occident. — S.-M.

assemblées. Deux Barbares qui avaient été officiers d'Aétius, nommés Optila et Thraustila, prirent ce moment pour se jeter sur lui et le percer de coups. Ils massacrèrent en même temps Héraclius; et la mort de ce scélérat ne prouve pas qu'il fût innocent de celle de son maître : Maxime dut s'acquitter ainsi de ce qu'il devait à sa perfidie, pour s'en garantir lui-même. Ainsi périt, à la vue de ses soldats, sans être défendu de personne, Valentinien troisième, prince populaire par faiblesse, tyran par débauche, jaloux du mérite qui le servait, dédaignant la noblesse, abandonné au luxe, et faisant consister la dignité impériale dans la parure, et dans l'impunité des crimes; asservi aux Barbares; esclave d'une mère ambitieuse et de ses eunuques, toujours renfermé dans son palais, comme les anciens monarques d'Assyrie; et tellement accoutumé à une vie molle et retirée, qu'il ne sortit d'Italie qu'une fois pour aller chercher sa femme; que jamais il ne vit un camp, et que tous ses travaux se bornèrent à passer de Ravenne à Rome et de Rome à Ravenne [1]. Sous son règne, les Vandales s'emparèrent des plus belles provinces de l'Afrique, les Visigoths s'étendirent jusqu'au Rhône, les Suèves se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, les Francs s'établirent dans la Gaule, la Grande-Bretagne fut envahie par les Anglo-Saxons; et s'il ne devint pas lui-même

Niceph. Call. l. 15, c. 11. Zon. l. 13, t. 2, p. 48. Anast. p. 43. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Val. rer. Fr. l. 4, p 180.

[1] Sidonius Apollinaris l'appelle un demi-homme, un insensé, *carm.* 7, *v.* 359 et 360.

> Aetium Placidus mactavit semivir amens,
> Vixque tuo impositum capiti diadema Petroni.

Valentinien portait le nom de Placidus, et Maxime s'appelait aussi Petronius. — S.-M.

l'esclave d'Attila, ce ne fut ni à sa prudence ni à son courage qu'il en fut redevable. On peut dire qu'en sa personne finit l'empire d'Occident. Ses successeurs, au nombre de huit, périrent ou furent déposés dans l'espace de vingt-un ans, et doivent plutôt être appelés rois d'Italie qu'empereurs. Il mourut dans sa trente-sixième année, ayant régné vingt-neuf ans quatre mois et vingt-un jours, depuis qu'il avait reçu le titre d'Auguste.

LXXXIX. Maxime empereur

Le lendemain Maxime fut proclamé empereur. Il avait désiré la souveraineté avec la plus grande ardeur, et la capacité qu'il avait montrée dans les autres dignités faisait croire qu'il saurait régner. Il ne fallut que vingt-quatre heures pour le désabuser lui-même, et pour détromper les Romains. Ébloui de sa propre élévation, accablé du poids des affaires, cet homme accoutumé aux douceurs d'une vie paisible, qui réglait à son gré toutes ses heures, et partageait son temps entre des devoirs bornés et ses plaisirs, se trouva déplacé dès le premier jour. Son palais lui sembla une prison, et les soins de la souveraineté un supplice. On l'entendit plusieurs fois répéter ces paroles : *Heureux Damoclès de n'avoir eu à supporter que pendant la durée d'un repas le triste fardeau de la royauté*[1]*!* Dans cet embarras de l'empereur, tous les ressorts de l'empire se démontèrent ; la confusion se mit dans le palais, le désordre dans Rome et dans les provinces, l'esprit de révolte parmi les peuples confédérés. Les

[1] *Dicere solebat vir litteratus, atque ob ingenii merita quæstorius, partium certè bonarum pars magna, Fulgentius, ore se ex ejus frequenter audisse, cum perosus pondus imperii, veterem securitatem desideraret, Felicem te, Damoclès, qui non uno longiùs prandio regni necessitatem toleravisti!* Sidon. Apoll. l. 2, ep. 13. —S.-M.

meurtriers d'Aétius et de Valentinien, seuls courtisans de Maxime, lui donnaient à lui-même de justes alarmes. Il accéléra son malheur par son imprudence. Sa première femme n'avait pas long-temps survécu à l'affront qu'elle avait éprouvé. Maxime, pour mettre le comble à sa vengeance, contraignit Eudoxie, veuve de Valentinien, à l'épouser [1], et donna Eudocie, fille du prince, à son fils Palladius qu'il nomma César. Il s'imagina gagner le cœur de sa nouvelle épouse, en lui protestant que l'amour dont il brûlait pour elle, avait été l'unique attrait qui lui avait fait tout entreprendre [2]. La princesse, indignée de cette déclaration, crut qu'étant la cause de la mort de son mari, elle s'en rendrait complice, si elle ne la vengeait pas. Marcien lui parut trop doux et trop modéré, pour servir sa colère à son gré. Elle aima mieux s'adresser à Genséric, et lui dépêcha secrètement un exprès [3] avec de riches présents [4]. Elle lui mandait, *qu'elle gémissait dans la captivité la plus affreuse, étant forcée de recevoir les embrassements d'un traître encore souillé du*

[1] Οὗτος ὁ Μάξιμος τὴν Εὐδοξίαν τὴν Οὐαλεντινιανοῦ γαμετὴν συμπάσῃ ἀνάγκῃ ἐσοικίζεται. Evagr. l. 2, c. 7. Procope semble indiquer, *de bel. Vand.* l. 1, c. 4, qu'il lui fit violence, τῇ τε Εὐδοξίᾳ ξυγγέγονε βίᾳ. — S.-M.

[2] Αὐτῇ ἐν τῇ κοίτῃ προσέφερε λόγον, ὡς τοῦ αὐτῆς ἔρωτος εἵνεκα πάντα εἴη διαπεπραγμένος, ἃ εἴργασο. Proc. *de bel. Vand.* l. 1, c. 4. — S.-M.

[3] Il semble résulter de quelques vers de Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, *v.* 441 *et seq.* que le messager envoyé par Eudoxie était un Bourguignon, et que ce fut lui qui amena les Vandales.

Interea incautam furtivis Vandalus armis
Te capit (Roma), infidoque tibi Burgundio ductu
Extorquet trepidas mactandi principis iras. — S.-M.

[4] Il reste cependant quelques doutes sur la réalité de cette invitation : ils ont été exposés dans les annales d'Italie du savant Muratori. — S.-M.

sang de son époux; qu'il était de l'honneur du roi des Vandales de venger son allié, et de son intérêt de dépouiller le meurtrier; que le lâche usurpateur ne connaissait que les assassinats; et que dès qu'elle apercevrait son libérateur, elle irait elle-même le prendre par la main pour l'introduire dans Rome.

XC. Mort de Maxime.

Il n'était pas besoin d'une sollicitation si pressante pour engager Genséric à venir piller Rome. Il ne tarda pas à se mettre en mer avec une puissante armée. À la nouvelle de son approche, l'alarme se répand de toutes parts. Maxime, plus tremblant que les femmes les plus timides, ne prend d'autre précaution que celle de permettre à tous les habitants de s'enfuir. Il quitte lui-même le palais impérial, et comme il traversait la ville pour aller chercher ailleurs sa sûreté, le peuple indigné de sa lâcheté, l'accable d'une grêle de pierres, et les officiers d'Eudoxie s'étant jetés sur lui, un soldat romain nommé Ursus le perce d'un coup d'épée. C'était le jour de la Pentecôte qui tombait cette année au douzième de juin. Ainsi, il n'avait régné que trois mois moins cinq jours[1], si c'est régner que de porter une couronne importune au milieu des regrets et des remords. Il devait être âgé d'environ soixante ans. Son cadavre fut mis en pièces et jeté dans le Tibre. Son fils Palladius fut apparemment massacré avec lui: il n'en est plus parlé dans la suite.

XCI. Pillage de Rome par Genséric.

Trois jours après le massacre de Maxime, Genséric entra dans Rome, qui n'osa irriter par une résistance inutile ce prince sanguinaire[2]. Le pape saint Léon fut

[1] Selon la chronique de Victor Tununensis, évêque en Afrique, Maxime n'avait régné que soixante-sept jours. — S.-M.

[2] Selon l'historien ecclésiastique Victor Vitensis, lib. 1, p. 8, Rome fut prise en la treizième année du règne de Genséric. — S.-M.

encore cette fois le salut de son peuple. Il obtint de Genséric qu'il n'emploierait ni le fer ni le feu, et qu'il laisserait subsister les habitants et les édifices. Le pillage dura quatorze jours, et le butin fut immense [1]. Depuis le saccagement d'Alaric, arrivé quarante-cinq ans auparavant, Rome s'était remplie de richesses: d'ailleurs, les Goths n'avaient osé toucher aux vases sacrés, que Genséric ne respecta pas. Tous les trésors du palais, les meubles précieux, la vaisselle d'or et d'argent, les pierreries, les ornements impériaux, furent enlevés. On chargea un vaisseau de statues de tous métaux, et ce vaisseau fut englouti dans une tempête avant que d'arriver à Carthage. Les Vandales emportèrent la moitié de la couverture du temple de Jupiter Capitolin: elle était d'un cuivre très-fin, doré à une grande épaisseur. On ne dit pas quelle raison les empêcha d'emporter le reste. Les vases d'or et les autres dépouilles du temple de Jérusalem, qui avaient autrefois honoré le triomphe de Vespasien et de Titus, furent transportées en Afrique. Entre les habitants, les Vandales enlevèrent ceux que leur jeunesse ou leur adresse en quelque profession rendaient plus propres à les servir. Quoique Eudoxie eût appelé Genséric, elle n'évita pas la captivité [2]; elle fut conduite à Carthage

Vict. Tun. Marc. chr. Idat. chr. Prosp. chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 93. Cedren. t. 1, p. 345. Anastas. p. 43. Isid. Vand. chr. Niceph. Call. l. 15, c. 11. Sid. carm. 2, 7, v. 446 et seq. Hist. Miscell. l. 15, ap. Mur. t. 1, part. 1, p. 100. Vict. Vit. l. 1, p. 9. Proc. Vand. l. 1, c. 5, l. 2, c. 9. Zon. l. 13, t. 2, p. 48. Cod. Just. l. 1, tit. 27, leg. 1. Baronius. Pagi ad Baron. Val. rer. Fr. l. 4, p. 180. Buch. Belg. l. 17, c. 9.

[1] Sidonius Apollinaris s'indigne de voir, *carm.* 7, v. 446, et seq. des phalanges numides ou massyliennes envahir la citadelle d'Évandre et des Libyens fouler les collines de Quirinus.

> ....Conscenderat arces
> Evandri Massyla phalanx, montesque Quirini
> Marmarici pressere pedes, etc. — S.-M.

[2] Évagrius dit, l. 2, c. 7, qu'en ne gardant point sa foi, Genséric agit en barbare et en homme léger et inconstant. Ὁ δὲ Γιζέριχος οἷα βάρβαρος καὶ τὸν τρόπον ἀσταθής τε καὶ παλίμβολος, οὐδὲ ταύτῃ τὸ πιςὸν ἐφύλαξεν. — S.-M.

avec ses deux filles Eudocie et Placidie, et avec Gaudentius, fils d'Aétius. Il est vrai que les princesses furent traitées avec honneur. Eudocie, qui est aussi quelquefois appelée Honoria comme sa tante, fut mariée à Hunéric, fils aîné de Genséric. Placidie aurait été forcée d'épouser un autre de ses fils, si le roi n'avait appris qu'elle était fiancée à Olybrius, le plus distingué du sénat, qui avant la prise de Rome s'était sauvé à Constantinople. Ce n'est pas que Genséric fût de caractère à respecter cet engagement; mais il savait qu'Olybrius était puissant, et il était bien aise de s'attacher un homme qui pouvait devenir empereur. Les autres prisonniers éprouvèrent toutes les rigueurs de la plus dure servitude. Ils ne trouvèrent d'adoucissement à leurs maux, que dans la charité de l'évêque de Carthage[1]. Ce prélat compatissant et généreux vendit les vases d'or et d'argent de son église, racheta le plus grand nombre qu'il put de ces infortunés, les rassembla dans deux basiliques, où il leur distribuait tous les jours les aliments nécessaires; il y fit dresser des lits; la plupart étant malades, il les visitait, il les servait lui-même; et, sans égard à sa vieillesse, il passait les nuits dans ces pieux et charitables offices. Il fut la victime de son zèle, et mourut dans ses travaux. Après sa mort, Genséric défendit d'ordonner des évêques dans la province proconsulaire : il renouvela avec plus de cruauté que jamais la persécution contre les catholiques, et l'étendit dans toutes les contrées où il portait le ravage. Depuis la prise de Rome, s'étant rendu maître du reste de l'Afrique, c'est-à-dire, de la

[1] Cet évêque se nommait *Deo gratias*. — S.-M.

Numidie entière et des deux Mauritanies [1], il ne cessa d'infester tous les ans la Sicile et l'Italie, sous prétexte qu'on ne lui délivrait pas les biens de Valentinien et d'Aétius, dont il avait les enfants entre les mains. Ses flottes ravageaient les côtes de Sardaigne, du Péloponèse, de l'Épire, de la Dalmatie; elles pénétraient jusqu'au fond du golfe Adriatique. Souvent, s'embarquant lui-même au printemps avec les Vandales et les Maures, il portait la désolation sur tous les rivages, brûlant les villes du continent et des îles, et traînant les habitants en esclavage. Un jour qu'il sortait du port de Carthage, le pilote lui ayant demandé de quel côté il devait conduire la flotte : *Vers les peuples que Dieu veut punir*, répondit Genséric.

XCII. Marcien députe à Genséric.

Evag. l. 2, c. 7. Theod. Lect. l. 1, c. 7. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Prisc. exc. leg. p. 73. Till. Marcien, art. 9.

La nouvelle du pillage de Rome et de la captivité de la famille impériale affligea sensiblement Marcien [2]. Il se regardait comme souverain des deux empires, depuis la mort de Valentinien, et il n'avait pas reconnu Maxime pour empereur. Comme Genséric avait paru le ménager jusque alors, il se flatta que ce prince aurait égard à ses demandes; il lui députa donc pour le prier de cesser ses ravages, et de lui remettre entre les mains les princesses prisonnières. Genséric refusa l'un et l'autre avec hauteur. Marcien, se persuadant qu'un ambassadeur arien réussirait mieux auprès de

[1] Indépendamment des provinces de l'Afrique non encore conquises, il envahit aussi, vers cette époque, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, Minorque, Majorque, Yviça et les autres îles de ces parages. *Post cujus* (*Valentiniani*) *mortem, totius Africæ ambitum obtinuit; necnon et insulas maximas, Sardiniam, Siciliam, Corsicam, Ebusum, Maioricam, Minoricam et alias multas superbiâ sibi consuetâ defendit.* Vict. Vit. l. 1, p. 5. — S.-M.

[2] Évagrius dit, l. 2. c. 7, qu'il en fut très-irrité, ἐνῆγε γὰρ αὐτὸν ἐς ὀργήν. — S.-M.

Genséric, lui envoya Bléda, évêque de la secte arienne [1]. L'évêque ne fut pas plus favorablement écouté. En vain ce prélat prit la hardiesse de représenter au roi des Vandales que sa prospérité présente ne devait pas lui enfler le cœur jusqu'au point de mépriser le ressentiment d'un prince guerrier, qui pourrait rendre à l'Afrique tous les maux que l'Afrique portait en Italie. Genséric crut en faire assez que de pardonner cette bravade [2]. Ceux qui prétendent que Marcien s'était engagé par serment à ne jamais employer les armes de l'empire contre les Vandales, ainsi que je l'ai raconté, supposent en conséquence qu'il dévora cet affront. Mais d'autres auteurs qui regardent apparemment comme une fable cet engagement de Marcien, disent qu'il se disposait à passer en Afrique lorsqu'il mourut. Procope le blâme d'avoir tenu sa parole [3]; il me semble qu'il ne serait blâmable que de l'avoir donnée.

XCIII. Histoire d'Avitus jusqu'à son élévation à l'empire.

Sid. carm. 7, pass. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 182 et 183. Buch. Belg. l. 17, c. 9.

L'empire d'Occident avait vu dans l'espace de quatre mois couler le sang de deux empereurs. Mais quelque sanglant que soit un trône, il a toujours des attraits pour l'ambition. Après la mort de Maxime, Avitus osa souhaiter la dignité souveraine, et l'obtint pour son malheur. Il était sénateur romain, issu d'une famille gauloise de l'Auvergne, plus illustrée par les charges que par les richesses. Il comptait entre ses ancêtres des préfets et des patrices. Il avait été élevé avec soin dans

[1] Évêque de *l'hérésie de Genséric*, dit Priscus, *exc. leg.* p. 73. Ἦν δὲ τῆς τοῦ Γεζερίχου αἱρέσεως ἐπίσκοπος. — M.-S.

[2] Il ne se borna pas à cela, selon Priscus, *exc. leg.* p. 73, il envoya une armée en Sicile et dans la partie de l'Italie qui en est voisine. Ἐς τὴν Σικελίαν αὖθις, καὶ ἐς τὴν πρόσοικον αὐτῇ Ἰταλίαν, δύναμιν διαπεμψάμενος, πᾶσαν ἐδῄου. — S.-M.

[3] Τὰ δὲ ἀμφὶ Λιβύην ἐν οὐδενὶ ἐποιήσατο λόγῳ. Proc. *de bel. Vand.* l. 1, c. 4. — S.-M.

l'étude des lettres, et dans les exercices du corps. On dit qu'il était si robuste, qu'étant encore dans la première jeunesse il tua dans une chasse, d'un coup de pierre, une louve affamée, qui allait se jeter sur lui. Sa sagesse et son éloquence le firent choisir pour aller demander à Honorius la remise d'un impôt qui ruinait l'Auvergne; et Constance qui n'était pas encore empereur lui fit obtenir ce qu'il demandait. Nous avons vu l'empressement de Théodoric pour l'attirer à sa cour, et le refus d'Avitus, qui demeura fidèlement attaché au service de l'empire, et n'en fut que plus estimé du roi des Visigoths, dont il obtint la paix toutes les fois qu'il fut employé à la demander. Il servit avec honneur dans toutes les guerres sous le commandement d'Aétius. Préfet de la Gaule, il gouverna cette province avec intégrité. Aétius se servit de lui pour détromper Théodoric, qui se reposait sur la promesse d'Attila, et pour l'engager à marcher contre l'ennemi commun. Après la défaite d'Attila, Avitus s'était retiré dans ses terres pour y mener une vie tranquille. Maxime empereur le tira de sa retraite, et le nomma général de la cavalerie et de l'infanterie [1]. Sa réputation arrêta les courses des Barbares, qui commençaient à ravager la Gaule [2]. Les Visigoths se préparaient à la guerre; Avitus leur envoya Messianus, qu'il fit patrice dans la suite, et le suivit bientôt lui-même. Théodoric

1 ....Sed perdita cernens
Terrarum spatia princeps jam Maximus, unum
Quod fuit in rebus, peditumque equitumque magistrum
Te sibi Avite legit.
Sid. Apollin. *carm.* 7, v. 376 et seq.— S.-M.

2 Les Allemans demandèrent la paix, les Saxons cessèrent leurs ravages, les Chattes se retirèrent vers l'Elbe: tout cela, dit Sidonius Apol-

étant allé à sa rencontre avec un de ses frères, ils entrèrent tous trois dans Toulouse[1]. Avitus marchait entre les deux princes; c'était la place d'honneur: la la majesté de l'empire, qui expirait en Occident, se faisait encore respecter même de ses vainqueurs. La paix n'était pas encore conclue, lorsqu'on apprit à Toulouse la mort de Maxime[2].

XCIV. Avitus empereur. Sid. carm. 7, pass. Isid. chr. Got. Evag. l. 2, c. 7. Idat. chr.

Théodoric chérissait Avitus, l'ancien ami de sa famille. Il avait été élevé entre ses bras, et dès son enfance, il avait puisé dans ses conversations le goût qu'il conservait pour les lettres. Il le pressa de prendre la pourpre, et lui promit d'employer son pouvoir à l'élever à l'empire et à l'y soutenir[3]. Il ne paraît pas que

linaris, *carm.* 7. *v.* 388 *et seq.*, fut l'affaire de trois mois.

Ut primum ingesti pondus suscepit honoris,
Legas qui veniam poscant Alamanne furoris.
Saxonis incursus cessat, Chattumque palustri
Alligat Albis aqua. Vixque hoc ter menstrua totum
Luna videt. —S.-M.

1 Post hinc germano regis, hinc rege retento,
Palladiam implicitis manibus subiere Tolosam.
Sidon. Apoll. *carm.* 7, v. 435 *et seq.*—S.-M.

Le P. Sirmond et les interprètes de Sidonius Apollinaris croient que le frère du roi des Goths, dont il est question dans ces vers, était Frédéric, qui tenait, après Théodoric, le premier rang dans l'état; il fut tué quelque temps après dans une guerre contre les peuples de l'Armorique, comme on l'apprend de la chronique d'Idatius.—S.-M.

2 On y apprit en même temps, selon Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, *v.* 450 *et seq.*, la prise de Rome et la captivité de la famille impériale.

Exilium patrum, plebis mala, principe cæso
Captivum imperium ad Geticas rumor tulit aures. — S.-M.

3 Sidonius Apollinaris, *carm.* 7, *v.* 511 *et seq.* parle en termes formels des offres et de l'assistance de Théodoric.

..............Romæ sum, te duce, amicus,
Principe te, miles. Regnum non præripis ulli,

ce prince ait eu besoin de redoubler ses instances[1]. Toute la noblesse de la Narbonnaise, qu'il sut mettre en mouvement, s'assembla à Ugernum[2] qu'on croit être Beaucaire. On convint de se rendre dans trois jours à Arles, où se fit la proclamation le huitième d'août[3]. Théodoric, avec ses frères, ne tarda pas à venir félicifciter le nouvel empereur, et à lui offrir publiquement les secours de sa nation[4]. Cet empressement en faveur d'Avitus passa des Gaules en Italie: Avitus vint à Rome, où le sénat et le peuple l'attendaient avec impatience. Il était accompagné de son gendre Sidonius Apollinaris, un des plus illustres personnages de ce siècle.

Vict. Tun. Prosp. Chr. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Val. rer. Fr. l. 4, p. 183. Buch. Belg. l. 17, c. 9. Till. Avit. D'Anville notic. des Gaul. *Ugernum.*

XCV. Sidonius Apollinaris.

C. Sollius Apollinaris Sidonius, petit-fils de cet Apollinaire qui fut préfet des Gaules sous le tyran Constantin, était né à Lyon. Il avait d'abord porté les armes : il les quitta bientôt pour se livrer entièrement aux lettres, et mit sa gloire à se distinguer par les talents de l'esprit. Ses poésies, que nous n'admirons plus, lui firent une brillante réputation dans un siècle où

Sid. l. 1, ep. 3, l. 3, ep. 1. l. 9, ep. 16; et ibi Sirm. Vita Sid. ap. Sirm. præf. ad notas in Sid.

Nec quisquam Latias Augustus possidet arces :
Qua vacat aula tua est.

Le poète remarque aussi que le frère de Théodoric, Frédéric sans doute, s'engagea à soutenir le nouvel empereur.

Dat sanctam cum fratre fidem. — S.-M.

[1] Grégoire de Tours est loin de croire au désintéressement d'Avitus, il dit au contraire, l. 2, c. 11, qu'il était évident qu'il avait ambitionné l'empire, *ut valdè manifestum est, romanum ambisset imperium.* — S.-M.

[2] ....Fragor atria complet
Ugerni.

Sidon. Apoll. *carm.* 7, v. 571. — S.-M.

[3] Ce fut, selon Victor Tununensis, soixante-quinze jours après la prise de Rome par les Vandales. — S.-M.

[4] Cette circonstance ne se trouve que dans la chronique de Marius, évêque de Lausanne. — S.-M.

Greg. Tur. l. 2, c. 21, 22.

le goût et la langue même avaient dégénéré. Avitus lui donna en mariage sa fille Papianilla. Anthémius, qui régna dans la suite, lui conféra les dignités de préfet de Rome et de patrice. On dit que Sidonius Apollinaris était si vivement touché de la misère d'autrui, que souvent, à l'insu de sa femme, il emportait quelqu'un des vases d'argent de sa table, et les donnait aux pauvres; en sorte que Papianilla, moins détachée de l'amour du luxe, était obligée de les racheter. Il fut en 472 élu, malgré lui, évêque de la capitale de l'Auvergne [*Augustonemetum*], nommée aujourd'hui Clermont. Sa vertu reconnue lui avait mérité les suffrages du clergé et du peuple; elle parut encore avec plus d'éclat pendant les dix années de son épiscopat, et fut couronnée après sa mort par les honneurs que l'église rend à sa mémoire. Il laissa un fils, nommé Apollinaris, et deux filles.

XCVI. Complots de Marcellinus

Prisc. exc. leg. p. 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6. Damasc. ap. Phot. cod. 242, p. 1048. Marc. chr. Sid. l. 1, ep. 11. Suid. voce Μαρκελλῖνος et Σαλούστιος, et ibi notæ Kusteri.

Tandis que Théodoric travaillait à mettre Avitus sur le trône, il se tramait en Gaule une conjuration secrète pour y placer Marcellinus [1]. C'était un payen d'une naissance distinguée. Sa probité, sa prudence, sa valeur renommée, son expérience dans l'art militaire jointe à tous les agréments d'une éducation polie, lui avaient attiré grand nombre de partisans. L'éclat de ces belles qualités était à la vérité un peu terni par le fanatisme; il voulait passer pour prophète: mais ce travers d'esprit servait encore à lui concilier les imbécilles, qui dans tous les siècles forment un peuple nombreux. Un sophiste, nommé Saluste, qui s'était lié d'amitié avec Marcellinus, lui avait communiqué cette extravagance. Saluste se donnait pour un homme in-

[1] Procope lui donne, *de bell. Vandal.* l. 1, c. 6, le nom de Marcellianus. — S.-M.

spiré; il affectait l'apathie stoïcienne; et l'on dit que, curieux de savoir jusqu'à quel point il pourrait supporter la douleur, il mit un jour sur sa cuisse toute nue un charbon allumé, qu'il souffla long-temps pour entretenir le feu, et mesurer sa constance. Il nous reste encore de ce Saluste, un ouvrage intitulé: *Des Dieux et du Monde* [1]. Marcellinus avait été ami d'Aétius[2] : le meurtre de ce général l'irrita tellement, que dès-lors il conçut le dessein de se soulever contre Valentinien. Il fut prévenu par Maxime; mais il ne cessa de travailler à se former un parti pendant le peu de temps que régna ce tyran. Maxime mourut avant que Marcellinus fût en état de se déclarer. Il continua ses intrigues durant le règne d'Avitus. Un assez grand nombre de jeune noblesse trempait dans le complot. A la tête de ses partisans était Pœonius, homme sans naissance, mais riche, et qui s'était fait un grand crédit en mariant sa fille à un gaulois illustre, dont l'histoire ne nous apprend pas le nom. Toutes ces intrigues formées contre Avitus, devinrent encore inutiles par la mort précipitée de cet empereur. Marcellinus se lassa de dresser des batteries contre des princes qui disparaissaient avant qu'il pût les abattre; et il prit enfin le parti de s'attacher de bonne foi au service de Majorien, successeur d'Avitus.

Le premier soin d'Avitus, parvenu à l'empire, fut

[1] Ce petit traité écrit en grec est assez estimé. Plusieurs savants l'attribuent à Sallustius Sécundus qui avait exercé avec honneur les fonctions de préfet du prétoire sous Julien, et dont il a été souvent question dans l'histoire du règne de ce prince, voyez ci-devant t. 2, p. 392, l. XII, § 4. Cet ouvrage se trouve dans le recueil intitulé *Opuscula mythologica*, par Th. Gale, Amsterdam, 1688, *in*-8°. Il en existe plusieurs éditions séparées. — S.-M.

[2] Τῶν Ἀετίῳ γνωρίμων, dit Procope, *de bell. Vand.* l. 1, c. 6. — S.-M.

XCVII. Traité d'Avitus avec les Ostrogoths. Sid. carm. 7, v. 589 et seq. Idat. chron. Till. Avitus.

d'envoyer des députés à Marcien, pour lui faire part de son élévation, et lui demander son amitié. En même temps il prit, selon l'usage, le consulat pour l'année suivante. Marcien qui aimait la paix ne refusa pas de le reconnaître pour son collégue; mais il ne changea rien aux consuls, qu'il avait déja désignés [1]. C'est pour cette raison que le consulat d'Avitus n'est point marqué dans les fastes. Afin de couvrir l'Italie contre les incursions des Barbares du Nord, dont les ravages avaient été si funestes, Avitus fit un voyage en Pannonie, où il conclut un traité avec les Ostrogoths, qui s'engagèrent à servir de barrière [2]. Il vit en ce pays les ruines récentes de la ville de Sabaria [3], qui venait d'être détruite par un tremblement de terre.

An 456.

XCVIII. Courses des Hérules en Espagne. Sidon. carm. 7, et ibi not. Sirm. Idat. chr.

Étant revenu à Rome sur la fin de l'année, il célébra le premier de janvier la solennité de son entrée au consulat. Sidoine, son gendre, prononça en cette occasion un poëme que nous avons encore, et dans lequel il hasarde, selon l'usage, de magnifiques prédictions, que la providence ne jugea pas à propos d'accomplir. Cet éloge fut récompensé d'une statue d'airain qu'Avitus fit ériger à Sidoine dans un portique

[1] Ces deux consuls étaient Varanès et Jean. Ils sont inconnus tous les deux. Le premier, dont le nom est persan, était sans doute Persan de naissance ou d'origine; il était peut-être aussi parent du consul du même nom, en 410. Voyez au sujet de ce dernier personnage, t. 5, p. 304, not. 1, liv. XXVIII, § 20 et p. 358, liv. XXIX, § 1. — S.-M.

[2] C'est avec toute l'exagération possible, que Sidonius Apollinaris parle de ce voyage, *carm.* 7, *v.* 589 *et seq.* A l'entendre, l'arrivée d'Avitus dans la Pannonie suffit pour remettre les Romains en possession de cette province, qui était perdue depuis long-temps.

Et cujus solum amissas post sæcula multa
Pannonias revocavit iter. —S.-M.

[3] On la nomme actuellement *Sarvar*, dans la Hongrie occidentale, assez près de Raab. — S.-M.

de la place de Trajan. On vit cette année une nation barbare, destinée à porter le dernier coup à l'empire d'Occident, faire en Espagne le premier essai de ses cruautés et de ses ravages. Quatre cents Hérules abordés dans sept barques sur les côtes de Galice, pénétrèrent jusqu'à Lugo [1], mettant tout à feu et à sang. Les habitants du pays s'étant enfin attroupés, ils furent forcés de regagner la mer; mais sans autre perte que celle de deux de leurs gens. En se retirant, ils firent encore des descentes sur les côtes des Cantabres et des Vardules [2], dont le pays se nomme aujourd'hui la Biscaye.

Comme les Hérules [3] peu connus vont se signaler entre les autres Barbares, il est à propos d'exposer ici leur origine, autant qu'il est possible de la démêler dans le chaos de l'histoire de ce temps-là. Ce peuple, sorti autrefois de la Scandinavie avec les Goths dont il faisait partie, se sépara du gros de la nation [4]; et s'étant

XCIX. Origine des Hérules.

Jorn. de reb. Get. c. 3 et 23. Sid. l. 8, ep. 7. Proc. Goth. l. 2, c. 14, l. 4, c. 20, et

[1] *De Herulorum gente septem navibus in Lucensi littore aliquanti advecti*, etc. Idat. *chron.*—S.-M.

[2] *Cantabriarum et Varduliarum loca maritima crudelissimè deprædati sunt.* Idat. *chron.* — S.-M.

[3] De tous les Barbares qui se jetèrent sur les débris de l'empire romain, ceux dont l'origine est la plus difficile à reconnaître, sont les Hérules. Ils ne paraissent jamais avoir été bien puissants comme nation: on en trouve des branches, dans des pays situés à des distances très-considérables les uns des autres. Pour moi, je crois qu'ils appartenaient à la race gothique, et qu'ils devaient avoir une grande affinité avec les Scyres ou *Hirri.* Il serait même possible qu'ils fussent une division de cette nation. Ils furent souvent mêlés et confondus avec les Alains. Quoiqu'ils fussent très-célèbres par leur valeur et très-redoutés, ils ne furent jamais bien nombreux, et ils ne purent fonder un état particulier. —S.-M.

[4] Selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 3, les Hérules furent chassés de la Scandinavie par les Danois. Le même auteur ajoute qu'à cause de la hauteur de leur taille, ils se regardaient comme la première nation de la Scandinavie. *Dani.... Herulos propriis sedibus expulerunt, qui inter omnes Scanziæ nationes nomen sibi ob nimiam proceritatem affectant præcipuum.* — S.-M.

Vand. l. 2, c. 4. Ennod. vita B. Antonii, p. 419. Paul. Diac. hist. Lang. l. 1, c. 20. Fredeg. app. c. 15. Buch. Belg. l. 17, c. 10. Till. Avit. Cellar. geog. ant. l. 2, c. 5, § 2, art. 64.

joint aux Ruges et aux Vandales, s'arrêta entre les embouchures de l'Oder et de la Vistule. On croit que ce sont les Hérules que Tacite appelle *Lemovii* [1]. Dans la suite, toujours unis aux deux autres nations, ils vinrent s'établir dans les forêts de la Bohême [2]. S'y étant multipliés, ils se séparèrent, et formant un corps nombreux, ils allèrent habiter les environs des Palus Méotides [3]; ils furent subjugués par le célèbre Hérmanaric, roi des Ostrogoths [4]. L'incursion des Huns ayant changé toute la face du nord, ils remontèrent vers le septentrion, et regagnèrent leurs anciennes demeures [5], où ils se fixèrent de nouveau dans le voisinage des Varnes ou Varins, qui habitaient les côtes de ce qu'on nomme aujourd'hui le Mecklenbourg [6]. Les Saxons et les

[1] Ce rapprochement n'a rien de fondé, à ce qu'il me semble.—S.-M.

[2] Les panégyriques de Mamertinus en l'honneur de Maximien (*genethliac. Max.* §7 *et paneg. Max.* §5), contiennent plusieurs fois la mention des Hérules. Ils font voir qu'à la fin du troisième siècle ce peuple était déja puissant dans la Germanie septentrionale.—S.-M.

[3] *Gens juxtà Mæotidas paludes habitans in locis stagnantibus, quas Græci Ele vocant, Heruli nominati sunt.* Jorn. *de reb. Get.* c. 23.—S.-M.

[4] Les Hérules avaient alors un certain Alaric pour roi. Jornandès ajoute, *de reb. Get.* c. 23, qu'ils furent presque exterminés par Hermanaric. *Gentem Herulorum, quibus præerat Alaricus, magnâ ex parte trucidatam, reliquam suæ subigeret ditioni.* —S.-M.

[5] Ceci n'est pas exact. Les Hérules n'émigrèrent pas par suite de l'irruption des Huns; il paraît au contraire qu'ils restèrent dans les régions voisines du Danube et au nord de ce fleuve, du côté de la Moravie et de l'Autriche; c'est sous le règne d'Anastase, au commencement du sixième siècle, qu'ils en émigrèrent, après avoir été vaincus par les Lombards, voy. ci-après, l. XXXIX, § 14 et 15. Une partie d'entre eux passa le Danube et se soumit aux Romains, tandis que les autres prirent la résolution de retourner dans la Scandinavie, leur ancienne patrie. Procope décrit, *bell. Goth.* l. 2, c. 15, la route, qu'ils suivirent à travers les Slaves jusque chez les Varnes, et de là chez les Danois, d'où ils s'embarquèrent pour aller dans la Scandinavie qu'il appelle *Thulé*. C'est là l'émigration dont parle Lebeau, qui a commis à ce sujet une erreur, qu'il eût sans doute évitée en lisant avec plus d'attention le texte de Procope. Nous parlerons plus amplement de ce peuple lorsque nous serons aux règnes d'Anastase et de Justinien. — S.-M.

[6] C'est là en effet que les témoi-

Anglais étant pour la plupart passés dans la Grande-Bretagne, les Varnes, leurs voisins, descendirent le long des côtes de la Frise, et se firent un royaume aux environs des embouchures du Rhin, où ils subsistèrent plus de cent ans [1]. Les Hérules prirent leur place, et s'étendirent sur la côte où se déchargent l'Elbe, le Veser et l'Ems [2]. C'est de là qu'ils commencèrent à courir les mers, et à porter la désolation jusqu'en Espagne.

Ils passaient pour les plus inhumains et les plus féroces de tous les Barbares. Ils immolaient des hommes. Ennodius dit que dans leurs courses ils sacrifiaient préférablement les moines, comme des victimes plus agréables à leurs divinités [3]. Les malades et les vieillards ne mouraient pas chez eux de mort naturelle. Ceux qui se sentaient appesantis par la vieillesse, ou attaqués d'une longue maladie, étaient obligés de prier leurs parents de les délivrer de cet état fâcheux, qui les rendait inutiles à la nation. On dressait aussitôt un bûcher fort élevé, au haut duquel on portait celui qui c. Leurs mœurs.

guages réunis de Pline, de Tacite et de Ptolémée, semblent placer les *Varni*, au premier et au deuxième siècles de notre ère. La rivière de *Warne* et les villes de *Warnemund* et de *Waren* dans le Mecklenbourg, ont conservé le nom de ce peuple, dans les regions qu'il occupait autrefois.—S.-M.

[1] Procope, *de bell. Goth.* l. 4, c. 20, donne sur cet établissement des Varnes et sur les relations qu'ils eurent avec les Francs, des détails difficiles à comprendre, et qui auraient besoin d'être soumis à une discussion approfondie. Il semblerait résulter des renseignements que fournit cet auteur, que les Varnes auraient été maîtres de la Hollande, ce dont on ne trouve d'indication nulle part ailleurs. — S.-M.

[2] Il semble effectivement que les Hérules ont habité ces régions, mais ce n'est que par induction, que l'on peut admettre un tel fait, car il ne résulte d'aucune autorité formelle. Il est bien probable que les Hérules, qui descendirent en Espagne en 456, venaient de là.—S.-M.

[3] *Religiosi, quasi sereniores immolabant: æstimantes, quod piorum jugulis divinitatis cessaret indignatio, et fieret materia gratiæ locus offensæ.* Ennod. *Vit. Anton. Lerin.*

devait mourir; ensuite on y faisait monter un de ses compatriotes, armé d'un poignard : mais il ne fallait pas que ce fût un de ses parents. Lorsque celui-ci était descendu, après avoir rendu au malade ou au vieillard le cruel service qu'il avait demandé, on mettait le feu au bûcher; on recueillait les os, et on les enterrait. Si le mourant était marié, il fallait que sa femme, pour prouver sa vertu, se pendît auprès du bûcher; autrement elle était deshonorée, et devenait un objet d'exécration pour toute la famille du mort [1]. Les Hérules, ne vivant que de chasse et de pillage, étaient des voisins très-incommodes. Contre l'usage des Barbares de ces contrées, ils se faisaient payer un tribut par les peuples vaincus. Ils avaient le teint verdâtre, à peu près de la couleur de la mer dont ils habitaient les bords [2]. Ils allaient nus au combat, soit par affectation de bravoure, soit pour être plus légers [3]. Aussi, étaient-ils d'une vîtesse extraordinaire; et pour cette raison, tous les peuples guerriers en voulaient avoir dans leurs armées [4]. Nous en avons vu dans les trou-

p. 419. Cet auteur attribue ces sacrifices barbares non seulement aux Hérules, mais encore aux Francs et aux Saxons. *Franci, Heruli, Saxones... deos suos humana credebant cæde mulceri.* Procope, *de bel. Goth.* l. 2. c. 15, parle également des sacrifices humains pratiqués par les Hérules — S.-M.

[1] Cet usage existait chez un grand nombre de nations barbares, avant leur conversion au christianisme. On le trouvait particulièrement chez toutes les tribus slavonnes. — S.-M.

[2] C'est ce que rapporte Sidonius Apollinaris, l. 8, ep. 9.

Hic glaucis Herulus genis vagatur,
Imos Oceani colens recessus,
Algoso propè concolor profundo. — S.-M.

[3] *Erant Heruli bellorum usibus exercitati, multorumque jam strage notissimi. Qui sive ut expeditiùs bella gererent, sive ut inlatum ab hoste vulnus contemnerent, nudi pugnabant, operientes solummodò corporis verecunda.* Paul. Diac. *hist. Langob. l. 1, c. 20.* — S.-M.

[4] *Sunt gens quantò velox, eò amplius superbissima. Nulla siquidem*

pes d'Aétius et dans celles d'Attila. Les empereurs d'Orient en prirent à leur solde dans la suite. D'ailleurs, cette nation était en horreur à toutes les autres; il était rare de trouver entre les Hérules un homme qui ne fût pas perfide, brutal, inconstant, adonné au vin, et à ces excès affreux que réprouve la nature.

Réchiaire, roi des Suèves en Espagne, prince guerrier et entreprenant, aurait été un ennemi beaucoup plus redoutable pour les Romains, si Théodoric, ami d'Avitus, ne se fût chargé de réprimer son audace. Quatre ans auparavant, Mansuétus, comte d'Espagne, et le comte Fronton envoyés par Valentinien avaient conclu avec lui un traité de paix. Mais ce prince, préférant l'agrandissement de ses états à toute autre considération, étendait sans cesse son domaine : et profitant des troubles de l'empire, il paraissait avoir conçu le projet de s'emparer de toute l'Espagne [1]. Fronton lui fut une seconde fois envoyé par Avitus. Afin d'appuyer le député romain, Théodoric, beau-frère de Réchiaire, en joignit un de sa part, pour le sommer de sa parole, et l'avertir que les Romains et les Visigoths étant unis par l'amitié la plus étroite, il ne pouvait attaquer les uns sans s'attirer les autres sur les bras. Réchiaire était trop fier pour écouter patiemment ces remontrances menaçantes; il répondit que Théodoric pouvait l'attendre à Toulouse; qu'il irait incessamment lui porter sa réponse à la tête de son armée [2]. En

CI. Guerre de Réchiaire et de Théodoric.

Jorn. de reb. Get. c. 44. Idat. chr. Isid. chr. Got. et Suev. Val. rer. Fr. l. 4, p. 184. Buch. Belg. l. 17, c. 10. Till. Avit.

erat tunc gens, quæ non levem armaturam in acie suâ ex ipsis elegerint. Jorn. *de reb. Get.* c. 23. — S.-M.

[1] *Universam penè Hispaniam sibi credidit occupandam.* Jorn. *de reb. Get.* c. 44. — S.-M.

[2] *Ille verò animo prætumido ait : si hic murmuras, et me venire causaris, Tolosam, ubi tu sedes, veniam: ibi, si vales, resiste.* Jornand. *de reb. Get.* c. 44. — S.-M.

même temps, il se jette dans la Tarraconaise, y fait un horrible ravage, et ramène en Galice [*Gallæcia*] un grand nombre de prisonniers. Théodoric, piqué au vif de cette insulte, lève des troupes, appelle à son secours les rois des Bourguignons Gondiac et Chilpéric, passe les Pyrénées, et va chercher Réchiaire [1]. Il était secrètement convenu avec Avitus que les conquêtes qu'il pourrait faire sur les Suèves resteraient aux Visigoths. La bataille se donna le 5 octobre, à quatre lieues [2] d'Astorga [*Asturica*], sur les bords de la rivière d'Orbègue [*Urbicus*]. Elle fut très-sanglante; la plupart des Suèves y périrent ou furent faits prisonniers [3]; il ne s'en sauva qu'un petit nombre, entre lesquels Réchiaire blessé s'enfuit au fond de la Galice. S'étant jeté dans une barque pour échapper aux Visigoths qui le poursuivaient, il fut repoussé sur la côte par les vents contraires, et se retira dans un lieu nommé alors Portucal [*Portucalle*], à l'embouchure du Douro [4]: on croit que c'est aujourd'hui Porto, dont l'ancien nom s'est communiqué à tout le royaume. Il y fut pris, et conduit à Théodoric, qui le fit garder en prison, jusqu'à ce qu'il eût achevé de réduire la Galice. Les Visigoths marchèrent aussitôt à Brague [*Bracara*], capitale du

[1] *Theodericus compacatus cum cæteris gentibus, arma movit in Suevos, Burgundionum quoque Gundiacum et Hilpericum reges auxiliares habens, sibique devotos.* Jorn. *de reb. Get.* c. 44. — S.-M.

[2] A douze milles, *duodecimo de Asturicensi urbe milliario, ad fluvium Urbicum*, selon la chronique d'Idatius. —S.-M.

[3] *Theodericus cum Vesegothis, qui ex justâ parte pugnabat, victor efficitur, Suevorum gentes penè cunctas usquè ad internecionem prosternens.* Jorn. *de reb. Get.* c. 44. — S.-M.

[4] Ce fleuve, nommé ordinairement en latin *Durius*, est appelé *Tyrrhenus* dans le texte de Jornandès, *de reb. Get.* c. 44. *Riciarius relictâ infectâ victoriâ, hostem fugiens, in navium conscendit, adversâque procellâ Tyrrheni ostii repercussus, Vesegotharum est manibus redditus.* —S.-M.

pays et résidence des rois Suèves. Ils y entrèrent sans résistance le 28 d'octobre; et à l'exception du massacre, que Théodoric épargna aux habitants, cette ville éprouva tous les maux qu'on peut craindre d'un ennemi victorieux. Elle fut pillée : hommes, femmes, enfants, tout fut réduit en esclavage. Comme les Visigoths étaient Ariens, et que Réchiaire avait fait embrasser à son peuple la religion catholique; en haine de ce changement on profana les églises, dont on fit des écuries et des étables. La plupart des autres villes s'étant rendues au vainqueur, Théodoric, pour assurer sa conquête, fit trancher la tête au roi prisonnier. Cette guerre cruelle entre deux beaux-frères affaiblit beaucoup le royaume des Suèves.

CII. État du royaume des Suèves après la mort de Réchiaire.

A l'extrémité de la Galice s'étaient cantonnés quelques Suèves qui, jaloux de l'honneur de leur nation, ayant appris la mort de leur roi, élurent pour le remplacer un seigneur du pays, nommé Maldra [1]. De plus, dans les montagnes des Asturies se maintenait encore un reste d'anciens Romains qui, défendant leur liberté à la faveur des lieux inaccessibles qu'ils habitaient, ne s'étaient jamais soumis aux Suèves, et refusèrent de se soumettre à Théodoric. Il se forma encore un autre parti; c'étaient des brigands qui, prenant le nom de Romains [2], pillèrent les environs de Brague [3]. Théodoric, ne croyant pas sa présence nécessaire pour achever de réduire des ennemis qu'il méprisait, se contenta de laisser en Galice Agiulfe avec quelques troupes, et

[1] On apprend de la chronique d'Idatius, que ce chef était fils d'un certain *Massilia*. *Suevi qui remanserant in extremâ parte Gallæciæ, Massiliæ filium nomine Maldram sibi regem constituunt.* —S.-M.

[2] *Prædones sub specie Romanæ ordinationis.* Idat. *chron.*—S.-M.

[3] La chronique d'Idatius parle d'*Asturica* ou Astorga.—S.-M.

passa en Lusitanie [1] où il demeura pendant l'hiver. Cet Agiulfe était de la nation des Varnes [2]. C'était le même qui, neuf ans auparavant, par un ordre secret de Théodoric le père, avait assassiné le comte Censorius [3]. Il avait utilement servi le nouveau roi des Visigoths dans sa conquête; et ce prince crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier le soin de la conserver, et de détruire cette poignée d'ennemis qui s'obstinaient à se défendre. On verra dans la suite, par la conduite d'Agiulfe, ce que les princes doivent attendre de ceux qui ont gagné leur confiance par des forfaits.

CIII. Défaite de la flotte de Genséric.

Vict. Vit. l. 1, p. 5. Prisc. exc. leg. p. 73. Idat. chr. Sidon. carm. 2, v. 352. Val. rer. Fr. l. 4, p. 184. Buch. Belg. l. 17, c. 10.

Pendant que Théodoric s'occupait à conquérir la Galice, il reçut une nouvelle qui dut lui être très-agréable, parce qu'il haïssait mortellement Genséric, depuis le sanglant affront que ce prince avait fait à sa sœur. Avitus, qui était retourné à Arles, lui envoya le tribun Hésychius pour lui porter des présents, et lui faire part de la victoire remportée sur la flotte des Vandales. L'empereur, voulant arrêter leurs pillages, avait député en Afrique pour faire souvenir Genséric du traité fait en 442, par lequel le partage de l'Afrique ayant été réglé entre lui et Valentinien, on était convenu d'une paix durable : il le menaçait de la guerre, s'il continuait ses pirateries. Le roi, pour réponse à ces remontrances, mit en mer une flotte de soixante voiles. On

[1] *Occiso Rechiario mense decembri, rex Theudoricus de Gallæciâ ad Lusitaniam succedit.* Idat. *chron.* — S.-M.

[2] Jornandès l'appelle *Achiulf.* Il était peu estimé des Goths à cause de son origine étrangère, et surtout parce qu'il appartenait à la nation des Varnes, regardée comme moins noble que celle des Goths. *Is siquidem erat Warnorum stirpe genitus, longè à Gothici sanguinis nobilitate sejunctus.* Jorn. *de reb. Get.* c. 44. — S.-M.

[3] Voyez ci-devant liv. XXXII, §50, p. 155 et 156. — S.-M.

ne sait si elle avait ordre de descendre en Gaule ou en Italie. Elle fut rencontrée près de l'île de Corse par le comte Ricimer. Là se donna un grand combat, où les vaisseaux de Genséric furent partie coulés à fond, partie mis en fuite. Après cette victoire, Ricimer passa en Sicile, où il défit près d'Agrigente un autre corps de Vandales, qu'on y avait débarqués pour ravager le pays.

CIV. Commencements de Ricimer. Sid. carm. 2, v. 360 et seq. et carm. 5, v. 266 et seq. Ennod. vit. Epiph. p. 372 et 377. Jorn. de reb. Get. c. 45. Baronius. Val. rer. Fr. l. 4, p. 184. Buch. Belg. l. 17, c. 11. Till. Avit.

Ricimer, dont nous voyons ici les premiers succès, fut un de ces hommes extraordinaires, nés pour le salut ou la destruction des empires. Il était fils d'un prince suève et d'une fille de Vallia, roi des Visigoths[1]. S'étant dès sa jeunesse attaché au service de Valentinien, il apprit le métier de la guerre sous Aétius, et parvint à la dignité de comte. C'était une ame forte et vigoureuse, également capable d'actions héroïques et de grands forfaits. Intrépide dans les périls, fécond en ressources dans les conseils, éloquent, adroit, insinuant, assez hardi pour emporter de force ce qu'il ne pouvait gagner par adresse; mais sans foi, sans honneur; ne recevant de loi que de son ambition. Il eût pu trois fois s'emparer de la pourpre : il aima mieux en revêtir des idoles qu'il élevait pour les abattre à son gré. Il faisait profession de la réligion arienne; mais son cœur n'en connaissait aucune.

La victoire qu'il venait de remporter, en élevant son

[1] Sidonius Apollinaris, *carm.* 2, *v.* 360 *et seq.* nous fait bien connaître l'origine de ce personnage célèbre.

...............Tum livet quod Ricimerem
In regnum duo regna vocant : nam patre Suevus,
A genitrice Gethes. Simul et reminiscitur illud,
Quod Tartessiacis avus hujus Vallia terris,
Vandalicas turmas, et juncti Martis Alanos
Stravit, et occiduam texere cadavera Calpen. --S.-M.

CV. Avitus déposé. Idat. chron. Cassiod. chr. Vict. Tun. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 94. Jorn. de reb. Get. c. 45. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Val. rer. Fr. l. 4, p. 185. Buch. Belg. l. 17, c. 10, 11. Till. Avit.

courage, lui inspira du mépris pour l'empereur; Avitus contribuait lui-même à se rendre méprisable. Après s'être distingué par son mérite dans l'état de particulier, il ne fut pas plutôt maître de l'empire, qu'il se déshonora par ses déréglements [1]. Ricimer, étant promptement retourné en Italie, souleva contre lui le sénat romain, et excita dans Ravenne une sédition furieuse, dans laquelle une partie de la ville fut brûlée, et le patrice Ramitus massacré. Théodoric, occupé alors dans la Galice, n'eut pas le temps de secourir Avitus qui, ayant passé les Alpes à la première nouvelle du soulévement, rencontra près de Plaisance [*Placentia*], Ricimer à la tête de quelques troupes. Il se livra un combat le 16 ou 17 d'octobre : Avitus fut défait et pris. Le vainqueur voulut bien lui laisser la vie [2], et le fit sacrer évêque de Plaisance. Mais, peu de jours après, Avitus ayant appris que le sénat voulait le faire mourir, prit le parti de se sauver en Gaule. Son dessein était de se retirer à Brioude [*Brivas*] en Auvergne dans l'église de saint Julien, comme dans un asile inviolable. Il portait avec lui de riches présents, qu'il destinait à l'ornement de cette basilique. Mais il mourut en chemin. Son corps fut porté à Brioude, et enterré aux pieds du saint martyr. Il avait régné quatorze mois et neuf ou dix jours. Messianus, son ministre, fut mis à mort le 17 décembre suivant. Après la mort d'Avitus, le trône resta vacant pendant le reste de cette année, et la plus grande partie de la suivante. Il est vraisemblable que les empereurs d'Orient, Marcien, et Léon

[1] *Luxuriosè agere volens, à senatoribus projectus est.* Greg. Tur. *l.* 2, c. 11. — S.-M.

[2] *Parcens innocentiæ Aviti*, dit le chroniqueur Victor Tununensis. — S.-M.

qui succéda à Marcien dans cet intervalle, prirent soin des affaires d'Italie et des Gaules, et qu'ils se portèrent pour monarques d'Occident, comme il était arrivé après la mort d'Honorius, et après celle de Valentinien troisième.

CVI. Guerre de la Lazique.

Prisc. exc. leg. p. 41, 73, 74. Zon. t. 2, l. 13, p. 49. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 9, art. 23.

L'Occident agité par tant de violentes révolutions devait porter envie à la tranquillité dont l'Orient était redevable à la sagesse de Marcien. Quoique ce prince eût passé sa vie dans la profession militaire, il avait coutume de dire qu'un monarque ne doit jamais faire la guerre, tant qu'il lui est libre de vivre en paix[1]. Mais en même temps, il n'oubliait pas de maintenir par les armes sa gloire et la sûreté de ses sujets. Les Lazes, peuples barbares qui habitaient autrefois au nord du Pont-Euxin[2], s'étaient emparés de la Colchide, qui prit le nom de Lazique. Il paraît même que l'empire leur avait cédé à certaines conditions la possession de ce pays. Gobazès qui régnait alors, avait donné à son fils le nom de roi; et ce jeune prince, voulant réaliser ce titre par des conquêtes, faisait des incursions sur les terres des Romains. Dès l'année précédente, Marcien avait envoyé contre lui une armée qui, après quelques succès, était revenue à Constantinople aux approches de l'hyver, cette saison étant trop

[1] Ἔλεγε μὴ δεῖν ὅπλα βασιλέα κινεῖν, ἕως εἰρηνεύειν ἐξόν. Zon. *Ann.* l. 13, t. 2, p. 49. — S.-M.

[2] Pline place il est vrai, l. 6, c. 4, les Lazes parmi les peuples qui habitaient au nord de la mer Noire, sur la côte asiatique, auprès des Hénioches. Il est possible que les Lazes se fussent étendus de son temps jusque dans cette partie du Caucase, mais il n'en est pas moins constant que leur véritable patrie était au midi de cette mer. Dès le premier siècle avant notre ère, au temps de Mithridate-le-Grand, les Lazes occupaient les cantons montagneux situés au sud-est de Trébizonde, où ils paraissent avoir habité de toute antiquité, et où ils se trouvent encore actuellement. J'aurai bientôt occasion de parler plus amplement de ce peuple. — S.-M.

rigoureuse sous le climat de la Lazique. Cette armée avait beaucoup souffert dans ses marches au travers des forêts et des montagnes. L'empereur, se préparant à une nouvelle expédition, délibérait sur la route qu'il devait faire prendre à ses troupes. Celle de la mer aurait été la plus courte; mais la côte de Lazique n'avait point de port pour favoriser une descente [1]. Il résolut donc de faire marcher son armée par l'Arménie. Ce pays étant partagé entre les Perses et les Romains, il fallait obtenir le consentement du roi de Perse [2], afin qu'il n'inquiétât pas les troupes romaines dans leur marche. Cependant Gobazès, ne se sentant pas assez de forces pour résister à celles de l'empire, envoya demander du secours à Iezdédjerd. Il ne put en obtenir, parce que ce prince avait alors besoin de toutes ses troupes pour faire la guerre contre les Huns nommés Cidarites [3], qui sont les mêmes que les Huns Euthalites dont nous avons déja parlé [4]. Il se détermina donc à

[1] Κατὰ γὰρ θάλατταν ἄπορος (*fortasse*, ἄπορον) αὐτοῖς πᾶν (*fort.* πᾶσιν) ἐνομίζετο τὰς δυσχωρίας παραπλεῖν, ἀλιμένου τῆς Κόλχου τυγχανούσης. Prisc. *exc. leg.* page 74. Il existait cependant dans une île à l'embouchure du Phasis, une ville de commerce, du même nom que le fleuve. Strabon en fait mention, l. XI, p. 498; d'autres auteurs en parlent. On trouvait plus au nord la ville de Dioscurias ou Sébastopolis, qui était un port très-fréquenté. L'assertion de Priscus, rapportée par Lebeau, donnerait lieu de penser que les Lazes ne possédaient pas alors toute la Colchide.— S.-M.

[2] Priscus appelle le roi de Perse, *le monarque des Parthes*, τὸν μόναρχον τῶν Παρθυαίων, ou bien ὁ τῶν Πάρθων μόναρχος. Prisc. *exc. leg.* p. 73 et 74.—S.-M.

[3] Οὔννους, τοὺς Κιδαρίτας καλουμένους. Prisc. *exc. leg.* p. 74.— S.-M.

[4] Les Huns Cidarites et les Huns Ephthalites n'étaient pas le même peuple. Je l'ai déja remarqué ci-dev. t. 4, p. 252, note 3 et p. 254, note 4, liv. XXII. § 11, et j'y ai relevé la même erreur. Les Ephthalites occupaient les pays situés à l'orient de la mer Caspienne, tandis que les Huns Cidarites, unis souvent aux Tétraxites, habitaient au nord du mont Caucase, sur les bords occidentaux de la mer Caspienne, vers le défilé de Derbend.— S.-M.

entrer en négociation avec Marcien. L'empereur exigea pour préliminaire, que Gobazès optât entre ces deux partis, ou d'ôter la couronne à son fils, ou de la déposer lui-même, protestant qu'il ne souffrirait pas qu'il y eût deux rois dans la Lazique[1]. Gobazès se soumit à cette condition, et céda la couronne à son fils[2]. Marcien lui fit ensuite donner ordre de venir sur les terres de l'empire, pour rendre compte de sa conduite[3]. Le prince y consentit sur la parole qu'on lui donna, qu'il n'éprouverait aucun mauvais traitement. Lorsqu'il fut sur la frontière, on lui envoya le comte Denys qui conclut avec lui un traité avantageux. Par ce procédé, qui respirait encore l'ancienne fierté romaine, Marcien soutint la dignité de l'empire, que ses deux prédécesseurs n'avaient que trop avilie.

CVII. Calamités en Orient.

Marc. chr. Evag. l. 2, c. 6.

Ses sujets n'éprouvèrent sous son règne que les maux dont la sagesse humaine ne pouvait les garantir. On rapporte qu'il tomba cette année en Phrygie des nuées de sauterelles, qui dévorèrent tous les fruits. Une longue sécheresse brûla entièrement les semences dans l'Asie Mineure et dans la Palestine ; en sorte que les aliments malsains, auxquels les habitants furent obligés de recourir, causèrent des maladies mortelles. Une enflure extraordinaire, jointe à une toux opiniâtre et à une inflammation qui se répandait par tout le corps, leur faisait d'abord perdre les yeux, et les emportait en trois

[1] Priscus dit, *exc. leg.* p. 41, que selon une antique loi du pays, il n'était pas permis que deux rois y régnassent en même temps. Οὐ γὰρ θέμις τῆς χώρας ἀμφοτέρους ἡγεμονεύειν παρὰ τὸν παλαιὸν θεσμόν. — S.-M.

[2] Il lui remit, dit Priscus, *exc. leg.* p. 41, *les insignes de la puissance*, τὰ σύμβολα τῆς ἀρχῆς. — S.-M.

[3] Βασιλεὺς δὲ διαβαίνειν αὐτὸν ἐς τὴν Ῥωμαίων ἐκέλευε, καὶ τῶν αὐτῷ δεδεγμένων διδόναι λόγον. Prisc. *exc. leg.* p. 41. — S.-M.

jours. Dans cette calamité, l'empereur s'empressa de procurer aux provinces affligées tous les soulagements qui étaient en son pouvoir.

An 457.

CVIII. Mort de Marcien. Marc. chr. Idat. chr. Chron. Alex. p. 320. Vict. Tun. Theod Lect. l. 1, c. 7. Theoph. p. 94. Evagr. l. 2, c. 8. Cedren. t. 1, p. 346. Zon. l. 13, t. 2, p. 49. Joel. chron. p. 171. Malala, part. 2, p. 75. Codin. Orig. p. 60, 61.

Mais ni la famine ni les maladies ne furent pour l'Orient des accidents aussi funestes que la mort de Marcien. Ce prince, si digne de régner long-temps, mourut à Constantinople le 26 de janvier de l'année suivante[1], après cinq mois de maladie, dans la soixante et cinquième année de son âge. Il avait régné 6 ans 5 mois et 3 jours. Il fut enterré dans l'église des saints apôtres, sépulture ordinaire des empereurs, ou, comme le disent quelques auteurs, dans celle de sainte Zoé qu'il avait fait bâtir. Zonare dit qu'Aspar fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Sa mémoire est honorée dans l'église grecque, qui en célèbre la fête avec celle de Pulchérie; et l'histoire le met au rang de ce petit nombre de souverains, qui nés dans l'obscurité, sont parvenus à la couronne sans la désirer, et qui ont justifié par leurs vertus et par leurs talents le choix de la providence.

[1] Les consuls de cette année furent tous deux nommés en Orient : c'étaient Constantin, préfet du prétoire l'année précédente, ensuite patrice, et un certain Rufus tout-à-fait inconnu. — S.-M.

FIN DU LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LIVRE XXXIV.

I. Léon empereur. II. Son caractère. III. Premières actions de Léon. IV. Troubles d'Alexandrie. V. Massacre de Protérius. VI. Conduite de Léon à l'égard du schisme d'Alexandrie. VII. Majorien élevé à l'empire. VIII. Portrait de Majorien. IX. Ses lois. X. Principaux officiers de Majorien. XI. Pœonius préfet des Gaules. XII. Conduite de Théodoric. XIII. Guerre des Suèves. XIV. Lettre de Majorien au sénat. XV. Bataille de Sinuessa. XVI. Guerre en Gaule contre les Visigoths. XVII. Majorien passe les Alpes. XVIII. Majorien en Gaule. XIX. Égidius, roi des Francs. XX. Tremblement de terre à Antioche. XXI. Paix avec les Visigoths. XXII. Expédition de Majorien, rendue inutile par Genséric. XXIII. Mort de Majorien. XXIV. Sévère, empereur. XXV. Le grand Théodoric donné en ôtage à Léon. XXVI. Genséric renvoie à Constantinople Eudocie et Placidie. XXVII. Léon ne peut obtenir de Genséric qu'il cesse de piller l'Italie. XXVIII. Mouvements des peuples septentrionaux. XXIX. Moines qui conservent les dignités séculières. XXX. Marcellinus s'empare de la Dalmatie. XXXI. Brouilleries d'Égidius et d'Agrippinus. XXXII. Révolte d'Égidius. XXXIII. Guerre d'Égidius. XXXIV. Il est chassé par les Francs. XXXV. État de l'empire dans la Gaule, après la mort d'Égidius. XXXVI. Affaires d'Espagne. XXXVII. Avancement de Basiliscus. XXXVIII. Pérosès, roi de Perse, trompe indignement le roi des Cidarites. XXXIX. Ambassade de Pérosès à Léon. XL. Embrasement à Constantinople. XLI. Mort de Sévère. XLII. Gouvernement de Ricimer. XLIII. Euric succède à Théodoric. XLIV. Gobazès vient à Constantinople. XLV. Guerre entre les Goths et les Huns. XLVI. Entre les Goths et les Scyres. XLVII. Entre les Goths et les Suèves de Germanie. XLVIII. Entre les Romains et les Huns. XLIX. Autre guerre

entre les Huns et les Romains. L. Ruse des Romains pour faire périr les Huns. LI. Massacre des Barbares. LII. Pérosès vainqueur des Cidarites. LIII. Histoire d'Isocasius.

LÉON, MAJORIEN, SÉVÈRE II.

I. Léon empereur.

Idat. chron. Marcel. Chr. Vict. Tun. Candid. ap. Phot. cod. 79, p. 173. Chron. Alex. p. 320. Jorn. de regn. succes. Malala, part. 2, p. 75. Suid. vocib. Λέων, Ζήνων. Theoph. p. 95. Joel. p. 171. Cedren. t. 1, p. 346. Zon. l. 14, t. 2, p. 49, 51. Manass. chron. Baronius. Till. Léon, art. 1, 2, 3.

MARCIEN laissait l'empire tranquille et florissant. Il avait rétabli entre toutes les parties du gouvernement cette heureuse harmonie qui fait la prospérité des états. Les peuples écoutaient les magistrats comme la voix du prince; ceux-ci n'excédaient pas les bornes de leur pouvoir; les gens de guerre attendaient les décisions du sénat, et le sénat était parfaitement uni. Aspar, qui sous un prince faible aurait été trop puissant, avait conservé son crédit sans oser en abuser. Après la mort de Marcien, son ambition le sollicitait vivement de s'emparer de l'empire : mais étant alain de naissance et arien de religion, très-obstiné dans son erreur, il n'espérait pas pouvoir réunir les suffrages. Il aima mieux faire un empereur, sous le nom duquel il se flattait de régner. Il jeta les yeux sur Léon, simple tribun, qui commandait à Selymbrie, et qui lui devait sa fortune, ayant d'abord été intendant des domaines d'Aspar, et ensuite avancé aux emplois militaires par la faveur de ce général. Mais l'exemple de Marcien, qui, après avoir été attaché à son service, s'était montré son maître lorsqu'il fut devenu empereur, l'engagea à faire ses conditions. Il avait trois fils, Ardabure, Patrice et Herménaric : il tira promesse de Léon, qu'il en éleverait un à la dignité de César. Le

tribun promit tout ce qu'on voulut; et Aspar ayant ménagé les esprits des sénateurs, le fit proclamer empereur le septième de février, dans l'Hebdome, en présence de l'armée, qui accepta volontiers pour maître celui que le sénat paraissait avoir choisi. Léon reçut la couronne des mains du patriarche Anatolius: c'est le premier souverain qui ait été couronné par un évêque. Il ne paraît pas qu'on ait fait alors aucune mention d'Anthémius, mari d'Euphémie, fille de Marcien, quoique son beau-père l'eût revêtu des premières dignités en le faisant consul en 455, maître de la milice et enfin patrice. Le nouvel empereur ne conçut même de lui aucune jalousie: il l'employa dans plusieurs guerres, et le favorisa dans la suite de tout son pouvoir pour l'élever sur le trône d'Occident.

Léon était né dans la Dacie d'Illyrie, ou dans le pays des Besses, habitants du mont Hæmus. Aussi est-il communément nommé Léon de Thrace. Il était d'une taille fort mince et fort déliée. Il avait de l'esprit, de la prudence, des mœurs irréprochables. Son zèle pour la doctrine catholique, son respect pour les évêques qu'il consultait, et pour le fameux solitaire Daniel qui vivait sur une colonne, près de Constantinople, sa magnificence dans la fondation de plusieurs églises, lui ont mérité de grands éloges de la part des papes et des prélats de son temps. Quoiqu'il fût absolument sans étude, il estimait les gens savants; et l'on dit qu'ayant accordé une pension à un philosophe célèbre, nommé Eulogius, comme un de ses eunuques lui représentait que cet argent serait mieux employé à payer les soldats: *Plût à Dieu*, dit-il, *que je fusse assez heureux pour n'avoir à payer que les gens de*

11 Son caractère.

lettres ! Il avait coutume de dire que le prince doit ressembler au soleil, qui répand sa chaleur bienfaisante sur tout ce qu'il éclaire. Un auteur qui ne lui est postérieur que d'un demi-siècle, fait de ce prince un portrait affreux. Si on veut l'en croire, Léon fut un monstre d'avarice et de cruauté : il envahissait les biens de ses sujets, subornant des délateurs à gages, et supposant lui-même de faux crimes, lorsqu'il ne trouvait pas de délateurs. Il entassait dans ses trésors l'or de tout l'empire ; et, dépouillant les provinces de l'opulence dont elles avaient joui sous le règne de Marcien, il les mettait hors d'état de payer les contributions ordinaires. On ajoute qu'il était inexorable dans sa colère, et que la flatterie, qu'il aimait autant que les bons princes la détestent, était l'unique moyen de l'apaiser. Si ces traits odieux sont conformes à la vérité, du moins lui eut-on l'obligation d'être seul méchant, et de retenir le caractère violent et emporté de sa femme Vérine. Tant qu'il vécut, cette princesse hypocrite parut s'éloigner des affaires pour se renfermer dans les exercices de piété. Dès qu'il fut mort, elle troubla l'empire par une ambition démesurée, et elle le déshonora pas ses débauches.

III. Premières actions de Léon.

Zon. l. 14, t. 2, p. 49. Cedr. t. 1, p. 346. Manass. chron. Till. Leon, art. 3. Assemani, Bibl. Orient. t. 1, p. 225.

Aspar, qui avait placé Léon sur le trône, s'attendait bien à disposer à son gré de l'empereur et de l'empire. Il le sommait sans cesse de la parole qu'il lui avait donnée, de nommer César un de ses trois fils. Mais Léon voulait régner, et différait toujours d'exécuter cette promesse. Un jour qu'Aspar le pressait avec importunité, et que prenant en main un pan de la robe impériale il lui disait : *Convient-il à celui qui porte cette pourpre de manquer à sa parole ? Il lui con-*

vient encore moins, répartit Léon, *de souffrir qu'on lui fasse la loi comme à un esclave.* Le récit de Cédrénus est différent. Il raconte qu'Aspar ayant tiré de l'empereur, à force d'importunité, une promesse de conférer à un homme de sa secte la préfecture de Constantinople, Léon dès la nuit suivante en revêtit un catholique; ce qui attira la plainte et la réponse qui viennent d'être rapportées. La première année du règne de ce prince fut signalée par un succès éclatant des armes romaines; mais toutes les circonstances du fait sont restées dans l'obscurité. On ignore jusqu'au nom du peuple vaincu[1]. Tout ce qu'on sait, c'est qu'une nation barbare s'étant jetée dans la province de Pont avec une armée innombrable, y fut entièrement défaite. D'un autre côté, les Sarrasins pillèrent la ville de Bethsur[2] en Mésopotamie. Les habitants étaient la plupart idolâtres, et adoraient Vénus, la grande divinité des Arabes.

IV. Troubles d'Alexandrie.

Evag. l. 2, c. 5, 8, 9, 10, 11. Theod. Lect. l. 1, c. 8 et 9. Theoph. p. 91, 92, 94, 95. Cedren. t. 1, p. 347. Anastas. Vict. Tun. Baronius. Pagi, ad Bar

En cette même année, Alexandrie vit dans son enceinte une de ces sanglantes tragédies, qui ne se renouvelaient que trop souvent dans cette ville séditieuse. Dioscore, condamné par le concile de Chalcédoine, ayant été relégué à Gangres en Paphlagonie, Protérius avait été élu pour remplir sa place. Cette élection souleva les sectateurs d'Eutychès qui se trouvaient en grand nombre dans Alexandrie. Ils attaquent les magistrats, accablent de pierres les soldats qui accouraient pour dissiper les séditieux, et les obligent de se réfu-

[1] Il s'agit peut-être ici des Tzannes, peuple limitrophe du Pont qu'il ravageait fort souvent. J'en ai déja parlé, ci-devant p. 129, notes 2, 3, 4 et 5, liv. XXXII, § 29. On pourrait croire encore, qu'il est question d'une invasion des Lazes, qui habitaient dans le voisinage du Pont. Il serait possible aussi que les Alains ou d'autres peuples du nord eussent franchi le Caucase, et se fussent jetés sur cette province.—S.-M.

[2] Cette ville s'appelait Beth-Hur, et non Bethsur; on ignore sa posi-

Fleury, hist. ecclés. l. 29, art. 5, 12. Till. Leon, art. 3.

gier dans un ancien temple [1]. On y met le feu; les soldats y sont brûlés vifs avec l'édifice. Marcien, qui régnait alors, informé de cette révolte, fit embarquer deux mille hommes, qui arrivèrent le sixième jour dans le port d'Alexandrie. Ces troupes, envoyées pour contenir les mutins, augmentèrent le désordre par les violences qu'elles exercèrent sur les femmes et sur les filles, comme dans une ville prise d'assaut. Florus, qui commandait dans Alexandrie, retrancha les distributions de blé, ferma les bains publics, interdit les spectacles; et comme les séditieux avaient menacé d'arrêter le convoi qui partait tous les ans pour Constantinople, l'empereur ordonna de faire descendre par le Nil tout le blé de l'Égypte à Peluse et non pas à Alexandrie : ce qui causa la famine, et réduisit ce peuple insolent à recourir aux larmes et aux prières. Florus se laissa fléchir, et ayant obtenu grace de l'empereur, il rendit aux habitants tout ce qu'il leur avait ôté.

V. Massacre de Protérius.

Quatre années se passèrent sans révolte ouverte des hérétiques: mais non pas sans alarmes de la part de Protérius. Enfin, la nouvelle de la mort de Marcien ranima l'audace du parti de Dioscore. Pendant que Denys, préfet d'Égypte, était occupé dans la Thébaïde, ils se soulèvent, élisent pour évêque Timothée Élure, et le font sacrer par deux prélats excommuniés. Ce Timothée était un moine qui, s'étant séparé des catholiques après la condamnation de Dioscore, s'était

tion, mais on sait qu'elle était voisine de Nisibe. L'événement dont il est ici question n'est connu que par les écrivains syriens. Cette ville avait déja été pillée en 422 par les Nisibéniens et les Perses. Voyez t. 5, p. 498, note 2, liv. XXX, § 49. Ces deux conquêtes ont été confondues. — S.-M.

[1] Cet ancien édifice était le temple de Sérapis, qui, à ce qu'il paraît, subsistait encore à cette époque. Évagrius le dit formellement, l. 2, c. 5, τὸ ἱερὸν τὸ πάλαι Σαράπιδος. — S.-M.

mis à la tête de quelques autres moines infectés ainsi que lui des erreurs d'Eutychès. Il était soutenu de de quatre ou cinq évêques condamnés par un concile, et exilés par ordre de Marcien. Cet imposteur, pour grossir son parti, rodait de nuit autour des cellules des moines, et, leur parlant au travers d'une canne creuse, il les appelait par leur nom, se disant un ange envoyé de Dieu pour leur ordonner de rejeter le concile de Chalcédoine, et de placer sur le siège d'Alexandrie Timothée, son serviteur. A la première nouvelle de ces troubles, Denys revint en diligence, et trouvant que Timothée était alors absent d'Alexandrie, il l'empêcha d'y rentrer. Aussitôt les partisans de celui-ci deviennent furieux; ils courent en foule à l'église où l'évêque célébrait les saints offices: c'était le 28 de mars, jour du jeudi saint. Protérius se réfugie dans le baptistère; on le poursuit, on le massacre cruellement avec six de ses prêtres : et, après l'avoir exposé aux insultes des hérétiques dans un lieu nommé Tétrapyle, on traîne son cadavre par les rues. La rage des meurtriers s'emporte jusqu'à dévorer une partie de ses entrailles : on brûle le reste, et on en jette les cendres au vent.

VI. Conduite de Léon à l'égard du schisme d'Alexandrie.

Le récit de ces horreurs fit frémir les deux empires. Léon, dès les premiers jours de son règne, avait montré son attachement à la foi catholique, en écrivant aux métropolitains pour confirmer les ordonnances de ses prédécesseurs, et en particulier celles de Marcien en faveur du concile de Chalcédoine. Plusieurs évêques orthodoxes allèrent à Constantinople porter leurs plaintes à l'empereur des violences exercées à Alexandrie. Quatre prélats hérétiques s'y rendirent aussi avec des lettres de Timothée. Les deux partis présentèrent

leur requête. Les schismatiques demandaient un nouveau concile, et les orthodoxes ne s'y opposaient pas, quoiqu'ils déclarassent qu'ils ne le jugeaient pas nécessaire. L'empereur, pour ne point s'ériger en juge de la foi ni de la discipline ecclésiastique, écrivit une lettre circulaire à tous les évêques des grands siéges, les priant d'assembler leurs suffragants, et de lui mander leurs avis sur le concile de Chalcédoine et sur l'ordination de Timothée. Il consulta même plusieurs solitaires célèbres par leur sainteté; et, comme il ne rejetait pas la proposition d'un nouveau concile, il écrivit au pape Léon pour l'inviter à se rendre en Orient. Le pape lui répondit sur-le-champ que la cause avait été jugée sans retour à Chalcédoine, et que renouveler les disputes au gré du parti condamné, c'était les rendre interminables. Il ne voulut pas même dans la suite consentir à une conférence demandée par les partisans de Timothée. Tous les métropolitains, à l'exception d'un seul, firent à l'empereur la même réponse: que les décisions du concile de Chalcédoine étaient saintes et irrévocables; qu'il n'était pas besoin d'un nouveau concile; que Timothée n'était qu'un hérétique meurtrier qui, loin d'avoir aucun droit sur l'église d'Alexandrie, ne méritait que des châtiments. Léon, assuré par ce concours unanime, envoya le duc Stylas pour punir les coupables et chasser l'usurpateur, qui persécutait les catholiques avec une extrême cruauté. Le duc fit couper la langue à ceux qui avaient eu part au meurtre de Protérius. Timothée obtint la permission de venir à Constantinople. Il était appuyé de la protection d'Aspar et de celle de Basiliscus, frère de l'impératrice Vérine, et attaché dans le cœur aux sen-

timents d'Eutychès. Mais les remontrances de saint Léon, qui se hâta de prévenir le prince, eurent plus de succès que les intrigues et les artifices. Timothée fut relégué à Gangres où Dioscore avait fini sa vie; et comme il continuait d'y dogmatiser et d'y exciter des troubles, Léon donna ordre de le conduire à Chersone, ville de la Chersonnèse Taurique, que les Grecs avaient nommée autrefois Héraclée [1]. Il y fut retenu sous bonne garde, jusqu'à ce que Basiliscus étant devenu maître de l'empire, le rappela, ainsi que je le rapporterai dans la suite. On plaça sur le siège d'Alexandrie un autre Timothée, surnommé Solofaciole, qui ne ressemblait que de nom à ce scélérat. Cette grande affaire que nous avons racontée sans interruption, ne fut terminée qu'en 460.

VII. Majorien élevé à l'empire.

Idat. chr. Marcel. Chr. Vict. Tun. Cassiod. Chr. Sid. carm. 5, pass. et l. 1, ep. 11 et Sirm. not. p. 125. Jorn. de reb. Get. c. 45, de regn. success. Evag. l. 2, c. 7. Proc. Vand. l. 1, c. 7. Val. rer. Fr. l. 4, p. 186.

Depuis la mort d'Avitus, Marcien et après lui Léon avaient le titre de souverains en Occident; mais la puissance réelle était entre les mains de Ricimer. Étant né Suève, il ne pouvait se flatter d'obtenir jamais la dignité impériale; mais il pouvait la donner. Julius Valérius Majorianus, connu par sa valeur et par ses autres qualités éminentes, était lié d'amitié avec ce Barbare. Il avait pris part à sa révolte contre Avitus. Ricimer se persuadait qu'un guerrier sans expérience dans la conduite des affaires se regarderait toujours comme sa créature et se gouvernerait en tout par ses conseils. Il songea donc à l'élever à l'empire. Afin de lui en ouvrir le chemin, il obtint pour lui-même de Léon le titre de patrice, et pour Majorien celui de général des troupes d'Occident. Ces deux dignités leur

[1] Voyez t. 1, p. 325, note 3 et p. 326, note 1, 2 et 3, l. v, § 16.—S.M.

furent conférées le même jour, vingt-huitième de février. Majorien eut aussitôt occasion d'exercer le pouvoir que lui donnait sa charge. Ayant appris que neuf cents Allemans étaient descendus dans la Rhétie, et qu'ils ravageaient les plaines nommées *Campi Canini* dans le pays des Lépontiens, près du lac *Verbanus*, dit aujourd'hui le lac *Majeur*, il envoya contre eux un officier nommé Burcon, qui les tailla en pièces[1]. Cependant Ricimer disposait les esprits à seconder ses intentions. Il obtint l'agrément de Léon, et vers la fin de cette année Majorien, du consentement de tous les ordres de l'état, fut proclamé Auguste dans une campagne appelée les *petites colonnes*, à deux lieues de Ravenne.

VIII. Portrait de Majorien.

Ricimer avait mieux choisi qu'il ne désirait. Majorien avait trop de mérite pour faire sur le trône un rôle subalterne. Il s'était instruit du métier de la guerre sous les ordres d'Aétius; et après s'être distingué dès l'an 438 dans un combat contre les Francs, il avait continué de se signaler dans toutes les guerres. Il s'était formé aux vertus civiles sous un maître encore plus capable de donner de bonnes leçons; c'était la disgrace. Banni de la cour par la mortelle jalousie de la femme d'Aétius, et retiré dans ses terres, il avait

[1] Cette petite guerre est racontée par Sidonius Apollinaris, *carm.* 5, dans le panégyrique de Majorien *v.* 373 *et seq.*

..................Conscenderat Alpes,
Rhætorumque jugo per longa silentia ductus,
Romano exierat populato trux Alamannus,
Perque Cani quondam dictos de nomine Campos
In prædam centum novies dimiserat hostes :
Jamque magister eras, Burconem dirigis illò
Exigua comitante manu : sed sufficit istud,
Cum pugnare jubes. Certa est victoria nostris
Te mandasse acies. — S.-M.

eu le loisir de réfléchir sur les obstacles que rencontre la vérité pour pénétrer jusqu'aux oreilles des souverains, sur les cabales qui leur font perdre leurs plus utiles serviteurs, sur la misère des peuples dévorés par ceux qui sont commis pour les gouverner, les juger et les défendre, et sur tant d'autres objets, que les nuages qui environnent le trône dérobent à la vue des princes. Né avec un esprit supérieur, toujours occupé de grands desseins, aussi constant que vif à les poursuivre, actif, infatigable, intrépide, la puissance souveraine lui donna le moyen de développer tout ce qu'il avait de talents et de vertus. Il se rendit par ses qualités guerrières formidable aux ennemis de l'empire. Sa bonté, sa libéralité, sa franchise, et cette gaîté noble qui sans se rabaisser porte la joie dans les cœurs, le rendaient cher à ses sujets. A ces qualités de l'ame il joignait celles du corps, la force, l'agilité, l'adresse dans tous les exercices. Il semblait que la providence l'eût réservé pour relever l'empire penchant vers sa ruine : elle avait réuni dans sa personne les vertus de ses prédécesseurs, sans mélange d'aucun de leurs vices.

IX. Ses lois. Cod. Th. Nov. Major. 1, 2, 4, 5, 8, 9. Fleury, hist. eccles. l. 29, art. 11.

Valentinien avait laissé l'état dans un grand désordre. Les deux règnes suivants avaient passé comme deux orages. Les provinces se dépeuplaient ; les hommes puissants tyrannisaient les peuples, et les impôts publics achevaient de les dépouiller. La misère, qui engendre les mêmes crimes que l'excessive opulence, avait entièrement corrompu les mœurs. Majorien se proposa de remédier à ces maux. Il rétablit dans chaque ville des défenseurs pour mettre les faibles à couvert de l'oppression, selon l'institution de Valentinien premier, et publia de sages réglements pour rendre aux

corps municipaux leur ancienne splendeur. Il fit une remise générale de ce qui était dû au fisc jusqu'au commencement de son règne, et ordonna que les impôts fussent désormais levés par les gouverneurs des provinces, et non par les officiers du fisc, qui s'étaient fait un art de ruiner les peuples à force d'exactions. Le zèle de Majorien pour l'honneur de la religion, lui fit jeter les yeux sur les monastères. Il fut touché de compassion d'y voir tant de victimes de l'indigence ou de l'ambition de leurs parents qui, pour avantager leurs autres enfants, forçaient la vocation de leurs filles, et les renfermaient dès leur première jeunesse dans ces prisons sacrées, qu'elles déshonoraient souvent par leurs désordres. Plein de respect pour la vie religieuse, il voulut qu'elle ne fût embrassée qu'avec une entière liberté et après une mûre délibération. A cet effet, il défendit de donner le voile aux religieuses avant l'âge de quarante ans, et ordonna que les parents qui les engageraient avant cet âge fussent privés du tiers de leurs biens, et que les diacres qui auraient prêté leur ministère fussent proscrits. Il traite dans sa loi cette violence de parricide, et permet aux filles qui l'ont éprouvée, de rentrer en possession de leurs droits et de se marier, lorsqu'elles deviendront libres par la mort de leurs pères, pourvu qu'elles n'aient pas encore atteint l'âge de quarante ans. Par un semblable motif, il défend dans une autre loi de forcer personne à entrer dans l'état ecclésiastique; et il permet à ceux qui auront souffert cette contrainte, de se pourvoir par-devant les juges civils, pour être relevés de leur engagement. L'archidiacre sera condamné à dix livres d'or au profit de celui qu'il aura forcé, et l'évêque

sera renvoyé au pape pour être puni. S'il y a collusion de la part des pères et des mères, ils sont condamnés à céder à ce fils le tiers de leurs biens. Majorien excepte nommément la violence faite à quelqu'un pour le contraindre d'accepter l'épiscopat : il savait trop bien qu'on n'est obligé d'y forcer que ceux qui le méritent davantage. Il défend, sous peine de mort, d'arracher de l'asyle de l'église ceux qui s'y sont réfugiés. Il renouvelle les peines prononcées par ses prédécesseurs contre le rapt des filles consacrées à Dieu. Dans la loi qui favorise la liberté des vœux, il réforme aussi les abus de la viduité. Entre les veuves, il distingue celles qui ne se remarient point par tendresse pour leurs enfants, de celles qui, n'ayant point d'enfants de leur mariage, ne restent dans la viduité que pour mener une vie plus libre. Il loue les premières, et leur laisse la liberté de demeurer veuves. Mais il veut que les autres, si elles sont au-dessous de quarante ans, soient obligées de se remarier dans l'espace de cinq ans après la mort de leur premier mari, ou de céder la moitié de leurs biens à leurs héritiers naturels, si elles en ont, au fisc si elles n'en ont pas. Il ôte aux mères le pouvoir d'avantager un de leurs enfants au préjudice des autres, ce qui leur était permis par les lois précédentes. Il veut que, si celles qui ont des enfants laissent en mourant leur bien à l'église ou à des héritiers étrangers, sans cause légitime d'exhérédation de leurs enfants, le testament soit nul. Pour diminuer cette avidité, si voisine de la friponnerie, qui sait par de légères amorces attirer de riches héritages, il ordonne que quiconque sera institué héritier ou légataire, sans y avoir un droit naturel, sera obligé de rendre au fisc

le tiers de ce qui lui aura été laissé. Rogatianus, gouverneur de Toscane, avait relégué pour un temps un homme convaincu d'adultère ; celui-ci n'ayant point obéi à la sentence, Majorien fut consulté, et répondit que la peine imposée était trop légère pour un crime si énorme : il enchérit en ce point sur les lois de ses prédécesseurs, ordonnant que le coupable soit banni à perpétuité hors de l'Italie entière, et que tous ses biens soient confisqués ; s'il ne garde pas son ban, l'empereur permet à quiconque le reconnaîtra, de le tuer, même dans l'enceinte de la ville de Rome ; et il veut que cette sentence tienne lieu de loi perpétuelle, *pour faire connaître*, dit-il, *que l'honneur du mariage est sous la garde publique.* Telles sont les lois de Majorien. Sévère, son successeur, jugea à propos d'abolir la plus célèbre ; celle qui concernait la liberté des religieuses et le mariage des veuves. Il y a cependant beaucoup d'apparence, que la loi qui défend de donner le voile aux filles avant qu'elles aient atteint l'âge de quarante ans, avait été publiée par le conseil de saint Léon. Ce pape si sage et si éclairé en fit, par une ordonnance expresse, un point de discipline ecclésiastique.

x. Principaux officiers de Majorien.

Idat. chr. Prisc. exc. leg. p. 42. Sid. carm. 3 et 5, v. 567 et seq. carm. 14, 23, et l. 1, ep. 11, l. 2, ep. 3, l. 9, ep. 13, 15.

Les meilleures lois deviennent inutiles, quand le prince ne sait pas choisir ceux qui sont chargés de les faire exécuter. Majorien fut secondé par des officiers d'un grand mérite, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre militaire. On ne peut lui faire honneur de ce qu'il nomma Ricimer au commandement des armées : ce choix était indispensable ; il devait la couronne à ce guerrier ; et dès qu'il fut empereur, il lui rendit la charge de général que Ricimer lui-même lui avait

auparavant procurée. On fait de grands éloges d'un secrétaire nommé Pierre, auquel il donna sa confiance, et qui joignait à une probité irréprochable des connaissances fort étendues, et le talent de bien écrire en prose et en vers. Egidius, fameux dans les annales de notre nation, commanda les troupes de la Gaule [1], où il était né [2]. Il tirait, ainsi que Ferréolus, son origine de Syagrius consul en 382. Cet Égidius inspira aux Francs une si haute estime de son courage, qu'ils le choisirent pour leur roi, comme nous le dirons en son lieu. Marcellinus, dont nous avons déja parlé, n'était pas moins recommandable par ses talents militaires. Majorien lui conféra la dignité de patrice, et l'envoya à la tête d'un corps de Goths en Sicile, pour mettre cette île à couvert des incursions de Genséric. Magnus était encore un des plus accrédités à la cour de Majorien. Né à Narbonne, il descendait de Philagrius, préfet d'Orient en 382. Sidonius lui attribue les qualités les plus estimables. Il fut fait préfet des Gaules sur la fin de l'année suivante, à la place de Pæonius, qui par une hardiesse singulière s'était emparé de cette charge.

Sirm. not. ad Sid. p. 125, 136. Greg. Tur. hist. l. 2, c. 11. Val. rer. Fr. l. 5, p. 190.

XI. Pæonius préfet des Gaules.

Ce Pæonius, dont nous avons fait mention au sujet des complots de Marcellinus, voyant celui-ci découragé par tant de révolutions subites, n'osa prendre sa

[1] *In Galliis autem Ægidius ex Romanis magister militum datus est.* Greg. Tur. l. 2, c. 11. — S.-M.

[2] C'est une circonstance qui nous a été conservée par Priscus, *excerpt. leg.* p. 42. Par une erreur de copiste sans doute, on lit dans son texte imprimé *Nigidius*, Νιγιδίου, au lieu d'*Ægidius* Αἰγιδίου. Les mots ἀνδρὸς ἐκ Γαλατῶν τῶν πρὸς τῇ ἑσπέρᾳ ὁρμωμένων, qui signifient qu'il était né parmi *les Gaulois qui habitent dans l'Occident*, n'ont pas été compris par le traducteur latin, qui les a rendus tout-à-fait à contre sens, et de manière à faire disparaître entièrement l'indication relative à la patrie du général romain. — S.-M.

Sid. l. 1, ep. 11. Sirm. not. ad Sid. p. 22.

place et aspirer à l'empire. Ce n'est pas qu'il manquât ni d'ambition ni de richesses. Il amassait beaucoup d'argent par une épargne sordide, et le prodiguait ensuite pour s'élever. Il avait de plus cette affabilité grossière, et ce langage populaire si propre à gagner la multitude et à exciter la sédition. Mais la bassesse de sa naissance lui parut un obstacle invincible. Après la mort d'Avitus, il se contenta de profiter de l'interrègne, pour se déclarer préfet des Gaules de sa seule autorité [1]. Majorien élevé à l'empire craignit de causer une guerre civile, s'il entreprenait de le dépouiller. Il prit le sage parti de lui envoyer le brevet de cette charge, et lui en laissa l'exercice pendant une année entière; après laquelle, sa puissance étant affermie, il lui donna Magnus pour successeur. Cette habileté du prince lui gagna le cœur de Pæonius, dont la vanité satisfaite ne songea plus qu'à jouir de la considération que lui laissait le titre d'ancien préfet.

XII. Conduite de Théodoric.

Idat. chr. Isid. chr. Got. et Suev. Jorn. de reb. Get. c. 44. Till. Major. art. 2, 5, 6 et 7.

La nouvelle de la déposition d'Avitus, bientôt suivie de celle de sa mort, affligea sensiblement Théodoric. Il aimait tendrement ce prince; il l'avait élevé à l'empire, et il jugea bien que celui qui profiterait des dépouilles d'Avitus, se déclarerait ennemi des Visigoths. Il résolut de terminer au plutôt les affaires d'Espagne, pour retourner dans ses états. Pendant l'hiver qu'il passa en Lusitanie, il y ruina beaucoup de villes, et réduisit par un siége Mérida [*Emerita*], capitale de la province. Il en sortit au commencement d'avril pour repasser en Gaule; et comme il apprenait qu'A-

[1] *Vacante aulâ, turbatâque republicâ, solus inventus est, qui ad Gallias administrandas fascibus prius quàm codicellis ausus accingi, mensibus multis tribunal illustrium potestatum spectabilis præfectus ascenderet.* Sidon. Apoll. l. 1, ep. 11. — S.-M.

giulfe, qu'il avait laissé en Galice [1], s'était joint aux Suèves et se faisait reconnaître pour souverain ; il détacha une partie de son armée sous la conduite de ses meilleurs capitaines, avec ordre de marcher contre le rebelle et de lui ôter la vie. Ces troupes étant arrivées devant Astorga [*Asturica*], qui tenait pour les Romains [2], se présentèrent comme des alliés qui demandaient seulement le passage, pour aller faire la guerre aux Suèves, leurs communs ennemis. Mais, dès qu'elles furent entrées, elles firent bien connaître qu'il n'y avait plus d'alliance entre les Romains et les Visigoths. Au signal donné, elles massacrent les habitants sans distinction, forcent les églises, enlèvent les vases sacrés, renversent les autels. Deux évêques qui se trouvaient dans la ville, sont emmenés prisonniers avec leur clergé : on met le feu aux maisons, et on ravage toute la campagne d'alentour. Palentia [*Palentina*] n'est pas mieux traitée. Mais les Visigoths ayant assiégé le château de Caviac, à dix lieues d'Astorga [3], y consumèrent en vain beaucoup de temps, et furent obligés de se retirer avec une perte considérable. Ils continuèrent leur marche pour aller chercher Agiulfe. Ce perfide, ayant été défait et pris dans une bataille, eut la tête tranchée à Portucal au mois de juin [4], et

[1] *Aïulfus deserens Gothos in Gallæciâ residet.* Idat. *chron.* La Galice des anciens était plus étendue que la Galice moderne. Elle s'avançait jusqu'au Douro, et indépendamment de la Galice elle comprenait encore les provinces portugaises de *Tras-os-montes* et d'Entre Douro et Minho. — S.-M.

[2] Elle était, selon Idatius, au pouvoir d'une troupe de brigands, qui se disaient Romains. *Asturicam, quam jam prædones ipsius sub specie Romanæ ordinationis intraverant.* — S.-M.

[3] *Unum Coviacense castrum tricesimo de Asturicâ milliario à Gothis diutino certamine fatigatum, auxilio Dei, hostibus et obstitit, et prævalet.* Idatius, *chron.* — S.-M.

[4] *Aïulfus dum regnum Suevorum spirat, Portucale moritur mense ju-*

cette armée des Visigoths retourna en Aquitaine. Les Suèves qui avaient suivi le parti d'Agiulfe se divisèrent en deux factions: les uns se soumirent à Maldra qui avait succédé à Réchiaire, les autres se donnèrent un roi nommé Frantanès. Maldra entra en Lusitanie, et s'empara de Lisbonne [*Ulysippona*].

An 458.
XIII.
Guerres des Suèves.

Frantanès étant mort l'année suivante [1], tous les Suèves se réunirent sous le commandement de Maldra, et ravagèrent les bords du fleuve Douro [*Durius*]. Les conquêtes de Théodoric étaient presque entièrement perdues pour les Visigoths : mais ce prince n'avait pas renoncé au dessein de s'emparer de l'Espagne. Il y envoya une armée sous la conduite de Cyrila, qui pénétra jusque dans la Bétique [2]. Peu de temps après, Cyrila fut rappelé, et Suniéric alla prendre sa place avec de nouveaux renforts. Les Suèves continuaient leurs ravages; et tandis que Maldra désolait la Lusitanie, Rémismond son fils achevait de ruiner ce qui appartenait aux Romains dans la Galice. Une troupe d'Hérules vint encore accroître ces désordres. Ayant débarqué sur les côtes de Galice, ils commirent d'horribles cruautés aux environs de Lugo [*Lucus*], traversèrent toute l'Espagne, et s'avancèrent jusque dans la Bétique [3], où ils furent apparemment exterminés par Suniéric : car l'histoire n'en parle plus. Portucal [*Portucale*] tenait encore pour les Visigoths; Maldra s'en rendit maître :

nio. Idat. *chron*. —S.-M.

[1] Les consuls de cette année furent les deux nouveaux empereurs Léon et Majorien. — S.-M.

[2] Cette armée fut envoyée au mois de juillet 458. *Gothicus exercitus duce suo Cyrila à Theudorico rege ad Hispanias missus mense julio succedit ad Bæticam*. Idat. *chron*. —S.-M.

[3] *Heruli maritima conventus Lucensis loca nonnulla crudelissimè invadunt, Bæticam pertendentes*. Idat. *chron*. — S.-M.

mais les habitants du pays, irrités du meurtre de quelques seigneurs[1], se révoltèrent contre lui; et ce prince cruel, qui avait fait assassiner son propre frère, fut lui-même massacré la troisième année de son règne[2]. Ce n'était dans cette malheureuse contrée que ravages, perfidie, cruauté. Les Suèves habitaient la ville de Lugo conjointement avec les Romains originaires, qui avaient leur chef particulier. Pendant les fêtes de Pâques, les Suèves se jetèrent sur les Romains qui ne songeaient qu'à célébrer ces saints jours, et les égorgèrent avec leur chef. Népotianus, général des armées de Théodoric, était venu joindre Suniéric dans la Bétique; ils envoyèrent une partie de leurs troupes à Lugo pour y surprendre les Suèves. Mais des traîtres, qui se trouvaient dans ce détachement[3], ayant donné avis de leur marche, ils revinrent sans avoir rien fait que quelque pillage. Quoique la Galice [*Gallæcia*] ne fût plus qu'un monceau de cendres et de ruines, Rémismond et Frumaire s'en disputaient la souveraineté, et s'efforçaient de la mériter par de nouveaux ravages. Frumaire, d'intelligence avec de perfides habitants, s'em-

[1] C'était, à ce qu'il paraît, des Espagnols ou des Romains. *Inter Suevos et Gallæcos interfectis aliquantis honestis natu, malum hostile miscetur.* Idat. *chron.* — S.-M.

[2] Cet événement arriva au mois de février. *Maldras in fine mensis februarii jugulatus merito perit interitu.* Idat. *chron.* Il semblerait, d'après ce que dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 44, que Théodoric aurait accordé son consentement à l'élévation de Rémismond, fils de Maldra, et qu'il aurait cédé aux prières des Suèves. Cet auteur donne à Rémismond le titre de *regulus*; ce qui semble indiquer que Théodoric exerçait sur lui un droit de haute souveraineté. *Ut sibi de suo genere principem constituerent (Suevi), flexus pietate concessit (Theodericus). Quod et factum est, et Remismundum sibi Suevi regulum ordinaverunt.* — S.-M.

[3] Idatius donne les noms de ces traîtres, ils s'appelaient Dictinius, Spinio et Ascanius. C'étaient sans doute des Romains du corps d'armée commandé par Népotianus. — S.-M.

para de Chaves[1] [*Aquæ Flaviæ*]; il fit prisonnier Idatius évêque de cette ville, et auteur de la chronique qui nous instruit de tous ces événements. Ce prélat trouva moyen trois mois après de se retirer des mains des Suèves et de revenir à Chaves. Rémismond de son côté désolait le territoire de Lugo et d'Orense[2]. Cependant Suniéric poussait ses conquêtes: il se rendit maître de Scalabis, aujourd'hui Santarem sur le Tage. Pendant la confusion de ces guerres, la paix se renouvelait de temps en temps entre les Suèves et les Visigoths, pour être aussitôt rompue. On ne cessait de voir des députés passer de Galice en Aquitaine, et d'Aquitaine en Galice, pour porter de part et d'autre des propositions d'accommodement. Ce détail renferme tout ce qu'on sait de ces guerres jusqu'à la mort de Majorien.

XIV. Lettre de Majorien au sénat.

Marcel. Chr. Cod. Theod. nov. Majoriani tit. 3.

Les deux empereurs ayant pris le consulat selon la coutume pour l'année 458, la première qui commençait depuis leur avénement à l'empire, Majorien, qui était encore à Ravenne, écrivit au sénat une lettre remplie de modération et de sagesse: « Souvenez-vous, « dit-il aux sénateurs, que, par une élection absolu« ment libre, de concert avec notre invincible armée, « vous m'avez conféré la dignité impériale. Je ne l'ai « acceptée que pour obéir à la voix publique, ne vou« lant pas vivre pour moi seul, ni me montrer ingrat « envers la patrie, à laquelle je dois tout ce que je suis. « Veuille la divine providence justifier votre choix, en

[1] Cette ville fut prise le 26 juillet 462, selon la chronique d'Idatius. Elle se trouve dans la partie montueuse de l'ancienne Galice, qui est comprise dans la province portugaise de *Tras-os-montes*.—S.-M.

[2] *Remismundus vicina pariter Auregensium loca, et Lucensis conventus maritima populatur.* Idat. *chron.* — S.-M.

« m'accordant des succès pour votre avantage et pour « celui de l'état. Le jour des calendes de janvier, j'ai « pris sous d'heureux auspices les faisceaux consulaires, « afin que la présente année, ajoutant ce nouvel hon-« neur à notre empire naissant, soit marquée de notre « nom. Aidez de vos conseils celui que vous avez fait « empereur. Agissons de concert pour le salut et l'hon-« neur de l'empire. Soyez assurés que je ferai régner « la justice, et que les récompenses seront réservées à « la vertu. Qu'on ne craigne point les délateurs; je les « ai condamnés, lorsque j'étais particulier; il ne me « reste qu'à les punir. La calomnie ne pourra nuire « qu'à celui qui en sera l'auteur. J'aurai soin des af-« faires militaires avec mon père le patrice Ricimer. « Fasse le ciel que, par notre commune vigilance, l'em-« pire romain ne reçoive aucune atteinte ni des enne-« mis étrangers, ni de ceux qui attaquent sa constitu-« tion intérieure. Je me flatte que vous rendez justice « à la pureté de mes intentions : après avoir partagé « vos périls et vos inquiétudes, j'ose me promettre « votre attachement. Pour ce qui regarde les affaires « publiques, vous trouverez en moi l'autorité d'un em-« pereur avec la déférence d'un collégue ; et si le ciel « seconde mes désirs, j'espère ne pas démentir le ju-« gement que vous avez porté en ma faveur. »

XV. Bataille de Sinuessa.

Sid. carm. 5, v. 388 et seq. et ibi Sirm. Proc. Vand. l. 1, c. 5.

Le secours que ce prince religieux attendait de la divine providence, ne lui manqua pas au besoin. Les côtes de la Campanie furent attaquées par une flotte nombreuse, chargée de Vandales et de Maures. Elle était commandée par Sersaon, beau-frère de Genséric. Les Maures débarquèrent entre le Liris et le Vulturne[1],

[1] . . . . .Campanam flantibus austris

et se mirent à piller le territoire de Sinuessa, qui s'étendait de la mer au mont Massique [1]. Les Vandales demeurant dans leurs vaisseaux attendaient tranquillement le butin que les Maures devaient leur apporter. Pour garantir de ces pillages si fréquents les côtes de l'Italie, Majorien avait disposé des corps de troupes, qui de poste en poste pouvaient aisément se réunir et défendre l'endroit attaqué. A l'approche des Barbares, un corps nombreux de Romains se trouva bientôt rassemblé près de Sinuessa. Ils fondirent sur les Maures, et leur ayant coupé le retour vers la mer, ils les chassèrent vers les montagnes. Les Vandales pour courir au secours de leurs gens sortent de leurs vaisseaux. Il se livre un combat sanglant, où les Vandales sont défaits et forcés de regagner la mer en désordre, laissant sur le champ de bataille Sersaon percé de coups [2]. On

Ingrediens terram, securum milite Mauro,
Agricolam aggreditur.
Sidon. Apoll. *carm*. 5, v. 388 et seq. — S.-M.

[1] Tous ces détails géographiques de l'expédition des Vandales en Italie n'ont pas d'autre garantie, qu'une note du P. Sirmond, sur les vers de Sidonius Apollinaris cités dans la note précédente. Les renseignemens donnés par ce poète sont trop vagues, pour qu'on puisse assurer que le théâtre de la guerre ait été réellement dans les lieux indiqués par le P. Sirmond.—S.-M.

[2] Sidonius Apollinaris dit bien, *carm*. 5, *v*. 437 *et seq*. que le chef de cette armée avait épousé la sœur du roi des Vandales, mais il ne le nomme pas.

...............Clamant hoc vulnera primi
Prædonum tum fortè ducis, cui regis avari
Narratur nupsisse soror, qui pulvere cæco
Clausus, et elisus pilis, vestigia turpis
Gestat adhuc probrosa fugæ.

Comme on sait par le témoignage de Victor Vitensis que Genséric avait un frère appelé Sersaon, on en a conclu un peu légèrement, qu'il pouvait avoir été le chef de l'expédition entreprise contre la Campanie. — S.-M.

fit encore un plus grand carnage des Maures qui furent assommés dans les montagnes.

XVI. Guerre en Gaule contre les Visigoths. Sid. carm. 5, pass. Sirm. not. ibid. Cassiod. chr. Idat. chr. Buch. Belg. l. 17, c. 13.

L'unique moyen de faire cesser ces ravages, était d'aller attaquer Genséric en Afrique et de ruiner sa puissance. C'était un projet dont Majorien était occupé, et il faisait à ce dessein de grands préparatifs. Mais avant que d'entamer une entreprise si difficile, il fallait pacifier la Gaule, où Théodoric avait soulevé plusieurs peuples contre le nouvel empereur. Ce prince, jusqu'alors ennemi mortel de Genséric, s'était réconcilié avec lui par la haine qu'il portait à Majorien, et les deux rois travaillaient à engager les Suèves dans leur parti. Égidius, commandant des troupes de la Gaule, défendait la province avec courage. Ce général assiégé dans une ville qui n'est pas nommée, voyant arriver un secours considérable, fit une si vigoureuse sortie, qu'il dissipa entièrement les troupes de Théodoric, joignit le secours, et marcha vers Lyon [*Lugdunum*] qui avait reçu les Visigoths. Il fallut assiéger la ville qui souffrit beaucoup pendant ce siége. Forcée enfin de se rendre, elle fut dépouillée de ses priviléges, et obligée de recevoir une garnison, qui n'y fit guère moins de désordre que n'en auraient fait des ennemis[1]. Pierre, secrétaire de Majorien, envoyé peu de temps après dans cette ville, eut compassion de ses malheurs: il y prit des ôtages et obtint de l'empereur qu'il lui pardonnerait sa révolte, et qu'il en retirerait la garni-

[1] Aucun auteur ancien ne parle de l'expédition d'Égidius contre Lyon. C'est une conjecture du savant Buchérius (Belg. l. 17. c. 13) qui attribue cette conquête à ce général. Tout ce qu'on sait avec certitude, c'est que Lyon s'était effectivement révoltée contre Majorien, et qu'elle fut soumise par un des généraux de ce prince.—S.-M.

son. Arles fut assiégée par Théodoric : Égidius en fit lever le siége [1].

XVII. Majorien passe les Alpes.

Majorien retenu jusqu'alors en Italie, partit de Ravenne après le combat de Sinuessa et la retraite des Vandales [2]. Il prit le chemin de la Gaule, pour achever de rétablir la tranquillité dans cette province. Son dessein était de passer ensuite en Espagne, où sa flotte devait le venir joindre pour le transporter en Afrique avec son armée. Il avait rassemblé un grand nombre de Barbares, les uns confédérés, les autres sujets de l'empire. On voyait à la suite des Bastarnes, des Suèves, des Huns, des Alains, des Ruges, des Bourguignons, des Ostrogoths, des Sarmates [3]. Les habitants des bords du Tanaïs et ceux du Caucase [4] se venaient ranger sous ses étendards. La renommée de ce prince, autant que l'espérance de s'enrichir des trésors de Genséric, les avait attirés à cette célèbre expédition. A la tête d'une partie de ces troupes, Majorien se mit en

[1] Ce que j'ai dit dans la note précédente du siége de Lyon par Egidius, doit s'appliquer à ce qu'on rapporte ici de la prise d'Arles par le même général.— S.-M.

[2] On voit par une de ses lois, qu'il était encore à Ravenne le 6 novembre 458. — S.-M.

[3] ....Bastarna, Suevus,
Pannonius, Neurus, Chunus, Geta, Dacus, Alanus,
Bellonothus, Rugus, Burgundio, Vesus, Alites,
Bisalta, Ostrogothus, Procrustes, Sarmata, Moschus,
Post aquilas venere tuas. Tibi militat omnis
Caucasus, et Scythicæ potor Tanaïticus undæ.
Sidon. Apol. *carm.* 5, v. 474 *et seq.*

Le nom de *Vesus* est l'abréviation de *Vesegothus*. J'ignore quels peuples le poète veut désigner par les noms d'*Alites* et de *Procrustes*. —S.-M.

[4] Les seuls peuples du Caucase que je remarque dans l'énumération de Sidonius Apollinaris, sont les Mosches, qui occupaient les montagnes situées au nord de l'Arménie, entre ce pays, la Colchide et l'Ibérie. Cette branche du Caucase en avait reçu le nom de montagnes moschiques, *Moschici montes*. — S.-M.

marche au mois de novembre, pour passer les Alpes, malgré les glaces et les frimats de l'hiver. Dès la première journée, les Huns auxiliaires, excités par leur chef Tuldila, se mutinèrent et refusèrent de marcher[1]. L'empereur n'eut pas besoin de châtier cette désobéissance : les autres Barbares, ne prenant l'ordre que de leur indignation, se jettent sur les mutins, les taillent en pièces, et punissent eux-mêmes ce qui pouvait être pour eux d'un dangereux exemple. L'armée se soutenant à peine sur les glaces, et presque ensevelie dans les neiges, traversait les Alpes avec une fatigue incroyable. Un officier barbare qui conduisait l'avant-garde, transi de froid et perdant courage, quoiqu'il fût né dans les frimats du nord, s'arrêta en murmurant, et retint toutes les troupes, qui le suivaient en files serrées dans ces sentiers étroits et glissants. Alors Majorien, qui marchait lui-même à pied pour encourager ses soldats en partageant leurs fatigues, vole à la tête des bataillons, et prenant les devants, assurant ses pas avec sa pique, par cet exemple, plus puissant que les ordres les plus sévères, il entraîna après lui toute l'armée.

XVIII. Majorien en Gaule.

Depuis la mort de Valentinien II, pendant l'espace de soixante-six ans, la Gaule, tantôt envahie par des

[1] Sidonius Apollinaris ne nomme pas les Barbares qui voulurent se révolter en cette circonstance. Il ne donne même aucune indication propre à les faire reconnaitre. C'est le P. Sirmond, son éditeur, qui conjecture que ce sont des Huns. Le poète se contente de dire, *carm.* 5, v. 485 *et seq.*, qu'ils étaient nouvellement arrivés des bords du Danube.

Obsequium gens una negat, quæ nuper ab Istro
Rettulit indomitum solito truculentior agmen,
Quod dominis per bella caret, populoque superbo
Tuldila plectendas in prælia suggerit iras.
Hic tu vix armis positis iterum arma retractas. — S.-M.

Sid. carm. 4, 5, 13. Sirm. ad Sid. p. 116.

tyrans, tantôt désolée par les Barbares, n'avait point vu son empereur. Majorien alla d'abord à Lyon, qui se ressentait encore des suites fâcheuses de sa révolte. Sidonius Apollinaris, attaché à la mémoire de son beau-père Avitus, et regardant Majorien comme son ennemi personnel, s'était engagé dans la rébellion. Il avait obtenu son pardon en même temps que les autres habitants. A l'arrivée de l'empereur, il prononça le panégyrique en vers que nous avons encore, et dans lequel il relève par de pompeux éloges les actions du prince, et le dessein qu'il a formé de délivrer l'Afrique.

XIX. Égidius roi des Francs.

Greg. Tur. l. 2, c. 11 et 12. Aimoin, l. 1, c. 7. Vales. rer. Franc. l. 4, p. 189. Bucher. Belg. l. 17, c. 12.

Peu s'en fallut qu'une révolution surprenante ne rendît aux Romains toute la partie septentrionale de la Gaule, que les conquêtes des Francs leur avaient enlevée. Après la mort d'Aétius, Mérovée pour étendre ses états avait passé la Somme, et, à la faveur des troubles de l'empire, il avait conquis en trois ans tout le pays jusqu'à la Seine [1]. Étant mort cette année, il eut pour successeur son fils Childéric qui, dès le commencement de son règne, se rendit odieux par ses débauches effrénées. Ses sujets s'étant révoltés, ce jeune prince fut obligé de s'enfuir en Thuringe [2]. Le choix que firent les Francs pour remplir sa place serait in-

[1] Ces conquêtes n'ont pas d'autre autorité en leur faveur, que les conjectures de Valois, *rer. Franc.* l. 4, p. 189, qui sont très-peu motivées et ne paraissent nullement concluantes.—S.-M.

[2] *Thoringiam petiit*, dit Grégoire de Tours, l. 2, c. 12. On ignore s'il s'agit ici de la Thuringe ou Tongrie voisine des bords de la Meuse, ou de la Thuringe germanique. Cependant comme la première s'appelait plus souvent *Tungria* que *Thoringia* et que le roi fugitif devait chercher à se mettre le plus possible à l'abri des atteintes de ses ennemis, il est plus naturel de croire qu'il passa le Rhin. Il parait d'ailleurs que la Thuringe cisrhénane ne formait pas alors un état particulier, et qu'elle était comprise dans le royaume des Francs. —S.-M.

croyable, s'il n'était attesté par tous les historiens. Quoique la nation fût bien résolue de conserver ses conquêtes et de maintenir son indépendance, elle donna la couronne à Égidius, dont elle estimait la valeur et la justice [1]. Égidius auparavant ennemi, alors roi des Francs, fut assez habile pour réunir deux dignités qui semblaient se détruire, indépendant de l'empire en qualité de roi, obéissant aux empereurs comme général de leurs armées, jusqu'à sa révolte contre Sévère. Ce qui augmente le paradoxe, c'est que pendant près de huit années [2] que dura un assortiment si bizarre, Égidius, maître tout ensemble de la nation française et des troupes romaines de la Gaule, n'ait pas tenté ou d'enlever la Gaule entière aux Romains pour accroître sa puissance, ou de leur rendre les conquêtes des Francs, ce qui aurait pu lui procurer à lui-même la couronne impériale. Nous ne sommes pas assez instruits des détails de ces temps-là, pour prononcer lequel des deux eût été plus facile, et quelle raison a pu empêcher Égidius de l'entreprendre. Je crois cependant qu'il lui était plus aisé de dépouiller les Romains

[1] On a déja pu voir ci-dev. § 10, p. 403, qu'Égidius avait été fait maître de la milice dans la Gaule, par Majorien, aussitôt après son élévation à l'empire. Sidonius Apollinaris fait dans son panégyrique de Majorien, *carm.* 5, v. 553, *et seq.* un éloge magnifique du maître de la milice de ce prince. On rapporte ordinairement, et je crois avec raison, cet éloge au comte Égidius. Le général dont il énumère les brillantes qualités, est comparé à Sylla, à Fabius, à Métellus, à Appius, à Camille, etc.

Qui tibi præterea comites, quantusque Magister
Militiæ, vestrum post vos qui compulit agmen,
Sed non invitum? dignus cui cederet uni
Sylla acie, genio Fabius, pietate Metellus,
Appius eloquio, vi Fulvius, arte Camillus. — S.-M.

[2] *Cum octavo anno super eos regnare*, etc. Greg. Tur. l. 2, c. 12. — S.-M.

que les Francs. La puissance de ceux-ci était récente, mais aussi plus verte et plus vigoureuse. D'ailleurs, il est à croire qu'Égidius était éclairé de près par le conseil de la nation; et que surtout Viomade [1], homme puissant et ami secret du roi fugitif, était attentif à veiller sur ses démarches, pour ne pas laisser anéantir un royaume, qu'il espérait bien rendre un jour à Childéric.

XX. Tremblement de terre à Antioche. Evag. l. 2, c. 12. Theoph. p. 95. Cedren. t. 1, p. 347. Zonar. l. 14, t. 2, p. 50. Niceph Call. l. 15, c. 20. Marc. chron. Pagi ad Bar.

L'histoire de l'Orient ne nous fournit pour cette année ni pour les deux suivantes aucun événement mémorable, si ce n'est un violent tremblement de terre, qui détruisit une grande partie d'Antioche. Les empereurs avaient à l'envi décoré cette ville de palais, de portiques et de bains publics. Mais la débauche y était portée aux derniers excès, et l'on regarda comme un effet de la colère divine le fléau dont elle fut alors affligée. Le 14 de septembre 458, à dix heures du soir, la partie qu'on appelait la Ville-neuve, et qui était la plus magnifique et la plus peuplée, fut tout-à-coup ébranlée et presque entièrement renversée. Le reste de la ville ne souffrit aucun dommage. La ruine de tant de beaux édifices fut réparée par les libéralités de Léon. Il remit sur les impôts la somme de mille talents d'or, qui font plus de quatre millions de livres de notre monnaie. Il déchargea de toute contribution ceux dont les maisons avaient été détruites ou endommagées, à con-

[1] Ce personnage n'est pas nommé par Grégoire de Tours, mais par Aimoin, l. 1, c. 7, qui raconte cependant d'après lui, les mêmes faits. On peut donc présumer qu'il en était autrefois de même dans le texte du premier historien des Français, car ce nom se trouve ajouté dans plusieurs manuscrits, et à ce qu'il paraît d'après d'anciens exemplaires. Ce Viomade tenait sans doute un rang élevé chez les Francs, car l'auteur des *Gesta regum Francorum*, c. 7, lui donne le titre de *subregulus*.—S.-M.

dition qu'ils auraient soin de les rétablir, et donna de grandes sommes pour relever les bâtiments publics. Ce tremblement se fit sentir dans l'Isaurie, dans l'Ionie, dans l'Hellespont et jusque dans la Thrace et dans les îles Cyclades. Plusieurs édifices tombèrent à Cnide et dans l'île de Cos. Deux ans après, Cyzique éprouva le même désastre. Une partie des murailles s'écroula, et grand nombre d'habitants furent abîmés ou écrasés sous les ruines de leurs maisons.

An 459.

XXI. Paix avec les Visigoths.

Idat. chr. Isid. chron. Got. Cod.Th.nov. Maj. tit. 2. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 190 et 191. Buch. Belg. l. 17, c.15.

Majorien ne séjourna pas long-temps à Lyon. Après avoir donné ses ordres pour rendre à cette ville son ancien lustre, il alla passer l'année suivante [1] dans la ville d'Arles [2], où il avait donné rendez-vous au reste des troupes qu'il devait conduire en Afrique. On travaillait à l'équipement d'une flotte dans les ports d'Aquilée, de Ravenne et de Misène. Elle devait être forte de trois cents vaisseaux. Cependant Théodoric ayant rappelé d'Espagne le général Cyrila était d'abord résolu de continuer la guerre. Un combat dans lequel il fut défait, le fit changer de dessein. Il se détacha de l'alliance de Genséric pour en contracter une nouvelle avec Majorien [3], qu'il s'engagea même à secourir contre les Vandales.

An 460.

XXII. Expédition

Au commencement de l'année suivante, tout était prêt pour l'expédition [4]. L'armée était rassemblée aux

[1] Les consuls de l'an 459 furent Patricius pour l'Orient et le célèbre général Ricimer pour l'Occident.— S.-M.

[2] On voit, par une des lois de Majorien, que cet empereur se trouvait dans cette ville le 17 avril de l'an 459. — S.-M.

[3] *Legati..... nunciantes Majorianum Augustum et Theudoricum regem firmissima inter se pacis jura sanxisse, Gothis in quodam certamine superatis.* Idat. *chron.*—S.-M.

[4] Les consuls de l'an 460 furent Magnus dont il a déja été question ci-dev. § 10, p. 403, et Apollonius, qui avait été préfet du prétoire en Orient en 442 et 443. — S.-M.

de Majorien rendue inutile par Genséric.

Idat. chron. Vict. Tun. Prisc. exc. leg. p. 42 et 74. Proc. Vand. l. 1, c. 7. Jorn. de reb. Get. c. 45. Marius Avent. chron. Buch. Belg. l. 17, c. 16. Till. Major. art. 7.

portes d'Arles; et la flotte à l'ancre dans le golfe d'Alicante [*Ilice*], près de Carthagène [1], attendait les ordres de l'empereur pour se rendre au détroit de Cadix, où elle devait prendre les troupes de terre et les transporter en Afrique. Majorien, ayant passé les Pyrénées, se rendit à Saragosse [*Cæsaraugusta*], au mois de mai. Sa réputation de valeur inspirait à ses soldats les plus heureuses espérances, et faisait craindre à Genséric une guerre périlleuse. Le roi des Vandales tenta d'abord les voies d'accommodement; mais l'empereur ne voulant point y entendre, Genséric commença par faire le dégât dans la Mauritanie, ruinant toutes les subsistances et empoisonnant toutes les eaux. Il prit encore un moyen beaucoup plus sûr pour faire échouer l'entreprise de Majorien. Il pratiqua des intelligences sur la flotte romaine, et il y trouva des traîtres qui préférèrent l'argent au devoir et à l'honneur, et qui livrèrent leurs vaisseaux aux Vandales, lorsque ceux-ci se présentèrent comme pour combattre. Majorien ayant appris cette nouvelle pendant qu'il approchait de Carthagène, se vit forcé de repasser les Pyrénées et de retourner à Arles, pour réparer la perte de sa flotte. Genséric lui ayant une seconde fois envoyé des députés, le trouva plus disposé à écouter ses propositions. On ignore les conditions du traité; mais la paix fut conclue pendant l'hiver suivant, que Majorien passa dans la Gaule. Les Alains de l'Armorique prirent les

[1] La ville d'*Ilice* ou Alicante et Carthage la neuve, ou Carthagène, étaient toutes deux dans un territoire qu'on appelait alors *Campus Spartarius*, à cause des productions que l'on y trouvait : c'est ce qu'on apprend de la chronique de Marius, évêque de Lausanne, qui nous instruit de la prise des vaisseaux de Majorien par les Vandales. *Captæ sunt naves à Vandalis ad Elecem, juxtà Carthagine Spartaria.* — S.-M.

armes, et furent réprimés par Égidius [1]. On croit que c'était Genséric, qui par des intrigues secrètes les avait mis en mouvement.

L'empereur, après avoir fait la paix avec les Visigoths et les Vandales, et assuré par ce moyen les frontières de l'Italie par terre et par mer, revenait à Ravenne [2]; lorsque Ricimer, jaloux de la puissance souveraine, et regardant comme une usurpation l'autorité légitime que Majorien exerçait, forma le dessein de l'en dépouiller, et l'exécuta par un complot de ses partisans à Tortone [*Dertona*], dans le Milanais, le second jour d'août; d'autres disent le 7 juillet. Il le fit tuer cinq jours après, à trois lieues de cette ville, sur les bords de la rivière d'Iria. Ces liens sacrés et indissolubles qui attachent les sujets à leur souverain étaient alors tellement affaiblis, qu'il ne paraît pas qu'on ait fait aucun effort pour défendre ni la couronne, ni même la vie d'un prince si digne d'être conservé. Il avait régné trois ans et sept ou huit mois. Il fut enterré sans pompe; et la simplicité de son tombeau comparée avec les fastueux monuments de tant de mauvais princes, faisait naître des réflexions plus honorables pour lui que les plus superbes mausolées. Quatre mois avant la mort de Majorien, l'église avait perdu son chef, et l'Occident sa principale défense et son plus grand

An 461.

XXIII. Mort de Majorien.

Idat. chron. Marc. chr. Cassiod. Chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 97. Jorn. de reb. Get. c. 45. Id. de regn. success. Till. Major. art. 8.

[1] Jornandès est le seul auteur qui ait jamais parlé de cette guerre, *de reb. Get.* c. 45; il se contente d'en faire mention, sans rien dire d'Égidius. Il rapporte que Majorien se préparait à faire la guerre aux Alains lorsqu'il fut assassiné. *Sed et ipse non diu regnans, dum contrà Alanos, qui Gallias infestabant, movisset procinctum, Derthonæ juxta fluvium Hira cognomento occiditur.* C'est Buchérius, *Belg. sacr.* l. 17, c. 16, qui suppose qu'Égidius acheva cette guerre. — S.-M.

[2] Les consuls de cette année furent Sévérinus pour l'Occident et Dagalaiphus pour l'Orient. — S.-M.

honneur dans la personne du pape saint Léon. Il était mort le onzième d'avril.

XXIV. Sévère empereur.

Idat. Chr. Chron. Alex. p. 321. Cassiod. chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 97. Jorn. de reb. Get. c. 45. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 192 et 193. Buch. Belg. l. 17, c. 16. Pagi ad Baron.

Ricimer, pour ne pas être trompé cette fois dans le projet qu'il avait formé de régner sous le nom d'un autre, choisit un homme sans réputation comme sans mérite, propre à porter, ainsi qu'une statue, la pourpre impériale. C'était un Lucanien nommé Vibius Sévérus[1], et surnommé Serpentinus. Tout ce qu'on rapporte de lui avant son règne, c'est qu'il fut complice de la mort de Majorien. Ricimer, maître des suffrages, le fit proclamer Auguste à Ravenne, le 19 ou le 20 de novembre; et peu de jours après, le sénat de Rome fut obligé de confirmer cette élection.

XXV. Le grand Théodoric donné en ôtage à Léon.

Prisc. exc. leg. p. 74. Jorn. de reb. Get. c. 52. Sid. carm. 2, v. 223 et seq. Theoph. p. 112. Anast. p. 46.

Léon n'avait pas été consulté, aussi ne reconnut-il pas d'abord Sévère pour son collègue. Ce prince était alors en guerre avec les Ostrogoths. Marcien s'était engagé à leur payer tous les ans une somme, à titre de récompense de leur fidélité. Léon différant d'acquitter cette convention, ils lui envoyèrent des députés, qui furent témoins des distinctions honorables qu'on accordait à Théodoric fils de Triarius et aux Goths de sa suite. Ce Théodoric, surnommé le Louche, était un prince ostrogoth, mais d'une autre race que celle des Amales. Dans les troubles qui suivirent la mort d'Attila, il s'était rendu indépendant; et, suivi d'une troupe d'aventuriers de sa nation qui s'étaient attachés

[1] Une inscription conservée dans le musée de Vérone, et les médailles peu nombreuses de cet empereur, font voir qu'il s'appelait *Libius Sévérus*. Ces derniers monuments portent les légendes D. N. LIB. ou LIBIVS. SEVERVS. P. F. AVG. Quant à l'inscription, elle rappelle la mémoire d'un vœu du préfet du prétoire Célius Aconius Probianus, pour le salut des empereurs Léon et Libius Sévérus. *Salvis dd. nn. Leone et Libio Severo pp. Augg. Celius Aconius Probianus præ. præt. fecit.* —S.-M.

à sa fortune, il avait fixé son séjour à la cour de Constantinople, dans laquelle il avait un grand crédit, parce qu'il était frère ou neveu de la femme d'Aspar[1]. On lui forma un petit état dans la Thrace, avec une pension annuelle. Les députés de Valamir [2] étant revenus en Pannonie sans avoir obtenu ce qu'ils demandaient, ce prince piqué de jalousie, et se croyant méprisé, prend les armes avec ses deux frères. Ils ravagent l'Illyrie, détruisent plusieurs villes, battent le commandant de la province, qui après sa défaite abandonna le pays. Léon envoya contre eux Anthémius, gendre de Marcien[3]. Ce général remporta quelques avantages, et obligea les Ostrogoths de regagner la Pannonie, où il n'osa les poursuivre. On ne pouvait se promettre un long repos de la part de ces guerriers entreprenants. Pour s'épargner une continuelle inquiétude, l'empereur prit le parti de les satisfaire. Il leur envoya des députés pour se plaindre de l'infraction du traité; et sur les plaintes qu'ils firent à leur tour de ce qu'on négligeait de leur fournir l'argent dont on était convenu, et qui leur était nécessaire pour leur subsistance, Léon leur fit payer les arrérages, y ajouta de

[1] Théophanes est le seul auteur qui parle de la parenté de Théodoric le louche avec le patrice Aspar. Il dit, *chronogr.* p. 101, qu'il était frère de la femme de ce général. Θεοδέριχος ὁ Τριαρίου παῖς, τῆς δὲ Ἄσπαρος γαμετῆς ἀδελφός. Mais dans un autre endroit, p. 108, il dit qu'il était fils du frère ou neveu de la femme d'Aspar, ἀδελφόπαις τῆς γυναικὸς Ἄσπαρος. — S.-M.

[2] Priscus appelle ce prince, *exc. leg.* p. 74, *Balamer le Scythe*, Βαλάμηρ ὁ Σκύθης. — S.-M.

[3] Cette invasion des Ostrogoths en Illyrie et la victoire d'Anthémius sont consignées dans Sidonius Apollinaris, *carm.* 2, *v.* 223 *et seq.*

Antè tamen, quam te socium collega crearet,
Perstrinxisse libet, quos Illyris ora triumphos
Viderit, excisam quæ se Valameris ab armis
Fortè ducis nostri vitio deserta gemebat. — S.-M.

nouveaux présents, et s'engagea pour l'avenir à leur donner tous les ans trois cents livres d'or[1]. Il exigea seulement que, pour gage de leur fidélité, on lui mît entre les mains Théodoric, fils de Théodémir[2]. Ce jeune prince entrait dans sa huitième année, et son père, dont il était chéri, ne consentit à l'éloigner que sur les instances réitérées de Valamir. Théodoric qui avait reçu de la nature toutes les graces de l'esprit et du corps, gagna bientôt la tendresse de Léon et l'affection de toute la cour.

An 462.

XXVI. Genséric renvoie à Constantinople Eudoxie et Placidie.

Prisc. exc. leg. p. 42.74. Idat. chr.

Léon avait deux filles; Ariadne, née avant qu'il fût empereur, et Léontia qui doit être venue au monde la première année de son règne. En 462[3], Vérine lui donna un fils qui mourut peu de temps après. Le chagrin que lui causa cette perte fut adouci par un heureux événement, qui intéressait l'honneur de l'em-

[1] Ὥστε μὴ αὖθις τὴν χώραν καταδραμεῖν, τ' λίτρας φέρειν αὐτῷ ἑκάστου ἔτους ἔταξαν. Priscus, *exc. leg.* p. 74. Le traducteur latin s'est etrangement trompé, en mettant dans sa version dix-neuf livres au lieu de trois cents, *decem et novem auri libras illi quotannis solvi constituerunt.* — S.-M.

[2] L'historien Malchus, *ap.* Phot. *cod.* 78, *pag.* 172, et le philosophe Damascius, *ap.* Phot. *cod.* 242, p. 1041, disent que Théodoric était fils de Valamir. Il est probable que c'est une erreur, car le témoignage de Jornandès, qui était Goth et fort instruit de ce qui concernait sa nation, ne permet pas de croire qu'il se soit trompé en rapportant que Théodoric était fils de Théodémir. Théodoric fut l'héritier des trois rois ostrogoths; il paraît qu'il avait été adopté par son oncle Valamir qui, étant l'aîné, tenait peut-être le premier rang entre ses frères. Cette adoption pourrait rendre raison des paroles des deux auteurs que j'ai cités au commencement de cette note. Ce qui semble indiquer qu'il en fut effectivement ainsi, c'est que, selon un passage de la chronique du comte Marcellin, le grand Théodoric fut surnommé Valamer, *Theodoricus cognomento Valamer.* Ceci explique pourquoi Malchus, ne se bornant pas à appeler Théodoric *le fils de Valamir,* lui donne souvent le le nom même de *Valamir.* — S.-M.

[3] Les consuls de cette année furent Léon pour la seconde fois et le nouvel empereur Sévère qui, selon l'usage, s'empressa de prendre la dignité consulaire aussitôt après son avénement. — S.-M.

pire. Depuis sept ans, les empereurs sollicitaient Genséric de renvoyer Eudoxie, veuve de Valentinien, et ses filles qu'il retenait à Carthage. Il se rendit enfin cette année aux instances de Léon, et fit partir pour Constantinople Eudoxie et sa fille Placidie avec un cortége honorable. L'aînée Eudocie qu'il donna pour femme à son fils Hunéric, demeura en Afrique [1]. Il aurait fait épouser Placidie à un autre de ses fils, si elle n'eût auparavant été fiancée à Olybrius. La politique empêcha Genséric de rompre cet engagement. Olybrius, issu de la famille des Anicius, et aussi illustre par son rang dans le sénat que par sa naissance, pouvait parvenir à l'empire d'Occident qui changeait si souvent de maître. En lui rendant son épouse, Genséric s'en faisait un ami, dont il tirerait dans l'occasion de grands avantages. Aussi ne cessa-t-il depuis ce temps-là de faire tous ses efforts pour élever Olybrius à l'empire : et ce fût un nouveau prétexte pour ravager les côtes d'Italie et de Sicile. Il alléguait encore d'autres prétentions. Léon, pour obtenir la délivrance des princesses, avait envoyé en Afrique une partie des biens de Valentinien, qu'on avait transportés à Constantinople. C'était un présent qu'il faisait à Hunéric pour servir de dot à la princesse sa femme. Le roi des Vandales prétendait de plus qu'on lui remît ce qui restait en Italie des biens paternels d'Eudocie; et comme il avait entre les mains Gaudentius fils d'Aétius, il exigeait aussi qu'on lui tînt compte de l'héritage de

Evag. l. 2, c. 7.
Proc. Vand. l. 1, c. 5.
Theoph. p. 94, 102.
Niceph. Call. l. 15, c. 12.
Anastas. p. 45.
Zon. l. 13, t. 2, p. 48.
Till. Léon, art. 3.

[1] Idatius dit dans sa chronique qu'Eudocie épousa Genton, un autre fils de Genséric. *Una Gentoni Gaiserici filio jure matrimoni copulantur.* Les témoignages nombreux et positifs des autres historiens ne permettent pas de douter que ce chroniqueur ne se soit trompé. — S.-M.

ce général. Eudoxie, de retour à Constantinople, alla rendre graces au saint solitaire Daniel, aux prières duquel elle attribuait surtout sa délivrance. Elle voulut l'engager par les plus vives instances à descendre de sa colonne, lui offrant le choix d'une de ses terres, où il pourrait en liberté mener une vie pénitente. Daniel refusa constamment les offres de l'impératrice, qui ne put obtenir de lui que sa bénédiction. Olybrius épousa Placidie avec l'agrément de l'empereur. Eudocie vécut seize ans avec Hunéric, et lui donna un fils qui lui succéda. Mais, se lassant de la compagnie d'un prince arien, qui persécutait cruellement les catholiques, elle s'échappa de l'Afrique par le secours d'un officier fidèle nommé Curcus, et vint passer à Jérusalem le reste de ses jours dans les exercices de piété, à l'imitation de l'impératrice Eudocie, son ayeule maternelle. Elle y finit bientôt sa vie, et laissa tous ses biens aux pauvres et à l'église de la Résurrection.

XXVII. Léon ne peut obtenir de Genséric qu'il cesse de piller l'Italie.

Prisc. exc. leg. p. 42, 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6.

Genséric entretenait la paix avec l'empereur Léon. Mais les côtes de l'Italie étaient continuellement ravagées par ses flottes. Il se rendit maître de la Sardaigne. Ricimer réclamait la foi du traité fait depuis peu avec Majorien. Genséric, se prétendant libre de tout engagement par la mort de ce prince, refusait de rien entendre, à moins qu'on ne lui abandonnât l'héritage de Valentinien et d'Aétius. Il était impossible de garnir de troupes toutes les villes exposées aux descentes des Vandales, et les Romains manquaient de vaisseaux. Ils en demandèrent à Léon, qui s'excusa sur les traités subsistants entre l'empire d'Orient et Genséric. Il consentit seulement à s'intéresser auprès du roi des Vandales, pour l'engager à cesser ses hostilités. A ce des-

sein il députa en Afrique le patrice Tatianus, qui ne put rien gagner sur ce prince inflexible.

XXVIII. Mouvements des peuples septentrionaux.

Prisc. exc. leg. p. 43. De Guignes, Hist. des Huns, t. 2, p. 316, 317.

Une révolution arrivée dans le Nord porta sur les frontières de l'empire un flot de Barbares jusqu'alors inconnus. Des Tartares [1] vinrent du fond de l'Orient déplacer les Abares; ceux-ci chassèrent les Sabirs[2] qui, poussés vers l'Occident, tombèrent sur les Igours septentrionaux. Les Igours habitaient vers la source de l'Irtisch, où ils s'occupaient de la chasse des martres zibelines, dont ils faisaient commerce avec les Romains[3]. Forcés de quitter leurs demeures et divisés en trois hordes ou tribus [4], ils passèrent le Volga, attaquèrent

[1] Voyez ce que j'ai dit, tom. 4, p. 77, not. 2, l. XIX, § 44, sur l'impropriété de cette expression. — S.-M.

[2] J'aurai l'occasion dans la suite de ce travail, de parler amplement de l'origine des Avares ou Abares et des Sabiriens.— S.-M.

[3] Les *Hunugari*, c'est-à-dire les ancêtres des Hongrois, ou les Huns joints aux Igours, étaient connus dans le temps de Jornandès, *de reb. Get.* c. 5, par le grand commerce de pelleteries qu'ils faisaient. *Hunugari*, dit-il, *sunt noti*, *quià ab ipsis pellium murinarum venit commercium.* — S.-M

[4] Ces trois peuples sont les *Saraguri*, Σαράγουροι, les *Urogi*, Οὔρωγοι, et les *Onoguri*, Ὀνόγουροι. Ils étaient, dit Priscus, *exc. leg.* p. 43, chassés de leur patrie. Ἔθνη ἐξαναστάντα τῶν οἰκείων ἐθνῶν (leg. ἠθῶν). Ils furent poussés par les Sabiriens, chassés de leur pays par les Avares, qui avaient eux-mêmes été contraints d'émigrer par d'autres Barbares, qui habitaient sur les rives de l'Océan, μετανάσται γενόμενοι ὑπὸ ἐθνῶν, οἰκούντων μὲν τὴν παρωκεανίτιν αὐτὴν (leg. ἀκτὴν). Il me paraît certain que les trois premières nations appartiennent à la race des Ouïgours ou des Igours, célèbre en Asie au 11[e] et 12[e] siècles. A cette époque et depuis, et sans doute aussi long-temps avant, ce nom servait à désigner la plupart des nations turques de l'Asie centrale. Tout ce qu'on connaît de la langue des Ouïgours est turc; mais doit-on en conclure que ce nom n'ait pas été appliqué aussi à des nations d'une autre origine, mais voisines des véritables Igours, et qu'il n'en ait pas été de ce nom, comme de ceux des Huns et des Turks, qu'on a vus à des époques diverses répandus sur une vaste étendue de pays, et attribués à des peuples d'origines fort différentes, sans qu'on sache précisément à quelle race il faut en rapporter l'origine primitive. On a prétendu (Klaproth, *ueber Sprach und Schrift der Uiguren*), que le nom des *Ougors*, des *Onougors* et des différents peuples où il se retrouve comme partie constitutive, n'a rien de commun avec celui des Ouïgours turcs; on a pensé qu'il

les Acatires [1] et les obligèrent de reculer vers le Caucase. S'étant établis dans leur pays et se trouvant voisins de l'empire, ils envoyèrent à Léon des ambassadeurs pour demander son alliance. Léon fit un accueil favorable à ces députés, et les renvoya comblés de présents.

XXIX. Moines qui conservent les dignités séculières.

On commence à voir dans ce temps-là chez les Grecs une sorte de dévotion bizarre et même dangereuse, qui joignait les engagements du siècle à ceux de la vie

dérivait d'un mot Ostiak destiné à désigner un pays élevé, et qu'il s'appliquait sans difficulté aux régions montueuses qui forment la Iugorie des écrivains russes du moyen âge, et qu'il fallait y rechercher le premier séjour des peuples mentionnés dans les Byzantins. Pour admettre ce fait, il faudrait d'abord constater l'exactitude de son et de signification du mot Ostiak, ce qui n'a pas été suffisamment examiné, et ce qui ne pourrait encore l'emporter sur la conclusion qu'on est en droit de tirer de la ressemblance frappante que présentent les noms de deux peuples presque voisins dans l'antiquité, car c'est précisément vers la Iugorie du moyen âge, que les auteurs chinois placent les anciens Ouïgours. On sait que le nom des Huns ou *Hioung nou*, s'est appliqué, sans qu'on en sache la raison, à la plupart des peuples turks. Comme tous les Ouïgours connus sont évidemment des Turks, je ne vois pas ce qui empêcherait qu'il n'en ait été de même de cet autre nom, de sorte que les trois dénominations auraient pu être communes à la plupart des peuples d'origine finnoise et turque, sans pouvoir indiquer avec précision à qui elle appartenait réellement en propre. Pour moi, je ne doute nullement que les *Onogours* des Byzantins et les *Hounougares* de Jornandès, *de reb. Get.* c. 5, n'aient été le mélange ou la réunion des Huns et des Ouïgours, et qu'il n'en soit de même de tous les noms formés de la même façon, c'est-à-dire qu'il n'indique la fusion des Ouïgours avec une autre peuplade. C'est bien des *Ounougours*, *Hounougours, Hunnagori* de Jornandès que vient le nom des Hongrois actuels qui, comme je l'ai déja remarqué, t. 4, p. 76, n. 2, l. XIX, §43, furent connus dès leur arrivée en Europe sous le nom de Turks. Le pays de *Baskatyr* ou des Baschkirs, d'où ils vinrent, est si voisin de la Iugorie russe, qu'on ne peut en méconnaître l'identité. — S.-M.

[1] Si, comme je le pense et comme je l'ai dit ci-dev. p. 163, n. 2, l. XXXII, § 56, les Acatires sont les mêmes que les Khazars, qu'on a toute raison de regarder comme des Huns, on trouvera dans Priscus une autorité en faveur de cette opinion, car il dit nettement que les Acatires étaient des Huns. Ἀκατίροι Οὖννοι, c'est-à-dire *les Huns Acatires*, telles sont ses expressions. — S.-M.

monastique. Gratissimus, grand chambellan de Léon, fonda le monastère de Saint-Cyriaque à Constantinople, et y prit lui-même l'habit de moine, sans quitter les fonctions de sa charge. Deux ans après, Jean Vincomalus, maître des offices pendant le règne de Marcien, et consul en 453, prit l'habit dans un autre monastère, et continua d'aller assiduement au palais, et d'assister aux assemblées du sénat. Il retournait ensuite à sa nouvelle demeure, accompagné d'un nombreux cortége de clients; et quittant alors l'habit de sénateur pour prendre la robe monastique, il s'occupait des ministères les plus vils que l'abbé voulait lui imposer.

Theod. Lect. l. 1, c. 17. Theoph. p. 97 et 98.

XXX. Marcellinus s'empare de la Dalmatie.

Prisc. exc. leg. p. 42, 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6. Damasc. ap. Phot. cod. 242, p. 1048. Idat. Chr. Suid. voce Μαρκελλῖνος.

La Sicile s'était long-temps défendue contre les attaques des Vandales, par la valeur et la bonne conduite de Marcellinus, que Majorien y avait envoyé à la tête d'un corps considérable d'Ostrogoths, qui étaient à la solde de l'empire. Ricimer, craignant que ce généreux capitaine ne lui pardonnât jamais la mort de ce prince, travailla sourdement à lui débaucher ses soldats. Marcellinus, instruit de ces pratiques secrètes, abandonna la Sicile; et s'étant embarqué avec ceux dont il connaissait la fidélité, il se retira en Dalmatie, où il se forma un établissement indépendant des deux empires. Il s'y rendit bientôt assez puissant pour donner de l'inquiétude à Ricimer. La révolte d'Égidius dans la Gaule et les incursions perpétuelles des Vandales, mettaient Ricimer hors d'état d'entreprendre une nouvelle guerre. Il eut donc recours à Léon, qui députa Phylarchus en Dalmatie, pour regagner Marcellinus. On ne put calmer ses défiances, ni l'engager à se soumettre. Il promit seulement de demeurer en paix, s'il n'était attaqué le premier.

XXXI. Brouilleries d'Égidius et d'Agrippinus.

Idat. chr. Isid.chr.Got. Vales. rer. Fr. l. 5, p. p. 193. Till. Sévère.

Ricimer avait beaucoup plus à craindre du côté de la Gaule, où tout était alors dans une étrange confusion. La jalousie d'Égidius et d'Agrippinus y excitait de grands troubles. Agrippinus, né en Gaule, était depuis peu revêtu du titre de comte. En cette qualité, il devait commander les troupes de la province. Égidius avait cet emploi dans la Gaule depuis le commencement du règne de Majorien, et l'on ne voit pas qu'il en eût été dépouillé : c'est ce qui jette beaucoup d'embarras sur ce point d'histoire. Au défaut d'autres éclaircissements, voici une conjecture qui me semble naître des circonstances. Égidius, créature de Majorien, était suspect à Ricimer. Mais son habileté, sa hardiesse, sa valeur, et surtout sa qualité de roi des Francs, le rendaient si redoutable, que le ministre, tout absolu qu'il était, n'osait lui ôter le commandement. Afin d'affaiblir sa puissance, Ricimer fit nommer comte le Gaulois Agrippinus, accrédité dans le pays et ami de Théodoric, roi des Visigoths, non pas pour avoir seul le commandement des troupes, mais en apparence pour seconder Égidius partagé par d'autres soins. Égidius ne fut pas dupe de cette artificieuse politique. Il résolut de se défaire de ce collègue incommode; et pour y réussir il fit secrètement avertir Sévère, qu'Agrippinus trahissait l'empire, et qu'il voulait livrer aux Visigoths ce qui restait aux Romains en-deçà de la Loire. Les liaisons d'Agrippinus avec Théodoric donnaient à ce rapport une couleur de vraisemblance. Sévère lui envoya ordre de se rendre à Rome. Agrippinus, frappé de quelque défiance, faisait difficulté d'obéir, à moins que son accusateur ne se déclarât, et que son procès ne fût instruit selon les formes juridiques. Égidius, habile dans l'art de se déguiser, feignit de s'intéresser vi-

vement pour lui; il lui protesta que ses soupçons étaient vains; qu'il n'était point accusé, et qu'il n'avait à craindre que le péril qu'il s'attirerait par sa désobéissance. Agrippinus se laissa persuader et se rendit à Rome, où Sévère était pour lors. Dès qu'il fut arrivé on s'assura de sa personne; on instruisit son procès devant le sénat; on produisit les lettres d'Égidius; et, sans avoir été entendu dans ses défenses, Agrippinus fut condamné à mort par l'empereur, et conduit en prison, pour y attendre l'intervalle des trente jours prescrit par les lois. Il trouva moyen de s'évader, peut-être par la faveur de Ricimer, qui ne voulait pas le perdre, pour ne pas servir Égidius qu'il haïssait. Agrippinus s'alla cacher dans l'asyle de l'église de Saint-Pierre, sans se faire connaître à personne. La nouvelle de son évasion répandit l'alarme dans Rome : on publiait qu'il était retourné en Gaule pour se joindre aux Visigoths, et se venger de l'injustice qu'il avait éprouvée. On murmurait contre la sentence. Agrippinus, auparavant déclaré coupable sans examen par la voix publique, était alors sans examen reconnu innocent. L'empereur, aussi inconstant que le peuple, se reprochait la précipitation de son jugement. Agrippinus ayant appris cet heureux changement, se découvrit et offrit de prouver son innocence. On lui accorde toute sûreté; on le conduit au sénat devant l'empereur: il est écouté et pleinement déchargé du crime dont on l'accusait. Ce qui aida beaucoup à sa justification, c'est qu'on venait de recevoir la nouvelle qu'Égidius son accusateur s'était lui même révolté dans la Gaule.

Ce général, délivré d'Agrippinus, avait enfin levé le masque. Indigné de recevoir des ordres du meurtrier XXXII. Révolte d'Égidius.

Isid. chr. Got. Idat. chr. Prisc. exc. leg. p. 42. Sid. carm. 23, v. 73 et seq. et ibi Sirm. Marius Avent. chron. Jorn. de reb. Get. c. 45. Greg. Tur. l. 2, ep. 18. Cassiod. chr. Vales. rer. Fr. l. 5, p. 195 et 196. Buch. Belg. l. 17, c. 16, 17. Pagi ad Baron. Till. Sévère.

de Majorien et d'un fantôme d'empereur, il avait publié des manifestes contre Sévère et Ricimer, protestant toujours de son inviolable fidélité au service de l'empire, et se déclarant général des troupes de la Gaule au nom du sénat et du peuple romain [1]. Ayant rassemblé sous ses étendards la plupart des soldats qui avaient suivi Majorien en Espagne, il se disposait à passer en Italie, pour y détruire l'assassin et le tyran des empereurs [2]. Ricimer conjura cet orage en suscitant contre lui Théodoric [3], par le moyen d'Agrippinus qu'il renvoya dans la Gaule. Pour déterminer ce prince à la guerre contre Égidius, on lui abandonna Narbonne [4], dont la conservation avait coûté tant de sang aux Romains, depuis qu'ils avaient eu l'imprudence de céder l'Aquitaine aux Visigoths. Les Bourguignons s'engagèrent aussi dans la ligue contre Égidius, et leur roi Gondiac fut honoré du titre de général des armées de l'empire. On augmenta les états de ce prince de plusieurs villes en Savoie et vers le Rhône [5]. Pour ne point interrompre le fil de ces évé-

[1] Ce n'est là qu'une conjecture de l'abbé Dubos, *Hist. crit. de l'établ. de la monarch. fr.* l. 3, c. 6. Égidius était indépendant, ou au moins il ne reconnaissait pas l'empereur nommé par Ricimer, mais on ignore quelle fut d'ailleurs la conduite politique qu'il tint dans ces circonstances. — S.-M.

[2] Τῷδε Μαϊοριανῷ συστρατευσαμένῳ, καὶ πλείστην ἀμφ' αὐτὸν ἔχοντος δύναμιν, καὶ χαλεπαίνοντος διὰ τὴν τοῦ βασιλέως ἀναίρεσιν. Prisc. *exc. leg.* p. 42. — S.-M.

[3] Ὃν τοῦ πρὸς Ἰταλιώτας τέως ἀπήγαγε πολέμου ἡ πρὸς Γότθους τοῦ (*fort.* τοὺς) ἐν Γαλατίᾳ διαφορά. Prisc. *except. leg.* p. 42. — S.-M.

[4] *Agrippinus Gallus et comes, et civis, Ægidio comite viro insigni inimicus, ut Gothorum mereretur auxilia, Narbonam tradidit Theudorico.* Idat. *chron.* — S.-M.

[5] C'est ce qui semble résulter d'une lettre du pape Hilaire, écrite en l'an 463, et adressée à Léontius, évêque d'Arles, et dans laquelle il dit que son cher fils Gundiuc (roi des Bourguignons), maître de la milice, l'a informé que Mamertus, évêque de Vienne, avait placé de sa propre au-

nements, je vais rapporter de suite ce qu'on sait d'Égidius jusqu'à sa mort qui, arriva la même année que celle de Sévère.

XXXIII. Guerre d'Égidius.

La cession de Narbonne attacha tellement Théodoric au service de Sévère et de Ricimer, que ce prince est àppelé par les auteurs romains de ce temps-là, le soutien et l'honneur de l'empire. Égidius, pour résister à ce puissant ennemi, se ligua avec les Alains et les Bretons de l'Armorique [1]. Une troupe de pirates saxons qui ravageaient les côtes maritimes, se joignit à lui [2]. Odoacre [3], leur chef, entra dans la Loire, remonta jusqu'à Angers, et s'arrêta dans cette ville qu'il défendit contre les Visigoths. Égidius étendit ses liaisons jusqu'en Afrique : il convint avec Genséric que celui-ci attaquerait Sévère par la Méditerranée [4], tandis que les Alains pénétreraient en Italie par les Alpes Rhétiques [5]. Après ces dispositions, qui occupèrent Égi-

torité un pontife sur le siége de Die en Dauphiné [*Dea*]. — S.-M.

[1] Il est probable que les Armoricains et les émigrés Bretons se rangèrent du parti d'Égidius, Buchérius *Belg. sacr.* l. 17, c. 17, et Valois, *rer. franc.* p. 194, le pensent, mais le fait n'est énoncé par aucun auteur ancien. — S.-M.

[2] Rien ne prouve que les Saxons qui occupaient Angers à cette époque, et qui vinrent à Orléans, fussent des pirates qui avaient remonté la Loire, comme les Normands le firent plusieurs fois dans la suite. Il est bien plus probable qu'ils faisaient partie des Saxons établis à cette époque dans la Basse-Normandie, qui reçut d'eux le nom de *Saxonia,* où ils laissèrent jusqu'à des époques très-modernes des traces de leur existence. Voyez ci-dev. p. 241, note 4, liv. XXXIII, § 24.—S.-M.

[3] Grégoire de Tours, l. 2, c. 18, l'appelle *Adovacrius.*—S.-M.

[4] Les ambassadeurs d'Égidius se rendirent par l'Océan chez les Vandales; au mois de mai, selon Idatius, *mense maio, Ægidii legati per Oceanum ad Wandalos transeunt;* et ils revinrent au mois de septembre, *qui eodem cursu septembri mense revertuntur ad suos.* — S.-M.

[5] Je doute que les Alains qui pénétrèrent alors en Italie fussent les mêmes que ceux qui étaient répandus dans les Gaules, tant sur les bords de la Loire que sur ceux du Rhône. C'était sans doute une autre division de la même nation, venue d'un autre pays. — S.-M.

dius pendant l'hiver, il se mit en campagne; et ayant passé la Loire [*Liger*], il rencontra entre ce fleuve et le Loiret [*Ligericinus*] près d'Orléans, une armée de Visigoths commandée par Frédéric, frère de Théodoric[1]. Il se livra une bataille où les Visigoths furent défaits, et Frédéric y perdit la vie[2]. Le vainqueur mit le siége devant Chinon [*Caino*]; mais les pluies et les orages l'ayant contraint de se retirer, il repassa la Loire, et se réserva la défense des provinces situées au nord de cette rivière. Genséric, en exécution du traité fait avec Égidius, attaqua la Sicile, d'où ses troupes furent repoussées[3]. Les Alains, sous la conduite de leur roi Béorgor, entrèrent en Italie, et s'avancèrent jusqu'à Bergame[4]. Ricimer, ayant marché à leur rencontre, les défit, le 6 février 464[5], dans un grand combat, où ils périrent presque tous avec leur roi.

[1] *Adversus Egidium comitem utriusque militiæ, virum, ut fama commendat, Deo bonis operibus complacentem, in Armoricanâ provinciâ Fritericus frater Theuderici regis insurgens, cum his cum quibus fuerat, superatus occiditur.* Idat. *chron.* — S.-M.

[2] Marius, évêque de Lausanne, qui mentionne cette bataille dans sa chronique, donne à Frédéric le titre de roi des Goths. *Pugna facta est inter Ægidium et Gothos, inter Ligere et Ligerecino, juxtà Aurelianis, ibique interfectus est Fredericus, rex Gothorum.* Quoique ce soit une erreur, elle indique cependant que le frère de Théodoric exerçait un grand pouvoir, et avait une grande considération dans les états de son frère, comme je l'ai indiqué ci-dev. p. 370, n. 1, l. XXXIII, § 93. —S.-M.

[3] D'après ce que dit Idatius, il paraîtrait que Genséric fut vaincu par Marcellinus, celui-là même qui s'était rendu indépendant dans la Dalmatie, et qui était sans doute allié de l'empire. *Wandali per Marcellinum in Siciliâ cæsi effugantur ex eâ.* Idatius place cette défaite en l'an 464.—S.-M.

[4] Ce fait nous a été conservé par Cassiodore dans sa chronique. *Rex Alanorum Beorgor apud Bergomum à patricio Ricimere peremptus est.* Ce roi des Alains est nommé *Beurgus* par Jornandès, *de reb. Get.* c. 45. Le même historien met par erreur cette bataille sous le règne d'Anthémius. —S.-M.

[5] La chronique du comte Marcel-

Les succès d'Égidius contre les Visigoths furent arrêtés par la révolte des Francs[1]. Sa tyrannie lui fit perdre la couronne, qu'un choix bizarre avait placée sur sa tête[2]. Viomade, confident secret de Childéric, ne cherchait que l'occasion de le rétablir; et l'imprudence du général romain lui en facilita les moyens. S'étant rendu maître de l'esprit du nouveau roi par des démonstrations de zèle, il ne songea qu'à le rendre plus odieux que Childéric. Trompé par ses pernicieux conseils, Égidius accabla les Francs d'impositions, et sur de fausses alarmes que lui inspirait l'artificieux courtisan, il fit mettre à mort un grand nombre de seigneurs, qui lui étaient les plus attachés, et qui avaient été les auteurs de la révolution, vengeant lui-même Childéric sans le savoir, et écartant les plus puissants obstacles que ce prince pouvait trouver à son retour. Ces cruautés firent oublier les emportements du roi détrôné. Viomade allumait encore davantage l'indignation publique par les reproches secrets qu'il faisait aux principaux de la nation. Enfin, le complot fut formé; on rappela Childéric. Tous les Francs, transportés de haine contre le tyran et d'ardeur pour leur prince légitime, prennent les armes. Viomade à leur tête va au-

XXXIV. Il est chassé par les Francs qui rappellent Childéric.

Greg. Tur. l. 2, c. 12, 18. Epit. Greg. l. 2, c. 11. [Gest. reg. Franc. c. 8.] Aimoin, l. 1, c. 7. Sigeb. an. 475. Vales. rer. Fr. l. 4, p. 189. Buch. Belg. l. 18, c. 1. Pagi ad Bar. Chiffl. Anastas. Childer. p. 68.

lin fournit cette date. *Occisus est Beorgor, rex Alanorum, Bergomi ad pedem montis, octavo idus februarii.* — S.-M.

[1] Il est bon de remarquer que les Francs dont il s'agit sont ceux qui étaient connus sous le nom de Saliens. — S.-M.

[2] Il n'est en aucune manière question dans Grégoire de Tours, de la tyrannie d'Égidius. Elle est d'ailleurs assez peu conforme au caractère que lui donnent tous les écrivains du temps, qui le représentent comme un général estimable par son caractère et par son courage. Il semble que les Francs Saliens, mécontents de leur roi, s'étaient mis sous la dépendance du maître de la milice, qui représentait l'empereur dans la Gaule, et qu'ensuite Childéric, ayant regagné leurs esprits, revint, avec le consentement du général, reprendre le commandement de sa nation. — S.-M.

devant du roi : ils battent Égidius, s'emparent de Cologne, où ils massacrent un grand nombre de Romains, et brûlent Trèves[1]. Égidius se retire à Soissons, où peu de temps après il mourut en 465, empoisonné selon quelques auteurs, assassiné selon d'autres[2]. Quelques historiens reculent sa mort jusqu'en 469. Ceux qui donnent huit ans à l'exil de Childéric, et qui placent son expulsion en 458 et son retour en 465, comptent les deux années qui commencent et qui finissent cet intervalle[3].

[1] L'abbé Dubos a remarqué avec raison, que les Francs qui prirent à cette époque Cologne et Trèves, et qui combattirent Égidius, étaient les Ripuaires, que plusieurs auteurs, et Lebeau comme les autres, confondent mal-à-propos avec les Saliens, les seuls qui reconnussent l'autorité du maître de la milice romaine. On peut remarquer en effet à cette occasion, que Cologne et le pays envahi alors par les Ripuaires ne faisaient pas, dans l'origine, partie du royaume de Clovis, mais qu'il régnait à Cologne un prince particulier nommé Sigebert, que Clovis fit périr dans la suite. Les Ripuaires continuèrent pendant longtemps à se distinguer des Saliens. — S.-M.

[2] *Ægidius moritur, alii dicunt insidiis, alii veneno deceptus.* Idat. *chron.*--S.-M.

[3] L'abbé Dubos, dans son savant ouvrage sur l'établissement de la monarchie française, cherche à prouver, l. 3, c. 6, que le régne d'Égidius sur les Francs ne fut que de quatre ans, et il propose de lire dans Grégoire de Tours, l. 2, c. 12, *cum quarto anno super eos regnaret*, au lieu de *octavo anno*. Les raisons qu'il en donne paraissent assez plausibles. Il est en effet impossible de croire qu'Égidius, envoyé en Gaule par Majorien qui ne fut empereur qu'en 458, et dont la mort se place en 465, ait régné huit ans sur les Francs. Le même savant fait voir que le retour de Childéric ne fut pas à beaucoup près aussi violent, que le supposent les premiers écrivains de notre histoire. Il en donne pour preuve le silence assez remarquable de Grégoire de Tours. Bien plus, il paraît constant, d'après le même historien, que Childéric et le chef romain gouvernèrent conjointement la nation des Francs. En effet, après avoir rappelé le retour de Childéric et son rétablissement, *à Thoringia regressus in regno suo est restitutus*, Gregoire de Tours se sert de ces paroles remarquables, *his ergo regnantibus simul*, qui indiquent bien clairement qu'Égidius et Childéric gouvernaient ensemble. Ceci est encore confirmé par un autre passage du même historien, l. 2, c. 18, où l'on voit que Childéric se trouvait à la bataille d'Orléans, *Childericus Aurelianis pugnas egit.* Comme il n'y eut pas d'autre bataille d'Orléans, que celle où Égidius eut à combattre les Visigoths unis aux Saxons, qui sont

Après la mort d'Égidius, presque toute la Belgique se soumit aux Francs [1]. Odoacre, qui était dans Angers avec ses Saxons à la solde du général romain, appréhendant une révolte des habitants, se fit donner des ôtages et se rendit maître du pays [2]. Théodoric s'appropria les villes qu'on lui avait engagées ou données à défendre. Il s'empara du Poitou [3]. Les Romains avaient dans Poitiers une garnison de Taïfales, que les Goths congédièrent [4]. Il ne resta aux Romains dans la première Aquitaine que l'Auvergne et le Berri. Les Bretons chassés de leur île, s'étant rendus indépendans, occupaient presque tout le pays qui a pris leur nom. Ce qui restait d'Alains se mêla avec eux. Syagrius, fils d'Égidius, se maintint dans Soissons pendant vingt ans, d'abord sous le titre de général des Romains, défendant avec courage le peu de pays qu'ils possédaient

XXXV. État de l'empire dans la Gaule après la mort d'Égidius.

Buch. Belg. l. 18, c. 2. Till. Sévère.

mentionnés aussitôt après dans le récit de Grégoire de Tours, *Adovacrius verò cum Saxonibus Andegavos venit*, on ne peut douter que le maître de la milice et le roi des Francs ne fussent effectivement alliés. On en doit conclure par conséquent que le règne d'Égidius a été moins long qu'on ne le suppose ordinairement, et que les choses se sont passées tout autrement.—S.-M.

[1] Ce n'est là qu'une conjecture fort vraisemblable, mais qui n'est appuyée sur aucune allégation tirée des auteurs anciens.— S.-M.

[2] *Adovacrius de Andegavos et aliis locis obsides accepit*. Gregor. Tur. l. 2, c. 18. — S.-M.

[3] Idatius dit qu'après la mort d'Égidius les Goths s'emparèrent de tout ce qui restait dans la Gaule aux Romains. *Quo desistente* (*Ægidio*), *mox Gothi regiones invadunt, quas romano nomini tuebatur*. Il y a dans ces paroles de l'exagération; on voit en effet par les événements, que cet accroissement de territoire se borna à l'occupation du Poitou. —S.-M.

[4] La notice de l'empire dressée sous le règne de Théodose le jeune indique qu'il y avait effectivement un détachement de Sarmates et de Taïphales stationné à Poitiers. *Præfectus Sarmatarum et Taifalorum gentilium Pictavis in Galliâ*. Mais rien n'indique que cet état de choses se soit prolongé jusqu'à l'arrivée des Visigoths. Toutefois il est bon d'observer qu'il resta pendant long temps dans le Poitou une population de Taïfales à *Tiffauges* et à la *Tiffardière*, dans le canton nommé *Theofalgicus pagus*. Voyez t. 4, p. 118, n. 2, l. xx, § 15.—S.-M.

encore dans la Gaule septentrionale, et qui se réduisait aux villes et territoires de Soissons [*Suessiones*], de Rheims [*Remi*], de Châlons [*Catalauni*], de Sens [*Senones*], et de Troyes [*Tricasses*]. Après la destruction de l'empire d'Occident, Syagrius prit le titre de roi, et le conserva jusqu'à l'an 486, qu'il fut défait et mis à mort par Clovis.

An 463.

XXXVI. Affaires d'Espagne.

Idat. chr. Isid. chr. Got. et chr. Suev. orn. de reb. Get. c. 44.

L'Espagne n'était pas plus tranquille que la Gaule [1]. Les Suèves étaient partagés entre Frumaire et Rémismond qui, prenant tous deux le titre de roi, ravageaient à l'envi la Lusitanie et la Tarraconaise. Les malheureux habitants de ces contrées, n'attendant aucune assistance de l'empire, eurent recours à Théodoric qui, étant alors occupé en Gaule, ne put les secourir que par des ambassades[2]. Rémismond promettait tout, et ne tenait rien de ce qu'il avait promis. Dès que les envoyés de Théodoric étaient sortis de sa cour, il recommençait ses ravages. Enfin, Frumaire étant mort et tous les Suèves s'étant réunis sous l'autorité de Rémismond, celui-ci s'engagea par un traité solennel à laisser en paix ses voisins. Pour cimenter cet accord, le roi des Visigoths lui donna une de ses filles en mariage [3]. Cette alliance ne retint pas long-temps le ca-

[1] Les consuls de l'an 463 furent Fl. Cæcina Basilius pour l'Occident, et Vivianus pour l'Orient. Basilius était patrice et préfet du prétoire, dignité dont il avait déja été revêtu sous Majorien. — S.-M.

[2] On apprend d'Idatius que les peuples de la Galice envoyèrent alors un homme noble, appelé Palégorius, *Palegorius vir nobilis Gallæciæ*, pour obtenir contre le roi des Suèves l'intervention de Théodoric. Celui-ci fit partir pour cet objet son général Cyrila, en qualité d'ambassadeur. Ce général rencontra les envoyés de Rémismond, qui firent une telle diligence, à leur retour de la cour de Théodoric, qu'ils retrouvèrent Cyrila encore à Lugo en Galice. Théodoric y renvoya bientôt après le même Cyrila, avec un nommé Rémismond et plusieurs autres Goths, qui ne purent apporter remède aux maux qu'éprouvait ce pays. — S.-M.

[3] *Frumario autem mortuo, Remismundus omnes Suevos in suam*

ractère turbulent de Rémismond [1]. Il amusait Théodoric, en lui envoyant des ambassadeurs, et en recevait de sa part, sans suspendre ses hostilités [2]. Ces députations réciproques ne servirent qu'à porter chez les Suèves la contagion de l'arianisme. Réchiaire avait établi dans ses états la doctrine catholique. Un prêtre apostat, nommé Ajax, gaulois de naissance [3], mais qui s'était perverti à la cour de Théodoric, étant passé chez les Suèves dans le cours de ces négociations, s'insinua dans l'esprit du roi, et infecta de son hérésie la nation entière, qui ne revint à la croyance orthodoxe que cent ans après, sous le regne de Théodémir.

XXXVII. Avancement de Basiliscus.

Il semble que Léon voyait avec une stupide indifférence la ruine prochaine de l'empire d'Occident; et l'on ne peut lui pardonner d'avoir laissé le barbare Ricimer disposer de la pourpre impériale, et gouverner à son gré les affaires d'Italie. Les vues politiques de ce prince ne paraissent pas avoir été fort étendues.

Proc. Vand. l. 1, c. 6, 7. Theoph. p. 97 et 99. Zon. l. 14, t. 2, p. 50, 52.

ditionem revocat, pacem cum Gallæcis reformat, legatos fœderis mittit ad Theodoridum, regem Gothorum: à quo etiam per legatos et arma et conjugem quam haberet accepit. Isidor. Hispal. *chron. Suev.* Rien ne prouve, dans ce passage, que la femme envoyée à Rémismond ait été réellement la fille de Théodoric. — S.-M.

[1] En la troisième année de son règne, il fit une invasion dans la Lusitanie, qui appartenait encore, à ce qu'il paraît, aux Romains. *Tertio regni anno ad Lusitaniam transiit.* Il se rendit par trahison maître de Coimbre, *Conimbrica in pace decepta diripitur*, et il s'empara de Lisbonne, qui lui fut livrée par Lusidius, un de ses citoyens. Voyez ci-après liv. xxxv, § 5. — S.-M.

[2] *Legatos Remismundus mittit ad Theudoricum; qui similiter suos ad Remismundum remittit.... Legati eodem anno duabus vicibus à rege Suevorum mittuntur ad regem Theudoricum, ad quem et Arborius proficiscitur evocatus.* Idat. *chron.* Arborius mentionné ici était un général au service de Théodoric, qui avait remplacé Népotianus dont il a été question ci-dev. § 13, p. 407. — S.-M.

[3] Idatius dans sa chronique et Isidore dans sa chronique des Suèves, le disent Galate de nation, *Ajax natione Galatâ.* Il n'est pas sûr qu'il faille entendre par ces expressions, qu'il s'agit de la Gaule, et non pas plutôt de la Galatie. — S.-M.

Suid. voce Βασιλίσκος.

On le voit sensiblement par le mauvais choix de ceux qu'il approcha le plus près de sa personne. Zénon en sera bientôt une preuve; il ne s'agit encore en cette année 463, que de Basiliscus. Quoique frère de l'impératrice Vérine, Basiliscus ne méritait que l'obscurité. Sans talents, comme sans mœurs, fourbe, avare, ignorant, il était toutefois dévoré d'ambition, et se croyait capable de tout. On ne reprochera pas à Léon de lui avoir conféré le consulat en 465; c'était depuis longtemps un titre sans conséquence, une de ces dignités oisives qui ne donnent que des préséances, très-propres à dédommager la vanité de ceux qui, avec un nom illustre, méritent d'être laissés dans l'inaction. Mais on ne peut attribuer qu'à la faiblesse de l'empereur, d'avoir cette année confié à son beau-frère le commandement des armées de Thrace. Par malheur pour l'empire, le nouveau général eut dans cette province quelque succès de peu d'importance [1], mais que Vérine et ses courtisans eurent soin de faire valoir comme de magnifiques exploits : et sur leur parole Basiliscus passa pour un merveilleux capitaine.

An 464.

XXXVIII. Pérosès, roi des Perses, trompe in-

On aurait eu besoin dès-lors d'un bon général, si le roi de Perse n'eût pas été occupé par les Huns [2]. Iezdédjerd II étant mort l'an 457 [3], son fils Hormisdas

[1] Théophanes, p. 99, rapporte qu'il vainquit plusieurs fois les Scythes, dans la Thrace. Σκύθας πολλάκις νικήσαντα ἐν τῇ Θράκῃ. Les adversaires de Basiliscus furent sans doute les Goths qui étaient répandus dans cette province, ou qui étaient cantonnés sur ses frontières. — S.-M.

[2] Les consuls de l'an 464 furent Rusticius et Fl. Anicius Olybrius, qui fut dans la suite empereur. — S.-M.

[3] Je pense que c'est plutôt en l'an 458. Agathias donne, l. 4, p. 137, à Iezdédjerd II un règne de dix-sept ans et environ quatre mois, ᾧ δὴ χρόνος ἐν τῇ βασιλείᾳ διηνύσθη ἐτῶν ἑπτακαίδεκα, καὶ μηνῶν δή που τεττάρων. Mais Abou'lféda et l'auteur du *Modjmel-al-tewarikh* qui a beaucoup de critique et qui a puisé à

lui avait succédé [1]. Pendant les quatre années qu'il régna, il fut perpétuellement en guerre avec son frère Pérosès[2], qui lui disputait la couronne. Enfin, Pérosès vainqueur monta sur le trône de Perse[3]. C'était un

dignement le roi des Cidarites.

de bonnes sources, et presque tous les auteurs orientaux lui donnent un règne de dix-huit ans quatre mois et huit ou dix-huit jours. La comparaison de ces témoignages ainsi que leur accord et leur différence avec celui d'Agathias, doivent faire présumer qu'il y a une légère erreur dans celui-ci, et ils montrent que Iezdédjerd II mourut dans la dix-neuvième année de son règne. La chronique arménienne de Samuel d'Ani, lui donne dix-neuf ans de règne. Ce qui est confirmé par Élisée, c. 8, p. 200, qui était contemporain, et qui s'exprime de la manière la plus positive sur ce point. Il en est de même de Lazare de Pharbe, qui écrivait peu après, et qui dit aussi qu'Iezdédjerd mourut dans la dix-neuvième année de son règne. Nous avons vu ci-dev. p. 130, n. 1, liv. XXXII, § 30, que sa première année dut se compter du 4 juin 440, la dix-neuvième et dernière dut se compter du 31 mai 458, ce qui semble porter sa mort à la fin de septembre de cette année. Je dois remarquer qu'Abou'lfaradj place dans sa chronique syriaque, le commencement du règne de Firouz (Pérosès), fils d'Iezdédjerd II, à la première année de Léon ou en 457. Mais cette indication est un peu vague; aussi dans sa chronique arabe, p. 92, dit-il que ce fut au commencement de l'empire de Léon. — S.-M.

[1] La plupart des auteurs ont négligé de parler de ce prince. Agathias n'en fait aucune mention. La chose se conçoit sans peine. Hormouzd ou Ormisdas, n'ayant occupé que peu de temps le trône, et n'étant d'ailleurs que le second fils d'Iezdédjerd II, il passa pour un usurpateur, et les années de son règne furent confondues dans celui de son frère Firouz ou Pérosès. Les auteurs orientaux varient beaucoup sur la durée de son règne: les uns lui donnent un an, d'autres deux, et quelques-uns même jusqu'à sept ans. Il ne nous est pas possible de rendre raison de ces différences, non plus que d'indiquer les motifs qui le firent chasser du trône. — S.-M.

[2] Le nom de ce prince, que les Grecs appellent Περόζης, *Pérozès*, et Théophanes, p. 105, Περόξης, est en persan *Firouz*, qui se prononçait aussi autrefois *Pirouz*. Les Arméniens l'appellent *Peroz*. *Firouz* signifie en persan *vainqueur*. — S.-M.

[3] Lorsque le père de Firouz mourut, ce prince était dans le Sedjestan où il régnait, selon l'usage suivi par les rois Sassanides, de donner toujours à leurs fils héritiers présomptifs de la couronne, un apanage, dont ils portaient le titre royal. Le frère de Firouz, qui était resté auprès de leur père, profita de son séjour à la cour pour s'emparer des rênes du gouvernement. Firouz, craignant pour sa sûreté, quitta alors le Sedjestan, et se retira à la cour de Khouschnawaz, roi des Hayathélites, à qui il demanda des troupes pour recouvrer son héritage, promettant de lui céder Termed et Thalékan, deux villes du Khorasan, limitrophes

Agath. l. 4, p. 137. Prisc. exc. leg. p. 43, 44, 74, 75. Asseman. Bib. or. t. 1, p. 205; t. 3, p. 397.

prince fier et plein de valeur, mais impétueux et téméraire [1]. Les Huns Cidarites, nommés aussi Euthalites et Nephtalites [2], qui habitaient à l'orient de la mer Caspienne [3], ayant refusé de lui payer le tribut imposé par ses prédécesseurs [4], il marcha contre eux,

de ses états. Khouschnawaz lui fournit une armée, qui le replaça sur le trône. Firouz le posséda pendant vingt-quatre ans environ. Mais les années de son règne comptèrent depuis la mort de son père, et il ne tint aucun compte de l'usurpation de son frère. Firouz fit mourir Hormouzd et trois autres princes de la famille royale. Ces détails sont empruntés à l'histoire universelle de Tabary, dont on possède à la bibliothèque du roi, une ancienne traduction persane manuscrite, mss. anc. fond, n° 63. On doit cependant remarquer qu'un auteur arménien contemporain de ce prince, Lazare de Pharbe, rapporte c. 52, p. 186, que Firouz était le plus jeune des fils d'Iezdédjerd. On trouve la même chose dans Élisée, c. 8, p. 200 et 201, qui était aussi contemporain. Il s'exprime d'une manière si positive, et il parle si en détail de cette révolution, qu'il semble impossible de rejeter son témoignage. Il raconte que Pérosès, le plus jeune des fils d'Iezdédjerd II, avait été élevé par Raham, seigneur de l'illustre famille Mihranian, qui avait un grand pouvoir en Perse, et il dit que ce seigneur avait fait soulever l'armée, et avait placé Pérosès sur le trône. — S.-M.

[1] Ἀνὴρ τολμητίας μὲν ἄγαν καὶ φιλοπόλεμος, καὶ πρὸς τὸ μεγαλουργὸν τῆς γνώμης ἀεὶ τετραμμένος. Λογισμῷ δὲ στεῤῥῷ καὶ βεβηκότι οὐ μάλα ἐχρῆτο· ἀλλὰ πλέον ἦν αὐτῷ τοῦ βουλομένου, τὸ θρασύνον. Agath. l. 4, p. 137. — S.-M.

[2] Il faut lire *Hephthalites*. — S.-M.

[3] J'ai déja remarqué t. 4, p. 252, n. 3 et p. 254, n. 4, liv. XXII, § 11 et ci-dev. p. 267, n. 1, liv. XXXIII, § 38, que les Huns Cidarites n'étaient pas les mêmes que les Hephthalites: ceux-ci étaient établis sur les bords orientaux de la mer Caspienne, tandis que les autres occupaient la côte occidentale de cette mer, entre le Caucase et les bouches du Volga. Aucun témoignage antique et authentique ne peut établir l'identité des deux peuples, c'est tout simplement une assertion émise sans preuve par Deguignes, *Hist. des Huns*, t. 2, p. 325, et admise assez légèrement par Lebeau. On verra bientôt que le roi de Perse demandait à l'empereur, de l'argent pour défendre le château de *Iouroïprach*, élevé contre les Huns Cidarites dont il était voisin, comme il résulte très-clairement du récit de Priscus, *exc. leg.* p. 43. Voy. ci-dev. p. 269, n. 1, liv. XXXIII. § 39. Les auteurs arméniens font souvent mention des guerres que Bahram V, Iezdédjerd II et Firouz, soutinrent contre les Huns qui habitaient au nord du mont Caucase, et des nombreux corps de troupes que les Perses entretenaient à Derbend, pour les empêcher de pénétrer dans l'Asie inférieure. — S.-M.

[4] Les Huns refusaient de payer les tributs qui leur avaient été im-

et trouva dans cette nation belliqueuse une résistance invincible. Fatigué d'une guerre longue et sanglante, il crut la terminer par un grossier artifice. Il envoya dire à Concha [1], roi des Huns, qu'il voulait faire la paix avec lui, et que pour gage de sa bonne foi, il lui offrait sa sœur en mariage. Le roi de Perse était le plus grand monarque de l'Orient; et Concha, fort honoré d'une si haute alliance, reçut avec joie cette proposition. Pérosès, au lieu de sa sœur, lui envoya une esclave fort belle, richement parée, avec un équipage digne de la princesse. Il n'oublia pas de recommander à cette fille un profond secret, l'avertissant que si la tromperie était découverte, elle ne pouvait s'attendre qu'à périr d'une mort cruelle. La jeune esclave fut assez hardie pour hasarder l'aventure; mais dès qu'elle fut devenue reine des Huns, craignant avec raison que ce déguisement ne pût être long-temps caché, elle se fit connaître à son mari. Cette dangereuse confidence ne diminua rien de l'amour que le prince avait conçu pour elle; il continua de la traiter comme sa femme, et toute sa colère se tourna contre Pérosès. Résolu de se venger, il mit en œuvre à son tour une ruse moins insultante, mais cruelle et meurtrière. Il feignit de vouloir subjuguer les Barbares voisins de ses états, et manda au roi de Perse qu'il avait assez de soldats, mais qu'il le priait de lui prêter des capitaines. Pérosès, qui comptait sur une longue paix, lui envoya trois cents de ses meilleurs officiers. Lorsqu'ils furent

posés autrefois par les rois de Perse et par ceux des Parthes. Τοὺς φόρους τῶν Οὔννων μὴ κομιζομένων, οὓς οἱ πάλαι μὲν τῶν Περσῶν καὶ Παρθῶν βασιλεύοντες ἔθεντο. Priscus, *exc. leg.* p. 75. — S.-M.

[1] Priscus, *exc. leg.* p. 74, écrit Κούγχας, ὁ Οὔννων ἡγούμενος, le nom de ce roi des Cidarites. — S.-M.

arrivés à Gorgo [1], nommé depuis Corcange[2], près de l'Oxus, résidence du roi des Cidarites, ce prince fit égorger les uns, et, après avoir fait couper les mains aux autres, il les renvoya au roi de Perse pour lui dire que c'était la juste punition de son indigne supercherie.

XXXIX. Ambassade de Pérosès à Léon.

La guerre s'étant rallumée avec fureur, Pérosès envoya des ambassadeurs à Léon pour obtenir du secours. Il se plaignait qu'on reçût dans l'empire un grand nombre de fugitifs qui abandonnaient la Perse, et que les mages et les peuples de la frontière, adorateurs du feu, fussent troublés dans l'exercice de leur religion[3]. Il demandait aux Romains de l'argent et des soldats pour la garde de la forteresse de Juroïpac[4], située près

[1] Il y avait effectivement dans le pays des Hephthalites une ville nommée *Gorgo*, dout Procope parle, *de bell. Pers.* l. 1, c.3 et 4. Il la place à l'extrémité septentrionale de la Perse. Πρὸς Βοῤῥᾶν ἄνεμον, οὗ δὴ πόλις Γοργὼ ὄνομα πρὸς αὐταῖς που ταῖς Περσῶν ἐσχατιαῖς ἐστιν et Γοργὼ πόλις ἐν τοῖς ἐσχάτοις Περσῶν ὁρίοις. C'est à tort que Lebeau fait mention ici de cette ville, dont il n'est nullement question dans le récit de Priscus. C'est une suite de l'erreur qui lui a fait transporter à l'Orient de la mer Caspienne une guerre qui s'est faite à l'Occident. Voyez ci-après p. 443, not. 2.—S.-M.

[2] Il est possible que l'antique *Gorgo* des Hephthalites soit la même que la capitale du Kharizme nommée par les auteurs arabes *Korkandj*, mais rien ne le prouve.—S.-M.

[3] Τῶν μάγων, καὶ τῶν ἐν τῇ Ῥωμαίων γῇ ἐκ παλαιῶν οἰκούντων χρόνων, ὡς ἀπάγειν αὐτοὺς τῶν πατρίων ἐθῶν καὶ νόμων ἐθέλοντας, καὶ τῆς περὶ τὸ θεῖον ἁγιστείας. Prisc. *exc. leg.* p.43. Il s'agit ici des Maguséens et de divers peuples d'origine persane, répandus depuis long-temps dans l'Asie-Mineure, où l'on voit par les lettres de saint Basile de Césarée, t. 3, p. 258, p. 394, qu'ils conservaient leur culte national.—S.-M.

[4] Ce fort nommé *Ouroïsach*, Οὐροείσαχ, ou *Iouroïpaach*, Ἰουροειπαάχ, selon un autre manuscrit, est appelé *Biraparach*, Βιραπάραχ par l'historien Lydus (*de magistr.* l. 3, c.52 et 53). C'est le nom dans la langue du pays, dit-il, πατρίως καλέσαντες, d'un château situé dans le Caucase et destiné selon Priscus, *exc. leg.* p. 43, à défendre contre les Huns le passage des portes Caspiennes. Οὐροείσαχ φρούριον ἐπὶ τῶν Κασπίων κειμένον πυλῶν. Ce château dont le nom arménien était *Virapahak*, c'est-à-dire *le rempart d'Ibérie*, devait, à ce qu'il paraît, défendre la porte ou le défilé

de la mer Caspienne, et qui fermait le passage aux Barbares voisins du Volga [1]. Il apportait pour raison, que les Romains étaient aussi intéressés que les Perses à entretenir cette barrière, qui mettait à couvert les terres des deux états. Léon répondit *que les plaintes de Pérosès n'avaient aucun fondement: qu'il ne savait ce que c'était que ces fugitifs dont on parlait, ni que cette prétendue persécution suscitée contre la religion des Perses : que le roi ne pouvait raisonnablement exiger des Romains qu'ils se chargeassent de la défense d'une forteresse située dans ses états : qu'après tout il souhaitait que la bonne intelligence subsistât toujours entre les Romains et les Perses, et que pour l'entretenir il allait envoyer un ambassadeur à Pérosès*. Il envoya en effet le patrice Constantius qui avait été consul en 457. Mais, comme la réponse de Léon n'avait pas satisfait le roi de Perse, le député attendit long-temps à Édesse, que Pérosès lui permît de venir à sa cour. Ce prince était alors dans le pays des Cidarites. Il manda enfin Constantius, qui vint le trouver dans les plaines de Corcange [2]. Le roi,

des Alains, qui conduisait en Arménie, en traversant le chaîne du Caucase par le milieu. J'en ai parlé fort amplement, ci-dev. p. 269, not. 1, liv. XXXIII, § 39.—S.-M.

[1] On voit, par la manière vague avec laquelle s'exprime Lebeau, qu'il ignorait la véritable situation de cette forteresse, sans doute parce qu'il n'avait pas assez fait d'attention au passage de Priscus, *exc. leg.* p. 43, cité dans la note précédente, où il est dit que ce fort était situé auprès des portes Caspiennes, ce qui ne peut laisser d'incertitude sur sa position au milieu du Caucase.—S.-M.

[2] Priscus ne parle point dans son texte de la ville de *Gorgo*, qui se trouvait dans le pays des Hephthalites, et qui peut avoir été la même que la *Korkandj* des Arabes. L'auteur grec dit seulement que l'ambassadeur vint trouver le roi, qui était campé dans un lieu appelé *Gorga*, dont rien ne détermine la situation. Γόργα, τοῦτο ὄνομα τῷ χωρίῳ, ἐν ᾧπερ συνέβαινε τοὺς Πέρσας στρατοπεδεύεσθαι. Prisc. *exc. leg. p.* 75. Il pourrait se faire qu'il ait voulu parler de la ville et du pays de *Gorgan* ou *Djordjan*, situés au sud-est de la mer Caspienne.—S.-M.

après l'avoir traité honorablement pendant plusieurs jours, le congédia sans vouloir entrer avec lui dans aucun éclaircissement. Le refus de Léon avait indisposé ce prince : ce fut la cause du bon accueil qu'il fit aux Nestoriens chassés de l'empire. Il y avait à Édesse une école célèbre fondée pour les Perses[1], qui y venaient apprendre les sciences et les lettres. Les maîtres de cette école, infectés des erreurs de Nestorius, ayant été bannis de la ville avec leurs disciples, se retirèrent en Perse. Ils trouvèrent Pérosès disposé à les favoriser, et se rendirent maîtres du siége épiscopal de Ctésiphon, dont l'évêque était primat d'Assyrie et de Perse. Ils placèrent des Nestoriens sur tous les autres siéges de ce grand royaume, et bientôt tous les chrétiens de Perse devinrent Nestoriens. Pérosès ne fut pas heureux dans cette seconde guerre contre les Cidarites. S'étant engagé dans des déserts, et manquant de vivres, il fut pris et ne fut délivré qu'à la prière de l'empereur qui s'intéressa pour sa liberté.

An 465.

XI. Embrasement à Constantinople.

Chron. Alex. p. 321. Marc. chr. Theoph. p. 96, 97. Evag. l. 2, c. 23.

On vit l'année suivante[2] à Constantinople un terrible exemple des emportements du peuple, qui ne sait punir qu'avec rage, et qui se rend lui-même criminel en châtiant les crimes. Ménas, commandant des gardes de nuit, accusé de plusieurs forfaits, était jugé dans l'hippodrome par le prince assisté du sénat. Léon, dans un mouvement d'indignation, le fit jeter au bas

[1] C'est-à-dire pour les chrétiens de la Perse, qui étaient pour la plupart des Syriens. Parmi les personnages distingués que l'on trouvait alors dans cette école, on comptait le Syrien Acacius, Barsouma né à Ardeschir en Perse, fameux sectaire nestorien, dont il sera question ci-après, liv. XXXVIII, § 34, Abschoutha de Ninive, Jean de Germaia, Michée, Paul de l'Ahwaz, Abraham le mède, Nersès le lépreux, et beaucoup d'autres.—S.-M.

[2] Les consuls de l'an 465 furent Basiliscus beau-frère de l'empereur Léon et Hermanaric, le fils du général Aspar.—S.-M.

des degrés. Le peuple assemblé au pied du tribunal se saisit de ce misérable; et, malgré les magistrats qui furent obligés de prendre la fuite, on le traîna par les rues, on l'écrasa à coups de pierres, et on jeta son cadavre dans la mer. Un mois après, une légère imprudence causa un dommage inestimable. Le soir du premier de septembre, une pauvre femme ayant laissé une lampe allumée près d'un magasin d'étoupes dans le marché de Constantinople, le feu se communiqua de proche en proche avec tant de violence, qu'en quatre jours, de quatorze quartiers dont cette grande ville était composée, huit furent entièrement détruits. La flamme se répandit dans l'espace de cinq cents pas du midi au septentrion, et de dix-sept cent cinquante pas de l'orient à l'occident, sans épargner les édifices les plus solides. Les églises, les palais, les monuments publics furent la proie des flammes, ainsi que les maisons des particuliers. L'incendie ne cessa tout-à-fait qu'au bout d'une semaine. Dans cette étendue, il ne resta que des monceaux de marbre et de pierres mêlées de cendres et tellement confuses, qu'on ne pouvait reconnaître l'emplacement de chaque édifice. Au milieu de cet affreux désordre, où périt grand nombre d'habitants, Aspar signala son activité, courant de toutes parts, donnant les ordres, portant lui-même de l'eau au travers des flammes, et répandant l'argent pour animer la hardiesse et encourager les travaux. On rapporte que Marcien, économe de l'église de Constantinople, sauva celle de Sainte-Anastasie en montant sur le toît avec le livre des Saints-Évangiles que les flammes respectèrent. Léon se retira au-delà du golfe de Chrysocéras, où il demeura six mois. Il y fit construire un port et une jetée ornée d'un portique,

Cedren. t. 1, p. 348. Malala, p. 28, 29. Theod. Lect. l. 1, c. 23. Zon. l. 14, t. 2, p. 50. Cod. Just. leg. 8, tit. 10, leg. 12. Pagi ad Baron.

qui fut depuis nommée la jetée neuve. Cette vaste ruine n'était pas encore réparée sous le règne de Zénon, dont il nous reste une loi fort étendue sur ce qui regarde la reconstruction des édifices de Constantinople.

XLI. Mort de Sévère. Idat. chron. Marc. chr. Cassiod. chr. Jorn. de regn. succes. Sid. carm. 2, v. 317 et seq. et ibi Sirm.

Dans ce même temps Sévère mourut à Rome le quinzième d'août, selon une ancienne chronique; mais si la date de la dernière des deux lois qui nous restent de lui est véritable, il vivait encore le 25 de septembre. Il avait porté la couronne impériale près de quatre ans, toujours esclave de son ministre. Dans toute l'histoire de son règne, il n'est nommé qu'une seule fois, à l'occasion du jugement d'Agrippinus. Quelques auteurs lui attribuent de la piété, ce qui, selon le style qui commençait alors à s'établir, peut bien ne signifier autre chose, sinon qu'il fit bâtir des églises et qu'il dota des monastères. Le genre de sa mort n'est pas moins ignoré que sa vie. Les uns disent qu'il mourut de maladie, les autres qu'il fut empoisonné par Ricimer [1].

An 466.

XLII. Gouvernement de Ricimer. Sid. carm. 2, v. 348 et seq.

Après la mort de Sévère, l'Occident demeura sans empereur pendant un an et demi [2]. Ricimer gouvernait les affaires avec une autorité que personne n'osait lui disputer. Son nom était redouté des Barbares. Les Ostrogoths qui avaient fait quelques mouvements pour

[1] C'est ce qui est dit positivement dans la chronique de Cassiodore. *Ricimeris fraude Severus Romæ in palatio veneno peremptus est.* Sidonius Apollinaris semble indiquer dans le panégyrique d'Anthémius, *carm.* 2, v. 317 *et seq.*, que la mort de Sévère avait été naturelle.

Auxerat Augustus naturæ lege Severus
Divorum numerum. — S.-M.

[2] Les consuls de l'an 466 furent l'empereur Léon pour la troisième fois et Tib. Fabius Titianus. — S.-M.

se jeter dans le Norique, restèrent en paix [1]. Mais les barques des Vandales infestaient sans cesse les mers de la Sicile et de l'Italie. Ils abordaient sur les côtes qu'ils trouvaient sans défense, et se rembarquaient chargés de butin, sans qu'il fût possible ni de prévenir leurs descentes, ni de les atteindre sur terre. Ricimer, à l'exemple de Majorien, résolut d'arrêter ces brigandages dans leur source. Il équippa une flotte à dessein de passer en Afrique : mais les vents contraires et les fréquents orages qui survinrent cette année, firent encore échouer cette entreprise.

Idat. chron. Cedr. t. 1, p. 346. Vales. Rer. Fr. l. 5. p. 202.

XLIII. Euric succède à Théodoric.

Égidius venait de mourir dans la Gaule; Théodoric, roi des Visigoths, ne lui survécut pas long-temps [2] : il périt par le même crime qui lui avait donné la couronne [3]. Son frère Euric[4] le fit assassiner [5] à Toulouse après treize ans [6] de règne, et prit sa place. Devenu roi par ce parricide, il envoya des députés à Rémismond, dont il craignait la vengeance, parce que ce prince était gendre de Théodoric [7]. Mais le roi des Suèves,

Idat. chron. Isid. chr. Got. Jorn. de reb. Get. c. 44, 45. Vales. rer. Fr. l. 5, p. 205.

[1] Noricus Ostrogothum quod continet, iste timetur :
Gallia quod Rheni Martem ligat, iste pavori est.
Sidon. Apoll. *carm.* 2, v. 377 *et seq.*— S.-M.

[2] Selon Idatius, Théodoric avait envoyé, peu avant sa mort, un nouvel ambassadeur nommé Salla, auprès du roi des Suèves, et à son retour cet ambassadeur trouva Euric sur le trône. *Per Theudericum Salla legatus mittitur ad Remismundum regem Suevorum, qui reversus ad Gallias eum à fratre suo Eurico reperit interfectum.*—S.-M.

[3] *Euricus pari scelere quo frater, succedit in regnum.* Idat. *chron.* — S.-M.

[4] Ce prince est diversement appelé dans les auteurs qui lui donnent les noms suivants. *Euric*, *Eutharic*, *Eudoric*, *Evarix* et *Eoric*. — S.-M.

[5] Jornandès se contente de dire, *de reb. Get.* c. 45, que l'empressement qu'Euric mit à succéder à son frère, le fit soupçonner de sa mort. *Cui frater Euricus percupida festinatione succedens, sæva suspicione pulsatus est.* —S.-M.

[6] *Tertio decimo regni sui anno Theodericus occubuit.* Jorn. *de reb. Get.* c. 44.—S.-M.

[7] Il n'est pas bien constant que le roi des Suèves fût réellement gendre de Théodoric. On déduit le fait d'un

moins sensible à ces désastres domestiques qu'occupé de ses desseins ambitieux, ne songea qu'à endormir Euric par des ambassades, comme il avait amusé Théodoric. Il députait de toutes parts, à l'empereur Léon, à Euric, à Genséric, et cependant il continuait ses ravages. Le projet qu'avait formé Ricimer de passer en Afrique, donnait de l'inquiétude au roi des Suèves et à celui des Visigoths. Ils faisaient réflexion, que si Genséric était abattu, toutes les forces romaines retomberaient sur eux. Ils rassemblèrent leurs troupes, et il paraît que si l'expédition d'Afrique avait eu son exécution, ils auraient favorisé Genséric. Mais lorsqu'ils virent que cette entreprise était sans effet, Rémismond surprit la ville de Conimbre [*Cimbrica*], la détruisit, en dispersa les habitants, et ruina tout le pays [1].

XLIV. Gobazès vient à Constantinople. Prisc. exc. leg. p. 43, et 46. Chr. Edess. ap. Assem. Bibl. Or. t. 1, p. 405. Till. Léon, art. 13.

Léon prenait peu de part à ces mouvements. Il s'occupait de pélerinages et de visites qu'il allait faire au solitaire Daniel. Il lui amenait les princes étrangers et les ambassadeurs qui se rendaient à sa cour, et tous revenaient pleins d'étonnement d'une pénitence si extraordinaire. Le saint personnage du haut de sa colonne donnait à l'empereur de salutaires conseils; mais, s'il se fût permis de se mêler des affaires de l'état, il lui eût sans doute conseillé de ne le pas visiter si souvent, et de s'occuper davantage de l'honneur et de l'intérêt

passage assez obscur de l'historien Isidore de Séville. Voy. ci-dev. § 36, p. 436, not. 3.—S.-M.

[1] Idatius fait encore mention d'une guerre que le roi des Suèves faisait à la même époque contre un peuple qu'il appelle *Aunonensis*. On ignore la situation de ce peuple. Le roi Suève fut accompagné dans cette expédition par un chef nommé Opilio. Théodoric avant sa mort avait, selon le même auteur, employé en vain sa médiation en faveur de ce peuple. *Suevi adversum Aunonensem sæviunt plebem, quâ de causâ legati à Theudorico ad Remismundum mittuntur incassum, spretique ab eo mox redeunt.*—S.-M.

de l'empire, qui périssait en Occident. Gobazès qui avait cédé à son fils le royaume de Lazique, vint à Constantinople avec le comte Denys. Il portait le manteau royal et la tiare des Perses, et était environné de gardes [1]. Il avait cependant renoncé au titre de roi, et cet appareil déplut à l'empereur qui lui en fit faire des reproches, comme d'une infraction du traité. Mais Gobazès sut si bien s'insinuer dans l'esprit de Léon, il témoigna tant de respect et de zèle pour la religion chrétienne, tant d'admiration pour Daniel auquel Léon le conduisit, que l'empereur le renvoya comblé d'honneurs et de présents. Le sujet de son voyage était la guerre que les Suanes ou Zannes [2], établis depuis longtemps dans les montagnes qui séparent la Colchide de l'Ibérie, faisaient aux Lazes pour quelques châteaux que les deux nations se disputaient. Les Perses et les Ibériens [3] avaient pris parti pour les Zannes; Gobazès implora le secours des Romains. Comme on lui avait

[1] Περσικὴν ἔχων στολὴν, καὶ τῷ Μηδικῷ δορυφορούμενος τρόπῳ. Prisc. *exc. leg.* p. 43. — S.-M.

[2] Le texte de Priscus, *exc. leg.* p. 46, porte Σουάννων ἔθνος, *la nation des Souannes*. Il n'y a aucune raison de confondre les Souanes avec les Tzannes. Ces derniers habitaient les montagnes qui s'étendent au midi de Trébizonde (voyez ci-dev. p. 129, not. 2, 3 et 4, l. XXXII, § 29), et séparent le territoire de cette ville de l'Arménie, tandis que les Souanes, ou Souannes, occupaient une partie de la Colchide au nord du Phase, dans les montagnes qui s'étendent au nord du pays nommé actuellement Mingrélie. On y trouve encore un canton considérable, qui porte le nom de *Souaneti;* il est habité par un peuple qui parle un dialecte géorgien. Il n'y a aucun doute que ce pays ne réponde au canton habité par les *Suani* ou *Suanni* des anciens. Il en est déja question dans Pline, l. 6, c. 4.—S.-M.

[3] Les Ibériens ou Géorgiens avaient alors pour roi un prince nommé Vakhthank, qui régna, dit-on, cinquante-trois ans, et est compté au nombre des plus illustres princes de ce pays. On lui donne ordinairement le surnom de *Gourgaslan*, à cause, dit-on encore, qu'il portait sur son casque la double effigie d'un loup, *gourg*, et d'un lion, *aslan* ou *arslan*. Voyez Klaproth, voyage en Géorgie, t. 2, p. 163. éd. Allem. Il en sera question, tom. 7, liv. XXXVIII, § 36.—S.-M.

déja envoyé dans une autre occasion des troupes auxiliaires [1], qu'il avait été obligé de congédier, faute de pouvoir fournir à leur subsistance, il pria Léon de lui donner seulement un général, avec la permission d'employer au besoin les troupes romaines cantonnées en Arménie [2], pays limitrophe de la Lazique : ce qui lui fut accordé. Il paraît par le silence des historiens, que les Zanes cessèrent leurs hostilités, dès qu'ils virent les Romains prêts à secourir leurs ennemis. Léon répara et augmenta cette année la ville de Callinicus [3], qui fut ensuite appelée Léontopolis.

XLV. Guerre entre les Goths et les Huns.

Prisc. exc. leg. p. 44. Jorn. de reb. Get. c. 53, 54.

Les Barbares établis le long du Danube se déchiraient mutuellement par des guerres cruelles. Les Ostrogoths, soit que les secours qu'ils tiraient de l'empire ne fussent pas suffisants pour leur subsistance, soit par l'amour de la guerre et du pillage, commencèrent à ravager les pays voisins. Il se jetèrent d'abord sur une peuplade de Huns, nommés Satages, établis dans la Pannonie inférieure [4]. Dengisic [5], le plus remuant des fils d'Attila, qui s'était retiré au-delà du Da-

[1] On lui avait envoyé le général Héraclius; il l'employa contre les Persans et les Ibériens; mais il eut, ajoute Priscus, *exc. leg.* p. 46, une autre guerre à soutenir contre d'autres nations, πρὸς ἑτέρων ἐθνῶν, dont on ignore le nom, et il fut obligé de renvoyer les auxiliaires, faute de provisions.—S.-M.

[2] Ἐκ τῶν παραφυλαττόντων στρατιωτῶν τὰ Ἀρμενίων ὅρια τῶν Ῥωμαίοις ὑποτελῶν. Prisc. *exc. leg.* p. 46. — S.-M.

[3] Voyez ce que j'ai dit au sujet de cette ville, située sur l'Euphrate, et appelée à présent *Rakkah*, t. 3, p. 65, note 3, liv. XIV, § 7. — S.-M.

[4] Ces peuples habitaient, selon Jornandès, *de reb. Get.* c. 53, non pas la Pannonie inférieure, mais la Pannonie intérieure. *Satagas, qui interiorem Pannoniam possidebant.* Il est probable qu'ils étaient les mêmes que les *Satagarii*, dont cet auteur parle, c. 50, comme d'un peuple établi dans la Mésie inférieure avec les Scyres. Voyez p. 341, n. 3, liv. XXXIII, § 76. On ignore s'ils appartenaient réellement à la race des Huns.—S.-M.

[5] Jornandès, *de reb. Get.*, c. 53, donne le nom de *Dinzio* à ce fils d'Attila appelé *Dengizich*, Δεγγιζίχ, par les autres historiens. — S.-M.

nube, se considérant comme le chef et le défenseur de la nation[1], courut au secours et vint assiéger Bassiana, ville de Pannonie sur le Raab[2]. Les Goths retournent aussitôt contre lui, battent son armée, et lui font repasser le Danube en si mauvais état, que depuis cette défaite les Huns redoutèrent les armes des Goths.

XLVI. Entre les Goths et les Sèvres.

Cette victoire sur les Huns fut bientôt suivie d'une autre, que les Goths remportèrent sur les Suèves. Hunimond, roi des Suèves de la Germanie, ayant passé le Danube[3], pénétra jusqu'en Dalmatie. Il enleva sur son passage quelques troupeaux qui appartenaient aux Ostrogoths. A son retour, pendant qu'il reposait tranquillement avec son armée près du lac Pelso[4], Théodémir vint au milieu de la nuit le surprendre dans son camp, égorgea une partie des Suèves, et fit le roi prisonnier. Le vainqueur, naturellement doux et porté à la clémence, se contenta de lui avoir donné cette le-

[1] Aussitôt, dit Jornandès, *de reb. Get.* c. 53, que le fils d'Attila connut cette entreprise, *quod ubi rex Hunnorum Dinzio, filius Attilæ cognovisset*, il rassembla les peuples peu nombreux, qui étaient restés sous son empire, *collectis secum, qui adhuc videbantur, quamvis pauci, ejus tamen sub imperio remansisse.* C'étaient les Ulzingures, les Angiscires, les Bittugores et les Bardores, *Ulzingures, Angisciros, Bittugores, Bardores.* On doit remarquer encore que le nom des Igours sert à composer celui de deux des peuples sujets du fils d'Attila. Voyez ci-dev. § 28, p. 425, not. 4. — S.-M.

[2] Cette ville, que les itinéraires romains placent à 18 milles au dessous de Sirmium, n'était pas sur le Raab, mais bien loin au midi, sur la Save, au lieu qu'on appelle à présent Schabacz. — S.-M.

[3] Il n'est pas sûr que le roi des Suèves ait été obligé de passer le Danube, pour entrer dans la Dalmatie. Jornandès remarque, *de reb. Get.* c. 53, que la Suévie était voisine de la Dalmatie et de la Pannonie, où habitaient les Goths. *Dalmatiis Suevia vicina erat, nec à Pannoniis multum distabat, præsertim ubi tunc Gothi residebant.* Il paraît que les Suèves occupaient alors la Bavière et une partie de l'Autriche. — S.-M.

[4] Ce lac porte actuellement le nom de Neusiedel, il est à l'extrémité occidentale de la Hongrie, sur la frontière de l'Autriche, peu loin au sud de Vienne et de Presbourg. — S.-M.

çon : il le renvoya dans son pays avec le reste de ses troupes [1]. Cette générosité qui méritait de la reconnaissance, ne causa que du dépit au féroce Hunimond. Les Scyres établis dans la Mésie vivaient en paix avec les Goths; il les excita à leur faire la guerre [2]. Les Goths, qui ne s'attendaient pas à cette nouvelle attaque, sortirent de la première bataille sans être ni vainqueurs ni vaincus. Les deux peuples députèrent à l'empereur Léon pour lui demander du secours. Aspar conseillait de n'aider ni les uns ni les autres, et de laisser s'entredétruire des Barbares toujours redoutables à l'empire, lors même qu'ils en étaient amis. Léon crut devoir secourir les plus faibles. Il envoya ordre au préfet d'Illyrie de fournir des troupes aux Scyres contre les Goths [3]. Ceux-ci, sans perdre courage, livrent une bataille, où le brave Valamir, courant de rang en rang pour animer ses soldats, fut abattu de son cheval et percé de traits. Ce triste événement ne fit que rendre la victoire plus complète. Les Goths embrasés du désir de la vengeance redoublent leurs efforts; ils terrassent les Romains auxiliaires, et font un si horrible massacre des Scyres, qu'à peine en échappa-t-il assez pour conserver le nom de la nation [4].

Un succès si éclatant alarma les Suèves. Leurs rois

[1] Jornandès dit même, *de reb. Get.* c. 53, qu'il l'adopta pour son fils. *Eumdem quem ceperat, adoptans sibi filium, remisit cum suis in Sueviam.* Il est souvent question dans les auteurs de cette époque, de ces sortes d'adoption, qui étaient des espèces de confraternités d'armes. —S.-M.

[2] *Ille immemor paternæ gratiæ, Scyrorum gentem incitavit, qui tunc supra Danubium considebant, et cum Gothis pacificè morabantur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 53.—S.-M.

[3] Priscus, *exc. leg.* p. 44, fournit quelques renseignements sur cette guerre. — S.-M.

[4] *Ità sunt præliati, ut penè de gente Scyrorum, nisi qui nomen ipsum ferrent, et hic cum dedecore non remansissent, sic omnes extinxerunt.* Jorn. *de reb. Get.* c. 53.—S.-M.

Hunimond et Alaric [1] s'appuyèrent du secours des Sarmates [2], des Gépides, des Ruges et de ce qui restait de Scyres [3]. A la tête d'une multitude de ces Barbares, ils traversèrent le Danube [4]. Après la mort de Valamir, ses sujets avaient juré obéissance à son frère Théodémir, qui régnait déja sur une partie de la Pannonie. Ce prince, également intrépide, manda son autre frère Vidémir, pour partager avec lui le commandement et la gloire. L'armée ennemie paraissait innombrable, et formait un front de plus de trois lieues. Les Goths n'en furent pas effrayés : commandés par deux rois qui donnaient à-la-fois l'ordre et l'exemple, ils chargèrent l'ennemi avec tant de valeur, que bientôt cette vaste étendue ne fut plus couverte que de monceaux de cadavres [5]. Les Goths, ravis de joie d'avoir une seconde fois vengé un héros cher à la nation [6], passèrent les quatre années suivantes en repos; mais bien résolus de porter à leur tour au milieu de la Germanie la ruine

XLVII. Entre les Goths et les Suèves de Germanie.

[1] *Quorum exitium Suevorum reges Hunimundus et Alaricus veriti, in Gothos arma moverunt, freti auxilio Sarmatarum..... ipsasque Scyrorum reliquias, quasi ad ultionem suam acriùs pugnaturas accersentes..... habuerunt simul secum tam Gepidas, quam ex gente Rugorum non parva solatia.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54. —S.-M.

[2] Les Sarmates avaient alors pour rois, Beuga et Babai, *cum Beuga et Babai regibus suis auxiliariis eorum devenissent.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54. —S.-M.

[3] Les Scyres étaient commandés par Edica et Wulf, *cum Edica et Wulfo eorum primatibus habuerunt.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54.—S.-M.

[4] Il n'est pas question dans Jornandès, du passage du Danube, cet historien dit seulement que les confédérés vinrent camper en Pannonie, sur les bords du fleuve Bollias, *ad amnem Bolliam in Pannoniis castrametati sunt.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54.—S.-M.

[5] *Superior pars invenitur Gothorum, adeò ut campus inimicorum corruentium cruore madefactus, ut rubrum pelagus appareret, armaque, et cadavera in modum collium cumulata, campum plus quam decem millibus oppleverunt.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54.— S.-M.

[6] *Gothi cernentes, ineffabili exultatione lætantur, eo quòd regis sui Walemiris sanguinem, et suam injuriam cum maximâ inimicorum strage ulciscerentur.* Jorn. *de reb. Get.* c. 54.—S.-M.

et la désolation dont les Suèves étaient venus les menacer.

XLVIII. Entre les Romains et les Huns. Sid. carm. 2, v. 239 et seq. Vales. rer. Fr. l. 5, p. 203.

Tout était en armes sur les bords du Danube. Hormidac, chef d'une troupe de Huns, ayant passé le fleuve sur les glaces au fort de l'hiver [1], entra dans la Dacie qui séparait les deux Mésies [2]. Anthémius reçut ordre de marcher contre lui avec un autre général, que l'histoire ne nomme pas. Les Huns furent vaincus et obligés de se renfermer dans Sardique [3]. Le siége fut long; et, quoique les troupes romaines manquassent souvent de vivres, Anthémius fit observer une si exacte discipline, que les campagnes d'alentour ne se ressentirent point du voisinage de l'armée. Enfin, les Huns, réduits à l'extrémité, sortirent en armes et livrèrent bataille. Ils avaient corrompu par argent le collègue d'Anthémius; et, dès le commencement du combat, ce traître passa du côté des ennemis, croyant qu'il allait entraîner avec lui la cavalerie qu'il commandait. Personne ne le suivit, et tous les escadrons vinrent se ranger auprès d'Anthémius qui commandait à la tête de l'in-

[1] .... Gens ista repente
Erumpens, solidumque rotis transvecta per Istrum
Venerat, et sectas inciderat orbita lymphas.
Sidon. Apollin. *carm.* 2, v. 269 *et seq.* — S.-M.

[2] Sidonius Apollinaris est le seul auteur, qui ait conservé le souvenir de cette dernière invasion des compagnons d'Attila et qui donne le nom du chef qui les commandait, *carm.* 2, v. 239 *et seq.*

Sed Scythicæ vaga turba plagæ, feritatis abundans,
Dira, rapax, vehemens, ipsis quoque gentibus illic
Barbara barbaricis, cujus dux Hormidac atque
Civis erat, quis tale solum est, murique, genusque. — S.-M.

[3] Hanc tu directus per Dacica rura vagantem
Contra is, aggrederis, superas, includis : et ut te
Metato spatio castrorum Serdica vidit,
Obsidione premis.
Sidon. Apoll. *carm.* 2. v. 273 *et seq.* — S.-M.

fanterie. Les Huns, repoussés dans la ville avec un grand carnage, demandèrent à capituler : ils ne furent reçus à composition, qu'après qu'ils eurent eux-mêmes massacré le perfide général.

XLIX. Autre guerre entre les Huns et les Romains.

Prisc. exc. leg. p.44, 45 46. Marcel. Chr. Chr. Alex. p. 323. Jorn. de regn. succes.

Les fils d'Attila qui régnaient aux environs du Pont-Euxin envoyèrent dans ce même temps à Léon une ambassade. Ils demandaient qu'on oubliât toutes les querelles passées, et qu'on rétablît le commerce entre les Romains et les Huns, comme il subsistait avant les guerres d'Attila[1]; en sorte que les deux peuples eussent des foires et marchés libres sur les bords du Danube[2]. Cette proposition fut rejetée, Léon ne croyant pas devoir donner aucune entrée dans ses états à une nation qui les avait désolés avec tant de fureur. Dengisic[3], irrité de ce refus, résolut de s'en venger par les armes. Il ne put engager dans la guerre son frère Hernac[4], qui régnait paisiblement dans la petite Scythie avec le titre d'allié des Romains. Lorsqu'il se fut avancé avec ses troupes jusqu'au Danube, Anagaste qui commandait en Thrace se présenta sur l'autre bord, et lui envoya demander pour quelle raison il venait attaquer les terres de l'empire. Anagaste était fils de cet Arnégiscle[5] qui avait perdu la vie vingt ans auparavant, en combattant contre Attila[6]. Dengisic ne daigna faire aucune réponse; mais il envoya signifier à l'empereur, que, si on ne lui donnait des terres dans l'empire, et

[1] Κατὰ τὸ παλαιὸν ἔθος. Prisc. *exc. leg.* p.44. Voyez ci-dev. p. 139 et 141, liv. XXXII, § 33 et 35.—S.-M.

[2] Παρὰ τὸν Ἴστρον. Prisc. *exc. leg.* p.44.—S.-M.

[3] Δεγγιζίχ. — S.-M.

[4] Ἡρνάχ. — S.-M.

[5] Priscus l'appelle *Ornigisclus*, Ὀρνιγίσκλος. Il y a dans le texte de cet auteur, *exc. leg.* p. 44 et 45, quelques fautes qui troublent le sens, et qu'il faut sans doute attribuer à son abréviateur. — S.-M.

[6] Voyez ci-dev. p. 166, l. XXXII, § 58.— S.-M.

de l'argent pour payer ses troupes, il allait apprendre aux Romains qu'il était fils d'Attila. A cette bravade, Léon répondit sans s'émouvoir que les Huns obtiendraient tout de lui, quand ils le reconnaîtraient pour leur souverain. Sur cette réponse, Dengisic ne songea plus qu'à combattre. Aussi fier que son père, il ne l'égalait pas en capacité. L'histoire ne dit pas laquelle des deux armées passa le fleuve, et l'on ne sait si les actions de cette guerre se passèrent en-deçà ou au-delà du Danube. A la nouvelle de l'approche des Huns, Basiliscus, Ostrys, capitaine goth fort renommé et attaché au service d'Aspar, ainsi que les autres officiers qui se trouvaient à la cour, allèrent joindre Anagaste, pour partager la gloire de cette importante expédition. Les Huns qui ne connaissaient pas le pays, ce qui ferait croire que cette guerre se fit plutôt en-deçà du Danube, s'engagèrent dans un vallon dont les Romains fermèrent toutes les issues. Bientôt la faim les força de demander à traiter de paix. Ils offrirent de se soumettre, pourvu qu'on leur donnât des terres. Le général leur répondit qu'il fallait consulter l'empereur. Ils répliquèrent que la faim ne pouvait attendre ces délais, et qu'il fallait répondre sur-le-champ, ou que tandis qu'il leur restait encore assez de forces pour vendre bien cher leur vie, ils en feraient usage pour mourir en gens de cœur.

X. Ruse des Romains pour faire périr les Huns

Anagaste, après avoir tenu conseil, leur déclara qu'on voulait bien leur fournir des vivres en attendant la réponse de l'empereur, à condition qu'ils partageraient leurs troupes selon l'ordre et la distribution des troupes romaines, en sorte que les officiers romains seraient chargés du soin de nourrir la division qui serait assi-

gnée à chacun. Dengisic, outre les Huns ses sujets naturels, avait rassemblé sous ses enseignes un grand nombre d'aventuriers : c'étaient des Goths qui, depuis la dispersion de leur nation, erraient dans ces contrées, et qui, ne s'étant soumis à aucun prince, vivaient de la solde qu'ils recevaient de ceux auxquels ils engageaient leur service. Ils formaient dans son armée un corps presque aussi nombreux que celui des Huns [1]. Entre les Romains était un lieutenant d'Aspar, nommé Chelcal, Hun de naissance [2], mais qui dans le désir d'avancer sa fortune, s'était dépouillé de cette inclination naturelle que l'on conserve ordinairement en faveur de ses compatriotes, même après les avoir quittés. C'était lui qui dans le conseil avait ouvert l'avis de diviser ainsi les ennemis, pour semer plus aisément la défiance entre les Huns et les Goths, et les armer les uns contre les autres. Chargé de fournir l'étape à une division, où les Goths faisaient le plus grand nombre, il assembla les principaux et leur dit : *Qu'assurément la réponse de l'empereur serait favorable; que ce prince, ne consultant que sa bonté naturelle, leur accorderait des habitations, mais que les Huns profiteraient seuls de sa libéralité. Ne savez-vous pas, ajouta-t-il, que cette nation n'entend rien à l'agriculture, et qu'elle méprise ce travail? Vous serez leurs laboureurs et leurs esclaves; et pour eux, semblables à des sangliers, ils dévoreront les fruits et les moissons que vous aurez arrosées de vos sueurs.*

[1] C'est sans doute pour cette raison que Priscus, en racontant cette guerre des Romains contre les Huns, donne souvent à ceux-ci le nom de Goths. Il les appelle aussi assez ordinairement Scythes. —S.-M.

[2] Χελχὰλ, τοῦ Οὔννων γένους ἀνὴρ, καὶ ὑποστράτηγος τῶν διεπόντων τὰ Ἄσπάρος τάγματα. Prisc. *exc. leg.* p. 45. — S.-M.

Qu'est devenue cette antipathie originaire, qui séparait les deux nations? Vos ancêtres n'ont-ils pas juré que jamais les Goths ne feraient alliance avec les Huns[1] *? Le parjure a formé votre ligue : l'avilissement et la misère en seront le fruit. Je n'ai pas oublié que je suis moi-même de la race des Huns ; mais je ne puis taire ce que me dictent la justice et la compassion que m'inspire votre sort.*

LI. Massacre des Barbares.

Les Goths séduits par ce ton de bienveillance conviennent entre eux de se défaire des Huns, dont ils croyaient déja voir le bras levé sur leurs têtes. Le complot se communique secrètement à toute la nation. Les Goths de chaque division prennent les armes en même temps, et se jettent sur les Huns qui, étant surpris et séparés, sont taillés en pièces avant que d'être en état de se défendre. Pendant ce massacre, les Romains fondent sur les deux nations et en font un sanglant carnage. Mais les Goths, s'apercevant qu'on ne les épargne pas, se réunissent; la fureur et la honte de se voir trompés redoublent leurs forces; ils se font jour au travers des bataillons ennemis, et sortent du vallon teints du sang des Huns et des Romains. On ignore la suite de cette guerre. Dengisic échappa du massacre ; mais il fut tué deux ou trois ans après par Anagaste. Sa tête apportée à Constantinople pendant qu'on y célébrait les jeux du Cirque, et plantée au bout d'une lance, servit de spectacle pendant plusieurs jours[2]. Ardabure fut

[1] Καίπερ ἐς ἀεί ποτε τοῖς Οὔννοις τοῦ Γότθων γένους ἀσπόνδου διαμείναντος. Καὶ ἐκ προγόνων τὴν αὐτῶν ἀποφυγεῖν ὁμαιχμίαν ὀμοσαμένων. Prisc. *exc. leg.* p. 45.—S.-M.

[2] Ceci se trouve dans la chronique Pascale, p. 323, ou le fils d'Attila est appellé *Dinzirich*, Δινζίριχος υἱὸς Ἀττιλᾶ, sans doute par une faute de copiste.—S.-M.

aussi employé dans cette guerre, où l'on rapporte qu'il tua Bigélès, roi des Goths[1].

Si les Perses n'attaquaient pas dans ce même temps la frontière orientale, on en avait obligation aux Barbares leurs voisins. Pérosès à peine délivré des mains des Cidarites, avait recommencé la guerre contre cette nation. Pendant qu'il portait toutes ses forces vers l'Oxus[2], une tribu de ces Igours dont j'ai parlé[3], nommée les Saragures, après avoir subjugué les Acatires[4] et les autres peuples des environs du Volga, tentèrent d'entrer dans la Perse[5] par les portes Caspiennes[6]. Ce que les auteurs de ce temps-là appellent de ce nom, n'est pas ce col étroit que les anciens nommaient ainsi, entre les montagnes qui séparent la Médie du pays des Parthes : c'est le passage resserré entre le mont Caucase et la mer Caspienne, qu'on nommait autrefois les portes Albaniennes, et qu'on appelle aujourd'hui le détroit de Derbend[7]. La forteresse de Juroïpac, située au même lieu où se voit maintenant le château de Derbend, fermait ce passage[8]; et les Saragures ne pouvant y péné-

LII. Pérosès vainqueur des Cidarites.

Prisc. exc. leg. p. 44, 46. Cellar. Geog. antiq. l. 3, c. 18, art. 21, c. 24, art. 4.

[1] *Tunc Leo... Bigelem Getarum regem, per Ardaburem Asparis filium interemit*. Jorn. *de regn. success.* — S.-M.

[2] J'ai déja remarqué p. 440, n. 2, et t. 4, p. 252, n. 3 et p. 254, n. 4, liv. XXII, § 11, que Lebeau s'était toujours trompé en plaçant les Huns Cidarites à l'orient de la Perse, et en les confondant avec les Hephthalites. — S.-M.

[3] Voyez ci-dev. § 28, p. 425 et particulièrement la note 3. — S.-M.

[4] Voyez ci-dev. § 28, p. 426, note 1. — S.-M.

[5] Il paraît que les Saragures avaient joints à leurs forces, celles des Acatires et des autres peuples qu'ils avaient vaincus. Σαράγουροι Ἀκαττίροις καὶ ἄλλοις ἔθνεσιν ἐπιθέμενοι, ἐπὶ Πέρσας ἐστράτευον. Prisc. *exc. leg.* p. 44. — S.-M.

[6] Πρότερον μὲν ἐπὶ Κασπίας παρεγένοντο πύλας. Prisc. *exc. leg.* p. 44. — S.-M.

[7] Cette explication est une erreur, les Portes Caspiennes ne sont pas le défilé de Derbend, mais le grand défilé situé au milieu de la chaîne du Caucase. Je suis entré dans de grands détails à ce sujet, ci-dev. p. 269, not. 1, liv. XXXIII, § 39. — S.-M.

[8] Le château de *Iouroïpach* ou plutôt *Virapahak*, n'est pas le fort

trer, prirent leur route par l'Ibérie qu'ils ravagèrent, et se répandirent dans la grande Arménie[1]. Pérosès envoya encore demander du secours à Léon, et il en reçut la même réponse, que ce prince lui avait faite deux ans auparavant. Se croyant méprisé de l'empereur, il saisit avec joie l'occasion de lui donner une grande idée de sa puissance. Ayant vaincu les Cidarites et emporté de force une de leurs places, nommée Balaam[2], il fit porter à Constantinople la nouvelle de ces succès. Ses députés déployèrent toute la pompe des expressions orientales pour relever cette victoire[3] et les forces de leur maître. Leur vanité n'eut pas lieu d'être satisfaite; Léon les congédia après les avoir écoutés avec indifférence. Il était alors beaucoup plus occupé des inquié-

de Derbend, mais un château de l'Ibérie. Voyez ci-dev. § 39, p. 442, n. 4 et p. 269, n. 1, liv. XXXIII, § 39. Ceci devait montrer que les Cidarites, qui en étaient voisins, habitaient en-deçà de la mer Caspienne.—S.-M.

[1] Ils prirent un autre chemin, ἑτέραν ὁδὸν ἐτράποντο, par lequel ils vinrent vers l'Ibérie (et non pas en traversant l'Ibérie), δι' ἧς ἐπὶ τοὺς Ἴβηρας ἐλθόντες, τήν τε αὐτῶν ἐδῄουν, καὶ τὰ Ἀρμενίων χωρία κατέτρεχον. Prisc. *exc. leg.* p. 44. Ceci fait voir qu'ils passèrent par le défilé de Derbend, ou la porte des Huns, pour pénétrer en Arménie. Les Arméniens ont conservé le souvenir de cette irruption; ils disent que les Huns ravagèrent alors l'Ibérie et l'Albanie, qu'ils passèrent le Cyrus, et pénétrèrent jusque dans la Médie et le pays des Perses. Ils ravagèrent le canton de Khatchen dans l'Arménie, située sur la rive droite du Cyrus et ils y mirent à mort plusieurs religieux, que les Arméniens révèrent comme des martyrs (Vies des Saints en Arménien, mars 29.).—S.-M.

[2] Βαλαὰμ πόλιν αὐτῶν (Κιδαριτῶν) ἐκπεπολιορκηκέναι. Prisc. *exc. leg.* p. 46. Cette ville me paraît être celle que les géographes arméniens appellent *Varatchan* et qui selon eux, était la capitale du royaume des Huns, qui habitaient au nord du mont Caucase, auprès du défilé de Derbend. Voyez la géographie attribuée à Moyse de Khoren, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 2, p. 357. Ces Huns ne peuvent être que ceux qu'on distinguait par le surnom de Cidarites. Leur postérité s'est perpétuée dans les mêmes régions; ils font à présent partie de la nation des Lesghis, et les Arméniens leur ont conservé le nom de Huns.—S.-M.

[3] Ἐμήνυον τὴν νίκην, καὶ βαρβαρικῶς ἀπεκόμπαζον. Prisc. *exc. leg.* p. 46.—S.-M.

tudes que lui donnait Genséric, et d'un événement qui fit un grand éclat à Constantinople.

Isocasius était un philosophe payen de la ville d'Égès en Cilicie [1]. Il vint s'établir à Antioche, et s'y acquit une si grande réputation de science et de probité, que Puséus, gouverneur de Syrie, après l'avoir honoré de plusieurs dignités, lui procura celle de questeur. Il se fit respecter par une intégrité incorruptible dans l'administration de la justice. S'étant ensuite transporté à Constantinople, il fut accusé d'avoir contre les lois sacrifié aux idoles, et tramé des complots en faveur de l'idolâtrie, qu'on prétendait qu'il voulait rétablir. Léon, très-attentif au maintien de la religion, le fit arrêter et conduire à Chalcédoine, pour y être jugé par Théophile, gouverneur de Bithynie. Il y avait alors à Constantinople un homme de grand crédit, nommé Jacques, premier médecin de la cour, et si estimé de toute la ville, que le sénat lui avait fait dresser une statue dans les thermes de Zeuxippe, où l'on plaçait celles des hommes illustres. Il s'était mis en possession d'en user très-librement avec l'empereur. Lorsque le prince le mandait pour le consulter sur sa santé, Jacques n'attendait pas sa permission pour s'asseoir devant lui ; et l'on rapporte qu'un jour les officiers, choqués de cette liberté, et toujours délicats sur l'étiquette, ayant enlevé tous les siéges de la chambre, il s'assit sur le lit où l'empereur était couché, disant que c'était un précepte des anciens maîtres, que le médecin n'ordonnât qu'étant assis. Il était du même pays qu'Isocasius. Alarmé du danger de son compatriote, il alla représenter à

An 467.

LIII. Histoire d'Isocasius.

Chr. Alex. p. 322. Theoph. p. 99. Zon. l. 14, t. 2, p. 49. Manassès, p. 59. Cedren. t. 1, p. 349. Anastas. p. 45. Malala, part. 2, p. 76 et 77. Marcel. Chr. Vict. Tun.

[1] Les consuls de l'an 467 furent Puséus, qui était préfet du prétoire en Orient, et Jean qui était aussi d'Orient. —S.-M.

l'empereur, qu'un homme de ce mérite et de ce rang ne devait être jugé que par le sénat et par le préfet du prétoire. Léon se rendit à ces remontrances, et fit ramener Isocasius à Constantinople. Le sénat s'assembla dans le Zeuxippe. Puséus, pour lors consul et préfet du prétoire, qui présidait au jugement, voyant amener devant lui l'accusé chargé de fers commme un insigne criminel, lui dit d'un ton de reproche: *Voyez-vous, Isocasius, à quel état vous êtes réduit? Je le vois*, lui répartit le philosophe, *et je n'en suis pas étonné : je suis homme, et en cette qualité il n'est rien que je ne sois exposé à souffrir. Jugez-moi seulement avec autant d'équité, que nous avons ensemble jugé les autres*. Ces paroles prononcées avec fermeté frappèrent vivement le peuple assemblé en foule autour du tribunal. On implore par une acclamation générale la justice de l'empereur : on arrache Isocasius des mains des gardes; on le porte à la grande église, où, s'étant renfermé comme dans un asyle, il fut instruit des principes du christianisme et reçut le baptême. L'empereur, moins irrité de cette émeute populaire, que touché de la conversion d'Isocasius, le traita comme s'il eût été absous, et le renvoya dans sa patrie. Cette année 467, on vit pendant dix jours une comète ou une nuée embrasée, qui avait la forme d'une trompette ou d'une lance. On parle aussi d'un tremblement de terre qui se fit sentir à Ravenne.

FIN DU LIVRE TRENTE-QUATRIÈME ET DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SIXIÈME

DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.



FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.



